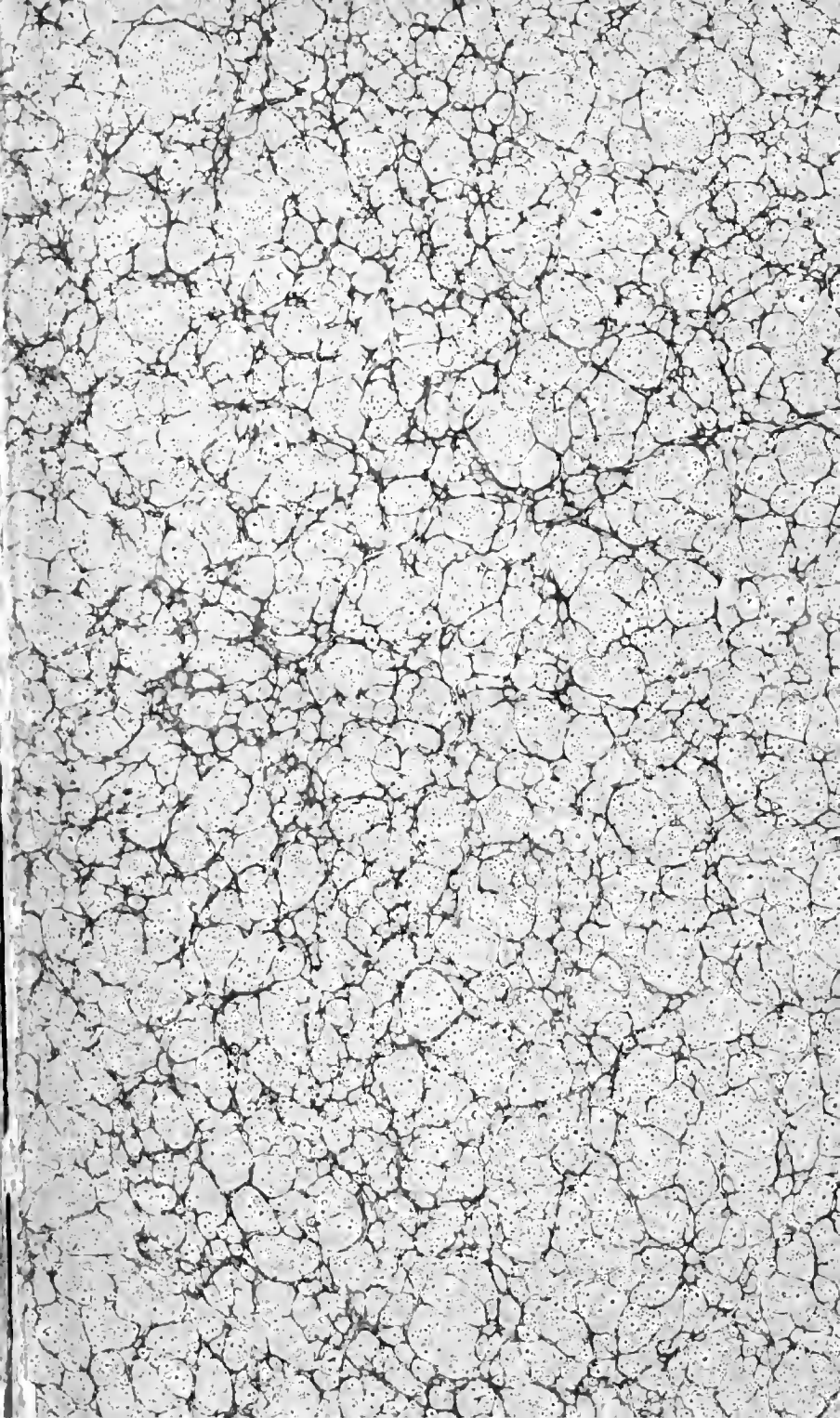




BIBLIOTHÈQUE
EMILE BERTIN.
N° 112



R Holt 00224

J



ZOOLOGIE MÉDICALE.

EXPOSÉ MÉTHODIQUE

DU RÈGNE ANIMAL.

TOME PREMIER.

Ouvrages de M. Paul GERVAIS.

ZOOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE FRANÇAISES (animaux vertébrés), ou Nouvelles recherches sur les animaux vivants et fossiles de la France, 2 vol in-4°, avec atlas de 80 planches petit in-fol. Paris, 1848-1852.

HISTOIRE NATURELLE DES MAMMIFÈRES, 2 vol. grand in-8, avec planches et figures dans le texte. Paris, 1854-1855.

DOCUMENTS POUR SERVIR A LA MONOGRAPHIE DES CHÉIROPTÈRES SUD AMÉRICAINS, in-4, avec planches. Paris, 1855.

RECHERCHES SUR LES MAMMIFÈRES FOSSILES DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, in-4, avec planches. Paris, 1856.

THÉORIE DU SQUELETTE HUMAIN FONDÉE SUR LA COMPARAISON OSTÉOLOGIQUE DE L'HOMME ET DES ANIMAUX VERTÉBRÉS, in-8. Paris, 1856.

MÉMOIRES relatifs à la zoologie et à la paléontologie, publiés dans différents recueils, 1835-1858.

HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES APTÈRES, par MM. Walckenaer et Paul Gervais, 4 vol. in-8, avec atlas. Paris, 1837-1847.

ZOOLOGIE MÉDICALE.

EXPOSÉ MÉTHODIQUE DU RÈGNE ANIMAL

BASÉ SUR

L'ANATOMIE, L'EMBRYOGÉNIE ET LA PALÉONTOLOGIE

COMPRENANT

La Description des espèces employées en médecine
de celles qui sont venimeuses et de celles qui sont parasites de l'homme
et des animaux

PAR MM.

Paul GERVAIS

Professeur de zoologie et d'anatomie comparée
à la Faculté des sciences de Montpellier

P.-J. van BENEDEN

Professeur de zoologie et d'anatomie comparée
à l'Université de Louvain

Accompagné de figures intercalées dans le texte

TOME PREMIER

PARIS

J. - B. BAILLIÈRE ET FILS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

Rue Hautefeuille, 19

LONDRES

H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET

NEW-YORK

H. BAILLIÈRE, 290, BROADWAY

MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, CALLE DEL PRINCIPE, 11

1859

Droits de traduction et de reproduction réservés



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

AVERTISSEMENT.....	ix
PREMIER EMBRANCHEMENT. — Animaux vertébrés.....	1
CLASSE PREMIÈRE. — MAMMIFÈRES.....	7
CHAPITRE I. — De l'homme considéré au point de vue zoologique....	13
CHAPITRE II. — Des Mammifères terrestres qui ont, comme l'homme, <i>le développement placentaire et les dents de plusieurs sortes....</i>	22
Ordre des Primates.....	23
Ordre des Chéiroptères.....	28
Ordre des Rongeurs.....	31
Ordre des Insectivores.....	41
Ordre des Carnivores.....	44
Ordre des Proboscidiens.....	51
Ordre des Toxodontes.....	52
Ordre des Jumentés.....	53
Ordre des Bisulques.....	58
Sous-ordre des Ruminants.....	59
Sous-ordre des Porcius.....	75
CHAPITRE III. — Des <i>Thalassothériens</i>, ou Mammifères placentaires qui sont marins.....	77
Ordre des Phoques.....	79
Ordre des Sirénides.....	80
Ordre des Cétacés.....	82
Sous-ordre des Cétodontes.....	83
Sous-ordre des Baleines.....	88
CHAPITRE IV. — Des <i>Édentés</i>, ou Mammifères terrestres et placentaires qui sont homodontes.....	90
CHAPITRE V. — Des <i>Didelphes</i>, ou Mammifères marsupiaux.....	93
Marsupiaux australiens.....	95
Sous-ordre des Phascolomes.....	95
Sous-ordre des Syndactyles.....	95
Sous-ordre des Dasytnes.....	96
Sous-ordre des Myrmécobies.....	96
Marsupiaux américains.....	96
Sous-ordre des Sarigues.....	97
CHAPITRE VI. — Des <i>Monotrèmes</i>, ou Mammifères ornithodelphes....	97
Ordre des Échidnés.....	98

Ordre des Ornithorhynques	98
CLASSE DEUXIÈME. — OISEAUX	99
Ordre des Accipitres	108
Ordres des Grimpeurs et des Passereaux	109
Sous-ordre des Perroquets	110
Sous-ordre des Grimpeurs	112
Sous-ordre des Dysodes	113
Sous-ordre des Syndactyles	114
Sous-ordre des Déodactyles	115
Ordre des Gallinacés	122
Ordre des Échassiers	125
Sous-ordre des Coureurs	126
Sous-ordre des Hérodiens	128
Sous-ordre des Limicoles	130
Sous-ordre des Macroactyles	131
Ordre des Palmipèdes	133
Sous-ordre des Cryptorhines	133
Sous-ordre des Longipennes	134
Sous-ordre des Lamellirostres	135
Sous-ordre des Plongeurs	136
CLASSE TROISIÈME. — REPTILES	137
Sous-classe des <i>Chélonochampsiens</i>	143
Ordre des Chéloniens	143
Ordre des Crocodiliens	148
Sous-classe des <i>Saurophidiens</i>	150
Ordre des Ophidiens	150
Ordre des Amphishènes	190
Ordre des Sauriens	191
CLASSE QUATRIÈME. — AMPHIBIENS	200
Ordre des Batracides	207
Ordre des Salamandres	214
Ordre des Cécilies	220
Ordre des Pseudo-salamandres	224
CLASSE CINQUIÈME. — POISSONS	224
Sous-classe des <i>Plagiostomes</i>	233
Ordre des Sélaciens	236
Ordre des Chimériens	241
Sous-classe des <i>Ganoïdes</i>	241
Ordre des Rhombifères	242
Ordre des Sturioniens	245
Sous-classe des <i>Téléostéens</i>	248
Sous-ordre des Acanthoptérygiens	251

Sous-ordre des Subbrachiens.....	260
Sous-ordre des Apodes.....	265
Sous-ordre des Abdominaux.....	266
Ordre des Squamodermes.....	275
Ordre des Lépidosirènes.....	275
Ordre des Silures.....	277
Ordre des Ostéodermes.....	279
Sous-ordre des Gymnodontes.....	280
Sous-ordre des Balistes.....	282
Sous-ordre des Coffres.....	282
Sous-ordre des Lophobranches.....	283
Sous-classe des <i>Cyclostomes</i>	283
Ordre des Lampètres.....	285
Ordre des Branchiostomes.....	286
DEUXIÈME EMBRANCHEMENT. — Animaux articulés.....	286
CLASSE PREMIÈRE. — INSECTES.....	289
Ordre des Coléoptères.....	302
Ordre des Orthoptères.....	315
Sous-ordre des Orthoptères ordinaires.....	315
Sous-ordre des Ricins.....	317
Ordre des Névroptères.....	321
Ordre des Hyménoptères.....	323
Sous-ordre des Aiguillonés.....	325
Sous-ordre des Térébrants.....	348
Ordre des Lépidoptères.....	351
Ordre des Hémiptères.....	361
Sous-ordre des Hétéroptères.....	362
Sous-ordre des Homoptères.....	368
Sous-ordre des Poux.....	375
Sous-ordre des Podurelles.....	382
Ordre des Diptères.....	384
Sous-ordre des Rhipiptères.....	285
Sous-ordre des Suceurs ou Puces.....	385
Sous-ordre des Nymphipares ou Hippobosques.....	389
Sous-ordre des Chétocères ou Mouches.....	392
Sous-ordre des Némocères ou Cousins.....	413
CLASSE DEUXIÈME. — MYRIAPODES.....	416
Sous-classe des <i>Diplopodes</i>	417
Ordre des Pollyxénides.....	418
Ordre des Glomérides.....	418
Ordre des Julides.....	418
Ordre des Polyzonides.....	419
Sous-classe des <i>Chilopodes</i>	419

Ordre des Schizotarses.....	419
Ordre des Holotarses.....	421
CLASSE TROISIÈME. — ARACHNIDES.....	428
Ordre des Scorpionides.....	430
Ordre des Aranécides.....	440
Ordre des Galécodes.....	451
Ordre des Phalangides.....	452
Ordre des Acarides.....	453
CLASSE QUATRIÈME. — CRUSTACÉS.....	473
Sous-classe des <i>Nyphosures</i>	476
Ordre des Limules.....	477
Sous-classe des <i>Podophthalmes</i>	477
Ordre des Décapodes.....	477
Ordre des Stomapodes.....	484
Ordre des Phyllosomes.....	485
Sous-classe des <i>Ebriophthalmes</i>	486
Ordre des Isopodes.....	486
Ordre des Amphipodes.....	488
Ordre des Lémodipodes.....	489
Ordre des Pycnogonides.....	489
Sous-classe des <i>Branchiopodes</i>	490
Ordre des Phyllopes.....	490
Ordre des Trilobites.....	490
Sous-classe des <i>Entomostracés</i>	492
Ordre des Daphnoïdes.....	492
Ordre des Cyproïdes.....	493
Sous-classe des <i>Cyclopiénes</i>	493
Ordre des Siphonostomes.....	494
Ordre des Lernéides.....	495
Ordre des Copépodes.....	490
Sous-classe des <i>Cirrhépèdes</i>	496
Ordre des Anatifés.....	497
Ordre des Balaues.....	490
Sous-classe des <i>Linguatules</i>	499
Ordre des Linguatulés.....	499
Sous-classe des <i>Myzostomes</i>	502
Ordre des Mysostomés.....	502
CLASSE CINQUIÈME. — ROTATEURS.....	503
Ordre des Flosculaires.....	504
Ordre des Brachions.....	504
Ordre des Rotifères.....	504

AVERTISSEMENT.

En publiant cet ouvrage, nous nous sommes proposé un double but : donner aux médecins ainsi qu'aux naturalistes la description abrégée, mais exacte, des espèces animales qu'il leur importe le plus de connaître, et, par une comparaison sommaire de ces espèces avec celles dont l'étude peut contribuer aux progrès de la biologie, exposer méthodiquement les principales familles du règne animal en tenant compte des nombreuses découvertes dont la zoologie s'est récemment enrichie.

La connaissance des animaux n'est pas moins utile aux naturalistes que celle des plantes, et, dans beaucoup de cas, elle fournit à la médecine, ainsi qu'aux différentes sciences sur lesquelles celle-ci repose, des données aujourd'hui reconnues indispensables, et qui ont en effet une importance bien supérieure à celles que la botanique peut leur offrir. L'anatomie et la physiologie humaines y trouvent des indications précieuses qu'elles ne sauraient négliger sans perdre le caractère à la fois scientifique et élevé qui les distingue.

En prenant pour base l'anatomie, l'embryogénie et la paléontologie, la zoologie proprement dite est arrivée de son côté à des résultats dont l'exactitude ne peut plus être contestée, et qui ont transformé la classification.

L'observation des animaux les plus simples n'a pas moins contribué à ces rapides progrès des sciences physiologiques que celle des classes supérieures, et c'est par la comparaison de l'homme avec les espèces animales que l'on comprend la nature et la signification de ses organes, ainsi que les particularités qui le distinguent comme être vivant. Plusieurs des maladies auxquelles il est assujéti peuvent à leur tour être plus sûrement combattues lorsqu'on a réussi à se faire une idée exacte des parasites qui en sont la cause essentielle. Aussi les animaux

sont-ils étudiés chaque jour avec plus de soin, et les médecins comprennent, aussi bien que les naturalistes proprement dits, l'importance de cette étude.

De nombreuses et remarquables découvertes ont été faites dans ces derniers temps sur les animaux de toutes les classes. Nous nous sommes attachés à les faire bien comprendre, et nous avons cherché à en appliquer les résultats au classement méthodique du règne animal.

Les caractères que nous avons employés pour établir les grandes divisions primordiales ne sont pas uniquement tirés de la forme extérieure ou de l'organisation envisagée dans l'état adulte; nous avons eu également recours aux données fournies par l'embryogénie, et même, dans certains cas, à celles de la paléontologie, qui nous montrent sous quelles conditions la vie s'est d'abord manifestée à la surface du globe.

Puisque la classification zoologique est l'expression de nos connaissances relativement aux êtres dont elle s'occupe, elle doit tenir compte des diverses phases de leur existence, rappeler les états successifs sous lesquels chacune de leurs espèces se montre à nous, et constater en même temps les différences que la nature a établies entre ces espèces suivant les époques géologiques pendant lesquelles elle les a fait apparaître.

Il y a trois divisions primordiales des animaux (1), comparables aux trois divisions également primordiales que l'on a établies parmi les végétaux, et également fondées sur des particularités importantes de la composition anatomique et du mode de développement.

Ces trois divisions, que nous appellerons des embranchements, sont celles des *Animaux vertébrés*, des *Animaux articulés* proprement dits et des *Mollusco-radiaires*; nous les partagerons en types, et les types, qui sont au nombre de neuf, seront eux-mêmes subdivisés en trente classes.

L'histoire de ces différents groupes sera exposée avec tous les détails nécessaires, et conformément au tableau suivant, dans les deux volumes dont se compose la *Zoologie médicale*; nous aurons soin de faire connaître dans chaque classe, non-seulement les ordres et les familles qui la composent, mais encore les principaux

(1) Cuvier en admettait quatre : les *Animaux vertébrés*, *mollusques*, *articulés* et *radiaires*; et de Blainville cinq : les *Ostéozoaires* ou animaux vertébrés, les *Entomozoaires* ou animaux articulés, les *Malacozoaires* ou animaux mollusques, les *Actinozoaires* ou animaux rayonnés, et les *Amorphozoaires* ou éponges.

genres appartenant à chacune de ces familles, et parfois même leurs espèces les plus remarquables.

	Embranchements.	Types.	Classes.
ANIMAUX :	1 ^o <i>Hypocotylés</i> , ou dont le vitellus rentre par la face inférieure du corps qui ont une moelle épinière sus-intestinale et sont pourvus d'un squelette intérieur :	A. VERTÉBRÉS <i>Vertebrata</i> , Linné, <i>Oscozoa</i> , Bl.	ALLANTOIDIENS. { <i>Mammifères.</i> <i>Oiseaux.</i> <i>Reptiles.</i>
			ANALLANTOIDIENS. { <i>Amphibiens.</i> <i>Poissons.</i>
	2 ^o <i>Épicotylés</i> , ou dont le vitellus rentre par la face supérieure du corps, qui sont articulés extérieurement, possèdent une chaîne nerveuse sous-intestinale de forme ganglionnaire et ont des pattes articulées :	A. ARTICULÉS <i>(Insecta, Linné, Condylo-poda, Latr.)</i>	HEXAPODES. { <i>Insectes.</i> HÉTÉROPODES. { <i>Myriapodes.</i> <i>Arachnides.</i> <i>Crustacés.</i> <i>Rotateurs.</i>
3 ^o <i>Allocotylés</i> , ou dont le vitellus ne rentre ni par la face supérieure ni par la face inférieure du corps, dont le système nerveux est le plus souvent formé du collier œsophagien sans série ganglionnaire en forme de chaîne sous-intestinale (1), qui n'ont pas de pattes articulées et sont généralement ciliés pendant leur état embryonnaire :	A. MOLLUSCO-RADIAIRES <i>(Vermes, Linné)</i>	MOLLUSQUES. { <i>Céphalopodes.</i> <i>Céphalidiens.</i> <i>Brachiopodes.</i> <i>Lamellibranches.</i> <i>Tuniciers.</i> <i>Bryozoaires.</i>	
		VERS. { <i>Annélides.</i> <i>Nématoïdes.</i> <i>Cotylides.</i> <i>Turbellariés.</i>	
		ÉCHINODERMES. { <i>Échinides.</i> <i>Stellériés.</i> <i>Hotothirides.</i>	
		POLYPES. { <i>Clénophores.</i> <i>Discophores.</i> <i>Zoanthaires.</i> <i>Clénocères.</i> <i>Spongiaires.</i>	
		PROTOZOAIRES. { <i>Infusoires.</i> <i>Rhizopodes.</i>	

Les espèces qui nous occuperont de préférence rentrent dans quatre catégories principales :

1^o Celles qu'on emploie comme aliments.

2^o Celles dont on se sert en médecine, comme les Sangsues, ou qui fournissent des produits employés en pharmacie, comme le Castor, le Chevrotain, le Cachalot, l'Abeille, etc.

3^o Celles qui sont venimeuses, comme certains Ophidiens, beaucoup d'Arachnides, quelques Myriapodes, etc.; vénéneuses comme différentes espèces de Poissons; ou bien encore urticantes, comme beaucoup de Chenilles et de Polypes.

4^o Celles qui sont parasites de l'Homme ou des principaux animaux, qu'elles vivent à la surface extérieure de leur corps, dans

(1) La chaîne ganglionnaire existe dans certaines familles de Vers dont le corps est plus ou moins nettement articulé.

leurs cavités ouvertes, ou dans la profondeur de leurs parenchymes.

Le nombre des espèces de cette dernière catégorie est considérable, et les faits principaux de leur histoire ont souvent une grande importance en médecine. Nos recherches particulières sur les parasites, soit extérieurs ou *Épizoaires*, soit intérieurs ou *Entozoaires*, nous ont permis de consigner ici beaucoup de détails entièrement nouveaux, qui sont relatifs à leur genre de vie ou à leur mode de propagation. Nous avons l'espoir que cette partie de notre travail contribuera à détruire quelques-unes des erreurs répandues dans la science, et qu'elle y substituera des notions plus en rapport avec les faits.

Nous n'avons pas non plus négligé, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, de faire connaître à quels égards l'examen de certaines espèces pouvait être utile à l'anatomiste ou au physiologiste, et on lira sans doute avec intérêt les détails que nous avons donnés sur les métamorphoses des Vers et des Polypes envisagées dans leurs rapports avec la théorie générale de la reproduction. C'est également pour faire comprendre la valeur des données fournies à la physiologie par l'étude du règne animal, que nous nous sommes étendus à plusieurs reprises sur les deux principaux modes de génération : celui de la *génération aigue* ou *sans sexes*, qui s'observe dans un si grand nombre de familles appartenant aux Mollusco-radiaires, et celui de la *génération au moyen de sexes*, dont nous avons exposé les deux conditions exceptionnelles appelées par les naturalistes *parthénogénésie* et *arrénotokie*.

La parthénogénésie, qui est fréquente chez les Insectes et chez d'autres animaux sans vertèbres, est une génération dans laquelle le sexe femelle intervient seul, les œufs n'ayant pas besoin, pour se développer, du concours des spermatozoïdes. L'arrénotokie a été surtout observée chez les Abeilles : c'est la faculté qu'ont ces animaux de pondre, dans certaines circonstances, des œufs qui n'ont pas non plus reçu l'action des spermatozoïdes, et d'où ne sortent que des mâles.

De nombreuses figures intercalées dans le texte faciliteront l'étude des principales espèces signalées dans cet ouvrage, et contribueront à mieux faire comprendre les métamorphoses que subissent beaucoup d'entre elles.

ZOOLOGIE MÉDICALE

PREMIÈRE PARTIE.

ANIMAUX VERTÉBRÉS.

La première des grandes divisions nommées *types*, dont se compose le règne animal, est celle des *Vertébrés*, qui sont les plus parfaits de tous les êtres organisés, aussi bien de ceux qui existent maintenant sur le globe, que de ceux qui ont vécu pendant les grandes périodes antérieures à celle d'aujourd'hui, et dont la paléontologie nous retrace l'histoire. En effet, l'organisation des animaux vertébrés surpasse de beaucoup en complication celle de toutes les espèces appartenant aux autres types, et en même temps leurs fonctions acquièrent une incomparable supériorité.

C'est dans cette importante et nombreuse catégorie d'êtres organisés qu'il faut classer l'homme, le plus admirable de tous les êtres vivants par l'harmonieuse perfection de ses organes, et le maître de tous par son intelligence.

Les vertébrés (1) sont facilement reconnaissables à la présence d'un certain nombre de caractères qu'on n'observe point chez les animaux des autres types, et comme l'ensemble de leurs diverses particularités se laisse assez aisément ramener à un plan général unique, susceptible d'être retrouvé dans le corps même de l'homme, l'étude de leurs particularités anatomiques peut être d'un grand secours, si l'on cherche à comprendre les principales dispositions qui caractérisent notre propre espèce. La physio-

(1) Les *animaux vertébrés*, ainsi nommés par Lamarek, ont aussi été appelés *animaux pourvus de sang*, dans la classification d'Aristote et de tous les auteurs anciens; *Ostéozoaires* par de Blainville; *Myélonéurés*, par Ehrenberg; *Hypocotylés*, par Van Beneden, etc.

logie des vertébrés, comparée à celle de l'homme, l'éclaire aussi d'une vive lumière, et les applications économiques dont ces animaux sont susceptibles de leur vivant, aussi bien que les produits sans nombre qu'ils nous fournissent après leur mort, les rendent on ne peut plus utiles; c'est ce qui justifie l'empressement que les naturalistes ont toujours apporté à les bien connaître.

Les animaux vertébrés sont pourvus d'un squelette intérieur, dont les premiers linéaments ont pour axe la corde dorsale, sorte de gaine remplie de cellules particulières, qui s'étend de la base de la tête à l'extrémité caudale, en suivant la ligne occupée plus tard, dans la majorité des animaux de ce type, par la série des corps vertébraux. Habituellement, la corde dorsale est envahie, à une époque plus ou moins précoce, par la substance des cartilages, et bientôt après par celle des os, ce qui donne au squelette proprement dit la consistance solide qui le caractérise, et l'on reconnaît alors que sa charpente est formé de la succession d'un certain nombre de segments ou articles osseux auxquels on peut donner le nom d'*ostéodesmes* (1). Chacun de ces segments a lui-même pour axe ou pour partie centrale l'un des corps vertébraux qui se substituent à la corde dorsale, et il est complété par deux arcs, l'un supérieur, destiné à la protection du système nerveux encéphalo-rachidien; l'autre inférieur, affecté à celle des viscères de la nutrition et de la reproduction.

Les pièces dont se compose la succession des ostéodesmes ou articles osseux des animaux vertébrés, sont différemment composées, suivant les espèces que l'on examine, et surtout suivant les points du corps auxquels elles appartiennent; leur nombre est également variable; mais, ainsi que nous venons de l'indiquer, elles sont toujours divisibles en deux systèmes: celui des pièces supérieures à l'axe rachidien et celui des pièces inférieures à cet axe.

Dans beaucoup de cas une ou deux paires d'appendices, soutenus par des pièces squelettiques, distinctes des ostéodesmes, s'ajoutent aux pièces dures qui servent de charpente au corps, et l'on connaît, en outre, certains vertébrés chez lesquels il existe aussi un squelette cutané ou dermato-squelette (tatous, coffres, syngnathes). Quelques autres éléments osseux dont nous n'avons à nous occuper que pour en rappeler l'existence (phanères sensoriaux, dents, os du cœur ou du pénis) complètent l'ensemble des pièces ossiformes qui caractérisent le type des vertébrés.

(1) Voyez Paul Gervais, *Théorie du squelette humain*. Paris, 1856.

Le système nerveux central des mêmes animaux est formé d'un cerveau et d'une moelle épinière placés l'un et l'autre dans un canal formé par la série des arcs vertébraux supérieurs, et les nerfs qui en partent se divisent en trois sortes. Ceux qui sont appropriés à la sensibilité spéciale n'existent qu'à la tête, siège unique des organes sensoriaux auxquels ils se rendent; ceux de la sensibilité générale sont fournis par les racines médullaires postérieures, et ceux de la locomotilité par les racines médullaires antérieures. Il existe en outre chez les animaux pourvus de vertèbres un système nerveux de la vie organique, dit grand sympathique, lequel résulte d'une double série de ganglions, tantôt séparés entre eux, tantôt coalescents, suivant que le sont eux-mêmes, d'une manière plus ou moins complète, les segments ou zoonites dont ils dépendent. Ces ganglions sont situés dans les arcs infra-vertébraux avec les viscères de la nutrition et de la reproduction aux fonctions végétatives desquels ils président, tandis que le système nerveux supra-vertébral sert uniquement aux fonctions de relation.

Le tube intestinal est toujours complet, mais sa terminaison anale est assez souvent confondue avec les orifices des organes génitaux et urinaires, ce qui donne alors lieu à la présence d'un cloaque ou vestibule commun. Quant à l'orifice antérieur du canal digestif, il communique à la fois avec l'appareil spécial de la respiration et, chez les espèces aériennes, avec l'appareil olfactif qui sert à introduire l'air dans les poumons, ce qui permet à l'orifice buccal de rester fermé pendant un certain temps. Dans la plupart des animaux aériens, il est en même temps en rapport avec l'appareil de la vue et avec celui de l'ouïe, auxquels il fournit des parties accessoires (sac lacrymal et conjonctive; trompe d'Eustache et membrane de la caisse), qui rendent ces appareils plus parfaits.

Le sang des vertébrés circule dans un système de vaisseaux clos, et il y a toujours des vaisseaux capillaires entre les dernières ramifications des artères et le commencement des veines. Il existe aussi des vaisseaux lymphatiques ainsi que des chylières pour ramener au torrent circulatoire les humeurs abandonnées par le sang dans les diverses parties du corps, ou lui apporter les principes réparateurs fournis par la digestion. Quant au sang proprement dit, il est presque toujours rouge, et ce sont les globules disiformes, soit circulaires, soit elliptiques, dont il est chargé qui lui donnent cette couleur. Il est d'un rouge plus vermeil après s'être pourvu d'oxygène dans les poumons et dans les branchies; il est plus noirâtre après avoir servi à la nutrition des parties, et

c'est cette dernière teinte qu'il présente dans le système des veines qui se rendent au cœur droit.

Le cœur, ou le centre d'impulsion du système circulatoire, est formé de deux oreillettes et de deux ventricules, et alors il constitue en réalité deux cœurs adossés l'un à l'autre; ou bien d'une seule oreillette et d'un seul ventricule, et alors il est vraiment simple. Dans ce dernier cas, qui est celui des poissons, le cœur est placé sur le trajet du sang noir ou sang chargé d'acide carbonique; dans le premier cas, un des cœurs composants a les mêmes fonctions (cœur droit), et l'autre (cœur gauche) est sur le trajet du sang qui a subi l'hématose. Chez les reptiles et chez les batraciens, dont l'activité vitale est moins grande que celle des mammifères ou des oiseaux, les deux ventricules, droit et gauche, communiquent plus ou moins largement entre eux, et il y a par conséquent mélange des deux sangs. Il peut exister, principalement chez les vertébrés inférieurs, d'autres organes pulsatils placés sur le parcours du sang (bulbe aortique des poissons et de plusieurs batraciens), et certains de ces animaux en montrent même sur le trajet des vaisseaux lymphatiques (cœurs lymphatiques); comme on peut le constater chez les grenouilles.

Les différentes sécrétions s'opèrent toujours avec activité aussi bien sur les surfaces externes que sur les surfaces profondes, et les glandes ont le caractère général de sacs ou saccules, simples ou conglomérés, mais elles sont rarement tubulaires comme chez les animaux articulés. Le foie est la glande la plus volumineuse de l'économie; il concourt à la transformation des principes ternaires fournis par la digestion et à l'excrétion des principes azotés en surabondance dans l'économie; mais ces derniers sont plus spécialement éliminés, sous la forme d'urée ou d'acide urique, par les reins, et la fonction de l'urination est à la fois complémentaire et antagoniste de celle de la respiration.

L'urée ou l'acide urique, en dissolution dans un liquide aqueux qui leur sert de véhicule et renferme en même temps quelques autres substances dont le nombre ou la nature peuvent varier avec l'alimentation, forment l'urine. Celle-ci est habituellement liquide (chez les mammifères, les tortues et les grenouilles, par exemple), et quelquefois plus ou moins concrétée et comme boueuse (ex. : la plupart des oiseaux); sa consistance peut aller jusqu'à fournir des masses solides dites urolithes, comme c'est le cas pour les crocodiles, les ophidiens et les sauriens.

La peau des animaux vertébrés rappelle sensiblement celle de

l'homme par sa composition anatomique, mais cette ressemblance est souvent masquée par les variations que présentent sa couche épidermique, son derme fibreux et les organes accessoires (cryptes ou phanères) qui se développent à sa surface. Ces organes accessoires se présentent sous la forme de glandes très diverses, de poils, de plumes, d'ongles ou d'écaillés proprement dites.

On distingue rarement à la surface des téguments les traces de la segmentation intérieure due aux vertèbres successives, et c'est dans le squelette lui-même qu'il faut étudier cette segmentation, les ostéodesmes et les articulations des membres y reproduisant des annellations analogues à celle des animaux articulés.

Le corps se divise en tronc et en membres, et le tronc lui-même en tête, thoracogastre et queue. Ces trois parties ne sont pas toujours très distinctes l'une de l'autre, et chez les poissons leur séparation est difficile, quoique la tête offre toujours des caractères propres dus à la présence des organes des sens spéciaux et du cerveau, ainsi qu'à la disposition des parties osseuses qui forment le crâne et les mâchoires.

La peau des vertébrés est presque toujours bien distincte des couches musculaires sous-jacentes, ainsi que des pièces osseuses appartenant au squelette proprement dit ou névro-squelette. Elle a souvent des muscles à elle (muscles peauciers), qui sont indépendants de tous les autres, et dans certaines espèces elle s'endurcit à la manière du squelette et représente une succession d'anneaux osseux, parfois assez distincts qui rappellent, sauf la composition chimique, ceux des animaux articulés. C'est ce que nous avons déjà signalé pour les tatous, qui sont des mammifères, et pour les coiffes ainsi que pour les syngnathes, qui appartiennent à la classe des poissons.

Les deux sens de la vue et de l'ouïe ont leurs organes établis sur un mode qu'on ne retrouve que chez un petit nombre d'autres espèces, et qui ne se voit même chez ces dernières qu'avec un caractère bien marqué d'infériorité.

Les animaux vertébrés ont les mouvements faciles et variés; leur corps est indépendant du sol, et leurs instincts sont remarquables. Les premiers d'entre eux jouissent même d'une véritable intelligence, qui, sans ressembler à celle de l'homme sous tous les rapports, n'en est pas moins incontestable.

Dans toutes les espèces de ce type, les deux sexes sont portés par des individus différents, les uns mâles et les autres femelles, souvent faciles à distinguer les uns des autres par des caractères

extérieurs très apparents. Toutefois les serrans, qui sont des poissons de mer assez voisins des perches, sont à la fois mâles et femelles.

C'est dans la partie postérieure de la cavité abdominale, et, en général assez près de la terminaison des intestins, que sont placés les organes reproducteurs des vertébrés. Ceux des mammifères, des reptiles écailleux et des poissons sélaciens se compliquent de certaines pièces accessoires, en partie extérieures, destinées à faciliter le rapprochement des sexes; et il y a chez les femelles d'un grand nombre d'espèces une partie des organes intérieurs qui est plus particulièrement destinée à recevoir le produit de la conception et à en assurer les premiers développements.

Néanmoins beaucoup d'animaux vertébrés pondent leurs œufs avant que le développement en soit avancé, et souvent avant qu'ils n'aient été fécondés, les rapports entre les parents et leur progéniture étant d'autant moins prolongés que les espèces que l'on examine occupent elles-mêmes un rang moins élevé dans la série générale de ce type. Dans celles de la classe des mammifères ces rapports se continuent après la naissance par la lactation, et ils se continuent parfois après qu'elle a cessé, de manière à constituer de véritables relations sociales, dont l'éducation est le résultat le plus apparent. Mais avant d'arriver à ce degré de perfectionnement, les vertébrés, et plus particulièrement les vertébrés des premiers groupes, subissent diverses transformations successives, qui ne méritent pas moins que celles subies par les insectes le nom de métamorphoses.

Toutes ces différences ne sauraient nous occuper ici sans nous entraîner hors des limites que nous nous sommes imposées; c'est dans les traités de physiologie ou d'embryogénie qu'il faut en chercher le détail. Qu'il nous suffise de rappeler que certains embryons des vertébrés ont, indépendamment de la vésicule ombilicale ou vitelline, qui est toujours insérée à leur face ventrale, une vésicule allantoïde et une amnios, et que c'est la vésicule allantoïde qui devient le placenta chez les mammifères monodelphes. Les vertébrés pourvus d'allantoïde, ou les *allantoïdiens*, sont les *mammifères*, les *oiseaux* et les *reptiles écailleux*; les vertébrés sans allantoïde, ou les *anallantoïdiens*, sont les *batraciens*, que beaucoup d'auteurs rangent à tort dans la classe des reptiles, et les *poissons* de toutes sortes.

CLASSE PREMIÈRE.

MAMMIFÈRES.

La classe qui renferme les animaux les plus parfaits est celle des mammifères, dont les espèces sont si remarquables par la complication de leurs organes et par la supériorité de leurs fonctions. Les vertébrés qu'elle comprend sont les mêmes dont on faisait autrefois deux catégories distinctes sous les noms de *quadrupèdes vivipares* et de *cétacés*. Leur réunion en une classe unique est justifiée par un ensemble de caractères aussi importants que faciles à saisir.

Celui de ces caractères qui leur a valu le nom sous lequel on les désigne maintenant consiste dans la présence de mamelles, organes spéciaux de sécrétion uniquement développés chez les femelles, et qui sécrètent le lait dont celles-ci nourrissent leurs petits pendant un temps plus ou moins long.

Toujours pourvus d'un cerveau plus considérable que celui des autres vertébrés, les mammifères ont aussi des aptitudes plus diverses que ces derniers, et les hémisphères cérébraux, ainsi que l'intelligence, acquièrent même dans certains d'entre eux un développement considérable. C'est surtout ce que l'on remarque dans les espèces qui sont éducatibles telles que nos principaux animaux domestiques. Toutefois des mammifères d'un même ordre, et quelquefois des mammifères d'une même famille, peuvent offrir à cet égard des différences remarquables, et il serait impossible de diviser, comme on a quelquefois proposé de le faire, les animaux de cette classe en deux catégories, suivant qu'ils ont le cerveau pourvu ou au contraire dépourvu de circonvolutions.

Le squelette des mammifères présente plusieurs particularités remarquables dans la conformation de ses éléments osseux. Les os du crâne sont peu nombreux, du moins chez les individus adultes, attendu que plusieurs des pièces qui sont distinctes dans le fœtus ou même pendant le premier âge, se soudent d'assez bonne heure les unes aux autres; l'occipital s'articule avec l'atlas au moyen de deux condyles; la mâchoire inférieure porte par un condyle sur la cavité glénoïde du temporal; cette mâchoire est formée d'une seule pièce osseuse pour chaque côté, etc.

On peut ajouter à ces dispositions ostéologiques, qui sont propres aux mammifères, que ces animaux sont les seuls qui aient

des dents à plusieurs racines. Quant à leurs viscères de la nutrition, ils affectent aussi certaines dispositions qu'on ne retrouve point ailleurs : le parenchyme pulmonaire a une apparence qui lui est propre ; les plèvres sont complètes, et la cavité thoracique, dans laquelle sont logés les poulmons et le cœur, toujours double, est séparée de la cavité abdominale par un diaphragme ; le sang est chaud, et ses globules sont circulaires, sauf dans un petit nombre d'espèces.

Les téguments des mammifères ne sont pas moins caractéristiques : ils sont formés par des phanères de la catégorie de ceux auxquels on donne le nom de *poils* ; ils existent chez toutes les espèces, et le plus souvent sur la presque totalité du corps. Les cétacés eux-mêmes n'en sont pas entièrement dépourvus, et l'on voit sur la plupart d'entre eux, principalement sur la tête et au museau des jeunes sujets, quelques poils épars très faciles à reconnaître. Les tatous, qui ont la peau en partie osseuse, ont aussi des poils : quelques-unes de leurs espèces en sont même abondamment pourvues pendant l'hiver ; enfin les pangolins, quoique presque entièrement recouverts d'écaillés onguiformes, n'en sont pas non plus absolument privés.

Nombre et distribution géographique des mammifères. — On connaît dans la nature actuelle environ 1700 espèces de ces animaux, et pourtant nous n'avons pas encore observé tous ceux qui existent. Chaque année on découvre des cétacés que les naturalistes n'avaient point encore décrits, et il n'y a que très peu de temps qu'on a pu étudier le gorille, qui est cependant le plus gros de tous les singes, et l'un de ceux qui ressemblent le plus à l'homme. Combien de petites espèces de mammifères nous restent à découvrir ; combien d'autres ne nous sont encore qu'incomplètement connues ?

Quoi qu'il en soit de ces nombreux *desiderata* de la science mammalogique, on a pu établir avec précision les données principales de la répartition des animaux mammifères à la surface du globe, soit sur les continents ou sur les principales îles, soit dans les différents bassins maritimes. Buffon avait déjà observé plusieurs de ces grands faits ; ses vues à cet égard ont été étendues et singulièrement élargies depuis qu'il a été possible aux naturalistes de comparer d'une manière plus complète les espèces de l'Afrique ou celles de l'Inde à celles de l'Amérique méridionale, et les unes ainsi que les autres avec celles de l'hémisphère boréal. L'examen des mammifères qui vivent à Madagascar, et plus encore celui de la faune propre aux terres australes, ont aussi permis

d'ajouter des remarques importantes à celles que Buffon avait déjà faites. On les a complétées par un examen comparatif des mammifères propres à chacune des grandes régions du monde actuel avec celles qu'on ne retrouve plus qu'à l'état fossile.

Les mammifères sont de tous les corps organisés les plus compliqués dans leur mode d'organisation, et ceux qui occupent le rang le plus élevé dans la hiérarchie zoologique; ce sont aussi ceux de tous les êtres vivants dont la répartition à la surface de notre planète a été réglée avec le plus de précision et suivant les lois les plus rigoureuses. La dispersion de quelques-uns d'entre eux sur tous les points du globe est le fait de l'homme, et point du tout celui de la nature; elle est postérieure aux grands phénomènes diluviens, ou même tout à fait récente. Les mammifères ainsi rendus cosmopolites sont des mammifères domestiques, tels que le chien, le cheval, le bœuf, etc., ou bien encore parasites, comme les rats et les souris, et, sans l'intervention de l'homme, ils seraient restés cantonnés dans les limites qui leur avaient été imposées à leur origine, car lors de la création chaque continent a reçu les espèces qui lui convenaient le mieux. Ni le cheval, ni le bœuf, ni le mouton, ni la chèvre, n'existaient en Amérique lorsque les Européens s'y sont établis, et les sauvages de la Nouvelle-Hollande n'avaient d'autre animal domestique que le chien.

Les caractères des différentes faunes dont le globe terrestre est peuplé se sont conservés dans les espèces sauvages de chacune des grandes circonscriptions géographiques. La région méditerranéenne, le nord de l'Europe, l'Asie septentrionale et les parties froides de l'Amérique forment, sous le rapport de leurs productions mammalogiques, un ensemble assez uniforme dans lequel on peut néanmoins reconnaître certaines divisions secondaires, caractérisées elles-mêmes par le mélange du fond commun avec certaines espèces particulières. Une faune ayant ainsi ses modifications secondaires occupe l'Afrique depuis la haute Égypte et les pentes méridionales de l'Atlas jusqu'au cap de Bonne-Espérance. L'Inde et ses îles nourrissent d'autres espèces que l'Asie boréale; les parties chaudes de l'Amérique septentrionale diffèrent notablement par leurs mammifères des parties froides ou tempérées du même continent, et la différence avec les populations propres à l'ancien continent est plus grande encore si l'on examine les espèces qui peuplent l'Amérique méridionale; enfin, on remarque en Australie des animaux qui n'ont plus aucune ressemblance avec ceux des autres parties du monde.

Cependant il s'établit par certaines îles de l'Océanie une sorte de mélange de quelques genres australiens avec ceux de la région indienne, et l'on constate que chaque groupe naturel, et souvent chaque espèce, ont une aire d'habitat qui leur est propre. Les centres d'apparition des espèces sont donc plus nombreux qu'on ne le croirait au premier abord; ils sont aussi d'importance très diverse: l'étude des autres classes du règne animal nous fournira de nombreuses preuves à l'appui de cette proposition. Comme on le voit, les questions que soulève l'étude de la géographie zoologique sont aussi délicates qu'intéressantes, et elles ont une grande importance philosophique.

Madagascar nous offre un exemple remarquable des conclusions curieuses auxquelles peut conduire l'observation des différentes faunes. Ses espèces terrestres sont toutes différentes de celles de l'Afrique, et souvent même elles n'appartiennent pas aux mêmes genres. Cette terre, quoique éloignée de quatre-vingts myriamètres seulement de la côte mozambique, n'est donc pas, comme on le disait autrefois une île dépendant du continent africain: c'est un centre à part, peut-être le reste de quelque grand continent dont une portion considérable se sera abîmée sous les eaux de l'Océan indien.

Plusieurs des faunes dont le globe est actuellement peuplé ont été autrefois plus riches en espèces qu'elles ne le sont aujourd'hui. Celle qui s'étend en Europe et dans les régions adjacentes se composait antérieurement d'un nombre plus considérable d'espèces, et elle possédait en particulier des animaux de grande taille (carnivores, proboscidiens, jumentés et ongulés), qui la rendaient aussi riche et aussi variée que le sont maintenant la faune de l'Afrique ou celle de l'Inde. L'Amérique méridionale a possédé aussi ses espèces gigantesques, et il en a été de même pour la Nouvelle-Hollande, qui nourrissait pendant l'époque pleistocène des marsupiaux aussi grands que les édentés gigantesques de l'Amérique ou que les grands pachydermes existant alors dans l'hémisphère arctique.

Antérieurement à ces populations, dont quelques-unes ont déjà subi tant de pertes, d'autres faunes s'étaient succédé sur le globe, et celles qui ont vécu pendant la période tertiaire ont été plus particulièrement riches en animaux mammifères. On compte en Europe six de ces faunes successives dont l'apparition a précédé celle de l'homme et des mammifères actuels ou diluviens (1). Au con-

(1) Voyez Paul Gervais, *Zoologie et paléontologie françaises*. In-4, 1848 à 1852.

traire, on ne connaît qu'un très petit nombre d'animaux de la même classe dans les faunes qui ont vécu pendant la période secondaire (1), et l'on n'en a encore signalé aucun dans les dépôts de la période primaire ou de transition.

Classification des mammifères. — Beaucoup d'auteurs se sont occupés de la classification des mammifères. Dans l'antiquité, Aristote en a jeté les premiers fondements; Albert le Grand, au moyen âge, s'en est préoccupé à son tour; elle a fait des progrès sérieux au dix-septième siècle par les travaux de Ray, et, au dix-huitième, Linné l'a perfectionnée à diverses reprises, en même temps que Brisson et surtout Buffon et Daubenton ajoutaient de nombreuses et importantes observations à celles que la science possédait déjà relativement aux animaux dont elle s'occupe. Bientôt après, les recherches ou les essais de Storr, de Pallas, de Blumenbach, de Vieq d'Azyr, de P. Camper, et les travaux d'E. Geoffroy Saint-Hilaire, de Georges et Frédéric Cuvier, de Blainville, ainsi que ceux de plusieurs naturalistes contemporains, ont fait de la mammalogie l'une des branches les plus perfectionnées de toute la zoologie. Nous avons donné ailleurs (2) un résumé des progrès principaux dont la science est redevable aux naturalistes de toutes les nations qui se sont adonnés à l'étude des animaux mammifères, et nous ne saurions, sans sortir des limites du présent ouvrage, chercher à les rappeler en ce moment. Qu'il nous suffise de dire que les classifications qui ont eu le plus de crédit sont celles de Linné, de G. Cuvier et de Blainville; ce sont les seules dont nous parlerons.

Linné a distingué sept ordres parmi ses *Mammalia*, ou animaux mammifères: 1° les *Primates*, répondant aux himanes et aux quadrumanes des mammalogistes plus récents; 2° les *Bruta*, association fautive des édentés aux rhinocéros, aux éléphants, au morse

(1) Ce sont: 1° le *Spalacotherium Brodiei* et le genre *Plagiaulacodon*, de l'âge de Purbeck (Angleterre), étage crétacé; 2° le *Thylacotherium Broderipii*, les *Amphitherium Bucklandi* et *Prevostii*, ainsi que le *Stereognathus*, de l'oolith moyenne de Stonesfield (Angleterre), terrain jurassique; 3° le *Microlestes antiquus*, des brèches triasiques du Wurtemberg.

Tous ces mammifères sont de petite taille et assez comparables à certains de nos insectivores modernes, quoique paraissant leur être inférieurs en organisation, autant qu'il leur sont antérieurs chronologiquement. Le *Stereognathus* a paru se rattacher à la série des Bisulques omnivores. Quant au *Microlestes*, il est trop incomplètement connu pour qu'on puisse rien en dire sous le rapport zoologique.

(2) Paul Gervais, *Hist. nat. des mammifères*.

et aux sirénides; 3° les *Feræ*, ou carnivores, comprenant aussi les insectivores et les marsupiaux, dont on ne connaissait à cette époque qu'un fort petit nombre d'espèces, toutes réunies dans un même genre sous le nom de *Didelphis*; 4° les *Glires* ou rongeurs; 5° les *Pecora* ou ruminants; 6° les *Belluæ* ou la plus grande partie des pachydermes tels qu'ils ont été définis par les classificateurs plus récents; 7° les *Cete* ou cétacés.

Les neuf ordres admis par G. Cuvier sont ceux des *Bimanes*, *Quadrumanes*, *Carnassiers* (divisés en *Chéiroptères*, *Insectivores* et *Carnivores*), *Marsupiaux* (ancien genre *Didelphis*), *Rongeurs*, *Édentés*, *Pachydermes* (divisés en *Proboscidiens*, *Pachydermes ordinaires* et *Solipèdes*), *Ruminants* et *Cétacés* (divisés en *Cétacés herbivores* et *souffleurs*).

De Blainville a établi trois sous-classes de mammifères, et il a considéré que la première mérite seule, à cause de l'importance des caractères qui en distinguent les principaux groupes, d'être partagée en ordres.

Cette première sous-classe est celle des *Mammifères placentaires*, nommés *Monodelphes* par cet auteur. Elle comprend six ordres ou degrés d'organisation bien distincts: 1° *Quadrumanes*; 2° *Carnassiers*; 3° *Édentés* (divisés en: terrestres ou *Édentés proprement dits*, et aquatiques ou *Cétacés*); 4° *Rongeurs*; 5° *Gravigrades* (les *Éléphants* en sont les représentants terrestres, et les *Cétacés herbivores* les représentants aquatiques); 6° *Ongulogrades*, (ou les *Pachydermes ordinaires*, les *Solipèdes* et les *Ruminants*).

La deuxième sous-classe est celle des *Marsupiaux* ou *Didelphes*, dont la gestation utérine fort courte est complétée par une gestation mammaire dite marsupiale.

La troisième sous-classe, celle des *Monotrèmes* ou *Ornithodelphes*, ne renferme que les deux genres *Ornithorhynque* et *Échidné*, qui sont si inférieurs aux autres mammifères par l'ensemble de leur organisation, qu'on a quelquefois proposé d'en faire un groupe parmi les ovipares. Cuvier les réunit cependant aux Édentés.

Chacune des trois classifications que nous venons d'exposer nous donne l'état de la science à l'époque de sa publication, et elle en marque, à beaucoup d'égards, les derniers progrès. Sans prétendre résumer toutes les acquisitions que la mammalogie a faites récemment, nous avons cherché à en indiquer les nouvelles tendances dans la disposition méthodique formulée par le tableau suivant.

Dans ce nouvel essai il est tenu compte de certains caractères auxquels on ne recourait pas autrefois, et la comparaison des

mammifères vivants avec les fossiles y a été prise en considération. Les ordres y sont plus nombreux que dans les classifications précédentes, mais aussi chacun d'eux y est peut-être plus naturel et plus nettement circonscrit. Nous avons cherché à les limiter comme le sont les grandes familles naturelles dans les ouvrages de botanique.

MAMMIFÈRES	dont les fœtus sont pourvus d'un placenta (<i>Monodelphes</i> ou <i>Placentaires</i> .)	Membres appropriés à la locomotion terrestre (<i>Géothériens</i>); dents de deux sortes au moins ou <i>hétérodontes</i> .	Placenta discoïde : <i>Discoplacentaires</i> .	Placenta zonaire : <i>Zonoplacentaires</i> .	Placenta dilaté ou entylédonaire : <i>Polyplacentaires</i> .	PRIMATES.	{ <i>Simiadés</i> ou singes de l'ancien et du nouveau continent. <i>Lémuridés</i> , etc.						
						CHEIROPTÈRES.							
						RONGEURS. INSECTIVORES.							
						CARNIVORES.							
						PROBOSCIENS. TOXODONTES. JUMENTÉS.		(Groupe éteint.)					
						BISULQUES.			{ <i>Ruminants</i> . <i>Porcins</i> .				
dont les fœtus manquent de placenta (<i>Inplacentaires</i> .)	Membres appropriés à la locomotion aquatique (<i>Thalassothériens</i>); dents de plusieurs sortes ou d'une seule sorte.	Membres appropriés à la locomotion terrestre; dents d'une seule sorte ou nulles (<i>homodontes</i>)	PHOQUES. SIBÉNIDES. CÉTACÉS.	ZEUGLODONTES.	ÉDENTÉS.	PHASCOLOMES. SYNDACTYLES. DASYURES. MYRMÉCOBES. SABIGUES.	{ Groupe éteint, incomplètement connu. <i>Tardigrades</i> . <i>Mégathères</i> . <i>Myrmécophages</i> . <i>Oryctéropes</i> . <i>Dasyodes</i> ou <i>Talons</i> . <i>Manides</i> ou <i>Pangolins</i> .						
								Gestation imparfaite, complétée par une gestation mammaire; animaux géothériens et hétérodontes : (<i>Marsupiaux</i> ou <i>Didelphes</i>).	Gestation s'opérant entièrement dans l'oviducte (<i>Monotrèmes</i> ou <i>Ornithodelphes</i>).	ANIMAUX AUSTRALIENS.			
											ANIM. AMÉRICAINS.		
												ANIM. AUSTRALIENS.	
													ORNITHORHYNQUES

CHAPITRE PREMIER.

DE L'HOMME CONSIDÉRÉ AU POINT DE VUE ZOOLOGIQUE.

Avant de commencer l'énumération des principaux groupes de mammifères inscrits dans le tableau qui précède, et de parler des produits que chacun d'eux fournit à la médecine, à l'économie domestique ou à l'industrie, nous croyons utile de rappeler en quelques mots les traits principaux de l'histoire de l'homme envisagée au point de vue de la zoologie.

L'homme emprunte son organisation à la classe des mammifères, et par le plus grand nombre de ses caractères il se rapproche singulièrement de la famille des simiadés, c'est-à-dire des singes. Il a plus particulièrement des rapports avec ceux de ces animaux qui vivent dans l'ancien monde, c'est-à-dire avec les Pithécins et certaines espèces appartenant au groupe de ces derniers ont même tant d'analogie avec lui dans leur extérieur et dans leur disposition anatomique, qu'on leur a donné la dénomination d'*anthropomorphes*, signifiant à forme humaine, pour exprimer cette analogie. Tels sont l'orang-outang des îles de Sumatra et de Bornéo, le chimpanzé et le gorille de Guinée, ainsi que les gibbons, dont les différentes espèces vivent sur le continent de l'Inde ou dans les îles qui s'en rapprochent. Linné réunissait même ces différents animaux dans un genre unique avec l'homme (genre *Homo*, Linné).

Nous n'avons pas besoin de dire ici que ce mode de classification est maintenant abandonné, et que le genre humain a été débarrassé de ces espèces qui, tout en s'en rapprochant par la formule dentaire (1), par la forme aplatie du sternum, par l'absence de queue et par le manque de callosités (2), n'en sont pas moins des singes véritables, c'est-à-dire des animaux assez différents de l'homme, même par leurs caractères zoologiques, pour qu'on ne les associe pas à lui comme étant ses congénères. Et nous ne parlons point ici, bien entendu, des caractères moraux qui font de l'homme un être si différent de tous les autres. Par ces derniers caractères, il est tellement au-dessus du reste des animaux, que l'on a pu dire que, s'il se rattache au même règne par son organisme, il tient de la divinité par la supériorité de son intelligence.

Les aptitudes si spéciales et si remarquables qui distinguent le genre humain à l'égard des autres genres d'animaux; son existence possible sous tous les climats, quelque diversité que présentent ces derniers; l'esprit de sociabilité qui préside à ses relations de chaque jour; la perfectibilité dont il est susceptible et dont l'éducation assure les progrès; son action sur le reste de la nature, qu'il sait faire travailler à son profit en conquérant les forces physiques auxquelles elle est assujettie; les ressources qu'il s'est ménagées par la culture d'un grand nombre d'espèces, soit animales, soit végétales; la multiplicité de ses industries, auxquelles tous les

(1) La formule dentaire est la même chez l'homme et chez les singes Pithécins : 32 dents chez l'adulte, savoir : $\frac{2}{2}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines et $\frac{2}{2}$ molaires de chaque côté, et 20 dents de lait : $\frac{2}{2}$ incisives, $\frac{1}{2}$ canine et $\frac{2}{2}$ molaires de chaque côté.

(2) Les gibbons ont cependant des callosités.

corps terrestres peuvent servir d'instrument ou de matière première, sont autant de signes distinctifs qui révèlent la supériorité de l'homme, en même temps qu'ils lui permettent l'exercice de plus en plus libre des qualités morales dont il est doué; ils donnent à sa puissance sur le globe une étendue que la faiblesse de son organisation semblait d'abord lui interdire.

Maître de la création actuelle ou en lutte avec quelques-uns des êtres qui la composent avec lui, l'homme agit sur un grand nombre de ces êtres par la chasse, par la pêche et par l'économie rurale. S'il repousse et s'il détruit sans pitié ceux qui sont nuisibles à ses sociétés; s'il réussit à multiplier, pour ainsi dire, à sa volonté ceux qu'il s'est appropriés par la domestication; d'autre part il recherche les moyens de maintenir dans une proportion numérique en rapport avec ses besoins et dans des conditions favorables d'exploitation les espèces libres, soit terrestres, soit fluviatiles ou marines, dont il tire partie pour son alimentation ou son industrie. La zoologie et la botanique, ainsi que toutes les notions même vulgaires qui se rattachent à l'une ou à l'autre de ces deux sciences, l'éclairent et le guident dans ces différents cas, et il réussit d'autant mieux dans ses entreprises ou dans ses essais qu'il tient davantage compte du naturel et des aptitudes physiologiques des espèces qui l'intéressent. Aussi la connaissance des animaux et des végétaux qui vivent dans chacune des contrées habitées constamment ou fréquentées accidentellement par le genre humain a-t-elle un attrait réel pour l'homme civilisé, et leur étude est inséparable de celle de l'homme lui-même. Notre espèce réagit autant sur la nature que la nature agit sur elle, et, sous ce rapport, comme sous tant d'autres, les études ethnographiques, ainsi que celles qui sont le plus spécialement du ressort de la zoologie, se prêtent un mutuel secours, et s'éclairent aux mêmes sources. Les données auxquelles ces études arrivent sont également du domaine de l'histoire et de celui de l'histoire naturelle, lorsqu'elles ont trait aux motifs qui règlent les rapports commerciaux des peuples, à ceux de leurs migrations ou de leurs envahissements successifs, aux produits et aux richesses qu'ils échangent pacifiquement entre eux, à ceux qu'ils se disputent ou qu'ils s'imposent les armes à la main, ou bien encore aux qualités physiques et morales que les nations tiennent des conditions dans lesquelles la nature a placé chacune d'elles. L'archéologie et la paléontologie se confondent avec l'anthropologie, lorsque, remontant la série des âges, nous cherchons à connaître quelles sont les premières

races d'hommes qui ont habité notre sol (1); quelles modifications leur ont imprimées les conquêtes successives des peuples voisins; à quelles populations animales déjà éteintes les premiers habitants des Gaules, ou ceux des autres pays, ont succédé; à quelles espèces, soit féroces, soit simplement sauvages, vivant aux temps héroïques, ces premiers des humains ont disputé le territoire que les nations civilisées cultivent aujourd'hui.

Parmi les caractères physiques qui distinguent plus particulièrement notre espèce d'avec les animaux qui s'en rapprochent le plus par leur structure, les plus importants sont tirés de sa station naturellement et complètement verticale; de la position de sa tête, si avantageusement équilibrée au-dessus du tronc, malgré la grosseur presque disproportionnée de l'encéphale; de l'expression toute particulière de son visage; de la différence considérable qui existe entre ses membres supérieurs, restés libres pour la préhension ou la mimique, et ses membres inférieurs, qui servent essentiellement à la marche.

En associant dans un même genre l'homme et les principaux singes, les naturalistes linnéens avaient donc fait trop bon marché de toutes les particularités physiques qui font de l'homme un type générique si distinct parmi les mammifères primates. L'extension plus grande que l'on accordait du temps de Linné aux divisions de cette valeur ne pouvait justifier une semblable association, et l'on doit s'étonner de l'avoir vu reproduire par quelques auteurs du dix-neuvième siècle.

Peu de temps après Linné, Blumenbach, modifiant l'un des premiers la classification suivie par le célèbre auteur du *Systema naturee*, proposa non-seulement de séparer génériquement l'homme d'avec les singes, mais aussi de le retirer de l'ordre qui renfermait ces derniers, et dans lequel le naturaliste suédois plaçait avec eux les lémuridés et les chéiroptères. Blumenbach fut ainsi conduit à admettre, sous le nom de *Bimanes*, un nouvel ordre de mammifères destinés à recevoir le seul genre *Homo*, et l'espèce unique qu'il y classa fut l'*Homo sapiens* de Linné, c'est-à-dire le véritable homme.

Cet ordre nouveau tira son nom de la particularité, qui est en effet spéciale à l'homme, d'avoir les membres supérieurs disposés en mains, c'est-à-dire préhensiles et à pouce opposable aux autres

(1) Voyez pour les vertébrés fossiles qu'on a observés en France: Paul Gervais, *Zoologie et Paléontologie françaises*.

doigts, et les membres inférieurs en forme de pieds plantigrades, mais il faut remarquer que, relativement à la valeur du caractère sur lequel elle repose, cette distinction ordinaire n'en est pas moins exagérée, puisqu'elle lui accorde plus d'importance qu'il n'en a réellement. On sait, en effet, que certains genres appartenant aux Quadrumanes diffèrent les uns des autres par des différences que l'on peut considérer comme bien plus considérables que celle-là. Ainsi il y a des animaux de cette dernière catégorie qui manquent de pouce aux membres supérieurs, et d'autres chez lesquels ce doigt n'est pas opposable, ce qui n'empêche pas de les ranger parmi les Quadrumanes; les Galéopithèques, par lesquels on termine habituellement la même série, n'ont à leur tour aucune des extrémités sous la forme de véritable main.

C'est dans la masse du cerveau de l'Homme, ou mieux encore dans la disposition toute particulière de ses hémisphères, et non dans la forme de ses membres, que l'on aurait dû chercher le caractère principal par lequel il se distingue des autres Mammifères, même de ceux qui semblent se rapprocher le plus de lui; mais ce caractère n'a pas paru suffisant à tous les naturalistes pour justifier l'admission d'un ordre distinct, et comme l'organisation de l'Homme a, sous presque tous les autres rapports, une incontestable analogie avec celle des premiers Singes, beaucoup d'auteurs sont revenus à l'ordre des Primates de Linné. Ils y classent donc les Bimanes aussi bien que les Quadrumanes, ce qui fait mieux ressortir les rapports de structure qui les rattachent les uns aux autres.

Si fondée qu'elle paraisse au point de vue de l'organographie, cette opinion n'a cependant pas été partagée par tous les savants.

A certains égards, les Singes anthropomorphes diffèrent moins entre eux qu'ils ne s'éloignent de l'Homme, tout en ayant en rudiment quelques-uns des caractères qui acquièrent chez lui un si complet développement. D'autre part, l'intelligence humaine est tellement supérieure à celle des autres Mammifères, même à celle des plus parfaits, qu'elle semble devoir faire classer l'Homme dans un groupe à part, ou même tout à fait en dehors du règne animal. En outre si, à défaut d'une comparaison plus complète, on met les unes à côté des autres les charpentes osseuses d'un Homme et celles d'un Orang, d'un Chimpanzé et d'un Gorille, ou simplement leurs têtes respectives, on reconnaît immédiatement dans la dépouille de l'Homme des indices de l'incomparable supériorité

qui le caractérise de son vivant, et l'on voit que, tout en s'en rapprochant à beaucoup d'égards, les animaux qu'on a classés à côté de lui ont déjà tous les caractères de la bestialité, et qu'il n'y a pas de place dans leur boîte crânienne pour le cerveau si parfait et si complet qui sert de *substratum* aux facultés mentales de notre espèce. Mais ce sont là encore des différences relatives plutôt que des différences absolues, et, si l'on peut dire avec Fénelon : « Ce dedans de l'Homme, qui est tout ensemble si hideux et si admirable, est précisément comme il doit être pour montrer une boue travaillée de main divine, » il faut ajouter qu'en formant le corps des animaux, l'Auteur de toutes choses n'a pas fait preuve d'une moindre puissance, et qu'en employant des modèles analogues dans la création de l'Homme et des premiers Mammifères, ce n'est que par de simples modifications dans les détails, ou par des inégalités dans le développement des organes, qu'il a obtenu des résultats si différents.

Le classement de l'Homme avec les autres animaux est donc nécessaire au point de vue de la biologie; au contraire, il n'a pas de raison d'être, si l'on n'envisage notre espèce que sous le rapport moral. Cette remarque a été faite depuis longtemps.

Galien définissait l'Homme un animal divin (*ζῷον θεϊόν*); c'est aussi pour exprimer ce double caractère de la nature humaine que Pascal et d'autres ont dit : « L'Homme n'est ni un ange, ni une bête; il tient de tous les deux. » Mais, nous l'avons déjà dit, ce n'est que de l'Homme physique, c'est-à-dire de l'Homme animal, que s'occupe l'anatomiste; et dans ces conditions éloigner l'Homme du reste des animaux pour ne voir que ses qualités morales ou les particularités anatomiques, d'une valeur toujours secondaire, par lesquelles il diffère des premières espèces animales, c'est s'exposer à méconnaître ce que sa nature a de plus accessible à nos moyens d'analyse.

En outre, on justifierait par là les prétentions des personnes qui nient les ressemblances organiques de l'Homme avec les espèces supérieures du type des animaux vertébrés, ou qui contestent la légitimité des conclusions que les naturalistes modernes ont tirées de leur examen simultané. On créerait en même temps un danger réel pour la médecine, puisqu'on la forcerait à rejeter d'un même coup toutes les données que l'étude attentive des animaux a fournies à l'anatomie et à la physiologie humaines aussi bien qu'à la pathologie.

Établir, pour y placer l'Homme, un règne à part dans les classifications naturelles, ce serait donc méconnaître les remarquables décou-

vertes par lesquelles Buffon, G. Cuvier, È. Geoffroy ou de Blainville, et avant eux les anatomistes ou les philosophes de tous les temps, ont démontré les rapports intimes qui rattachent la notion anatomique de l'Homme et la théorie de ses fonctions à celles des animaux supérieurs, et permettent d'éclairer l'étude de notre espèce par celle du règne animal.

En continuant à observer le genre *Homo* conformément aux principes de la zoologie, on pourra non-seulement arriver à une connaissance plus précise de ses caractères principaux, mais encore classer avec plus de certitude les nombreuses populations entre lesquelles se partage le chiffre de 775 000 000 auquel on évalue la totalité des individus humains qui peuplent le globe. Déjà les caractères soit physiques, soit moraux, qui distinguent les principales nations ont été appréciés avec plus de justesse, et ces nations elles-mêmes, aussi bien que les différents rameaux auxquels elles appartiennent, ont pu être classées avec précision, et leurs rapports de filiation ont été mieux compris. On trouvera dans les ouvrages spécialement consacrés à l'ethnographie tous les développements relatifs à cette branche importante de l'histoire de l'homme (1).

Buffon, Linné, Blumenbach, G. Cuvier, de Blainville et la plupart des grands naturalistes ont établi qu'il n'y a qu'une seule espèce dans le genre humain. Ils se fondent principalement, ainsi qu'on le fait pour les autres groupes des êtres organisés, sur la possibilité d'une fécondité continue entre les individus des différentes races. On ne s'étonnera point que les ethnographes n'aient pas toujours été d'accord sur cette grave question de l'unité de l'espèce humaine, si l'on se rappelle avec quelle incertitude certains naturalistes procèdent souvent dans les questions de spécification, alors même qu'il s'agit des animaux dont l'étude offre le moins de difficultés. Ainsi l'on voit des naturalistes donner à l'espèce une

(1) Voyez, indépendamment des mémoires et articles spéciaux publiés par un grand nombre d'auteurs en renom ou de voyageurs : Buffon, *De l'Homme*, dans son *Hist. nat. gén. et part.* — Blumenbach, *De generis humani*, etc. — Lacépède, *Histoire naturelle de l'Homme*. — Walckenaer, *Essai sur l'histoire de l'espèce humaine*. — Virey, *Hist. nat. du genre humain*. — Bory de Saint-Vincent, *Hist. nat. de l'Homme*. — A. Desmoulins, *Histoire des races humaines*. — Prichard, *Hist. nat. de l'Homme*, trad. de M. Roulin. — D'Omalus d'Halloy, *Éléments d'ethnographie*. — Maupied, *Prodrome d'ethnographie*. — Hollard, *De l'Homme et des races humaines*, et, dans beaucoup de traités généraux de zoologie, les chapitres relatifs au même sujet.

étendue presque aussi grande que celle du genre proprement dit, tandis que d'autres multiplient d'une manière véritablement exagérée le nombre des espèces qu'ils admettent comme distinctes, qu'il s'agisse des animaux supérieurs ou de ceux qui s'éloignent davantage de nous. Sans sortir de la classe des Mammifères, on trouvera de nombreux exemples de ces espèces purement nominales dans les différentes familles des Singes, des Makis, etc.

Nous le dirons donc sans crainte d'être contredits, les naturalistes ne possèdent pas encore le véritable critérium de l'espèce, et si les notions théoriques dont la science s'est enrichie sous ce rapport ont une importance incontestable, elles sont souvent d'une application fort difficile dans la pratique, et il serait peut-être déplacé de demander à l'ethnographie une précision dont la zoologie véritable est encore si éloignée dans bien des cas.

Les résultats auxquels cette science est parvenue par ses intéressantes recherches n'en sont pas moins dignes d'attention. Elle a permis d'ajouter aux caractères moraux que l'on tire de la comparaison des langues ou de celle des religions, ainsi que des rapports sociaux des peuples, les caractères appelés physiques ou naturels, par lesquels ces peuples se distinguent les uns des autres, et qui sont différents selon les contrées ou les origines des nations. Dans ce but, elle note quelle est l'apparence générale du corps; quelles sont les particularités de la tête osseuse et celles de certaines autres parties du squelette; ce qu'il y a de distinctif dans les traits du visage; les différences que présente la coloration; celles du système pileux, etc.

Les questions que soulève cette branche importante de nos connaissances scientifiques sont donc aussi intéressantes que variées; mais de nombreuses difficultés en entravent encore la marche. C'est ce que l'on ne tarde pas à reconnaître, si l'on cherche à établir définitivement, suivant les principes de la classification méthodique, la série naturelle des différentes sortes d'Hommes, telles que l'histoire nous les montre ou comme nous les observons à la surface du globe, à la suite des modifications que le temps, les progrès de la civilisation, les mélanges occasionnés par les conquêtes et d'autres causes encore leur ont fait subir.

Quoi qu'il en soit, on peut admettre trois groupes principaux de populations humaines :

1^o Celui des PEUPLES DE COULEUR BLANCHE OU BRUNE, souvent réunis dans les ouvrages d'ethnographie sous le nom de *race caucasique*,

parce qu'on a cru longtemps qu'ils descendaient tous du Caucase ou des régions environnantes. Ils se partagent en six rameaux que l'on désigne par les noms d'*européen*, de *scythique*, d'*araméen*, de *persique*, d'*hindou* et d'*abyssin*. Les deux derniers comprennent des Hommes dont la nuance est déjà très foncée, ce qui les a fait quelquefois classer dans une race à part sous le nom de *race brune*. Dans ce cas, on leur associe habituellement les *Malais*.

2° Celui des PEUPLES JAUNES, qui répondent à la *race mongolique* de beaucoup d'auteurs. Il comprend les *rameaux mongol*, *hyperboréen*, *sinique*, *malais* et *américain*.

Les Américains, qui se sous-divisent en septentrionaux et méridionaux, forment une race à part dans quelques classifications, sous le nom de *race rouge*. Le *rameau hottentot* et le *rameau boschisman*, l'un et l'autre propres à l'Afrique australe, se rapprochent, à certains égards, des Hommes jaunes par leurs couleurs, mais ils ont aussi des rapports d'organisation avec les Nègres, auxquels ils sont même inférieurs à plusieurs égards. Ce sont les plus petits et les plus dégradés de tous les Hommes.

3° LES PEUPLES DE COULEUR NOIRE. Les uns sont Africains : *rameau cafre* et *rameau nègre* ; les autres sont Polynésiens ou Australiens : *rameau papou*, habitant les Fidji, la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides, les îles Salomon et une partie de la Nouvelle-Guinée ; *rameau andanèse*, habitant les îles d'Andaman, l'Indo-Chine, Luçon, la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Hollande et Van-Diemen.

Pour terminer ce qui est relatif au genre humain, il nous reste à dire quelques mots au sujet de son *ancienneté sur le globe*.

Il paraît bien démontré, par tous les faits maintenant connus, que l'époque de la création de l'Homme est récente, géologiquement parlant. Plusieurs populations d'êtres organisés, fort différentes les unes des autres par l'ensemble des diverses espèces, soit animales, soit végétales, qui les ont composées, avaient vécu pendant les premières périodes de la vie du globe avant que le genre humain, ainsi que les animaux et les végétaux aujourd'hui existants, n'eussent apparu sur la terre. Les êtres organisés actuels n'ont donc pas été contemporains de ceux que l'on trouve enfouis dans les terrains de la période dite tertiaire, et ils sont plus différents encore de ceux qui ont peuplé le globe terrestre pendant les périodes secondaire et paléozoïque. Notre espèce est plus particulièrement dans ce cas. Les débris humains que l'on trouve enfouis dans les couches régulières du sol, ne se rencontrent que dans des couches récentes, et il n'y en a pas même dans les terrains

tertiaires ; par conséquent leur ancienneté est bien moindre que celle de la plupart des autres débris organiques généralement appelés *fossiles*, dont les terrains de sédiments sont remplis en tant de lieux.

Quelques-uns de ces ossements humains que l'on regarde comme fossiles, paraissent même avoir été ensevelis en même temps que ceux de certains animaux d'espèces éteintes qui caractérisent les premiers sédiments de la période actuelle ; du moins les trouve-t-on enfouis dans les mêmes couches qu'eux, plus particulièrement dans les cavernes ; et, dans certains cas, rien ne permet d'assurer qu'ils y aient été déposés à une date plus récente.

S'il en était réellement ainsi, on devrait reconnaître que, tout en étant postérieur à l'époque dite tertiaire supérieure, l'Homme a vécu en Europe alors que les grands ours (*Ursus spelæus* et *arctoides*), les hyènes (*Hyaena spelæa*, *intermedia* et *prisca*), les grands félis (*Felis spelæa*), les éléphants (*Elephas primigenius*), le rhinocéros à narines cloisonnées (*Rhinoceros tichorinus*) et d'autres animaux non moins remarquables, dont la race a été ancantie, abondaient dans nos contrées. Si les gisements humains qu'on a signalés en Amérique sont authentiques, l'Homme y aurait été contemporain des Mastodontes et des grands Édentés dont on recueille si abondamment les débris dans cette partie du monde. Toutefois la présence des ossements humains dans les assises diluviennes qui sont situées en dehors des cavernes, est encore très contestable ; et, si l'on devait faire quelque objection à l'opinion que nous exposons ici sur l'époque à laquelle appartiennent les fossiles humains et ceux des animaux domestiques trouvés dans les cavernes dites à ossements, ce serait d'en reporter l'enfouissement à une date encore trop éloignée, puisqu'on n'a pas démontré que notre espèce avait été réellement contemporaine des grands animaux éteints qui viennent d'être énumérés.

CHAPITRE II.

DES MAMMIFÈRES TERRESTRES QUI ONT, COMME L'HOMME, LE DÉVELOPPEMENT
PLACENTAIRE ET LES DENTS DE PLUSIEURS SORTES.

C'est à cette grande et importante division des Mammifères qu'appartiennent les *Primates*, ou quadrumanes ; les *Chéiroptères* ou

chauves-souris; les *Rongeurs*; les *Insectivores*; les *Carnivores*; les *Proboscidiens*; les *Jumentés* et les *Bisulques*: en tout huit ordres, dont les placentas sont établis d'après quatre modes différents, ainsi que nous l'avons indiqué par le tableau de la page 13.

Ordre des Primates.

Les Primates, fréquemment appelés *Quadrumanes* lorsqu'on n'y rapporte que les Singes et les Lémuridés, forment un ordre important de Mammifères, tous plus ou moins rapprochés de l'homme par les principales particularités de leur organisation, et qui ont, comme lui, le placenta de forme discoïde. Ce sont des animaux onguiculés; à pouces généralement opposables, principalement ceux des membres postérieurs; pourvus de trois sortes de dents; ayant le pénis libre, et dont les testicules descendent dans un scrotum. Leurs mamelles ne sont le plus habituellement qu'au nombre de deux, et elles sont placées sur la poitrine; leur régime est en général frugivore, quelquefois notablement insectivore; leur intelligence est souvent très vive, et le cerveau de la plupart d'entre eux montre des circonvolutions plus ou moins profondes; il est établi sur un type analogue à celui de l'homme, mais avec une conformation toujours bien inférieure à celle que présente le nôtre.

Les allures des Primates, et plus particulièrement celles des premiers de ces animaux, rappellent d'une manière assez évidente celles de notre espèce, et leur mimique semble être une reproduction de nos principaux actes. Toutefois les derniers genres de l'ordre (Makis, etc.) sont déjà très différents des premiers sous ce rapport, et leur organisation présente des signes d'infériorité qui doivent les faire considérer comme tout à fait dégradés, si on les compare à ceux des groupes supérieurs. C'est ce que l'on voit même dans la famille des Singes, qui a pour dernier terme les *Ouistitis*, petites espèces à corps sciuriforme, à pouces antérieurs non opposables et à cerveau complètement lisse.

Il y a deux familles principales de Primates ou quadrumanes: les *Simioidés*, ou les Singes, et les *Lémuridés*, comprenant les Makis, ainsi que d'autres animaux qui s'en rapprochent notablement. C'est aussi parmi les Primates que l'on range les deux petites familles des *Chéiromydes* (genre Chéiromys) et des *Galéopithécidés* (genre Galéopithèque), dont la première ne renferme qu'une seule espèce propre à l'île de Madagascar, et dont la seconde fournit aux îles de l'Inde trois ou quatre espèces peu différentes entre elles.

Les Galéopithèques sont remarquables par les membranes aliformes qui s'étendent entre leurs membres, par leurs incisives inférieures pectinées et par leurs pouces non opposables.

Le Chéiromys ressemble aux Rougeurs, en ce qu'il n'a que deux sortes de dents disposées comme celles de ces animaux. Ses deux mamelles sont abdominales.

Nous nous étendrons un peu plus longuement au sujet des deux familles des Singes et des Lémuridés, qui prennent rang immédiatement après l'homme dans la sériation zoologique, et par conséquent avant les Chéiromys et les Galéopithèques dont nous ne parlons ici que pour mémoire.

FAMILLE DES SIMIADÉS. — Les Singes, ou Primates de la famille des Simiadés, ont le corps sensiblement anthropomorphe, surtout dans les premières espèces, la tête presque arrondie, les yeux rapprochés, le nez écrasé, les oreilles courtes, les pouces, principalement ceux de derrière, facilement opposables aux autres doigts et les dents incisives, au nombre de quatre, en deux paires à chaque mâchoire, comme celles de l'homme.

Ils constituent deux tribus bien distinctes : les *Pithécins* et les *Cébins*, dont l'une comprend les Singes de l'ancien continent et l'autre ceux du nouveau.

I. Les PITHÉCINS ou *Singes de l'ancien continent* ont la formule dentaire de l'homme (32 dents pour la dentition adulte : $\frac{2}{3}$ incisives, $\frac{1}{4}$ canines et $\frac{5}{2}$ molaires de chaque côté, et 20 dents pour la dentition de lait : $\frac{2}{2}$ incisives, $\frac{1}{4}$ canines et $\frac{2}{2}$ molaires de chaque côté). Leurs narines sont comme celles de l'homme, séparées par une cloison étroite, et la surface terminale de leur nez n'est point en museau, c'est-à-dire muqueuse, comme celle de beaucoup d'autres mammifères ; leur queue n'est pas préhensile, et souvent même elle est si courte, qu'elle ne forme, comme celle de l'homme, qu'un coccyx sous-cutané ; la plupart ont les tubérosités ischiatiques élargies et garnies de callosités cornées ; tous ont des hémisphères cérébraux pourvus de circonvolutions, mais la forme de ces circonvolutions n'est pas la même dans les différents genres, et leur nombre n'est considérable que chez ceux qui se rapprochent le plus de l'homme. La masse des hémisphères est d'ailleurs bien moindre que dans ce dernier.

On peut établir cinq groupes de Singes pithécins : les *Anthropomorphes* ou *Troglodytins*, les *Cynocéphalins*, les *Mucacins*, les *Semnopithécins* et les *Cercopithécins*.

1. Les *Singes troglodytins* sont les ORANGES-OUTANGES (g. *Simia*)

de Sumatra et de Bornéo, les CHIMPANZÉS (g. *Troglodytes*) de Guinée, les GORILLES (*Gorilla* Is. Geoffr.), aussi de Guinée, et les GIBBONS (g. *Hylobates*) de l'Inde continentale et insulaire. Ces derniers sont les seuls parmi lesquels on puisse distinguer avec certitude plusieurs espèces.

Les singes de ce premier groupe sont, de tous les animaux connus, ceux qui ressemblent le plus à l'homme par leur apparence extérieure et en même temps par leur structure anatomique. Tyson, P. Camper, de Blainville, R. Owen, Vrolik, Duvernoy et quelques autres en ont publié de bonnes monographies anatomiques.

2. Les *Singes cynocéphalins* sont : le CYNOPITHÈQUE (g. *Cynopithecus*) de Célèbes et des îles voisines, les MANDRILLS (g. *Mandrilla*) de la côte de Guinée, et les CYNOCÉPHALES (g. *Cynocephalus*), divisés en Chacmas, Babouins, Papions, Hamadryas et Théropithèques. Ce sont des animaux africains. L'Hamadryas, souvent figuré sur les monuments égyptiens, est en même temps d'Arabie.

3. Les *Singes macacins* sont pour la plupart asiatiques (Arctoïde, Maimon, Rhésus, Silène, Macaques ordinaires). Leur groupe est représenté en Afrique par le MAGOT (g. *Pithecus*) et par les MANGABEYS (g. *Cercocebus*).

Le MAGOT (*Pithecus inuus*) est à la fois le Pithèque et le Cynocéphale d'Aristote; c'est peut-être aussi le singe dont il est question dans la Bible, au Livre des Rois (chap. X, v. 22). C'est plus sûrement encore l'animal que Galien a disséqué, et sur l'étude duquel repose en grande partie l'anatomie publiée par le célèbre médecin de Pergame. Il est commun dans plusieurs parties de l'Algérie, et il y en a aussi quelques bandes dans le midi de l'Espagne, principalement sur les rochers de Gibraltar. Vésale est le premier anatomiste qui ait reconnu que l'anatomie de Galien avait été bien plus souvent écrite sur l'étude du singe que sur celle de l'homme; mais la remarque qu'il en fit lui valut de la part des anatomistes de son temps les critiques les plus acerbes, et elle lui suscita de nombreux contradicteurs.

4. Les *Singes semnopithécins* sont les uns indiens et les autres africains. Les NASIQUES (*Nasalis larvatus* et *incurvus*), remarquables par le grand allongement de leur nez, le DOUC (*Semnopithecus nemæus*) et les autres Semnopithèques sont dans le premier cas; les COLOBES (g. *Colobus*), dont les mains antérieures n'ont point de pouce ou n'ont qu'un pouce rudimentaire, sont dans le second cas.

Le Douc habite la Cochineline; il passe pour fournir un bézoard

dont il est question dans certaines pharmacopées comme d'un puissant alexipharmaque. Cette concretion se forme, dit-on, dans sa vésicule biliaire.

5. Les *Singes cercopithécins*. Ce sont les Guenons (g. *Cercopithecus*) et leurs divisions, dont toutes les espèces sont propres à l'Afrique. Quelques-unes fournissent des fourrures presque aussi belles que celle du Doue.

II. Les CÉBINS, ou *Singes du nouveau continent*. Ils ont les urines séparées par une cloison habituellement élargie; leur queue est toujours évidente, le plus souvent assez longue et fréquemment préhensile; leurs fesses n'ont point de callosités, et leurs dents sont, dans la plupart des espèces, au nombre de 36 : $\frac{2}{3}$ incisives, $\frac{1}{4}$ canines et $\frac{6}{6}$ molaires de chaque côté; ceux d'entre eux qui n'ont que 32 dents (g. *Ouistiti*), par suite de la présence de $\frac{5}{5}$ molaires seulement, ont comme les autres $\frac{3}{3}$ avant-molaires, tandis que les Pithécins n'en ont que $\frac{2}{2}$; aussi tous les Cébins ont-ils 24 dents de lait : $\frac{2}{2}$ incisives, $\frac{1}{4}$ canines et $\frac{3}{3}$ molaires.

Ces singes se laissent assez aisément partager en plusieurs genres sous les noms de : HURLEURS ou Alouattes (g. *Stentor*), cités dans les ouvrages d'anatomie comparée à cause de la disposition cavernueuse du corps de leur hyoïde; LAGOTRICHES (g. *Lagothrix*); ÉRIODES (g. *Eriodes*); ATÈLES (g. *Ateles*), animaux privés de pouces antérieurs aussi bien que ceux du genre précédent; SAGOINS (g. *Callithrix*); SAJOU (g. *Cebus*); SAIMIRIS (g. *Saimiris* ou *Chrysothrix*), remarquables par l'allongement de leur cerveau et son manque presque complet de circonvolutions; DOUROGOULIS (g. *Nyctipithecus* ou *Nocthora*); BRACHYURES (g. *Brachyurus*); SAKIS (g. *Pithecia*) et OUISTITI (g. *Hapale* ou *Jacchus*). Les Tamarins sont une subdivision de ces derniers.

SINGES FOSSILES. — A l'époque de G. Cuvier on n'avait encore observé aucun débris fossile susceptible d'être attribué avec certitude à des animaux de la famille des Singes; mais depuis lors on en a recueilli dans plusieurs localités, soit dans l'ancien continent, soit dans le nouveau. Les singes fossiles de l'ancien continent ont été découverts en Europe et dans l'Inde; ils rentrent par leurs caractères dans la tribu des Pithécins. Ce sont, pour l'Europe : *Hypopithecus Fontani*, Lartet (des Hautes-Pyrénées); *Pliopithecus antiquus*, P. Gerv. (du Gers); *Semnopithecus monspessulanus*, P. Gerv. (de l'Hérault); *Macacus pliocænus*, Owen (d'Angleterre); *Macacus cocænus*, Owen (d'Angleterre). Les singes fossiles de l'Amérique ont été trouvés par MM. Lund et Claussen. Ils appartiennent,

comme les singes actuellement existants dans cette partie du monde, à la tribu des Cébins.

FAMILLE DES LÉMURIDÉS. — Ces animaux, dont quelques-uns ont été appelés *Singes à museau de renard*, forment un groupe bien différent de celui des singes. Ils ont en général la face allongée; leurs narines sont entourées d'un petit mulle, et leurs ongles sont aplatis, sauf toutefois celui du second orteil, et dans quelques-uns (Tarsiers) celui du troisième, qui sont allongés en griffes, ou, comme disent les naturalistes, *subulés*. Quelques Lémuridés ont trois paires de mamelles.

Ces Primates sont tous des animaux de l'ancien monde. Inférieurs aux singes par leurs dimensions, ils sont comme eux essentiellement arboricoles, vivent de fruits ou d'insectes, et sont particuliers aux pays chauds. On les rencontre à Madagascar, en Afrique et dans l'Inde.

Ceux de Madagascar sont étrangers par leurs genres et leurs espèces aux Lémuridés africains ou asiatiques, et ils remplacent dans ce pays la tribu des Singes pithécins, qui n'y a aucun représentant. Ce sont les LICHANOTINS ou *Indris* (g. *Indris* ou *Lichanotus*, *Propithecus* et *Avahis* ou *Habrocebus*), ainsi que les LÉMURINS ou MAKIS (g. *Makis* ou *Lemur*, *Hapalemur*, *Lepilemur*, *Cheirogaleus* et *Microcebus*). Les Makis sont surtout recherchés pour leur peau dont les poils, doux et laineux, fournissent une excellente fourrure.

L'Afrique nourrit les GALAGINS ou les PÉRODICTIQUES (*Perodicticus*), genre composé d'une seule espèce, et les GALAGOS (g. *Galago* ou *Otolicnus*) dont il y a plusieurs espèces connues. Le Pérodietique, ou Potto de Bosmann, présente deux particularités bien dignes d'être citées : son doigt indicateur est pour ainsi dire nul, et plusieurs des apophyses épineuses de sa région cervicale sont proéminentes; elles font saillie sous la peau, qui leur fournit une sorte d'étui corné pour en protéger la partie terminale.

L'Inde n'a que deux genres de Lémuridés : 1° les Loris ou la tribu des LORINS (g. *Loris*), dont il existe deux espèces qu'on appelle *Loris paresseux* et *Loris grêle*. Ces animaux ont un *rete mirabile* sur le trajet des artères brachiales et crurales; 2° les Tarsiers ou la tribu des TARSINS, dont la seule espèce, type du g. *Tarsius*, vit aux îles de Bornéo, de Célèbes et de Banka. Quelques auteurs en font une famille à part. Les Tarsiers femelles ont le clitoris perforé par l'urèthre. Quelques Lémuridés ont trois paires de mamelles, l'une pectorale et les deux autres abdominales. Les Galéopithèques ont de chaque côté de la poitrine deux mamelles contiguës l'une à l'autre.

Ordre des Chéiroptères.

Les Chéiroptères, que l'on nomme vulgairement *Chauves-souris*, sont des mammifères à placenta discoïde, à doigts onguiculés, pourvus comme la plupart des Primates d'une paire de mamelles pectorales, ayant le pénis libre, les mâchoires garnies de trois sortes de dents, le cerveau lisse, et, ce qui les distingue tout d'abord des autres animaux de la même classe, les doigts des membres antérieurs fort allongés, sauf le pouce, sous-tendant une membrane aliforme, qui se prolonge aussi entre les métacarpiens, dans le pli du bras, sur les flancs et entre les membres postérieurs, où elle est ordinairement soutenue par la queue. Cette membrane sert aux Chéiroptères pour s'élever dans l'atmosphère; elle ne s'étend jamais entre les doigts des pieds de derrière, qui sont fortement onguiculés, mais elle présente quelques variations dans son ampleur, selon les genres que l'on examine. Le pouce antérieur des Chéiroptères est libre, onguiculé et comme opposable; leurs autres doigts de la main sont sans ongles, sauf toutefois l'index, mais dans les Roussettes seulement.

Ces animaux sont, en général, de petite taille; la plupart sont insectivores et nocturnes; il y en a sur presque tous les points du globe, même à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Zélande et dans certaines îles de la Polynésie. Cependant leur distribution géographique est établie suivant des règles fixes, et leurs nombreuses espèces se laissent facilement répartir en genres et en familles distinctes, surtout si l'on fait un examen approfondi de leurs différents caractères.

1. La famille des Chéiroptères, qui comprend les PTÉROPODIDÉS ou Roussettes, est l'une des plus faciles à distinguer. Les espèces qui s'y rapportent sont toutes de l'ancien continent ou de l'Australie, toutes plus ou moins complètement frugivores quant à leur régime et, en général, plus considérables par leurs dimensions que celles des autres groupes. Il y a dans les îles de l'Inde des Roussettes (*g. Pteropus*) qui ont plus d'un mètre d'envergure, et dans beaucoup de localités on recherche ces animaux pour manger leur chair.

D'autres Chéiroptères sont remarquables par la présence d'une feuille nasale, sorte de caroncule membraneuse qui entoure ou surmonte les orifices de leur appareil olfactif. Il y en a dans l'ancien continent et en Australie aussi bien qu'en Amérique; ils n'y

sont pas irrégulièrement répartis. Non-seulement leurs espèces sont distinctes, suivant qu'on les observe dans l'un ou dans l'autre continent, mais encore elles diffèrent par leur genre et même par leur famille.

2. C'est en Amérique seulement qu'existent les PHYLLOSTOMIDÉS, famille bien circonscrite aussi, dont les espèces sont souvent confondues sous la dénomination de *Vampyres*, et que l'on divise en quatre tribus sous les noms de DESMODIENS (g. *Desmodus*), de STÉNODERMIENS (g. *Stenoderma*, *Pteroderma*, *Artibeus*, etc.), de GLOSSOPHAGIENS (g. *Glossophaga*), et de VAMPYRIENS (g. *Vampyrus*, *Phyllostoma*, etc.) (1).

Les Vampyres ou les différentes espèces de Phyllostomidés abondent dans les parties chaudes de l'Amérique, où on les redoute à cause de l'habitude qu'ils ont de sucer le sang de l'homme et des animaux, lorsqu'ils les trouvent endormis. On a beaucoup exagéré la gravité des blessures faites par ces Chauves-Souris; mais elles n'en sont pas moins réelles, et les Indiens, les nègres ou même les Européens établis dans le nouveau monde ont souvent à en souffrir. Il en est question dans un grand nombre d'auteurs, mais on n'a pas encore établi avec assez de précision la part qui revient à chaque espèce dans ces accidents. Il est bien constaté, cependant, que le Vampyre spectre (*Vampyrus spectrum*) et le Phyllostome fer-de-lance (*Phyllostoma hastatum*), qui ont le corps aussi gros que celui d'une poule et dont les dents sont fort grandes, sont bien plus redoutables que les petits glossophages et même que le Desmode, malgré l'acuité des incisives supérieures de ce dernier.

La succion opérée par plusieurs de ces grands Phyllostomes doit épuiser bien plus vite que celle des espèces de moindre taille, et quoiqu'on ne cite véritablement aucun cas de mort, soit pour l'homme, soit pour les quadrupèdes, on peut voir par les récits des voyageurs que les accidents dus aux Vampyres sont parfois assez sérieux. M. Tschudi, qui a parcouru le Pérou, il y a quelques années seulement, rapporte qu'une de ses mules ayant été saignée par ces animaux, il n'a réussi à lui sauver la vie qu'en lui frictionnant les parties blessées avec un liniment composé d'eau-de-vie camphrée, de savon et d'huile. Il cite aussi le cas d'un Indien qui, s'étant endormi dans un état d'ivresse, resta exposé aux Vampyres. La blessure unique qu'il en reçut était placée au visage; elle

(1) Voyez Paul Gervais, *Documents zoologiques pour servir à la monographie des Chéiroptères sud-américains*. In-4, Paris, 1856.

était petite et en apparence légère; toutefois elle fut suivie d'une inflammation locale et d'une tuméfaction telles, que les traits de ce pauvre homme en devinrent momentanément méconnaissables.

Azara s'exprime ainsi en parlant de Phyllostomidés, probablement de la tribu des Sténodermins ou Phyllostomidés frugivores, qu'il a observés au Paraguay : « Les blessures qu'ils me firent, sans que je les eusse sentis, étaient circulaires ou elliptiques, d'une ligne à une ligne et demie de diamètre, mais si peu profondes, qu'elles ne percèrent pas entièrement ma peau.... Quoique mes plaies aient été douloureuses pendant quelques jours, elles furent de si peu d'importance que je n'y appliquai aucun remède. »

3. C'est uniquement dans l'ancien monde que l'on voit les RHINOLOPHIDÉS, auxquels appartiennent les g. *Mégaderme*, *Rhinolophe*, *Nyctère*, *Nyctophile* et *Rhinopome*. L'Europe nourrit trois espèces de Rhinolophes.

4. Une autre grande catégorie de Chéiroptères est celle des animaux de cet ordre qui, tout en étant dépourvus de feuille nasale, comme les Roussettes, ont les dents molaires appropriées, comme celles des Vampyres et des Rhinolophidés, au régime insectivore, et manquent d'ongle au doigt indicateur. On les réunit sous la dénomination commune de VESPERTILIONIDÉS. Ceux-ci montrent quelques différences secondaires, dont les principales ont permis de les partager entre quatre tribus sous les noms de NOCTILIONINS (g. *Noctilio*), de MOLOSSINS (g. *Molosse*, *Promops*, *Nyctinome*, etc.), d'EMBALLONURINS (g. *Diclidure*, *Emballonure*, etc.), et de VESPERTILIONINS. Ces derniers comprennent des Chauves-Souris analogues à celles de notre pays; à part les Rhinolophes, ils fournissent toutes les espèces de Chéiroptères que l'on observe en France. L'Italie possède un Molossin assez rapproché des Nyctinomes : c'est le *Dinops Cestoni*.

Les Noctilionins sont les seuls Vespertilionidés qui soient limités à l'un des grands continents : on ne les trouve que dans l'Amérique.

Les Molossins, dont ils sont d'ailleurs très voisins, ont au contraire des espèces dans l'ancien continent, ainsi que dans le nouveau, et l'on regarde même certains d'entre eux, qui vivent dans l'Inde et aux îles Mascareignes, comme congénères avec ceux que nourrit l'Amérique méridionale. Les différences qui les séparent des animaux américains que nous venons de signaler paraissent, en effet, n'avoir qu'une valeur purement spécifique. Toutefois les vrais Molosses sont des animaux exclusivement américains.

Quant à la tribu des Vespertilionins, elle est, de toutes celles que l'on a établies parmi les Chéiroptères, la plus étendue, et on peut la citer comme réellement cosmopolite. Ce fait n'est pas sans intérêt si l'on fait attention au rang inférieur que les Vespertilionins occupent par rapport aux autres animaux du même ordre, et si l'on compare leur dispersion à la surface du globe, à la distribution si nettement circonscrite des Ptéropodidés ou des Phyllostomidés, qui leur sont supérieurs en organisation. D'autres exemples analogues nous seront fournis par les ordres ou les familles dont nous aurons à nous occuper ultérieurement. Nous citerons dès à présent, comme étant en particulier dans ce cas, les Rats ou Muridés, qui sont les derniers des Rongeurs, et les Geckos, qui sont les derniers des Sauriens. Dans le groupe des Chéiroptères, ainsi que dans beaucoup d'autres, il est également à remarquer que les premières espèces ont des dimensions plus considérables que les autres, et que ce sont aussi celles qui ont la queue le moins développée. Au contraire, les groupes les plus élevés de chaque série sont aussi les plus limités dans leur distribution géographique, et nous aurons l'occasion de faire remarquer ailleurs qu'ils sont en même temps ceux dont les espèces atteignent les plus fortes dimensions, et ceux où elles se distinguent par la brièveté ou même l'absence extérieure du prolongement caudal.

Cette règle s'applique en particulier aux Singes Pithécins, dont nous nous sommes occupé dans le paragraphe précédent.

Ordre des Rongeurs.

Les Rongeurs (*Glires* de Linné) sont, avec les Chéiroptères, ceux de tous les animaux mammifères qui fournissent à la population actuelle du globe le plus grand nombre d'espèces. Il y a près de quatre cents espèces de Chéiroptères, et l'on n'en connaît pas moins de six cents parmi les Rongeurs.

Le caractère le plus apparent de ces derniers est de n'avoir que deux sortes de dents : des incisives et des molaires, sans canines, mais avec une barre, c'est-à-dire un espace vide à la place ordinairement occupée par ces dernières dents chez les animaux des autres ordres. En outre, leurs incisives sont fortes et tranchantes, et il y en a une paire seulement à chaque mâchoire. Les Lièvres et les Lapins ont cependant, en arrière des deux incisives supérieures, une paire de petites incisives supplémentaires.

Les Rongeurs sont des mammifères terrestres, à placenta discoïde, onguiculés, sans pouce opposable, ayant le cerveau ordinairement lisse, dont la verge est cachée, et qui n'ont pas de bourse scrotale.

Leur ordre a des représentants dans tous les grands centres zoologiques actuels, même à la Nouvelle-Hollande, qui est si pauvre en mammifères monodelphes, et dans beaucoup d'îles d'une faible étendue, qui dépendent de l'ancien ou du nouveau continent. Toutefois on ne leur connaît encore aucun représentant à Madagascar.

Parmi les nombreuses espèces qu'ils fournissent aux autres régions du globe, il en est qui sont utiles par leur chair et souvent aussi par leur fourrure : tels sont plus particulièrement les Lapins et les Lièvres, de la famille des Léporidés que nous avons déjà cités. Les Castors, les Marmottes, les Écureuils, les Ondatras, les Myopotames, les Chinchillas et beaucoup d'autres, quoique susceptibles, de servir aussi d'aliments, sont surtout recherchés pour leur fourrure à la fois chaude et délicate. Au contraire, il en est d'autres qui ont les poils durs ou même transformés en piquants. Dans cette catégorie on remarque surtout les Pores-Épies et autres genres de la même famille, ainsi que diverses espèces de la tribu des Capromys, qui sont souvent désignées par le nom commun d'Échimys. Il y a des Rats, principalement ceux du genre *Acomys*, qui sont également épineux.

Certaines espèces de l'ordre des Rongeurs sont des animaux uniquement alimentaires, comme le Cochon d'Inde, qui appartient au groupe des Cavia, et qui est comme eux un animal américain; en effet ce petit mammifère nous est venu du Pérou. Ses poils, simplement soyeux et peu serrés, ne lui fournissent pas une fourrure susceptible de le protéger contre le froid de nos hivers.

Certains Rongeurs sont en même temps des animaux médicinaux : les Castors fournissent un principe très employé comme antispasmodique, et l'on retire des Pores-Épies des bézoards auxquels les Indiens attribuent des propriétés merveilleuses.

La classification des Rongeurs ne laisse pas que d'offrir certaines difficultés, et malgré les beaux travaux dont elle a été l'objet de la part de Pallas, de F. Cuvier, de M. Waterhouse et de quelques autres naturalistes, elle est encore incertaine à plusieurs égards, quoique l'on retire du crâne et des dents des caractères qui, joints à ceux des autres parties du corps, permettent une diagnose facile de la plupart des genres. Nous nous bornerons à donner ici le résumé

succinct de cette classification telle que nous l'avons établie d'après nos propres observations.

1. La plupart des Rongeurs n'ont qu'une seule paire d'incisives à chaque mâchoire; on les désigne habituellement sous le nom de *Rongeurs ordinaires*; ils constituent plusieurs familles :

Les CAVIADÉS, animaux essentiellement américains, comprennent, indépendamment du CABIAI (*Hydrochærus capybara*), qui est le plus gros des Rongeurs et le seul qui ait des circonvolutions cérébrales, les AGOUTIS (*Chloromys*), les PACAS (g. *Cælogenys*), les DOLICHOTIS, les KÉRODONS et les COBAYES, dont le Cochon d'Inde et plusieurs espèces sauvages dites *Apéreas* font partie.

Les HYSTRICIDÉS, auxquels on arrive par l'intermédiaire des Pacas et des Agoutis, forment un groupe nombreux dont il y a des genres dans les deux continents, et que l'on partage en plusieurs tribus, savoir :

1° Les HYSTRICINS de l'Asie et de l'Afrique, ou les genres *Porc-Épic* (*Hystrix*), *Acanthion* et *Athérure*.

Le porc-épic ordinaire s'est conservé dans quelques rares localités du royaume de Naples ;

2° Les AULACODINS (g. *Aulacodus*) de l'Afrique intertropicale ;

3° Les ÉRÉTHIZONINS d'Amérique (g. *Erethizon*, *Sphiggure* et *Chaetomys*) ;

4° Les CAPROMYSINS, plus nombreux et tous américains, que l'on divise en genres sous les noms de *Myopotame*, *Plagiodonte*, *Capromys*, *Doctylomys*, *Nelomys*, *Echinys*, etc.

Les CHINCHILLIDÉS forment une division peu nombreuse dont les trois genres américains (*Viscache*, *Lagotis* et *Chinchilla*) sont remarquables par la douceur de leur pelage.

Les CTÉNOMYDÉS, qui s'en rapprochent à plusieurs égards, et qui sont du même continent, atteignent de moindres dimensions. Leurs genres ont été nommés *Ctenomys*, *Schizodon*, *Pæphagomys*, *Octodon* et *Abrocome*.

Les PSEUDOSTOMIDÉS, également américains, appartiennent à des latitudes moins chaudes, et leurs affinités sont moins évidentes que celles des groupes qui précèdent; ils forment deux tribus, les SACCOPHORINS (g. *Saccophorus*) et les SACCOMYSINS (g. *Sacomys*, etc.), les uns et les autres pourvus de larges abajoues, qui leur ont fait donner le nom de *Rats à bourses*.

A la suite de ces cinq familles, nous en placerons cinq autres qui paraissent former une seconde série dans le sous-ordre des Rongeurs proprement dits.

La première de ces familles est celle des SCIURIDÉS, qui est nombreuse en espèces, a des représentants dans les pays chauds aussi bien que dans les régions les plus froides, et pullule surtout dans l'hémisphère boréal. Ses différentes tribus sont :

1° Les CASTORINS, actuellement composés du seul genre *Castor*, sur lequel nous reviendrons après avoir terminé cette étude analytique de la classification des Rongeurs ;

2° Les ARCTOMYSINS, ou *Marmottes* et *Spermophiles* ;

3° Les PTÉROMYSINS ou les Écureuils volants (g. *Pteromys* et *Sciuroptère*) ;

4° Les SCIURINS ou les Écureuils de tous les pays. C'est à l'un des sous-genres de cette tribu qu'appartient l'animal connu dans le commerce de la pelleterie sous le nom de *Petit-Gris*.

Les GLIRIDÉS ou les Graphiures, les Loirs, les Lérots et les Museardins, forment une autre famille, dont il faut sans doute rapprocher comme tribu spéciale les ANOMALURINS (g. *Anomalurus*), qui rappellent les écureuils volants par leurs allures, ont des membranes entre les flancs et même entre les cuisses ; ils vivent dans les parties les plus chaudes de l'Afrique occidentale.

Famille des DIPODIDÉS. Tous les Gliridés sont des animaux de l'ancien monde ; il en est de même des Dipodidés ou GERBOISES (g. *Dipus*), si remarquables par le grand allongement de leurs pattes postérieures, dont les trois métatarsiens intermédiaires sont réunis en canon. On les rencontre essentiellement dans les grandes plaines sablonneuses. Ils forment la tribu spéciale des DIPOMINS, à côté de laquelle on doit probablement classer les PÉDÉTINS d'Afrique (g. *Pedetes* ou *Helanys*) et les CTÉNODACTYLINS (g. *Ctenodactylus*) également africains.

La famille des SPALACIDÉS, qui se rapproche déjà beaucoup de celle des rats, dont nous parlerons ensuite, est composée d'animaux fouisseurs répandus dans l'ancien continent, ayant la queue courte ou nulle, et qui, dans certains genres, sont presque complètement privés d'yeux. Ceux du *Spalax* d'Orient, dont il est déjà parlé dans Aristote, sont si rudimentaires, qu'on les prendrait pour les bulbes de quelques poils, et la peau passe au-devant d'eux sans s'y fendre sous forme de paupières.

Les MURIDÉS sont les plus petits des Rongeurs et en même temps les plus nombreux en espèces aussi bien que d'individus. Il y en a partout, même en Australie, et en tous lieux ils se font remarquer par leur importunité ainsi que par leur voracité. La plupart sont granivores, d'autres sont omnivores, et les moissons ainsi

que nos provisions de toutes sortes ont grandement à souffrir de leurs attaques.

On partage ces animaux en plusieurs tribus.

C'est à leur groupe qu'appartiennent les OXDATRAS (*Fiber zibethicus*) de l'Amérique septentrionale, qui sont une espèce de gros rat d'eau à queue comprimée, et dont les organes génitaux sécrètent une matière musquée; le SURILOTT (*Mus decumanus*), espèce asiatique qui s'est étendue sur tous les points du globe, quoique sa présence n'ait été constatée en Europe que pendant le dix-huitième siècle; le RAT NOIR (*Mus rattus*), également étranger à nos contrées, dans lesquelles il s'est introduit au douzième siècle, en suivant les bandes qui revenaient des croisades; la SOURIS (*Mus musculus*), qui paraît indigène en Europe, et beaucoup d'autres espèces telles que les Campagnols, le Mulot ordinaire, le Mulot nain, etc., dont on trouvera la description dans les ouvrages spéciaux de mammalogie.

II. Certains Rongeurs ont derrière les incisives supérieures une paire d'incisives plus petites, et leurs molaires sont plus nombreuses que celles des genres précédents. Au lieu de $\frac{3}{3}$ ou $\frac{4}{4}$, ou, ce qui est plus rare, $\frac{5}{4}$ paires, ils en ont $\frac{3}{3}$ ou $\frac{6}{6}$; l'ensemble de leur organisation diffère d'ailleurs par plusieurs caractères importants de celle des Rongeurs ordinaires. C'est à cause de leurs doubles incisives supérieures qu'on les a quelquefois appelés *Duplicidentés*.

Ils ne forment qu'une seule famille: les LÉPORIDÉS, divisés en Lièvres (g. *Lepus*), Lapins (*Cuniculus* et *Carpolagus*) et *Lagomys*, auxquels se joignent quelques genres fossiles trouvés en Europe.

Ces Léporidés d'espèces éteintes sont associés dans plusieurs des dépôts tertiaires ou diluviens à des Rongeurs du premier sous-ordre, les uns voisins des Castors, les autres plus semblables aux Hystriacidés, aux Sciuridés ou aux Muridés. Les dépôts lacustres de l'Auvergne en ont fourni d'assez nombreux, parmi lesquels on a quelquefois cité des Caviadés, des Capromysins ou Éclimys et même des Chinchillas; mais ces rapprochements de nos espèces fossiles d'Europe avec des Rongeurs exclusivement américains ne nous ont pas paru entièrement justifiés (4).

DE QUELQUES PRODUITS PHARMACEUTIQUES FOURNIS PAR LES RONGEURS,
ET PLUS PARTICULIÈREMENT DU CASTORÉUM.

Les Rongeurs ne nous sont pas seulement utiles par leur chair, la peau de beaucoup d'entre eux est aussi employée comme four-

(4) Voyez Paul Gervais, *Zool. et Pal. franç.*, t. I, p. 16, et t. II, Explic. n^o 46 à 48.

rure, et certaines de leurs espèces ont fourni ou fournissent encore à la pharmacie des produits que nous devons signaler.

La *graisse du lièvre* (*axungia leporis*) a été employée contre les blessures et les abcès, et le sang desséché du même animal (*sanguis leporis*) a été recommandé, aussi bien que ses métatarsiens (*ossa leporis*), auxquels on supposait des propriétés diurétiques.

La *graisse de lapin domestique* (*axungia cuniculi*) a eu aussi un rôle officinal.

Il en a été de même de celle de la *marmotte des Alpes* (*axungia muris alpini*).

Les *Porcs-Épics*, soit ceux de l'Italie méridionale et du nord de l'Afrique (*Hystrix cristata*), soit ceux de l'Inde (*Hystrix leucura*), ont été plus souvent encore cités par les pharmacologistes des derniers siècles à cause du bézoard (*lapis porci*), sorte de concrétion que l'on trouve dans leurs intestins, ou, d'après quelques auteurs, dans leur vésicule biliaire. Ces pierres de porc se tiraient principalement de l'Inde, tantôt de Malacca (*lapis porci malaccensis*), tantôt de Ceylan (*lapis porci ceylanici*). Les premières, qui avaient la grosseur d'une noix ou simplement celle d'une muscade, étaient aplaties, émoussées sur leurs contours, rouge brunâtre, légères quoique résistantes, d'une structure grasse et d'un goût amer. C'étaient les plus rares, et l'on dit qu'une pierre d'une demi-once se payait jusqu'à 500 écus, c'est-à-dire 4,500 francs. On les enchâssait et on les suspendait à des chaînes d'or. Celles de la seconde sorte atteignent souvent la grosseur d'un œuf de poule; elles sont noirâtres et également amères. Leur prix était bien moins élevé. Pour s'en servir on les suspend dans l'eau, qui en prend la saveur amère.

On a attribué aux pierres de porc-épic, et dans l'Inde on leur attribue encore, des propriétés aussi efficaces que diverses. On y a vu des espèces de panacées, et on les a recommandées contre la fièvre, l'épilepsie, les palpitations, les convulsions, la jaunisse, le choléra et beaucoup d'autres maladies encore. Les médecins européens ne s'en servent plus.

Les *CASTORS* (*Castor fiber*) sont de gros Rongeurs aquatiques, vivant dans quelques parties de l'Europe, dans l'Asie septentrionale et dans l'Amérique du Nord. Ils sont souvent recherchés pour leur fourrure, quelquefois pour leur chair, et depuis longtemps pour la sécrétion particulière dite *castoréum*, qui s'amasse auprès de leurs organes génito-urinaires, dans une paire de grosses poches oviformes, faciles à dessécher, que l'on recueille pour la droguerie.

Les castors ont le corps long de 0,65 environ, et la queue longue de 0,30, élargie en palette ovale et à surface écaillée. Leurs pattes de derrière sont palmées. L'ensemble de leurs autres caractères

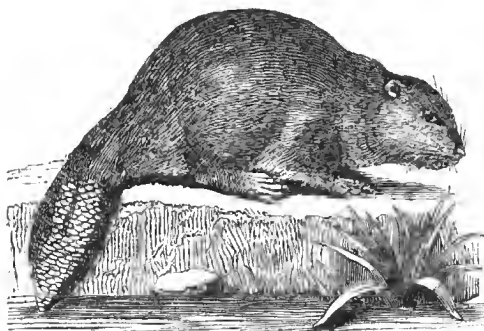


FIG. 1. — Le Castor.

Les castors se rapprochent plus des marmottes que d'aucun autre groupe des Rongeurs, et les myopotames de l'Amérique du Sud, quoique nommés aussi castors de la Plata, etc., sont des animaux d'une tout autre famille. Il en est de même de l'ondatra, qu'on a aussi associé génériquement aux castors véritables; c'est un muridé de la même tribu que les campagnols. Quant à l'Hydromys de la Nouvelle-Hollande, qu'on a également placé avec le castor, dans quelques classifications, mais en se basant sur ses habitudes aquatiques plutôt que sur les caractères anatomiques, c'est un animal qu'il faut rapporter, comme l'ondatra, à la même famille que les rats ordinaires.

Les castors montrent plusieurs particularités anatomiques qu'il n'est pas inutile de signaler ici. Leur cerveau est assez volumineux en égard à l'ordre dont ils font partie, mais il n'a pas de circonvolutions à la surface de ses hémisphères. Leur estomac est simple. Toutefois il présente dans la région cardiaque, près du commencement de la grande courbure, un gros amas de cryptes sécrétoires rappelant le ventricule succenturié des oiseaux, et qui a sans doute des fonctions analogues. En outre, on trouve sous leur peau, dans la région inguinale, une double paire de poches oviformes, presque grosses comme des œufs de poule. Les poches de la paire supérieure sont remplies d'une matière jaune pâle, de nature huileuse; les inférieures, qui paraissent vides, sont, à proprement parler, celles du castoréum; elles retiennent de nombreux frag-

ments épithéliiformes fortement imprégnés de cette odeur, comme le sont elles-mêmes les parois de ces poches.

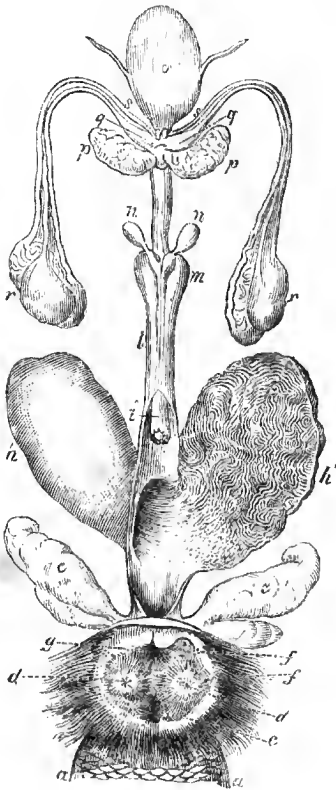


FIG. 2. — Organes génito-urinaires et poches sécrétoires du Castor (*).

Enlevées, desséchées et préparées telles qu'on les répand dans le cominerce, ces poches ont une apparence testiforme (fig. 3 et 4), qui les a fait prendre autrefois pour les testicules mêmes de l'animal, et c'est sous cette dernière qualification qu'elles sont indiquées dans Dioscoride et dans les auteurs de la Renaissance (1). Aussi Rondelet, qui n'a pas aperçu cette confusion, se deman-

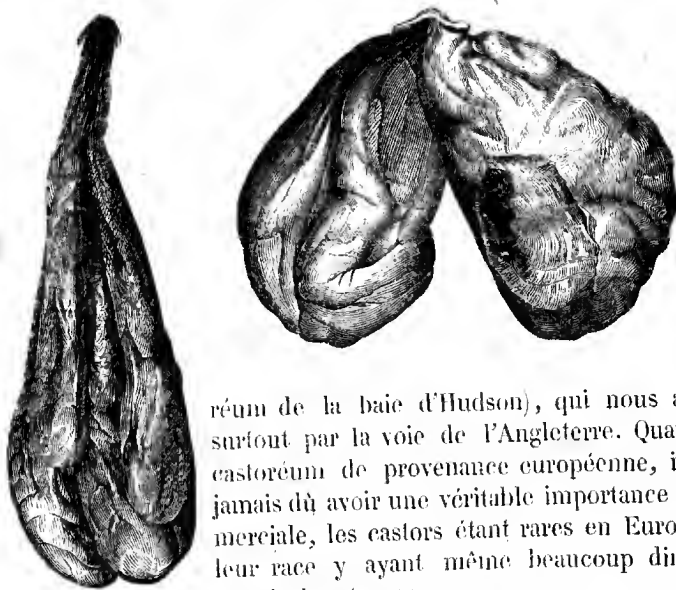
(1) Voir pour l'anatomie du castor, et plus particulièrement pour celle de ses organes sécréteurs : Perrault, *Mém. de l'Ac. des sc.*, t. III, p. 136, pl. 20, et *Mém. pour servir à l'histoire des animaux*. — Brandt, *Medizin. Zoologie*, et *Mém. de Ac. de St-Petersb.* — Blainv., *vélins anatomiques du Muséum de Paris* (inédits).

(*) a. Partie de la queue, c. Ouverture de l'anus, d d. Ouvertures des grandes anales e e, qui sécrètent une matière huileuse jaune, différente du castoréum. Chacune de ces glandes est ordinairement accompagnée d'une ou plusieurs glandes plus petites renfermées avec elles dans un même tissu cellulaire et dans une enveloppe musculaire commune, de sorte que, avant que cette enveloppe soit ouverte, les glandes anales paraissent être au nombre de deux seulement. f f. Ouverture des petites glandes anales, g. Ouverture du canal préputial dans lequel viennent s'ouvrir les deux glandes du castoréum, dont l'une h est entière, et dont l'autre h' est représentée coupée longitudinalement, afin de montrer les replis membraneux de sa surface interne, ou la substance du castoréum. i. Prépuce cylindrique; il est couvert de petites papilles noirâtres, pointues, dirigées en arrière; à l'extrémité du gland se trouve l'orifice de l'urèthre. l. Verge; elle contient dans toute sa longueur une pièce cartilagineuse triangulaire, m. Prostate. n n. Glandes de Cooper. p p. Vésicules séminales, q q. Vaisseaux déférents, r r. Testicules, v. Vessie.

dit-il si nous pouvons user des poches du castor au lieu de ses testicules (1). C'est aussi sur cette confusion que reposait la fable, déjà réfutée par Dioscoride, du castor qui, sachant qu'on le poursuit surtout pour l'emploi que l'on fait de ses testicules, s'arrache ces organes et les jette au chasseur pour assurer sa liberté (2).

Les anciens recevaient leur castoréum ou castorium par la voie de la mer Noire (*mare Ponticum*), et le castor lui-même a été quelquefois désigné par le nom de *Canis ponticus*. Ce castoréum venu par la mer Noire était de même sorte que celui que nous appelons aujourd'hui *castoréum de Russie*, et que l'on tire surtout de la Russie d'Asie. Maintenant on emploie aussi dans un grand nombre de cas le castoréum d'Amérique (castoréum du Canada et casto-

FIG. 3 et 4. — Poches à castoreum des pharmacies.



réum de la baie d'Hudson), qui nous arrive surtout par la voie de l'Angleterre. Quant au castoréum de provenance européenne, il n'a jamais dû avoir une véritable importance commerciale, les castors étant rares en Europe et leur race y ayant même beaucoup diminué depuis longtemps.

En France il n'existe plus aujourd'hui de castors que dans une

(1) « Au lieu d'iceux, user de ces tumeurs des ignes e de l'humeur du dedans. » (*Hist. ent. des poissons*, p. 179. 1558). Rondelet ajoute, il est vrai : « De quoi mon avis est tel, que la liqueur des tumeurs est plus clère, avec plus grande subtilité pour pénétrer, ce qui est montré par l'odeur plus forte de ces tumeurs, que des couillons, pour ce aura aussi aux remèdes plus grande vertu e efficace. »

(2) Vanum est quod narratur, animal ipsum, plus a venatoribus urgetur,

partie du Rhône, elle comprise entre l'embouchure de l'Isère et Arles. L'Angleterre est entièrement privée de ces animaux; mais il paraît qu'ils y existaient encore en 1188, et dans ce pays, ainsi qu'en Belgique et dans plusieurs parties de la France, leur ancienne existence est constatée par les débris qu'ils ont laissés dans le sol (1).

L'analyse chimique du castoréum a été faite par R. Brandt, qui a étudié comparativement celui du Canada et celui de Russie. Il a trouvé un assez grand nombre de substances, parmi lesquelles on remarquera: une huile volatile ($\frac{10 \text{ ou } 20}{100}$ du poids total); une résine particulière ($\frac{122 \frac{1}{2} \text{ ou } 586}{1000}$); mais cette analyse, faite sans épuration microscopique préalable, et d'ailleurs antérieure aux vues théoriques qui guident maintenant les chimistes dans l'étude des composés organiques, n'a plus un grand intérêt scientifique.

Ayant eu plusieurs fois l'occasion de disséquer des castors du Rhône tués à l'état de liberté, nous avons été frappé de l'analogie qui existe entre l'odeur de leur castoréum et celle que répandent les pousses du saule ou l'écorce de ces arbres en macération. Ce fait méritait d'autant plus d'être remarqué, que les substances végétales que nous venons de citer entrent pour une grande proportion dans l'alimentation des castors. M. Wöhler (2) a, en effet, publié que la substance qui communique au castoréum son odeur particulière est identique avec le phénol, appelé aussi hydrate de phényle ou acide carbonique (C^6H^6O). Le phénol est une substance d'origine végétale, que Laurent a d'abord trouvée dans l'huile de goudron et de houille. Ainsi que Gerhardt en a fait la remarque, il paraît n'être autre chose que de la créosote purifiée, et il a pu être obtenu par ce chimiste par l'action de la chaux sur l'acide salicilique et autres dérivés de la salicine. Or on sait

» testes sibi avellere et abjicere : fieri enim nequit ipsos ut attingat, quippe » qui sint velut in sue substricti. » Dioscorides, lib. II, c. 26. (Trad. de Saracénus.)

(1) Paul Gervais, *Zool. et Pal. franç.*, t. I, p. 20, et *Hist. des mammifères*, t. I, p. 309.

(2) *Ann. d. Chem. und Pharm.*, 1844, p. 360, et 1848, p. 360. Voir aussi : Pereira, *Pharmaceutical Journal*, nov. 1851, et *Elem. of mat. med.*, 3^e édit., t. II, p. 2270.

que la salicine est un principe amer et cristallisable qui est contenu en grande quantité dans les saules et dans plusieurs autres arbres (1).

Ordre des Insectivores.

Il y a dans plusieurs ordres de la classe des Mammifères des espèces qui vivent d'insectes; mais on a réservé le nom d'*Insectivores* à certains genres disco-placentaires, à doigts onguiculés et à pouce non opposable, chez lesquels ce régime est pour ainsi dire constant. Ce sont de petits animaux, à mœurs habituellement souterraines ou nocturnes, ayant le cerveau lisse, dont le pénis est caché et qui manquent de serotum. Leurs dents sont de trois sortes; mais il est plus difficile de distinguer les unes des autres leurs incisives, leurs avant-molaires et leurs canines que chez les autres mammifères hétérodontes. Les pointes de leurs vraies molaires sont souvent relevées, et leurs autres dents sont ordinairement aiguës.

La taille des Insectivores est en moyenne inférieure à celle des Rongeurs eux-mêmes, et c'est parmi eux que l'on trouve les plus petits de tous les mammifères (2).

L'Australie et le continent sud-américain en sont dépourvus. Cependant il y a aux Antilles une espèce assez grosse de la famille des Musaraignes (g. *Solenodon*). Madagascar possède aussi une musaraigne qui lui est propre (*Sorex madagascariensis*), et cette région est en outre la patrie des Tanrées.

Les Insectivores se rattachent par certains de leurs caractères aux Rongeurs après lesquels ils nous paraissent devoir être placés dans la série naturelle. Plusieurs particularités les relient aussi aux Chéiroptères, qui sont la dégradation extrême du type des Primates; on ne saurait donc les en séparer, quelque inférieurs qu'ils

(1) Un lagopède ptarmigan (*Tetra lagopus*), que nous avons eu l'occasion de disséquer il y a quelque temps, répandait par sa chair, aussi bien que par ses viscères, une odeur très analogue à celle du castoréum. Or, on sait que les lagopèdes mangent aussi des pousses de saules. Dêmeuve cite leur hile (*fiel de gétine blanche*) comme ayant des propriétés médicinales.

L'hoazin (*Opisthocomus cristatus*), curieuse espèce d'oiseaux particulière à l'Amérique intertropicale, est également cité comme répandant une forte odeur de castoréum.

Enfin certains insectes vivant sur les saules, les peupliers, etc., particulièrement la *Chrysomela populi*, sécrètent de l'hydrate de phényle, ainsi qu'on en doit la remarque à M. Liebig.

(2) Ce sont des espèces de la famille des Musaraignes: *Sorex etruscus*, *Perrotettii*, *gracilis*, etc.

soient aux Singes et en même temps au reste des mammifères monodelphes par l'ensemble de leurs particularités anatomiques.

Voici le tableau des genres principaux de cet ordre :

La famille des ÉRINACÉIDÉS, dont les espèces vivent en Europe, en Asie et en Afrique, se partage en quatre tribus :

1° Les ÉRINACÉINS ou Hérissons (g. *Erinaceus*) ;

2° Les CENTÉTINS (g. *Ericulus* ou Tendrae et *Centetes* ou Tanree), de Madagascar et des îles Mascareignes ;

3° Les GYMNURINS (g. *Gymnurus*) de Sumatra ;

4° Les TUPAÏNS (g. *Hylomys*, *Tupaia* et *Ptilocerque*). Ces derniers appartiennent à l'Inde.

La famille des MACROSCÉLIDÉS n'a que des espèces africaines ; elle se partage en RHYNCHOCYONINS (g. *Rhynchocyon*) et en Macroscélidins (g. *Petrodroma* et *Macroscelides*).

La famille des SORICIDÉS, qui a pour type les Musaraignes, comprend trois tribus :

1° Les MYGALINS ou Desmans (g. *Mygale* et *Galemys*) ;

2° Les SOLÉNODONTINS (g. *Solerodon* et *Urotrichus*) ;

3° Les SORICINS ou Musaraignes (g. *Crocidura*, *Pachyura*, *Crossopus*, *Amphisorex*, etc.).

Famille des TALPIDÉS. Ses tribus sont au nombre de quatre :

1° CHRYSOCHLORINS (g. *Chrysochlora* d'Afrique) ;

2° SCALOPINS (g. *Scalops* et *Talpasorex*, de l'Amérique septentrionale) ;

3° CONDYLURINS (g. *Condylura*, aussi de l'Amérique septentrionale) ;

4° TALPINS, ou les g. *Talpa*, pour les Taupes d'Europe et d'Asie, et *Talpops*, comprenant la Taupe woogura, du Japon.

Les terrains tertiaires de l'Europe ont fourni quelques espèces assez curieuses de mammifères insectivores, et c'est du même groupe qu'il faut rapprocher la plupart des mammifères fossiles dans les dépôts secondaires dont nous avons déjà parlé à la page 11.

Quelques espèces vivantes d'Insectivores méritent une mention spéciale à cause des propriétés qu'on leur a attribuées.

Les Hérissons étaient autrefois employés en médecine. Dioscoride (l. II, c. 2) les cite sous le nom d'Ἐχίνος χερσαῖος, et il attribue des vertus spéciales à leur peau brûlée, à leur chair prise avec du miel et du vinaigre, ainsi qu'à leur foie préparé en infusion. Les auteurs de la Renaissance, et en particulier Matthioli, ont répété dans leurs ouvrages ce que Dioscoride avait dit à cet égard. Aujourd'hui les hérissons ne sont guère recherchés que comme aliment et par les gens de la campagne seulement.

Les habitants de Madagascar mangent les Tanreos (*Centetes setosus*); les nègres de l'île Bourbon les recherchent également.

Le DESMAN DE RUSSIE (*Mygale moscovita*) répand une odeur mus-

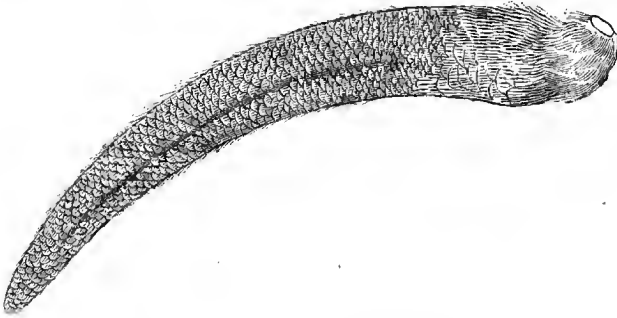


FIG. 5. — Queue du Desman de Russie.

quée très prononcée, qu'il doit à des follicules de sa queue, sur lesquels M. Brandt a publié une notice anatomique. Dans quelques circonstances on emploie cette partie odorante du Desman comme parfum, et cet usage lui donne quelque valeur commerciale.

Le DESMAN DES PYRÉNÉES (*Mygale pyrenaica*), type du g. Galémys, est moins odorant que celui de Russie; mais cependant sa sécrétion est encore très prononcée. On le trouve dans quelques ruisseaux du département des Hautes-Pyrénées, principalement du côté de Tarbes.

Les MUSARAIGNES doivent leur odeur musquée à des glandes placées sur les flancs. La grande espèce de l'Inde (*Sorex myosurus*) présente ce caractère d'une manière très prononcée.

Trois espèces de musaraignes sont surtout répandues en Europe, mais elles ne sont pas les seules qu'on y trouve; ce sont: la MUSARAIGNE MUSETTE (*Sorex araneus*), à dents blanches et à trois paires de petites dents intermédiaires supérieures; la MUSARAIGNE D'EAU (*Sorex fodiens* ou *Daubentonii*), à dents rouges avec les intermédiaires supérieures au nombre de quatre; la MUSARAIGNE CARRELET (*Sorex tetragonurus*), à dents rouges, avec cinq paires de petites dents intermédiaires supérieures et à incisives inférieures festonnées. Chacune de ces trois espèces est le type d'un genre à part mentionné parmi ceux que nous avons énumérés précédemment.

Les musaraignes, et en particulier la Musette, sont regardées par les gens de la campagne comme des animaux venimeux, et

dont les bestiaux ont beaucoup à souffrir ; mais rien ne paraît justifier cette opinion, qui est cependant très ancienne et très répandue. On la trouve en effet dans Dioscoride, qui donne aux Musaraignes le nom de *Μογάλη*, transporté aux Desmans par les naturalistes modernes. Dioscoride conseille d'employer la musaraigne elle-même contre ses propres morsures, en l'appliquant sur la plaie après l'avoir dépouillée.

Les TAUPES (*Talpa europæa* et *cæca*) donnent une fourrure très veloutée, dont on fait quelquefois des coiffes pour les enfants. On leur suppose quelques propriétés prophylactiques.

Ordre des Carnivores.

Les mammifères carnivores sont, de tous les animaux de cette classe, ceux qui se rendent le plus redoutables par leurs instincts féroces. Vivant principalement et presque exclusivement de substances animales, ils poursuivent les autres quadrupèdes, les oiseaux, les poissons même, et portent à l'homme de grands préjudices en attaquant ses espèces domestiques.

Linné les a désignés sous le nom de *Feræ*, qui signifie bêtes féroces, et G. Cuvier ainsi que de Blainville les ont associés, sous le nom de *Carnassiers*, aux Chéiroptères, aux Insectivores et aux Phoques. Cependant il paraît convenable de les en distinguer, et on peut les considérer comme formant à eux seuls un groupe parfaitement naturel.

Les Carnivores sont des Monodelphes à placenta zonaire, onguiculés, à ongles disposés en griffes, à pouces non opposables, ayant trois sortes de dents, pourvus de circonvolutions cérébrales, et dont le pénis, fréquemment soutenu par un os spécial, est retenu par son fourreau sous la paroi ventrale ; ils ont un scrotum. Ces animaux sont doués d'intelligence ; leurs espèces, assez nombreuses, sont partagées entre les différentes parties de l'ancien continent ; mais, bien que différentes suivant les grands centres de population, elles n'ont pas leurs genres et encore moins leurs tribus ou leurs familles distribués avec autant de régularité que les Primates, ou plusieurs des autres ordres dont nous nous occuperons plus loin.

Quelques genres éteints de Carnassiers (*Hyænarctos*, *Arctocyon*, *Palæonictis*, *Hyænodon* et *Pterodon*) différaient notablement de ceux de la nature actuelle.

1. Les Carnivores forment parmi les Monodelphes hétérodontes un groupe bien distinct. On peut les classer de la manière suivante :

Famille des URSIDÉS. Elle comprend les Ours, animaux plantigrades, à queue rudimentaire, omnivores, dont les espèces sont répandues dans les deux continents, principalement dans l'hémisphère boréal. On la divise quelquefois en plusieurs genres.

Famille des VIVERRIDÉS. Ses différentes tribus sont :

1° Les SUBURSTINS ou les g. *Kinkajou*, *Panda*, *Raton*, *Coati* et *Ictide* ; les uns américains, les autres asiatiques ;

2° Les VIVERRINS, comprenant les g. *Cynogale*, *Civet* (*Viverra*), *Genette*, *Linsang*, *Paradoxure*, *Paguma*, *Hémigale*, *Euplère*, *Nandinie* et *Cryptoproete* ; tous de l'ancien continent ;

3° Les MANGUSTINS ou les g. *Suricate*, *Bdégale*, *Cynictis*, *Mangouste* ou *Ielmeumon*, *Athylax*, *Galidie* et *Galidietis* ; aussi de l'ancien continent.

Famille des CANIDÉS. Elle a pour genres : les *Cynhyènes* d'Afrique ; les *Canis* (Loups, Chiens domestiques, Chacals, Chrysocoyons, Crabiers, Nyctéreutes, Cuons, etc.), les *Renards* (*Vulpes*), de l'ancien et du nouveau continent, les *Fennecs* d'Afrique et l'*Otocyon* également d'Afrique.

La Famille des FÉLIDÉS, ou des *Felis*, divisée en plusieurs sous-genres, et à laquelle se rattachent les *Guépards* (*Cynailurus*), possède des espèces aussi remarquables par la beauté de leur pelage que redoutables par leur cruauté.

La Famille des HYÉNIDÉS, ou les Hyènes de l'Afrique et de l'Asie méridionale, ne réunit que trois espèces actuellement vivantes et quelques-unes qui sont éteintes. On en rapproche le *Protèle*, singulier genre africain à molaires toujours rudimentaires.

La Famille des MUSTÉLIDÉS n'est peut-être que la continuation de celle des Hyénidés. Elle se partage en trois tribus qui sont :

1° Les MÉLINS (g. *Blaireau* ou *Meles*, *Taxidea*, *Arctonyx*, *Hélicte* ou *Mélogale*, *Mydaus* et *Mouffette* ou *Mephitis*) ;

2° Les MUSTÉLINS (g. *Glouton*, *Ratel*, *Galictis* ou *Huron*, *Marte*, *Putois*, *Zorille* ou *Rhabdogule* et *Lyncodon*, auxquels il faut peut-être ajouter le genre américain des *Bassaris*, souvent classé parmi les Viverridés) ;

3° Les LOUTRINS ou les Loutres, partagées en plusieurs genres sous les noms de *Loutre* ou *Lutra*, *Lataxie*, *Leptonyx*, *Aonyx*, *Ptéronoure* et *Enhydre*.

Il ya des loutres dans les trois parties de l'ancien continent, c'est-à-dire en Europe, en Asie et en Afrique, ainsi que dans les deux

parties du nouveau, c'est-à-dire dans l'Amérique septentrionale et dans l'Amérique méridionale.

Une espèce de cette tribu (l'Enhydre des modernes) est essentiellement marine, et vit dans les parties septentrionales du Pacifique. C'est de tous les Carnivores celui dont la fourrure a le plus de valeur.

II. Certains *produits des Carnivores* sont assez souvent employés; mais, dans l'état actuel, c'est surtout à cause de leur peau que l'on recherche ces animaux. Celle des ours, de certains viverridés, des félis et de beaucoup de mustélidés est employée pour vêtements, pour tapis, etc.

L'hermine est une espèce de carnivore mustélidé, et il en est de même de la zibeline, de la marte, du vison, du putois, de la loutre, etc., dont nos dames font un si fréquent usage.

Peu d'animaux carnivores sont recherchés pour leur chair; on mange cependant celle des ours, et dans quelques circonstances on la conserve en la fumant. En Chine et dans quelques parties de l'Australie, on mange habituellement du chien.

Les Carnivores fournissent aussi quelques graisses dont il est fait usage en parfumerie ou même en médecine (graisse d'ours, de chien, etc.). Elles ont été autrefois désignées par les noms d'*adeps ursina, canina, leonina, pardi, vulpina*, etc.

On a longtemps ordonné le *poumon de renard* (1); l'*huile de petits chiens*, ou décoction huileuse de ces animaux; celle de renard; l'*album græcum*, ou l'excrément solide de chiens nourris avec des os, lequel est très riche en phosphate de chaux, et d'autres produits ou préparations aujourd'hui inusités.

Beaucoup d'espèces de Carnivores répandent une odeur prononcée. Dans quelques-unes, elle est désagréable (renard, etc.), ou même suffocante (mouffettes) (2); chez d'autres, elle est due à un parfum musqué, fort recherché pour la toilette ou même pour la médecine. Certaines espèces de Viverridés méritent sous ce rapport une mention spéciale.

La CIVETTE (*Viverra civetta*) est un animal de l'Afrique intertro-

(1) On emploie aussi les poumons de quelques autres espèces de mammifères, et ceux du veau, aujourd'hui préconisés, sont depuis longtemps usités pour la fabrication d'un sirop. M. Verdeil admet l'existence dans le parenchyme pulmonaire d'un acide particulier, qu'il a décrit sous le nom d'*acide pneumique*. (Robin et Verdeil, *Traité de chimie anatomique*, t. II, p. 460.)

(2) M. Lassaigne donne une analyse de l'humour odorante des mouffettes dans le *Journal de physique*.

picale, dont la ligne dorsale est surmontée de poils en crinière, et dont la coloration consiste en bandes ou taches noires, distribuées sur un fond gris ou fauve sale, qui passe au blanc sur le devant du cou. Sa queue est annelée dans la première moitié, et entiè-

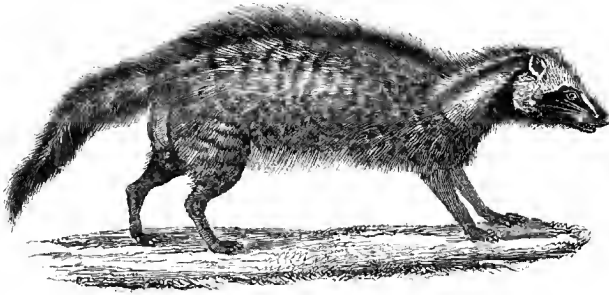


FIG. 6. — Civette.

rement noire dans la seconde. Son corps est long de 0,45 environ; la queue est un peu plus courte que lui. Les poches odoriférantes sont placées sous la région pubienne, et forment un double repli dans la peau du scrotum ou auprès de la vulve; leur ouverture elle-même, en forme de vulve aussi bien chez le mâle que chez la femelle, a fait regarder ces animaux comme hermaphrodites par quelques voyageurs.

aa. L'orifice de chaque poche largement distendu.
bb. Sa communication avec la poche proprement dite.
cc. Cette poche (celle de gauche a été fendue) *d.* Séparation médiane des deux poches.

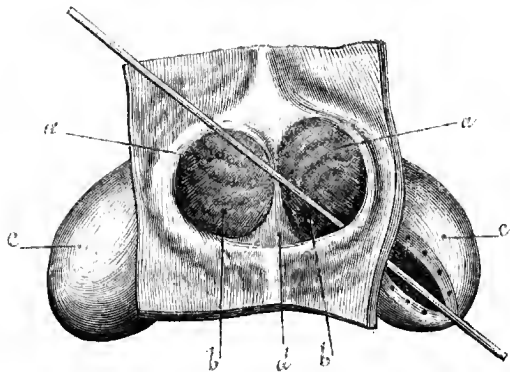


FIG. 7. — Poches odorantes de la Civette.

La substance odorante des civettes, ou la civette des parfumeurs, que nous nommons *viverréum*, est classée parmi les sub-

stances antispasmodiques ; mais elle n'est guère employée en Europe. M. Boutron-Charlard en a publié une analyse (1). Il y signale les substances suivantes : ammoniaque, élaine, stéarine, mucus, résine, huile volatile, matière colorante jaune. Il paraît que les anciens ont connu et employé le viverréum.

Ce sont les nègres qui font le commerce de la civette, et c'était autrefois par les Hollandais que cette substance était surtout apportée en Europe ; ils la tiraient de leurs comptoirs de la côte occidentale d'Afrique.

M. Pucheran a signalé dernièrement, comme espèce différente de la civette ordinaire, une civette du Gabon, qu'il nomme *Viverra Poortmanni* (2).

L'Inde possède une, et, d'après quelques auteurs, deux espèces fort voisines des civettes africaines, et que l'on range habituellement dans le même genre : ce sont les ZIBETHS (*Viverra zibetha*), dont M. Gray nomme la seconde espèce admise par lui *Viverra tangalunga*. Ces animaux vivent dans l'Inde continentale, à Sumatra, à Bornéo, à Célèbes et à Amboine. Leur robe diffère à quelques égards de celle des civettes d'Afrique, mais ils ont une poche odorante disposée comme celle de ces dernières.

Il y a en Europe, en Asie, en Afrique, et même à Madagascar, des Carnivores assez voisins des civettes et des zibeths ; ils sont pourvus comme eux d'un appareil spécial pour la sécrétion d'une matière odorante. Leurs poches sont toutefois beaucoup moindres et leur viverréum est peu abondant. Ces animaux sont les GENETTES (g. *Genetta*), dont l'espèce européenne a reçu le nom de *Genetta vulgaris*.

On trouve des genettes de cette espèce en France et en Espagne. Buffon n'en a connu la présence dans notre pays qu'après avoir écrit leur histoire ; mais, dans le second article qu'il leur a consacré (*Suppléments*, t. III), il en décrit une peau qui lui avait été envoyée de Civray en Poitou (actuellement département de la Vienne) ; et il rapporte, d'après sa correspondance, que chaque année on tue des genettes auprès de Villefranche, en Rouergue (département de l'Aveyron). Toutefois le même volume des *Suppléments* de Buffon donne à tort, sous le nom de *Genette de France* (pl. 58), la figure

(1) Tome X du *Journal de pharmacie*.

(2) Voici quelle est, d'après M. Pucheran, la diagnose différentielle de cette espèce : « *Simillima Viverræ civettæ, sed major, vittaque oculari nigra nasum non transeunte.* »

d'un animal qui est bien de la famille des Viverridés, mais qui est plutôt un paradoxure qu'une genette véritable.

Voici la liste des départements dans lesquels nous avons constaté la présence de la genette (on remarquera que tous sont situés sur le cours de la Loire, ou au midi de ce fleuve, et dans la région méditerranéenne du Rhône) : Vienne, Deux-Sèvres, Charente-Inférieure, Gironde (dans le Médoc), Loiret (au château de la Source, près d'Orléans), Rhône (auprès de Lyon, vers la fin du dernier siècle), Vaucluse, Haute-Loire, Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées (1).

Les genettes répandent une odeur agréable, assez voisine de celle du musc, et identique avec celle des civettes ou des zibeths, telle que nous la sentons dans nos ménageries, mais moins forte. Cette odeur est due à une substance onctueuse, que l'on peut recueillir quoiqu'elle soit peu abondante, et que fournit la double poche de la région du scrotum ou du périnée dont il a été question plus haut. La Peyronie, célèbre chirurgien du dernier siècle, a publié une bonne description anatomique de cet organe sécréteur, étudié dans une espèce de genette qui paraît exotique, et qui est peut-être le *Genetta indica* (2). Les organes sécréteurs de la vraie civette ont été décrits par plusieurs auteurs, entre autres par M. Brandt (3). Ceux des paradoxures sont tout à fait rudimentaires et consistent dans un simple sillon eutané.

Nous terminerons ces détails sur l'ordre des Carnivores par quelques observations relatives au chien domestique.

Le CHIEN DOMESTIQUE (*Canis familiaris*) est l'un des animaux les plus utiles à l'homme; il est en même temps son compagnon le plus habituel et le plus sûr. On trouve des chiens chez presque tous les peuples, même chez les plus sauvages, et il y a de ces animaux sous toutes les latitudes. Leurs variétés n'y sont pas moins nombreuses que celles de l'homme lui-même. On a fait descendre les chiens domestiques, tantôt du loup, tantôt du chacal; mais leurs caractères zoologiques, autant que leurs aptitudes, indiquent une espèce distincte de l'un et de l'autre, et les chiens domestiques forment dans le grand genre des *Canis* une section à part, qui pourrait même être considérée comme réunissant plusieurs espèces, tant les différences qui séparent les unes des autres leurs

(1) Il est probable que les genettes existent aussi dans les départements de la même région non signalés ici.

(2) *Hist. de l'Acad. des sciences*, année 1731, p. 443, pl. 24 à 27.

(3) *Medizinische Zoologie*.

principales races ont parfois d'importance. Cependant l'unité spécifique du chien est l'opinion actuellement prépondérante en zoologie.

Les nombreux usages auxquels le chien peut être employé par l'homme sont trop connus pour que nous ayons besoin de les rappeler ici; disons seulement que ces animaux ont aussi quelques applications médicales. C'est ainsi que l'on a proposé de faire coucher des chiens avec les goutteux, dans l'intention de débarasser ceux-ci de leur mal; que l'on fait quelquefois lécher par ces animaux les ulcères rebelles pour en changer la nature, ou que l'on emploie de jeunes chiens pour teter les femmes qui ont de la difficulté à faire écouler leur lait, ainsi que celles qui ont perdu leur nourrisson ou qui veulent le sevrer.

A côté de ses nombreuses et inappréciables qualités, le chien présente le triste inconvénient d'être exposé à la rage, et dans les régions tempérées de l'Europe il est souvent la cause de la transmission de cette maladie à l'homme; le loup, le renard, le chat, peuvent comme le chien prendre la rage spontanément; l'homme, le cheval, le bœuf, le mouton, ne paraissent la tenir que de ces animaux, et seulement par le moyen de l'inoculation du virus rabique.

Chez le chien, les symptômes de la rage sont l'aversion pour les boissons et les aliments, la tristesse, le besoin de solitude, l'altération de la voix qui devient rauque, les yeux hagards, la langue pendante et couverte d'une sanie blanchâtre, le poil terne et hérissé. C'est par la salive ou par le mucus bronchique qui s'y mêle que la rage est communiquée. Les caractères du virus particulier qui la produit ne sont pas connus, et on a encore peu d'observations exactes sur les conditions dans lesquelles la rage est ou non contagieuse. On a nommé *lysses* des vésicules, caractéristiques de cette maladie, qui se développeraient sous la langue des individus mordus par des chiens enragés, et l'on a affirmé que la cautérisation de ces vésicules, faite en temps opportun, empêchait le développement des accidents qui accompagnent la période de terminaison; mais la plupart des médecins n'acceptent pas cette théorie. Quant aux causes premières de la rage, elles ne sont guère mieux connues, et il est difficile de considérer les fortes chaleurs comme étant la principale d'entre elles, puisque ce mal est presque inconnu dans les pays chauds. L'état d'abandon dans lequel vivent les chiens, dans certains pays où la législation et la police ne règlent pas convenablement la condition de ces animaux,

serait plus justement incriminé, et pourtant les chiens errants des villes de l'Orient ne deviennent point enragés. On constate cependant que les précautions prises dans ces derniers temps dans nos départements, contre les chiens vagabonds, ont diminué le nombre des cas de rage.

M. de Castelnau a observé, pendant son voyage dans l'Amérique du Sud, que la rage se montre assez fréquemment chez les chiens de la Cordillère, tandis qu'elle ne semble presque jamais atteindre ceux des régions brûlantes du Brésil.

Plusieurs auteurs ont écrit, sur la rage, des traités complets ou des articles étendus (1).

Ordre des Proboscidiens.

Les Proboscidiens, ou mammifères à trompe, sont les plus volumineux de tous les animaux terrestres. Quoique plusieurs naturalistes les réunissent aux Jumentés et aux Porcins, sous le nom commun de Pachydermes, ils sont faciles à distinguer des premiers aussi bien que des seconds; et nous verrons, en traitant des deux ordres suivants, que ceux-ci peuvent également être séparés les uns des autres par d'excellents caractères.

Les Proboscidiens n'ont que deux sortes de dents : des incisives en forme de défenses, et des molaires séparées des incisives par un espace vide; leurs doigts sont au nombre de cinq à chaque pied, mais cachés sous la peau, et leurs membres ont la forme de colonnes; ils n'ont que deux mamelles, qui sont pectorales; leurs testicules ne descendent pas dans un scrotum, et le fourreau de leur pénis n'est pas extérieur; enfin leur cerveau est volumineux, et il a de nombreuses circonvolutions.

A ces caractères on peut en ajouter d'autres qui, pour être tirés du squelette, ne sont pas moins importants à consulter, et prennent même une véritable importance lorsque l'on cherche à se faire une idée exacte des curieuses espèces, aujourd'hui éteintes, qui ont autrefois représenté l'ordre des Proboscidiens sur le globe.

Les Éléphants de l'Afrique (g. *Loxodon*) et ceux de l'Inde (g. *Elephas*) sont maintenant les seuls Proboscidiens existants

On ne distingue qu'une seule espèce d'éléphant africain (l'*Ele-*

(1) Trollet, Saint-Martin, Bellenger (de Senlis), Baruffi, etc. Voyez aussi A. Tardieu, *Rapport fait au Comité consultatif d'hygiène publique sur les cas observés en France pendant les années 1850 à 1852.* (*Annales d'hygiène publique*, t. I, p. 217 et suiv., 1854).

phas africanus); mais on a récemment admis qu'il y a deux espèces asiatiques de ces animaux : l'*Elephas asiaticus* et l'*Elephas sumatranus*. Ce dernier se rapproche d'ailleurs beaucoup plus de l'éléphant asiatique que de l'éléphant africain.

Ces gigantesques animaux ont le régime herbivore; ils vivent par troupes, et se font remarquer par la finesse de leur intelligence. Leur physionomie extérieure diffère beaucoup de celle des autres quadrupèdes. L'homme sait tirer un parti avantageux de leur peau, qui est très épaisse, et surtout de leur *ivoire*, que l'on emploie souvent en médecine à cause de la gélatine qu'il fournit par l'ébullition, aussi bien que pour le phosphate de chaux qui en forme la partie solide. L'ivoire brûlé à blanc portait autrefois le nom de *spode*. On se sert aussi de l'ivoire dans son état naturel pour la fabrication des râteliers dentaires et pour faire quelques instruments, tels que des tétines, etc. L'ivoire des éléphants fossiles (*Elephas primigenius*), que l'on trouve abondamment dans les régions arctiques, est aussi susceptible de nombreux emplois, et il sert dans les arts comme celui des éléphants actuels.

On sait également tirer partie dans certaines circonstances de celui des MASTODONTES, qui sont des Proboscidiens de l'époque tertiaire, dont les espèces ont disparu de la nature vivante. Leur ivoire, quand il est coloré en bleu verdâtre par le phosphate de fer, forme la turquoise osseuse ou *odontolithe*. En 1750, Réaumur a signalé les turquoises de Simorre (Gers), dans un mémoire inséré parmi ceux de l'Académie des sciences.

Les DINOÏTHÉRIUMS sont aussi, comme nous l'avons fait remarquer il y a déjà plusieurs années, un genre de Proboscidiens, et c'est à tort qu'on a quelquefois proposé de les réunir aux Sirénides.

Ordre des Toxodontes.

Nous nous bornerons à citer ici pour mémoire cet ordre de mammifères que l'on a récemment distingué, et dans lequel se placent deux genres éteints propres à l'Amérique méridionale, les g. *Toxodon* et *Nesodon* (1), qui rattachent à certains égards les Ongulés aux Édentés.

(1) Voyez Owen, *Trans. philos.* pour 1853, et P. Gervais, *Mammif. de l'Amérique mérid.*, 1855.

Ordre des Jumentés.

Les études auxquelles les mammifères à sabot ont donné lieu dans ces dernières années (1) ont nécessité plusieurs réformes notables dans la classification que Linné et G. Cuvier avaient donnée de ces animaux; et lorsque l'on a pu examiner plus en détail les nombreux fossiles que ce groupe a laissés dans les couches du globe, on est arrivé à une nouvelle répartition de ses espèces.

En tenant compte, ainsi que de Blainville avait commencé à le faire, de la disposition et du nombre des doigts, de la forme de l'astragale et de celle du fémur, de la disposition des dents et de quelques caractères encore, on a reconnu que l'ordre des *Pachydermes* ne formait pas, comme on l'avait cru d'abord, un groupe naturel; et, en outre, on est arrivé à cette démonstration assez inattendue que les cochons et les autres animaux du même sous-ordre différaient moins des Ruminants, dont on les éloignait, que des chevaux ou des rhinocéros auxquels on les associait. En effet, parmi les nombreuses espèces éteintes de *Pachydermes* qui ont été découvertes en France ou dans d'autres contrées également riches en fossiles tertiaires, il en est, comme les anoplothériums et d'autres encore, qui sont si évidemment intermédiaires aux Ruminants et aux Porcins, qu'il serait difficile de dire si leur estomac était ou non approprié à la rumination. Ces anciennes espèces avaient, comme les Ruminants et les Porcins actuels, le fémur dépourvu de troisième trochanter; leur astragale était aussi en forme d'ossetlet, et elles avaient également les doigts fourchus.

Nous parlerons des Ruminants et des Porcins, sous le nom commun de *Bisulques*, qu'ils portaient déjà dans les auteurs antérieurs au siècle actuel; disons d'abord quelques mots des Jumentés.

Les mammifères que nous appelons *Jumentés*, et dont nous faisons un ordre à part, ont toujours un troisième trochanter au fémur; leur astragale est de forme ordinaire, et leurs doigts sont moins complètement onglés que ceux des *Bisulques*, et en même temps impairs ou tout au moins non fourchus. Ces animaux ont également été nommés *Pachydermes herbivores* et *Périssodactyles*. Ils ont

(1) Voyez de Blainville, *Prodrome* de 1816 et *Ostéographie*.—Owen, *Quarterly Journal of geol. Soc.*, 1847. — Pomel, *Comptes rendus de l'Acad. des sc.*, 1848. — P. Gervais, *Zoologie et Paléont. franç.*, t. I, p. 42 et 68.—Id., *Hist. nat. des Mammifères*.

été fort nombreux pendant l'époque tertiaire; aujourd'hui ils le sont beaucoup moins que les Ruminants. Ils composent les différentes familles des *Équidés* (Chevaux), des *Tapiridés* (Tapirs), des *Rhinocéridés* (Rhinocéros) et des *Hyrcidés* (Damans). A part les damans, qui sont zonoplacentaires et dont le cerveau a peu de circonvolutions, ces animaux ont tous un placenta diffus, c'est-à-dire à cotylédons multiples, et leurs hémisphères cérébraux ont des circonvolutions évidentes et multipliées. Parmi les Jumentés fossiles, nous citerons, comme étant plus remarquables que les autres, les *Lophiodons*, qui tiennent des Tapirs à plusieurs égards, et les *Paléothériidés* ou la famille des Paléothériums. Les Lophiodons proprement dits caractérisent par leur présence le terrain éocène de l'Europe, et les Paléothériums le terrain proïcène. A la famille des Équidés ou Chevaux ont appartenu les *Hipparions* ou Hippothériums, dont les pieds étaient tridactyles, leurs métacarpiens et métatarsiens latéraux (les *stylets* des anatomistes vétérinaires) portant des doigts, ce qui n'a pas lieu dans les Équidés actuels. La famille des ÉQUIDÉS nous fournit le CHEVAL (*Equus caballus*), l'ÂNE (*Equus asinus*) et le ZÈBRE (*Equus zebra*), ainsi que quatre ou cinq autres espèces qui sont loin d'avoir l'utilité des deux premières.

Toutes ces espèces sont particulières à l'ancien continent. Ce n'est que par l'influence de l'homme que l'âne et le cheval ont été transportés en Amérique et à la Nouvelle-Hollande; cependant l'Amérique a eu des chevaux comme l'Europe lors de la période diluvienne, mais ils y ont été anéantis en même temps que les grands animaux dont l'une et l'autre de ces parties du monde étaient autrefois pourvues. Les chevaux qu'on a transportés d'Europe en Amérique y sont en partie devenus libres, et les pampas sont aujourd'hui parcourus par des troupes nombreuses de ces animaux.

Les Équidés nous sont utiles de leur vivant, et peuvent l'être aussi après leur mort. Leur peau fournit un excellent cuir; on peut également s'en servir comme tapis, surtout dans les espèces zébrées ou à teinte isabelle. Leur chair, particulièrement celle du cheval et de l'âne, est employée dans quelques cas, principalement dans certains pays, et l'on sait que dans ces dernières années plusieurs de nos naturalistes ont vanté d'une manière toute spéciale celle du premier de ces animaux.

• Tout en reconnaissant que la viande de cheval, et même à l'occasion celle du cheval employé dans les grandes villes européennes, peut, comme la viande de tant d'autres animaux, servir d'aliment lorsqu'elle est saine, diverses personnes ont fait remarquer qu'elle

n'avait pas toutes les qualités qui distinguent celle du bœuf, et que d'ailleurs le commerce du cheval, envisagé sous ce rapport, ainsi que son débit, soulevaient certaines difficultés qu'on n'a pas encore résolues.

On a longtemps employé en médecine plusieurs substances tirées du même animal : les châtaignes (*lichenes*), le sang, la présure (*hippax* de Dioscoride, ou *coagulum equinum* des auteurs de la Renaissance).

On se sert surtout maintenant des erins du cheval, de sa peau, de la corne de ses sabots, et de ses os ; sa chair et ses issues sont moins utilisées, et dans la majorité des cas on ne les emploie que comme engrais ou pour la nourriture des pores.

Le lait de jument est une denrée précieuse pour certaines peuplades de l'Asie. Il pèse 1,0346, est de consistance intermédiaire à celui de femme et à celui de vache, et pourrait à l'occasion remplacer le lait d'ânesse, qui est seul médicinal dans nos contrées. Sa crème ne peut que difficilement se convertir en beurre. Les Kal-moueks font aigrir et fermenter ce lait pour obtenir un liquide spiritueux que, d'après Pallas, ils nomment *araka*.

Voici dans quelles proportions le lait de jument est composé :

Beurre	0,55
Caséine	0,78
Albumine	0,40
Sucre de lait	5,50
Sels	0,40
Eau	91,37
	<hr/>
	100,00

L'ANE (*Equus asinus*) a fourni quelques drogues à la médecine. Ainsi son sang, mêlé à l'eau de mélisse acidulée, a été prescrit dans la manie, et Dioscoride attribue quelque valeur à son foie (livr. II, ch. 43). Mais c'est surtout pour la peau que cet animal peut être utilisé après sa mort ; on tire aussi partie de sa chair.

De son vivant l'ânesse nous donne son lait, dont on fait si avantageusement usage contre la consommation.

Le lait d'ânesse approche par ses qualités du lait de femme ; il pèse 1,0355 et renferme aussi beaucoup de principe sucré ; en même temps il est plus riche en caséine, et sa crème se convertit plus difficilement en beurre. On peut augmenter les principes sucrés du lait des ânesses en agissant sur l'alimentation de ces animaux.

Voici sa composition en regard de celle du lait de femme.

<i>Lait de femme.</i>				<i>Lait d'ânesse.</i>			
	Composition moyenne.	Maxim.	Minim.		Composition moyenne.	Maxim.	Minim.
Beurre. . . .	3,80	7,60	0,50	Beurre. . . .	1,50	1,72	0,30
Caséine . . .	0,34	0,85	0,00	Caséine. . .	0,60	0,85	0,10
Albumine . .	0,30	1,90	0,60	Albumine . .	0,55	2,05	0,92
Sucre de lait	7,00	8,20	5,60	Sucre de lait	6,40	7,30	5,90
Sels	0,48	0,23	0,16	Sels	0,32	0,35	0,27
Eau	87,38	»	»	Eau	89,63	»	»
	<u>100,00</u>				<u>100,00</u>		

FAMILLE DES TAPIRIDÉS. — Il y a deux espèces de TAPIRS (*g. Tapirus*) dans l'Amérique méridionale (*Tapirus americanus* et *Tapirus pinchaque*), et une troisième dans les parties méridionales de l'Inde : à Malacca, à Sumatra et à Bornéo (*Tapirus indicus*). Le tapir américain est au nombre des animaux dont on a conseillé l'acclimatation en Europe, mais il n'est pas encore réellement domestique, même dans son pays natal. Ce serait un animal alimentaire. L'Europe a possédé, pendant l'époque tertiaire, des espèces du genre Tapir; on trouve particulièrement leurs débris en France.

FAMILLE DES RHINOCÉRIDÉS. — Les Rhinocéros sont des animaux de l'Asie et de l'Afrique, et leur famille est représentée en Europe par plusieurs espèces fossiles. Ces grands pachydermes forment même plusieurs genres.

On ne tire aucun parti agricole des Rhinocéros, la brutalité de leurs instincts s'y opposerait, et chaque jour la civilisation les repousse davantage dans les forêts épaisses ou marécageuses qui leur servent de repaires. Leur chair, principalement celle des jeunes, passe pour assez bonne; leur peau épaisse sert à différents usages chez les peuples de l'Afrique centrale et de l'Inde.

De tout temps on a recherché dans les mêmes contrées, ainsi qu'en Europe, les cornes de ces animaux, qui sont formées uniquement de substance cornée et dont on fait des coupes. On leur attribue des propriétés merveilleuses, celle, par exemple, de permettre immédiatement de reconnaître les poisons qu'on y a versés.

Les Romains connaissaient déjà ces coupes, et à l'époque de la Renaissance on a exalté leurs prétendues propriétés. Clément VII en offrit une à François I^{er}, croyant, assure-t-on, lui faire un cadeau très précieux; aujourd'hui elles n'ont d'attrait, du moins en Europe, que pour les amateurs de curiosités : aussi en conserve-t-on dans différents musées.

Les Hollandais établis au Cap ont attribué des propriétés médi-

cinales au sang des rhinocéros, et les Chinois ainsi que les Hindous emploient jusqu'à leur urine.

Famille des HYRACIDÉS. Cette famille ne renferme que le seul genre des DAMANS (*Hyrax*), qui sont de petits animaux à peine supérieurs aux lièvres par leurs dimensions, à corps allongé, bas sur jambes, sans queue et à oreilles raccourcies. On les trouve en Syrie, en Abyssinie, au Cap et en Guinée. Les damans forment plusieurs espèces.

Celle de Syrie (*Hyrax syriacus*) est bien certainement le *Saphan* de la Bible, dont le nom est traduit par Chœrogrylle dans la version des Septante, et par celui du Lapin ou ses synonymes dans les versions latine, française, allemande, anglaise, etc.; mais dans la traduction arabe on l'a remplacé par celui de *Vahr*, qui est précisément l'une des dénominations vulgaires du daman au mont Sinaï. En Syrie, les Arabes indiquent aussi le saphan ou vahr par le nom de *Ghannem Israël*, c'est-à-dire agneau des enfants d'Israël. Ce saphan était l'un des animaux dont la chair était interdite par le Lévitique. Au Cap et dans le sud de l'Afrique on mange les damans (*Hyrax capensis* et *arboreus*), et l'on tire de ces animaux un produit médicinal auquel on attribue des propriétés analogues à celles du castoréum.

Cette substance est l'*hyracéum* (*dasjespis* des colons hollandais), que l'on voit aussi quelquefois dans les pharmacies européennes. On la trouve dans les lieux habités par les damans, principalement sur les pierres. On la regarde tantôt comme formée par leurs excréments, tantôt comme un dépôt de leur urine. Elle est brune, cassante, à cassure résineuse; mais, lorsqu'elle est fraîche, elle a une consistance un peu gluante, ce qui permet de la réunir en masses plus considérables. Elle a une odeur pénétrante que l'on a comparée à celle du castoréum. On l'emploie en dissolution dans le vin comme antispasmodique, principalement contre les phénomènes hystériques; sa composition, d'après Schrader (*Jahrb. für die Pharm.*, 1818), serait :

Substance jaunâtre très odorante, soluble dans l'alcool et dans l'eau.	38
Substance brune soluble dans l'eau.....	25
Graisse.....	1
Résine verte soluble dans l'alcool absolu.....	2
Résidu insoluble (corps étrangers, tels que terre végétale, sable, etc.).	34
	<hr/> 100

Cette analyse, d'ailleurs ancienne, est, comme on le voit, peu concluante, et elle ne décide pas la question de savoir si l'hyra-

céum, que Buffon et d'autres auteurs appelaient *pissat de daman*, est ou non l'urine de ces animaux. Des études plus récentes ont fait penser que le principe odorant et actif qu'il renferme se rapprochait de celui qui caractérise le castoréum; mais son odeur est moins intense, et elle est en même temps un peu différente. On prépare avec l'hyracéum une teinture (*tinctura hyracei*) qui se substitue au castoréum.

Pereira (1) et M. L. Soubeiran, dans une note publiée en 1856 dans le *Journal de pharmacie et de chimie*, se sont occupés de l'hyracéum plus longuement que nous ne pouvons le faire ici. Ils admettent, avec M. Andrew Smith et d'autres voyageurs, que cette substance est un mélange des urines et de la matière fécale des damans, telles que ces animaux les déposent dans les creux des rochers, où l'on va en effet chercher l'hyracéum; et ils apportent en preuve que l'étude microscopique y fait découvrir des débris de tissus végétaux, mêlés à des cristaux qui ont les caractères des cristaux d'acide urique.

Ordre des Bisulques.

Ainsi qu'on le faisait autrefois, nous comprendrons sous le nom de *Bisulques* les mammifères ongulés qui ont les pieds fourchus. Ces animaux ont, comme nous l'avons déjà dit, l'astragale en forme d'osselet, et leur fémur manque de troisième trochanter; tous présentent un placenta polycotylédonaire, et la plupart ont le cerveau pourvu de nombreuses circonvolutions. Les uns ont la propriété de ruminer, c'est-à-dire de ramener les aliments à leur bouche après les avoir ingérés dans la partie de leur estomac que l'on désigne par le nom de *panse* ou d'*herbier*; ce sont les *Ruminants*; d'autres n'ont pas cette faculté, et leur estomac est plus ou moins simple. On n'y distingue pas de panse comme à celui des Ruminants, et il ne montre ni le bonnet, ni le feuillet, ni la caillette comme l'estomac de ces derniers; ces animaux se groupent assez naturellement autour des pores et des sangliers, si l'on ne tient compte que de leurs espèces actuelles; nous les appellerons *Porcins*, ainsi que le faisait Vieq d'Azyr. Toutefois nous commencerons l'étude des Bisulques par celle des Ruminants, qui nous paraissent plus élevés qu'eux en organisation.

(1) *Éléments de matière médicale*, tome II, page 2276. Le daman du Cap se nourrit principalement d'une plante aromatique et sucrée, le *Cyclopia genistoides*, que les colons du Cap emploient eux-mêmes en infusion théiforme sous le nom de *honig thee*.

Sous-ordre des Ruminants.

Ces animaux se partagent en cinq familles : les *Bovidés*, les *Girafidés*, les *Cervidés*, les *Moschidés* et les *Camélidés*.

La famille des BOVIDÉS, aussi appelés *Cérotophores* parce qu'ils sont les seuls mammifères qui aient des cornes proprement dites, c'est-à-dire des prolongements osseux du frontal recouverts d'un étui corné, a pour système dentaire 32 dents : $\frac{0}{3}$ incisives, $\frac{0}{4}$ canines et $\frac{6}{6}$ molaires de chaque côté, les canines inférieures étant incisiformes et les molaires herbivores et à doubles croissants.

Ils se partagent en quatre tribus :

1° Les BOVINS (g. *Bibos*, *Taurus*, *Papahagus* ou Yaek, *Bison*, *Bubalus* ou Buffle et *Ovibos*);

2° Les CAPRINS (g. *Capra* ou Chèvre, *Ibex* ou Bouquetin et *Kemas*);

3° Les OVINS (g. *Ovis* ou Mouton et *Musimon* ou Mouflon);

4° Les ANTILOPINS ou *Antilopes*, divisées elles-mêmes en un assez grand nombre de genres.

Cette famille, qui comprend les différentes espèces de bœufs, les chèvres de toutes sortes, les moutons, dont il y a tant de variétés et probablement plusieurs espèces, ainsi que tous les animaux nommés antilopes, gazelles, etc., est sans contredit l'une des plus importantes et des plus utiles de toute la classe des Mammifères.

Elle nous fournit divers animaux auxiliaires dont la force nous est d'un très grand secours pour les travaux de l'agriculture ou pour les charrois, et des espèces sont essentiellement alimentaires, aussi bien celles que nous multiplions en domesticité, et dont nous réglons l'élevé pour ainsi dire à notre gré, que celles qui sont restées sauvages. Certaines régions, principalement l'Afrique, en nourrissent en très grand nombre. Nous tirons encore de ces animaux un lait abondant, dont il se fait dans tous les pays, et plus particulièrement en Europe, un usage journalier, soit comme lait frais, soit lorsqu'il a été transformé en beurre ou en fromage.

Le cuir des Ruminants, leur poil, surtout celui des chèvres et celui des moutons qui fournit les laines, sont aussi pour l'homme civilisé des objets de première nécessité, et il n'est pas une seule de leurs parties dont on ne puisse faire un usage avantageux, soit dans l'industrie, soit en agriculture. Leurs excréments eux-mêmes sont une source de richesse et d'abondance, puisqu'ils constituent d'excellents engrais.

Le BŒUF DOMESTIQUE (*Bos taurus*) est l'un des Ruminants qui sont

à la fois des animaux de travail et des animaux de boucherie; il fournit près de la moitié des viandes dites d'animaux domestiques que l'on mange annuellement en France. En effet, ces viandes se divisent ainsi qu'il suit :

Viande d'espèce bovine.....	302,000,000 kilogr.
— d'espèce ovine et caprine.....	83,000,000
— d'espèce porcine (chareuterics diverses).....	305,000,000
Total.....	690,000,000

Poids énorme en apparence, dont Paris consomme à lui seul plus de 72,000,000 kilogrammes, et qui cependant paraîtra insuffisante si l'on pense qu'une grande partie de la population de nos campagnes ne mange que peu ou point de viande, ou que celle à laquelle elle a recours consiste en conserves, souvent malsaines, dont le porc est la principale base. C'est ce qui a fait dire à M. Isidore Geoffroy, dans son livre sur les substances alimentaires et à l'occasion du peu de cas que l'on fait de la viande de cheval : « Il y a des millions de Français qui ne mangent pas de viande, et chaque mois des millions de kilogrammes de bonne viande sont par toute la France livrés à l'industrie pour des usages très secondaires ou même jetés à la voirie (1). » La viande de bœuf est celle qu'on a le plus souvent analysée (2). Telle qu'elle est débitée par les bouchers, elle est formée en majeure partie de fibrine, principalement de celle dite musculaire, ainsi que d'albumine. Elle renferme en outre beaucoup de membranes pour la plupart très fines provenant du tissu connectif, dit tissu cellulaire, et l'on y trouve aussi d'abondants vaisseaux, souvent remplis de sang et de lymphe, ainsi que des nerfs avec les différents éléments qui les composent.

(1) *Lettres sur les substances alimentaires, et particulièrement sur la viande de cheval.* Paris, 1856.

(2) Consulter à cet égard les recherches et les analyses de MM. Chevreul, Liebig, etc.

Voici le résultat d'une de ces analyses :

Eau.....	77,17
Fibres charnues, vaisseaux et nerfs.....	15,80
Tissu tendineux réductible en gélatine par la coction.....	1,90
Albumine.....	2,20
Substances solubles dans l'eau coagulables par l'ébullition, créatine, créatinine, etc.....	1,05
Matières solubles dans l'alcool.....	1,80
Phosphate de chaux.....	0,08
	<hr/>
	100,00

Une bonne analyse de la chair musculaire elle-même n'est donc possible qu'après la séparation de toutes ces substances accessoires

d'avec les fibres musculaires proprement dites, et il faut encore en distraire la graisse qui s'y trouve interposée en proportion variable. En outre, la chair montre des différences dans la nature de ses principes constitutifs suivant le sexe, l'âge, l'état de castration ou d'intégrité, le régime, etc., des animaux qui la fournissent. Dans le premier âge, la chair de bœuf et celle des autres animaux sont plus fournies en éléments gélatineux, et leurs os, dont il faut aussi tenir compte lorsqu'on traite les questions relatives à l'alimentation, en renferment dans une plus grande proportion. La chair du bœuf bien nourri est riche en osmazome ; c'est à cette substance que les bouillons qu'elle fournit doivent leur arôme particulier.

Le sang du bœuf, s'agrasse, la graisse particulière de ses os, dite moelle de bœuf, sa bile, souvent analysée, et plusieurs autres de ses organes, dont nous ne ferons pas l'énumération complète (cerveau, thymus ou ris de veau, etc.), ont dans l'alimentation, dans l'économie domestique et dans l'industrie des usages que tout le monde connaît.

Le lait de vache (1) est un de ceux que l'on emploie le plus ordinairement, et l'on en fait des fromages très variés ainsi que la plupart des beurres les plus usités. Voici sa composition comparativement aux autres laits dont nous donnons ailleurs l'analyse :

	Composition moyenne.	Maximum.	Minimum.
Beurre.....	3,20	5,40	1,45
Caséine.....	3,00	4,30	1,90
Albumine.....	1,20	1,50	1,09
Sucre.....	4,30	5,25	3,90
Sels.....	0,70	0,88	0,65
Eau.....	87,60	»	»
	<u>100,00</u>		

(1) Les caractères élémentaires du lait sont bien connus. Ce liquide réunit des principes azotés à des principes gras et sucrés tenus les uns et les autres en suspension dans une sérosité aqueuse, où ils sont mêlés à différents sels. C'est donc une réunion des principaux aliments plastiques, respiratoires et salins, et il peut par conséquent suffire à la nutrition, même chez des sujets adultes ; c'est pourquoi le lait peut rendre de si grands services en médecine. Son analyse, soit chimique, soit physiologique, a été faite avec le plus grand soin, et de nombreuses publications lui ont été consacrées. Hermbstadt, Schubler, Braconnot, Lassaigue, Péligot, Lecanu, Simon, Chevalier et Henry, Quevenne, Dumas, Playfair, Blondlot, Boussingault et Lebel, Doyère, Vernois et Becquerel, Poggiale, Joly et Filhol, etc., s'en sont successivement occupés. M. Donné a fait paraître, en 1837, un mémoire, souvent cité depuis, qui a pour titre : *Du lait et en particulier de celui des nourrices*, considéré sous le rapport de ses bonnes et de ses mauvaises qualités nutritives, complété par de nouvelles recherches, ce travail a été repro-

On sait que le sue sécrété par le quatrième estomac des Ruminants a la propriété de faire cailler le lait, et l'on utilise cette propriété dans l'économie domestique. En effet, la *présure* n'est qu'un mélange de suc gastrique du veau extrait du quatrième estomac avec le lait ingéré par l'animal, et l'on s'en sert comme d'un ferment pour faire cailler le lait. Autrefois on lui donnait le nom de *coagulum*, et l'on en prescrivait l'emploi comme médicament ou comme adjuvant dans certaines circonstances. Cette substance est riche en pepsine, principe actif de la digestion des aliments plastiques, et l'on conçoit qu'elle puisse être d'une grande utilité dans les digestions difficiles et dans les maladies organiques de l'estomac. C'est sans doute à la présence du même agent que les nids des salanganes doivent en grande partie leurs propriétés réconfortantes, et c'est sur la même remarque que reposent les préparations nouvellement consillées dans lesquelles entre la pepsine (1).

Parmi les autres espèces bovines nous citerons de préférence : le ZÉBU (*Bos indicus*), ou bœuf à bosse de l'Inde, qui est assez voisin du bœuf ordinaire pour qu'on l'ait souvent regardé comme n'étant qu'une simple variété; le BUFFLE (*Bos bubalus*), employé en Asie et dans quelques parties de l'Europe, principalement en Italie, et l'YACK (*Bos grunniens*), des montagnes de l'Asie centrale.

La CHÈVRE (*Capra hircus*) nous fournit ses poils, sa peau, ses cornes, sa chair, surtout estimée dans le jeune âge, son sang, principalement celui du bouc, longtemps vanté en médecine presque à l'égal de celui de bouquetin, et son lait, qui est plus léger et, assure-t-on, plus excitant que celui de la vache ou de l'ânesse. Voici sa composition :

	Composition moyenne.	Maximum.	Minimum.
Beurre.....	4,40	5,10	3,15
Caséine.....	3,50	4,00	2,00
Sucre de lait.....	1,10	3,35	0,50
Sels.....	0,35	3,90	2,70
Eau.....	87,30	0,40	0,30
	100,00		

duit par M. Donné dans son *Cours de microscopie complémentaire des études médicales, anatomie microscopique et physiologie des fluides de l'économie*, 1844, p. 347 et suiv.

(1) Les anciens ne recommandaient pas seulement la présure ou le coagulum de veau; ils se servaient aussi de celle du chevreau (*coagulum hædi*), du poulain (*coagulum hinnuli*), du lièvre (*coagulum leporinum*) et du phoque (*coagulum vituli marini*). Voyez à cet égard Vuecker, *Antidolarium speciale*, p. 308 (1577). Pour les préparations de pepsine, voyez le travail de M. Corvisart, publié récemment.

On cite plusieurs exemples de boues dont les mamelles étaient développées et sécrétaient du lait comme celles des chèvres.

Les BOUQUETINS vivent dans les grandes chaînes des Alpes, des Pyrénées, du midi de l'Espagne, etc. Leur sang desséché a occupé pendant les derniers siècles une place importante dans l'officine des pharmaciens. Voici comment on le préparait : après en avoir séparé la sérosité, on le desséchait au soleil ou à une chaleur modérée, de manière à le rendre cassant et susceptible de se réduire facilement en poudre. On lui attribuait, ainsi qu'au sang du bouc qu'on préparait de même, des propriétés sudorifiques et apéritives. Le sang de bouc le plus estimé était celui des individus nourris pendant un mois de pimprenelle, d'ache, de persil, de mauve et de saxifrage.

Il y a plusieurs espèces de bouquetins; celles des Alpes, des Pyrénées, deviennent de plus en plus rares. C'est à tort qu'on a quelquefois regardé ces animaux comme la souche des chèvres domestiques : ils sont d'un genre différent (g. *Ibex*). La même erreur a été commise pour les mouflons, que l'on a donnés comme le type sauvage de nos moutons, et pour les aurochs, qu'on a regardés comme l'origine des bœufs domestiques.

Le MOUTON (*Ovis aries*) nous est surtout précieux par sa laine, qui fournit des tissus dont les qualités médicales ou hygiéniques sont connues de tout le monde, et par sa chair, si habituellement employée dans l'alimentation. Dans certaines parties de la France on la substitue pour la confection du bouillon à celle du bœuf. Enfin, le lait de brebis est usité, soit à l'état liquide, soit transformé en beurre ou en fromage. Voici sa composition :

Beurre.....	7,50
Caséine.....	4,00
Albumine.....	1,70
Sucre de lait.....	4,30
Sels.....	0,90
Eau.....	81,60
	<hr/>
	100,00.

donnant ensemble 18,40 pour 100 de matières solides.

Le fromage de Roquefort est fait avec le lait des brebis de la région des Cévennes. Dans le même pays on fait aussi un usage habituel du beurre de brebis.

La laine est imprégnée d'une sueur odorante, le *suint* (σύντριον des Grecs, d'où l'on a fait *oesypus*). Dioscoride l'inscrit parmi les sub-

stances médicinales, et on la trouve souvent citée dans les pharmacopées des deux derniers siècles. M. Chevreul en a extrait deux espèces de corps gras, qu'il a décrits sous les noms d'*élaïérine* et de *stéarérine*.

La *graisse* du mouton fournit une grande partie du suif employé dans les arts. Elle rentre avec la graisse de bœuf, aussi très usitée, celle du veau, du bouc, de la chèvre, du chevreau, du eurf, du daim, du chevreuil et des autres animaux ruminants, dans la catégorie des substances grasses d'origine animale, que l'on désignait autrefois par le nom de *sebum*, répondant à notre mot *suif*, et qui se trouvaient ainsi distinguées des graisses moins consistantes à la température ordinaire, qui recevaient le nom d'*adeps*, en langage vulgaire, graisse proprement dite. C'est dans cette seconde catégorie que l'on rangeait les graisses des carnivores dont nous avons parlé à propos des animaux de cet ordre, la graisse humaine, la graisse de porc ou l'axonge et la graisse de certains oiseaux, parmi lesquels l'oie, le canard et le chapon étaient alors les plus employés.

Les recherches des chimistes modernes, et en particulier celles de Fourcroy, de M. Chevreul, de M. Heintz, etc., ont déjà notablement élucidé l'histoire des substances grasses, en montrant quelle était la nature des principes immédiats qui les composent, et quelle analogie il y a entre les matières grasses d'origine animale et celles que l'on retire du règne végétal.

Les ANTILOPES, ou ruminants de la tribu des Antilopins, comprennent une centaine d'espèces, réparties dans les genres Alcéphale, Tragélaphe, Oryx, Gazelle, Saïga, Céphalophe, etc. Il y a des antilopes grandes comme des bœufs, tandis que d'autres restent aussi petites que les chevrotains, dont elles ont toute l'élégance. C'est surtout en Afrique que vivent ces animaux; cependant il y en a aussi un certain nombre en Asie. L'Amérique n'en a que très peu, et il n'y en a que deux en Europe : 1° Le CHAMOIS (*Rupicapra europæa*), appelé *Isard* dans les Pyrénées : il vit dans ces montagnes, dans les Alpes et en Grèce; 2° le SAÏGA (*Saïga tartarica*), animal plus commun dans les parties septentrionales de l'Asie, principalement dans les monts Altaï, et que l'on rencontre sur quelques points de l'Europe orientale. Il existait encore dans l'Ukraine pendant le dernier siècle, mais il y était devenu rare; aujourd'hui on ne l'y rencontre plus. Cette espèce est le *Colus* de Strabon. C'est une de celles appartenant à la tribu des Antilopes dont on recherchait jadis les bézoards.

Les *bézoards*, dont nous avons déjà prononcé le nom à propos du boue et du pore-épice, sont des espèces de caeuls que l'on trouve accideutellement dans l'estomac de certains animaux, particulièrement dans celui des antilopes ou de certains autres mammifères, les uns ruminants, les autres étrangers à ce groupe. L'éléphant, le cheval, le rhinocéros, le castor, le cochon, le chien et même le morse sont cités pour leurs bézoards, tout aussi bien que les animaux dont nous nous occupons en ce moment; mais c'est de ces derniers que l'on retire les qualités de bézoards qui ont eu autrefois le plus de réputation. Ces corps, que l'on faisait venir de l'Asie ou de l'Afrique, se voient encore dans beaucoup de collections où l'on a conservé d'anciens droguiers; toutefois on ne s'en sert plus aujourd'hui, du moins en Europe.

Les bézoards sont de consistance pierreuse, formés de couches conerétiques, émoussés à leur surface, amygdaloïdes, piriformes ou assez analogues aux bâtons les plus épais des échinides du genre *Cidaris*. On remarque habituellement au centre de leurs couches quelques brins de substance végétale, d'origine évidemment alimentaire, qui ont servi de centre aux couches superposées dont ils sont formés.

On a longtemps attribué à ces corps des propriétés tout à fait merveilleuses, telles que celle de détruire les poisons et surtout les virus, et on les regardait comme essentiellement sudorifiques. Un préjugé établissait même qu'il suffisait de les porter en amulettes pour se préserver complètement. Leur nom est tiré de l'arabe, et c'est par les médecins de cette nation, pendant tout le moyen âge à la tête de la science, qu'ils ont été introduits dans la médecine européenne. En effet, il n'en est pas encore question dans les auteurs grecs et romains, mais les Maures d'Espagne les mentionnent fréquemment. Matthioli, qui en parle sous le nom de *lapides bezahar*, donne d'ailleurs l'origine de ce nom (1), et il rappelle l'opinion des auteurs contemporains, que ces corps se formaient dans le larmier de certains cerfs (2). Pallas a imposé le nom d'*Antilope bezoartica* au gazan de Buffon, qui vit dans l'Afrique centrale; mais les bézoards de cette espèce n'ont été employés que postérieurement à la Renaissance. Ceux dont on s'est servi dans les siècles derniers ont été distingués en deux catégories: les *bézoards orientaux*, ou bézoards d'Asie et d'Afrique, et les

(1) « *Lapis quem Arabes suo idiomate bezahar vocant.* »

(2) « *In cervorum oculorum angulis.* »

bézoards occidentaux, parmi lesquels on rangeait ceux que fournissent les lamas des Andes et même ceux du chamois, de la chèvre et du bœuf. Ces derniers avaient une valeur bien inférieure à celle des autres.

M. Woehler, qui a analysé les bézoards orientaux, y a trouvé un acide organique, qu'il a d'abord nommé *acide bézoardique*, mais auquel il a reconnu depuis lors les caractères de l'acide ellagique, découvert par Braconnot dans l'infusion de noix de galle longtemps exposée à l'air. M. Robin attribue la présence de cet acide dans les bézoards à l'altération de l'acide tannique que contiennent certains aliments usités par les animaux dont on tire les bézoards. Il est possible d'ailleurs que ces concrétions présentent des différences dans leur composition, suivant les espèces dont elles proviennent; mais c'est ce qui n'a pas encore été constaté.

M. Guibourta analysé un bézoard intestinal qui contenait $\frac{96,56}{100}$ d'oxalate de chaux. Il suppose qu'il avait été formé dans le corps d'un chameau. Le même auteur a donné, sur ces bézoards, de nombreux renseignements auxquels nous renvoyons (1).

On confond quelquefois avec les bézoards, mais à tort, des pelotes pileuses à substance finement feutrée, et dont la surface est revêtue d'une concrétion lisse qui ressemble à du carton très résistant. Ces pelotes, dont la forme est circulaire, se rencontrent aussi dans le corps des ruminants, principalement dans leur panse; on les nomme *égagropiles*. Leur volume est habituellement celui d'une orange. Parmi les espèces qui nous en ont fourni, nous citerons la girafe, qui n'avait point encore été indiquée sous ce rapport. Les égagropiles résultent de la réunion, sous forme sphérique, des poils que les Ruminants avalent en se léchant.

La famille des GIRAFIDÉS, qui est la deuxième du sous-ordre des Ruminants, ne se compose que du seul genre GIRAFE (*Camelopardalis*), qui n'existe qu'en Afrique.

La famille des CERVIDÉS, sans être aussi riche en espèces que celle des Bovidés, l'est beaucoup plus que celle qui précède, et l'on y distingue même trois genres, dont l'un, celui des CERFS (*Cervus*), se partage à son tour en dix ou douze sous-genres (*Daims*, *Recurves*, *Élaphes*, *Panolies*, *Axis*, *Cariacous*, *Blastocères*, *Chevreaux*, *Guemuls*, *Daquets*, etc.). Les trois autres genres de cette famille

(1) *Revue scientifique*, t. XIV, et *Hist. nat. des drogues*, 4^e édition. Paris, 1851, t. IV, p. 94. Voyez aussi *Bull. de l'Acad. de méd.* Paris, 1853, t. XVIII, p. 323.

sont ceux des RENNES (*Tarandus*), ÉLANS (*Alces*) et CERVULES (*Cervulus*).

Les différentes espèces des Cervidés ont, sous certains rapports, les mêmes propriétés, et ce que l'on a dit du CERF ÉLAPHE ou cerf ordinaire (*Cervus elaphus*) peut s'appliquer à toutes les autres, qu'il s'agisse des mœurs, des qualités de la chair ou de la nature des bois, etc.

Le cerf a fourni plusieurs substances à la matière médicale : sa graisse, sa moelle ou graisse des os, sa verge (*priapus cervi*), l'os de son cœur (*crux cervi* ou *os cordis cervi*), auquel on substituait souvent celui du cœur de bœuf, et ses bois, encore employés aujourd'hui sous le nom de corne de cerf (*cornu cervi*).

La corne de cerf est utile par sa substance organique, essentiellement gélatineuse, ou par sa matière terreuse, qui est du phosphate de chaux. Par le premier principe, elle sert à composer une gelée que l'on édulcore avec du sucre, et qui est nutritive et émolliente, en même temps qu'elle peut servir d'excipient pour des médicaments plus actifs. Par le second, elle est utile après calcination ou sans calcination, soit qu'on l'ait porphyrisée, soit qu'on l'ait simplement réduite en fragments.

La corne de cerf entre dans la *décoction blanche* de Sydenham et dans diverses autres préparations. On la préfère à l'état de râpure. Par la distillation sèche, elle fournit le sel ou esprit volatil de corne de cerf, souvent employé comme antispasmodique par les médecins des siècles précédents, mais presque abandonné de nos jours. La même distillation donne une huile noire et empyreumatique nommée *huile animale de Dippel* ou *huile pyro-animale*, dont on s'est également servi comme antispasmodique. En ajoutant jusqu'à parfaite saturation au sel volatil de corne de cerf de l'acide succinique dissous dans l'eau, on obtient le succinate d'ammoniaque pyroligneux ou esprit de corne de cerf succiné. Cette préparation a été employée avec succès pendant l'épidémie de choléra qui a régné à Gand pendant l'été de 1834.

La corne de cerf que l'on vend sous forme de cornichons, c'est-à-dire la corne obtenue par la section des andouillers, est la seule forme sous laquelle on doit accepter cette substance dans les drogueries, si l'on veut avoir réellement de la corne de cerf. Râpée, elle devient la *corne grise*; la corne blanche n'est pas de la corne de cerf, mais tout simplement de la râpure d'os de bœuf.

Le cerf élaphe vit en Europe; il est encore commun dans les grandes forêts de l'Allemagne et de la Russie; il existe aussi dans

le nord de l'Asie avec les mêmes caractères, et l'Amérique septentrionale possède une race ou espèce peu différente, qui est remarquable par des dimensions supérieures. Celle-ci est le cerf wapiti (*Cervus canadensis*). Un cerf également supérieur à ceux d'aujourd'hui a laissé ses ossements dans les terrains diluviens de l'Europe.

Le cerf de Corse (*Cervus corsicanus*), celui de la province de la Calle en Algérie (*Cervus barbarus*) et celui de Grèce diffèrent un peu du nôtre, et présentent pour principal caractère distinctif d'avoir l'andouiller basiliaire simple, au lieu d'être double, et la perche bifurquée au lieu d'être trifurquée.

Parmi les autres espèces de la famille des Cervidés, nous nous bornerons à citer :

Le CHEVREUIL (*Cervus capreolus*), dont on a recommandé autrefois la présure, le foie, le fiel et même la fiente, comme ayant des propriétés médicinales ;

L'ÉLAN (*Cervus alces*, aujourd'hui *Alces maclis*), animal de grande taille dont le bois acquiert un développement gigantesque, et dont



FIG. 8. — Bois de l'Élan.

les narines ne sont point entourées d'un museau nu comme celles des autres animaux du même groupe.

On conserve encore dans quelques anciens musées des pieds isolés de l'élan (pieds gauches) dont le sabot passait autrefois pour avoir des propriétés antiépileptiques ;

Le RENNE (*Tarandus rangifer*), est aussi un type de genre. C'est, par excellence, l'animal domestique des Lapons, des Samoyèdes et des Esquimaux. Il leur sert de bête de somme et d'animal de trait, leur donne son lait et leur fournit après sa mort sa chair, qui est une bonne viande de boucherie ; sa peau, qui leur sert de fourrure ; son cuir, qu'ils emploient pour courroies, etc. Ses bois ont les mêmes usages en médecine et dans l'industrie que ceux des autres espèces des cerfs, et il donne encore d'autres produits. Dans

l'espèce du renne, les femelles ont des bois aussi bien que les mâles.

On a trouvé dans plusieurs parties de la France (dans le Loiret, dans le Puy-de-Dôme, dans le Lot), ainsi qu'en Belgique, des ossements de rennes appartenant à la même espèce que ceux du Nord. Ils sont enfouis avec des restes de l'éléphant fossile, du *Rhinoceros tichorhinus* et des autres mammifères diluviens.

Famille des MOSCHIDÉS. On pourrait la regarder, aussi bien que celle des girafes, comme une simple tribu de celle des cerfs; mais les espèces qu'elle renferme sont plus petites que celles indiquées parmi les Cervidés proprement dits, toujours privées de cornes et de bois, et pourvues de fortes canines à la mâchoire supérieure. Leur estomac manque de feuillet, et leur fœtus a un placenta zonaire, deux caractères qui indiquent leur infériorité par rapport aux Cervidés véritables.

On partage les Moschidés en trois genres, sous les noms de *Moschus* ou Chevrotain, *Tragulus* et *Hyæmoschus*.

Le genre *Moschus* a pour type l'animal du muse; celui des *Tragulus* renferme les petites espèces propres aux îles de la Sonde, que l'on nomme improprement Chevrotains, et celui des *Hyæmoschus* repose sur une espèce africaine dont le caractère le plus remarquable est d'avoir les métacarpiens et les métatarsiens principaux divisés dans toute leur longueur comme ceux des Porcins, tandis que ceux de tous les autres Ruminants sont réunis sous forme de canons.

LES CHEVROTAINS PORTE-MUSC, que Linné nomme *Moschus moschi-*

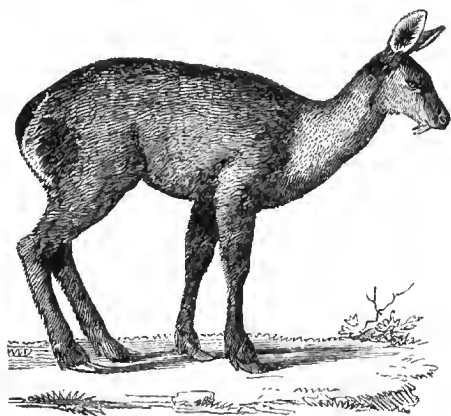


FIG. 9. — Chevrotain porte-musc.

ferus, sont considérés par plusieurs naturalistes modernes comme

formant plusieurs espèces, savoir: le CHEVROTAIN DE SIBÉRIE (*Moschus sibiricus*, Pallas), vivant en Mongolie et dans la Sibérie, depuis les monts Altaï jusqu'au bassin de la Léna supérieure; le CHEVROTAIN PORTE-MUSC (*Moschus moschiferus* véritable), du Thibet et du Népal; le CHEVROTAIN A VENTRE BLANC (*Moschus leucogaster*, Hodgson), du Népal, et le CHEVROTAIN A VENTRE JAUNE (*Moschus chrysogaster*, Hodgson), également du Népal.

Les chevrotains, dont la taille est un peu inférieure à celle du chevreuil, sont des animaux timides qui fuient la présence de l'homme. Ils vivent habituellement isolés, se tenant sur les rochers escarpés, dans les vallées des montagnes couvertes de bois épineux et auprès des glaciers. En hiver, ils cherchent des localités moins froides. A l'époque du rut, les mâles se battent pour la possession des femelles, et ils se font de fortes blessures au moyen de leurs canines. Le rapprochement des sexes a lieu en novembre et en décembre. Ces animaux sont alors très gras. Les femelles mettent bas en mai ou en juin; elles ont un ou deux petits à chaque portée.

Ce sont les mâles qui sont odorants : aussi quand on tue un de

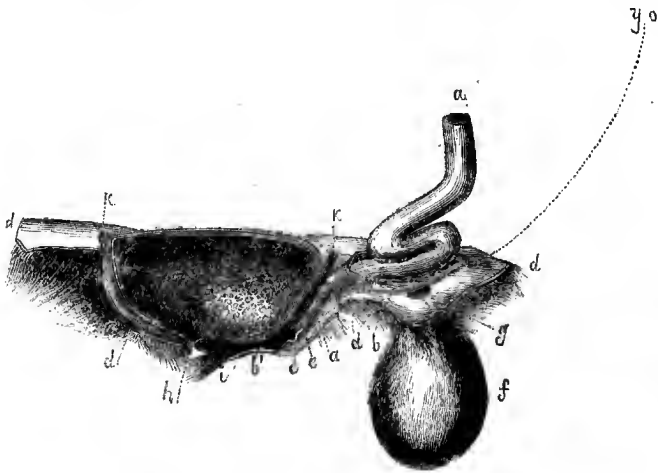


FIG. 10. — Organes génitaux et poche sécrétoire du Chevrotain porte-musc (*).

ces animaux, lui enlève-t-on avec soin sa poche musquée, de manière à tirer partie de cet organe et en même temps à ne point

(*) a. La verge dans son fourreau b. c. L'urètre d. d. Peau de l'abdomen. e. La glande f. Le scrotum. g. Ouverture donnant passage au cordon testiculaire. h. Oriflée de la poche du musc. i. Oriflée prépuce k, k. Limites de la poche du musc y. o. La place où est situé l'anus.

souiller par la sécrétion odorante qu'il renferme la chair, qui est employée comme aliment. C'est sous le ventre, à l'extrémité du fourreau de la verge et en communication avec le prépuce, qu'est placé cet appareil sécréteur, dont M. Brandt donne une bonne description dans sa *Zoologie médicale*. Il est oviforme, un peu aplati, pèse de 20 à 32 grammes, et atteint un pouce et demi environ dans son plus grand diamètre. Le musc renfermé dans cette poche est à demi fluide, tant qu'il est frais, et de couleur roux-brun; son odeur est très forte. Il est amer et possède à un haut degré les propriétés du musc desséché que nous employons. Celui-ci s'est durci; sa teinte est devenue encore plus foncée; il est d'apparence granuleuse et se laisse facilement réduire en poudre. On le préfère conservé dans la poche qui l'a produit; mais ce n'est pas toujours une garantie contre la sophistication, et l'on a beaucoup de peine à obtenir cette substance parfaitement pure.

Nulla odeur n'est aussi subtile que celle du musc, et il n'en est pas de plus persistante. Elle se conserve pendant de longues années dans les armoires où l'on a placé de cette substance, et les objets que l'on serre ensuite dans les mêmes endroits s'imprègnent à leur tour de l'odeur musquée.

Indépendamment des chevrotains, il existe d'autres animaux qui répandent des émanations analogues. Certaines musaraignes, les desmans, l'ondatra, plusieurs Viverridés que nous avons déjà cités, le bœuf musqué (*Ovibus moschatus*), sont remarquables sous ce rapport. Les excréments des chauves-souris et les chauves-souris elles-mêmes sont aussi dans ce cas. Il y a des crocodiles à odeur musquée; l'éledon (*Eledon moschatus*), qui est un mollusque céphalopode de la famille des Poulpes, jouit de la même propriété, et on la retrouve chez certains insectes.

Le musc des chevrotains est l'un des meilleurs antispasmodiques que l'on connaisse, et son emploi en médecine est très fréquent. On lui reconnaît d'ailleurs plusieurs autres propriétés (4). C'est aussi un objet de parfumerie très usité, quoique son odeur, et surtout l'abus qu'en font certaines personnes, soient parfois des plus incommodes.

On ne peut affirmer que les anciens, soit les Grecs, soit les Romains, aient réellement connu cette substance, et qu'ils l'aient employée. Aristote, Pline et Dioscoride n'en parlent pas, non plus

(4) Matthiolo disait déjà du musc: « Cor frigidum ac tremulum roborat, et omnibus ipsius affectibus opem præstat potus atque illitus. »

qu'Élien et Oppien, qui vivaient cependant au troisième siècle de l'ère actuelle; mais il en est certainement question dans Aélius, médecin grec de la fin du cinquième siècle, et dans Sérapion, naturaliste arabe du dixième. Au commencement du quatorzième, on trouve le musc indiqué par Marco-Polo dans son histoire du Thibet. Cependant, vers la fin du dix-septième siècle, on était encore assez mal renseigné en Europe sur l'origine du musc; c'est ce dont on peut juger par ce qu'en dit Demeuve dans son Dictionnaire pharmaceutique (1).

Des analyses de ce produit de sécrétion ont été faites en 1803 par Thienemann; en 1805, par Bueholz; en 1820, par MM. Guibourt et Blondeau; en 1824, par Westler et Buchner; en 1829, par Reinmann et Geiger; mais ces analyses ne nous donnent pas encore une notion suffisamment précise de cette précieuse substance. Ainsi elles ne nous disent pas quelle est la nature spéciale du principe auquel le musc doit surtout ses propriétés. On y indique des corps gras fixes (stéarine, oléine, cholestérine), une huile acide combinée avec de l'ammoniaque, une huile volatile, de la gélatine, de l'albumine, et même de la fibrine, ainsi que différents sels calcaires auxquels s'ajoutent encore des substances étrangères provenant de la sophistication (sable, etc.), des poils, également ajoutés par supercherie ou provenant de la peau qui protège l'organe sécréteur.

Quelques chimistes ont comparé le principe odorant du musc au bouquet des vins, et ils ont admis qu'il était dû à un acide volatil, qu'on y trouve en effet, mais dont on n'a pas encore pu reconnaître la véritable composition. Cet acide serait lui-même uni à un alcali également volatil, et l'un et l'autre seraient susceptibles d'être isolés séparément par la distillation avec l'eau, ce qui permettrait d'en faire l'étude comparative, si l'on opérait sur une masse un peu considérable; mais c'est ce que l'on n'a pas encore fait, et il est jusqu'ici impossible de dire à quelle série chimique appartiennent les principes immédiats qui sont propres au musc.

Quelques substances ont la propriété de faire perdre au musc son odeur ou de la dissimuler tant qu'elles lui sont associées.

En Sibérie, les chevrotains à musc mangent essentiellement des

(1) « Le musc, dit cet auteur, se fait du sang échauffé et bouillant de cet animal, au nombril duquel il se forme un abcès qui, étant mûr, il prend plaisir à se frotter le ventre contre les pierres et troncs des arbres pour faire ouvrir cet abcès et en faire sortir la matière; laquelle, venant à se dessécher et digérer par le soleil, dégénère en un musc très odoriférant que les habitants de ce pays-là renferment dans des vessies. » Demeuve, *loc. cit.*

plantes maréeageuses, ainsi que des feuilles d'arbusiers, de rhododendron et de *Vaccinium vitis-idaea*. Au Thibet, ils trouvent des herbes plus savoureuses, et le muse y est de meilleure qualité. Le *Delphinium glaciale*, qui croît dans les monts Hymalaya, à quatre ou cinq mille mètres d'élévation, est aussi recherché par ces animaux. C'est une plante remarquable par son odeur musquée, et les habitants de ces contrées élevées pensent que les chevrotains lui doivent leur propriété odorante. Cette opinion n'est peut-être pas dépourvue de tout fondement; et il est possible que le principe particulier des chevrotains, de même que celui des castors, soient fournis à ces animaux par quelques-uns des végétaux qui forment leur nourriture habituelle. L'origine végétale de certaines substances que nous tirons des animaux est un fait aujourd'hui trop bien démontré pour qu'il soit nécessaire de faire remarquer l'intérêt d'un travail qui serait entrepris dans cet ordre d'idées sur les principales sécrétions des animaux.

Il y a différentes sortes de muscs naturels; M. Guibourt, dans son histoire naturelle des drogues, décrit ceux de *Chine*, d'*Assam*, de *Tonquin*, du *Bengale* (1) et de *Sibérie* ou de *Kabardin*; ce dernier est apporté en Europe par les négociants russes.

Dans la droguerie, on distingue aussi les muscs d'après leur mode de conservation en deux sortes principales: 1° ceux qui sont

en *poche* ou en *vessie*, c'est-à-dire encore retenus dans l'organe



FIG. 11. — Musc de Chine.

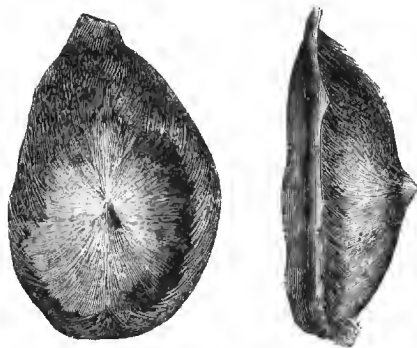


FIG. 12. — Muse Kabardin.

(1) C'est-à-dire venu par voie du Bengale, les véritables Chevrotains à muse manquant à cette partie de l'Inde.

sécrétoire et laissés contre une rondelle de la peau du ventre encore revêtue de ses poils : le trou qui en perce le centre est celui de l'orifice préputial ; il sert aussi d'issue à la poche odorante ; 2° ceux qui sont *hors de vessie* ; ces derniers sont les plus fréquemment adultérés.

La famille des CAMÉLIDÉS n'a pas avec les cerfs et les genres qui précèdent les mêmes affinités que celle des Moschidés, et par l'ensemble de ses caractères elle tient à la fois autant des Ongulés non ruminants, par les genres *Anoplotherium* et *Oréodon* (1), que des Ruminants proprement dits. Toutefois ce sont encore des animaux qui ruminent, et ils ont les métacarpiens, ainsi que les métatarsiens principaux, soudés en canon, ce qui n'avait pas lieu chez les anoplothères. Leur dentition est déjà moins anormale que celle des genres dont nous avons parlé ; ainsi on leur trouve des dents incisives supérieures (2), et leurs canines inférieures ont la forme ordinaire.

Les Chameaux et les Lamas sont les seuls animaux actuels de cette famille (3).

Les CHAMEAUX (g. *Camelus*) sont originaires de l'Arabie et des parties de l'Asie qui s'en rapprochent. À l'est, ils vont jusqu'en Chine ; au nord et à l'ouest, jusqu'en Crimée et dans quelques parties de la Russie d'Europe, ainsi qu'en Afrique, où les Arabes les ont répandus sur une surface très étendue, principalement ceux de l'espèce à une bosse, cette espèce est le CHAMEAU DROMADAIRE (*Camelus dromedarius*). Au contraire, le CHAMEAU À DEUX BOSSES (*Camelus bactrianus*) est resté essentiellement asiatique.

Dans la Haute-Égypte et en Arabie, la fiente des chameaux sert depuis une époque très reculée à la fabrication du sel ammoniac (chlorhydrate d'ammoniaque). Autrefois l'Europe tirait cette substance de l'Égypte : d'où le nom de sel ammoniac, rappelant

(1) L'anoplothérium et les animaux voisins sont fossiles dans les terrains tertiaires moyens et inférieurs de l'Europe : les oréodons sont un genre également ancien, dont on trouve les débris dans l'Amérique septentrionale. Les premiers rappellent par certains de leurs caractères les chameaux, propres comme eux à l'ancien continent, et les seconds se rapprochent des lamas, qu'on n'observe qu'en Amérique.

(2) Nous avons montré qu'il y en avait trois paires, mais il faut les chercher sur des individus très jeunes. M. Owen a fait également cette remarque.

(3) Les Camélidés sont, avec une ou deux espèces de cerfs exotiques, les seuls mammifères connus dont les globules sanguins soient elliptiques comme ceux des vertébrés ovipares.

que e'était vers le templo de Jupiter Ammon qu'on en faisait le commerce. C'est le chlorhydrate d'ammoniaque, qui sert à faire l'ammoniaque liquide. Depuis une cinquantaine d'années, on lo prépare en Europe dans de grandes cornues, par la distillation sèche de diverses substances d'origine organique, telles que les os, les chiffons de laine, la corne, etc.

Les Chameaux servent comme bêtes de somme et aussi comme animaux alimentaires. Leur lait est, pour les peuples de l'Afrique et de l'Arabie, une précieuse denrée.

Les LAMAS (g. *Auchenia*) appartiennent à la chaîne des Andes; ce sont des Camélidés plus petits que les chameaux, et dont l'espèce domestique (*Auchenia glama*) était d'une très grande utilité aux habitants du Pérou avant la conquête espagnole. L'Amérique était alors dépourvue de nos animaux domestiques; et par les qualités de leur chair, par leurs poils susceptibles d'être avantageusement tissés, par leur lait, les lamas remplaçaient à certains égards plusieurs de nos espèces; ils étaient aussi employés comme bêtes de somme.

Le lait des lamas est intermédiaire par ses qualités à celui de l'ânesse et à celui de la vache. En voici la composition:

Beurre	3,10
Caséine	3,00
Albumine	0,90
Sucre de lait	5,60
Sels	0,80
Eau	86,60
	<hr/>
	100,00

Sous-ordre des Porcins.

Les Porcins sont des Bisulques non ruminants, et dont l'estomac n'est jamais compliqué à la manière de celui des espèces du sous-ordre qui précède. Celui des cochons est même tout à fait simple, et l'on ne voit à celui des pécaris qu'une double dilatation des courbures. Ici les dents sont appropriées au régime omnivore, du moins celles des espèces actuelles, car dans certains genres fossiles elles étaient complètement herbivores. Leur formule la plus habituelle est : $\frac{3}{3}$ incisives, $\frac{1}{4}$ canines et $\frac{7}{7}$ molaires de chaque côté. Les métacarpiens et les métatarsiens principaux restent séparés l'un de l'autre à tous les âges, au lieu de se réunir en un canon unique, vers l'époque de la naissance, comme cela a lieu dans la très grande majorité des animaux qui ruminent. Toutefois les

pécaries prennent en partie la disposition propre à ces derniers.

Les genres actuels du sous-ordre des Pécaries sont assez peu nombreux. On n'en compte que cinq.

HIPPOTAMES (g. *Hippopotamus*). Les hippopotames sont d'énormes animaux à corps allongé, à gueule très fendue, à contours arrondis, ayant sous la peau, qui est épaisse, une forte couche de graisse. Ils vivent dans les grands fleuves de l'Afrique, et perdent chaque jour du terrain devant les progrès de la culture et de la civilisation. On emploie l'ivoire de leurs incisives, et surtout celui de leurs canines, qui sont considérables. Il sert à la fabrication des dents artificielles et des faux râteliers, mais on lui préfère l'ivoire d'éléphant, qui jaunit moins rapidement. La chair des hippopotames est estimée. Leur peau, très épaisse, sert à fabriquer des boucliers et d'autres objets. Leurs testicules, préparés en infusion, ont été anciennement recommandés contre la morsure des serpents (Dioscoride, II, 25).

PHACOCÈRES (g. *Phacocheirus*). Singuliers animaux africains, à canines très grosses et très allongées; à dents incisives, en partie caduques, et dont la dernière molaire inférieure est complexe. Les phacochères ont des mœurs tout à fait sauvages.

BABIROUSSAS (g. *Babirussa*). L'unique espèce de ce genre habite Célèbes et les Moluques où elle est estimée comme animal alimentaire. On la retient quelquefois dans un état voisin de la domesticité.

SANGLIERS ET PORCS ou Cochons (g. *Sus*). Ces animaux sont particuliers à l'ancien continent; et il en existe naturellement en Europe, en Afrique, en Asie, dans les îles de l'Inde et jusque dans la Nouvelle-Guinée. Ils constituent plusieurs espèces. Les pores, ou cochons domestiques, sont très utiles comme animaux alimentaires, et leur graisse, connue sous le nom d'*axonge* (*axungia*), a de nombreux usages dans les préparations pharmaceutiques. L'axonge est formée de $\frac{38}{100}$ de stéarine et de $\frac{62}{100}$ d'oléine.

Suivant les pays et les saisons, on mange la viande des pores fraîche, cuite ou crue, ou bien encore salée ou fumée. Cuite, elle est sans inconvénient; mais il n'en est pas de même lorsqu'elle l'a été incomplètement ou lorsqu'elle est simplement fumée ou salée. Elle renferme des œufs de ténias, des cysticerques et des échinocoques, qui peuvent se transformer en ténias dans le corps des individus qui se nourrissent ainsi. L'infection vermineuse est plus certaine encore si la chair de porc est mangée crue, comme on le fait en Abyssinie. Les cochons, dont les tissus mous sont envahis

par les hydatides du genre *Cysticerque*, sont dits cochons lachés, et cette maladie porte elle-même le nom de *ladverie*; c'est sans doute pour en prévenir les suites que la loi de Moïse et celle de Mahomet ont défendu l'usage du porc.

Les cochons de lait ont été recommandés en médecine, à cause de l'abondance de leurs principes gélatineux, et c'est pour la même raison qu'on a employé, ou que l'on emploie encore, les jeunes chiens, les agneaux de naissance, les oiseaux nouvellement éclos, les grenouilles et certains poissons. Le poumon de cochon, son astragale (*αστραγαλος*, Dioscoride, II, 62) et quelques autres de ses parties ont été autrefois préconisés comme ayant des vertus médicinales. Tout cela est également tombé en désuétude.

PÉCARI (g. *Dicotyles*). Ce genre comprend des suidés plus petits que les précédents et propres aux régions chaudes de l'Amérique; leur chair est bonne à manger, et ils se reproduisent assez facilement en Europe; mais ils sont sensibles au froid et sujets aux tubercules. On en admet deux espèces, qui sont très peu différentes l'une de l'autre; ce sont les *Dicotyles torquatus* et *Dicotyles labiatus*.

CHAPITRE III.

DES THALASSOTHÉRIENS OU MAMMIFÈRES PLACENTAIRES QUI SONT MARINS.

Les mammifères dont nous avons parlé précédemment sont comme ceux dont nous traiterons dans nos quatrième, cinquième et sixième chapitres des animaux terrestres, et c'est à la surface des continents ou sur les îles qu'on les rencontre. Si quelques-uns d'entre eux peuvent, comme les desmans, les castors, les loutres, les chironectes et les ornithorhynques, fréquenter les eaux douces, ils n'en ont pas moins la propriété de marcher avec plus ou moins de facilité sur le sol, et il est aisé de reconnaître, à l'examen de leurs principaux caractères, qu'ils appartiennent bien aux mêmes ordres que les espèces terrestres. Sous ce rapport, le nom de *Géothériens* ou mammifères terrestres leur convient également. Un seul d'entre eux, l'enhydre ou la loutre du Kamtschatka, qui est en même temps le plus complètement aquatique, peut passer pour réellement marin. Au contraire, les mammifères marins auxquels nous donnons, par opposition aux précédents, le nom de *Thalassothériens* sont avant tout des animaux nageurs, et la marche leur est difficile

ou même impossible ; leur corps est plus ou moins fusiforme ; leurs pattes sont courtes et empêtrées, souvent même transformées à ce point en rames natatoires, qu'on n'y distingue plus extérieurement les doigts et que les ongles y font souvent défaut. Dans ce cas les membres postérieurs manquent même tout à fait, et la queue, qui prend une extension considérable, se transforme en un énorme gouvernail, qui rappellerait entièrement la queue des poissons s'il n'était transversal au lieu d'être vertical. C'est ainsi qu'elle est disposée chez les Sirénides et chez les Cétacés. Chez les Phoques, dont la vie est moins exclusivement aquatique, il y a encore des membres postérieurs, et, à l'encontre de ce que l'on observe chez les deux groupes que nous venons de citer, la queue est toujours assez courte et de forme ordinaire.

On a essayé, mais sans succès, de classer les mammifères marins dans les ordres des mammifères terrestres qui sont comme eux pourvus de placenta, et l'on en a réuni les différents groupes à ceux dont ils ont le régime. C'est ainsi que l'on a proposé d'associer les Phoques aux Carnivores, ce qui est adopté par G. Cuvier et de Blainville, et, qu'à l'exemple du second de ces naturalistes, on a réuni les Sirénides aux Porcins ou aux Éléphants, et les vrais Cétacés aux Édentés ; mais il y a dans la structure des uns et des autres, et plus particulièrement dans la disposition de leurs appareils locomoteurs, des différences que ces associations méconnaissent, et un semblable mode de classification a en outre le désavantage d'éloigner les uns des autres les trois ordres des mammifères marins, qui, sous certains rapports, ont pourtant entre eux des affinités qu'on ne saurait contester.

Ces animaux sont tous placentaires, et leur cerveau a des hémisphères pourvus de circonvolutions ; ils comptent parmi ceux qui sont doués d'intelligence, et à ces différents titres ils ont plus d'analogie avec les groupes qui précèdent qu'avec ceux qui suivent. Leurs dents ne sont pas aussi diversiformes que celles des mammifères énumérés dans le premier chapitre. Les Phoques ont cependant trois sortes de dents, mais leurs molaires ne se divisent pas en plusieurs catégories comme celles des mammifères placentaires à dents hétérodontes ; les Sirénides ont deux sortes de dents, des incisives et des molaires, et leurs molaires sont aussi à peu près uniformes ; enfin les Cétacés sont réellement homodontes, et c'est par ce caractère surtout qu'ils ressemblent aux Édentés.

La répartition hydrographique des mammifères marins présente des particularités dignes d'être remarquées et qui montrent que

ces animaux, pas plus que ceux qui vivent à terre, n'ont été répandus avec irrégularité à la surface de notre planète. Les phoques des mers boréales diffèrent spécifiquement, et même pour la plupart génériquement, de ceux des mers australes; et si l'on compare les Cétacés sous le même rapport, on remarque qu'une faune maritime occupe les régions boréales maritimes qui relèvent du grand bassin polaire et atlantique septentrional, tandis qu'un autre ensemble d'espèces peuple les eaux de l'hémisphère austral et celles du Pacifique ainsi que la mer des Indes. La Méditerranée relève de la première grande circonscription, mais elle y forme par certaines de ses espèces une sous-division digne d'être signalée. La mer Rouge se rattache au contraire, par ses espèces aussi bien que par sa position géographique, au système de la faune australe. Les Thalassothériens, qui nagent avec moins de facilité, les Sirénides par exemple, sont limités d'une manière bien plus étroite. Ainsi, dans l'Atlantique, les Lamantins des parages américains sont d'une autre espèce que ceux de la côte occidentale d'Afrique.

Quoique les eaux salées occupent à la surface du globe une étendue bien plus considérable que l'ensemble réuni des continents et des îles, les mammifères marins sont beaucoup moins nombreux que les animaux de la même classe qui vivent à terre ou dans les eaux douces; mais si les Thalassothériens le cèdent aux autres par le nombre de leurs espèces, ils l'emportent sur elles par leurs dimensions. Vivant dans un milieu plus dense que le nôtre, ils sont parfaitement appropriés à ce mode d'existence, autant par leur masse et par la graisse qui les allégit, que par leur forme et la disposition de leurs organes locomoteurs. Plus volumineux en moyenne que les mammifères des autres ordres, ils ont aussi des espèces qui sont supérieures à toutes les autres par l'énormité de leurs dimensions.

Parmi les mammifères marins qui fréquentent les côtes de l'Europe tempérée ou qui les habitent constamment, on distingue plusieurs espèces de phoques et des cétacés de plusieurs familles; mais il n'y a pas de sirénides. Nous dirons cependant quelques mots des espèces de ce dernier groupe à cause des divers genres d'utilité que l'on peut en tirer.

Ordre des Phoques.

Les Phoques joignent au caractère d'être pourvus de quatre membres onguiculés, mais courts et empêtrés, celui d'avoir trois sortes de dents; toutefois leurs molaires sont uniformes, ainsi que

nous l'avons déjà fait remarquer; leur cerveau a ses lobes olfactifs (nerfs olfactifs des anthropotomistes) de même forme que ceux de l'homme et des singes. Ces mammifères vivent de poissons et d'autres animaux marins. Il y a trois familles de Phoques :

La famille des TRICHÉCHIDÉS ou les Morses (g. *Trichechus*), dont l'unique espèce est de grande taille et vit dans les régions arctiques;

La famille des OTARIDÉS ou Phoques à oreilles (g. *Otaria* et *Arctocephalus*);

La famille des PHOCIDÉS, qui se partage elle-même en trois tribus: 1° les STEMMATOPINS (g. *Macrorhine* et *Stemmatope*); 2° les PÉLAGINS (g. *Sténorhynque*, *Lobodon*, *Pélage*, *Leptonyx* et *Ommatophoque*; 3° les CALLOCÉPHALINS (g. *Callocephalus* et *Halichærus*).

On prend quelquefois sur nos côtes de la Méditerranée le *Pelagijs monachus* ou phoque moine, et sur celles de l'Océan, de la Manche ou de la mer du Nord le *Stemmatopus cristatus*, ainsi que les *Callocephalus vitulinus* (veau marin ordinaire), *Callocephalus discolor* et *Callocephalus leporinus*.

Les Phoques sont nombreux sur les côtes désertes qui avoisinent les pôles, ou dans certains parages peu fréquentés des côtes de l'Amérique du Sud ou de l'Australie. Des bâtiments armés exprès vont leur faire la chasse, afin de procurer au commerce l'huile et la peau de ces animaux. Leur chair a un goût désagréable, ce qui n'empêche pas qu'on la mange dans certains parages et dans certaines circonstances; ainsi MM. Quoy et Gaimard rapportent que, pendant le voyage autour du monde de la corvette française *l'Uranie*, l'équipage s'empara du phoque à trompe (*Macrorhinus proboscideus*), dont la chair contribua pendant trois jours à l'alimentation de cent vingt hommes.

Ordre des Sirénides.

Les espèces de cet ordre sont peu nombreuses; elles manquent de membres postérieurs, ont les membres antérieurs disposés en palettes natatoires, la queue forte et élargie transversalement près de son extrémité, les mamelles, au nombre de deux et pectorales, et les dents de deux sortes. Leur corps est pisciforme et presque dépourvu de poils.

Les Sirénides constituent trois genres bien distincts, auxquels il faut ajouter celui des *Halithériums*, qui a autrefois vécu en Europe, et n'est connu que par les ossements qu'il y a laissés dans le sol.

LES RYTINES ou *Stellères* (g. *Rytina*) paraissent manquer entièrement de dents, du moins dans l'âge adulte. Leur espèce est propre aux régions les plus septentrionales du grand Océan, où elle est devenue très rare; on croit même qu'elle y a été complètement anéantie depuis une cinquantaine d'années.

LES DUGONGES (g. *Halichore*) ont une forte paire d'incisives supérieures et plusieurs paires rudimentaires de dents inférieures qu'on peut également regarder comme des incisives; leurs molaires sont uniradiculées. Ces animaux ont la queue échanquée.

Ils vivent dans la mer Rouge, dans la mer des Indes et dans certains parages de la Nouvelle-Hollande, principalement vers le détroit de Torrès. En Australie on se sert actuellement de l'huile de leur foie, à laquelle on reconnaît les mêmes propriétés médicinales qu'à l'huile de foie de morue.

LES LAMANTINS (g. *Manatus*) ont les incisives si rudimentaires, qu'on peut dire qu'elles sont nulles; leurs dents molaires sont multiradiculées. Les supérieures ont trois racines et les inférieures deux seulement. La queue de ces animaux est arrondie, au lieu d'être échanquée.

Il y a des lamantins au Sénégal et au Chadda ou Benné (*Manatus senegalensis* et *M. Vogeli*), et d'autres en Amérique, dans le golfe du Mexique et dans les grands fleuves de l'Orénoque et des Amazones (*Manatus americanus* et *M. latirostris*).

Ces animaux mériteraient de fixer l'attention des naturalistes. Leur chair est abondante et, dans beaucoup de lieux, on peut encore se les procurer abondamment. Leur peau est susceptible d'être employée dans les arts, et il est également possible d'utiliser avantageusement plusieurs autres de leurs organes.

Comme nous l'avons fait remarquer ailleurs, les animaux de ce genre pourraient être inscrits sur la liste des espèces domestiquables à plus de titres que beaucoup d'autres qu'on y a déjà placés. Il serait facile, en effet, de parquer les lamantins dans des lacs d'eau douce ou d'eau saumâtre, comme ils le sont naturellement en Afrique et dans l'Amérique. Leur transport dans nos régions offrirait seul des difficultés; mais, en fait de domestication, il ne faut pas songer uniquement à l'Europe. Ce serait déjà faire un grand pas que de donner aux autres parties du monde le moyen de profiter plus utilement des animaux qui y vivent à l'état de liberté. En effet, beaucoup d'espèces, faute de ménagements, tendent déjà à disparaître devant les progrès de la culture et de la civilisation, qui devraient au contraire chercher à les conserver pour les utiliser.

Ces réflexions trouvent en partie leur justification, surtout en ce qui concerne les lamantins, dans le passage suivant que nous empruntons aux voyages de M. de Castelnau :

« Presque tous les jours, pendant que l'expédition descendait de Nauta à Pebas (haut Amazone), on pêchait, dit cet infatigable naturaliste, des *Vaccas marinas* (lamantins), qui forment la base de la nourriture animale des habitants. L'un de ces animaux a été gardé cinq ans dans un parc à tortues. Lorsqu'on l'y mit, il était très jeune et n'avait qu'un mètre de long. Pendant qu'il y avait séjourné, il avait acquis environ la moitié en sus (1). »

On trouve les lamantins cités dans quelques anciennes pharmacopées pour leur rocher ou oreille interne dont on faisait une poudre usitée autrefois en médecine.

Ordre des Cétacés.

Les Cétacés sont, de tous les Mammifères, ceux dont l'organisation est le mieux appropriée pour la vie aquatique : aussi leur forme est-elle en apparence peu différente de celle des Poissons ; toutefois il est facile de les en distinguer, même extérieurement, et l'ensemble de leurs caractères, soit anatomiques, soit physiologiques, montre de la manière la plus évidente que ce sont bien des animaux de la première classe. Par leur génération placentaire et par le grand développement de leur cerveau, les Cétacés occupent même un rang élevé parmi les Mammifères, et autant que l'on peut en juger par le petit nombre d'observations dont leurs différents genres ont été l'objet, ils sont aussi remarquables par leur intelligence.

Leur corps fusiforme se termine par une rame caudale large et échancrée, et ils ont le plus souvent sur le dos une nageoire cutanée ; leurs narines sont disposées en évent et ouvertes sur le front par un orifice simple ou double ; leurs mamelles sont placées près de l'anus, et leurs dents, toujours uniradiculées et souvent fort nombreuses, ont en général une forme conique, et elles sont appointées. La peau des Cétacés n'est pas entièrement dépourvue de poils, mais elle n'en présente que quelques-uns épars sur le corps ou sur la tête ; cependant le museau de l'Inia de Bolivie en est habituellement couvert. Par contre le pannicule graisseux des Cétacés est très développé, et ces animaux fournissent en quantité considérable une huile que l'on emploie à de nombreux usages.

(1) De Castelnau, *Histoire de son voyage dans l'Amérique du Sud*, t. V, p. 32.

Cette huile des cétacés est un mélange d'oléine, de margarine et d'un peu de Cétine ou blanc de baleine associés à un autre principe gras que les chimistes ont nommé *Phocénine*. On retire aussi des Cétacés diverses substances utiles pour la médecine, et les fanons des baleines, ainsi que les dents ou les os des cachalots, sont également des objets importants pour le commerce. La cétine, nommée à tort *sperma-ceti* ou blanc de baleine, se trouve abondamment dans la matière huileuse qui gonfle la tête des cachalots.

On peut partager les Cétacés en deux sous-ordres : les Cétodontes ou les cachalots et les dauphins, qui sont les Cétacés pourvus de dents apparentes, et les *Baleines* ou Cétacés à fanons.

Sous-ordre des Cétodontes.

Les espèces de ce groupe ont des dents et point de fanons. Elles forment trois familles : les *Physétéridés* ou Cachalots, les *Ziphidés* et les *Delphinidés*.

La famille des **PHYSÉTÉRIDÉS** comprend les deux genres *Cachalot* et *Kogia*.

Les **CACHALOTS** (g. *Physeter*) sont d'énormes Cétacés à tête renflée en avant, et à dents inférieures fortes et coniques. Ils doivent le premier de ces caractères à l'accumulation d'une substance grasse, mélange de cétine et d'huile proprement dite, qui s'amasse au-dessus de leur rostre et dans toute la grande excavation en forme de cirque qui se voit sur leur tête osseuse, en avant d'une crête due au relèvement des os maxillaires et de la partie postérieure des incisifs. C'est à cause de ce grand développement céphalique que les *Physétéridés* ont reçu le nom de Cétacés macrocéphales, sous lequel on les désigne souvent, et c'est surtout pour se procurer la cétine contenue dans cette énorme masse qu'on leur fait la chasse.

La *cétine*, aussi appelée *sperma ceti* et *blanc de baleine*, était autrefois encore plus employée en médecine qu'elle ne l'est aujourd'hui; son utilité dans les arts est des plus grandes. On s'en servait, sous forme de potion, contre les phlegmasies des organes pulmonaires et contre les coliques néphrétiques. De nos jours, on l'emploie en cérat et en pomades pour oindre les crevasses du sein, les pustules de la variole, etc.; elle joue aussi un rôle en parfumerie, principalement dans la fabrication du cold-cream, sorte d'adouçissant employé pour la peau.

Fourcroy l'avait considérée comme identique avec l'adipocire ou gras de cadavre, mais elle a une autre composition. Quand on l'a

isolée des corps gras auxquels elle est associée dans le cachalot, c'est une substance blanche, plus brillante que la cire, cristalline, à cassure écaillée, et d'apparence onctueuse. Considérée au point de vue chimique, elle peut être regardée comme un palmitate de cétyle, c'est-à-dire comme une combinaison de l'acide palmitique, que fournissent aussi certains palmiers, avec de l'éthyl, ou alcool éthylique. Ce dernier s'obtient en saponifiant le blanc de baleine.

L'huile des dauphins contient aussi de la céfine, et il est très probable qu'il en existe avec plus d'abondance encore dans l'excavation crânienne des KOGIES (g. *Kogia*), qui sont de petits cachalots propres à la mer des Indes et au grand Océan, ainsi que dans la tête des hyperoodons, des ziphius et des platanistes.

L'ambre gris (*ambra cinerea* des officines) est une concrétion spéciale aux véritables cachalots, que l'on emploie assez souvent en médecine. On la trouve en pleine mer, flottant à la surface des eaux; dans d'autres cas elle est rejetée sur le rivage par la vague. Il y en a surtout auprès de Madagascar, à Java, aux Moluques, aux Maldives, en Chine, aux Antilles, et en général dans tous les parages habituellement fréquentés par les cachalots. Les courants en portent aussi dans d'autres lieux.

L'ambre s'auasse dans les intestins des cachalots, et il est rendu sous forme de boules irrégulières composant en partie les excréments de ces animaux. C'est donc une sorte de coprolithe, et l'on y voit fréquemment les débris des mollusques dont les cachalots se nourrissent, par exemple des becs cornés de céphalopodes de la famille des Poulpes. Cependant l'opinion la plus répandue est que l'ambre gris ne se forme que dans certaines maladies des gigantesques Cétacés qui le fournissent, et l'on dit que tous les individus n'en produisent pas.

Il a l'apparence pierreuse, et ressemble un peu à de la pierre ponce ou à certains lignites terreux. Sa densité n'est pas très grande; on peut le rayer avec l'ongle ou l'entamer avec les dents. Sa cassure est irrégulière et il est un peu friable. Son odeur, dans les circonstances ordinaires, est faible, un peu suave; sa couleur est gris noirâtre, légèrement cendrée et piquetée. Certains cachalots le fournissent en grande quantité, et l'on cite un baleinier qui en trouva 50 livres dans les intestins d'un seul de ces animaux, et 130 livres dans ceux d'un autre. La Compagnie hollandaise des Indes orientales possédait une masse d'ambre du poids total de 982 livres; mais cette masse énorme résultait peut-être de l'agrégation des fèces de plusieurs cachalots, car à sa sortie des intestins,

ou lorsqu'on l'en extrait, l'ambre n'a pas habituellement la consistance que nous lui connaissons dans le commerce.

On a émis des opinions assez diverses et presque toujours fort erronées sur l'origine de l'ambre. Avicène croyait que c'était un bitume qui décollait de quelque fontaine de la mer; d'autres y ont vu des excréments d'oiseaux, de crocodiles ou de phoques, et le produit des organes génito-urinaires ou biliaires des cachalots. Mareo Polo avait déjà dit qu'il provient des baleines, e'est-à-dire de certains Cétacés de grande taille; et les détails donnés par l'Éluse dans ses *Exotica*, par Kæmpfer dans ses *Amenitates*, ainsi que par Swediaur (1) et par les voyageurs modernes, ont montré que les cachalots la fournissent exclusivement.

Pelletier et Caventou, qui en ont donné l'analyse à une époque très rapprochée de nous, la regardaient comme formée par des calculs biliaires; mais la présence de débris de céphalopodes montre bien qu'elle s'amasse dans l'intestin et point dans la vésicule biliaire où les aliments n'entrent pas. La bile que l'ambre renferme est de la bile versée dans les intestins. D'après les chimistes que nous venons de nommer, elle y est représentée par $\frac{85}{100}$ d'une substance assez analogue à la cholestérine, qu'ils ont nommée *ambréine*. Des principes odorants sont mêlés à cette ambréine et lui donnent son odeur. Romé de Lille pensait, sans doute avec quelque raison, que cette odeur, dont l'analogie avec celle du musc a été souvent remarquée, était due aux poulpes musqués (g. *Eledon*) dont les cachalots paraissent faire une ample consommation. On pourrait également supposer que l'ambre doit sa couleur noirâtre à l'écure de ces mollusques et des autres céphalopodes dont ils se nourrissent. Quelques auteurs assurent que l'ambre s'amasse principalement dans le cæcum des cachalots.

Cette substance a une pesanteur spécifique moindre que celle de l'eau ordinaire (de 0,844 à 0,849). Elle est employée comme antispasmodique et comme stimulant. Elle passe aussi pour avoir des propriétés aphrodisiaques.

Il y a probablement plusieurs espèces de cachalots, mais on n'a pas encore réussi à établir leur diagnose comparative, et le plus souvent on les réunit encore sous la dénomination unique de *Physeter macrocephalus*. Il échoue quelquefois de ces animaux sur nos côtes. Un cachalot est venu se perdre en 1741 à l'embouchure de l'Adour, auprès de Bayonne (2); un autre a été laissé par le reflux

(1) *Journal de physique*, 1784.

(2) Demeuve (*Dict. pharmaceutique*, édition de 1695) dit que l'on trouve de

dans la baie de la Somme, le 19 janvier 1769, auprès de Saint-Valery, et, en 1784, trente ont échoué simultanément sur la côte de Bretagne, à Primelin, non loin d'Audierne (Finistère). On en voit aussi de temps à autre sur les côtes de la Grande-Bretagne ou sur celles de la Belgique, de la Hollande, du Hanovre, etc. (1). Leur présence dans la Méditerranée est beaucoup moins certaine, et l'on ne mentionne encore comme étant de ce genre qu'un grand cétacé qui se perdit auprès de Nice en 1726. Mais était-ce bien un cachalot? C'est ce qui n'est pas démontré, et Risso n'y voit qu'une grosse espèce de dauphin, à laquelle il donne le nom de *Delphinus Boyeri* (2).

Autrefois la pêche des cachalots, de même que celle des baleines, se faisait principalement dans les régions du Nord; mais ils y sont devenus rares, et les progrès de la navigation ont permis de les poursuivre dans le Sud. Il a été publié, il y a quelque temps, en Amérique, une carte de la distribution hydrographique de ces animaux.

Les cachalots mâles deviennent notablement plus grands que les femelles.

La famille des ZIPHIDÉS réunit quelques espèces moins grandes que les cachalots véritables, et qui, sauf quelques petites dents rudimentaires, ne présentent qu'une ou deux paires de ces organes réellement comparables par leur volume aux dents des cachalots. Ils se partagent en cinq genres, dont quatre ne comprennent qu'une seule espèce chacun. Ce sont les *Hyperoodons* (*H. Butzkopf*, de l'Océan Atlantique); les *Ziphius* (*Z. cavirostris*, de la Méditerranée) décrits par G. Cuvier comme fossiles; les *Berardius* (*B. Arnouxii*, des parages de la Nouvelle-Zélande); les *Dioplodons* (*D. densi-*

l'ambre gris « aux côtes du Médoc, principalement lorsque le vent d'occident souffle impétueusement; » et Donadei (*Journ. de physique* pour 1790) rapporte en avoir trouvé aussi dans le golfe de Gascogne un morceau du poids d'un kilogramme et qui, d'abord mou et visqueux, acquit bientôt la solidité et la dureté de celui du commerce.

(1) Albert le Grand a parlé du blanc de baleine d'après deux cachalots échoués l'un à Utrecht et l'autre sur les côtes de la Frise. Ambroise Paré en signale un autre laissé par les eaux à l'embouchure de l'Escaut, à peu de distance d'Auvers, en 1577 (*Oeuvres complètes* d'Amb. Paré, nouvelle édition. Paris, 1840, t. III, p. 779), et l'Écluse, que nous avons déjà cité, en a enregistré deux autres: l'un pour 1601, l'autre pour 1605. En 1723, il en vint un à l'embouchure de l'Elbe, et en 1788 douze périrent à Walderwick, sur la côte de Suffolk.

(2) Lacépède cite un cachalot qui aurait été pris en 1715 sur les côtes de la Sardaigne; mais on n'a pas non plus la preuve que ce serait bien un cachalot véritable. On a aussi parlé d'animaux de ce genre pris dans l'Adriatique.

rostris, de la mer des Indes, et *D. europæus*, de la Manche), et les *Mésoplodons* (*M. sowerbensis*, ou *Delphinus micropterus*, de l'océan Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord).

La famille des DELPHINIDÉS se partage en cinq tribus, dont chacune offre quelque espèce digne d'être mentionnée ici.

Les PLATANISTINS comprennent trois genres fort curieux ayant encore une certaine analogie avec les précédents : ces genres sont ceux des *Platanista* ou Dauphins du Gange, des *Inia* ou Dauphins à long bec, de l'Amazone et de ses affluents, et des *Stenodelphis*, de l'embouchure de la Plata. Les anciens connaissaient déjà le plataniste, et nous savons par Élien qu'ils en recherchaient la matière grasse pour en faire des emplâtres (1).

Les DELPHININS se divisent en *Lagénorhynques*, *Delphinaptères*, *Tursiops* ou *Tursio*, *Delphinus* ou Dauphins véritables, et *Delphinorhynques*.

Les ORCINS, en général plus gros que les autres et à rostre plus court, sont les genres *Orque*, *Globicéphale*, *Grampus* et *Béluga*.

Les MONODONTINS, ou Narwals, n'ont qu'une seule espèce, le *Monodon monoceros*, remarquable par la grande dent qui lui sort de la bouche comme une épée. Cette dent, qui est quelquefois double, fournit un très bel ivoire; on en donnait autrefois un prix fort élevé. Elle sert à cette espèce, qui est par excellence le Cétacé des mers polaires, à percer la glace de manière à pouvoir arriver jusqu'à la surface pour y respirer, et comme les narwals vivent en troupes, ce sont les mâles adultes qui sont spécialement chargés de ce soin.

Le Béluga serait peut-être mieux classé avec les Narwals, auxquels il ressemble à tant d'égards, qu'avec les Orcins, quoi qu'il manque de la grande dent des premiers. On a de la peine à le distinguer du narwal femelle, et les Groënländais le désignent par le même nom.

Le Béluga, qui a reçu le nom générique de *Delphinaptère* parce qu'il manque de nageoire dorsale, a des dents aux deux mâchoires, tandis que les Narwals en manquent, ou du moins n'en ont d'autres que la grande défense qui les a fait appeler *Monodon* par Linné et *Ceratodon* par Pallas.

Les PHOCÉNIENS, ou les Marsouins, sont le Marsouin de nos mers (g. *Phocæna*) et le *Neomeris*, espèce sans nageoire dorsale qui fréquente les côtes du Japon.

(1) Élien dit en parlant du Gange : « *Cete procreat, quorum adeps unguentorum usum præstat.* » Lib. XII, c. 41.

On possède au musée de Copenhague la tête d'une très petite espèce de marsouins propres aux côtes du Groënland.

On mange encore dans beaucoup d'endroits la chair des dauphins, et l'usage n'en est pas même abandonné en France. Autrefois elle y était plus estimée, et Belon nous apprend qu'il en paraissait de son temps sur la table de François I^{er}. La cervelle de ces animaux n'a pas comme leur chair le goût d'huile de poisson qui répugne dans cette dernière. Quant à leur graisse, elle sert pour l'éclairage; on l'utilise cependant aussi dans les arts.

Les côtes de la France et de la Belgique sont visitées ou même habitées constamment par une douzaine d'espèces de Delphinidés, dont voici les noms :

Orea gladiator (Orque, Épaulard ou Gladiateur) de la Méditerranée et de l'Océan;

Globicephalus melas ou *Delphinus globiceps* de quelques auteurs : de l'Océan et de la Manche;

Grampus rissonius ou Dauphin de Risso : de la Méditerranée;

Grampus griseus ou Dauphin gris : de l'Océan;

Tursiops tursio ou Nésarnack : de la Méditerranée et de l'Océan;

Delphinorhynchus rostratus : de l'Océan, de la Manche et de la mer du Nord;

Lagenorhynchus leucopleurus : de la mer du Nord, où les pêcheurs l'appellent *Tenninck*;

Delphinus delphis ou Dauphin proprement dit, nommé aussi *Bec-d'oie*, etc. : de la Méditerranée, de l'Océan, de la Manche et de la mer du Nord;

Delphinus Tethys : de la Méditerranée;

Delphinus marginatus : de la Manche, à Dieppe;

Delphinus dubius : de l'Océan;

Phocaena Rondeleti ou Marsoin proprement dit : de l'Océan, de la Manche et de la mer du Nord.

Sous-ordre des Baleines.

Gros Cétacés dépourvus de dents apparentes et dont la mâchoire supérieure porte de longues papilles cornées constituant les fanons ou baleines du commerce. Ces animaux ne forment qu'une famille :

La famille des BALENIDÉS. Elle se subdivise elle-même en deux genres principaux : les vraies *Baleines*, ou Baleines congénères de la Baleine franche, et les *Rorquals* ou Baleines à ventre plissé, dont on fait deux sous-genres.

Ces Cétacés sont, avec les cachalots, les plus volumineux de tous

les Mammifères et aussi de tous les animaux existants ; ils ont jusqu'à 60 pieds (20 mètres) et plus de longueur. Leur tête est plus forte à proportion que celle des Delphinidés, et elle est allongée ou régulièrement arquée ; dans aucun cas elle n'est renflée ni brusquement tronquée en avant comme celle des Physétéridés. Les mâchoires inférieures ont dans leur rainure gingivale de petites dents rudimentaires biparties qui n'apparaissent point à l'extérieur, et ne sont un peu reconnaissables que chez les jeunes sujets (1).

On recherche ces animaux pour leurs *baleines* ou fanons et pour leur *huile*. Leurs os servent à fabriquer du noir animal. On arme spécialement des navires pour la pêche des baleines, et les campagnes auxquelles cette pêche donne lieu sont toujours longues et difficiles, parce que ces grands Cétacés ont fui les baies plus rapprochées des pays civilisés, où on les prenait autrefois, ce qui a obligé les baleiniers à se rendre sur les côtes occidentales de l'Afrique, dans les parages du cap Horn, à la Nouvelle-Zélande et dans les mers du Japon, ainsi que sur la côte nord-ouest d'Amérique, ou dans les régions arctiques et antartiques les plus voisines des pôles. Les Russes, les Danois, les Anglais, les Français et les Américains se livrent surtout à cette pêche.

Les Groënlandais sont très friands de la couche grasseuse sous-épidermique des baleines mangée fraîche. Ils lui trouvent, disent-ils, un goût de fruit.

On prenait autrefois des baleines jusque sur les côtes de France, dans le golfe de Gascogne et dans d'autres parties des mers de l'Europe ; mais on n'a que trop constaté qu'elles avaient abandonné successivement les parages où l'homme les inquiétait. Quelques naturalistes pensent, mais à tort, que c'étaient bien des baleines franches que l'on pêchait alors sur nos côtes ; mais il est plus probable que c'étaient des rorquals, ou bien encore, des baleines australes, animaux qui, tout en étant devenus plus rares dans les mêmes régions, s'y montrent encore quelquefois. Comment, en effet, expliquer dans la première opinion que les vraies baleines ne viennent plus même individuellement dans nos mers.

Les BALEINES proprement dites (g. *Balæna*) ont la partie rostrale du crâne étroite, fortement arquée et supportant de longs fanons noirs. C'est à cause de ce dernier caractère, et parce qu'elles sont plus massives et plus grosses, qu'on les préfère aux Rorquals. L'espèce des régions arctiques est le *Balæna mysticetus* ; celles de

(1) Voir les travaux d'É. Geoffroy et ceux de M. Eschricht.

l'Océan Atlantique et du Pacifique ont reçu plusieurs dénominations; mais on n'en distingue encore avec certitude qu'une seule sorte : celle nommée *Balæna australis*.

Les RORQUALS (g. *Rorqualus*) ont, sous la gorge et sous le ventre, de grandes cannelures longitudinales formant comme des plis de la peau. Leur tête est plus allongée et moins arquée, et leurs fanons sont plus courts. Ces animaux sont aussi plus élancés et moins chargés de graisse que les baleines du genre précédent. Comme ils sont aussi plus vifs dans leurs mouvements et plus dangereux, et qu'ils donnent moins de profit, on évite le plus souvent de les poursuivre. Lorsqu'on les attaque, ils fuient horizontalement au lieu de plonger comme les baleines. L'huile qu'on en retire et qui passe quelquefois dans le commerce provient surtout d'individus échoués naturellement. Des échouages ont lieu de temps en temps sur nos côtes, et il se passe peu d'années sans que l'on n'en signale.

C'est aux Rorquals qu'appartiennent les baleines à longues nageoires (*Balæna longimana*, *capensis*, etc.), dont on a vu des exemplaires dans des lieux très éloignés les uns des autres, tels que les côtes de la Hollande, les îles Bermudes, le Cap et les mers du Japon. On en a fait un genre à part, sous le nom de *Kyphobalæna*. Quelques auteurs pensent qu'elles ne constituent qu'une seule espèce.

D'autres Rorquals, distingués génériquement sous le nom de *Pterobalæna*, ont les nageoires moins allongées; nous en avons de trois espèces dans les mers d'Europe : le RORQUAL ROSTRÉ (*Rorqualus rostratus*) (1) qui vient presque sur nos côtes, soit dans l'Océan, soit dans la Manche et qu'on appelle aussi *Pterobalæna communis*, parce qu'il est plus répandu; le RORQUAL GRAND (*Pterobalæna gigas*) et le RORQUAL MINEUR (*Rorqualus minor*), qui se tient plus au Nord. Celui-ci n'a que quarante-huit vertèbres; sa longueur totale ne dépasse pas 10 mètres.

CHAPITRE IV.

DES ÉDENTÉS OU MAMMIFÈRES TERRESTRES ET PLACENTAIRES QUI SONT HOMODONTES.

Les *Édentés* sont des mammifères terrestres, à génération placentaire, à dents uniformes et quelquefois nulles, dont les espèces,

(1) Répondant au *Balæna musculus* de Linné. Il va jusque dans la Méditer-

bien moins nombreuses que celles dont nous avons parlé sous le nom de *Placentaires hétérodonates*, diffèrent aussi de celles-ci par la singularité de leurs formes, et leur sont toujours inférieures par l'ensemble de leurs caractères. Ces animaux sont en même temps assez différents les uns des autres pour qu'on les divise en plusieurs ordres, ou tout au moins en sous-ordres distincts. Comme ils n'ont aucune importance, soit pour la médecine, soit pour l'industrie, nous en parlerons très brièvement et en leur conservant les noms de *Tardigrades*, *Mégathères*, *Myrmécophages*, *Oryctéropes*, *Dasyodes* et *Manides*, sous lesquels ils ont été indiqués dans le tableau de la page 13.

Sous-ordre des Tardigrades.

Les Tardigrades sont les mêmes animaux que l'on nomme aussi Paresseux, et dont Buffon a écrit l'histoire d'une manière assez peu exacte sous les noms d'*Unau* et d'*Aï*. La première de ces espèces est le type du genre *CHOLÈPE* (*Cholæpus*); elle est remarquable, entre autres particularités, par le grand nombre de ses côtes (24 paires); la seconde, et deux ou trois autres fort semblables à elle par l'ensemble de leur organisation, forment le genre *Aï* (*Bradypus* ou *Achvus*). Les *Aï* sont les seuls mammifères qui aient plus de sept vertèbres cervicales. On leur en trouve tantôt huit, tantôt neuf, selon les espèces. Leur système artériel présente des particularités intéressantes. De même que les Cholèpes, ces animaux sont de l'Amérique équatoriale.

Sous-ordre des Mégathères.

Ces espèces sont fossiles. C'étaient des animaux gigantesques, tous propres à l'Amérique, et dont les différents genres peuvent être rapportés à deux familles :

- 1° Les MÉGALONYCIDÉS, dont les mieux connus ont été décrits sous les noms de *Lestodon*, *Mytodon*, *Megalonyx* et *Scelidotherium*;
- 2° Les MÉGATHÉRIDÉS, ou le g. *Megatherium*.

Quoique terrestres et très trapus les Mégathères avaient de grands rapports d'organisation avec les Tardigrades, qui vivent au contraire sur les arbres, et il serait peut-être plus conforme aux principes de la méthode naturelle de les classer dans le même groupe qu'eux.

ranée : c'est alors le *Balæna antiquorum* des auteurs, ou *Balænopterus Aragous de Farines et Carcassonne*.

Sous-ordre des Myrmécophages.

Il y en a trois genres, souvent indiqués sous la dénomination commune de *Fourmiliers*: ce sont les TAMANOIRS (g. *Myrmecophaga*), les TAMANDUAS (g. *Tamandua*) et les MYRMIDONS (g. *Myrmidon*, *Didactyle*, *Dionyx* ou *Cyclothurus*). Tous trois sont de l'Amérique équatoriale. Ils sont remarquables par l'absence de dents, par le grand développement de leurs glandes salivaires, et par la disposition pour ainsi dire filiforme de leur langue. Ils rentrent dans une famille unique, celle des MYRMÉCOPHAGIDÉS.

Sous-ordre des Oryctéropes.

Animaux africains ne constituant qu'une seule famille (ORYCTÉROPIDÉS), et qu'un seul genre, ORYCTÉROPE (*Orycteropus*), peut-être même qu'une seule espèce. On les trouve en Abyssinie, en Sénégambie et dans l'Afrique australe. Il est possible que l'on doive en rapprocher les grands Édentés fossiles en Europe, auxquels on a donné le nom de *Macrotherium*.

Sous-ordre des Dasypodes.

Ce sont les *Tatous* ou la famille des DASYPODIDÉS, dont les espèces, soit éteintes, soit vivantes, sont toutes américaines et se laissent aisément partager en plusieurs genres. Ces animaux ont des dents, mais ils n'en ont pas tous le même nombre. Leur peau est transformée sur le dessus de la tête, sur le dos et à la queue, en une cuirasse formée par un grand nombre de petits compartiments. On trouve de bons caractères pour la diagnose des genres dans la disposition, coalescente ou non, des zones de cette carapace, dans le nombre et la forme des dents, dans les variations du système digital et dans la disposition de la queue. Certains *Tatous* fossiles (g. *Glyptodon*, *Hoplophorus*, *Chlamydotherium*) atteignaient des dimensions gigantesques.

Sous-ordre des Manides.

Il comprend les PANGOLINS (g. *Manis*), qui forment dans la nomenclature mammalogique la famille des MANIDÉS. Leur principal caractère consiste en ce qu'ils ont, indépendamment de quelques poils, de nombreuses plaques onguiformes, formées de matière

cornée et disposées comme des écailles imbriquées sur leur tête, leur dos et leurs flancs, ainsi que sur leur queue et leurs pattes.

Ces animaux vivent en Afrique et dans l'Asie méridionale. En Guinée on mange leur chair. Leur similitude avec les Reptiles les a fait quelquefois appeler Lézards écailleux. On les connaît en zoologie sous les noms de *Pangolins* et de *Phatagins*, et l'on en fait souvent deux genres.

CHAPITRE V.

DES DIDELPHES OU MAMMIFÈRES MARSUPIAUX.

La quatrième grande division des Mammifères est celle des *Marsupiaux*, aussi appelés *Didelphes*, parce qu'ils répondent au genre *Didelphis* de Linné. Ces animaux, dont les formes rappellent fréquemment celles des Géothériens hétérodontes, et dont les dents sont aussi de plusieurs sortes comme celles de ces derniers, présentent la singulière particularité d'être dépourvus de placenta. Leurs fœtus ne séjournent que pendant un temps très court dans l'utérus, qui a une disposition particulière. Ils en sont expulsés par suite d'une sorte d'avortement normal, avant d'avoir terminé leur premier développement, et c'est aux mamelles, auxquelles ils restent suspendus immobiles pendant un certain temps, qu'ils le complètent.

Habituellement les organes mammaires sont entourés par un repli de la peau du ventre qui forme au-devant d'eux une sorte de poche : d'où le nom de *Marsupiaux* (tiré de *marsupium*, une bourse) qui a été donné aux mammifères sans placenta rentrant dans cette catégorie, et celui *Didelphis* qu'on laisse en propre aux marsupiaux américains, c'est-à-dire aux Sarignes; il s'appliquait dans Linné à tous les animaux à bourse, et faisait allusion au dédoublement de leur vagin, ou bien encore à la double gestation, interne d'abord et ensuite mammaire, qu'on n'observe que chez eux seuls.

Les Marsupiaux présentent, en outre, plusieurs particularités dignes d'être signalées. Leur cerveau montre une infériorité marquée sur celui de la plupart des mammifères placentaires. Le corps calleux y est rudimentaire; mais les lobes olfactifs, ainsi que les tubercules quadrijumeaux, y sont assez volumineux; cependant il y a quelquefois des circonvolutions à la surface des hémisphères. Le pénis des mâles est bifide et dirigé en arrière, tandis que celui des

Monodelphes l'est en avant. Chez les Marsupiaux le scrotum pend au-devant de sa racine. Le bassin est pourvu en avant du pubis d'une paire d'os accessoires, dits *os marsupiaux*, qui peuvent être considérés comme représentant une paire de fausses côtes abdominales. La tête supérieure du péroné est plus développée que chez la plupart des Monodelphes; elle s'articule avec le fémur et représente homologiquement, par son extrémité supérieure, la saillie olécrânienne du cubitus; elle a même une petite rotule dans le tendon du biceps crural. Cette saillie en forme d'olécrâne du péroné et son articulation avec le fémur sont d'ailleurs une disposition dont on voit déjà la trace chez les Monodelphes insectivores et chez les Édentés, et on la retrouve avec plus de développement encore chez les Monotrèmes, qui sont bien évidemment les derniers de tous les Mammifères par l'ensemble de leur organisation.

Les Marsupiaux fournissent à l'Amérique la curieuse famille des Sarigues ou Didelphidés, et à la Nouvelle-Hollande presque toute la population mammifère de ce continent. En effet, à part quelques Rongeurs, un certain nombre de Chauves-souris et les Monotrèmes dont il n'y a que deux genres, on ne connaît en Australie, en fait de mammifères, que des Marsupiaux, et ils y sont assez variés pour y remplir à certains égards les principaux rôles que les Monodelphes hétérodontes et homodontes jouent dans les diverses contrées de l'ancien continent; fait curieux qui acquiert un nouveau degré d'intérêt, si l'on remarque que certains mammifères fossiles, dont on recueille les débris sur le même continent, étaient aussi des mammifères marsupiaux.

Les espèces actuelles de ce groupe remarquable sont utiles à l'homme par leur fourrure (Kangourous, Phalangers, Thylacynes, Dasyures) ou par leur chair (Kangourous, Phalangers, etc.). On a proposé l'acclimatation de plusieurs d'entre eux dans nos contrées. Celle des Kangourous serait surtout à désirer, et l'on constate déjà avec satisfaction que ces animaux ont reproduit dans plusieurs parties de l'Europe: en Angleterre, par exemple, en Belgique, en France, dans le royaume de Naples et en Espagne. Ils fourniraient un excellent gibier dont on pourrait peupler nos forêts, et leur peau serait avantageusement employée comme fourrure. Indépendamment des Marsupiaux particuliers à l'Australie, il existe quelques animaux du même groupe dans plusieurs des archipels qui sont situés entre cette partie du monde et l'Inde continentale. Ainsi l'on en trouve à la Nouvelle-Guinée, et il y en a aux îles Moluques. Le continent asiatique n'en possède point, et il n'y en a pas non plus

dans l'Afrique ni dans l'Europe. Cependant il en a existé dans cette dernière pendant l'époque tertiaire (1).

Les différences par lesquelles les cinq groupes principaux de Marsupiaux se distinguent les uns des autres, sont assez importantes pour faire considérer chacun de ces groupes comme un ordre à part. Ainsi que nous l'avons fait pour les Édentés, nous ne les indiquerons ici que comme des sous-ordres, et comme ils ne possèdent non plus aucune propriété utilitaire bien saillante, nous ne consacrerons qu'un petit nombre de lignes à chacun d'eux.

I. MARSUPIAUX AUSTRALIENS.

Ce sont les *Phascolomes*, les *Syndactyles*, les *Dasyures*, les *Myrmécobies*, auxquels s'ajoutent les *Nototherium* et les *Diprotodons*, genres éteints dont les espèces étaient supérieures en dimensions aux plus grands Marsupiaux existant de nos jours.

Sous-ordre des Phascolomes.

Ils ne forment que la seule famille des PHASCOLOMYDÉS et le genre unique des PHASCOLOMES (*Phascolomys*) qui ont les doigts libres et au nombre de cinq à chaque pied, la queue tout à fait rudimentaire, et les dents de deux sortes (incisives et molaires). On les nomme aussi *Wombats*.

Sous-ordre des Syndactyles.

Ainsi appelés parce que leurs second et troisième orteils, qui sont grêles, sont réunis sous la peau jusqu'à la phalange onguéale. Ils sont de quatre familles différentes :

La famille des MACROPODIDÉS ou Kangourous, dont il y a trois espèces à la Nouvelle-Guinée, les autres, assez nombreuses, étant de l'Australie et de la Tasmanie.

La famille des PHALANGIDÉS, partagée à son tour en trois tribus : les PHASCOLARCTINS (g. *Phascolarctos* ou Koala); les PHALANGISTINS (g. *Phalangista* ou Phalanger, *Trichosurus*, *Pseudochirus* et *Dromicia*); les PÉTAURISTINS ou Phalangers volants (g. *Petaurista*, *Belideus* et *Acrobates*).

(1) Ces Marsupiaux européens, dont la première espèce a été décrite par G. Cuvier, paraissent avoir été fort rapprochés des Sarigues, et plus particulièrement des petites espèces de cette famille qui vivent dans l'Amérique méridionale.

Certains phalangers vivent à la Nouvelle-Guinée, aux îles Moluques et à Célèbes. On suppose que ceux de ces dernières îles ont peut-être été connus des anciens, et que Plutarque fait allusion à des phalangers lorsqu'il dit dans son *Traité de l'amour des parents pour leurs enfants*: « Fixez votre attention sur ces chats qui, après avoir produit leurs petits vivants, les cachent de nouveau dans leur ventre, d'où ils les laissent sortir pour aller chercher leur nourriture, et les y reprennent ensuite pour qu'ils dorment en repos. » Il est vrai que d'autres auteurs ont pensé qu'il s'agissait ici de chats de mer, c'est-à-dire de poissons de la famille des Squales, dont plusieurs sont vivipares.

La famille des TARSIPÉDIDÉS ne renferme que le genre *Tarsipes*, dont l'espèce unique n'est pas plus grosse que la souris.

La famille des PÉRAMELIDÉS comprend les Péramèles ou les g. *Charopus*, *Perameles* et *Peragalea*.

Sous-ordre des Dasyures.

Ils représentent les Carnivores dans la sous-classe des Marsupiaux. Les uns ont les allures et la taille du loup, d'autres celle du glouton, d'autres encore celle des genettes, des fouines ou des belettes. Ils rentrent également dans une famille unique, celle des DASYURIDÉS. Leurs genres ont été décrits sous les noms de *Thylacynus*, *Sarcophilus* ou *Diabolus*, *Dasyurus*, *Phascogale* et *Antechinus*. Une seule espèce est étrangère à l'Australie : c'est l'*Antechinus melas*, qui est de la Nouvelle-Guinée.

Sous-ordre des Myrmécobies.

La famille des MYRMÉCOBIDÉS, formée du seul genre MYRMÉCOBIE (*Myrmecobius*), a de l'analogie avec celle des Dasyuridés ; mais ses dents sont différentes, et elle a plus de molaires ($\frac{8}{9}$) qu'aucun autre groupe de mammifères hétérodontes, soit monodelphes, soit didelphes.

II. MARSUPIAUX AMÉRICAINS.

Ils ont 50 dents ($\frac{5}{4}$ incisives, $\frac{1}{4}$ canines et $\frac{7}{7}$ molaires de chaque côté) ; leurs pouces de derrière sont opposables, et ils n'ont pas la disposition des second et troisième orteils qui caractérise les Syndactyles, dont quelques-uns, les Phalangers par exemple, ont éga-

lement le pouce des pieds de derrière aussi opposable que celui des Singes ou des Lémuridés.

Ce sont les Sarigues ou la famille des DIDELPHIDÉS, divisée elle-même en quatre petits genres, sous les noms de SARIGUES (*Didelphis*), CHIRONECTES (*Chironectes*), MICOURES (*Micoureus*) et HÉMIURES (*Hemiurus*). Les Didelphes fossiles en Europe sont provisoirement classés dans cette famille sous le nom générique de *Peratherium*.

CHAPITRE VI.

DES MONOTRÈMES OU MAMMIFÈRES ORNITHODELPHES.

Les derniers des Mammifères sont, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, les *Échidnés* et les *Ornithorhynques*, deux genres propres à l'Australie, qui ne comprennent probablement qu'une espèce chacun. Leur organisation, considérée d'abord comme très paradoxale, devient plus facile à interpréter, si on les reporte à leur véritable place dans la classification, c'est-à-dire au point où s'opère le passage de l'organisation mammifère à celle des Ovipares aériens. Toutefois ces animaux ne sont pas, comme on l'a cru d'abord, dépourvus de mamelles, et le produit de leur conception ne sort pas du corps des femelles sous la forme d'un œuf ordinaire pourvu d'une coquille calcaire et propre à subir extérieurement son développement.

Les tubes galactophores des Monotrèmes sont considérables, mais ils sont pour ainsi dire dissociés, et leur point d'affleurement à la surface de la peau des flancs ne se relève pas sous forme de tétine ou mamelon; quant à leurs œufs, ils apparaissent dans l'ovaire sous la forme d'ovules plus volumineux que ceux des autres mammifères, et lorsqu'ils sont passés dans les oviductes (il n'y a point ici d'utérus, ni par conséquent de trompes proprement dites), ils y subissent leur développement embryonnaire et fœtal, mais sans fournir de placenta, et c'est lorsque le fœtus est à terme qu'il déchire ses enveloppes pour venir au monde extérieur à la manière de celui des Ovivivipares (vipères, blennies, squales, etc.). Un autre caractère des Échidnés et des Ornithorhynques qui révèle aussi leur infériorité par rapport au reste des mammifères est de n'avoir qu'un seul orifice terminal pour les organes de la génération, de l'urine et de la défécation : ce qui constitue un véritable cloaque analogue à

celui des Oiseaux. C'est à ce caractère, qu'on ne retrouve dans aucun autre groupe de la même classe, que ces animaux doivent le nom de *Monotrèmes* par lequel on les désigne collectivement. Celui d'Ornithodelphes que de Blainville leur a imposé fait allusion à la ressemblance de leurs organes génitaux femelles avec ceux des Oiseaux.

Ces particularités remarquables ne sont pas les seules que présentent les animaux de ce groupe. Leur bassin porte des os marsupiaux aussi développés que ceux des Didelphes les mieux doués sous ce rapport, et leur appareil scapulo-sternal ressemble autant à celui des Sauriens qu'à celui des Mammifères. Le manubrium, ou partie antérieure du sternum, s'y divise en deux branches ayant la forme d'un T, et, en même temps qu'il y a chez les Monotrèmes une omoplate et une clavicule bien développées, il existe aussi à leur épaule un os coracoïdien distinct, ce qui ne s'observe que chez les Ovipares.

Les deux genres de cette sous-classe servent l'un et l'autre de type à un ordre particulier.

Ordre des Échidnés.

Animaux terrestres ; fouisseurs, dépourvus de dents, ayant les lèvres enveloppées dans un étui corné, ce qui constitue une sorte de bec ou de rostre ; leur cerveau a des circonvolutions.

La famille des ÉCHIDNIDÉS ne renferme que le seul genre ÉCHIDNÉ (*Echidna*), qui a pour principaux caractères génériques d'avoir le corps en partie recouvert de piquants aigus, la queue courte, le rostre assez allongé et comme tubulaire, la langue longue et filiforme, les ongles forts et bien disposés pour creuser le sable. La seule espèce authentique est l'ÉCHIDNÉ ÉPINEUX (*Echidna hystrix*), qui dépasse peu la grosseur du Hérisson, mais qui a les formes moins ramassées.

Ordre des Ornithorhynques.

Animaux nageurs, palmipèdes, à cerveau lisse, à dents de consistance cornée peu nombreuses et de forme obsolète, à bec corné, élargi et aplati.

La famille des ORNITHORHYNCHIDÉS est composée du seul g. ORNITHORHYNQUE (*Ornithorhynchus*), formé par l'ORNITHORHYNQUE PARADOXAL (*Ornithorhynchus paradoxus*). Cet animal vit dans les rivières ou dans les lacs ; la membrane de ses pattes antérieures déborde les ongles ; son bec rappelle en quelque sorte celui des Ca-

nards; ses poils ne sont pas épineux; sa queue est de longueur médiocre et subaplatie. De même que l'Échidné, l'Ornithorhynque vit à la Nouvelle-Hollande; c'est aussi un animal peu volumineux. L'ergot corné que les mâles ont près du talon a passé pour venimeux, mais il ne l'est pas : c'est un organe qui sert à faciliter le rapprochement des sexes.

CLASSE DEUXIÈME.

OISEAUX.

Les Oiseaux forment, sans contredit, la plus naturelle des cinq classes dans lesquelles on a divisé les animaux vertébrés, et leur caractéristique est facile à établir. Les plumes dont leur corps est couvert sont des organes phanériques de même nature que les poils, mais bien différemment conformés; elles fournissent leur signe distinctif le plus apparent. En outre, les mâchoires des Oiseaux sont garnies d'un bec corné au lieu d'avoir des lèvres molles, comme celles de la plupart des Mammifères, et elles manquent de dents; leurs membres antérieurs n'ont que trois doigts, plus ou moins incomplets, et ils portent sur toute la longueur de la main ainsi que sur l'avant-bras, des plumes ou plumes plus longues que les autres, qui dans le plus grand nombre des espèces étendent considérablement la surface de ces membres et les transforment en larges rames appropriées à la locomotion aérienne. C'est ainsi que les membres antérieurs des Oiseaux sont transformés en *ailes*. Leurs membres postérieurs servent seuls à la marche. Ils ont ordinairement quatre doigts; quelquefois moins, jamais plus. Le nombre des phalanges y varie de deux à cinq. Le doigt postérieur, appelé *pouce*, n'en a que deux; mais les phalanges des autres doigts augmentent progressivement en nombre à partir de l'interne jusqu'à l'externe.

Les os métatarsiens des trois doigts principaux sont soudés ensemble en une pièce unique; leur forme est allongée et ils ne portent point sur le sol, de telle sorte que le talon est toujours plus ou moins relevé, ce qui fait souvent prendre son articulation pour celle du genou et le véritable métatarse pour la jambe. Ces os métatarsiens, à l'ensemble desquels on donne dans les descriptions ornithologiques le nom de *tarse*, sont habituellement recouverts par un épiderme d'apparence écailleuse. Cependant ils sont garnis de plumes

dans certaines espèces. Des plumes plus fortes que celles du corps, comparables à celles des ailes et constituant aussi de véritables pennes, sont implantées à la partie postérieure du corps des Oiseaux; elles sont supportées par les vertèbres coccygiennes, et constituent ce qu'on nomme leur *queue*, sorte de gouvernail qui leur est très utile pour se diriger pendant le vol (1).

A ces caractères extérieurs on pourrait en ajouter beaucoup d'autres, qui, pour appartenir à des organes profonds, n'en sont pas moins importants. Ceux que l'on tire du squelette sont assez nombreux: la mâchoire inférieure est décomposée en plusieurs pièces, à droite et à gauche, comme chez les autres Ovipares, et elle s'articule avec le crâne par l'intermédiaire d'un os tympanique distinct (os carré); l'ossification de la boîte crânienne est précoce; il n'y a qu'un condyle occipital; les vertèbres cervicales sont toujours plus nombreuses que chez les Mammifères ou les Reptiles (on en compte de 11 à 24 suivant les genres); il n'y a pas de vertèbres lombaires indépendantes de la région iliaque; le sacrum est formé d'un nombre d'éléments vertébraux plus considérable que chez les autres animaux; les vertèbres caudales sont toujours peu nombreuses, et le plus souvent l'os qui les termine et qui supporte les rectrices, est en forme de soc. On peut reconnaître, en l'examinant dans la série des espèces, que cet os coccygien terminal est lui-même formé par la coalescence de plusieurs corps vertébraux. Les côtes ont presque toujours des apophyses récurrentes, soit articulées, soit ankylosées sur le milieu de leur bord postérieur. Le sternum est

(1) C'est ce qui avait engagé de Blainville à donner aux Oiseaux le nom de *Pennisfères*, mais ce terme n'a pas prévalu. Les plumes de certaines espèces d'Oiseaux sont remarquables par la singularité de leur forme, par leur couleur ou par leur éclat métallique; aussi sont-elles recherchées comme objets d'ornement, ou comme moyens de préserver du froid.

La plupart de celles qui sont employées appartiennent à la catégorie des pennes (Atruche, Coq, etc.); d'autres sont de l'ordre de celles qu'on nomme *couvertes*, et qui dans la condition ordinaire garantissent la base supérieure ou inférieure des penues alaires ou caudales (Paradis, Marabous, Paon, Aigrette). On utilise aussi comme fourrure les plumes proprement dites, c'est-à-dire celles du corps (Grèbe, Manchot, etc.); ou comme conssins (Poule, etc.). Le duvet n'est pas moins précieux (Cygne, Eider, etc.). L'édredon est un duvet fourni par une espèce de Canard propre aux régions du Nord, l'*Eider* (*Anas mollissima*).

En 1853 il est entré en France 104,390 kil de plumes de toute espèce, représentant une valeur de 703,639 fr. L'Algérie compte dans cette importation pour 284 kil. de plumes blanches d'Atruche, à 100 fr. le kil., et 316 kil. de plumes noires, à 10 fr. le kil.

grand et large; une forte saillie caréniforme, nommée *brechet*, s'élève sur sa face antérieure dans la plupart des espèces. Elle a été comparée à la quille d'un navire: son principal usage est de fournir une insertion plus solide aux muscles pectoraux, dont le développement est ici proportionné à celui des ailes. Le bord postérieur du sternum est souvent échancré, d'autres fois simplement festonné, ou même entier, dispositions qui ont une fixité remarquable dans les différentes espèces de chaque sous-ordre, et dont on tire de bonnes indications pour la classification. L'épaule de tous les Oiseaux est composée de trois paires de pièces (omoplates, clavicules, dont la réunion forme la *fourchette*, et os coracoïdiens ou présischions); le bassin manque de symphyse pubienne, sauf chez l'Autruche, et ses trois paires d'os (ilium, pubis et ischion) ont une disposition et un développement particuliers. Le coude des Oiseaux présente souvent un sésamoïde rotuliforme, sésamoïde qui est même double dans le Manchot; le radius et le cubitus restent séparés l'un de l'autre; le squelette de la main est incomplet; le péroné est grêle et rudimentaire; il n'y a pas de véritable tarse; les trois métatarsiens principaux sont déjà réunis en un canon unique au moment de l'éclosion; le quatrième est rudimentaire.

Les os des Oiseaux manquent presque toujours, et cela de très bonne heure, de substance médullaire; ils reçoivent dans leur intérieur une certaine quantité d'air qui leur est fournie par l'appareil respiratoire, ou même par l'oreille et les narines; ce dernier cas est celui des os du crâne. Cet état de *pneumaticité* est l'un des traits caractéristiques des animaux de cette classe.

Le poumon des Oiseaux diffère aussi à plusieurs égards de celui des Mammifères; il communique avec des sacs aériens, auxquels la disposition presque toujours rudimentaire du diaphragme permet de s'étendre dans l'abdomen. Le cœur ressemble à celui des Mammifères, et la circulation est double comme celle des animaux de cette dernière classe, ce qui, joint à une respiration plus active (on dit qu'elle est double et que celle des Mammifères est simple), donne aux Oiseaux une température plus élevée encore que celle des animaux mammifères (de 39 à 44°). Cette plus grande production de chaleur est en rapport avec une plus grande énergie des fonctions vitales, et surtout avec une plus grande activité locomotrice.

Le cerveau des Oiseaux est moins parfait que celui des Mammifères. On n'y trouve que des faibles rudiments du corps calleux et de la voûte; le cervelet y est proportionnellement volumineux, sur-

tout dans son vermis; il n'y a que deux tubercules optiques (les tubercules quadrijumeaux des Mammifères; mais ils sont grands et rejetés sur le côté, et les hémisphères), qui ne sont pas assez étendus pour les recouvrir, sont lisses ou à peine sillonnés à leur surface. Les tubercules olfactifs sont rudimentaires.

Quant aux organes des sens, ils participent à cette dégradation. Celui du goût est presque toujours imparfait. Les cavités olfactives ont peu d'étendue. Il n'y a pas de véritable conque auditive, et l'oreille moyenne n'a qu'un seul osselet, qui répond à l'étrier. Mais l'œil le cède peu à celui des Mammifères et paraît même lui être supérieur à certains égards. On y remarque toujours une troisième paupière; la partie antérieure de la sclérotique est soutenue par un cercle de pièces osseuses; enfin il est presque toujours pourvu intérieurement d'un repli de la choroïde auquel on donne le nom de *peigne*. Les Oiseaux devant voir de fort loin, leur cristallin est presque toujours déprimé; néanmoins celui des espèces aquatiques approche plus ou moins de la forme sphérique, et il ressemble sous ce rapport à celui des Poissons ou des Mammifères aquatiques.

La voix des Oiseaux est variée et souvent très agréable; son organe principal réside dans une modification de la trachée-artère au point qui avoisine les bronches: on le nomme *larynx inférieur*. Cet organe est quelquefois assez compliqué dans celles de ses parties qui entrent en vibration, et l'on y trouve des muscles particuliers. Leur nombre s'élève jusqu'à cinq ou six paires dans nos Oiseaux chanteurs et chez les espèces exotiques qui ont une voix analogue.

Si nous examinons maintenant les viscères de la digestion et ceux de la reproduction, nous y remarquerons des particularités non moins curieuses. La bouche manque de dents; la partie inférieure de l'œsophage est souvent dilatée en jabot; la portion de l'estomac qui répond au cardia est fortement crypteuse: elle reçoit le nom de *ventricule succenturié*. Au contraire, les parties qui dépendent de la région pylorique sont souvent renforcées par un grand développement musculaire, et elles constituent un *gésier*, ce qui a lieu chez le Moineau, le Coq, le Canard, etc. L'intestin est plus ou moins long, suivant la spécialité du régime, et l'on y remarque, principalement dans les Oiseaux qui se nourrissent de substances végétales, un double cæcum qui est quelquefois fort allongé; en outre diverses espèces ont un troisième cæcum, lequel est toujours rudimentaire et placé sur le trajet de l'intestin grêle.

Le rectum aboutit dans la poche nommée *cloaque*, qui ressemble au cloaque des Monotrèmes et de beaucoup d'Ovipares. Cette poche lui est commune avec la terminaison des urètres (1) et celle des conduits génitaux (oviductes ou canaux déférents, suivant le sexe). Les ovaires des Oiseaux sont médians; leur oviducte gauche est le seul qui se développe.

La génération de tous les oiseaux est Ovipare, et leurs œufs sont enveloppés d'une coque calcaire. Ces œufs, une fois pondus, ne se développent qu'à la condition d'être soumis à une température constante, à peu près aussi élevée que celle des Oiseaux eux-mêmes, et les femelles les couvent, du moins dans la plupart des espèces. Cependant l'Autruche les place dans le sable chaud du désert, ce qui suffit le plus souvent à leur éclosion. Le *Megapodius timulus*, oiseau gallinacé de la Nouvelle-Hollande, les recouvre d'une couche épaisse de débris végétaux dont la fermentation leur fournit autant de chaleur qu'il en faut pour les faire éclore. Les Anis et quelques autres espèces couvent en société.

On peut faire incuber artificiellement les œufs de tous les Oiseaux. Déjà les anciens Égyptiens pratiquaient cet art, et la même industrie subsiste encore dans leur pays ainsi que sur quelques points de l'Inde. On l'a perfectionnée en Europe, et l'on voit dans certaines villes des couveuses artificielles qui font éclore des Poulets par centaines. C'est un genre d'industrie qui paraît appelé à rendre d'incontestables services.

Les œufs de la Poule contiennent en moyenne 45 grammes 2 décigrammes de jaune et 23 grammes 6 décigrammes de blanc.

Le blanc d'œuf ou *albumen* est en grande partie composé d'al-

(1) Les Autruches rendent une urine liquide qui s'amasse dans un réservoir particulier dépendant de leur cloaque. L'urine des autres Oiseaux est au contraire épaisse et boueuse; elle renferme une grande quantité d'acide urique sous forme d'urate d'ammoniaque. Le *guano*, qu'on rapporte en si grande quantité des îles situées près de la côte occidentale de l'Amérique équatoriale où s'abritent un nombre immense d'Oiseaux aquatiques, est essentiellement formé par l'urine desséchée de ces animaux. C'est une substance très azotée, et dont on fait un excellent engrais. L'urine de nos espèces domestiques a des propriétés analogues. On a autrefois employé en médecine l'urine ou même toute la fiente des Oiseaux, et dans les anciennes pharmacopées il est souvent question sous ce rapport de celle des espèces suivantes :

Hirondelles : leurs excréments ont été employés en topique contre les ophthalmies;

Huppés : leurs excréments ont passé pour résolutifs;

Pigeons : leur fiente a servi à faire des topiques.

bumine; il renferme cependant aussi quelques sels et un principe sulfuré. Coagulé par la chaleur, il devient opaque et prend une belle couleur d'un blanc mate. Celui du Vanneau devient au contraire transparent, opalin et verdâtre. Il est alors tellement dur, qu'on peut le tailler en petites pierres qui sont employées dans plusieurs contrées de l'Allemagne pour la bijouterie commune. Le blanc d'œuf non coagulé est plus fluide dans certaines espèces d'œufs

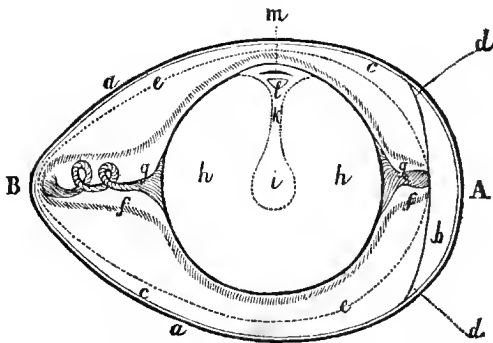


FIG. 13. — Coupe théorique de l'œuf de la Poule (*).

que dans ceux de Poule; quelquefois sa consistance est comme gélatineuse.

Le jaune d'œuf ou *vitellus* est blanc et séparé de lui par une membrane propre dite *vitelline*. Il est formé en très grande partie d'une matière grasse phosphorée et d'une petite quantité d'albumine ainsi que de certains sels, et il donne un abondant précipité d'un principe azoté particulier que MM. Dumas et Cahours ont appelé *vitelline*. MM. Valenciennes et Fremy, qui ont étudié plus récemment ce principe, lui trouvent une très grande analogie chimique avec la fibrine.

Indépendamment des produits que nous avons déjà mentionnés, les Oiseaux sont précieux par leur chair, et l'on peut citer parmi

(*) A et B. Gros bout et petit bout de l'œuf. a. Coquille. b. Espace vide entre la coquille et l'œuf ou chambre à air. c. Membrane extérieure du blanc. d. d. Limites du blanc du côté de la chambre à air. e. e. Limites des couches fluides et des couches épaisses ou profondes du blanc. f. f. Couches très épaisses ou tout à fait internes du blanc. g. g. Les chalazes, sortes de ligaments gluteux qui servent de tout à fait internes entre la membrane de l'albumen et le jaune. h. h. Le jaune enveloppé par la membrane vitelline. i. Cavité centrale du jaune qui renferme une matière claire communiquant par un canal (k) avec les cellules qui forment le *cumulus protigère* (L). m. La cicatrice, tache blanche adhérente à la surface du jaune et qui pendant l'incubation devient le lieu du premier développement embryonnaire.

eux d'excellents gibiers ainsi que des espèces domestiques donnant lieu à une exploitation lucrative, quoique susceptible de faire encore de grands progrès. Les œufs des Oiseaux occupent dans l'alimentation une place aussi importante que leur propre chair, la substance vitelline et l'albumine dont ils sont formés étant au nombre de nos meilleurs aliments azotés. La multiplicité des préparations auxquelles ils se prêtent, et la facilité avec laquelle on les conserve, les rendent également précieux.

A l'époque de la ponte, on va chercher dans certains parages du Nord, les œufs des Oiseaux aquatiques; les peuples de l'Afrique recueillent ceux des Antruches, et il en est de même dans beaucoup d'autres lieux pour les œufs de certains autres Oiseaux; mais l'importance de ceux de la Poule est supérieure à celle de toutes les autres. Sur tous les points du globe on élève ce précieux volatile, et ses œufs sont une des bases de l'alimentation.

On vend sur les seuls marchés de Paris plus de 140 millions d'œufs de Poule chaque année, sans compter ceux que les consommateurs reçoivent directement du dehors ou qui sont pondus en ville, et dont le total peut être évalué à un sixième du chiffre précédent. Indépendamment des œufs qui sont consommés sur son propre territoire, la France en exporte encore pour l'Angleterre presque autant qu'il s'en mange dans Paris.

Les œufs sont non-seulement employés comme substance alimentaire, ils ont aussi de nombreux usages dans l'industrie des vins, et dans beaucoup d'autres circonstances. Ils sont aussi très souvent utilisés en pharmacie.

Autrefois on attribuait des propriétés particulières à leur coquille (*putamen ovi*), qui entre encore dans quelques poudres dentifrices; à leur pellicule (*pellicula ovi*), que l'on donnait comme fébrifuge dans les cas de fièvres intermittentes; au blanc d'œuf (*albumen ovi*); au jaune d'œuf (*vitellus ovi*); à l'huile qu'on extrait de leur jaune durci (*olea ovi*). Fraîche, elle est douce. On s'en sert contre les gerçures des seins, contre les hémorroïdes, contre les engelures, etc.

Les œufs entrent dans la pommade antilaitieuse et dans les lavements adouçissants; on s'en sert aussi pour l'emplâtre jaune, pour la mixture analeptique, pour l'alcool albumineux et pour la mixture antiaphteuse.

L'analogie qui existe, sous certains rapports, entre la composition chimique des œufs et celle du lait des Mammifères a fait supposer récemment qu'on pourrait les substituer à ce dernier dans l'alimentation des nouveau-nés. C'est ainsi que le fait vulgaire de la fabri-

cation du lait de Poule ou bouillon à la reine, a presque acquis auprès de quelques savants l'importance d'une théorie scientifique. M. le professeur Joly a publié un mémoire sur ce point, parmi ceux de l'Académie de Toulouse et dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris. Il en a également fait le sujet de sa thèse inaugurale pour le doctorat en médecine (1).

— Il y a des Oiseaux sur tous les points du globe, aussi bien à la surface des continents que dans les archipels ou sur les moindres îles, et beaucoup de ces animaux sont essentiellement nageurs. Les ornithologistes modernes qui ont, il est vrai, compté comme espèces beaucoup d'Oiseaux qui n'eussent été pour Buffon et même pour Cuvier ou de Blainville que de simples variétés, portent à 8 300 le nombre des Oiseaux actuellement connus; ils comprennent toutefois dans ce chiffre les quelques espèces éteintes que l'examen des débris fossiles recueillis dans plusieurs dépôts tertiaires, principalement en Europe, a permis de classer génériquement. Le nombre des Oiseaux actuels est donc très considérable si on le compare à celui des Mammifères ou des Reptiles. Les particularités si remarquables qu'ils présentent dans leur genre de vie, l'art qu'ils apportent dans la construction de leurs nids ou dans l'éducation de leurs petits, sont des plus curieux; mais les développements qu'ils exigeraient nécessiteraient plus de place que nous n'en pouvons accorder à l'ornithologie tout entière. Nous chercherons seulement à donner au lecteur une idée exacte de la classification des Oiseaux, et en même temps que nous ferons cet exposé nous continuerons à signaler les substances que certaines espèces d'Oiseaux fournissent à l'économie domestique ou à l'industrie.

Classification. — Ainsi qu'on en a souvent fait la remarque, la classification des Oiseaux présente encore plus de difficultés que celle des Mammifères. Quoique les espèces y soient plus nombreuses et plus semblables entre elles, on a plus de peine à les répartir en groupes naturels, et dans la plupart des cas la subordination de ces groupes les uns par rapport aux autres y est en même temps incertaine. Les caractères du bec, des narines et des pattes, auxquels on a presque toujours eu recours, sont loin d'avoir la même importance que ceux que l'on obtient de la dentition et des pieds envisagés chez les Mammifères, et le cerveau des Oiseaux a été bien moins étudié que celui de ces derniers animaux. Aussi les ornithologistes, presque entièrement privés d'une base précise sur laquelle ils puissent faire reposer leurs classifications, ont-ils

(1) *Faculté de Paris, année 1851.*

souvent changé du tout au tout leurs systèmes, et cette instabilité se trouve parfois dans les travaux d'un même auteur sans qu'on le voie arriver pour cela à des résultats plus définitifs.

Tel auteur place à la tête de la classe les Autruches, tandis que tel autre y met au contraire les Oiseaux de proie, ou bien encore les Perroquets.

Brisson admettait vingt-trois ordres d'Oiseaux, tandis que Linné, Cuvier et beaucoup d'autres avec eux n'en reconnaissent que six.

On est également très éloigné d'être d'accord à propos de la sériation des groupes.

L'observation anatomique n'a pas encore permis de triompher de toutes ces difficultés, mais elle a néanmoins conduit à quelques résultats qui méritaient d'être pris en considération. C'est du canal intestinal, du cerveau et surtout du squelette, qu'elle a tiré ses meilleures indications.

Les données fournies par le squelette, et plus particulièrement par le sternum et ses annexes, sont principalement dues aux recherches de Blainville ainsi qu'à celles de l'un de ses élèves, M. Lherminier, aujourd'hui médecin praticien à la Guadeloupe. Elles ont une grande importance lorsque l'on cherche à établir la délimitation des groupes naturels de cette classe. C'est ce que nous essayerons de faire voir en traitant successivement des six catégories admises par Cuvier, et en cherchant à établir les modifications principales dont chacune d'elles est susceptible.

Nous en parlerons conformément au suivant, mais sans prétendre qu'il indique définitivement la série naturelle des groupes.

Ordres admis par G. Cuvier.	Divisions à établir dans ces ordres.
1. ACCIPITRES	<ul style="list-style-type: none"> <i>Accipitres diurnes.</i> <i>Accipitres nocturnes.</i>
2 et 3. GRIMPEURS et PAS- SÉRIEAUX	<ul style="list-style-type: none"> <i>Perroquets.</i> <i>Grimpeurs.</i> <i>Dysodes.</i> <i>Syndactyles.</i> <i>Déodactyles.</i>
4. GALLINACÉS	<ul style="list-style-type: none"> <i>Gallides.</i> <i>Colombins.</i> <i>Brévipennes ou Coureurs.</i> <i>Hérodians.</i>
5. ÉCHASSIERS	<ul style="list-style-type: none"> <i>Limicoles.</i> <i>Macroductyles.</i> <i>Cryptorhines.</i> <i>Longipennes.</i>
6. PALMIPÈDES	<ul style="list-style-type: none"> <i>Lamellirostres.</i> <i>Plongeurs.</i> <i>Manchots.</i>

Ordre des Accipitres.

Les Accipitres ou Oiseaux de proie, dont les principaux caractères consistent dans la forme crochue et acérée des ongles, dans la disposition également crochue du bec, et dans la présence à la base de ce dernier d'une membrane appelée *eire*, se laissent facilement partager en deux groupes principaux dont nous ferons seulement des sous-ordres, pour rester autant que possible dans les errements suivis par la majorité des auteurs; ces deux sous-ordres sont ceux des *Accipitres diurnes*, qui chassent de jour, et des *Striges* ou *Accipitres nocturnes* qui chassent pendant la nuit ou au crépuscule.

Sous-ordre des Accipitres diurnes.

Ces oiseaux, les plus redoutables de tous par leurs habitudes carnassières, représentent dans la classe qui nous occupe les espèces carnivores de la série des Mammifères. Ils se rapportent à deux familles principales.

La famille des VULTURIDÉS ou Vautours, qui répond à l'ancien genre *Vultur*, n'est pas aussi bien armée que celle dont nous parlerons ensuite. Elle a des espèces dans les deux continents, mais elle n'en fournit aucune à l'Australie.

Les Vulturidés propres à l'ancien continent rentrent dans les genres *Vultur*, *Otogyps* et *Neophron*; nous en avons plusieurs dans le midi de l'Europe. Ceux d'Amérique sont les *Sarcoramphus*, ou Condors, les *Gryphus*, les *Cathartes* et les *Coragyps*.

LES GYPAETES (g. *Gypaetus*) qui fréquentent les grandes montagnes du midi de l'Europe et de l'Asie ainsi que celles du nord de l'Afrique, établissent une sorte de transition entre les Vulturidés et les Falconidés. Leur espèce européenne est connue en Suisse sous le nom de *Lammergayer*.

De Blainville rapprochait des Vulturidés une espèce d'oiseaux un peu plus grande que les Vautours ordinaires, mais plus lourde et à ailes rudimentaires et inutiles au vol, qui fut trouvée à File Maurice par les premiers navigateurs qui y abordèrent à la fin du xv^e siècle. Cet oiseau, dont la race fut bientôt anéantie, est souvent cité sous le nom de DRONTE (*Didus ineptus*). On ne le connaît plus que par un petit nombre de débris, restés dans les collections européennes, principalement en Angleterre, en Hollande et en Danemark. Sa classification est encore incertaine et l'on a proposé de le placer tantôt auprès des Vautours, tantôt avec les

Autruches, tantôt avec les Albatrosses, tantôt avec les Pigeons, sans qu'aucune de ces manières de voir ait réellement prévalu. Cependant il paraît certain qu'on ne doit associer le Dronte ni aux Autruches et autres Brévipennes ni aux Palmipèdes. L'étude de son ostéologie décidera si c'est un Vulturidé ou un Colombin.

La famille des FALCONIDÉS ou Faucons est bien plus nombreuse en espèces que celle des Vautours. On lui en connaît déjà deux cent soixante-quinze environ.

Elle se partage en tribus et en genres sous les noms d'*Aigles*, d'*Autours*, de *Milans*, de *Faucons* (*Falco*), de *Buses*, de *Busards*, de *Caracara*, de *Gerfauts*, de *Pygargues*, etc., etc.

Demeuve et d'autres auteurs d'anciennes pharmacopées eitent plusieurs médicaments que l'on tirait de leur temps du fiel, de la fiente et de quelques autres produits de ces oiseaux. Leur fiente était principalement recherchée à cause de l'urée qui s'y trouve mêlée dans une grande proportion.

Le SECRÉTAIRE (g. *Secretarius* ou *Gypogeryanus*), dont quelques auteurs forment une famille à part, ressemble beaucoup aux Falconidés par son apparence générale; mais ses tarses sont allongés comme ceux des Échassiers. C'est un oiseau coureur qui fait la chasse aux serpents, et que l'on trouve dans l'Afrique australe.

Sous-ordre des Striges.

Les Striges ou Oiseaux de proie nocturnes sont moins nombreux que les Falconidés, cependant on en a décrit cent cinquante espèces environ. Linné réunissait celles que l'on connaissait de son temps dans le genre unique des *Strix*, aujourd'hui la famille des STRIGIDÉS.

Ces oiseaux, que les naturalistes modernes ont partagés en différents genres, fournissent à nos contrées les espèces appelées Grand-Duc, Hibou, Hulotte, Chevêche, Scops ou Petit-Duc, Effraye, etc. A part l'Effraye, elles ont pour caractère commun d'avoir deux échancrures au bord inférieur du sternum; tandis que les Accipitres diurnes n'y ont qu'une seule paire de trous, lesquels manquent même dans beaucoup d'espèces.

Ordres des Grimpeurs et des Passereaux.

Les Grimpeurs et les Passereaux sont également des *Oiseaux passeriformes*. Leur réunion constitue un ensemble très considérable d'espèces, en général moins grosses que celles des autres ordres.

Le nom de *Grimpeurs* ou *Zygodactyles* appartient en propre à celles qui ont deux doigts dirigés en avant, et deux en arrière, comme les Perroquets, les Pies et les Coucous, et l'on a confondu sous la dénomination de *Passereaux* toutes celles qui n'ont qu'un seul doigt en arrière, les trois autres étant dirigés en avant comme ceux de tous les autres oiseaux. La plupart de nos petites espèces appartiennent à cette catégorie des Passereaux, pour laquelle on n'a pas trouvé de meilleure définition que de dire qu'elle manquait des caractères propres aux autres ordres, sans en présenter aucun qui lui fût spécial. Il est possible néanmoins, si l'on examine avec plus de soin les particularités distinctives des Passereaux, et surtout si l'on décompose ce groupe en ses véritables éléments, d'arriver à en donner une définition moins imparfaite.

On peut admettre cinq groupes principaux d'oiseaux passéri-formes, soit Grimpeurs, soit Passereaux véritables, et chacun de ces groupes semble devoir être considéré comme constituant un sous-ordre distinct. Ce sont ceux des *Perroquets*, des *Grimpeurs*, des *Dysodes*, des *Syndactyles* et des *Déodactyles*.

Sous-ordre des Perroquets (1).

Les Perroquets ou Préhenseurs ont le bec fort et recourbé à sa pointe, sans qu'il soit pour cela semblable à celui des Rapaces. Leur langue est épaisse, charnue, habituellement dactyloïde. Ils ont en général les tarses courts, et leurs doigts, qui sont robustes, sont zygodactyles, c'est-à-dire dirigés deux en avant et deux en arrière. Ces oiseaux sont essentiellement grimpeurs, et à cet effet ils se servent également de leur bec et de leurs pieds. Presque tous passent la plus grande partie de leur vie sur les arbres; quelques-uns seulement préfèrent se tenir à terre. Leur sternum est assez peu différent de celui des oiseaux de proie diurnes, mais un peu plus long, et pourvu dans la majorité des espèces d'une paire de trous. Leurs clavicules sont faibles, et dans certains cas, au lieu de se réunir sur la ligne médiane pour former, par leur ankylose entre elles, la pièce unique appelée *fourchette* dans les autres oiseaux, elles restent imparfaites et disjointes. Le gésier des Perroquets est musculeux; leur canal intestinal est long, mais sans caecum.

Ces oiseaux sont intelligents et irascibles. Leur voix est ériarde, mais néanmoins on les recherche parce qu'ils s'approprient vite,

(1) *Psittaci*, Scopoli (1777). — *Prehensores*, Blainville (1816).

apprennent avec facilité à répéter des phrases entières, et sont à la fois remarquables par leurs formes, par leurs couleurs et par leur intelligence.

Il y a des Perroquets en Afrique, en Asie, à Madagascar, dans les îles du grand Océan, à la Nouvelle-Hollande et en Amérique.

Ils ont été souvent comparés aux Singes, qu'ils semblent représenter dans leur propre classe, et de Blainville les place en tête de tous les oiseaux.

L'Europe et la région du périple méditerranéen en sont dépourvues, ainsi que l'Asie septentrionale et l'Amérique du Nord.

La Perruche à collier est le premier Perroquet qu'on ait apporté en Europe; on suppose qu'elle le fut à l'époque de la conquête de l'Inde par Alexandre, ce qui l'a fait appeler *Psittacus Alexandri*. C'est une espèce de groupe des *Palæornis* qui n'a de représentants que dans le midi de l'Asie et dans les îles qui en sont peu éloignées.

Les espèces, et même les genres du sous-ordre des Perroquets, sont différents suivant les grands centres de populations animales. Ainsi les Perroquets proprement dits, les *Eclectus* de Wagler et les espèces analogues, appartiennent à la même région que les Palæornis et en même temps à l'Afrique; tous sont étrangers à l'Amérique. L'espèce de Perroquets à corps cendré et à queue rouge, que l'on nomme habituellement le *Jaco* (*Psittacus erythræus*), est une des espèces africaines de ce groupe, et si elle nous vient maintenant du Brésil, c'est parce qu'on l'y a acclimatée.

Il existe à Madagascar des Perroquets d'un genre assez peu différent, et en Amérique la même tribu est représentée par les espèces dites *Perroquets amazones*, qui forment aussi un genre assez rapproché quoique néanmoins distinct.

C'est également dans l'Amérique que l'on trouve les Perruches de la division des *Coccyzus*, les *Psittacules*, tels qu'on les définit maintenant, et les *Aras*. Ces derniers sont plus grands que la plupart des autres Perroquets; leur queue est longue et étagée, et ils ont les joues dénudées.

L'Océanie et l'Australie possèdent des Perroquets de formes encore plus variées. C'est dans ces régions que l'on trouve les *Banksiens*, les *Cacatoës*, les *Microglosses*, les *Lathams*, les *Loris*, les *Platycerques* ou Perruches laticaudes, les *Trichoglosses* et les *Strigops*.

L'unique espèce de ce dernier genre est la plus grosse de toutes celles du même sous-ordre. Elle est remarquable, entre autres particularités, par l'état rudimentaire de son bec. Ses habi-

tudes sont nocturnes et terrestres. Elle a pour patrie l'île Norfolk, qui est située au nord de la Nouvelle-Zélande. La plus petite des espèces de Perroquets est aussi un oiseau océanien. C'est le *Psittacus pygmaeus*, type du genre *Nasiterna* ou *Micropsitta*, que MM. Quoy et Gaimard ont découvert à la Nouvelle-Guinée. Sa taille est comparable à celle du Serin.

Les Perroquets sont des oiseaux plus curieux qu'utiles. On se sert cependant des plumes de certains d'entre eux, qui sont employées comme ornement chez les peuples civilisés aussi bien que chez les sauvages, et dans beaucoup d'endroits on mange leur chair.

Sous-ordre des Grimpeurs (1).

Ces oiseaux sont, avec les Perroquets, les seuls qui aient les pieds zygodactyles. Les dispositions de leur bec sont très diversiformes, et, à part le caractère précédent, on trouve peu d'indications pour les séparer des autres espèces passériformes. Cependant leur sternum a le plus souvent deux paires d'échanerures, tandis que celui des vrais Passereaux n'en a qu'une seule, du moins dans la majorité des cas.

Les Grimpeurs se laissent aisément partager en plusieurs groupes dont on fait autant de familles, malgré le peu d'importance des caractères qui distinguent la plupart d'entre elles.

La famille des PICIDÉS ou *Pics* (g. *Picus* de Linné) réunit plus de deux cent cinquante espèces, que l'on partage maintenant en un certain nombre de genres, parmi lesquels il faut surtout distinguer les *Picumnes*, ou *Pics* tridactyles, et les *Yunx* ou *Torcoks*. Il y a des *Pics* dans toutes les parties du monde, sauf cependant en Australie.

À côté de ces oiseaux se placent les deux petites familles des BUCCONIDÉS ou *Barbus*, *Barbicans* et *Tamatias*, et des GALBULIDÉS ou *Jacamars*. Les premiers sont africains, asiatiques ou sud-américains; les seconds ne se rencontrent qu'en Amérique.

La famille des RAMPHASTIDÉS (*Toucaus* et *Aracaris*) est plus nettement caractérisée par le grand développement du bec chez toutes ses espèces. Elle n'a de représentants que dans les parties les plus chaudes du nouveau monde.

La famille des CUCULIDÉS ou *Coucous* n'a pas moins d'importance que celle des *Pics*, et ses espèces sont également très dispersées géographiquement. Elle répond à l'ancien genre *Cuculus*,

(1) *Grimpeurs*, Lacépède. — *Scansores*, Illig.

auquel sont venues s'ajouter une foule d'espèces qui ont souvent servi à l'établissement de coupes génériques nouvelles; tels sont, avec les *Coucous* proprement dits auxquels appartient notre *Cuculus canorus* d'Europe, si remarquable par l'habitude qu'il a de ne pas couvrir lui-même ses œufs, et de confier à d'autres oiseaux le soin d'élever ses petits : les *Indicateurs*, les *Couas*, les *Coucals*, les *Taccos*, les *Malcohas*, les *Centrops*, les *Scythrops* et même les *Anis* dont les femelles se réunissent en grandes associations pour l'incubation de leurs œufs.

La famille des TROGONIDÈS ou *Couroucous* (g. *Trogon*), dont les espèces, toujours remarquables par la beauté de leurs couleurs, vivent dans les régions chaudes de l'Asie et de l'Amérique, appartient également aux Grimpeurs, et il en est de même des Touracos, dont les ornithologistes font également une famille distincte.

Celle-ci est la famille des MUSOPHAGIDÈS (g. *Musophage* et *Touraco*) qui a d'ailleurs beaucoup d'analogie avec celle des Coucous, et qui pourrait n'en être pas séparée. Ses espèces, qui appartiennent à l'Afrique intertropicale et australe, présentent une particularité digne d'être signalée. Leur quatrième doigt, au lieu d'être constamment dirigé en arrière, comme c'est l'habitude chez les Grimpeurs et chez les Perroquets, est versatile, c'est-à-dire susceptible de se porter tantôt en avant, tantôt en arrière; c'est une disposition que l'on observe aussi chez certains oiseaux de proie.

Sous-ordre des Dysodes (1).

L'unique genre de cette division est celui des HOAZINS (*Opisthocomus*), dont il n'y a qu'une seule espèce connue (l'*O. cristatus*), oiseau de l'Amérique équatoriale dont la classification a beaucoup embarrassé les naturalistes. Buffon en faisait un Faisan sous le nom de *Faisan de la Guyane*; mais l'ensemble de ses caractères, et en particulier ceux de son sternum, ne rappelle en rien ce que l'on voit chez les Gallinacés. Quoique plus semblable aux Passereaux sous ces différents rapports, l'Hoazin se distingue cependant des autres groupes de cette grande division, et il paraît devoir former un sous-ordre à part.

Cet oiseau singulier a les doigts libres et disposés d'après le type déodactyle; mais son sternum est tout différent de celui des Passereaux de ce sous-ordre, et son anatomie montre encore d'autres particularités qui semblent justifier le rang que nous lui assi-

(1) Ordre des *Dysodes*, Latreille, *Familles nat. du règne animal*. Paris, 1825.

gnons (1). C'est un animal phytophage, dont la chair répand une odeur très prononcée que l'on a comparée à celle du castoréum.

Sous-ordre des Syndactyles (2).

Certains oiseaux pourvus de trois doigts antérieurs ont deux de ces doigts, l'interne et le mitoyen, réunis l'un à l'autre jusqu'à l'avant-dernière phalange. Ils forment une association d'espèces fort curieuses par la singularité de leurs formes, et que l'on partage aisément en plusieurs familles.

La famille des BUCÉRIDÉS ou *Calaos* (g. *Buceros*) appartient à l'ancien continent, et fournit des espèces à l'Afrique, à l'Asie méridionale, ainsi qu'aux îles indiennes. Ce sont les plus gros des Passériformes, et leur bec, qui est considérable, est ordinairement surmonté par une protubérance cornée, de forme très variée, qui lui donne un aspect singulier.

On rapproche des *Calaos* l'*Euryceros Prevostii*, qui vit à Madagascar.

La famille des PRIONITIDÉS ou *Momots* (g. *Prionites*), qui fournit quelques espèces aux régions chaudes de l'Amérique; la famille des MÉROPIDÉS ou *Guépiers* (g. *Merops*, etc.), plus nombreuse et entièrement de l'ancien continent; enfin la petite famille des TODIDÉS ou *Todiers* (g. *Todus*), qui sont des oiseaux américains, ont entre elles d'incontestables affinités. Les Méropidés sont représentés en Europe par le GUÉPIER APIASTRE (*Merops apiaster*), qui visite annuellement le midi de l'Europe, et en particulier la Provence et le Languedoc, où l'on voit quelquefois aussi, mais bien plus rarement, le *Merops Savignyi*, ordinairement africain.

La famille des ALCÉDINIDÉS, ou *Martins-pêcheurs*, *Martins-chasseurs*, etc. (g. *Alcedo*, L.), est facile à reconnaître; ses espèces sont dispersées sur tous les points du globe, même en Australie et en Océanie. Elle nous fournit le MARTIN-PÊCHEUR ISPIDE (*Alcedo ispidida*) (3).

(1) Voy. Paul Gervais, *Descript. ostéol. de l'Hoazin, du Kamichi, du Cariana et du Savacou, suivie de remarques sur les affinités naturelles des Oiseaux* (Mémoire inséré dans la *Zoologie du voyage de M. de Castelnau dans l'Amérique du Sud*).

(2) Ordre XIV^e de la classification de Brisson. — *Picæ pedibus gressoriis*, Linné. — *Platypodes*, Lacépède. — *Syndactyles*, G. Cuvier.

(3) Les anciennes pharmacopées donnent le nom d'*alcedo* à une substance médicinale que l'on tirait sans doute de l'Inde.

Parmi les Syndactyles qui précèdent, les Calaos ont le sternum un peu échancré à son bord inférieur, mais sans échancrures véritables. Les autres ont au contraire deux paires d'échancrures apparentes, du moins dans le plus grand nombre de leurs espèces, mais on ne voit qu'une seule paire dans les Syndactyles suivants, qu'il est convenable de rapprocher des Passereaux déodactyles, auxquels ils ressemblent sous ce rapport.

Ils forment trois petites familles :

Celle des EURLAIMIDÈS ou *Eurylaimes* (g. *Eurylaimus*), oiseaux propres à l'Inde et à ses îles ;

Celle des RUPICOLIDÈS comprenant les deux genres des *Rupicola* ou Coqs de roche et des *Calypptomènes* : le premier sud-américain, le second indien ;

Et celle des PIPRADÈS ou Manakins (g. *Pipra*), qui ne se trouve qu'en Amérique.

Sous-ordre des Déodactyles (1).

On nomme *Déodactyles*, c'est-à-dire à doigts libres, ou Passereaux proprement dits, les oiseaux de la grande division des Passériformes chez lesquels il y a trois doigts en avant, l'externe et l'interne n'étant réunis l'un à l'autre qu'à leur base, et, suivant l'expression de G. Cuvier, « par une ou deux phalanges seulement. » Presque tous ont le sternum pourvu à son bord inférieur d'une seule paire d'échancrures de forme angulaire ; chez les autres il est entièrement plein (2). Au contraire, on observe la duplicité des échancrures dans un seul des groupes de cette nombreuse division.

Ce groupe est celui des ROLLERS (g. *Coracias*) qui servent de type à la famille des CORACIADÈS. Cette famille, tout en ressemblant aux Corvidés sous certains rapports, a aussi des analogies incontestables avec les Guépriers. Nous en avons une espèce en Europe, le *Coracias garrula*, qui se montre dans plusieurs de nos chaînes de montagnes.

Les autres Déodactyles, c'est-à-dire les oiseaux passériformes pourvus d'une seule paire d'échancrures sternales ou tout à fait sans échancrure se laissent assez facilement partager en quatre catégories principales répondant aux divisions des *Fissirostres*, des *Conirostres*, des *Dentirostres* et des *Ténuirostres* de G. Cuvier.

(1) *Passereaux déodactyles*, Is. Geoffroy.

(2) Cette disposition est fréquente chez les *Fissirostres*

I. *Dédactyles fissirostres* (1).

Les Fissirostres doivent leur nom à la forme élargie et fendue de leur bec, qui est en même temps court et aplati, en sorte que l'ouverture de leur bouche est très grande, et qu'ils peuvent engloûtir aisément les insectes qu'ils poursuivent au vol.

Ils se partagent en trois familles :

La famille des CAPRIMULGIDÉS comprend les Guacharos (g. *Steatornis*), les Podarges (g. *Podargus*, etc.) et les Engoulevents (g. *Caprimulgus*), qui sont des oiseaux nocturnes ;

La famille des CYPSELIDÉS ou des Martinets (g. *Cypselus*), réunit des espèces à vol infatigable, dont le sternum n'a point d'échancrures ;

La famille des HIRUNDINIDÉS, ou Hirondelles (g. *Hirundo*, etc.), est formée par les différents genres d'hirondelles.

C'est à cette troisième famille qu'appartiennent les Salanganes, espèces propres à l'Asie méridionale et à quelques îles de la mer des Indes. Ces oiseaux sont célèbres par leurs nids, qui forment un aliment très recherché des Chinois, et que l'on apporte quelquefois en Europe.

LES SALANGANES connues (g. *Callocalia*, G.-R. Gray) forment cinq espèces (2), dont les quatre premières appartiennent à l'Inde et à ses îles. Ce sont :

Callocalia esculenta (*Hirundo esculenta* de Linné), qui se reconnoît à la belle tache blanche que porte antérieurement vers la base chacune des plumes de sa queue ;

Callocalia troglodytes, G.-R. Gray, connue à Malacca, aux Philippines et à la Nouvelle-Calédonie ;

Callocalia Linchi, Horsfield, de Nicobar ;

Callocalia fuciphaga (*Hirundo fuciphaga* de Thunberg), que M. G.-R. Gray appelle *Callocalia nidifica* ; M. Mac Clelland, *Hirundo brevirostris* ; M. Jerdon, *H. unicolor*, et M. Blyth, *Cypselus unicolor* et *C. concolor*. Elle est entièrement brune, sans blanc à la queue ni ailleurs. C'est la plus répandue et celle dont on mange principalement les nids. On la trouve à Java, à Sumatra, à Bornéo, et, sur le continent asiatique, à Malacca, dans la Chine, dans l'Assam et dans le Boutan. Elle est aussi des îles Mariannes et de l'île

(1) *Ordre des Chélidones*, Meyer.

(2) Voyez G.-R. Gray, *Genera of Birds*, et Ch. Bonaparte, *Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences*, 3 décembre 1855.

d'Oualan. C'est le *Jens* des Japonais, le *Patong* des Indiens, l'*Enno* des Chinois, le *Layong* des habitants de Sumatra, et le *Wahalenu* de ceux de Ceylan.

L'*Hirundo francica*, qui vit à l'île de France, à Rodriguez et aux Séchelles, est aussi un *Callocalia*.

Les nids des Salanganes ont assez bien l'apparence de l'ichthyocolle ; ils sont secs, cassants, de couleur blonde, demi-transparents, à peu près en lanières, plus rugueux et plus épais à leur bord libre

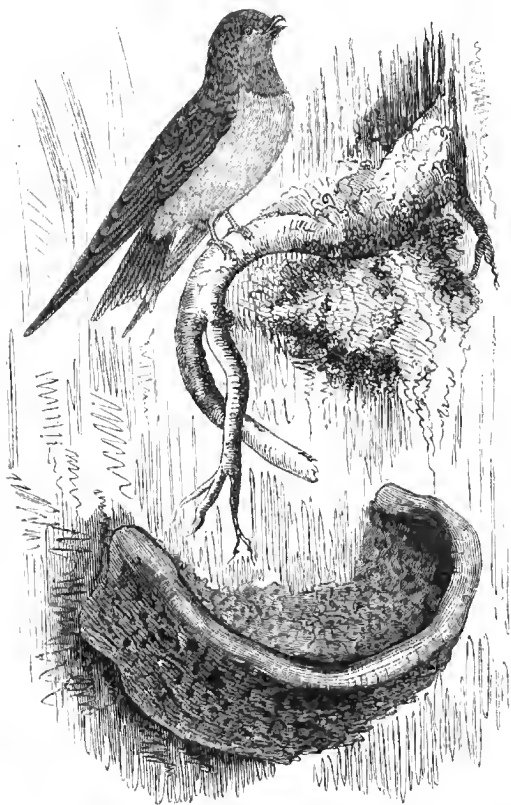


FIG. 14. — Salangane et son nid (le nid est de grandeur naturelle).

que le long du bord par lequel ils adhèrent, et la substance qui les compose est disposée en bandelettes longitudinales qui laissent par intervalle quelques petits vides entre elles. Ces nids ont 6 à 7 centimètres dans leur plus grand diamètre, et 4 à peu près dans le plus petit. On en recueille beaucoup dans les parties monta-

gueuses des îles de l'archipel Indien, principalement à Java, à Sumatra et à Borneo. La récolte en est très périlleuse dans certains lieux. Il y en a de diverses qualités, et par suite de plusieurs prix.

Les nids de première qualité sont toujours de couleur claire, parfaitement nets et sans mélange d'aucune plume : ce sont ceux de la première nichée, presque aussitôt enlevés que construits, et où l'oiseau n'a pas eu le temps de déposer ses œufs; ils se vendent jusqu'à 200 francs le kilogramme. La Salangane, pressée de poudre, se hâte d'en construire un second dans lequel la matière se ressent déjà des efforts qu'elle a faits pour la faire produire à son estomac. Les points d'attache de ces nids sont sanguinolents, et il se mêle à leur substance quelques plumes. Ces sortes de nids constituent la qualité moyenne, qui vaut communément de 120 à 150 francs le kilogramme. Lorsqu'on lui a enlevé jusqu'à deux et trois fois son nid, l'Hirondelle en construit rapidement un quatrième; mais épuisée par la dépense de matière occasionnée par les nids précédents, elle cherche à y suppléer en y ajoutant des plumes qu'elle s'arrache et quelques brins d'herbe. Ces nids, qui forment la dernière qualité, ne valent plus que de 12 à 20 francs le kilogramme. Les Chinois les nettoient avec soin et parviennent à les rendre mangeables (1).

Quelques auteurs ont pensé que ces nids étaient du nombre des substances nommées *alcyons* par les anciens, et dont Dioscoride énumère cinq sortes différentes (2); mais cette opinion a été abandonnée, et l'on ne cite aucune mention des nids de Salanganes antérieure à celle qu'en a donnée Bontius, célèbre naturaliste hollandais qui mourut à Batavia en 1631. Depuis lors tous les voyageurs qui ont visité l'Inde ou la Chine ont parlé de ces nids et vanté les bons effets que les Chinois ou d'autres peuples de l'Asie méridionale en obtiennent. La substance qui forme les nids des Salanganes est insoluble dans l'eau froide; mais elle se ramollit dans l'eau bouillante, ce qui permet d'en faire des soupes ayant l'apparence et presque le goût de la soupe au vermicelle, et que l'on trempe habituellement avec du bouillon de poulet. Mudler, qui en a fait l'analyse, y signale 90,25/100 de matière animale, le reste étant, d'après ce chimiste, composé de matières salines.

On a attribué à la substance dont les Salanganes composent ces nids des origines très diverses. Ainsi on a cru qu'elle était la même

(1) Détails empruntés à M. Itier : *Journal d'un voyage en Chine*, t. I, p. 221.

(2) *Ἰεσι: αλκυόνιου*, Diosc., lib. V, c. 136.

que le suc d'un arbre appelé *calambouc*, ou que c'était du frai de certains poissons, de la chair de polypes ou d'hétérothuries-trépangs ou bien encore certains *fucus* dont on peut d'ailleurs faire des gelées susceptibles d'être employées dans l'alimentation de l'homme. Mais les Salanganes ne s'en servent pas. Lamouroux, Kuhl et Meyer eurent parmi ces Fucus le *Gelidium corneum*. Cependant si l'on étudie la substance des nids au microscope, comme l'ont fait MM. Montagne (1) et Trécul (2), on n'y trouve aucune trace de structure cellulaire, et dès lors il n'est plus possible d'admettre cette opinion, quoique beaucoup d'ouvrages la reproduisent. D'ailleurs on sait, par les observations de Hooymann (3), que les Salanganes ne se nourrissent que d'insectes qu'elles trouvent en abondance sur les lacs ou dans les plaines de l'intérieur de Java. Les Salanganes font leur nid avec une humeur muqueuse qu'elles rendent par le bec, principalement à l'époque des amours, et qui doit être analogue à celle que nos Hirondelles emploient pour pétrir la terre qui fait la base de leurs nids. Chez les Salanganes, cette substance reste sans mélange de matériaux étrangers. Everard Home a fait voir qu'elle était sécrétée par les cryptes du jabot, ce qui est confirmé par des recherches plus récentes faites au Bengale par MM. Blyth et Laidley. On peut donc comparer la substance employée par les Salanganes à l'hypersécrétion du jabot des Pigeons qui nourrissent. Aussi est-ce avec beaucoup de justesse que M. Hier, dans son *Journal d'un voyage en Chine* (4) explique, d'après un médecin chinois, les propriétés spéciales du bouillon au nid de Salanganes en disant de ce nid : « C'est du suc gastrique pur et concret. »

Les HIRONDELLES de nos pays, *Hirundo rustica*, du genre *Cecropis*, Boie, et *Hirundo urbica*, du genre *Chelidon*, B., ont été employées en médecine par les anciens; on les mangeait pour fortifier la vue, et leur cendre mêlée d'huile formait un topique auquel on supposait des propriétés analogues. On les employait aussi contre l'angine.

2. *Déodactyles conirostres*.

Leurs différents groupes sont également considérés comme autant de familles par les naturalistes. Nous nous bornerons à en

(1) *Dict. univ. d'hist. nat.*, article *Phycologie*.

(2) *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. XLI, p. 878 (1855).

(3) *Trans. de la Société de Batavia pour 1781*.

(4) Tome I, p. 304, 4848.

donner une courte énumération en renvoyant aussi, comme nous l'avons fait pour les autres familles de la même classe, aux ouvrages spéciaux d'ornithologie.

La famille des CORVIDÉS, qui a pour type les Corbeaux (g. *Corvus*), comprend aussi les *Pies*, les *Geais* et beaucoup d'autres oiseaux analogues.

Le CORBEAU ORDINAIRE (*Corvus corax*) et les espèces voisines ont été longtemps vantés en pharmacie. On employait leur cervelle ou la cendre de leurs chairs contre l'épilepsie. Leur graisse et leur sang passaient pour empêcher les cheveux de blanchir, et leurs œufs étaient particulièrement recommandés contre la dysentérie.

La famille des PARADISIDÉS, ou Oiseaux de Paradis (g. *Paradisæa*), dont les espèces sont si remarquables par la beauté de leur plumage, est bien voisine de celle dont nous venons de parler. Ces magnifiques oiseaux sont essentiellement australiens.

On peut rapprocher aussi des Corbeaux la famille des ICTÉRIDÉS ou Cassiques et Troupiales, qui ont l'Amérique pour patrie.

Nos Chardonnerets (g. *Carduelis*) s'y rattachent cependant par plusieurs particularités, quoiqu'on les classe dans la famille des FRINGILLIDÉS, qui est si distincte de celle des Corbeaux. C'est aux Fringillidés qu'appartiennent les Fringilles proprement dits (g. *Fringilla*), les *Loxies*, les *Veuves*, les *Bengalis*, les *Paroares*, les *Paddas*, les *Pinsons*, les *Serins*, les *Durs-Bees*, les *Bees-Croisés* et une foule d'autres encore. Ce groupe de Passereaux est cosmopolite.

La famille des ALAUDIDÉS, ou Alouettes (g. *Alda*, etc.), se distingue aussi par un certain nombre de caractères assez tranchés; quelques-unes de ses espèces ont été citées dans les ouvrages de matière médicale.

Dioscoride (liv. II, ch. 59) attribue à la chair rôtie de deux espèces d'Alouette qu'il nomme Κορυδαλλός la propriété de guérir les coliques. Ce *Corydallos* est aussi le *Galerita* des Latins, et, comme Rondelet en fait la remarque, le même oiseau que l'on appelle dans le midi de la France *Coquillade* (*Alda calandra*).

C'est aussi parmi les Coriostres que prennent rang les espèces de la famille des PARIDÉS ou Mésanges (g. *Parus*, etc.), dans laquelle il faut comprendre les *Pardalottes* de l'Inde, et, suivant quelques auteurs, les *Roitelets* (g. *Regulus*).

3. *Déodactyles dentirostres.*

Ils ne sont pas moins nombreux que les Coriostres; mais au lieu d'être granivores comme la plupart d'entre eux, ils sont géné-

ralement insectivores. Leur mandibule supérieure est échanerée près de la pointe, caractère peu important sans doute, ainsi que G. Cuvier en fait la remarque, qui manque même quelquefois, mais qui peut être assez facilement constaté dans la majorité des cas et que sa constance rend utile.

On partage les Dentirostres de la manière suivante :

La famille des LANIADÉS comprend les Pies-grièches (g. *Lanius*) et les autres oiseaux ayant des habitudes ainsi que des formes analogues.

La famille des TANAGRIDÉS ou Tangaras (g. *Tanagra*, etc.) s'en rapproche, à certains égards, et tient en même temps de certains Fringillidés.

La famille des TURDIDÉS ou celle des *Merles* (g. *Turdus*), des Grives, des Cincles, des Martins et des Philédons, est très riche en espèces, et l'on doit en rapprocher les Lyres (g. *Menura*), singuliers oiseaux à queue remarquablement développée, plus gros que les autres Passereaux du même sous-ordre, dont on ne connaît que deux espèces, l'une et l'autre de la Nouvelle-Hollande.

La famille des ORIOLIDÉS ou Loriots (g. *Oriolus*).

La famille des SYLVIADÉS ou Becs-Fins (g. *Sylvia*, etc.), qui comprend, outre les Fauvettes et les Rossignols, les Pouillots, les Bergeronnettes, les Traquets, les Troglodytes, et d'autres genres qui fournissent aussi des espèces à la faune de nos contrées.

4. *Déodactyles ténuirostres.*

Ils ont le bec grêle, allongé, non échanéré, tantôt droit, tantôt au contraire sensiblement arqué : c'est une réunion peu naturelle. Les groupes que l'on établit parmi eux constituent cinq familles dans les ouvrages actuels d'ornithologie, savoir :

La famille des PROMÉROPIDÉS, comprenant les *Promérops*, oiseaux d'Afrique, et les *Épimaques* de l'Océanie. Ils ont des rapports avec les Corvidés et les Paradisidés, et devront sans doute en être rapprochés dans la classification.

La famille des UPUPIDÉS ou des *Huppes* (g. *Upupa*), peu nombreuse et propre à l'ancien continent. La HUPPE ÉPOPE (*Upupa epops*) la représente en Europe.

La famille des CINNYRIDÉS se rattache, au contraire, aux Philédons et aux Turdidés; elle comprend des oiseaux de petite taille, à plumage élégant et souvent métallique comme celui des Colibris, dont ils sont les représentants dans les parties chaudes et australes de l'ancien continent. Ce sont les SOU-MANGA (g. *Cinnyris*, etc.).

La famille des CERTHIADÈS ou Grimperaux (g. *Certhia*) réunit aussi les *Tichodromes*, les *Sittelles*, etc. Elle fournit des espèces aux différentes parties du monde. Ses habitudes sont essentiellement grimpeuses.

Il en est de même de la famille des ANABATIDÈS (g. *Anabates*, *Fournilier*, *Synallaxe*, *Dendrocolapte*, etc.); mais celle-ci appartient à l'Amérique.

La charmante famille des TROCHILIDÈS, qui se compose des Colibris (*Trochilus*) et des Oiseaux-Mouches (*Ornismya*, etc.), ne s'observe aussi que dans le nouveau monde. Ses nombreuses espèces sont toutes fort petites, et c'est parmi elles que l'on trouve les plus petits de tous les oiseaux. Les Trochilidés sont remarquables extérieurement par l'éclat métallique, ainsi que par les ornements de leur plumage. Ce sont des oiseaux qui volent parfaitement, et qui bourdonnent autour des fleurs à la manière des insectes. Leur sternum manque d'échanerures. On connaît plus de 300 espèces de ces charmants petits oiseaux.

Ordre des Gallinacés.

En établissant l'ordre des Gallinacés sous la dénomination de *Gallinae*, Linnæus y avait placé, indépendamment des Gallinacés proprement dits, les Outardes et les Autruches, et il avait au contraire associé aux Passereaux les Pigeons, dont G. Cuvier fait aussi des oiseaux du groupe dont il est ici question. Les Autruches et les Outardes ont été reportées parmi les Échassiers; quant aux Pigeons, bien qu'ils aient avec les Gallinacés plus d'analogie qu'avec les Passereaux, dont ils diffèrent en particulier par la forme de leur sternum, leur réunion aux premiers de ces oiseaux a été contestée, et Latham ainsi que de Blainville proposent d'en faire un ordre à part. Nous les laisserons avec les Gallinacés, mais en les distinguant comme sous-ordre.

Sous-ordre des Gallides ou vrais Gallinacés.

Ces animaux ont été comparés aux Ruminants, et, comme eux, ils nous sont aussi d'une grande utilité. Nos principales espèces d'oiseaux domestiques appartiennent au sous-ordre des Gallinacés proprement dits, et ce groupe peut fournir à la domestication plus d'espèces qu'elle n'en possède encore. Les Gallides ont le régime granivore; leurs habitudes sont sociales; ils ont le vol lourd, sont pulvérolents, et leurs petits ont déjà en naissant assez de force pour suivre leur mère et butiner avec elle. Les mâles sont poly-

gaines, et ce sont les femelles seules qui s'occupent de la couvaison ainsi que de l'éducation des jeunes.

On reconnaît aisément les oiseaux de ce sous-ordre ; ils ont les doigts libres, sauf à la base, où l'on remarque un commencement de palmature ; leur bec est voûté, et leurs narines sont recouvertes par une écaille molle ; leur sternum porte habituellement deux paires de très grandes échancrures ; enfin leur gosier est musculeux, et ils ont deux longs cæcums.

Les vrais Gallinacés peuvent être partagés en plusieurs familles :

La famille des PHASIANIDÉS réunit un certain nombre de genres qui appartiennent à l'ancien continent, et sont essentiellement propres au midi de l'Asie, tels que les *Paons*, dont les *Éperonniers* (g. *Polyplectron*) se rapprochent à tant d'égards, les *Argus*, les *Lophophores*, les *Tragopans*, les *Faisans* et les *Coqs*. Les espèces domestiques de ce dernier genre sont d'une très grande utilité pour l'homme.

Il y a évidemment plusieurs espèces domestiques du genre *Coq*, mais on les désigne ordinairement par le nom commun de *Gallus domesticus*.

Indépendamment de leurs usages alimentaires que tout le monde connaît, le *Coq*, la *Poule* et même les *Poussins* ont été préconisés contre certaines maladies, et l'on a même eu recours à leurs excréments. La castration et une alimentation particulière sont les principaux moyens employés par les fermiers pour rendre plus savoureuse la chair des poulets ou celle des poules et pour les engraisser. C'est ainsi que l'on obtient ces *Chapons* et ces *Poules* si prisés des gourmets, et dont l'élevage se fait avec tant de succès dans plusieurs parties de la France.

La graisse de *Chapon* (*adeps caponis*) et celle de la *Poule* (*adeps Gallinæ*) avaient autrefois une certaine utilité dans les pharmacies.

Quant aux œufs des oiseaux de ce genre, tout le monde sait quelle est leur importance dans l'alimentation ordinaire, ainsi que dans l'hygiène ou même la préparation de certains médicaments ; c'est un sujet dont nous avons parlé en détail en commençant cette histoire des oiseaux (p. 103).

Les PÉNTADES (g. *Numida*), dont on fait tantôt une famille à part, tantôt une tribu des Phasianidés, sont des Gallinacés africains.

Les DINDONS (g. *Gallopavo*), mal à propos désignés par le nom générique de *Meleagris* qui revient aux Péntades, sont, au contraire, des oiseaux américains, et leurs trois espèces connues vivent dans l'Amérique septentrionale. C'est de cette contrée en

effet que nous sont venus les Dindons domestiques dont l'importation en France remonte au règne de Charles IX. L'Espagne fut le premier pays de l'Europe où il en parut, et ils passèrent de là en Angleterre, puis ensuite en France.

Les Gallinacés sont surtout représentés dans les parties chaudes de l'Amérique par la famille des CRACIDÉS (*Hoccos, Pauxis, Pénélopes*, etc.), dont plusieurs espèces sont déjà à demi domestiques en Amérique et commencent à l'être dans plusieurs parties de l'Europe, principalement en Angleterre où l'élève des oiseaux exotiques a pris, dans ces dernières années, une extension si remarquable.

La Nouvelle-Hollande est la patrie principale de la famille des MÉGAPODIDÉS, qui comprend les *Talégalles* et les *Mégapodes*.

Vient ensuite la famille des TÉTRAONIDÉS ou des *Tétras*, c'est-à-dire des *Coqs de bruyères*, des *Gélinottes* et des *Lagopèdes*, dont les espèces, essentiellement monticoles, sont répandues dans l'hémisphère boréal, en Amérique aussi bien qu'en Asie et en Europe.

LES LAGOPÉDES (*Tetrao lagopus*, etc.), qui acquièrent la taille de nos Perdrix, ont les pieds garnis de plumes piliformes et deviennent blancs en hiver ; ils forment un des genres de la famille des Tétras. Ces oiseaux se nourrissent en grande partie de bourgeons et de jeunes pousses de saules, ce qui donne à leur chair et surtout à leurs viscères une odeur très prononcée de castoréum. On les employait autrefois en pharmacie sous le nom de *gélines*.

C'est peut-être à tort que l'on sépare des Tétras, comme famille, les PERDICIDÉS, dont les *Perdrix* (g. *Perdix*), les *Colins*, les *Cailles* et les *Turnix* font partie. Leurs espèces sont plus disséminées que celles des groupes précédents. Il y en a dans toutes les parties des deux continents, et l'on trouve des espèces du genre Caille jusque dans la Nouvelle-Hollande.

Un petit groupe, aussi remarquable par ses caractères extérieurs que par la forme spéciale de son sternum, est celui des PTÉROCLIDÉS ou *Gangas* (g. *Pterocles*), dont on fait également une famille distincte. Ces oiseaux volent beaucoup mieux que les précédents, et sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, ils ressemblent déjà aux Pigeons. Leurs espèces, assez peu nombreuses d'ailleurs, appartiennent à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique.

C'est encore aux Gallinacés proprement dits que nous rapporterons la famille des THINORHINIDÉS (g. *Attagis* et *Thinorhinus*), sur les affinités de laquelle beaucoup d'ornithologistes sont restés incertains. Le sternum de l'*Attagis* n'a qu'une paire d'échancrures.

Quant au genre MÉSITE de Madagascar, dont on fait aussi une

famille à part, les MESITIDÉS, il est difficile de se prononcer sur sa classification avant qu'on ait observé ses caractères ostéologiques : ce qui n'a point encore été possible ; et nous ne le mentionnons ici que pour le rappeler à l'attention des naturalistes qui auront l'occasion de l'étudier.

Sous-ordre des Colombins (1).

Les Pigeons domestiques, qui sont des oiseaux alimentaires fort utiles ; réunis aux nombreuses espèces sauvages du même groupe, ils ne constituent à vrai dire qu'une seule famille naturelle : la famille des COLOMBIDÉS.

Il n'y en a pas moins de 275 actuellement connues ; elles sont répandues sur tous les points du globe, dans les îles aussi bien qu'à la surface des continents. Leurs caractères consistent dans l'écaïlle molle qui recouvre leurs narines, dans leurs doigts sans membrane basilaire, et surtout dans la forme spéciale de leur sternum.

Tous ces oiseaux sont monogames, et leurs petits ne sont pas précoces comme ceux des Gallinacés proprement dits.

On les partage en plusieurs tribus parmi lesquelles les nomenclateurs modernes ont établi un grand nombre de genres.

Indépendamment de la chair des Pigeons, on a aussi vanté en médecine, la fiente de ces oiseaux ; maintenant elle ne sert guère que comme engrais ; on lui donne le nom de *colombine*. C'est à la présence d'une quantité considérable d'urée que cette substance doit surtout ses propriétés, et sous ce rapport elle est comparable au guano.

Ordre des Échassiers.

Les Échassiers doivent leur nom à la longueur habituellement considérable de leurs tarse, disposition qui élève beaucoup plus leur corps au-dessus du sol que ne l'est celui des autres oiseaux, et les fait paraître comme portés sur des échasses. En outre ils ont presque toujours le bas de la jambe dénudé, ce qui, joint à la longueur de leurs tarse, leur permet d'entrer facilement à gué dans les lieux inondés. Leurs doigts, assez souvent grêles et allongés, les aident aussi dans beaucoup de cas à marcher, sans enfoncer, sur les plantes qui flottent à la surface des eaux dormantes.

On ne connaît qu'un petit nombre d'Échassiers qui soient exclusivement terrestres : ce sont les Autruches et les autres espèces du

(1) *Premier ordre des oiseaux*, Brisson. — *Columba*, Latham. — *Sponsores*, de Blainville. — *Gyrantes*, Ch. Bonaparte.

même groupe. Ces oiseaux sont aussi les seuls des Échassiers et en même temps les seuls de tous les animaux de la même classe qui aient le sternum dépourvu de brechet, aussi en a-t-on fait quelquefois à cause de cela un ordre à part. Conformément à la règle que nous nous sommes imposée nous ne les regarderons que comme un sous-ordre, et nous accorderons le même rang aux trois autres groupes principaux dans lesquels nous croyons devoir partager l'ensemble des autres espèces qui ont été réunies sous la dénomination commune d'Échassiers. Dans cette occasion encore nous tiendrons plutôt compte, comme nous l'avons fait précédemment, des particularités anatomiques que de celles de l'état plus ou moins avancé du développement au moment de l'éclosion. En effet, des oiseaux d'une même série peuvent être, les uns précoces, c'est-à-dire dispensés de nourrir eux-mêmes leurs petits à l'époque de la naissance, et les autres nourriciers (*altrices*), c'est-à-dire forcés, à cause de la débilité de leurs jeunes, de leur fournir la subsistance et de les protéger dans le nid où ils sont éclos. Tout en tenant compte de ce caractère, dont la valeur est d'ailleurs incontestable, on ne doit donc pas, comme un savant ornithologiste a récemment proposé de le faire, lui accorder plus d'importance qu'à tous ceux dont on s'était servi jusqu'ici pour classer les oiseaux, et il ne paraît pas utile d'établir parmi ces animaux deux groupes primordiaux qui seraient caractérisés l'un par les habitudes précoces (*aves præcoces*), et l'autre par ses habitudes nourricières (*altrices aves*) des oiseaux qu'on y rapporterait.

Sous-ordre des Coureurs (1).

À part le sous-ordre des Dysodes, il n'y en a aucun autre qui soit aussi peu nombreux en espèces que celui dont nous allons parler sous ce nom; mais ce groupe est, en revanche, celui de tous qui renferme les plus grosses espèces. Les Coureurs, aussi appelés *Brévipennes* à cause de l'état incomplet de leurs ailes et de la brièveté ou de l'insuffisance des plumes qui garnissent ces organes, sont des oiseaux incapables de voler. Ils se tiennent loin des eaux, habituellement dans les pays de grandes plaines, et se nourrissent en majeure partie de substances végétales; aussi leur intestin est-il pourvu d'une paire de longs caecums. Cependant leur estomac est

(1) *Quinzième ordre des oiseaux*, Brisson. — *Ordre des Struthionés*, Latham. — *Aves ratitæ*, Merrem. — *Cursores* ou *Coureurs*, de Blainville. — *Échassiers brévipennes*, G. Cuvier. — *Rudipennes*, Is. Geoffroy.

membraneux. Ils sont gloutons, courent avec rapidité et n'ont qu'une médiocre intelligence.

Leurs clavicules ne se rejoignent pas sur la ligne médiane comme celles des autres oiseaux, et, ainsi que nous l'avons déjà dit, leur sternum manque de brechet. Leur bassin présente des dispositions assez bizarres, et, dans l'Autruche d'Afrique, les deux pubis sont réunis par ankylose sur la ligne médiane, tandis que, chez tous les autres oiseaux, ils restent séparés l'un de l'autre et sans union symphysaire.

On ne distingue en général que deux familles parmi les Coureurs : celle des *Struthionidés* et celle des *Aptérygidés*.

La famille des STRUTHIONIDÉS se compose des AUTRUCHES d'Afrique (g. *Struthio*), des NANDOUS ou Autruches d'Amérique (g. *Rhea*), des CASOARS (g. *Casuarus*), oiseaux particuliers aux îles Moluques, et des ÉMEUS (g. *Dromaius*) qu'on ne trouve qu'à la Nouvelle-Hollande. Ce sont les plus grands de tous les animaux de cette classe. On espère les acclimater en Europe et en faire, comme on l'a dit souvent, des *oiseaux de boucherie*. L'Emeu (*Dromaius Nova-Hollandie*) est celui qui se prête le mieux à ces essais, et déjà sa domestication est presque un fait accompli, puisqu'on a plusieurs fois réussi à le faire reproduire en Angleterre et en France.

Dans les pays où on les trouve naturellement, les Struthionidés et plus particulièrement les Autruches véritables sont recherchés pour leurs plumages, dont on fait divers ornements, des tapis et d'autres objets encore ; ils le sont aussi pour leur chair et pour leur graisse. Leurs œufs, qui sont volumineux, fournissent en même temps un excellent aliment.

C'est à cette famille des Échassiers coureurs qu'ont appartenu plusieurs espèces d'oiseaux, maintenant éteintes, dont on a formé les genres *Dinornis* et *Æpyornis*.

Les *Dinornis*, qu'on divise en *Dinornis* proprement dits, *Palaptéryx*, etc., ont vécu à la Nouvelle-Zélande, et ils y ont laissé de nombreux ossements d'après lesquels les naturalistes ont refait leur description. Les naturels savent de leur côté que ces ossements ont appartenu à des oiseaux ; mais ils croient que c'étaient des oiseaux de proie, et ils leur donnent le nom de *Movis*. Une des espèces de ce genre était bien supérieure à l'Autruche en dimension ; on l'a comparée sous ce rapport à la girafe.

Les *Æpyornis* ne sont connus que par des œufs et un petit nombre d'ossements. Ces ossements indiquent un oiseau bien plus

robuste et bien plus grand que l'Autruche, et les œufs qui les accompagnent confirment cette indication. Leur capacité équivaut à peu près à six de ceux des Autruches africaines. Il est probable que c'est la connaissance de ces œufs, dont les chefs malgaches se servent d'ailleurs pour y tenir des liquides, qui aura donné lieu à la légende arabe du *Roc*, cet oiseau gigantesque qui passe pour enlever le rhinocéros et l'éléphant dans ses serres. C'est sans doute aussi aux *Æpyornis* que Flacourt fait allusion dans son récit sur le *Vouroupatra*. « C'est, dit-il, un grand oiseau qui habite les Ampatres et fait des œufs comme l'Autruche.... Ceux desdits lieux ne le peuvent prendre; il cherche les lieux les plus déserts. » Nulle part, en effet, on n'a vu dans l'île de Madagascar ni *Æpyornis* vivants, ni oiseaux analogues aux Autruches; et il est probable que les données recueillies par Flacourt n'ont d'autre base que l'observation de débris fossiles analogues à ceux qui sont venus depuis quelque temps à la connaissance des naturalistes. C'est ainsi que les Jakoutes attribuent les os des éléphants qui sont enfouis dans leur pays à une espèce gigantesque d'animaux souterrains qui meurt dès qu'elle voit la lumière, et que les Indiens de l'Amérique ont une croyance analogue fondée sur l'observation des ossements de mastodontes que l'on trouve de temps en temps dans les contrées habitées par eux.

La seconde famille des Courcours est celle des APTÉRYGIDÉS (g. *Apteryx*), oiseaux bien plus petits que les Casoars, à bec bien plus long, et dont on distingue maintenant plusieurs espèces, d'ailleurs assez peu différentes les unes des autres et toutes également propres à la Nouvelle-Zélande.

Sous-ordre des Hérodiens (1).

Une seconde série d'Échassiers a pour espèces principales les Grues, les Cigognes et les Hérons, qui présentent dans tout leur développement les vrais caractères des oiseaux de rivage. Vivant principalement de poissons, de reptiles et de mollusques aquatiques, ces oiseaux, auxquels nous étendrons le nom d'*Hérodien*, fréquentent le bord des eaux. Ils sont élevés sur jambes, et leur bec est fort en même temps que pointu et tranchant : ce qui a fait réunir la plupart d'entre eux sous le nom de *Cultrirostres*. Les Hérodien ont en général le vol puissant, et, suivant les genres

(1) *Grallatores herodii*, Illiger. — *Échassiers cultrirostres*, G. Cuv.

que l'on étudie, leur sternum présente certaines variétés de forme et de longueur dont on peut tirer de bonnes indications pour la classification. Dans certaines Grues, la trachée-artère s'enfonce dans une cavité de cet os, particularité que nous retrouvons, avec une disposition un peu différente il est vrai, chez nos deux espèces de Cygnes sauvages.

Le caractère principal du sternum des Échassiers Hérodien consiste dans l'absence fréquente d'échancrures ou dans l'état habituellement plus ou moins rudimentaire de celles-ci, qui sont alors larges et disposées autrement qu'elles ne le sont chez la plupart des autres oiseaux.

Dans certains de ces Échassiers appartenant à la famille des Grues, la clavieule se soude par son extrémité inférieure avec le bord antéro-supérieur du brechet.

C'est avec les Hérodien que nous classerons les Palamédéidés, curieux oiseaux de l'Amérique méridionale, que l'on associe ordinairement aux Poules d'eau et aux Ralles, dans le sous-ordre des Macrodactyles, mais qui ne paraissent pas devoir être confondus avec ces derniers. Les Cariamias sont plus évidemment encore des Hérodien, et c'est aussi à propos du même sous-ordre que nous citerons les Flamants, qui en ont bien les formes échassières, mais dont les doigts sont palmés comme ceux des Canards, et dont le bec mérite, tout autant que celui de ces derniers, la qualification de Lamellirostre. Cette disposition du bec a même fait penser à plusieurs auteurs que les Flamants étaient des Anatidés gralliformes et non des Gralles ressemblant sous certains rapports aux Canards, et on les a placés à cause de cela auprès de ces derniers.

La famille des GRUIDÉS ou des *Grues*, des *Numidiques*, etc., forme une quinzaine d'espèces auprès desquelles il faut ranger comme tribu distincte les AGAMIS (g. *Psophia*) dont il y a trois espèces, peu différentes entre elles, toutes trois de l'Amérique équatoriale. On utilise quelquefois dans les fermes de ce pays l'espèce d'ascendant que les Agamis savent prendre sur les autres oiseaux de basse-cour, et que l'on a comparé à l'action bien connue des chiens de berger dans la conduite des troupeaux.

La famille des CICONIDÉS ou *Cigognes* (g. *Ciconia*) comprend aussi les *Marabous* dont on tire des plumes si recherchées pour la toilette, les *Jabirus*, les *Tantales*, les *Becs Ouverts*, etc., en tout une quinzaine d'espèces.

La famille des ARDÉIDÉS est plus nombreuse; on y place les Hérons de toutes sortes, tels que les *Hérons* ordinaires, les *Cra-*

biers, les *Aigrettes*, aux jolies plumes décomposées servant comme leur nom l'indique pour faire des aigrettes, les *Butors*, les *Bihoreaux*, et d'autres espèces plus petites qui prennent rang après celles dont nous venons de citer les noms génériques. Certains Ardeïdés différent notablement des autres par la forme élargie, en cuiller ou en nacelle, de leur bec : tels sont les *Savacous* de l'Amérique (g. *Cancroma*) et les curieux *Balaniceps* de l'Afrique centrale. Ces derniers, qui sont un peu plus grands que les *Savacous*, ont le bec beaucoup plus large proportionnellement.

Les *CARIAMAS* (g. *Cariama* ou *Dicholophus*) ne possèdent qu'une espèce, le *Cariama* de Maregrave, qui habite la Guyane et le Brésil.

La famille des PHÉNICOPTÉRIDÉS ou *Flamants* (g. *Phenicopterus*) n'a que quatre espèces ; elles sont répandues en Afrique, en Asie et dans certaines parties de l'Amérique. Nous voyons assez régulièrement dans le midi de l'Europe le *Phenicopterus ruber* ou *P. antiquorum* ; il vient même quelquefois jusqu'en Belgique et en Angleterre. En Asie Mineure et dans l'Égypte, il est plus abondant. On lui fait une chasse active. Sa chair est bonne à manger, et l'on tire de sa langue, qui est épaisse et charnue, une matière grasse ayant à certains égards l'apparence du beurre, et que l'on peut employer aux mêmes usages. Ses œufs sont également recherchés.

La famille des PALAMÉDÉIDÉS renferme les genres *Kamichi* (*Palamedea*), *Chavaria* ou *Chaia* (*Chavaria*) et *Ischirorme* (*Ischirornis*) ; tous trois sud-américains.

Sous-ordre des Limicoles.

On peut réunir, pour en former une troisième division, un grand nombre d'Échassiers, presque tous plus petits que ceux du groupe précédent, souvent moins haut montés sur jambes, assez semblables, dans beaucoup de cas du moins, à des Passereaux, et dont les habitudes sont essentiellement palustres. Ces oiseaux, dont on avait fait deux groupes sous les noms de *Pressirostres* et de *Longirostres*, forment par leur réunion un ensemble assez naturel, et l'on trouve dans la disposition de leur sternum un caractère presque constant : celui d'avoir, comme les Striges et les Palmipèdes longipennes, deux paires de petites échancrures au bord inférieur de cet os. Quelques-uns cependant n'ont qu'une seule paire de ces échancrures, et ils répètent ici un genre d'exception dont il y a aussi des exemples dans les deux sous-ordres que nous venons de citer : ce sont les Combattants et les Bécasses.

Le nom de *Limicoles*, déjà employé par le naturaliste prussien Illiger dans un sens peu différent de celui que nous lui donnons, rappelle que ces oiseaux fréquentent les marécages. On les trouve en effet dans les lieux inondés, soit par les eaux douces, soit par les eaux salées, et leur nourriture consiste principalement en vermis-seaux et autres substances animales qu'ils vont chercher jusque dans la vase. Ce sont, pour la plupart, d'excellents gibiers. On en connaît près de trois cents espèces.

La famille des OTIDÈS ou des Outardes (g. *Otis*) a plus d'analogie que les autres avec les Gallinacés, et Linnaeus l'associait aux oiseaux de cet ordre; ses espèces ont aussi quelque ressemblance avec les Hérodiens. Certaines espèces surpassent en dimensions les autres Limicoles et s'éloignent d'eux à plusieurs égards. On les connaît sous les noms d'*Outardes*, de *Houbaras*, de *Canepetières*, etc. Les différentes parties de l'ancien continent en fournissent, et il y en a aussi à la Nouvelle-Hollande.

La famille des IBIDIDÈS réunit les *Ibis*, les *Courlis* et d'autres oiseaux encore, parmi lesquels les plus curieux sont les *Spatules* (g. *Spatula*) qui doivent leur nom à la forme de leur bec.

La famille des SCOLOPACIDÈS renferme, indépendamment des Bécasses (g. *Scotopax*), les *Barges*, les *Maubèches*, les *Sanderlings*, les *Combattants*, etc.

D'autres Limicoles ont encore donné lieu à l'établissement de plusieurs familles particulières: tels sont les Pluviers (g. *Charadrius*), les Vanneaux (g. *Vanellus*), les Échasses (g. *Himantopus*), les Avocettes (g. *Avocetta*), les Glaréoles (g. *Glareola*), les Huîtriers (g. *Haematopus*), et même les *Chionis* si semblables aux Longipennes, malgré leur défaut de palmatures, qu'on les a quelquefois associés à ces derniers.

Sous-ordre des Macroductyles (1).

Ce sous-ordre fournit les plus aquatiques de tous les oiseaux que l'on a réunis sous la dénomination commune d'Échassiers. Ils sont moins grands que les Hérodiens et n'ont pas les jambes aussi longues; mais leurs doigts sont habituellement longs et grêles, ce qui leur permet de marcher sans enfoncer sur les herbes des marais. Leur corps est étroit, et leur sternum ne présente qu'une seule

(1) Ordre dix-huitième, Brisson. — *Pinnatipèdes* et partie des Échassiers, Latham. — *Grallatores macroductyli*, Illiger. — *Macroductyles* (partim), G. Cuv. — *Pinnatipèdes* et partie des *Gralles*, Temm. — *Macroductyles*, Blainv.

paire d'échanerures; mais celles-ci sont profondes et ont la forme d'un angle aigu.

Les Échassiers macrodactyles associent les herbes aquatiques aux petits mollusques et aux vers dont ils font leur nourriture. Quelques-uns d'entre eux plongent avec facilité, et il en est qui, tout en ayant les doigts séparés, les ont au contraire lobés, c'est-à-dire pourvus de membranes latérales qui en élargissent la surface. Ces derniers Macroductyles ont quelquefois été séparés des autres, et constitués en un ordre distinct sous le nom de *Pinnatipèdes*; mais le caractère sur lequel repose cette distinction n'est pas assez important pour la justifier, et l'ordre des Pinnatipèdes n'a été admis que par un petit nombre de naturalistes.

Nous rapportons aussi aux Macroductyles les Tinamous, dont on a fait souvent des vrais Gallinacés. Leurs échanerures sternales sont beaucoup plus profondes que celles des autres Macroductyles, et, dans son mémoire relatif aux caractères de l'appareil sternal, M. Lherminier les regardait comme constituant l'une des familles primordiales entre lesquelles il divisait la classe des Oiseaux.

La famille des TINAMIDÉS ou *Tinamous* est spéciale à l'Amérique du Sud. Elle se partage en trois genres: les *Tinamous* (g. *Tinamus*), les *Rynchotes* (g. *Rhynchotus*), et les *Eudromies* (g. *Eudromia*).

La famille des RALLIDÉS est de toutes les parties du monde et comprend, indépendamment des *Râles* (g. *Rallus*), les *Talèves* ou Poules sultanes (g. *Porphyrio*), les *Notornis* (1) (g. *Notornis*), les *Gallinules* ou Poules d'eau (g. *Gallinula*), les *Marouettes* (g. *Porzana*), les *Ocydromes* (g. *Ocydromus*), etc.

La famille des FULICIDÉS ou des Foulques (g. *Fulica*) a les pieds lobés. Ses espèces peu nombreuses, mais de pays assez distants les uns des autres, sont mises par l'Église au nombre des aliments maigres. Une de ces espèces abonde en certaines saisons sur les étangs saumâtres du midi de l'Europe, particulièrement en Provence et en Languedoc, où on la chasse sous le nom de *Maigre*: c'est la *Fulica atra*.

Des Foulques aux GRÈBES (g. *Podiceps*) la transition est facile, en apparence du moins, et la conformité de ces oiseaux dans la disposition lobée de leurs pieds les a fait classer les uns et les autres dans l'ordre, inadmissible à notre avis, des Pinnatipèdes. Malgré cette analogie, nous n'osons pas affirmer que la famille des Grèbes ou

(1) Oiseaux de la Nouvelle-Zélande qu'on a d'abord connus par des os recueillis dans le sol avec ceux des Dinornis, et que l'on a crus d'espèce éteinte.

PODICIPIDÉS, dont le sternum est assez sensiblement différent de celui des vrais Macrodaetyles, doit être associée à ce sous-ordre, dont elle semble pourtant à certains égards n'être que la dégradation finale. Il serait peut-être tout aussi convenable de faire des Grèbes un groupe de Palmipèdes, et plusieurs naturalistes admettent qu'il doit en être ainsi. Ils relient d'ailleurs les Macrodaetyles aux Plongeurs.

Les Grèbes sont encore plus aquatiques que les Foulques. Leur plumage est assez souvent employé comme fourrure.

Les *Héliornes* (g. *Heliornis*) et les *Grébifoulques* (g. *Podoa*) sont une tribu des Podicipidés que l'on a désignée sous le nom d'HÉLIORNINS.

Ordre des Palmipèdes.

Quelques oiseaux appartenant à la grande division des Échassiers ont les doigts complètement palmés : tels sont en particulier les Flamants et les Échasses ; mais chez tous les autres la palmature n'est que rudimentaire, ou bien même elle est nulle. Elle est au contraire constante dans tous les animaux de la classe des oiseaux dont il nous reste à parler, et c'est ce qui les a fait réunir sous la dénomination commune de *Palmipèdes*.

Pas plus que les Échassiers ou les Passériformes, les oiseaux palmipèdes ne forment une réunion naturelle, et ils ne répondent pas davantage aux ordres que nous avons énumérés dans la partie mammalogique de cet ouvrage. Les véritables ordres, tels que les admettent les zoologistes, ont la même valeur que les divisions nommées par les botanistes des Familles naturelles, et les Palmipèdes sont bien plutôt une réunion artificielle de grandes familles qu'un groupe unique. Toutefois nous ne les partagerons qu'en simples sous-ordres dont nous porterons le nombre à quatre, savoir : les *Cryptorhines*, les *Longipennes*, les *Lamellirostres* et les *Plongeurs*.

Sous-ordre des Cryptorhines (1).

Les Palmipèdes de ce sous-ordre doivent leur nom à la disposition linéaire de leurs narines, qui sont étroites et comme cachées dans une rainure bilatérale de leur bec. Ils ont les quatre doigts compris dans la palmature et méritent sous ce rapport le nom de Totipalmes, sous lequel G. Cuvier les a désignés ; mais comme ils

(1) *Palmipèdes cryptorhines*, Blainv. — *Totipalmes* (en majeure partie), Cuv.

partagent cette disposition avec les Phaétons, qui nous paraissent appartenir au groupe des Longipennes, nous avons préféré les nommer d'après le caractère de leurs narines, ce caractère leur étant spécial.

Les oiseaux cryptorhines sont bons voiliers, et ils ont le sternum établi sur un modèle particulier qui simule cependant un peu ce que l'on voit chez certains Hérodidiens. Cet os n'a pas d'échancrures véritables; il est simplement entaillé à son bord inférieur par un large feston rappelant assez bien ce que l'on voit chez les Palamédidiés, et la fourchette se soude ordinairement au bord supérieur du bréchet, comme chez certaines espèces de Grues.

Il n'y a, à proprement parler, qu'une seule famille de Cryptorhines: la famille des PÉLÉCANIDÉS, qui se partage en genres sous les noms de *Pélican* (*Pelecanus*), *Frégate* (*Tachypetes*), *Fou* (*Sula*), *Anhinga* (*Plotus*) et *Cormoran* (*Carbo*).

Sous-ordre des Longipennes.

Les Longipennes sont des oiseaux bons voiliers n'ayant habituellement que trois des doigts compris dans la palmature, et dont le sternum a presque toujours deux paires de petites échancrures, ce qui le fait ressembler à celui des Échassiers limieoles. Ils se partagent en *Procellaridés*, en *Phaétonidés* et en *Laridés*.

La famille des PROCELLARIDÉS a pour caractère principal d'avoir les narines tubuleuses, tantôt écartées l'une de l'autre comme dans les DROMÉDINS ou Albatros (g. *Diomedea*), tantôt réunies sur la ligne médiane comme chez les PROCELLARINS, divisés eux-mêmes en *Pétrels* (g. *Procellaria*), *Halodromes* (g. *Halodroma*), *Prions* (g. *Pachyptila*), *Thalassidromes* ou oiseaux de tempête (g. *Thalassidroma*), etc.

La famille des PHAÉTONIDÉS est moins riche en espèces et ne comprend qu'un seul genre, celui des *Phaétons*, vulgairement nommés Paille-en-queue. Les Phaétons connus sont des mers intertropicales. Ils ont les narines de forme ordinaire, ce qui les rapproche des Laridés, mais leurs doigts sont totipalmes comme ceux des Pélicans.

La famille des LARIDÉS compte près de cent cinquante espèces dispersées sur les rivages de toutes les mers et dont les unes sans être aussi grosses que les Albatros, sont cependant assez fortes, tandis que d'autres sont beaucoup plus petites et rappellent par la faiblesse de leurs dimensions les plus petits Procellaridés. On constate dans ce groupe, comme dans beaucoup d'autres en zoologie,

que la série des espèces concorde, en général, avec la décroissance de leur volume respectif.

Les principaux genres de la famille des Laridés sont ceux des *Labbes* (*Lestris*), des *Goëlands* (*Larus*), des *Mouettes* (*Gavia*), des *Noddis* (*Stolida*), des *Sternes* (*Sterna*) et des *Guifettes* (*Sternula*).

On doit encore rapporter à la même famille, en faisant une tribu particulière, les *Rhyncopes* (g. *Rhyncops*), aussi appelés Bec-en-ciseaux, et qui sont remarquables par cette particularité, que la moitié inférieure de leur bec dépasse notablement la supérieure en longueur. Les *Rhyncopes* vivent dans les parties intertropicales de l'océan Atlantique, principalement dans la région des Antilles.

Sous-ordre des Lamellirostres (1).

Les Palmipèdes, auxquels on a imposé ce nom, le doivent à la disposition lamelleuse et comme serratiforme ou dentée des bords de leur bec. Leur langue, également frangée sur ses bords, est plus charnue que celle de la plupart des autres oiseaux. Leurs ailes sont presque toujours capables de soutenir un vol prolongé, et leur sternum, en général plus allongé que celui des Cryptorhines et des Longipennes, n'a qu'une seule paire d'échanerures ovales (2). Les Lamellirostres ont le gésier musculeux comme les Gallinacés, et comme eux aussi de longs œcums. Ils nagent et plongent facilement, et leurs petits sont précoces, c'est-à-dire capables de suivre la mère dès le moment de leur naissance. Ces oiseaux constituent d'excellents gibiers, et ils nous ont fourni plusieurs de nos oiseaux domestiques : le Cygne à bec rouge, l'Oie, le Canard, et beaucoup d'autres, dont la domestication, quoique récente, n'est pas moins assurée, comme le Cygne noir, le Cérépse, l'Oie de Guinée, l'Oie des îles Sandwich, et différentes sortes de Canards.

Les grands pares de l'Angleterre abondent en oiseaux de ce groupe, qui s'y reproduisent avec facilité. Des succès analogues, mais moins nombreux, ont aussi été obtenus en Hollande, en Belgique, en France et en Allemagne.

La graisse de nos principales espèces d'Anatidés domestiques,

(1) *Ordre vingt-quatrième* (oiseaux à bec dentelé), Brisson. — *Palmipèdes serrirostris* ou *prionorhamphes* (moins les Flamants), Duméril. — *Natatores lamelloso-dentati*, Meyer. — *Palm. lamellirostres*, G. Cuv. — *Natatores dermorhynchii*, Vieillot.

(2) Cette disposition se retrouve par exception dans le *Larus cataractes*.

était autrefois employée en médecine. Aujourd'hui on ne s'en sert plus que pour les usages domestiques. Leur chair est une ressource pour l'alimentation. Le foie de plusieurs de ces oiseaux est susceptible de prendre, dans certaines conditions de séquestration, et sous l'influence d'une alimentation particulière, un développement exagéré, et il constitue alors la base de plusieurs préparations culinaires.

Le duvet des Cygnes sauvages encore adhérent à la peau est une fourrure très estimée, et les plumes molles et décomposées qui doublent inférieurement celles des Eiders (*Anas mollissima*) sont employées pour la confection des coussins de lits, à la fois si légers et si chauds, que l'on connaît sous la dénomination d'*édredons*.

Les Lamellirostres ne forment qu'une seule grande famille, celle des ANATIDÉS, dont les principaux genres constituent quatre sections des CYGNINS ou *Cygnes* (g. *Cygnus*), des ANSÉRINS ou *Oies* (g. *Anser*, etc.), des ANATINS ou Canards (g. *Anas*, etc.), et des MERGINS ou *Harles* (g. *Mergus*).

Sous-ordre des Plongeurs (1).

Ces oiseaux doivent occuper le dernier rang. Ils sont plus aquatiques que les autres, ont le vol difficile, on parfois même impossible; et leurs plumes alaires sont quelquefois si petites, qu'au premier abord elles ressemblent plutôt à des écailles de reptiles qu'à des plumes véritables: dans ce cas, les membres antérieurs des oiseaux plongeurs sont transformés en rames natatoires. C'est ce qui a lieu chez les Manehots, dont on a même proposé de faire un ordre distinct (2). D'autres genres du même groupe ont les ailes moins rudimentaires, et ils peuvent encore s'en servir pour le vol.

Tous les oiseaux de ce sous-ordre sont embarrassés lorsqu'ils viennent à terre, ce qui tient à la position reculée de leurs pattes et à l'allongement de leur corps. Ils trébuchent ou chutent même à chaque pas. Leur vie est essentiellement aquatique, et la plupart d'entre eux affectionnent les eaux marines.

La chair des Plongeurs est en général peu estimée; mais dans les lieux où ils abondent on recherche leurs œufs, qui fournissent en

(1) *Nataiores pygopodes* et *Impennes*, Illiger. — *Palmipèdes plongeurs* (moins les Grèbes), G. Cuv. — *Nageurs brachyptères* et *Ptiloptères*, Vieillot. — *Urinatores*, Vieillot. — *Palmipèdes brachyptères*, Latr.

(2) *Impennès*, Is. Geoffroy. — *Ptilopteri*, Ch. Bonap.

effet un excellent aliment. Nulle part ces oiseaux ne sont plus abondants que vers les pôles; c'est là qu'ils se tiennent en bandes souvent innombrables. Cependant quelques-unes de leurs espèces, comme les Mormons et les Pingouins, se montrent aussi dans les régions tempérées.

Leur squelette présente plusieurs particularités, qui sont à la fois en rapport avec le rang inférieur qu'ils occupent dans la série ornithologique et avec leurs habitudes aquatiques. Leur sternum est établi sur une forme différente de celles qui caractérisent les autres groupes. Il est allongé, assez étroit, en saillie arrondie au milieu de son bord inférieur, et pourvu de chaque côté d'une échanerure presque linéaire, en dedans de laquelle existe souvent une petite perforation. Il est rarement entièrement plein.

On distingue aisément trois familles parmi les Plongeurs.

A celle des COLYMBIDÉS appartiennent entre autres genres les *Plongeurs* (*Colymbus*), les *Guillemots* (*Uria*), les *Cérorhynques* (*Ceratorhyncha*), les *Céphes* (*Cephus*) et les *Stéariques* (*Phaleris*).

La famille des ALCIDÉS a deux genres principaux, les *Pingouins* (*Alca*) et les *Macareux* (*Fratercula*).

Enfin, la famille des APTÉNIDÉS, qui est la dernière de toutes, a pour genres les *Sphénisques* (*Spheniscus*), les *Gorfous* (*Cataractes*) et les *Manchots* (*Aptenodytes*); tous propres aux mers de l'hémisphère austral, et remarquables par leurs ailes entièrement transformées en rames natatoires.

CLASSE TROISIÈME.

REPTILES.

Dans l'opinion de la plupart des auteurs, et cela presque jusque dans ces dernières années, les Reptiles écailleux, réunis aux Batraciens, constituaient l'une des quatre grandes classes admises parmi les animaux vertébrés. C'est en effet parmi eux que l'on classait les Grenouilles, les Salamandres, etc., désignées par le nom de Batraciens tout aussi bien que les Tortues, les Crocodiles, les Lézards et même les Serpents. Quelques auteurs en séparaient néanmoins ces derniers, qui forment actuellement l'ordre des Ophidiens, pour en faire une classe à part. Cet ensemble des Reptiles, nus ou écailleux, paraissait former une réunion très naturelle; mais une étude

plus approfondie a prouvé qu'il n'en était pas ainsi, et elle a conduit à faire des Batraciens un groupe à part que ses affinités véritables rapprochent plutôt des Poissons que des Reptiles proprement dits.

Pourtant, il est fort aisé de distinguer l'ensemble des Reptiles, tels qu'Alexandre Brongniart et G. Cuvier les avaient circonscrits et tel que nous venons de l'indiquer, d'avec les Mammifères, les Oiseaux ou les Poissons, et leur genre de vie, de même que certaines particularités physiologiques qui leur sont propres, semblent d'abord justifier entièrement cette classification.

Ainsi les Reptiles n'ont ni poils ni manelles, comme c'est le cas pour les Vertébrés de la première classe; leur corps n'est jamais couvert de plumes, et ils n'ont pas le port spécial qui distingue les Oiseaux; enfin on ne peut pas non plus les confondre avec les Poissons, puisque leurs membres et leur queue ont la même forme extérieure que ceux des Vertébrés supérieurs, et qu'ils ne présentent dans aucun cas les nombreux rayons propres aux nageoires des Poissons. A ces caractères on pourrait en joindre quelques autres encore, mais qui, étant également négatifs, n'auraient à leur tour qu'une valeur également secondaire, et il serait peut-être difficile d'en trouver un seul, ayant une importance véritable, qui fût en même temps spécial aux Reptiles, et commun à tous les animaux que l'on a confondus sous ce nom.

Les erpétologistes du dernier siècle avaient à tort associé les Batraciens aux Sauriens et aux Tortues sous la dénomination commune de Quadrupèdes ovipares, et Alexandre Brongniart fit bien de les en séparer; mais il n'alla pas assez loin en les regardant comme un ordre de la même classe. En agissant ainsi, il ne tint pas assez compte des caractères qui éloignent les Batraciens des autres Reptiles, pour les rapprocher des Poissons. Les travaux des naturalistes modernes, et plus particulièrement ceux des embryologistes, ont démontré qu'il fallait, comme de Blainville l'a proposé depuis longtemps, établir un groupe à part pour les Reptiles à peau écailleuse, et un autre pour les Batraciens ou Reptiles à peau nue. En effet, les premiers appartiennent, au sous-type des vertébrés allantoïdiens, et les seconds à celui des anallantoïdiens.

La classe des Reptiles, telle qu'elle a été définie dans le mémoire de Brongniart et dans les ouvrages de G. Cuvier, a donc dû être divisée lorsque l'on a mieux connu les particularités anatomiques des groupes que l'on y réunissait d'abord, et l'on a été conduit à faire des Reptiles à peau nue, c'est-à-dire des Gre-

nouilles, des Salamandres, etc., une classe distincte de celle des Reptiles à peau écaillée, qui sont les Tortues, les Crocodiles, les Serpents, les Amphisbènes et les Lézards de toutes sortes. Cette dernière catégorie a seule conservé le nom de *Reptiles*, et l'on a donné à la précédente celui d'*Amphibiens* ou *Batraciens*.

LES VRAIS REPTILES, ou Reptiles écaillés, sont tous des animaux allantoïdiens, sans métamorphoses extérieures, à respiration aérienne, ayant la peau recouverte par un épiderme squamiforme. Ils n'ont qu'un seul condyle occipital ; leurs globules du sang sont toujours elliptiques ; le cœur n'a jamais ses deux ventricules entièrement séparés, et le plus souvent ils y sont largement confondus en un seul ; leur cerveau est nettement partagé en quatre parties assez peu différentes entre elles par leur volume, savoir : les lobes olfactifs, les hémisphères, les tubercules optiques et le cervelet ; leur génération est implacentaire, habituellement ovipare, quelquefois ovovivipare ; leur température est variable, et leur activité vitale est bien inférieure à celle des Mammifères ou des Oiseaux.

Ce sont des animaux instinctifs, presque tous repoussants, souvent même venimeux, que le froid engourdit et qui sont évidemment inférieurs, par l'ensemble de leurs actes autant que par leur structure anatomique, au reste des vertébrés aériens que nous avons désignés par le nom d'Allantoïdiens.

C'est surtout dans les régions intertropicales qu'ils pullulent, et les localités qui sont à la fois humides et chaudes sont celles qui leur conviennent le mieux. Dans les pays tempérés, ces animaux ne sont ni nombreux ni bien variés en espèces, et c'est à peine si l'on en observe quelques-uns dans les contrées froides.

La bizarrerie des formes que présentent les Reptiles, leur aspect généralement triste, et surtout les propriétés malfaisantes de certains d'entre eux, ont inspiré à toutes les époques et chez toutes les nations les mêmes sentiments de curiosité et de crainte (1). Des préjugés sans nombre ont pris naissance à leur occasion ; les charlatans en ont fait les instruments ou les gages de leur prétendue puissance, et ils ont plus particulièrement joué un grand

(1) Linné rappelle, dans sa définition des Reptiles, qu'il nomme *Amphibia*, la plupart des mauvaises qualités qui nous rendent ces animaux suspects : « *Amphibia pleraque horrent corpore frigido, cute nuda, nulla colore lurido, facie torva, obtutu meditabundo, odore tetra, sono rauco, loco squalido, pauciora veneno atroci, singula sceleto cartilagineo, vita tenaci, vi partes amissas reproducendi vivacissima instructa, ex ovo nata.* »

rôle dans les anciennes cosmogonies que nous a léguées l'Orient. Les moindres espèces de cette classe inspirent souvent de la frayeur, presque toujours de la répugnance; aussi celles qui sont les plus innocentes sont-elles parfois comprises dans une même réprobation avec celles dont le venin est le plus redoutable: témoin l'inoffensif Orvet que, dans la plupart de nos provinces, on craint à l'égal de la Vipère.

Les Reptiles dont la physionomie nous est le mieux connue, parce que nous avons plus fréquemment l'occasion de les voir, sont les Lézards qui, par une rare exception, ne produisent pas toujours sur nous le même effet que les autres animaux de la même classe, et les Serpents, plus particulièrement les Couleuvres et les Vipères. Il faut y ajouter les Tortues, principalement celles qui sont terrestres ou palustres, et que l'on élève assez souvent en captivité. La mer et les grands fleuves de l'Afrique et de l'Asie nourrissent d'autres Reptiles du même ordre, et l'on caractérise aisément plusieurs familles de ces animaux. Les Crocodiles, dont toutes les espèces sont exotiques, sont très curieux à plusieurs égards, et beaucoup de Sauriens non moins remarquables sous différents rapports sont étrangers à nos contrées; enfin le nombre des Serpents que l'on trouve dans les autres parties du monde est également fort considérable. C'est à tort que les Crocodiles ont été placés par beaucoup d'auteurs dans le même ordre que les Sauriens; ils en diffèrent par plusieurs caractères importants. Les Sauriens ont, au contraire, plus de ressemblance avec les Ophidiens dans les principaux points de leur organisation.

Dans l'état actuel de la science, les listes dressées par les herpétologistes ne contiennent pas moins de mille espèces de Reptiles, et elles peuvent être notablement augmentées, si l'on ajoute aux noms des espèces actuellement existantes ceux des espèces éteintes qui ont peuplé le globe pendant la période tertiaire, et surtout pendant la période secondaire.

Durant les différentes époques de la période tertiaire, il a vécu en Europe des Crocodiles de diverses espèces, et des Chéloniens bien plus variés que ceux qu'on y trouve aujourd'hui. Ils y sont associés à quelques Sauriens et à des Ophidiens.

Beaucoup d'animaux de la même classe ont laissé leurs débris dans nos terrains secondaires, et les espèces que ces débris nous font connaître sont plus curieuses encore, parce qu'elles sont toujours plus différentes de celles qui peuplent maintenant le globe. Elles constituent des familles ou même des ordres à part.

Parmi les Reptiles de la période secondaire les uns étaient terrestres, comme les gigantesques Iguanodons et les Hyléosaures, non moins grands qu'eux. D'autres avaient des habitudes marines : tels étaient les Mosasaures, de la mer crétacée ; les Plésiosaures et les Ichthyosaures, surtout nombreux dans la mer liasique, et les Simosauriens, qui caractérisent plus particulièrement le trias. Les formes de certains d'entre eux n'étaient pas sans analogie avec celles de nos Cétacés, mais les principaux traits de leur organisation montrent bien que c'étaient des Reptiles. Quant aux Ptérodactyles, qui sont aussi des animaux de cette classe, ils avaient la propriété de voltiger à la manière des Oiseaux et des Chauves-souris.

Il a été impossible de faire rentrer la plupart de ces Reptiles des faunes secondaires dans les ordres formés pour les espèces actuelles, et nous les réunirons dans un groupe à part sous le nom de *Palerpètes* (1), qui signifie Reptiles des anciens âges. Les moins différents des Reptiles d'aujourd'hui sont ceux que nous appelons Paléosauriens ; ils se rattachent par un grand nombre de caractères aux Sauriens proprement dits, mais ils diffèrent cependant comme famille des Sauriens actuels et tertiaires.

Aux époques très reculées et très différentes de la nôtre, pendant lesquelles vivaient tous ces singuliers Palerpètes, il n'y avait que quelques rares Mammifères, et l'on ne connaît avec certitude aucun reste d'Oiseaux dans les terrains qui renferment leurs innombrables débris. Les Reptiles étaient alors, parmi les animaux existants, ceux dont l'action était prépondérante aussi bien sur le sol exondé qu'au sein des vastes mers qui recouvraient la plus grande partie de notre planète. On a même cru pendant assez longtemps qu'il n'avait point existé de Mammifères antérieurement à la période tertiaire. Cependant quelques espèces prises d'abord pour les Didelphes ont été découvertes dans les couches oolithiques de Stonesfield en Angleterre et de nouvelles découvertes faites dans les assises du terrain de Purbeck viennent de montrer que les Mammifères secondaires étaient plus nombreux qu'on ne l'avait pensé jusque dans ces derniers temps (2) ; aussi ne paraît-il guère douteux qu'on ne trouve également avec eux des restes d'Oiseaux ayant vécu pendant les mêmes époques.

(1) Proposé par Laurillard.

(2) Voir p. 11 de cet ouvrage et Lyell, Supplément à la cinquième édition anglaise de ses *Éléments de géologie*.

Les Reptiles actuels, les seuls dont nous nous occuperons dans les chapitres qui vont suivre, se laissent aisément partager en cinq groupes ayant la valeur d'ordres. Ce sont : les *Chéloniens*, les *Crocodyliens*, les *Ophidiens*, les *Amphisbénieniens* et les *Sauriens*.

A ces cinq ordres s'en ajoutent plusieurs autres, dont les espèces toutes éteintes appartiennent à la période secondaire. Nous avons essayé de résumer, par le tableau qui suit, la classification des Reptiles vivants et fossiles telle qu'elle nous semble pouvoir être établie dans l'état actuel de nos connaissances, et nous y avons joint des remarques sur leur distribution paléontologique.

<i>Reptiles :</i>		1. <i>Des époques actuelles et tertiaires.</i>	2. <i>De la période secondaire.</i>
I. CHELONOCAMP- SIENS.	CHÉLONIENS	{ <i>Testudinidés.</i> <i>Émydidés.</i> <i>Trionycidés.</i> <i>Chélonidés.</i>	{ Quelques Chéloniens surtout voisins des <i>Chélonidés.</i>
	CROCODYLIENS	{ <i>Crocodylidés.</i>	{ Une seule espèce (<i>Gavialis macro-rhynchus</i>). <i>Télosauridés.</i> <i>Neustosauridés.</i>
	OPHIDIENS	{ <i>Vipéridés.</i> <i>Colubridés.</i> <i>Typhlopidés.</i>	
	AMPHISBÉNIENS.	{ <i>Amphisbénidés.</i> <i>Trogonophidés.</i>	
II. SAUROPHIDIENS.	SAURIENS.	{ <i>Agamidés.</i> } <i>Caméléonins.</i> <i>Iguanidés.</i> } <i>Agamins.</i> <i>Varanidés.</i> <i>Chalcididés.</i> <i>Scincidés.</i> <i>Lacertidés.</i> <i>Geckotidés.</i>	
	PALÉOSAURIENS		{ <i>Iguanodontidés.</i> <i>Megalosauridés.</i> <i>Mososauridés.</i> <i>Homosauridés.</i> <i>Dolichosauridés.</i> <i>Pterodactylidés.</i> <i>Plésiosauridés.</i>
<i>Paléropètes</i> (1).	PTÉRODACTYLIENS		{ <i>Dicynodontidés.</i> <i>Sinosauridés.</i> <i>Rhynchosauridés.</i> <i>Lariosauridés.</i> <i>Ichthyosauridés.</i>
	PLÉSIOSAURIENS		
	SIMOSAURIENS		
	ICHTHYOSAURIENS		

(1) Les *Paléropètes* ne constituent pas une troisième sous-classe. La réunion artificielle que l'on a désignée par ce nom se rattache aux Sauriens par les Paléosauriens et les Ptérodactyliens, et les Simosauriens, quoique plus isolés, paraissent la relier par certains caractères aux Chélonochampsieus. Quant aux Plésiosauriens et aux Ichthyosauriens, on en a fait quelquefois un groupe unique sous le nom d'*Énaliosauriens*, proposé par M. Owen.

SOUS-CLASSE DES CHÉLONOCHAMPSIENS.

Reptiles écailleux à narines ordinairement ouvertes dans le même orifice osseux, à ventricules du cœur incomplètement réunis, à poumons formés par une réticule assez compliquée de canaux aériens, à pénis non dédoublé, sillonné en dessous et comme hypospadié.

Cette sous-classe se partage en deux ordres : les *Chéloniens*, ou Tortues de diverses sortes, et les *Crocodyliens*, ou Crocodiles.

Ordre des Chéloniens.

La forme extérieure des Chéloniens, aussi bien que les dispositions anatomiques de leurs principaux organes, les font aisément distinguer des autres animaux, et il n'est personne qui ne les reconnaisse à la première vue, quelques différences que présentent entre elles leurs principales espèces.

Tous les Chéloniens sont quadrupèdes, et leur corps écourté, discoïdal et plus ou moins bombé, est protégé par une carapace osseuse qui résulte de la fusion du dermato-squelette avec une partie du squelette proprement dit. Cette carapace forme une sorte de boîte ouverte en avant et en arrière pour la sortie de la tête et du cou, ainsi que pour celle des pattes et de la queue, et chez les espèces où elle est le plus complètement ossifiée, ces différentes parties peuvent, à la volonté de l'animal, s'y cacher pour se soustraire à ses ennemis ou aux influences du monde extérieur. L'insertion des membres est cachée sous la carapace, et elle semble se faire dans la cavité thoraco-abdominale, ce qui pourtant n'a pas lieu, la ceinture osseuse antérieure, ou l'épaule, se bornant à prendre ici, comme la ceinture postérieure ou le bassin, un point d'appui sur la colonne vertébrale, qui est elle-même protégée par la partie dermato-squelettique de la carapace. C'est cette disposition, mal comprise autrefois, qui a fait appeler les Chéloniens des animaux retournés (*corpore reverso*), et c'est également par erreur que l'on a dit que chez ces Reptiles le corps des vertèbres était supérieur à la moelle épinière.

On donne le nom de *plastron* à la partie inférieure de la carapace des Chéloniens, celle qui repose sur le sol. Le plastron proprement dit est ordinairement composé de neuf pièces qui laissent entre elles plus d'intervalle chez les espèces aquatiques que chez celles qui sont terrestres. A cet égard il y a une ressemblance

assez curieuse entre les Chéloniens marins et les jeunes des Chéloniens terrestres, et l'on peut dire que les premiers de ces animaux sont par rapport à ceux qui vivent à terre, et que nous considérons comme devant occuper un rang plus élevé, dans un véritable état d'arrêt de développement.

L'os impair du plastron des Chéloniens a été appelé l'*entosternal*; les autres ont reçu les noms d'*épisternaux*, *hyosternaux*, *hyposternaux* et *xyphosternaux*. L'entosternal est probablement le véritable sternum; et il répond assez bien au manubrium des Sauriens; d'autre part, les épisternaux semblent être les analogues des branches latérales du manubrium, ou bien encore des os coracoïdiens? Quant aux six autres pièces, elles ont d'autres analogies, et résultent très probablement de la fusion de la partie sternale des côtes avec la peau ossifiée.

Le crâne des Chéloniens présente plusieurs particularités caractéristiques: les mâchoires, qui manquent de dents, sont revêtues d'un bec corné, ayant quelque analogie avec celui des Oiseaux; l'ouverture postérieure des narines est percée dans le milieu du palais, et l'os carré est retenu à la boîte crânienne par une articulation immobile.

Ces animaux ont l'organe mâle unique, mais fendu dans toute la longueur de sa face inférieure par suite du défaut de soudure des deux bords inférieurs de l'urèthre dans l'endroit qui répond au raphé eutané du pénis des Mammifères; ce qui constitue une sorte d'hypospadias normal propre à ces animaux et aux Crocodiliens.

Les Reptiles qui nous occupent vivent dans des conditions très différentes: les uns sont terrestres, d'autres lacustres ou fluviatiles, et d'autres marins. On trouve dans la conformation de leurs différents organes, et plus spécialement dans la disposition de leurs pieds, ainsi que dans la forme de leur carapace, des caractères appropriés à ces différents genres d'existence, et c'est là ce qui a permis de les partager en quatre familles distinctes, auxquelles on a donné les noms de *Testudinidés* (dits aussi Chersites ou Chéloniens terrestres), *Émydidés* (Élodites ou Palustres), *Trionycidés* (Potamites ou Chéloniens fluviatiles) et *Chélonidés* (Thalassites ou Chéloniens marins). L'ensemble des espèces connues dans ces quatre familles s'élève à environ cent vingt. On y a établi un certain nombre de genres dont il ne sera pas inutile de rappeler ici les noms.

Famille des TESTUDINIDÉS. — Ces espèces qui sont terrestres

sont les véritables Tortues. Elles ont la carapace plus solide et plus bombée que les autres, la queue plus courte et les pattes à doigts raccourcis en forme de moignons; elles peuvent se retirer entièrement sous leur carapace, qu'elles ont même, dans certains cas, la possibilité de fermer complètement.

On distingue quatre genres principaux dans cette famille : les TORTUES (g. *Testudo*), ayant les cinq doigts antérieurs onguiculés, et le devant du plastron non mobile; les PYXIS (g. *Pyxis*), qui ont le devant du plastron mobile; les HOMOPODES (g. *Homopus*), qui n'ont que quatre ongles aux pieds antérieurs; et les CINIXYS (g. *Cinixys*), dont la carapace est mobile en arrière, où elle est comme articulée.

Le genre *Testudo* est le plus nombreux, et c'est à lui que se rapportent les espèces les plus grandes parmi celles que l'on connaît (*Testudo elephantina*, des îles du canal de Mozambique, et quelques autres encore). Certaines espèces de la région méditerranéenne sont aussi des *Testudo* : TORTUE BORDÉE (*Testudo marginata*) de Morée, ainsi que d'Égypte et de Barbarie; TORTUE MAURESQUE (*Testudo mauritanica*) de Barbarie; TORTUE GRECQUE (*Testudo graeca*) de Grèce, de plusieurs îles méditerranéennes et d'Italie : celle-ci a le sternum entièrement immobile, tandis que celui des deux précédentes est mobile dans sa partie postérieure.

Famille des ÉMYDIDÉS. Ces Chéloniens ont la carapace moins bombée que les précédents, mais encore garnie de plaques cornées; leur queue est ordinairement plus allongée; leurs doigts sont plus longs, palmés et onguiculés; leurs pattes rentrent encore sous la carapace, et leur tête s'y retire également, mais en s'y plaçant de deux manières différentes, suivant les genres qu'on étudie. Chez les uns, appelés *Cryptodères*, elle rentre d'arrière en avant, à la manière de celle des Testudinidés; chez les autres elle se place latéralement, ainsi que le cou (*Pleurodères*).

Les Émydidés vivent dans les eaux marécageuses, où ils se livrent de préférence à la recherche des poissons et des autres animaux aquatiques; ils sont variés en espèces, et susceptibles d'être partagés en un plus grand nombre de genres que ceux des autres familles.

Les Émydidés cryptodères sont les CISTUDES (g. *Cistudo*), les ÉMYDES (g. *Emys*), les TÉTRONYX (g. *Tetronyx*), les PLATYSTERNES (g. *Platysternon*), les ÉMYSAURES (g. *Emysaurus*), les STAUROTYPES (g. *Staurotypus*) et les CYNOSTERNES (g. *Cynosternon*).

Les Émydidés pleurodères sont les PELTOCÉPHALES (g. *Peltocephala*).

lus), les PODOGNÉMIDES (g. *Podocnemis*), les PENTONYX (g. *Pentonyx*), les STERNOTHÈRES (g. *Sternotherus*), les PLATÉMYDES (g. *Platemys*), les CHÉLODINES (g. *Chelodina*) et les CHÉLYDES (g. *Chelys*).

La famille des TRIONYCIDÉS comprend des Chéloniens à peau non écaillense et à surface extérieure du dermato-squelette grenue qui vivent dans les eaux fluviales. Ces animaux ont les doigts assez longs et palmés; leurs ongles ne sont jamais plus nombreux que trois; ils n'ont pas la possibilité de rentrer entièrement leurs membres et leur tête sous leur carapace; on les nomme aussi *Tortues molles*. Ils sont propres aux grands fleuves de l'Afrique, de l'Asie méridionale et de l'Amérique.

Il y en a trois genres: les TRIONYX (g. *Trionyx* ou *Gymnopus*), les CRYPTOPODES (g. *Cryptopus*) et les CYCLODERMES (g. *Cycloderma*).

La famille des CHÉLONIDÉS se compose des Chéloniens marins, qui n'ont ni la tête ni les membres rétractiles, dont la carapace est moins ossifiée que celle des Tortues de terre, et même que celles de la plupart des Émydidés, et dont les pattes sont disposées en forme de rames natatoires. Il y en a de deux tribus:

1° Les CHÉLONINS ou le genre CHÉLONÉE (*Chelonia*), divisé lui-même en MYDASÉA (*Chelonia mydas*), CARETTA (*Chelonia imbricata*) et THALASSOCHÉLYS (*Chelonia caouanna* et espèces voisines);

2° Les DERMOCHELINS ou le genre DERMOCHELYS, appelé aussi *Sphargis*, dont l'unique espèce est la Tortue luth (*Dermochelys coriacea*) de la mer des Indes, de l'Océan Atlantique, et accidentellement de la Méditerranée. Les Dermochélins ont la peau sans écailles, mais soutenue par une couche osseuse du dermato-squelette, qui se compose d'un grand nombre de petits compartiments irréguliers soudés les uns aux autres.

Les Chéloniens ont donc, sauf quelques exceptions, le corps recouvert de grandes plaques cornées, immédiatement appliquées sur le dermato-squelette; ce sont ces plaques qui fournissent l'écaille, dont la variété la plus belle, et par suite la plus recherchée, est constituée par les plaques imbriquées de la carapace des Carets. Ces Carets ou Chélonées imbriquées (*Chelonia imbricata*) vivent dans les mers de l'Inde et de la Chine, ainsi que dans quelques autres régions maritimes, soit dans le grand Océan, soit dans l'Océan Atlantique intertropical. On utilise aussi les plaques de quelques autres espèces, ainsi que leur bec et leurs ongles.

Les animaux de cet ordre sont lents et à peu près inoffensifs, quoique capables de faire des morsures redoutables lorsqu'on les tourmente. Beaucoup d'entre eux vivent de substances végétales,

mais il en est aussi qui mangent des animaux inférieurs ou même des poissons et d'autres vertébrés. La plupart peuvent servir d'aliments à l'homme, et les Chéloniens marins, principalement ceux que l'on appelle Tortues vertes ou Tortues franches (*Chelonia mydas*) sont plus particulièrement dans ce cas. On les trouve surtout dans quelques parages de l'océan Atlantique. On en apporte souvent de vivantes dans les grandes villes de l'Europe, principalement à Londres, à Liverpool, etc. Il y en a qui pèsent, assurément, jusqu'à 200 et 300 kilogrammes.

Les œufs des Tortues franches sont nombreux, arrondis et à coque peu résistante; ils sont estimés des navigateurs, mais leur albumen ne se coagule qu'à une température supérieure à celle de l'eau bouillante. Le sang des Chélonées a été mis au nombre des antiscorbutiques. Leur graisse est de couleur verdâtre, mais sans mauvaises qualités.

On mange aussi la chair des Tortues d'eau douce et de celles qui vivent à terre, aussi bien des petites espèces que des plus grosses. Dans les pays où il n'y a pas naturellement d'animaux de cet ordre, et dans ceux où ils sont rares, comme dans le midi de la France, on tient les Tortues dans une sorte de domesticité, pour subvenir aux usages médicaux. Elles servent surtout à faire des bouillons analeptiques que l'on prescrit dans les maladies de poitrine et dans les cas de marasme. On en a aussi conseillé l'usage dans les maladies herpétiques, dans le scorbut, etc.

Dans les pharmacies de la France et de l'Allemagne, on emploie la *Tortue grecque* (*Testudo graeca*), la *Tortue mauresque* (*Testudo mauritanica*), dont on reçoit abondamment des exemplaires de l'Algérie, et aussi des *Émydes*, soit l'*Émyde bourbeuse* (*Cistudo lutraria*) des marais du midi de l'Europe, soit l'*Émyde sigriz* (*Emys sigriz*) d'Espagne et d'Algérie, soit encore l'*Émyde de la mer Caspienne* (*Emys caspica*) de l'Europe orientale. On trouve quelques Émydes de l'espèce des *Cistudo lutraria* dans les marais du midi de la France; elles paraissent y être indigènes, mais les Tortues de terre que l'on voit dans la même contrée sont d'importation étrangère. Plusieurs de ces dernières multiplient facilement dans les jardins ou dans les parcs des environs de Marseille, d'Avignon, de Montpellier, de Perpignan, etc. La plupart y sont apportées de l'Algérie.

Nous n'avons pas en Europe de Chéloniens de la famille des Trionycidés; mais on en trouve de fossiles dans plusieurs de nos gisements tertiaires.

Nos côtes sont quelquefois visitées par des Chélonidés ou Ché-

loniens marins. La CAOUANNE (*Chelonia cauanna*) se montre de temps en temps sur celles de l'Océan et de la Méditerranée. On a pris aussi, mais plus rarement, sur notre littoral les deux espèces dites CHÉLONÉE FRANCHE (*Chelonia mydas*) et CARET (*Chelonia imbricata*).

LE LUTU ou *Sphargis*, dit aussi *grande Tortue à cuir* (*Dermochelys coriacea*), s'y est également rencontré. Rondelet avait déjà signalé la prise à Frontignan (Hérault) d'un individu de cette curieuse espèce; Amoureux en a possédé un autre capturé, tout près de là, dans le port de Cette, et Lafont en mentionne un troisième, qui fut pêché à l'embouchure de la Loire, en 1729. Un exemplaire que l'on conserve au musée d'Orléans est aussi donné comme ayant été harponné sur les côtes de France.

Ordre des Crocodiliens.

Les Crocodiles sont souvent classés avec les Sauriens par les épétozoologistes, à cause des ressemblances qu'ils ont avec eux dans leur forme générale. En effet, ils sont quadrupèdes comme eux, et leur corps, qui est allongé, est également pourvu d'une longue queue. Toutefois cette analogie ne se retrouve pas dans la disposition de leurs organes internes, et leurs véritables caractères sont, par suite, très différents. Les Crocodiles ont les deux ventricules du cœur presque entièrement séparés, et leurs gros troncs vasculaires présentent quelques autres dispositions remarquables, parmi lesquelles nous nous bornerons à signaler la persistance d'un canal artériel rappelant celui du fœtus des mammifères et qui mêle du sang noir au sang rouge de l'aorte descendante. Leurs poumons ne sont ni allongés ni cystoïdes comme ceux des Ophidiens ou des Sauriens, et l'on a donné une idée assez exacte de la structure qu'ils présentent, en les comparant à une sorte de tissu caverneux aérien. Les organes mâles de la génération sont établis sur le même type que ceux des Chéloniens.

Ces animaux manquent de véritables clavicules, mais ils ont une paire d'os caracoïdiens; leur crâne, souvent étudié par les anatomistes qui se sont occupés de signification ostéologique, mérite, en effet, une étude spéciale; nous nous bornerons à rappeler ici que l'os carré ou tympanique y est soudé par une articulation fixe avec la région occipitale, tandis que celui des Sauriens est mobile à la manière de celui des Oiseaux. Les Crocodiliens ont des dents aux deux mâchoires, et ces dents, qui sont uniradiées, sont implantées dans des alvéoles distinctes; c'est une disposition qui n'a lieu dans aucun autre groupe de Reptiles existants.

L'ordre des Crocodiliens, dans lequel se classent aussi plusieurs

genres de Reptiles propres à la période secondaire, dont les mieux connus sont les *Téléosaures*, se compose dans la nature actuelle de trois genres différents, et il y a eu aussi des représentants de cet ordre parmi les animaux de l'époque tertiaire.

Les espèces actuelles atteignent toutes des dimensions supérieures à celles des Sauriens; ce sont aussi des animaux beaucoup plus redoutables que ces derniers. Elles vivent dans l'eau, soit dans quelques grands fleuves, soit dans des lacs; on les trouve aussi quelquefois, comme aux Antilles, dans les eaux salées, mais toujours à peu de distance de terre. Leur nourriture consiste principalement en poissons et autres animaux vertébrés, qu'elles attaquent avec féroacité et dont elles placent souvent les chairs sous les rochers ou dans d'autres endroits submergés, pour les y reprendre après un certain temps de macération. L'homme et les animaux domestiques sont souvent victimes de la voracité des Crocodiles.

C'est en Asie, en Afrique, ainsi qu'en Amérique, que vivent ces dangereux Reptiles. Il y en a aussi dans les îles de l'Asie méridionale, et l'on en rencontre en Océanie jusqu'à la Nouvelle-Irlande; toutefois la Nouvelle-Hollande en est dépourvue. Dans l'ancien continent et dans le nouveau, ils sont plus nombreux dans les pays chauds que dans ceux dont la température est moins élevée, et ils cessent de se montrer dans les contrées froides. L'Europe, qui n'en a aujourd'hui d'aucune espèce, en a nourri de plusieurs genres pendant la période tertiaire, et elle en a possédé d'autres pendant la période secondaire. Les plus remarquables parmi ces derniers étaient les *Téléosaures*, les *Sténosaures* et les *Neustosaures*, dont l'existence n'a pas dépassé l'époque crétacée.

On connaît près d'une vingtaine d'espèces de Crocodiles dans la nature actuelle. On peut les partager en trois genres :

Les CROCODILES (g. *Crocodilus*) sont reconnaissables à leur museau élargi, ou, au contraire, étroit, et leur quatrième dent inférieure qui est toujours reçue dans une échancrure de la mâchoire supérieure. Leurs espèces vivent principalement dans l'ancien continent, mais il y en a deux en Amérique. C'est à ce genre qu'appartient le Crocodile connu des anciens (*Crocodilus vulgaris*), et dont Hérodote, Aristote et Pline nous ont transmis l'histoire. Il vit dans l'Inde, dans toute l'Afrique et aussi à Madagascar.

Les CAÏMANS (g. *Alligator*), animaux exclusivement américains, ont la tête large, et leur principal caractère consiste en ce que leur quatrième dent inférieure est reçue dans une fossette de la mâchoire supérieure.

Les GAVIALS (g. *Gavialis*) ont le museau très étroit, presque cylindrique et renflé à son extrémité; ils forment le troisième genre.

Il y en a deux espèces : le GAVIAL DU GANGE (*Gavialis gangeticus*) et le GAVIAL DE SCHLEGEL (*Gavialis Schlegelii*). Ce dernier est de l'île de Bornéo.

SOUS-CLASSE DES SAUROPHIDIENS.

Les Chéloniens et les Crocodiliens constituent une première sous-classe de Reptiles, caractérisée par la disposition spéciale de leur organe mâle, par la structure encore assez compliquée de leurs poumons, et par une moindre confusion des deux ventricules du cœur en un seul. Nous avons donné à l'ensemble de ces deux ordres le nom de *Chélonochampsiens*, qui rappelle à la fois celui des Tortues et celui des Crocodiles. Les Ophidiens commencent une seconde série qui comprend aussi les Amphibènes et les Sauriens, et dont l'ensemble doit être regardé comme formant une autre sous-classe que nous appellerons, avec de Blainville, les *Saurophidiens*. Le même savant les nommait aussi *Bispéniens*, parce qu'ils ont constamment le pénis dédoublé, chaque corps caverneux devenant lui-même un pénis, en apparence complet, qui verse séparément le sperme. Les poumons de ces Reptiles ont une disposition cystoïde, ce qui tient au peu de développement de leur parenchyme, et leur cœur n'a qu'un seul ventricule, par suite de la disparition complète de la cloison qui sépare, en partie chez les Chélonochampsiens, et complètement chez les Mammifères et les Oiseaux, le ventricule droit d'avec le ventricule gauche.

Cette sous-classe se divise assez naturellement en trois ordres : les *Ophidiens*, les *Amphibéniens* et les *Sauriens*, dont nous parlerons successivement.

Ordre des Ophidiens.

L'ordre des Ophidiens, dont le nom vient du mot grec *ὄφις*, *ὄφιδος*, réunit toutes les espèces des véritables Serpents; il serait très facile à caractériser, si la forme spéciale qui en est un des signes distinctifs ne se retrouvait chez certains Sauriens. Les Ophidiens ont le corps écailleux, et leurs écailles, quelquefois uniformes, sont, au contraire, dans beaucoup d'espèces, susceptibles d'être partagées en trois catégories : les écailles ordinaires, qui recouvrent le dessus du corps et les flancs; les grandes plaques céphaliques, surtout évidentes chez les couleuvres, et les grandes plaques inférieures, soit ventrales (gastrostéges), soit sous-caudales (urostéges). L'en-

semble de ces pièces épidermiques est assujéti à des mues régulières, par suite desquelles il se détache tout d'une seule pièce et comme un fourreau qui conserve les principaux caractères extérieurs de l'animal dont il provient.

Les Reptiles ophidiens n'ont pas de paupières proprement dites; une écaille épidermique convexe et moulée sur la cornée passe habituellement au-devant de leurs globes oculaires, qu'elle protège. Cette écaille s'en va, dans la mue, en même temps que le reste de l'épiderme, et, dans les derniers Serpents, elle n'est pas même distincte par sa forme de celles qui protègent les parties voisines. La membrane du tympan n'est jamais visible à l'extérieur, comme elle l'est chez la plupart des Sauriens, et la langue, bifide comme chez plupart de ces derniers, a ses deux branches plus longues et plus effilées que chez eux, et elle est en même temps rétractile dans une sorte de fourreau basilaire membraneux.

Les Ophidiens manquent de membres; c'est à peine si l'on retrouve chez quelques-uns d'entre eux, tels que les Boas et les Pythons, des traces des membres postérieurs représentées par de simples crochets situés auprès de l'anus. Dans aucun cas, il n'y a de véritable épaule, ni aucune transformation des côtes précédant la région caudale en un bassin analogue à celui qu'on retrouve même chez les espèces les plus serpentiformes de l'ordre des Sauriens; il n'y a pas non plus de sternum. Les vertèbres sont toujours plus ou moins courtes, habituellement compliquées dans la disposition de leurs apophyses, et à corps concavo-convexe, c'est-à-dire excavé en avant et bombé en arrière.

La tête osseuse de ces Reptiles présente une disposition aussi remarquable que caractéristique. Solidement ossifiée dans sa partie

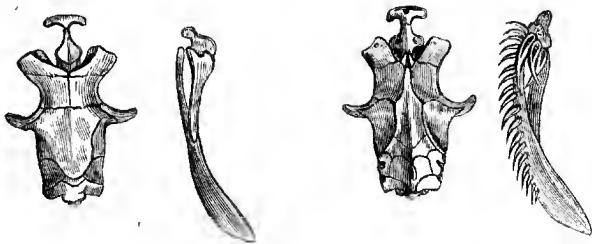


FIG. 15. — *Echidna mauritanica*. Crâne et mâchoire supérieure séparés et vus en dessus (*). FIG. 16. — Les mêmes, vus en dessous.

(*) La mâchoire inférieure du même animal, vue de profil, est représentée sur la page suivante, par la figure 17.

cérébrale, elle a plusieurs de ses pièces appendiculaires, soit celles de la mâchoire supérieure, soit celles de la mâchoire inférieure, allongées et douées d'une grande mobilité, ce qui permet à la bouche de se dilater démesurément pour donner passage à des proies très volumineuses relativement au diamètre ordinaire de la tête et du corps. Les parties qui concourent à cet écartement sont :

1° Pour la mâchoire supérieure : les *maxillaires*, toujours séparés des *incisifs*, qui sont petits et soudés l'un à l'autre sur la ligne médiane ; les *palatins*, placés, dans beaucoup d'espèces, parallèlement aux maxillaires, dont ils longent le bord interne sans s'y souder, et les *ptérygoïdiens* situés en arrière des palatins, et prolongés jusqu'à l'articulation glénoïdale de la mâchoire inférieure ;

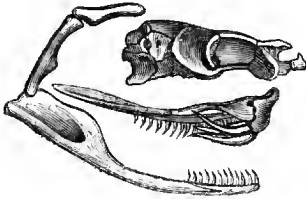


FIG. 17. — *Echidna mauritanica*.
Crâne et mâchoires détachées vues de profil (*).

par leur partie moyenne, ils sont mis en rapport avec l'extrémité postérieure du maxillaire au moyen d'un os particulier aux Reptiles, auquel on donne le nom d'*os transverse* (fig. 18).

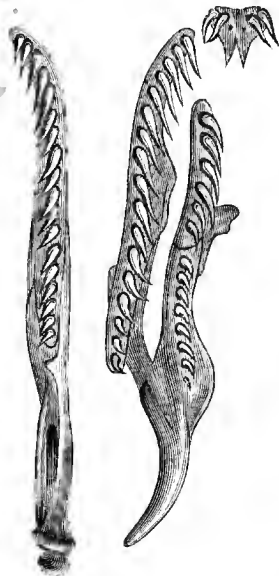


FIG. 18. — Mâchoires inférieure et supérieure et dentition du Python.

2° Pour la mâchoire inférieure : le *maxillaire inférieur* lui-même, ou *os mandibulaire*, dont la partie dentaire est bien distincte de la partie postérieure ; l'*os carré* ou tympanique, démembrément du temporal contre lequel arc-boute de chaque côté l'extrémité postérieure du ptérygoïdien, et le *mastoïdien*. Celui-ci est fixé tout auprès du rocher, mais l'os carré jouit ordinairement d'une grande mobilité (fig. 17).

Les dents des Ophidiens sont nombreuses, coniques, appointies, à pointe très acérée, habituellement infléchies en arrière ; elles reposent, par leur base, dans une petite dépression alvéoliforme des os qui les supportent. Leur longueur proportionnelle présente quelques variations, et leur disposition montre aussi de

nombreuses particularités. Il peut y en avoir en même temps par exemple, chez les Pythons (fig. 18), comme sur les os incisifs, sur les maxillaires, soit supérieur, soit inférieur, et, ce qui est plus ordinaire encore, sur les palatins et sur la partie antérieure des os ptérygoïdiens. Mais quelques genres n'en ont pas sur tous ces os, et les Typhlopidés n'en portent même qu'à une seule mâchoire, tantôt à la supérieure, tantôt à l'inférieure.

Certaines dents du maxillaire supérieur présentent la singulière particularité d'être sillonnées, dans toute la longueur de leur bord antérieur, par une cannelure plus ou moins profonde, et parfois les bords en sont très rapprochés l'un de l'autre. Cette cannelure a pour usage de faciliter l'écoulement de la sécrétion vénéneuse, dont beaucoup d'espèces sont, en effet, pourvues.

Lorsque la cannelure n'existe, comme cela a lieu chez certaines Couleuvres, que sur les dents maxillaires postérieures, sans que les antérieures en présentent de traces (fig. 19), la disposition est dite *opistoglyphe* (1); au contraire, elle est dite *protéroglyphe* (2), lorsque ce sont les dents maxillaires antérieures qui sont cannelées (fig. 20). Dans ce cas les dents sont, en général, plus longues, mobiles sur leur base, et transformées en crochets qui ne diffèrent de ceux des Vipères, des Trigonocéphales et des Crotales que parce que la fissure qui sépare les deux bords de la gouttière dentaire est visible dans toute la longueur de la dent, au lieu de cesser par l'accroissement complet de ces deux bords dans toute l'étendue qui sépare l'orifice basilaire, ou orifice d'entrée du venin, d'avec l'orifice terminal, ou orifice de sortie. Cette troisième disposition (fig. 21 et 22), qui caractérise, comme nous venons de le dire, les Vipères, les Trigonocéphales et les Crotales, a reçu le nom de *solénoglyphe* (3), et l'on peut nommer *aglyphes* (4) celles des



FIG. 19 (*).



FIG. 20 (**).

(*) Dents du *Cælopeltis insignite* (Ophidien opistoglyphe d'Europe).

(**) *Naja* (Ophidien protéroglyphe de l'Inde et de l'Afrique).

(1) ὀπισθεν, en arrière; γλυφή, sillon ou rainure.

(2) πρότερον, en avant; γλυφή, sillon ou rainure.

(3) σωλήν, tuyau; γλυφή, sillon ou rainure.

(4) α privatif, γλυφή, sillon ou rainure.

dents qui ne sont ni sillonnées ni tubulées en oubli, de manière



FIG. 21 (*).

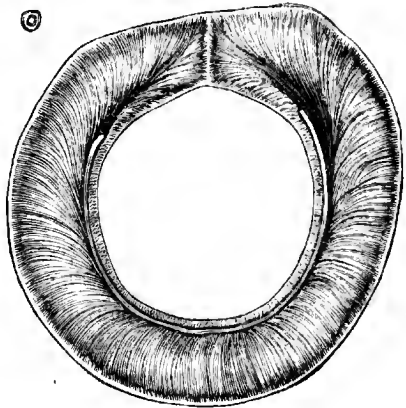


FIG. 22 (**).

à former un véritable canal et à simuler une perforation de leur propre substance, suivant l'axe même de la dent (fig. 23 et 24).



FIG. 23 (***)



FIG. 24 (****).

Ces dispositions remarquables sont importantes à consulter lorsque l'on veut connaître la nature vénéreuse ou non des Serpents et même le degré de leur vénérosité, puisque celui-ci s'accroît à mesure que l'on passe des Opistoglyphes aux Protéroglyphes, et de ceux-ci aux Solénoglyphes, et qu'il est nul chez les Aglyphes.

MM. Duméril et Bibron y ont eu fréquemment recours pour établir les bases de leur classification des Ophidiens. Ils divisent

ces Reptiles en cinq sous-ordres, parce qu'ils ajoutent aux quatre groupes des Aglyphes ordinaires, des Opistoglyphes, des Proté-

(*) *Vipera prester* (dentition solénoglyphe).

(**) Coupe d'une dent d'Ophidien solénoglyphe montrant que le canal dentaire est formé par la soudure des deux bords du canal des Protéroglyphes.

(***) *Tropidonotus natrix* (Ophidien aglyphe).

(****) *Xenodon* (dentition aglyphe).

roglyphes et des Solénoglyphes, celui des Serpents aglyphes, qui n'ont de dents qu'à l'une ou à l'autre des deux mâchoires, comme c'est le cas pour les espèces de la famille des Typhlopes.

MM. Duméril et Bibron résument, dans le tableau suivant, la classification à laquelle ils ont ainsi été conduits :

		Duméril et Bibron 1844 (1).	Duméril 1835 (2).
Dents	{ seulement à l'une ou à l'autre des mâchoires. { aux deux mâchoires; les sus-maxillaires antérieures } { pleines; les postérieures... } { parcourues par un long canal vénénifère. }	SCOLÉCOPHIDES, ou <i>Vermiformes</i> , ou <i>Opotérodontes</i> .	
		AZÉMIOPHIDES, ou <i>Cicuriformes</i> , ou <i>Aglyphodontes</i> .	
		APHOBÉROPHIDES, ou <i>Fidendiformes</i> , ou <i>Opistoglyphes</i> .	
		APISTOPHIDES, ou <i>Fallaciformes</i> , ou <i>Protéroglyphes</i> .	
		THANATOPHIDES, ou <i>Vipériformes</i> , ou <i>Solénoglyphes</i> .	

L'ordre des Ophidiens ne comprend pas moins de cinq cents espèces réparties entre les différents continents et les principales îles. Presque toutes sont des animaux essentiellement carnassiers, qui cherchent avec avidité des proies vivantes, et qui ont, dans un grand nombre de cas, la propriété de tuer les animaux qui pourraient leur résister, ou de les engourdir au moyen d'un venin dont les effets sont souvent aussi prompts qu'ils sont terribles.

Leur classification et leur diagnose présentent des difficultés sérieuses dont on a cependant triomphé en grande partie, grâce à l'étude attentive que l'on a faite de leurs dents, de la forme de leur tête osseuse et de celle de leur corps, ainsi que des nombreuses particularités que présentent leurs écailles.

Il y a trois groupes bien distincts de ces animaux :

- 1° Ceux qui ressemblent aux *Vipères*, qu'ils soient solénoglyphes ou protéroglyphes ;
- 2° Ceux qui ont plus d'analogie avec nos *Couleuvres*, que leurs dents soient opistoglyphes ou aglyphes ;
- 3° Ceux dont l'apparence est vermiforme, et que l'on réunissait autrefois sous le nom commun de *Typhlopes*.

A ces trois familles principales que nous nommons *Vipéridés*, *Coleubridés* et *Typhlopidés*, s'en joignent deux autres, non indiquées sur le tableau de la page 142, et qui d'ailleurs pourraient être contestées. Ce sont : les *Acrochordidés*, qui ont l'écaillure uniforme et en mosaïque des derniers Vipéridés, mais qui manquent

(1) *Erpétologie générale*, t. VI, p. 71.

(2) *Prodrome de la classification des Reptiles ophidiens*, p. 23.

de grandes plaques sous le corps, et dont la dentition est aglyphe, et les *Uropeltis*, qui conduisent si naturellement aux Typhlops, qu'on pourrait les regarder comme une simple tribu de la même famille que ces derniers.

Quoique l'on ait toujours mis les Typhlops à la tête des Ophidiens, c'est évidemment à la fin de cet ordre qu'il faut les ranger, et les Vipéridés, animaux à queue ordinairement courte, à écailles presque toujours diversiformes, à dents plus compliquées que celles des autres et qui sont pourvus de glandes à venin, tandis que la plupart des autres Ophidiens en manquent, doivent incontestablement occuper le premier rang. C'est conformément à ces principes que nous parlerons successivement des trois grandes familles dont se compose l'ordre des Serpents. Ne pouvant citer que quelques exemples des nombreuses espèces qui rentrent dans chacune de ces familles, et devant même nous abstenir de détails un peu étendus au sujet de celles que nous aurons à mentionner, nous donnons ici en note (1) la liste de quelques-uns des ouvrages descriptifs auxquels on pourra recourir pour compléter les données réunies dans ce livre.

Les anciens ont apporté une grande attention dans l'étude des Serpents, et ils se sont souvent préoccupés des remèdes que l'on pouvait opposer à la morsure de ces animaux. C'est ce dont on trouvera l'exposition détaillée dans l'ouvrage de Dioscoride, ainsi que dans les compilations des naturalistes ou des pharmaciens et médecins de la renaissance. Quoique les anciens, soit les Grecs, soit les Romains, n'aient connu qu'une partie assez limitée de l'ancien continent, ils eurent néanmoins dans les régions méditerranéennes, qu'ils ont surtout explorées, plus d'espèces venimeuses que nous n'en distinguons maintenant. Peut-être ont-ils fait quelques doubles emplois à cet égard? Peut-être aussi ont-ils pris pour vénéneux des Serpents qui ne le sont pas? Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on n'a pas encore réussi à établir la synonymie comparative de leurs

(1) Lacépède, *Hist. nat. générale et particulière des Quadrupèdes ovipares et des Serpents*. 2 vol. in-4. Paris, 1788 et 1789.

Daudin, *Hist. nat. des Reptiles*. 8 vol. in-8. Paris, 1802 et 1803. (Suites à Buffon de Sonnini.)

Schlegel, *Essai sur la physiologie des Serpents*. 2 vol. in-8, avec atlas. La Haye, 1837.

Gray, *Catalogues du Musée britannique : les Serpents (Snakes)*, 1849. In-8.

Duméril et Bibron, *Erpétologie générale*, t. VI (1844) et t. VII (1854). (Suites à Buffon éditées par Roret.)

espèces avec celles dont il est question dans les auteurs modernes, et la plupart des noms qu'ils ont employés ont été appliqués à tort par ces derniers à des genres qui n'ont, pour la plupart, aucune analogie avec les espèces qui les portaient autrefois. C'est ainsi que le nom de *Boa*, sous lequel Pline parle d'un grand Serpent d'Italie « dans l'estomac duquel on trouva un jour le corps tout entier d'un enfant (1) », a été imposé à des Ophidiens de grande taille qui habitent l'Amérique, et que l'on appelle aujourd'hui *Dipsas* certains Serpents de l'Inde, de l'Amérique ou du Cap de Bonne-Espérance ; tandis que les anciens se servaient de ce mot pour indiquer une espèce propre à la Grèce, et dont les piqures occasionnaient une soif inextinguible. Le poëte Lucain fait piquer par un *Dipsas* un jeune homme qui assistait à la bataille de Pharsale, par conséquent en Thessalie.

Dioscoride, dans le traité qu'il nous a laissé sous le titre de *Theriaca*, énumère les Serpents connus de son temps, et il donne l'indication des principaux remèdes que l'on employait contre eux ; malheureusement il n'en a laissé aucune description, et comme on n'en trouve pas non plus dans les autres auteurs, on est réduit à de simples conjectures sur la nature réelle des espèces dont il a voulu parler.

Voici le titre des chapitres de la *Theriaca*, où il est question des Serpents :

Chap. IX. Περὶ Ἐχιδνῆς ; de *Vipera* (probablement l'une des espèces que nous nommons Vipères).

Chap. X. Περὶ Σκυτάλης καὶ Ἀμφίσβαινης ; de *Scytale et Amphisbæna* (2).

Chap. XI. Περὶ Δρυῖνος ; de *Dryina*.

Chap. XII. Περὶ Αἱμόρρου ; de *Hæmorrhoo*.

Chap. XIII. Περὶ Διψάδος ; de *Dipsade*. Galien traite longuement de ce Serpent.

Chap. XIV. Περὶ Ὕδρου ; de *Natrice* (3).

Chap. XV. Περὶ Κέγχρου ; de *Cenchro*.

(1) C'est peut-être tout simplement l'*Elaphis quadrilineatus*, ou Couleuvre à quatre raies. Des récits non moins exagérés sont faits chaque jour, dans nos provinces du midi de la France, par les paysans, qui ont souvent vu, à ce qu'ils disent, des Serpents plus gros que le bras et longs à proportion. Les sillons tortueux que les Couleuvres ordinaires tracent sur le sol en marchant sont souvent la seule base sur laquelle reposent ces récits plus qu'exagérés.

(2) L'Amphisbène des anciens, peut-être notre Éryx.

(3) D'après la traduction de Saracénus, l'Hydre d'Élien serait, au contraire, un Serpent de mer.

Chap. XVI. Περὶ Κεράστου ; *de Ceraste* (sans doute notre genre Cé-
raste).

Chap. XVII. Περὶ Ἀσπίδος ; *de Aspide*. L'Aspic est notre Naja.

Chap. XVIII. Περὶ Βασιλίσκου ; *de Basilico seu Regulo*.

De son côté Élien énumère seize espèces d'Aspics ou Serpents
venimeux, et son Aspic véritable est le *Naja*.

D'autres noms d'Ophidiens encore sont cités par différents au-
teurs anciens ; tels sont les suivants : *Anguis*, *Draco*, *Chersydre*,
Jaculus (Χέρσυδρος), etc.

Pline, qui cite le Dragon, dit que ce Serpent combat l'éléphant,
ce qui en fait une espèce africaine ou indienne, et il rappelle à
son propos le fameux Serpent de Régulus tué sur les bords du Ba-
gradas, en Mauritanie, pendant les guerres puniques, et dont la
peau ainsi que les mâchoires furent, assure-t-on, conservées dans
un temple de Rome jusqu'à la guerre de Numance. Il n'y a en
Algérie ni ailleurs aucun Serpent dont la taille puisse approcher
de celle que les historiens ont faussement attribuée au Serpent de
Régulus.

Des Vipéridés ou Ophidiens solénoglyphes et protéroglyphes.

Famille des VIPÉRIDÉS. — Les Vipères et les Ophidiens qui
s'en rapprochent assez pour qu'on les place dans la même famille
sont les plus redoutables de tous les Serpents, non pas par leur
force, qui reste toujours inférieure à celle des Boas et des Pythons,
mais par leur venin, qui est parfois mortel, même pour les ani-
maux de grande dimension, et qui, dans tous les cas, détermine
des accidents fort graves par son action éminemment septique.

Les Vipéridés ont le corps trapu, la queue habituellement courte,
et la tête beaucoup plus large que le cou ; leur crâne est élargi
dans sa partie frontale ; les os de leurs mâchoires jouissent d'une
grande mobilité, et leurs maxillaires supérieurs, qui sont très
courts, portent un faisceau de grandes dents qu'ils redressent
en basculant sur eux-mêmes lorsque l'animal veut s'en servir. Ces
crochets sont perforés ou cannelés pour donner issue au fluide
vénéneux qu'elles introduisent dans la plaie.

Leurs dents sont établies tantôt d'après le type solénoglyphe,
tantôt d'après le type protéroglyphe, dont nous avons donné
la définition précédemment.

Comme, en réalité, il n'y a d'autre différence entre ces deux
types que la soudure complète des deux bords de la lame den-

taire, dans le premier, ou leur simple rapprochement, mais sans soudure, dans le second, la séparation comme familles distinctes des Ophidiens soléno-glyphes et des protéro-glyphes ne nous paraît pas justifiée, et nous ne nous servirons de ce double caractère que pour différencier la tribu qui comprend les Crotales, les Trigonocéphales et les Vipères ordinaires d'avec celles des Najas, des Élaps et des Hydrophis.

La sécrétion vénéneuse des Vipéridés est le produit d'une glande spéciale située près de l'orbite. Cette glande, qui a une structure

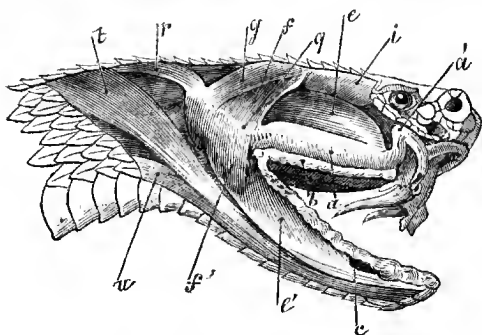


FIG. 25. — Appareil venimeux du Crotale (*).

particulière, a été quelquefois confondue, mais à tort, avec la glande lacrymale; ce serait plutôt au groupe des glandes salivaires qu'il faudrait la rattacher, mais en la considérant comme une glande salivaire encore plus distincte des autres que celles-ci ne le sont entre elles. Elle reçoit un nom particulier dans les ouvrages des anatomistes: celui de *glande à venin*. Ses différents canalicules se rendent dans une poche commune dite *réservoir à venin*, qui va se terminer vers la partie antérieure et inférieure de l'os maxillaire pour éjecter son contenu au dehors par le moyen des dents en crochets, avec le tube desquelles la poche du maxillaire est en rapport.

Nous diviserons les Vipéridés en quatre tribus: les *Vipérins*, qui sont soléno-glyphes, et les *Najins*, les *Élapins* ainsi que les *Hydrophisins*, qui sont protéro-glyphes.

Tribu des VIPÉRINS, ou *Vipéridés soléno-glyphes*. — Ces Ophidiens sont les seuls chez lesquels la lame dentaire formant les crochets

(*) a. Glande vénéneuse a'. Son canal excréteur aboutissant aux dents en crochet b. Glande salivaire sus-maxillaire c. Glande salivaire sous-maxillaire e. Muscle temporal antérieur e'. Sa portion mandibulaire ff'. Muscle temporal postérieur g. Muscle digastrique i. Muscle temporal moyen q. Ligament articulo-maxillaire m, n. Muscle cervico-angulaire r. Muscle vertébro-mandibulaire u, Muscle costo-mandibulaire.

se soude par ses deux bords sous forme de tubulure conique, dans une partie de sa longueur (fig. 22). A la base antérieure est l'ouverture, c'est-à-dire le défaut de soudure, par laquelle le venin pénètre dans la dent, et, au sommet de celle-ci, le trou beaucoup plus fin par lequel il est versé dans la plaie au moment de la morsure. Les Vipérins possèdent, en outre, des dents palatines, ptérygoïdiennes et maxillaires inférieures (1). Leur corps est cylindro-conique et bréviaude; leur tête est large et triangulaire; leurs pupilles sont verticales, et ils ont les écailles plus ou moins lancéolées. Ils vivent à terre, souvent dans des endroits arides, et sont les plus redoutables de tous les Serpents.

Les Ophidiens de la tribu des Vipérins se laissent partager en plusieurs genres assez faciles à caractériser par la présence ou l'absence de fossettes lacrymales ou de fausses narines placées en avant des yeux ou sous ces organes, ainsi que par la disposition de leur écaillure et par celle de leur queue, qui est pourvue ou dépourvue d'un appareil sonore.

Ces animaux sont généralement ovovivipares, et c'est même à cette particularité qu'ils doivent le nom de *Vipères* (*vivum pario*), par lequel on les désigne collectivement. Leur mode de génération était déjà connu des anciens, et Aristote dit très bien, en parlant de la Vipère proprement dite, qu'elle « produit extérieurement un animal vivant, après avoir produit intérieurement un œuf. » « Les petites Vipères, ajoute-t-il, naissent enveloppées d'une membrane qui se déchire au bout de trois jours. Quelquefois elles sortent vivantes en rongant intérieurement ce qui les enveloppait. »

On a partagé ainsi qu'il suit les Vipérins en plusieurs genres.

Les premiers portent des fossettes lacrymales :

LES CROTALES (g. *Crotalus*) ont ces fossettes lacrymales très distinctes, et leur queue est garnie de grelots formés par des espèces de segments de sphères emboîtés les uns dans les autres, dont le nombre est variable suivant les espèces, et, dans chacune d'elles, à mesure que les sujets sont d'un âge plus ou moins avancé. Les sonnettes ou grelots sont des productions épidermiques, et les vertèbres terminales qui les supportent sont réunies ensemble par une véritable coalescence. C'est à la présence de cet appareil spé-



FIG. 26 (*).

(*) Sonnette caudale de *Crotale*.

(1) Voyez, pages 151 et 152, les figures 16 et 47.

cial que les Crotales doivent le nom de *Serpents à sonnettes* sous lequel ils sont principalement connus.

On signale cinq ou six espèces de ces animaux, dont trois peuvent être caractérisées, dès à présent, avec certitude; ce sont :

Le CROTALE DURISSE (*Crotalus durissus*); de l'Amérique du Nord.

Le CROTALE HORRIBLE (*Crotalus horridus*); de l'Amérique intertropicale, et particulièrement du Mexique, du Brésil et de la Guyane.

Le CROTALE MILLET (*Crotalus miliarius*); de l'Amérique du Nord, principalement dans la région de l'Oregon.

Ces animaux sont robustes, ont des formes trapues et atteignent parfois près de deux mètres de longueur. Ils vivent dans les lieux ombragés, principalement dans les forêts et loin de la présence de l'homme. Leur nourriture consiste en petits mammifères, en rongeurs, et, le plus souvent, ils mangent ces animaux morts; du moins c'est ainsi qu'ils agissent dans nos ménageries. Après avoir piqué l'animal qu'on leur a livré, soit un rat, soit un jeune lapin, ils s'éloignent aussitôt, attendant pour le saisir qu'il ne donne plus aucun signe de vie; ce qui a bientôt lieu, car la mort survient, en général, après une ou deux minutes. Le venin des Crotales leur est à la fois utile pour se procurer des aliments et pour se défendre contre leurs ennemis. En effet son action est trop intense pour que l'on puisse supposer qu'il est uniquement destiné à mettre à mort les petits animaux dont ces Ophidiens font leur nourriture.

Ces Reptiles sont lents, et ils ne mordent guère que lorsqu'on les a attaqués ou qu'on les a dérangés. Encore ne le font-ils, dans la majorité des cas, qu'après avoir fait entendre le bruit strident de leur sonnette, ce qui permet le plus souvent de leur échapper. On les trouve habituellement enroulés sur eux-mêmes, faisant vibrer les grelots de leur queue, surtout lorsque le temps est humide.

Il n'est pas de venin plus actif que celui des Crotales; l'homme, et les plus gros mammifères domestiques, le cheval et le bœuf, par exemple, sont tués en quelques heures, parfois même en un temps plus court encore, par les effets de ce terrible poison. Il agit avec plus de rapidité encore sur les petits animaux, et les oiseaux résistent à peine quelques secondes à son action. Les animaux à sang froid y succombent aussi très rapidement, et le Crotale lui-même meurt, dit-on, lorsqu'il s'est piqué avec ses crochets.

Halm a fait les observations suivantes: un Crotale long de quatre pieds fut attaché à un pieu, et on lui livra successivement plusieurs animaux qui subirent sa piqure. Dans la première séance,

un premier chien mordû mourut au bout de quinze minutes ; un second chien après deux heures, et un troisième au bout de trois heures. Après quatre jours de repos, le même *Crotale* piqua successivement un premier chien, qui ne survécut que trente secondes, et un autre qui mourut après quatre minutes. Trois jours après il piqua une grenouille, qui périt au bout de deux secondes, et un poulet qui ne survécut à sa blessure que pendant huit minutes ; enfin un Amphibien blanc, frappé quelque temps après, périt au bout de huit minutes. Halm ajoute que le Serpent surexcité se mordit lui-même, et ne vécut plus que douze minutes (1).

M. Burnett a pu faire de nouvelles recherches sur l'action du venin des *Crotales*, en prenant cette substance sur un de ces animaux qu'il avait d'abord chloroformé. Il lui avait laissé tomber sur la tête, avant de le sortir de la cage, vingt gouttes de chloroforme.

On a eu la triste occasion d'observer en Europe les redoutables effets de la piqure des *Crotales* : le docteur Pichorel a publié le cas du nommé Drake, Anglais, montreur d'animaux, qui périt à Rouen, pour s'être laissé piquer par un *Crotale* qu'il voulait faire sortir de l'état d'engourdissement dans lequel le froid l'avait plongé. Quoique fortement cautérisé un quart d'heure environ après avoir été blessé, Drake succomba au bout de neuf heures.

M. Brainard a proposé d'employer la solution d'iode contre le venin des *Crotales*. On se sert aussi de la cautérisation par les caustiques et par le feu. La compression et la succion donnent également des résultats salutaires, mais il faut agir pour ainsi dire immédiatement.

On ne sait pas bien quelles sont les circonstances dans lesquelles le venin des *Crotales* conserve ses propriétés, ou au contraire celles dans lesquelles il s'altère après avoir été retiré des vésicules qui le renferment. Quelques observations tendent à faire croire que l'action prolongée de l'aleool le neutralise. Ainsi M. Duvernoy ayant pris avec une lancette un peu du venin d'un *Crotalus durissus* conservé dans l'esprit-de-vin et l'ayant appliqué sous la peau de l'intérieur de l'oreille et à la partie interne de la cuisse d'un lapin, il n'en résulta aucun accident. Nous avons nous-même piqué avec les crochets d'une tête desséchée de *Crotale* un jeune chien sans produire aucun phénomène toxique, mais nous n'en persistons pas moins à conseiller aux personnes qui manient de pareilles pièces de ne le faire qu'avec la plus grande précaution. Il est probable

(1) *Philosoph. Trans.*

que dans d'autres cas il pourrait survenir des accidens fort graves. Cependant on ne saurait considérer comme vraie cette histoire, si souvent racontée par les compilateurs, d'un erochet de Serpent à sonnettes qui était resté dans la botte d'un individu, et qui fut la cause de plusieurs morts successives.

Ce que l'on a dit de la possibilité qu'ont les Serpens, et plus particulièrement les Crotales, de fasciner les autres animaux par leurs regards n'est pas plus exact, et déjà en 1776 Barton en avait démontré la fausseté dans un mémoire spécial qui a paru à Philadelphie.

Les LACHÉSIS (g. *Lachesis*), dont on ne connaît qu'une espèce, le LACHÉSIS MUET (*Lachesis mutus*), sont des Crotales muets, c'est-à-dire dépourvus de la sonnette caudale qui distingue les vrais Crotales. Leur queue est simplement appointie, mais les dix ou douze rangées d'écaillés qui précèdent la pointe sont épineuses et un peu recourbées en erochets à leur sommet. Les Lachésis, que Linné appelait *Crotalus mutus*, appartiennent à l'Amérique équatoriale. Ils sont aussi redoutés que les Crotales proprement dits, et se nourrissent comme eux de petits mammifères, d'oiseaux et de reptiles. Spix dit qu'il en a vu des exemplaires ayant plus de trois mètres de long, et dont le ventre avait plus d'un pied (0,35) de circonférence.

Les TRIGONOCÉPHALES (g. *Trigonocephalus*) n'ont pas non plus de grelots, mais leur queue n'est pas épineuse, et leur vertex a un écusson impair.

Il y en a des espèces dans l'Amérique du Nord (*Trigonocephalus piscivorus* et *Tr. contortrix*), au Japon (*Tr. Blomholfi*), à Ceylan (*Tr. hypnale*) et l'on trouve dans la région de la mer Caspienne le TRIGONOCÉPHALE HALYS (*Trigonocephalus halys*). Cette dernière espèce se montre sur les confins de l'Europe du côté d'Astracan; elle existe aussi dans le midi de la Sibérie et dans le Turkestan.

MM. Duméril et Bibron distinguent génériquement sous le nom de LÉIOLÉPIDE (*Leiolepis*) le *Trigonocephalus rodhostoma*, de Java, qui a les écaillés lisses et non carénées comme celles des Trigonocephales précédents.

Les BOTHROPS (g. *Bothrops*), qui ont aussi été réunis pendant un certain temps aux *Trigonocephales*, et que l'on indique souvent encore par ce dernier nom ou par celui de *fer-de-lance*, ont les écaillés carénées et point de grandes plaques suscéphaliques, si ce n'est au-dessus des yeux et sur la carène qui va des sourcils au nez. On en distingue huit espèces, dont six sont propres à l'Amérique équatoriale et deux à l'Inde (1).

(1) Java, Ceylan et la côte de Coromandel.

Parmi les Bothrops américains le plus tristement fameux à cause des accidents qu'il détermine est le BOTHROPS FER-DE-LANCE (*Bothrops lanceolatus*), souvent nommé *Fer-de-lance* et *Vipère jaune de la Martinique*. Il y en a des individus longs de près de 2 mètres; leur couleur est habituellement d'un jaune ambré; d'autres fois elle est brune. Cette dangereuse espèce vit à la Martinique, à Sainte-Lucie et dans la petite île de Bequia, près Saint-Vincent, où elle est redoutée à juste titre.

M. Guyon, aujourd'hui inspecteur général du service de santé de l'armée de terre, qui s'est occupé de la Vipère fer-de-lance dans sa thèse inaugurale, nous donne à cet égard des détails dont voici le résumé (1).

Accidents produits chez l'homme par la Vipère fer-de-lance. Habituellement la partie mordue enfle, se tuméfie et prend une teinte livide, en même temps que sa température baisse et que sa sensibilité s'émeuse ou s'éteint même complètement; toutefois les effets du venin peuvent se borner à des accidents locaux, mais il est loin d'en être toujours ainsi, et dans le plus grand nombre des cas le malade accuse bientôt un malaise général et une sorte de pesanteur ou de lassitude à laquelle viennent se joindre de fréquents étourdissements; ensuite ses idées s'embarrassent et se troublent, et il tombe dans une somnolence qui peut aller jusqu'au coma, et dont la mort est parfois la conséquence. L'état comateux est accompagné par un ralentissement du pouls et de la respiration, ainsi que par une teinte plus ou moins bleuâtre de la surface cutanée. Dans ces conditions, les paralysies sont fréquentes; tantôt elles se dissipent avec la convalescence, tantôt au contraire elles persistent toute la vie: quelques malades accusent une chaleur intérieure parfois très vive. C'est surtout alors qu'on observe une soif ardente; mais bien souvent celle-ci est moins le produit du mal lui-même, que celui du traitement suivi par les *panseurs*, nègres ignorants auxquels on laisse souvent le soin de traiter les blessés, et qui le font d'une manière tout à fait empirique.

Aux phénomènes dont nous venons de parler succède ordinaire-

(1) Moreau de Jonnés, *Monogr. du Trigonocéphale des Antilles ou grande Vipère fer-de-lance de la Martinique*. 1816 (dans le Journal de Corvisart). — Blot, *Dissertation sur la morsure de la vipère fer-de-lance* (Thèses de la Faculté de Paris, 1823, n° 106). — Guyon, *Des accidents produits dans les trois premières classes des animaux vertébrés, et plus particulièrement chez l'homme, par le venin de la Vipère fer-de-lance* (Thèses de la Faculté de médecine de Montpellier, 1834, n° 107). — Ruffz, *Enquête sur le Serpent de la Martinique*, in-8, 1843.

ment une congestion des organes pulmonaires, laquelle est assez souvent suivie d'une expectoration sanguine plus ou moins abondante. Telle est même sa fréquence, dit M. Guyon, qu'il est reçu, parmi les habitants de la Martinique, que la morsure a toujours pour résultat une fluxion de poitrine. « Nous l'avons, dit ce médecin, observé trois fois : une fois le troisième jour, et les deux autres le cinquième ; sur quoi je remarque que les *panseurs* ne fixent l'époque de son apparition que du huitième au neuvième, ce qui tient à ce qu'elle n'existe pour eux que lorsqu'ils voient apparaître des crachats sanguinolents. » On peut ajouter que cette sorte de pneumonie est sans doute consécutive à l'altération profonde du sang que le venin des Vipères jaunes détermine avec une intensité plus grande encore que celui de nos Vipères d'Europe. Un état semblable des poumons a été observé chez des mammifères de petite taille, des lapins, par exemple, qu'on avait exposés à la piqure des Vipères européennes.

Dans certains cas, heureusement plus rares, le venin des Vipères fer-de-lance détermine tout à coup les accidents les plus alarmants, et cela sans qu'aucun phénomène local se soit encore manifesté. Le malade accuse alors un embarras dans la région du cœur, un engourdissement général, des suffocations, des défaillances et des syncopes, dans l'une desquelles on le voit expirer. « Le venin, écrivait Dutertre en 1667, gagne le cœur du blessé ; les syncopes le prennent, et il tombe pour ne jamais se relever (1). »

M. Blot rapporte trois cas où des individus ont succombé, pour ainsi dire, dans l'instant même de la blessure : celui d'un nègre, celui d'un mulâtre et celui d'une négresse.

C'est en travaillant aux plantations que l'on est surtout exposé à être mordu par les Vipères jaunes ; et comme les gens de couleur sont plus particulièrement employés à ce genre de travaux, ils sont aussi, plus souvent que les autres, atteints par la piqure des Fer-de-lance. Les soldats qui viennent tenir garnison dans l'île sont aussi, dans beaucoup de cas, victimes des mêmes Serpents, et M. Guyon eut, pendant son séjour à la Martinique, l'occasion d'en observer plusieurs exemples. Deux de ces soldats seulement moururent, l'un qui ne put être soigné que par les *panseurs* ; l'autre, observé par M. Ponvreau. On eut aussi plusieurs cas de mort survenus chez des nègres et des négresses : dans l'un d'eux la mort eut lieu trois heures seulement après l'accident ; dans un autre

(1) *Hist. gén. des Antilles habitées par les Français.*

dix-huit heures, et dans un troisième dix-huit jours. Dans ce dernier, le sujet de l'observation était une négresse enceinte : huit heures après le moment de la piqûre, il y eut avortement (1), et plus tard le membre lésé se sphacéla.

La morsure des Vipères fer-de-lance peut tuer de gros mammifères, même des bœufs. D'après M. Guyon, elle serait inoffensive pour le Serpent seulement.

Il existe, dans l'Amérique équatoriale, plusieurs espèces de Bothrops différentes de celle des Antilles. On connaît aussi des animaux de ce genre au Bengale (*Bothrops viridis*) et à Ceylan (*Bothrops nigro-marginatus*).

Les ATROPOS (g. *Atropos*) n'ont pas les plaques sourcilières des Bothrops, auxquels ils ressemblent d'ailleurs par leurs autres caractères, et leurs écailles gulaires sont lisses. On en cite quatre espèces, dont une de Java (*Atropos puniceus*), et les trois autres de l'Amérique équatoriale.

Les TROPIDOLAÏMES (*Tropidolaemus*) sont aussi très rapprochés des Trigonocéphales et des Bothrops, mais les écailles de leur vertex sont imbriquées et serrées, et il en est de même de celles de leur gorge. Une de leurs espèces vit à Sumatra (*Tropidolaemus Wagleri*), l'autre est des îles Philippines (*Tr. Hombronii*).

On a également subdivisé en plusieurs petits groupes, que l'on considère comme autant de genres, les Vipères proprement dites ou les Ophidiens soléno-glyphes qui n'ont pas de fossettes lacrymales. C'est à cette seconde division des Vipérins qu'appartiennent nos Vipères européennes et plusieurs autres espèces presque toutes africaines, dont le venin est encore plus redoutable que le leur.

Les ÉCHIDNES (g. *Echidna*) n'ont ni plaques ni écussons sur la tête; leurs narines sont concaves et situées, pour ainsi dire, entre les yeux au lieu d'être latérales.

Une de leurs espèces les plus redoutables est l'ÉCHIDNE HEURTANTE (*Echidna arietans*), du sud de l'Afrique, que l'on nomme *Vipère minute*, à cause de la rapidité avec laquelle son venin agit, ou bien encore *Serpent cracheur* (*Spugg-slang*), parce qu'elle lance une bave acide et caustique, qui peut vous aveugler lorsqu'elle arrive aux yeux. Le Cap possède aussi l'*E. atropos* et l'*E. inornata*, et l'on trouve au Gabon l'*E. gabonica*.

Il y a également des animaux de ce genre dans l'Algérie, où ils

(1) Il est reçu, parmi les Indiens du continent américain, que la morsure du Boguira (*Crotalus horridus*) est fatalement mortelle pour les femmes grosses; aussi ne tentent-ils, dit-on, aucun remède en pareil cas.

représentent nos Vipères européennes. Leur espèce est l'ÉCHIDNE MAURITANIQUE (*Echidna mauritanica*) ; nous l'avons reçue de la province d'Oran. On en a séparé, mais probablement à tort, comme formant une seconde espèce algérienne, l'*E. melanura*, qui paraît n'en être qu'une simple variété à queue noire. L'Échidne mauritanique existe aussi dans l'île de Chypre. Sa piqûre peut être mortelle.

L'Inde possède une espèce du même genre : *Echidna elegans*.

Le nom générique d'ÉCHIS (g. *Echis*) appartient à deux espèces égyptiennes, qui n'ont guère de caractère un peu saillant que d'avoir les plaques sous-caudales sur un seul rang, au lieu de deux : *E. carinata* et *E. frænata*.

Les CÉRASTES (g. *Cerastes*) sont des Vipères qui diffèrent surtout des autres, parce que leurs plaques sourcilières, au lieu d'avoir la forme ordinaire, se relèvent en pointe et simulent une paire de petites cornes. C'est ce qui leur a fait donner ce nom, qui répond très bien à celui de *Serpents cornus* qu'on emploie aussi fréquemment pour désigner les mêmes animaux. Les Cérastes sont justement redoutés ; cependant leurs dimensions restent, en général, inférieures à celles des Échidnes.

On distingue plusieurs espèces de Cérastes, dont une (*Cerastes lophophrys*) a aussi été appelée *Vipère à panaches* : elle habite l'Afrique australe.

Le CÉRASTE D'ÉGYPTE (*Cerastes ægyptiacus*) vit dans la haute Égypte et dans les parties sahariennes de l'Algérie ainsi que du Maroc ; il se tient dans les sables. Cette espèce, dont la piqûre peut faire mourir en quelques heures, est la même que les anciens nommaient aussi *Cérastes*. Cependant elle n'a que deux cornes, et Pline écrit que celles du Céraste sont au nombre de quatre. « Par le mouvement de ces cornes il attire, dit-il, les oiseaux, en se cachant le reste du corps. »

Les ACANTHOPHIDES (g. *Acanthophis*) ont la tête recouverte de grandes plaques dans sa moitié antérieure, les écailles sous-caudales épineuses, et la queue terminée par un aiguillon recourbé.

Leur unique espèce (*A. cerastinus*) appartient à la Nouvelle-Hollande.

Les PÉLIAS (g. *Pelias*) ont trois grandes plaques céphaliques rappelant celles des Couleuvres, quoique moins étendues et placées entre les écailles sourcilières. Il n'y en a également qu'une espèce.

C'est le PELIAS BERUS ou *petite Vipère* (*Pelias berus*), appelé aussi *Vipera cherssea*, qui s'étend sur une grande partie de l'Italie, dans

quelques localités montueuses du midi de la France (Cévennes, Corbières, Pyrénées) et jusque dans la Flandre et la Belgique. Il vit aussi en Angleterre.

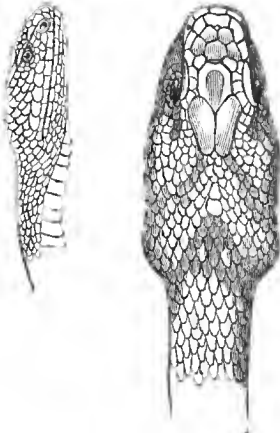


FIG. 26 (*).

Sa couleur est brunâtre variée, quelquefois roussâtre; sa tête est subarrondie; sa longueur reste inférieure d'un quart à celle de la Vipère ordinaire.

Le nom générique de VIPÈRE (*Vipera*) est réservé en propre, dans la nomenclature actuelle, aux espèces de Vipérins qui ont la tête entièrement revêtue de petites écailles et sans plaques. On en distingue trois :

La VIPÈRE A SIX CORNES (*Vipera hexacera*), des parties centrales et occidentales de l'Afrique. Elle est reconnais-

sable aux six prolongements écailleux et comme cannelés de sa région sourcilière.

La VIPÈRE AMMODYTE (*Vipera ammodytes*), qui a le museau pro-

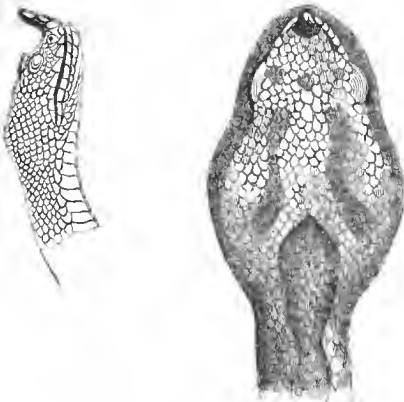


FIG. 27 (**).

longé en une pointe molle, couverte de petites écailles; elle est de l'Europe centrale et méridionale, et se montre en France dans le Dauphiné.

Elle aime les lieux montagneux et arides, où le sol est pierreux, et qui sont exposés au soleil; il paraît cependant que, lorsque l'été arrive, elle descend dans les pâturages, et cherche la fraîcheur au milieu des herbes les plus hautes. Daudin assure que les vautours lui

font une chasse assidue, ainsi que les chouettes, et que ces oiseaux savent se préserver de sa morsure.

VIPÈRE ASPIG ou Vipère commune (*Vipera aspis*, aussi appelée

(*) *Pelias berus* (tête de grandeur naturelle et grossie).

(**) *Vipère ammodyte* (tête de grandeur naturelle et grossie).

prester, etc.) ; elle a le museau en groin tronqué, sa tête est plate en dessus et munie d'une forte écaille soureilière, mais sans plaques plus grandes sur le milieu. Sa longueur totale est en général de 0,70.

Cette espèce est de presque toute l'Europe ; elle n'est pas rare dans un grand nombre de localités de la France. On la trouve particulièrement dans les forêts de Fontainebleau, de Sénart et de Montmorency, à peu de distance de Paris, et elle se montre aussi dans les Pyrénées, ainsi que dans beaucoup d'autres localités. C'est celle qui s'étend le plus vers le Nord, et on la trouve jusqu'en Suède, en Norvège et en Sibérie.

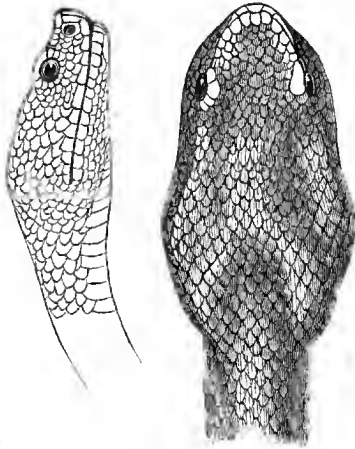


FIG. 28 (*).

Ses variétés sont assez nombreuses, et quelques-unes de celles qu'on observe dans l'Europe centrale ont été prises par les erpétologistes pour de véritables espèces, quoiqu'elles passent souvent les unes aux autres, ce qui rend facile à constater le peu d'importance des caractères d'après lesquels on les a établies. Le tableau suivant donne l'indication des plus remarquables d'entre ces variétés.

La couleur générale est	gris roussâtre avec taches	{ rondes ou arrondies, isolées, bordées de noir, et distribuées en trois rangs; ventre noir marbré de jaunâtre, }	} <i>Vip. Asp. ocellata.</i>	23)
		{ linéaires transverses, courtes, formant quatre séries longitudinales, dont les médianes se joignent pour former les raies dorsales. }	} <i>Vip. Asp. catenata.</i> <i>Vip. Asp. Redii.</i> <i>Vip. Asp. Charasii.</i>	
	rouge ou rouge-brun foncé	{ avec taches noires, sans ligne dorsale sinueuse. }	} <i>Vip. Asp. maculata.</i> <i>Vip. Asp. proprie dicta.</i>	}
		{ ou gris roussâtre, avec des taches noires ovalaires sur le côté d'une ligne longitudinale sinueuse; deux lignes divergentes formant Y sur la tête; lèvres blanchâtres. }	} <i>Vip. Asp. lineomaculata.</i> <i>Vip. Asp. Cherssea.</i>	
		{ noire ou très brune, les taches plus foncées à peine distinctes }	} <i>Vip. Asp. obscura.</i> <i>Vip. Asp. prester.</i>	

Les Vipères sont les plus redoutables des animaux venimeux de l'Europe. Ni les Scorpions, ni les Scolopendres, ni aucune espèce

(*) Vipère aspic (tête de grandeur naturelle et grossie).

d'insectes ne donnent lieu à des accidents aussi graves ; aussi ces Reptiles ont-ils été de tout temps un sujet d'études pour les naturalistes, et un objet de terreur pour les populations. Presque tout ce que les anciens avaient dit au sujet des Serpents venimeux qu'ils avaient eu l'occasion d'observer dans le midi de l'Europe, dans une partie de l'Asie et dans le nord de l'Afrique, a le plus souvent été attribué aux Vipères et aux autres serpents de nos contrées, et pendant le moyen âge, ainsi qu'à l'époque de la renaissance, on a eu les idées les plus fausses au sujet de ces animaux. Encore aujourd'hui ces idées ont cours chez les populations de nos campagnes, et l'on attribue fréquemment des qualités vénéneuses à des espèces entièrement inoffensives, telles que les Couleuvres ordinaires, l'Orvet, le Seps, etc.

Des trois espèces de Vipéridés que fournit notre sol, et que nous avons signalées, la plus répandue est la Vipère aspic. Cette espèce est aussi celle qui donne lieu aux accidents les plus fréquents, et, au dire de certaines personnes, à ceux qui sont les plus graves.

Du venin des Vipéridés, et plus particulièrement de celui des Vipères européennes. — Quoique le mode d'action du venin des Reptiles ne soit pas entièrement connu, on sait cependant quel est son principal effet sur l'économie, et l'on possède également sur sa composition chimique quelques données qui paraissent exactes.

Les venins ont été définis : des produits de sécrétion physiologique donnés à certains animaux comme moyen de se défendre ou pour tuer leur proie, et l'on a cherché à les différencier d'une manière absolue d'avec les poisons. Mais cette distinction est plus spé cieuse que réelle, tel poison minéral, comme l'acide prussique, ou végétal, comme la curarine et la strychnine, ayant des propriétés analogues à celles des venins animaux, qui sont aussi des poisons ou du moins des sécrétions empoisonnées, puisque l'on en isole les principes toxiques auxquels ils doivent leurs funestes propriétés.

Le prince Lucien Bonaparte, qui a analysé le venin de la Vipère, y trouve une matière colorante jaune (1), une substance soluble dans l'alcool, de l'albumine ou mucus, une matière grasse,

(1) La couleur jaune du venin de la Vipère a été indiquée par tous les auteurs. On ne la retrouve pas dans celui de tous les Vipéridés. M. Guyon décrit le venin du *Bothrops fer-de-lance* comme « fluide, clair, transparent, s'attachant au doigt qui le touche et qu'il suit sous forme d'un filament qu'on peut rendre excessivement délié. » « On ne saurait, ajoute-t-il, mieux le comparer qu'à une solution gommeuse bien limpide, tant pour l'aspect que pour la consistance. »

divers sels consistant principalement en chlorures et en sulfures, et, ce qui en constitue la partie essentiellement toxique, un principe spécial appartenant à la catégorie des alcaloïdes, qu'il a nommé *échidnine* ou *vipérine* (1).

L'échidnine s'obtient en coagulant le venin par l'alcool et lavant sur un filtre avec l'alcool, qui entraîne les autres principes, moins la mucosine, et ensuite par l'eau qui dissout d'abord le reste des sels, puis l'échidnine elle-même, et ne laisse sur le filtre que la mucosine devenue insoluble par l'action de l'alcool. L'échidnine a tous les caractères des substances organiques; elle est neutre, d'aspect gommeux, mais azotée, soluble dans l'eau froide, non coagulée par l'eau à 100 degrés. L'alcool la précipite, mais l'eau la redissout, ce qui la distingue des autres principes organiques. Elle ressemble cependant, sous ce rapport, à la ptyaline; mais elle s'en distingue en ce qu'elle est précipitée par le sulfate de sesquioxyde de fer, ce qui n'a pas lieu pour la ptyaline. Elle empoisonne comme le venin de la Vipère, dont elle est le principe actif, noircit comme lui le sang et empêche de même la coagulation de la fibrine.

Lindelius, Charas et divers autres (2) étaient complètement dans l'erreur, lorsqu'ils disaient que la colère seule donne au venin des Vipères ses propriétés malfaisantes, et qu'ils le comparaient à de la salive ordinaire. On ne peut pas non plus répéter à l'occasion de ces Reptiles ce dicton si connu : « Morte la bête, mort le venin, » car la dent d'une Vipère qu'on a tuée reste vénéneuse, si elle est chargée d'une certaine quantité de la sécrétion qui nous occupe; cette sécrétion, enlevée au cadavre de la Vipère, peut servir à des inoculations, et, lorsqu'elle a été desséchée et conservée pendant un certain temps, elle ne perd pas davantage ses propriétés malfaisantes.

Le venin n'agit pas, comme on l'a dit quelquefois, à la manière des virus, puisqu'il détruit ou altère l'organisation sans devenir le point de départ d'un nouveau travail histogénique, et il n'a pas non plus les qualités de ferment, puisqu'il paraît qu'il ne communique pas aux humeurs ou aux tissus qu'il a altérés ses propriétés spéciales; c'est un principe septique, ce n'est ni un virus, ni un ferment; il agit proportionnellement à sa propre masse mesurée comparativement avec celle de l'être lésé. Toutefois une tem-

(1) *Gaz. tosc. delle sc. medico-fis.*, p. 169; 1843. Ce travail est analysé dans la thèse de M. Gruère (Fac. de méd. de Paris; 1854, n° 9) et dans d'autres auteurs.

(2) Longtemps avant Charas ce préjugé avait cours, et Van Helmont l'avait déjà combattu.

pérature un peu élevée précipite ses effets, et il opère plus promptement sur les animaux à sang chaud que sur ceux des autres classes; cependant les expériences qu'on a tentées sous ce dernier rapport ne sont pas encore absolument concluantes.

Les Couleuvres, les escargots, les sangsues et les Limaces, tous animaux à sang froid, sont cités comme résistant aux effets du venin, et il n'agit que très lentement sur la Tortue. La Vipère, le Bothrops, etc., pourraient même se mordre impunément, et Fontana dit avoir vu un animal du premier de ces deux genres se piquer cinq fois sans en éprouver le moindre accident. C'est à propos de ces observations que Mangili a fait remarquer que le venin n'agissait qu'avec une extrême lenteur sur les animaux à température basse. La même opinion a été soutenue plus récemment en France; cependant on doit faire remarquer que les poissons piqués par les Hydrophides meurent rapidement. C'est ainsi que M. Cantor a vu périr, au bout de six minutes, un *Tetodon potoca*, qu'il avait fait mordre à la lèvre par un *Hydrophis schistosus*. Un Serpent de terre (le *Dipsas trigonata*) est mort seize minutes après avoir été piqué par l'*Hydrophis striatus*, et un Chéronien fluviatile (le *Trionyx gangeticus*) n'a survécu que vingt-huit minutes à la piqûre de l'*Hydrophis schistosus*.

M. Alfred Dugès a refait quelques expériences pour montrer les effets de la piqûre des Vipères de France sur certains Reptiles; elles confirment, à certains égards, l'interprétation donnée par Mangili.

Voici le résumé qu'il en donne dans le tome II des *Mémoires de la Société de biologie*: Un Lézard de muraille est mort en une demi-heure; mais un Orvet a résisté, et le venin pris sur lui et inoculé à un Lézard est resté sans effet. Un Triton a donné le même résultat. Une Vipère, qui s'implante elle-même ses crochets dans la mâchoire inférieure, n'en meurt pas.

Effets du venin. — L'erpétologiste Laurenti, en parlant des effets que produit, chez les petits mammifères, la Vipère commune les résumait de la manière suivante: douleur aiguë; respiration difficile; tendance à l'expectoration ou au vomissement d'une mucosité sanguinolente; gonflement, chaleur, rougeur et quelquefois sphacèle du point où la blessure a eu lieu; mort entre cinq minutes.

Si l'on ne tient compte de la rapidité du dénoûment, ces phénomènes divers se produisent aussi chez l'homme et chez les principales espèces de mammifères domestiques, lorsqu'ils ont été

piqués par les Vipéridés de l'Inde, de l'Afrique ou de l'Amérique, dont nous avons parlé dans ce chapitre sous la dénomination commune des Vipéridés soléno-glyphes. Ils peuvent aussi résulter de l'introduction dans le torrent circulatoire du venin des Vipéridés protéro-glyphes, et on les observe en particulier après la morsure du *Cobra de capello*, qui est le *Naja*. Le temps qui s'écoule entre l'intoxication et la mort est plus ou moins long, mais celle-ci arrive fatalement si l'on n'arrête la série des phénomènes morbides par la succion ou par une prompte médication. Nos Vipères elles-mêmes peuvent donner lieu à de pareils accidents, et l'on a constaté en France plusieurs cas de mort occasionnés par leur morsure. Habituellement les choses n'ont pas cette gravité, ce qui tient, non pas à la différence de nature de leur venin, mais à sa moindre quantité.

Le venin des Serpents altère le sang; il en détermine plus ou moins promptement la fluidité, suivant sa propre intensité, et il en altère les globules. Son action sur le système nerveux n'est pas contestable non plus, mais peut-être n'est-elle qu'une conséquence du fait précédent. De là à la singulière assertion de Tyson, dont nous emprunterons le récit à Valmont de Bomare, il y a loin. Cet auteur rapporte « qu'un homme d'esprit, qui était allé aux Indes, reçut la visite d'un Indien portant toutes sortes de Serpents, et qui s'offrit de lui montrer quelques expériences touchant la force de leur venin. L'Indien en tira d'abord un fort gros, qu'il assura ne faire aucun mal; et, en effet, ayant fait à son bras une ligature pareille à celle dont on se sert pour la saignée, il le présenta à nu au Serpent après l'avoir irrité pour se faire mordre; il ramassa le sang qui coulait de la plaie avec son doigt, et il le mit sur sa cuisse jusqu'à ce qu'il en eût une cuillerée. Il prit ensuite un autre Serpent appelé *Cobra de capello* (le *Naja*), qui était plus petit, et qu'il assura être infiniment plus venimeux. Pour prouver ce qu'il avançait, il le saisit par le cou, et ayant fait sortir environ un demi-grain de la liqueur contenue dans la vésicule des gencives, il la mit sur le sang qui s'était figé sur sa cuisse; ce sang entra alors dans une fermentation violente et devint de couleur jaunâtre. »

Fontana pensait déjà, d'après des expériences faites sur la Vipère, que l'action du venin sur le système nerveux est la conséquence de celle qu'il a sur le sang, et M. Brainard a constaté plus récemment la déformation des globules sanguins, et l'augmentation de la liquidité du sang chez des animaux morts à la suite de piqûres faites par le *Crotale*. M. Burnet a aussi fait des observations analogues. « On jurerait, dit-il, que le sang a subi une profonde alté-

ration dans sa vitalité, dans sa structure, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans sa composition. » Il fait aussi remarquer que les globules du sang étaient comme dissociés et que la fibrine semblait avoir disparu.

L'humeur toxique des Serpents n'agit pas dans toutes les conditions. Pour que ses effets se fassent sentir, il faut qu'elle ait été introduite sous la peau ou mise en rapport avec quelque point dénudé des surfaces cutanées ou des muqueuses. C'est à quoi la nature a pourvu en disposant spécialement certaines dents des Vipéridés pour faire pénétrer leur poison dans le corps des animaux contre lesquels ils luttent.

Simplement appliqué sur la peau ou même sur les muqueuses qui sont intactes, le venin n'agit pas. C'est ce que les expériences de Mangili mettraient hors de doute, si le fait n'était connu de temps immémorial. La salive, le suc gastrique ou toute autre sécrétion, n'a pas pour cela la propriété de décomposer le venin. Il n'agit pas parce qu'il n'est pas absorbé, l'état d'intégrité de l'épiderme ou de l'épithélium s'opposant à son endosmose. Le fait de l'innocuité du venin avalé dans ces conditions était connu depuis longtemps, et la succion que l'on a toujours mise en usage pour lutter contre les piqûres des Vipéridés repose sur cette donnée (1). Le venin ne perd pas pour cela ses propriétés, et si la muqueuse vient à être altérée par une cause quelconque, il a toute son action. On sait que le curare, dont les effets ont tant d'analogie avec ceux de la sécrétion toxique des Vipéridés (2) est aussi dans le même cas, et il a été facile à M. Cl. Bernard de faire périr

(1) Octave essaya, dit-on, de faire sucer par les Psylles la blessure que Cléopâtre s'était fait faire par un Naja. (Voir pour l'histoire des Psylles : Souhay, *Hist. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, t. III, p. 273 ; 1733.)

(2) Le curare est un poison très violent, d'origine organique ; il est préparé par les prêtres de quelques tribus féroces du haut Orénoque, du Rio-Negro et de l'Amazone. Le curare sert à empoisonner les flèches et à différents autres usages également dangereux. Il est principalement composé avec le suc de certaines lianes, et l'on assure que l'on y met aussi quelques gouttes du venin que l'on enlève aux espèces les plus redoutables des Vipéridés américains. M. de Castelnau rapporte, dans son Voyage dans l'Amérique du Sud, que les Indiens Ticunas ajoutent au curare de lianes qu'ils fabriquent « des millepieds (Scelopendres) et une espèce particulière de raiuette verte ; » mais il doute que les sucs fournis par ces deux genres d'animaux augmentent les propriétés de ce poison comme le croient ces Indiens. Le curare a été dans ces derniers temps l'objet de curieuses observations chimiques et physiologiques faites par MM. Pelouze, Cl. Bernard, Kolliker, Trapp, Pélikan, etc.

des animaux en les piquant avec un instrument imprégné du suc gastrique d'un chien auquel on avait fait manger du curare.

La succion est donc le premier moyen à employer si l'on n'a sous la main au moment de la piqûre aucun réactif ni aucun caustique. Elle doit être accompagnée de la compression exercée au-dessus de la partie lésée, si la nature de celle-ci le permet. Les incisions et l'hémorrhagie artificielle donnent aussi de bons résultats en s'opposant à l'absorption du venin, et en le rejetant au dehors, comme le fait de son côté la succion. Dans le cas où la chose est possible, les ventouses doivent être préférées à cette dernière opération, et il faut faire des lotions, ou même des injections le plus tôt possible. L'ammoniac et l'eau de Luce ont été souvent et depuis longtemps recommandés. On a aussi employé l'huile, et ces diverses substances sont aussi données à l'intérieur : elles agissent évidemment comme antiseptiques et comme sudorifiques. Beaucoup d'autres recettes ont encore été proposées soit contre nos Vipères ordinaires, soit contre les animaux des pays chauds qui appartiennent à la même famille d'Ophidiens, et dans ces derniers temps on y a ajouté les injections iodées (MM. Brainard, Willmire, etc.); mais il faut dire aussi que des expériences récentes de M. Pélikan laissent quelque doute sur l'efficacité de ce dernier moyen (1). Le tannin mériterait d'être essayé.

On a encore recommandé certaines espèces de végétaux comme alexipharmques, et plus particulièrement comme ophiolithériques. Les anciens en ont indiqué plusieurs ; les psyllés de l'Afrique et de l'Asie en colportent dans leurs pérégrinations, et les médecins européens ont plus particulièrement préconisé dans ces dernières années le *cédrón* (2) et le *huaco* (3).

(1) Ces expériences sont, il est vrai, relatives au curare ; mais ce poison a une telle analogie dans son mode d'action avec le venin des Serpents que ces deux substances ont été regardées comme physiologiquement identiques. D'après M. Pélikan : « Le curare, absorbé en dose suffisante, n'a pas d'antidote. La solution de curare précipitée par le tannin perd son action à dose ordinaire ; mais le curare en poudre introduit dans l'intérieur d'une plaie avec de la poudre de tannin conserve son action toxique. L'iode dissous dans l'iodure de potassium ne détruit pas l'action du curare, quand même les deux solutions, après un mélange préalable, ont été évaporées et le résidu introduit dans le tissu sous-cutané. »

(2) Cazentre (de Bordeaux), *Notice sur les propriétés thérapeutiques du Cédron (Simaba cedron)*, dans le *Journal des conn. médico-chirurgicales* pour 1850.

(3) Dumont, cité par Aug. Duméril, *Archiv. du Muséum de Paris*, t. VII, p. 275. — Chabert, *Du Huaco (Mikania huaco) et de ses vertus médicinales*, in-8, 1853.

Tous ces antidotes, tous les préservatifs qui ont été proposés, et les nombreux écrits dont les Vipéridés ont été et sont chaque année le sujet, s'expliquent par la gravité des accidents auxquels la morsure de ces animaux donne lieu. Quoique moins redoutables que la plupart des autres espèces de la même famille, nos Vipères d'Europe sont souvent la cause d'accidents fort graves ; la mort en est parfois la conséquence. On a observé des exemples de mort même en France. Ils sont plus fréquents chez les enfants que chez les adultes, et, pour ces derniers, moins rares chez les femmes que chez les hommes. Une seule Vipère n'a jamais plus de dix centigrammes de venin, et l'on a constaté qu'elle ne laisse pas tout échapper à chaque piqûre. Les très jeunes individus n'ont pas encore la possibilité de se servir de leurs crochets.

Le mécanisme de la piqûre a été étudié avec soin par plusieurs auteurs, et tout dernièrement par M. L. Soubeiran, à l'intéressant travail de qui nous renverrons (1).

(1) *De la Vipère, de son venin et de sa morsure*, in-8. Paris, 1855.

M. L. Soubeiran donne dans son ouvrage une longue liste bibliographique des écrits relatifs à la Vipère.

Les traités fondamentaux sur la même matière sont les suivants :

Charas (Moÿse), *Nouv. exp. sur la Vipère où l'on verra une description exacte de toutes ses parties, la source de son venin, ses divers effets et les remèdes exquis que les artistes peuvent tirer de la Vipère, tant pour la guérison de ses morsures que pour celle de plusieurs autres maladies*, in-8. Paris, 1669. — Id., *Suite des nouv. expér. sur la Vipère*, in-8. 1772-90.

Redi, *Œuvres diverses*, 1775, etc.

Fontana (Félix), *Ricerca filosofica sopra il veneno della Vipera*, in-4. Lucca, 1767. — Id., *Traité sur le venin de la Vipère, sur les poisons américains*, etc., 2 vol. Paris, 1781.

Parmi les thèses ou opuscules publiés en France et qui sont relatifs à la Vipère, nous citerons de préférence :

Paulet, *Observ. sur la Vipère de Fontainebleau et sur les moyens de remédier à sa morsure*. In-8, Fontainebleau, 1805. (Il rappelle le cas d'un enfant de sept à huit ans mort à la fin du dernier siècle, et celui d'une femme également morte vers la même époque.)

Decerfs, *Essai sur la morsure des Serpents venimeux de la France*. (Thèses de la Fac. de méd. de Paris, 1807, n° 27.)

Veyrines, *Dissert. sur la morsure de la Vipère et sur son traitement*. (Thèses de la Fac. de méd. de Paris, 1817.)

Gaignepain, *Dissert. sur les effets du venin de la Vipère*. (Thèses de la Fac. de méd. de Paris, 1807, n° 24.)

Boué, *Dissert. sur la morsure de la Vipère*. (Thèses de la Fac. de méd. de Paris, 1823, n° 69.)

Usage médical des Vipères. — On a longtemps accordé des propriétés médicales aux Vipères, et de nos jours l'usage pharmaceutique de ces Reptiles n'est pas complètement abandonné. On entretient encore des animaux de ce genre dans quelques hôpitaux, même en France. On s'en servait autrefois pour résister au venin, pour purifier le sang, pour la lèpre, la gale, les écrouelles et les dartres rebelles. Il était admis que la principale vertu de la Vipère est d'accélérer la circulation du sang, d'en faciliter le mélange, de fondre les engorgements lymphatiques « et de débarrasser par ce moyen les glandes de ces humeurs grossières et obstruantes qui, venant à y séjourner et à s'y aigrir, occasionnent une infinité de maladies cutanées auxquelles on donne le nom de serofuleuses et de lépreuses. » Valmont de Bomare, qui résume ainsi les opinions de son temps, ajoute que l'on est redevable de ces « bons effets au sel actif et très pénétrant dont les Vipères abondent. »

La chair des Vipères était employée en infusion vineuse, en bouillons, en gelée, en sirops ou en poudre obtenue après la dessiccation à l'ombre. Elle était aussi mangée fraîche, rôtie sur le gril; le cœur et le foie desséchés et pulvérisés, utilisés pour la fabrication de la thériaque, servaient encore à faire le bézoard animal. Il y avait d'autres préparations nommées esprit, sel volatil et huile de Vipère. La graisse ou axonge de Vipère passait pour avoir des propriétés encore plus multipliées; c'était presque une panacée. Il y avait plusieurs préparations de Vipères que l'on confectionnait spécialement à Venise, à Padoue, à Montpellier, etc., et que l'on faisait tantôt avec des Vipères indigènes, tantôt avec des Vipères d'Égypte, c'est-à-dire avec des Najas. Tels étaient les trochisques ou pastilles de Vipères préparées « avec des Vipères d'Égypte desséchées, réduites en poudre et incorporées avec du mucilage de gomme adragante, en forme de pastilles, ointes de baume du Pérou pour les conserver. »

Roneau (de Nemours), *Obs. sur la morsure de la Vipère.* (Thèses de la Fac. de méd. de Paris, 1828, n° 121.)

Fodéré (*Médecine légale*, t. IV, p. 11 et 12) et Dubelat (*Bull. de thérap.*, t. X, p. 198; 1836) citent deux cas de mort.

Ambroise Paré rapporte dans ses œuvres (ch. XXIII) l'observation d'une piqûre de Vipère dont il fut lui-même victime durant son séjour à Montpellier au moment où il observait ce Reptile chez un pharmacien (il n'y a pas de Vipères dans les environs de cette ville), et M. Duméril a décrit les symptômes qui se manifestèrent aussi chez lui-même à la suite de la piqûre d'une Vipère-béruze qu'il avait saisie dans la forêt de Fontainebleau, croyant n'avoir affaire qu'à une Couleuvre vipérine. (*Erpétologie générale*, t. VII, p. 1399.)

Plusieurs auteurs ont signalé des cas où les piqûres des Vipères, on pourrait peut-être dire aussi le traitement dont cette piqûre a été l'occasion, ont apporté des perturbations favorables à certaines maladies, dont les individus piqués étaient précédemment atteints. On cite, entre autres, une femme qui fut ainsi guérie d'une fièvre tierce. Demathis conseille la piqûre de la Vipère contre l'hydrophobie. Pour terminer ces détails, nous emprunterons à M. Soubiran la citation qu'il fait d'une note publiée par M. Demeure, dans le *Journal de la Société de médecine homœopathique*, pour 1854. C'est, dit M. Soubiran, l'observation « d'une morsure de Vipère, à caractères pathologiques insolites, et dont il attribue la guérison à ce que la malade, par la morsure du doigt, a absorbé intérieurement du venin à dose homœopathique ! »

Vipéridés protéroglyphes ou Najas, Élapins et Hydrophis. — D'autres Ophidiens, qui sont presque aussi vénéneux que ceux du groupe précédent, et qui ont comme eux des glandes vénéneuses et les os maxillaires plus ou moins courts et armés de crochets, s'en distinguent par la forme de ces crochets eux-mêmes, qui, au lieu d'être traversés dans leur longueur par une tubulure complète, sont simplement canaliculés, mais avec les deux rebords du canalicule presque au contact l'un avec l'autre. Ces dents antérieures cannelées et en crochets sont les seules que supportent les os maxillaires des protéroglyphes. Quant aux palatins, aux ptérygoïdiens et aux maxillaires inférieurs de ces Serpents, ils portent des dents simples semblables à celles de la plupart des autres Ophidiens (p. 153, fig. 20).

On trouve des espèces de cette division dans les différentes parties du monde, l'Europe exceptée, et plusieurs d'entre elles sont redoutables à l'égal des Vipères et des Trigonocéphales. On peut les partager en trois tribus sous les noms de *Najadins*, d'*Élapins* et d'*Hydrophis*.

Plus de la moitié des Ophidiens connus à la Nouvelle-Hollande appartiennent au groupe des Protéroglyphes. Ce sont des Najadins ou des Élapins des genres *Alecto*, *Furina* et *Pseudelaps*. On trouve aussi, sur les côtes de ce continent et dans les mers de l'Océanie, différentes sortes d'*Hydrophis* ou Serpents de mer.

La tribu des NAJINS, dont on rapproche les *Bongares* et les *Dendraspis*, a pour type les NAJAS (g. *Naja*), qui sont des Serpents d'apparence colubriforme, qu'on reconnaît de prime abord à la propriété singulière qu'ils ont d'écarter leurs premières paires de côtes et par ce moyen d'élargir considérablement, et à leur gré, la

partie antérieure de leur corps. Ces animaux sont célèbres dans l'Inde, en Arabie et dans plusieurs parties de l'Afrique par le caractère dangereux de leur piqure et par l'usage dans lequel sont les jongleurs de les employer dans leurs exercices. Ils sont à peu près de la taille de nos grosses Couleuvres; leur espèce indienne (*Naja tripudians*) est connue sous les noms de *Serpent à lunettes*, *Serpent à coiffe*, *Cobra di capello*, etc., soit à cause de l'espèce de tache en forme de lunettes qu'elle porte sur le dessus de son cou, soit à cause de la forme en coiffe ou en capuchon de cette partie de son corps. L'espèce d'Afrique (*Naja Haje*) est l'*Aspic* des anciens. Elle est souvent représentée sur les monuments de l'antique Égypte. On la trouve aussi dans quelques autres parties du continent africain, mais elle n'existe pas dans l'Algérie.



FIG. 27. — *Naja* ou *Haje*, l'*Aspic* des anciens.

Les bateleurs savent rendre ces animaux roides comme des bâtons, en leur pressant fortement la partie antérieure du corps, et c'est de cette manière que s'opérait la prétendue transformation des verges en Serpents que les magiciens du roi d'Égypte furent appelés à exécuter devant Aaron (1).

Les *Najas* ou Serpents Hayes ont des habitudes inquiètes; quand on les approche, ils se dressent avec autant de curiosité que d'irritation, et comme pour s'enquérir de ce qui se passe autour d'eux. Il est facile de les mettre bientôt dans un état complet d'agitation. Les bateleurs de l'Égypte, aussi bien que ceux de l'Inde, tirent habilement parti de ces instincts. A l'imitation des psyllés ou anciens dompteurs de Serpents, ils courent le pays pour vendre de prétendus spécifiques contre la morsure de ces animaux ou des

(1) « Aaron jeta sa verge devant Pharaon et ses serviteurs, et elle fut changée en Serpent. » « Pharaon ayant fait venir les sages d'Égypte et les magiciens, ils firent aussi la même chose par les enchantements de l'Égypte et par les secrets de leur art. » « Chacun d'eux ayant donc jeté sa verge, elles furent changées en Serpents; mais la verge d'Aaron dévora leurs verges. »

recettes pour les éloigner des habitations, et afin d'attirer plus sûrement l'attention du vulgaire, ils portent avec eux des Najas sur lesquels ils exercent, par la musique ou par la lutte, une apparence de fascination. Il est vrai que, le plus souvent, ils ont eu soin de faire tomber préalablement ou d'arraacher eux-mêmes les crochets vénéreux de ces Reptiles (1). Dans d'autres occasions, ils en épuisent le venin en leur faisant mordre un grand nombre de fois des étoffes qu'ils leur présentent en guise de proie, et l'on assure qu'ils les domptent aussi par les coups et en les faisant s'élaner contre des vases ou des espèces de gantelets en terre qui leur meurtrissent la gueule. Alors, dans l'espèce de pugilat que le jongleur soutient en public contre le Naja, ce dernier se garde bien de mordre le poing de son adversaire, car celui-ci a eu soin de s'abriter dans les exercices préparatoires sous un appareil protecteur, contre lequel l'animal s'est plus d'une fois blessé, ce qui lui fait redouter sans cesse d'éprouver la même déception. Dans ce cas, un psylle expérimenté peut sans danger laisser au Naja ses crochets et l'usage de son venin. C'est ainsi que Forskal a pu voir la piqûre des Serpents de ce genre déterminer, chez un pigeon, des vomissements et des convulsions, et que MM. Itier (2) et Natalis Rondot (3) ont constaté, à Trinquemalé de Ceylan, qu'une poule était morte six minutes après avoir été mordue par le Naja, dont un jongleur s'était approché quelques instants auparavant en jouant d'une sorte de clarinette, et sur la tête duquel il avait successivement posé son nez et sa langue.

La subtilité du venin des Najas est telle, qu'il peut faire périr en quelques instants des animaux domestiques de diverses espèces et l'homme lui-même. Ce fut par un serpent de ce genre que Cléopâtre, la célèbre et voluptueuse reine d'Égypte, se laissa piquer, lorsque, après la bataille d'Actium, elle voulut échapper par la mort au vainqueur d'Antoine.

Galien nous apprend qu'à l'époque où il se rendit lui-même à Alexandrie pour s'instruire auprès de la célèbre école que les Grecs avaient fondée dans cette ville, on y faisait mordre les condamnés à mort par des Aspics ou Najas.

(1) Mais ces crochets peuvent repousser, et il y en a habituellement en arrière de ceux qui servent d'autres qui, au bout de quelque temps, sont prêts à les remplacer. Johnson cite le fait d'un enfant qui mourut pour avoir été mordu par un Naja dont les crochets s'étaient ainsi renouvelés.

(2) *Journal du voyage en Chine.*

(3) Cité dans l'ouvrage de MM. Duméril et Bibron, t. VII, p. 1287.

Un exemple récent nous montre les terribles effets de la piqure de ces Ophidiens : il y a quelques années, un gardien de la salle des Reptiles, à la ménagerie de Londres, fut mordu par un Serpent de ce genre, et au bout d'une heure et demie il avait cessé de vivre. Le phénomène le plus apparent que l'on observa dans cette occasion fut une paralysie des muscles du thorax qui servent à la respiration (1).

De tout temps les Najas ont été remarqués ; à toutes les époques, on les a craints, et la superstition leur a toujours attribué des propriétés merveilleuses. Ils jouent un grand rôle dans la théogonie des anciens Égyptiens, et la médecine les a recherchés pour faire de leur chair le même usage que nous faisons de celle de la Vipère. D'après Hasselquist, c'était elle que l'on expédiait autrefois d'Égypte à Venise pour la composition de la thériaque. Les Najas passaient aussi pour avoir dans la tête une pierre précieuse, à laquelle on attribuait dans l'Inde des vertus toutes spéciales (2).

La tribu des ÉLAPINS comprend les ÉLAPS (g. *Elaps*), dont les espèces ont le corps cylindrique et coloré par de larges anneaux ordinairement rouges, placés sur un fond clair, et se font en outre remarquer par la forme particulière de leur tête osseuse, qui est raccourcie et peu mobile dans sa partie faciale, étroite et au contraire allongée dans sa partie crânienne, et dépourvue d'apophyses post-orbitaires. Leurs espèces, toutes étrangères à l'Europe, vivent en Asie et en Afrique, dans les deux Amériques, et même en Australie.



FIG. 28 (*).

Dans quelques localités, particulièrement au Brésil, où elles portent le nom de *Serpents corail*, on les recherche à cause de la vivacité de leurs couleurs, et les dames ne craignent pas de les en-

(*) Élaps (crâne vu en dessus). On a supprimé les mâchoires supérieure et inférieure du côté droit.

(1) Voir : Dr Quain, *The Lancet*, t. II, p. 377 (1852), et Duméril, *Comptes rendus hebdom.*, t. XXXV.

(2) John Davy a montré que les pierres dites de Serpents sont formées d'os calcinés, d'un mélange de carbonate de chaux et de matière colorante et d'une espèce de bézoard (*Asiatic research.*, t. XIII, p. 317; 1820, *Journ. de pharmacie*, t. IX, p. 162; 1823). Kirker a publié en 1668 des essais thérapeutiques faits à Vienne avec la pierre de Serpent. Il dit qu'on en a obtenu des résultats favorables; il y a aussi une note de Tachénus sur ce sujet, publiée pendant la même année.

lacer autour de leurs bras comme ornements ou pour jouir de la fraîcheur que donne leur contact. Cependant les Élaps ont les maxillaires garnis de dents vénéreuses comme les autres Protéroglyphes ; il paraît toutefois qu'ils ne cherchent point à se servir de leurs crochets, et la petitesse de leur bouche s'oppose à ce qu'ils ne mordent, ou tout au moins elle leur rend cet acte difficile. Ceux qui vivent dans les parties chaudes de l'Amérique paraissent se nourrir principalement de Cécilies.

La tribu des HYDROPHIS, par laquelle se termine la grande famille des Vipéridés, est formée par un certain nombre d'espèces vénéreuses, à dentition toujours protéroglyphe, et qui se distinguent des animaux qui précèdent par la forme comprimée de leur queue, ainsi que par la présence de plusieurs petits crochets simples placés en arrière des dents cannelées. Leurs os maxillaires sont déjà notablement plus allongés que ceux des Vipéridés terrestres. Leur crâne est établi sur un modèle peu différent de celui des Najas, sauf un peu plus d'allongement dans certaines espèces.

La conformation de la queue de ces Ophidiens est en rapport avec leurs habitudes aquatiques ; on trouve en effet les Hydrophis et les autres Serpents de la même tribu dans l'eau, et ils se tiennent plus particulièrement dans l'eau salée. Les mers de l'Inde et celles de la Nouvelle-Hollande, ainsi que de l'Océanie, en nourrissent de plusieurs genres, qu'il est assez facile de distinguer entre eux par les variations de leur écaillage : ceux qui sont placés les derniers dans la série sont aussi ceux dont les écailles sont le plus uniformes, et en en suivant la dégradation dans les différents genres, on voit successivement diminuer, ou même disparaître les grandes plaques ventrales, qui sont au contraire constantes chez les premiers Ophidiens, et que la plupart des Couleuvres montrent également.

Les genres appartenant à la même tribu que les *Hydrophis* ont reçu les noms de *Plature*, *Aipysure*, *Distéire*, *Pélamide* et *Acalypte*.

Les expériences de Russel et de M. Cantor confirment ce que les navigateurs rapportent au sujet du venin de ces Ophidiens, et elles nous montrent qu'il n'est pas moins redoutable que celui des espèces terrestres de la famille des Vipéridés. Il agit aussi bien sur les poissons que sur les animaux aériens.

II. Les COLUBRIDÉS sont des Ophidiens tantôt opistoglyphes, tantôt aglyphes, auxquels on donne vulgairement le nom de *Couleuvres*. Leur famille se distingue des Serpents qui précèdent par l'absence des véritables crochets et des Acrochoridés ainsi que des Uropeltis et des Typhlopes par les grandes plaques (gastrostéges et

urostéges) existant sous le corps des nombreuses espèces qui s'y rapportent. La disposition de leurs dents maxillaires postérieures, qui est opistoglyphe chez les unes et aglyphe chez les autres, permet de partager les Colubridés en deux grandes divisions.

1. Colubridés opistoglyphes.

La première division de ces Ophidiens réunit un certain nombre de genres longtemps confondus avec les vrais Couleuvres, dont ils ont l'apparence extérieure, les plaques céphaliques, les grandes plaques ventrales et sous-caudales, et les dents maxillaires nombreuses. Ce n'est que par l'inspection de leurs dernières dents maxillaires que l'on peut les reconnaître pour Opistoglyphes. Chez eux, au lieu d'être simples comme celles de la partie antérieure des mâchoires, elles sont marquées dans toute leur longueur par un sillon plus ou moins profond, lequel est un rudiment de la tubulure qui distingue les dents également maxillaires des Ophidiens protéroglyphes et solénoglyphes. Cette disposition remarquable a été d'abord signalée par Reinwardt, et depuis lors vérifiée et décrite par plusieurs erpétologistes. Elle est en rapport avec la présence de glandules vénéneuses qui versent leur produit le long du sillon dentaire.

Les Serpents à dents opistoglyphes sont donc innocents lorsqu'ils ne mordent qu'au moyen de leurs dents antérieures ; ils sont au contraire vénéneux lorsqu'ils ouvrent assez largement la bouche, ou que la proie est assez engagée dans cet orifice pour que leurs dents cannelées puissent la piquer. Cependant l'intensité de leur venin n'est pas bien connue. La Couleuvre dite de Montpellier (*Cælopettis insignitus*), qui est une espèce opistoglyphe propre au midi de l'Europe et à plusieurs parties de l'Afrique méditerranéenne, n'a jamais occasionné d'accidents, tandis que certaines espèces étrangères appartenant à la même catégorie sont réputées très vénéneuses dans les pays qu'elles habitent.

On n'a pas encore réussi à classer les Opisthoglyphes d'une manière naturelle, et leur séparation d'avec les Colubridés aglyphes rompt même certaines affinités incontestables ; mais elle est commode dans la pratique, et dans l'état actuel de la science il est convenable de l'adopter.

Les auteurs de l'Erpétologie générale divisent ces Reptiles en six groupes, que nous adoptons provisoirement :

1. Les DIPSADINS (g. *Dipsas*, *Cælopettis*, *Triglyphodonte*, etc.) ont

la tête plus ou moins élargie et les dents eannelées plus longues que les autres maxillaires, qui sont à peu près égales entre elles.

Les DIPSAS (g. *Dipsas*), tels que les définissent les erpétologistes, actuels, vivent surtout dans l'Inde et en Amérique; on en trouve aussi dans l'Afrique centrale. Ils n'ont rien de commun avec les Dipsas des anciens.

Les CÉLOPELTIS (g. *Cœlopeltis*) sont de l'Europe méridionale et du nord de l'Afrique. Il y en a deux espèces. L'une vit en France, où elle est le seul Serpent opistoglyphe: c'est le CŒLOPELTIS MAILLÉ (*Cœlopeltis insignitus*), aussi appelé *Couleuvre de Montpellier*, etc.; on la retrouve en Italie, en Grèce, en Syrie, en Égypte, dans l'Algérie et dans le Maroc, ainsi qu'en Espagne. La seconde (*Cœlopeltis productus*) nous a été récemment apporté du midi de l'Algérie par M. le docteur Paul Marès; elle est remarquable par l'extrême ressemblance de son facies avec le *Rhinechis scalaris*, qui est un Aglyphe plus voisin des vraies Couleuvres.

2. Les SCYTALINS ont aussi le museau large et souvent retroussé. Leurs dents maxillaires antérieures sont à peu près égales en longueur et en force. La plupart de leurs espèces sont particulières à l'Amérique méridionale. Cependant l'Inde et l'Afrique en possèdent quelques-unes. Le genre qui a donné son nom à cette tribu est celui des SCYTALES (*Scytale*).

3. Les PLATYRRHININS, Dum. et Bibr., ont le museau large, tronqué carrément. Tels sont les *Hyporétrines* (d'Asie), les *Homalopsis* (également asiatiques), les *Cerbères*, qui sont dans le même cas, et trois ou quatre autres genres, au nombre desquels on place celui des *Erpétons*? L'unique espèce de ce dernier, ou l'*Erpeton tentaculatum*, a la queue sans plaques, les écailles ventrales étroites, et le museau surmonté de deux tentacules mobiles. On n'en possède encore dans les collections qu'un seul exemplaire. Ses mœurs et même sa patrie sont inconnues.

4. Les ANISODONTINS, Dum. et Bibr., ont les crochets lisses, inégalement distribués et inégalement proportionnés sur les deux mâchoires, souvent séparés par des espaces vides. Ce sont aussi des Serpents propres aux pays chauds. Leurs principaux genres ont été nommés *Bucéphale* (du Cap), *Hémiodonte* (de la Nouvelle-Guinée), *Psammophis* (d'Afrique et de l'Inde), *Lycognathe* (d'Afrique) et *Tarbophis* (le *T. vivax* est de la Grèce).

5. Les STÉNOCÉPHALINS, Dum., ont le corps très long, la tête courte et obtuse, la queue en pointe conique. On les nomme génériquement *Élapomorphe*, *Érythrolampe*, etc.

6. Les OXYCÉPHALINS, DUM., se reconnaissent à leur corps très allongé et à leur tête longue et étroite, dont le rostre est souvent prolongé en une pointe conique qui dépasse sensiblement la mâchoire supérieure. Tels sont les *Lungahas* (de Madagascar), les *Dryinus* (de l'Inde), les *Oxybèles* (d'Afrique et surtout d'Amérique), et les *Tragops* (de l'Afrique et de l'Asie méridionale).

2. Colubridés aglyphes.

La deuxième division des Colubridés comprend les Serpents de cette famille qui n'ont aucune de leurs dents maxillaires cannelées. Ce sont des Ophidiens non venimeux; mais certains d'entre eux sont redoutables, même pour l'homme et pour les grands animaux, à cause de leurs grandes dimensions et de la force qu'ils déploient; toutefois on a beaucoup exagéré le volume des proies qu'ils étaient capables d'avalier. D'autres sont d'une taille moyenne et plus semblable à celle de nos Serpents d'Europe, et il en est de plus petits encore, comme les Calamaires de l'Inde ou leurs congénères américains.

Les Ophidiens aglyphes de la famille des Colubridés sont bien plus nombreux que les précédents ou Colubridés opistoglyphes. Ils ont en général l'écaillure de nos Couleuvres, sont pourvus comme elles de plaques sous-ventrales et sous-caudales, et leur dentition est également établie sur un type analogue; on les confond vulgairement avec la plupart des opistoglyphes, qui ont les mêmes formes extérieures, et quelquefois ils ressemblent à s'y méprendre à certains de ces derniers; mais aucune de leurs dents n'est cannelée. Il faut donc avoir recours à ce dernier caractère pour assurer leur classification. Les proportions de leurs dents maxillaires permettent d'ailleurs de partager leurs nombreuses espèces en petites tribus dont on a porté le nombre à douze.

1. Les PYTHONS (g. *Python*, etc.), qui arrivent à une grande taille, sont des Ophidiens colubriformes à queue médiocrement allongée, non préhensible; à tête garnie de grandes plaques; à lèvres habituellement munies de fossettes, et dont les os incisifs sont armés de deux paires de dents (1). Ils ont deux rangées de grandes plaques sous-caudales. On les divise en plusieurs genres: *Python* (espèces d'Afrique et de l'Inde), *Liasis* (de l'archipel Indien et de

(1) Voyez p. 152, fig. 18. Le caractère d'avoir l'os intermaxillaire pourvu de crochets s'observe aussi chez les ROULEAUX (g. *Tortrix*), qui sont en même temps assez rapprochés des Uropeltis par leurs yeux recouverts d'une simple

l'Australie), *Morelie* (de l'Australie) et *Nardoa* (du même continent).

Les Pythons proprement dits (g. *Python*) sont, de tous les Ophiidiens propres à l'ancien continent, ceux qui atteignent la plus grande taille. On en possède dans plusieurs musées qui ont 8 à 10 mètres de long, et les voyageurs assurent en avoir rencontré qui avaient jusqu'à 13 mètres et étaient gros à proportion. Les Pythons sont pourvus de rudiments de membres postérieurs ayant la forme de crochets.

2. Les BOAS (famille des *Boïdés* pour plusieurs erpétologistes récents) ont la queue courte et à une seule rangée de plaques, l'écaillage du corps de forme ordinaire et les plaques céphaliques rarement distinctes.

La plupart des Boas deviennent assez grands. Ils sont grimpeurs et se rendent redoutables par la force avec laquelle ils enlacent de leurs replis les animaux dont ils se sont emparés, et dont ils veulent faire leur nourriture. On les trouve principalement en Amérique (*Boas* proprement dits et *Eunectes*), mais il y en a aussi quelques espèces dans les autres parties du monde, l'Europe exceptée.

Les ÉRYX (g. *Eryx* et *Cylindrophis*) sont peu différents des Boas, mais ils n'ont pas la queue prenante.

Il y en a une espèce dans le midi de l'Europe et dans l'Asie Mineure : ÉRYX JAVÉLOT (*Eryx jaculus*).

C'est un animal ovovivipare, dont la longueur atteint ordinairement 0^m,50. Quelques auteurs en ont fait un vrai Boa.

Les parties sahariennes de l'Égypte et de l'Algérie en possèdent une autre espèce (*Eryx thebaicus*), qui passe aussi pour vénéneuse, mais à tort. Ces Reptiles sont fouisseurs, et pendant la plus grande partie de la journée ils se tiennent cachés dans le sable.

Les espèces des divisions suivantes sont plus particulièrement désignées par le nom de *Couleuvres*; toutes ont de grandes plaques céphaliques, de larges écailles ventrales, une, ou plus souvent encore deux séries de larges plaques sous-caudales; leurs autres écailles sont tantôt lisses, tantôt carénées, et la forme en est assez variable, quoique généralement comparable à celle qu'on éaille et par les squames uniformes qu'ils ont sur presque tout le corps. La tête osseuse des Rouleaux est aussi très différente de celle des Pythons.

Les Rouleaux (*Tortrix scytale*) sont des petits Serpents propres à l'Amérique méridionale. La convenance de leur classification avec les Pythons, quoique soutenue par plusieurs auteurs, n'est pas démontrée.

leur connaît chez nos Couleuvres européennes; le corps est plus grêle chez les unes que chez les autres; l'œil est protégé par une écaille spéciale qui se montre sur la convexité de la cornée, et il y a des dents aux os maxillaires, palatins et ptérygoïdiens. Ces dents, de même que celles des Boas, des Pythons et des autres Ophidiens dont nous parlerons à la fin de ce chapitre, ne sont jamais vénéfères; seulement leurs proportions et leur nombre peuvent varier, ce qui fournit de bonnes indications zoologiques. De ce nombre sont :

3. Les XÉNODONS (g. *Xenodon*), dont il y a quelques espèces dans l'Amérique équatoriale et dans l'Inde. Ils ont la tête courte, le crâne peu différent de celui des Vipères, et les dents maxillaires postérieures beaucoup plus fortes que les antérieures, groupées en faisceaux et séparées de celles-ci par un intervalle (p. 154, fig. 24). Ils appartiennent à la division des *Diacrantériens* de MM. Duméril et Bibron, qui comprend entre autres genres les *Periops* et les *Zamenis*.

4. Les PÉRIOFS (g. *Periops*) ont les dents maxillaires moins fortes, mais plus serrées, et comme disposées sur une double ligne; leurs yeux sont entourés par un cercle complet de petites plaques différentes des frontales et des labiales. Il y en a une espèce en Algérie et dans le midi de l'Europe (Italie et Espagne): c'est le PÉRIOFS FER A CHEVAL (*Periops hippocrepis*). Cette espèce est remarquable par l'élégance de sa coloration.

Les ZAMÉNIS (g. *Zamenis*) en sont peu différents, mais ils n'ont pas la même disposition de plaques oculaires.

La COULEUVRE VERTE ET JAUNE (*Coluber viridiflavus*) de France et de plusieurs autres parties de l'Europe, est un Zaménis, et il y a quelques autres espèces du même genre dans les régions qui bornent la Méditerranée à l'est et au sud: *Z. trabalis*, de la Russie méridionale; *Z. Dantlei*, de Grèce et de Perse; *Z. florulentus*, d'Égypte et d'Algérie.

5. Les TROPIDONOTES (g. *Tropidonotus*) ont, comme les Périops et les Zaménis, les derniers crochets maxillaires un peu plus longs que les autres et comme fasciculés, mais sans intervalle entre eux et ceux qui les précèdent (p. 154, fig. 23); leurs écailles sont habituellement carénées. Nous avons en Europe, et particulièrement en France :

Le TROPIDONOTE A COLLIER (*Tropidonotus natrix*), très connu sous le nom de *Couleuvre à collier*, à cause du collier jaune qui le distingue;

Le TROPIDONOTE VIPÉRIN ou *Couleuvre vipérine*, dont les couleurs

rappellent assez celles de la Vipère commune, ce qui ne le fait saisir qu'avec défiance.

Le genre Tropicodonote est assez nombreux en espèces exotiques; à côté de lui se place celui des CORONELLES (g. *Coronella*), qui ont les écailles lisses, la tête plus obtuse et la queue moins longue. Nous en avons deux espèces très voisines l'une de l'autre et fort susceptibles d'être confondues : la CORONELLE LISSE ou *Couleuvre lisse* (*Coronella levis* ou *austriaca*), qui est ovovivipare, et la C. BORDELAISE (*C. girundica*).

6. Dans leur Erpétologie MM. Duméril et Bibron réunissent sous le nom de *Leptognathiens*, ainsi dénommés du g. *Leptognathus*, des Ophidiens aglyphes dont les mâchoires sont faibles et minces; ce genre et ceux qui s'en rapprochent (g. *Hydrops*, etc.) sont étrangers à l'Europe. Parmi eux figure celui des RACHIODONS, qui ont les apophyses sous-épineuses des premières vertèbres garnies d'une plaque d'émail, et pénétrant dans l'œsophage, disposition qui permet à ces Reptiles de briser, après les avoir avalés, les œufs, dont ils font leur principale nourriture. Les Rachiodons ont été signalés au cap de Bonne-Espérance et en Abyssinie.

7. Les LYCODONS (g. *Lycodon*), et d'autres encore (*Boedon*, *Eurgnathe*, *Pareas*, etc.), ont les crochets maxillaires nombreux, sans intervalles, mais les antérieurs sont plus longs que ceux qui suivent. Tous sont étrangers à l'Europe.

8. Les ÉLAPHES (g. *Elaphis*) ont les dents maxillaires toutes égales et également espacées; leur corps est arrondi et leurs écailles sont carénées. Nous en avons deux espèces en Europe, principalement dans le midi et dans les régions du centre : ÉLAPHE A QUATRE RAIES ou *Couleuvre à quatre raies* (*Elaphis quadriradiatus*); ÉLAPHE D'ESCALAPE ou *Couleuvre d'Esculape* (*Elaphis Esculapii*).

Les RHINÉCHIS (g. *Rhinechis*) ont la même disposition dentaire, mais leur museau a sa plaque terminale retroussée en rostre. Une espèce de ce genre est répandue tout autour de la Méditerranée; c'est le RHINÉCHIS A ÉCHELLES (*Rhinechis scalaris*), appelé aussi *Couleuvre d'Hermann* et *C. d'Agassiz*. On la trouve dans le midi de la France; elle est très agressive.

9. Les DENDROPHIS (g. *Dendrophis*, etc.) ont encore la disposition dentaire des Élaphes et du Rhinéchis, mais leur corps est plus grêle et leur queue est fort longue. On n'en voit pas en Europe; ils ressemblent aux Leptognathes et aux Hydrops par leurs formes grêles et allongées. Cette disposition se retrouve jusque dans la disposition de leur tête osseuse.

10. Les PLAGIODONS (g. *Plagiodon*), du Bengale et de Java, ont les pointes des dents maxillaires et palatines dirigées en dedans et non en arrière.

11. Celles des CORYPHODONS (g. *Coryphodon*) sont inégales, et les maxillaires antérieures sont beaucoup plus courtes que les postérieures. Ces Serpents sont propres à l'Inde et à l'Amérique chaude.

12. Viennent, en dernier lieu, les CALAMAIRES (g. *Calamaria*, etc.), qui sont de petites espèces de Colubridés à corps grêle, cylindrique et tout d'une venue avec la tête et la queue. Ils sont assez nombreux en espèces et ont pour patrie l'Asie méridionale ainsi que l'Amérique.

Famille des ACROCHORDIDÉS. — Parmi les Ophidiens non-venimeux, auxquels nous trouvons une dentition *aglyphe*, il en est deux, l'ACROCHORDE DOUTEUX (*Acrochordus dubius*), de Java, et le CHERSYDRE A BANDES (*Chersydrus fasciatus*), de Sumatra, qui se distinguent des Vipéridés et des Colubridés par l'uniformité de leur écaillage, qui est entièrement composée de tubercules granuleux. On en a fait provisoirement une famille à part sous le nom d'*Acrochordidés*. Ces Serpents deviennent assez grands.

Les Chersydrus vivent dans les eaux de la mer, et ils ont le corps comprimé; quant aux Acrochordes, ils sont terrestres.

Un autre genre, également très singulier par la disposition tuberculiforme de ses écailles, est celui des XÉNODERMES (g. *Xenodermus*). Il paraît devoir être réuni aux Acrochordidés, mais on en fait aussi quelquefois une famille distincte, quoiqu'il ne diffère des Acrochordes que par la présence de plaques ventrales analogues à celles des Couleuvres ou des derniers Boas.

L'espèce unique de ce genre est encore très rare dans les collections: c'est le *Xenodermus javanicus*. On ne sait encore rien sur sa manière de vivre. Le seul exemplaire connu appartient au musée de Berlin.

D'autres Ophidiens aglyphes ont une apparence assez différente de celle des trois familles qui précèdent, et semblent intermédiaires aux Serpents proprement dits et aux Sauriens serpentiformes: ce sont les *Uropeltidés* et les *Typhlopoidés*, qui se rattachent d'ailleurs les uns aux autres par certaines analogies dans la disposition uniforme et imbriquée de leurs écailles.

La famille des UROPELTIDÉS présente, entre autres caractères, celui d'avoir le palais dépourvu de dents. Ses espèces ont la queue très courte et de forme habituellement singulière. Elles sont toutes de petite taille.

On les partage en genres sous les noms suivants: *Rhinophis* (*R. philippinus*, des îles Philippines), *Uropeltis* (des Philippines),

Coloburus (de Ceylan), et *Plectururus* (de l'Inde continentale).

La famille des TYPHLOPIDÉS, qui répond au genre *Typhlops* de Schneider, comprend des espèces presque toutes fort petites, tout à fait vermiformes, ayant les écailles imbriquées, rappelant celles des Scinques, et semblables sur tout le corps. Leurs yeux sont recouverts par l'épiderme, et leur tête présente seule quelques plaques un peu plus grandes que les autres.

Ces animaux doivent incontestablement occuper le dernier rang dans l'ordre des Ophidiens, quoiqu'on les ait placés généralement avant tous les autres. Ils ne sont point venimeux, et ils n'ont même de dents qu'à l'une ou à l'autre des mâchoires, ce qui les a fait partager en deux catégories.

Les Typhlops se distinguent aussi des autres Ophidiens par une forme assez particulière du crâne. Ils ont le mastoïdien et le tympanique court, sont pourvus d'une faible saillie post-orbitaire, manquent de frontal postérieur et ont les os de la région faciale renflés. Leurs vertèbres sont concavo-convexes comme celles des autres Ophidiens, mais elles sont d'une apparence plus simple.

Le nombre de leurs espèces connues ne dépasse pas trente. Il y en a dans les deux continents; une seule (le *Typhlops vermicularis*) existe en Europe, encore ne l'observe-t-on que dans les parties orientales de cette partie du monde, en Chypre, en Grèce, ainsi que dans la Turquie. Elle ressemble beaucoup à un Orvet.

Ordre des Amphisbènes.

Les anciens ont donné le nom d'Amphisbènes (*Ἀμφισβεινός*), qu'on a parfois traduit par les mots *Double-marcheurs*, à des Serpents très venimeux qui passaient pour avoir deux têtes, l'une à la partie antérieure du corps, l'autre à la partie postérieure; ce qui a fait dire à Pline que ces animaux avaient « une seconde tête, comme si ce n'était pas assez d'une pour répandre leur venin. » Ce venin passait pour mortel. Pour les naturalistes modernes, et cela depuis Linné, les Amphisbènes sont des Reptiles serpentiformes, à corps cylindrique, presque toujours aussi gros en arrière qu'en avant, ayant les squames disposées annulairement, sillonné bilatéralement, et souvent en dessus dans toute la longueur de leur corps, et qui n'ont rien de venimeux. Ils passent la plus grande partie de leur vie sous terre, mangent des insectes et des vers, n'atteignent pas les dimensions de la plupart des Serpents et habitent les parties chaudes ou tempérées de l'ancien continent (Europe

méridionale et Afrique) ainsi que du nouveau. Leurs espèces ne sont pas nombreuses ; mais comme elles diffèrent souvent les unes des autres par des caractères assez importants, on en a fait plusieurs genres.

Ces animaux, qui n'ont probablement, même par leurs deux espèces propres à la région méditerranéenne, rien de commun avec les Amphibènes des anciens, ne ressemblent exactement ni aux Ophiidiens, ni aux Sauriens proprement dits, quoiqu'on les ait tour à tour associés à ces deux catégories d'animaux, et ils semblent devoir former un ordre à part, qu'il convient toutefois de rapporter à la série des Saurophidiens. Ils se partagent en deux familles.

La famille des AMPHISBÉNIDÉS comprend plusieurs genres à dents pleurodentes, savoir : les *Amphibènes* proprement dits, qui ont des espèces en Afrique et en Amérique ; les *Lépidosternes*, qui sont américains, les *Anops* qui sont dans le même cas. Les *Chiotes*, également américains, et les *Blanus* (*Blanus cinereus*), du midi de la Péninsule espagnole et du Maroc, sont aussi des animaux de cette famille.

Les Chiotes sont les seuls Amphibéniens qui soient pourvus de membres ; ils en ont deux, les deux antérieurs, et forment une tribu à part dans la famille des Amphibénéidés.

La famille des TROGONOPHIDÉS ne possède qu'un seul genre, celui des *Trogonophis*, dont l'unique espèce (*Trogonophis Wiegmanni*, ou *Amphibæna elegans*) vit en Algérie, principalement aux îles Zafarines et dans la province d'Oran. Les Trogonophidés ont, comme les Agamidés, de l'ordre des Sauriens, les dents aérodonnes, c'est-à-dire fixées sur le bord tranchant des mâchoires.

Ordre des Sauriens.

Les Reptiles de cet ordre ont pour la plupart une certaine analogie, dans leur forme extérieure, avec les Lézards de nos pays, et, dans beaucoup de cas, on les désigne par la même dénomination ; cependant il en est parmi eux dont l'apparence est fort différente. Tels sont entre autres les Caméléons, ou bien encore certaines espèces serpentiformes, comme l'Orvet et le Sheltopusick, que l'on avait même classés, mais à tort, parmi les Ophiidiens ou Serpents véritables.

Les Sauriens sont, en général, quadrupèdes, et leurs pattes, dirigées en dehors, ont habituellement cinq doigts ; leur ventre porte sur le sol ; leur queue est allongée. Ceux qui ont les pattes

rudimentaires ou qui en sont dépourvus ont néanmoins, sous la peau, des traces fort évidentes de l'épaule et du bassin des autres espèces, ce qui permet de les distinguer des Ophidiens. On peut aussi les reconnaître à leur tympan, qui est apparent extérieurement, ce qui n'a pas lieu chez les Serpents, et à l'ensemble de leur organisation, établie sur le plan général qui caractérise les Sauriens quadrupèdes.

D'ailleurs les nombreuses espèces de cet ordre diffèrent beaucoup moins des Ophidiens véritables et surtout des Amphisbènes que des Crocodiles, qu'on leur a si souvent associés. Leur tête osseuse s'éloigne sensiblement, par sa conformation, de celle des Crocodiliens, et l'os carré ou tympanique, qui se trouve entre la mâchoire inférieure et le crâne, y conserve sa mobilité; leur épaule est plus compliquée; leur cœur n'a qu'un seul ventricule; leurs poumons ont l'apparence vésiculaire, et leur pénis est double ou plutôt dédoublé, chaque corps caverneux restant indépendant et le sperme s'écoulant par un double jet, comme cela a lieu dans les deux ordres précédents. C'est ce dernier caractère qui avait engagé de Blainville à donner à l'ensemble des Reptiles sauriens et ophidiens le nom commun de *Bispéniens*.

Les Sauriens actuels, les seuls dont nous ayons à nous occuper, sont nombreux en espèces dans les différentes parties du monde, et l'on en trouve même dans certaines îles qui sont notablement éloignées des continents, dans l'Océanie, par exemple. Les catalogues hérpétologiques en énumèrent environ cinq cents espèces, toutes assez régulièrement délimitées dans leur répartition géographique. Il en est de même des genres, et quelquefois les tribus ou même les familles sont aussi dans ce cas. La presque totalité des Agamidés habite l'ancien continent, et la plupart des Iguanidés sont au contraire propres au nouveau. Ici encore nous constatons que ce sont les derniers groupes qui ont le plus de tendance à être cosmopolites. Ainsi les Geckos sont en même temps les plus inférieurs de tous les Sauriens et ceux dont les représentants sont le plus dispersés sur le globe. On a pensé que plusieurs espèces de Sauriens se rencontreraient simultanément dans les différents grands centres de populations qui habitent le globe, et l'on a même cité à cet égard *Ablepharus Peronii* de la famille des Scinques. « Cette espèce, disent MM. Duméril et Bibron, habite des contrées fort différentes les unes des autres par leur climat et leurs productions naturelles: ainsi elle a été trouvée à la Nouvelle-Hollande, il y a près de quarante ans, par MM. Péron et Lesueur, et plus récemment par

M. Freycinet; elle l'a été à Tahiti et aux îles Sandwich par MM. Quoy et Gaimard; à Java, par le capitaine Philibert; à l'île de France par M. Julien Desjardins. M. Kiener, étant à Toulon, en a acquis un certain nombre d'individus recueillis en Morée, avec d'autres objets d'histoire naturelle, par des matelots montant un des vaisseaux qui avaient fait l'expédition envoyée dans ce pays en 1826. Enfin M. Fortuné Eydoux vient d'en rapporter du Pérou plusieurs beaux échantillons (1). » Cependant il est possible qu'il y ait ici quelque erreur au sujet de la provenance des exemplaires observés, ou bien même une confusion d'espèces, car ces données sont contraires aux faits que l'on a recueillis relativement à la répartition géographique des autres animaux de la même classe.

L'ordre des Sauriens, qui est si riche en espèces, n'en comprend qu'un petit nombre ayant des dimensions un peu considérables (*Varans, Iguanes*, etc.); encore ces dimensions restent-elles toujours fort inférieures à celles des Crocodiles actuels, ainsi que de la plupart des Reptiles sauroïdes qui ont habité le globe pendant l'époque secondaire.

Les animaux de cet ordre sont en général insectivores; quelques-uns mangent de la chair, d'autres des œufs, et un certain nombre des fruits ou même des feuilles; ils recherchent les endroits chauds, et c'est pendant que le soleil darde ses rayons qu'ils ont le plus d'activité.

Certaines espèces aiment les localités les plus arides, d'autres préfèrent au contraire les lieux humides, et il en est d'aquatiques, comme plusieurs *Varans*; leur genre de vie est presque entièrement fluviatile. Un genre voisin des *Iguanes*, et qui est propre aux îles Galapagos, le genre *Amblyrhynque*, est formé de deux espèces, dont l'une vit à terre et est insectivore, tandis que l'autre fréquente les eaux de la mer, nage avec facilité, quoique n'ayant pas les pieds palmés, et se nourrit essentiellement de végétaux marins.

On mange quelques animaux de cet ordre: ainsi les *Iguanes* se vendent sur les marchés, aux Antilles et au Brésil, et plusieurs *Sauriens* sont très recherchés par les indigènes de la Nouvelle-Hollande ou de certaines îles de l'Océanie; le Basilic des îles Moluques est aussi fort estimé dans cet archipel.

La chair de ces différentes espèces alimentaires et celle des autres *Sauriens* ont des qualités analogues; elle est très ammoniacale, et porte fortement à la peau. On en a conseillé l'usage dans les ma-

(1) Dum., et Bibron, *Erpét. génér.*, t. V, p. 816.

ladies syphilitiques. Dans les colonies américaines, on a surtout préconisé celle des Anolis. Celle de nos Lézards amène de la salivation et des sueurs.

L'urine des Sauriens de toutes sortes a également joui d'une certaine réputation; contrairement à celle des Chéloniens et des Grenouilles, qui est liquide et abondante, elle est toujours épaissie et presque concrète. Sous ce rapport elle ressemble à celle des Ophidiens, des Crocodiles et de la plupart des Oiseaux, et elle est également riche en acide urique. Celle des Lézards ordinaires a été souvent citée parmi les médicaments dans les traités publiés pendant les siècles précédents; on y trouve aussi mentionné, ainsi que dans les ouvrages plus anciens, et même dans Dioscoride, le Scinque dit des boutiques, qui est une espèce de Sauriens étrangère à l'Europe dont nous parlerons plus loin.

Plusieurs Sauriens sont redoutés non-seulement à cause de l'intensité de leurs morsures, mais parce qu'on leur suppose un venin qu'ils n'ont pourtant pas; c'est ce que nous rappellerons en parlant des Orvets et des Geckos. Aucun des animaux de cet ordre ne paraît être réellement venimeux; nous devons cependant rappeler ce que M. de Castelnau dit au sujet des accidents qui ont suivi la morsure de l'un de ces animaux observé dans le district de Pébas, au Brésil: « Parmi les animaux vivants que je me procurai dans cet endroit se trouvaient, dit M. de Castelnau, des Kinkajous parfaitement apprivoisés, et un joli Anolis. M. Deville fut un jour mordu par un Saurien de ce genre, auquel on donne ici le nom de Caméléon; son doigt enfla beaucoup, et il eut la fièvre pendant plusieurs jours. Cet animal était vert, marqué de losanges violets; la gorge était noire, et le ventre d'un rouge vermillon foncé (1).

L'ordre des Sauriens, même en ne tenant compte que de ses espèces actuelles, se laisse facilement partager en plusieurs familles. Dans une première catégorie nous énumérerons, sous la dénomination de *Sauriens ordinaires*, et comme formant un premier sous-ordre caractérisé par la forme concavo-convexe de leurs vertèbres, les *Varanidés*, les *Chalcididés*, les *Scincidés*, les *Agamidés*, les *Iguanidés* et les *Lacertidés*. Dans la seconde catégorie, et comme second sous-ordre, rentreront les *Ascalabotes* (famille des *Geckonidés*), qui ont les vertèbres biconcaves. Cette dernière disposition vertébrale, presque constante chez les Poissons, est également fréquente chez les Reptiles qui ont vécu pendant la période secondaire; mais on ne l'observe, chez les Vertébrés aériens, que dans

(1) Castelnau, *Hist. du Voyage dans l'Amérique du Sud*, t. V, p. 24.

la seule famille des Geckos, parmi les Reptiles écailleux, et dans un certain nombre d'Amphibiens ou Reptiles nus.

Sous-ordre des Sauriens ordinaires.

Ce sont les Sauriens qui ont les vertèbres du tronc procoeliennes, c'est-à-dire concaves en avant et convexes en arrière.

Ils se partagent en six familles distinctes.

Famille des VARANIDÉS. — Cette famille, à laquelle on rapporte souvent, mais sans aucune certitude, l'*Héلودerme*, du Mexique, se compose de quelques espèces propres à l'Afrique, à l'Asie méridionale et à la Nouvelle-Hollande; on n'en fait qu'un seul genre, sous le nom de VARANS (*Varanus*).

Le nord de l'Afrique fournit deux espèces de Varans : le VARAN DU NIL (*Varanus niloticus*), qui est aquatique, et le VARAN DU DÉSERT (*Varanus arenarius*), qui vit dans les sables du Sahara; on le trouve dans la Haute-Égypte, ainsi que dans le sud de l'Algérie. C'est le *Crocodile terrestre* des anciens.

La famille des CHALCIDIDÉS a des espèces dans les deux continents : l'un de leurs caractères les plus remarquables consiste dans le pli bilatéral qui règne sur toute la longueur de leur corps. Les espèces lacertiformes rentrent dans les genres *Platysaure*, *Zonure*, *Gerrhosauve*, *Saurophis* et *Gerrhonote*, et celles qui sont serpentiformes dans les genres *Sheltopusick* ou *Pseudope*, *Ophisauve*, *Chamésauve* et *Chalcide*.

Le SHELTOPUSICK (*Pseudopus serpentinus*), que G. Cuvier a classé parmi les Ophidiens, et que Pallas avait nommé d'une manière plus exacte *Lacerta apoda*, est le seul représentant européen de cette famille. On le trouve dans les parties méridionales de la Russie et de l'Autriche ainsi qu'en Morée. Il a près d'un mètre de longueur.

La famille des SCINCIDÉS ou des *Scingues* comprend aussi des animaux tétrapodes et d'autres qui sont dipodes, ou même apodes. Elle ne fournit à la faune européenne qu'un petit nombre d'espèces : le SCINCQUE OCELLÉ (*Gongylus ocellatus*), des îles de Chypre, de Malte, de Sicile et de Sardaigne, ainsi que du nord de l'Afrique; deux ABLÉPIARUS (*A. pannonicus* et *A. bivittatus*); le SEPS TRIDACTYLE (*Seps tridactylus*), que l'on trouve dans tout le pourtour de la région méditerranéenne, et en particulier dans le midi de la France (1); l'ORVET (*Anguis fragilis*), bien à tort réputé venimeux dans la plupart de nos

(1) On l'appelle quelquefois aussi Chalcide, mais à tort.

provinces, où on le nomme Anveau, Lauveau, etc., et l'OPHIOMORE (*Ophiomorus miliaris*), espèce peu différente de la précédente, qui habite la Grèce, la Turquie et la Russie méridionale.

L'Algérie est plus riche en animaux de la même famille, surtout dans sa partie saharienne; nous y connaissons les suivantes: *Gongylus ocellatus*; *Plesthiodon Aldrovandi*; *Scincus officinalis*; *Sphenops capistratus*; *Heteromeles mauritanicus*; *Seps tridactylus*; *Anguis fragilis*; *Ophiomorus miliaris*.

Le SCINQUE DES BOUTIQUES (*Scincus officinalis*) est l'unique espèce d'un genre distinct de Scincidés qui présente pour caractères principaux d'avoir le museau en forme de coin, les dents pointues, la queue conique et les doigts plats et dentelés. C'est un animal long de quinze centimètres dans la majorité des individus, et qui vit dans les sables de l'Afrique, soit dans la Haute-Égypte et l'Abysinie, soit encore dans le sud de l'Algérie et du Maroc, depuis le Souf et les pays de Tmasin et de Tuggurth jusqu'en Sénégaubie. Il se nourrit d'insectes.

Dioscoride en parle à propos des animaux médicinaux (1), et tous



FIG. 29. — Scincus officinal (l'animal entier diminué de moitié; sa tête et sa patte postérieure de grandeur naturelle.)

les écrivains de la Renaissance ont reproduit ce qu'il a dit. Rondelet, Belon et Gesner nous apprennent qu'au seizième siècle on employait les Scinques, et qu'on les recevait d'Égypte par la voie

(1) « Scincus, Σκίγγος, quidam in Ægypto, alius in India, alius ad mare Rubrum gignitur. Est et alius qui apud Libyam Mauritaniam fluvium reperitur. Est vero Crocodilus terrestris sui generis, qui addito nasturtio sale conditur. Aiunt porro partem eam quæ renes amplectitur, drachmæ pondere in vino potam, venerent accendendi vim habere; attamen lentis decocto cum melle, aut semine lactucæ cum aqua potio intensam illam veneris cupiditatem inhiberi. In antidota quoque additur. » Diosc., lib. II, c. LXXI. (Trad. de Saracénus.)

de Venise « éventrés et salés. » On les préparait aux environs de Memphis.

Rondelet dit encore que « vulgairement on ordonne des rognons de Scinques pour inciter nature et la mettre en chaleur; non sans erreur, car les rognons n'y servent de rien. Mais il faut ordonner la chair qui couvre les rognons et la chair des côtes, comme enseignent Pline, Dioscoride et Aëte (1). »

Pline croyait le Scinque propre à guérir les plaies empoisonnées, opinion qui est reproduite par Dioscoride, lorsqu'il affirme qu'on s'en sert comme d'antidote.

Le Scinque, réduit en poudre, entrain dans la thériaque, sorte de panacée universelle, surtout préconisée contre les venins, et dont l'usage s'est conservé jusqu'à nos jours, quoique sa composition ne soit pas restée telle que Galien l'a indiquée et qu'elle varie suivant les pays. Il y avait de la poudre de Scinque dans la thériaque dite de Venise.

La Famille des AGAMIDÉS (2) ne rennit que des espèces à dents ankylosées sur le rebord tranchant des mâchoires (dentition dite *acrodonte*); elle est essentiellement propre à l'ancien continent et comprend les genres *Histiure*, *Galéote*, *Lophyre*, *Lyriocéphale*, *Sitane*, *Chlamydosaure*, *Dragon*, *Agame*, *Phrynocéphale*, *Stellion*, *Uromastyx*, *Moloch*, etc.

Cette famille ne se montre en Europe que dans les contrées orientales; mais elle est abondante en Afrique et dans l'Asie méridionale, et on lui connaît aussi des espèces dans l'Australie.

C'est sans doute aussi à cette famille qu'il faut rapporter, mais comme constituant une tribu bien distincte, les Caméléons, Reptiles essentiellement grimpants, dont l'étude anatomique est des plus curieuse.

Les CAMÉLÉONS (g. *Chamaeleo*) présentent au plus haut degré la propriété de changer de couleurs, que l'on remarque aussi chez les Agamidés ordinaires, chez les Iguanidés, et chez beaucoup d'autres Reptiles, ainsi que chez plusieurs Batracides. Ces changements sont dus à un jeu de pigments qui a été décrit dans ces dernières années par différents auteurs (3). On ne trouve les Caméléons qu'en Asie, en Afrique, à Madagascar et dans le midi de l'Europe (la Sicile et une petite partie de l'Espagne).

(1) Rondelet, *Histoire des Poissons*, édit. franç., p. 172.

(2) *Iguaniens acrodontes*, Dum. et Bibron.

(3) Milne Edwards, *Ann. sc. nat.*, 2^e série, t. I, p. 46. — P. Gerv., *Compt. rend. hebdom.*, t. XXVII, p. 234; 1848. — Brucke, *Acad. des sc. de Vienne*, 1853.

L'espèce la plus répandue est le CAMÉLÉON VULGAIRE (*Chamaeleo vulgaris*), qu'on a rapporté de presque toutes les parties de l'Afrique, ainsi que de l'Asie méridionale et du midi de l'Europe.

C'est aux animaux du genre Caméléon qu'appartient le premier rang dans la série des Agamidés. Beaucoup d'auteurs en font une famille à part.

L'Algérie possède le Caméléon vulgaire et deux espèces au moins d'Agamins : *Uromastyx acanthinurus* et *Agama colonorum*.

A part le Caméléon, que nous avons déjà cité, il n'existe en Europe que deux Agamins, l'un et l'autre de l'Orient : *Stellio vulgaris* et *Stellio caucasicus*.

La Famille des IGUANIDÉS n'est pas moins nombreuse que celle des Agames, qu'elle représente en Amérique. Ses espèces sont pleurodentes, c'est-à-dire qu'elles ont les dents appliquées par leur racine contre le bord interne des mâchoires. Elle comprend les *Polychres*, les *Anolis*, les *Basilics*, les *Iguanes*, les *Cyclures*, les *Proctotrètes*, les *Phrynosomes* et d'autres encore. En outre, elle fournit à Madagascar les genres *Hoplure* et *Chularodon*, et à l'Océanie celui des *Brachylophes* (1).

La Famille des LACERTIDÉS, ou celle des Lézards proprement dits, comprend deux catégories différentes caractérisées par leurs dents pleines (*Lacertidés pléodontes*) et creuses intérieurement dans les autres (*cœlodontes*).

LES LACERTIDÉS PLÉODONTES sont américains : *Crocodylure*, *Ameiva*, *Cnémidophore*, etc.

LES CŒLODONTES au contraire sont de l'ancien continent, et se trouvent en Europe, en Asie, ainsi qu'en Afrique. Ils sont aussi partagés en plusieurs genres : *Lézard* (*Lacerta*), *Tropidosauve*, *Notopholis*, *Acanthodactyle*, *Érémius*, etc. Leurs espèces que l'on a signalées en Europe sont au nombre de seize (2), savoir :

* *Tropidosaura algira* ; * *Lacerta ocellata* ; * *Lacerta viridis* ; *Lacerta nigropunctata* ; *Lacerta moreotica* ; *Lacerta Fitzingeri* ; *Lacerta montana* ; * *Lacerta vivipara* ; * *Lacerta stirpium* ; *Podarcis taurica* ; *Podarcis oxycephala* ; * *Psammodromus edwardsianus* ou *hispanicus* ; * *Psammodromus cinereus* ; *Eremias velox* ; *Eremias variabilis* ; *Ophiops elegans*.

H. Cloquet a rappelé, dans l'article *Lézards* de sa *Faune des médecins*, la plupart des préjugés bizarres auxquels a donné lieu l'em-

(1) Espèce unique : *Brachylophus fasciatus*, de l'archipel de Tonga.

(2) Nous avons marqué d'un astérisque les noms des espèces qui se trouvent en France ou en Corse.

ploi médicinal de ces Reptiles et celui des Sauriens qui leur ressemblent le plus.

Sous-ordre des Ascalabotes.

Ce sous-ordre comprend les Sauriens de l'époque actuelle qui ont les vertèbres dicœliennes, c'est-à-dire biconcaves: ce sont les Geckos, Reptiles à corps plus ou moins déprimé, à tête large, à doigts plats en dessous et garnis de lames transversales, à peau granuleuse et tuberculeuse, et dont la physionomie est notablement différente de celle des Sauriens dont nous venons de terminer l'énumération. Leur unique famille, désignée par le nom de *Geckonidés*, comprend une centaine d'espèces réparties entre les différents points du globe. On trouve des Geckos dans plusieurs des îles de l'Océanie, telles que Vanikoro, Waigiou, la Nouvelle-Irlande, Tonga-Tabou, Tahiti, etc., dont ils sont souvent, avec quelques Scincidés, les seuls vertébrés terrestres.

Cette Famille des GECKONIDÉS a été partagée, d'après des caractères tirés de la forme des doigts, ainsi que de la présence ou de l'absence de franges sur les côtés du corps et de la queue, en un certain nombre de genres, dont les principaux ont été nommés *Platyductyle*, *Ptyoductyle*, *Hémiductyle*, *Phyllodactyle*, *Sphérodactyle*, *Gymnodactyle*, *Sténodactyle*, etc. Toutes les espèces qu'on y rapporte ont une physionomie plus ou moins repoussante, et leur peau verruqueuse, l'acuité de leurs griffes, ainsi que l'habitude qu'elles ont de s'introduire dans les habitations en rampant le long des murailles verticales, et en se tenant même sur les plafonds, les ont fait généralement regarder comme des animaux nuisibles. Cependant les Geckos ne rendent ni par la peau ni par la bouche aucune sécrétion vénéreuse, et rien ne justifie la crainte qu'ils inspirent dans presque tous les pays. Au Caire on les nomme *Abou-burs*, ce qui veut dire père de la lèpre, et l'on croit que leur contact donne cette maladie, opinion qui est sans doute fondée sur l'apparence lépreuse de leurs téguments. Dans l'Inde, au contraire, on emploie les Geckos, unis à divers aromates et pris à l'intérieur, pour combattre la même affection. Sparmann, dans un mémoire publié en 1784 parmi ceux de l'Académie de Stockholm, attribue au Gecko *Mabouia* des Antilles le pouvoir de lancer à ses agresseurs une salive noire et vénéreuse, dont une gouttelette suffirait pour faire enfler la partie du corps sur laquelle elle tomberait; il n'y a rien de fondé dans cette assertion.

Nous avons dans le midi de l'Europe, mais presque uniquement dans la région méditerranéenne, trois espèces de Geckos : le GECKO DES MURAILLES (*Platydactylus muralis*); l'HÉMIDACTYLE VERRUCOUEUX (*Hemidactylus verruculatus*), et le PHYLLODACTYLE EUROPÉEN (*Phyllodactylus europæus*). Celui-ci est de l'île de Sardaigne; les deux premiers sont plus répandus, et on les trouve dans plusieurs de nos villes maritimes : Toulon, Marseille, Cette, Collioure, etc.

Les Grecs donnaient à ces Reptiles le nom d'*Ascalabotes* (Ἀσκαλαβώτης), et les Romains celui de *Stellio*, que les naturalistes modernes ont transporté à tort à un genre d'Agamins. Aujourd'hui on les appelle vulgairement *Tarentoles*, *Tarentes*, *Geckottes*, etc. Aux colonies, les animaux analogues sont souvent confondus sous la dénomination commune de *Mabouia*.

Les œufs de Geckos ont la coquille presque aussi dure que ceux des Oiseaux.

CLASSE QUATRIÈME.

AMPHIBIENS.

Remarques sur les caractères qui rattachent les Amphibiens au deuxième sous-type des animaux vertébrés ou vertébrés anallantoïdiens.

Les Mammifères, les Oiseaux et les Reptiles, tels que nous les avons précédemment définis, présentent un caractère embryologique qui leur est commun, et qui ne se retrouve pas dans les autres animaux du même type dont il nous reste à parler, c'est-à-dire dans les Batraciens ou Amphibiens, et dans les Poissons. Ce caractère permet de distinguer nettement l'une de l'autre ces deux séries d'animaux vertébrés. Voici en quoi il consiste :

Pendant la vie embryonnaire et pendant l'âge fœtal, les Vertébrés supérieurs sont pourvus, non-seulement de la vésicule vitelline qui les caractérise comme animaux hypovitelliens, mais aussi d'une vésicule allantoïde, et de plus ils ont une enveloppe amniotique, dite poche des eaux. Ce double caractère de présenter une vésicule vitelline et un amnios manque, au contraire, aux Amphibiens, c'est-à-dire aux autres Grenouilles et aux autres Reptiles à peau nue, dont Al. Brongniart a fait l'ordre des Reptiles Batraciens; il manque

aussi aux Poissons de toutes sortes, soit aux Poissons ordinaires, soit aux Sélaciens ou aux Cyclostomes, et l'on a été conduit par là à séparer tous les Poissons, ainsi que les Batraciens, des autres Vertébrés, pour en former un sous-embranchement à part. C'est ainsi que les Amphibiens et les Poissons ont été réunis sous la dénomination commune d'*Anallantoïdiens*, et que les Mammifères, les Oiseaux et les Reptiles écailleux ont reçu celle d'*Allantoïdiens*.

De Blainville avait déjà été amené, mais par d'autres considérations, à partager les animaux vertébrés en deux sous-types; et, en proposant de diviser en deux classes, sous les dénominations de Reptiles proprement dits et d'Amphibiens, l'ensemble des Reptiles tels que Brongniart et G. Cuvier les avaient définis, il avait fait remarquer la ressemblance que les Reptiles écailleux ont, à certains égards, avec les Oiseaux et celle qui rattache au contraire les Reptiles nus, c'est-à-dire les Batraciens, aux Poissons; il disait même que les premiers de ces Reptiles peuvent être appelés *Ornithoides*, et que l'épithète d'*Ichthyoides* conviendrait bien aux seconds.

Il y a, en effet, entre ces deux sortes de Reptiles comparés les uns avec les autres, des différences bien plus nombreuses qu'on ne l'avait d'abord supposé, lorsqu'on ne faisait des Batraciens qu'un ordre de la classe qui comprend aussi les Chéloniens, les Crocodiles, les Ophiidiens et les Sauriens; et les Batraciens doivent être considérés, à cause de la ressemblance de leur forme générale avec celle des Quadrupèdes, comme étant les plus parfaits des animaux anallantoïdiens. Ils sont aussi, sous presque tous les autres rapports, les premiers et les plus élevés des animaux de leur sous-type, comme les Mammifères sont les premiers et les plus parfaits de celui auquel ils se rapportent de leur côté. Cependant les Poissons sélaciens, c'est-à-dire les Raies et les Squales, ont une incontestable supériorité sur eux, si l'on consulte les organes de l'innervation et ceux de la reproduction.

Caractères spéciaux de la classe des Amphibiens.

La première classe des Vertébrés anallantoïdiens est celle des AMPHIBIENS ou Reptiles nus, animaux qu'on appelle souvent aussi *Batraciens* dans les ouvrages de zoologie, parce qu'ils ont pour type le plus connu la Grenouille, que les Grecs nommaient βάρρακος.

Quoique assez peu nombreux en espèces, les Amphibiens forment plusieurs familles et même plusieurs ordres fort différents les uns des autres, tant par leur apparence extérieure que par leurs principaux caractères anatomiques. Ceux d'entre eux que l'on a connus

les premiers étant tous pourvus de quatre membres (Grenouilles, Crapauds, Rainettes, Salamandres), du moins dans leur état parfait, on les a pendant longtemps associés aux Reptiles qui ont le même nombre d'appendices locomoteurs, et ils ont été compris avec eux sous la dénomination commune de *Quadrupèdes ovipares*.

Ce mode de classification que Lacépède acceptait encore, et que nous voyons même employé par G. Cuvier dans son *Tableau de l'histoire des animaux*, publié en 1798, fut bientôt après critiqué par Alexandre Brongniart en 1805. Ce dernier naturaliste fit alors ressortir plusieurs des différences par lesquelles non-seulement les Grenouilles, mais aussi les Salamandres, dont Linné faisait une simple section de son genre *Lacerta*, s'éloignent des Lézards et des autres Reptiles Sauriens, et il proposa d'en faire, à cause de leur peau nue et de leurs métamorphoses, un ordre à part sous le nom même de Batraciens; c'est ce que nous avons déjà rappelé plus haut. Vers la même époque Hermann, de Strasbourg, avait également fait voir que les Salamandres diffèrent des Lézards par plusieurs caractères importants.

De Blainville montra, quelques années plus tard, qu'on devait aussi associer aux Batraciens les Cécilies, singuliers animaux apodes, propres aux régions intertropicales, qu'on avait d'abord pris pour des Serpents et classés avec les Ophiidiens. Enfin, en 1816, il établit que les Amphibiens, c'est-à-dire les Batraciens proprement dits, les Salamandres de diverses sortes et les Cécilies méritaient de former une classe particulière plus distincte de celle des Reptiles écailleux, avec lesquels on les avait précédemment confondus, que ces Reptiles eux-mêmes ne le sont des Oiseaux. Cette proposition, qui parut d'abord assez hasardée, a été depuis lors confirmée d'une manière éclatante par l'étude du développement.

Quels que soient les caractères de leur forme extérieure, les Amphibiens sont toujours reconnaissables à la nudité de leur peau et à l'abondance du système crypteux qu'on remarque à la surface de leur corps. Ils n'ont au lieu de l'épiderme écailleux des Reptiles ordinaires qu'un mince épithélium, et leur sécrétion cutanée est toujours fort abondante. Dans certaines espèces, cette sécrétion renferme un principe toxique sur lequel nous reviendrons plus loin.

Les membres n'existent pas toujours chez ces animaux: ils manquent quelquefois complètement (Cécilies); d'autres fois il n'y en a que deux (Sirènes). Dans les autres Amphibiens ils apparaissent cependant et sont au nombre de quatre. Lorsqu'ils existent, ils sont conformés sur le même type général que les membres des Vertébrés

allantoïdiens, et ne sont jamais disposés en nageoires véritables comme ceux des Poissons. Les Amphibiens n'ont pas non plus de rayons pour soutenir les crêtes impaires, en forme de nageoires, dont leur dos ou le dessous de leur queue sont surmontés, tandis qu'il y en a le plus ordinairement dans les crêtes qui constituent les nageoires impaires des Poissons. Ces crêtes molles des Amphibiens sont surtout apparentes dans certaines espèces de cette classe, soit à un âge déterminé, soit à une époque spéciale de l'année, et plus particulièrement au moment des amours.

Leurs organes des sens ont encore beaucoup d'analogie avec ceux des derniers Vertébrés allantoïdiens, et, dans l'âge adulte, leur genre de vie ressemble beaucoup à celui de ces animaux, quoique leurs habitudes soient plus aquatiques, et que plusieurs d'entre eux ne quittent même pas l'eau.

Envisagés sous le rapport anatomique, les Amphibiens ont d'ailleurs plus d'un point de ressemblance avec les Reptiles écailleux. Ils ont des poumons, même lorsque les branchies que la plupart d'entre eux montrent dans le jeune âge ne disparaissent pas, et ces poumons leur servent à respirer l'air atmosphérique. Ce sont deux sacs égaux entre eux (sauf chez les Cécilies, qui rappellent sous ce rapport ce que l'on voit chez les Ophidiens), d'une structure peu compliquée, analogues à ceux des Sauriens et communiquant avec l'extérieur par une trachée-artère pourvue d'un appareil laryngien plus ou moins parfait. Leur cœur a deux oreillettes distinctes, et, par suite de l'absence de cloison entre la cavité ventriculaire du cœur gauche et celle du cœur droit, un seul ventricule. Le cœur des Amphibiens est donc pourvu de trois cavités, sauf toutefois chez les jeunes, où les deux oreillettes sont encore confondues entre elles, et il est établi sur un modèle peu différent de celui des Saurophidiens.

Les narines de ces animaux sont en communication directe avec la bouche, ce qui n'a pas lieu chez les Poissons qui les ont, au contraire, en forme de cul-de-sac. Leur canal intestinal et leurs organes reproducteurs ont aussi une analogie évidente avec ceux des Vertébrés aériens, et leur squelette est à certains égards comparable à celui de ces derniers. Cependant le crâne des Amphibiens se fait remarquer par la disposition déjà écailleuse de ses sutures, ce qui est une tendance vers la forme ichthyique, et leurs vertèbres sont souvent biconcaves, ce qui n'existe, pour les Allantoïdiens de l'époque actuelle, que dans les Geckos, dont nous avons fait la dernière famille des Saurophidiens. L'articulation du crâne avec

la colonne vertébrale se fait, chez tous les Amphibiens, par deux condyles comme chez les Mammifères, tandis qu'il n'y en a qu'un seul chez les Oiseaux, les Reptiles écailleux et les Poissons.

Mais ce qui distingue surtout les Amphibiens comme classe et permet de les séparer nettement d'avec les Reptiles proprement dits, c'est leur mode de génération et leur développement.

Les mâles n'ont de pénis dans aucune espèce, et il n'y a jamais de véritable accouplement. Toutefois les femelles de certaines espèces (Salamandres, Tritons, Cécilies, etc.) sont fécondées intérieurement par suite d'un simple rapprochement des orifices génitaux, et, dans certains cas, ces femelles sont même ovovivipares, comme nous le voyons pour les Salamandres terrestres, pour les Cécilies, ainsi que pour une espèce de Batracides observée au Chili par M. Gay, le *Rhinoderma Darwinii*. Le mode ovipare est cependant le plus fréquent.

Les œufs sont mous, susceptibles de se gonfler dans l'eau où ils sont pondus, sauf pour un petit nombre d'espèces, au nombre desquelles figurent le Pipa, la Rainette marsupiale, le Notodelphys ovifère et le Crapaud accoucheur.

L'embryon des Batraciens manque, ainsi que nous l'avons déjà dit, d'ammios et de vésicule allantoïde; en outre leur fœtus n'a pas encore accompli ses métamorphoses lorsqu'il éclôt; du moins c'est ainsi que les choses se passent dans la plupart des espèces, car certains Amphibiens ne subissent, du moins après leur naissance, aucune transformation remarquable. Ceux-là sont en très petit nombre.

Les Amphibiens sans métamorphoses ou à métamorphoses incomplètes doivent toutefois être distingués en deux catégories différentes.

Les uns ne subissent pas de changements extérieurs, parce qu'ils conservent durant toute leur vie les formes embryonnaires qui caractérisent, mais pendant le premier âge seulement, les autres animaux de la même classe. C'est ainsi qu'ils acquièrent des poulmons, sans perdre pour cela leurs branchies, et que leur apparence extérieure ne se modifie pas comme celle des Grenouilles ou des Crapauds. Tels sont les Protées, les Sirènes et les Axolotls, c'est-à-dire les moins parfaits des animaux de cette classe.

D'autres, plus curieux encore, naissent sans branchies et déjà pourvus de poumons. Ils ont en même temps les caractères qui caractérisent l'âge adulte dans les espèces de leur propre groupe. Cela tient à ce qu'ils subissent, soit extérieurement dans des loges cutanées de leur mère, où ils sont déposés à l'état d'œufs, comme c'est

le cas pour les Pipas, soit intérieurement et dans l'oviducte même, comme on l'observe pour la Salamandre noire des Alpes et pour les Cécilies, les métamorphoses que les Amphibiens privés de cette gestation prolongée éprouvent pendant le temps qu'ils passent dans l'eau immédiatement après leur éclosion.

Les Amphibiens sont, comme les Reptiles ordinaires, des animaux à température variable, mais qui s'échauffent moins que ceux-ci lorsqu'ils sont exposés à une chaleur un peu considérable. La raison en est dans l'abondante sécrétion dont leur peau est le siège, et dans la transpiration qui se manifeste à sa surface. Étant tous plus ou moins aquatiques, ils absorbent aussi avec une égale rapidité. L'eau est le milieu indispensable à la plupart d'entre eux pendant le premier âge, et quelques-uns, comme les Sirènes, les Protées et les Axolotls, y passent même leur vie tout entière, car bien qu'ils acquièrent des poumons, ils ne perdent pas pour cela leurs branchies, et ils restent pendant toute leur existence dans un état d'infériorité réelle par rapport aux espèces des premiers groupes.

La vitalité des Amphibiens est fort tenace, et, sous ce rapport comme sous plusieurs autres encore, ils offrent au physiologiste des sujets d'études aussi curieux que variés. Un grand nombre de découvertes importantes ont été le résultat des expériences qu'on a tentées sur ces animaux, et chaque jour ils fournissent encore aux savants de nouveaux sujets de recherches. C'est au moyen des Grenouilles que Galvani a découvert, en 1789, les phénomènes d'excitation musculaire qui se produisent au contact de certaines parties des animaux avec deux métaux hétérogènes. Tout le monde connaît l'observation fortuite qui le conduisit à cette remarque, et la discussion qui s'éleva entre lui et Volta. Des phénomènes analogues avaient déjà été signalés par Swammerdam en 1658; ils ont été tout récemment étudiés avec bien plus de détails par M. Matteucci.

Leuwenhoeck a démontré la circulation dans les capillaires en observant au microscope les membranes de la patte des Grenouilles et les branchies des Têtards. Swammerdam avait également devancé Leuwenhoeck dans cette observation (1658).

Spallanzani, Bonnet, Robert Townson, Delaroché, Williams Edwards et beaucoup d'autres observateurs ont choisi les Batraciens, et plus particulièrement les Grenouilles, comme sujet de leurs importantes expériences, et les micrographes ainsi que les physiologistes ou les embryogénistes ont recours aux mêmes ani-

maux dans leurs démonstrations de chaque jour. Le nombre des observations curieuses auxquelles on a été conduit par l'étude des Amphibiens et celui des recherches de toutes sortes qu'ils ont permises est très considérable ; il n'est pas jusqu'à la production artificielle du diabète qui n'ait pu être vérifiée par des expériences entreprises sur les Grenouilles (1).

Parmi les particularités physiologiques qui sont propres aux Amphibiens, il en est peu qui soient aussi intéressantes que leur force de *réintégration* ; force qui consiste dans la propriété qu'ont certains animaux de se compléter après qu'on les a mutilés. Elle est en effet très active chez certains Amphibiens, et Spallanzani, Bonnet, M. Duméril, etc., ont constaté que les Salamandres et les Têtards des Grenouilles peuvent reproduire non-seulement la queue, comme le font les Lézards, mais aussi une partie de la tête et des membres entiers.

Nous avons déjà dit que les Amphibiens n'étaient pas très nombreux dans la nature actuelle : on n'en connaît guère que deux cents espèces vivantes, et ils ne paraissent pas avoir été proportionnellement plus nombreux aux époques précédentes de la vie du globe.

Il a existé des espèces d'Amphibiens pendant l'époque tertiaire ; on trouve en particulier dans plusieurs de nos terrains lacustres différents animaux de cette classe qui appartiennent bien certainement aux familles encore aujourd'hui existantes ; ils ressemblaient à nos Grenouilles ainsi qu'à nos diverses sortes de Salamandres. A une époque plus reculée il y a eu des Amphibiens fort différents de ceux-là, et l'on observe dans les terrains triasiques, en Allemagne, en France et en Angleterre, des restes d'animaux gigantesques décrits par MM. Jøger, Hermann de Mayer et Owen, sous le nom de *Labyrinthodon*, de *Mastodontosaurus*, etc., qui appartenaient sans contredit à la classe qui nous occupe ; ces animaux, dont le volume approchait dans quelques espèces de celui des Bœufs et des Rhinocéros, ont été comparés aux Grenouilles, pour leurs formes ; mais il paraît qu'ils avaient aussi sous ce rapport quelque analogie avec les Salamandres.

Quoique moins grands, les *Archégosaures* n'étaient pas moins curieux ; ils ont vécu pendant les époques péniénne et carbonifère. Enfin, c'est aux Amphibiens qu'il faut sans doute rapporter le plus ancien des Vertébrés aériens que l'on connaisse, le *Telerpeton*

(1) Voyez à cet égard les nouvelles recherches de M. le docteur Schiff, de Francfort-sur-le-Mein.

elginense décrit par Mantell. Cette petite espèce de Reptile quadrupède a été découverte il y a quelques années seulement en Écosse, dans le terrain devonien.

Les Amphibiens que l'on observe actuellement dans les différentes régions du globe peuvent être partagés en plusieurs ordres distincts. Ces ordres sont au nombre de quatre ; nous en parlerons sous les noms indiqués dans le tableau suivant :

AMPHIBIENS.	}	BATRACIDES ou Batraciens anoures.
(Les BATRACIENS d'AL. Brongniart et de G. Cuvier.)		SALAMANDRES.
		CÉCILIES.
		PSEUDO-SALAMANDRES.

Ordre des Batracides.

Ces animaux sont aussi appelés *Batraciens anoures*, c'est-à-dire Batraciens privés de queue, par les naturalistes qui étendent à toute la classe des Amphibiens le nom de Batraciens ; mais le nom de Batraciens leur conviendrait réellement bien plus qu'aux autres Amphibiens, et il devrait leur rester en propre.

Les Batracides ressemblent plus ou moins complètement à la Grenouille par leur apparence générale, ainsi que par la nature de leurs métamorphoses. En effet, ils subissent comme elle une transformation complète, et leur forme définitive est fort différente de celle sous laquelle ils se montrent au sortir de l'œuf. Dans leur état parfait ils sont pourvus de quatre pattes et ont la colonne vertébrale courte ; leurs vertèbres sont presque toujours concavo-convexes ; ils ne présentent aucune trace extérieure de queue, et ils n'ont plus d'autre organe spécial de respiration que deux poumons, égaux entre eux et vésiculeux. A l'état de *Têtards*, c'est-à-dire avant que leur métamorphose ait commencé, ils ont au contraire des branchies et point encore de poumons, et pendant les premiers jours leurs branchies sont même extérieures ; leurs pattes n'existent pas encore, et ce sont les postérieures qui se montreront les premières ; leur tête n'est point encore distincte de leur tronc ; ils ont une queue longue et comprimée qui leur sert d'organe locomoteur, et leurs intestins, au lieu d'être courts et appropriés au régime animal, sont très longs, la nourriture des Têtards consistant exclusivement en substances végétales.

Nous distinguons deux familles dans l'ordre des Amphibiens batracides : les *Pipadés*, qui comprennent aussi les *Dactyléthres*, et les *Ranidés*, qui se divisent en *Hylins* ou Rainettes, *Ranins* ou Grenouilles, et *Bufoinins* ou Crapauds.

La Famille des PIPADÉS comprend deux tribus : les *Pipins* ou Pipas et les *Dactyléthrina*s ou Dactyléthres. Ces Batracides manquent de langue (1), et ils ont les apophyses transverses des premières vertèbres dorsales très longues et costiformes. Un autre caractère de ces animaux est d'avoir les deux trompes d'Eustache ouvertes dans l'arrière-gorge par un orifice unique et médian.

Le genre PIPA (*Pipa*) ne possède qu'une espèce, le PIPA AMÉRICAIN (*Pipa americana*), qui vit à la Guyane et au Brésil. Cet Amphibien est surtout célèbre par son singulier mode de gestation. Le mâle place les œufs sur le dos de la femelle, où ils s'enfoncent dans des espèces de loges, et c'est là que s'opèrent leur développement ainsi que les métamorphoses propres au jeune âge des autres Batracides.

Le genre DACTYLÉTHRE (*Dactylethra*) vit au cap de Bonne-Espérance et au Gabon. On en distingue deux espèces.

Ces Reptiles manquent aussi de langue, ne possèdent qu'un seul orifice pour les trompes d'Eustache et ont aussi les apophyses transverses des vertèbres dorsales costiformes ; mais la femelle ne porte pas ses petits dans des loges de son dos à la manière de celle des Pipas, et le squelette ainsi que l'ensemble des caractères rapprochent déjà les Dactyléthres des Batracides ordinaires.

La Famille des RANIDÉS se compose de Batracides dont la langue est développée, qui ont deux ouvertures pour les trompes d'Eustache et dont les apophyses transverses ne sont pas costiformes. Ce sont les plus nombreux de tous les Amphibiens et ceux qui ressemblent le plus à la Grenouille.

La tribu des HYLINS, dont nos Rainettes font partie, a pour caractère distinctif d'avoir la mâchoire supérieure garnie de dents, le corps élancé, les jambes grêles et les doigts terminés par des pelotes discoïdes faisant l'effet de ventouses ; ainsi que ceux des deux tribus qui suivent, ces Batracides ont la langue adhérente à la mâchoire inférieure seulement par son

(1) C'est ce qui a engagé MM. Duméril et Bibron à désigner par le nom de *Phrynoglosses* le groupe dans lequel ils classent le Pipa et le Dactyléthre. Les autres Batraciens anoures, c'est-à-dire les Ranidés, répouvent aux *Phrynoglosses* des mêmes naturalistes.

Les longues apophyses transverses des Batracides *Phrynoglosses* doivent suppléer dans l'inspiration au défaut de la langue. Celle-ci sert au contraire chez les Batracides ordinaires ou *Phrynoglosses* à introduire, comme par déglutition, l'air dans l'intérieur des poumons.

extrémité antérieure, c'est-à-dire par la partie qui reste libre chez les autres vertébrés.

Ces animaux sont moins disgracieux que les autres Batraciens et plus vivement colorés; ils vivent principalement sur les arbres. On en trouve dans tous les continents, mais ils sont plus nombreux en Amérique qu'ailleurs.

Nous n'en avons qu'une seule espèce en Europe : la RAINETTE VERTE (*Hyla viridis*) appartenant au genre des Rainettes proprement dites.

C'est un petit Batracide commun dans les bois et les jardins, qui est vulgairement appelé *Grasset*. Les gens du peuple s'en servent pour connaître le temps. Sa voix est retentissante et a quelque analogie avec celle du canard.

Parmi les nombreuses espèces exotiques rentrant dans la même tribu, on cite la Rainette à tapirer (*Hyla tinctoria*), à cause du singulier préjngé répandu parmi les Indiens de l'Amérique, que son sang versé sur le corps des perroquets au moment où les plumes poussent peut faire varier les couleurs de ces oiseaux.

Quelques Rainettes américaines passent pour vénéneuses, sans doute à cause de l'âcreté de leur sécrétion cutanée.

On fait plusieurs genres de ces animaux; l'un des plus curieux est celui des NOTODELPHES (*Notodelphis*), que nous avons déjà cités (1) et dont l'unique espèce, nommée *Notodelphis ovifera*, vit à Venezuela. Elle porte ses œufs dans une grande poche eutanée du dos, et ses têtards ont leurs branchies extérieures sous forme de deux longs appendices filiformes, naissant des arcs branchiaux et terminés chacun par un disque vasculaire campaniforme dont le sommet discoïde et la structure rappellent à quelques égards un placenta.

Tribu des RANINS. Ses espèces, parmi lesquelles figurent nos grenouilles ordinaires (*Rana* des Latins), ont des dents à la mâchoire supérieure, mais leurs doigts manquent des disques caractéristiques des Rainettes.

On les a partagées en plusieurs genres; ceux qui ont des espèces européennes sont au nombre de six.

1^o GRENOUILLE (g. *Rana*). Palais dentifère; langue pourvue en arrière de deux prolongements libres et susceptible d'être rejetée en avant pour servir d'organe de préhension; tympan visible; doigts de derrière plus ou moins palmés; apophyses transverses de la vertèbre pelvienne non dilatées.

GRENOUILLE VERTE (*Rana viridis* ou *R. esculenta*). Cette espèce existe non-seulement en Europe mais aussi dans une grande partie de

l'Asie et dans le nord de l'Afrique. Elle constitue plusieurs variétés, et l'on a quelquefois considéré comme se distinguant spécifiquement celle de ces variétés qui a la tête plus étroite.

La Grenouille ordinaire n'inspire pas les mêmes craintes que la Salamandre ou le Crapaud, et l'on a toujours eu à son égard des notions plus exactes. Dans certains pays et principalement en France on la recherche pour sa chair qui est légère et délicate et convient aux malades ainsi qu'aux personnes faibles; on fait également du bouillon de grenouille et autrefois on employait aussi le frai de ces animaux (*spermiote* ou *sperma ranæ*). Sydenham recommandait l'eau distillée de frai de grenouille contre les aphtes. On l'a aussi utilisée comme réfrigérant dans la goutte, dans les rougeurs du visage, dans l'érysipèle, etc. On y trempait un linge que l'on appliquait sur la partie malade et l'on y mêlait du camphre ou du miel rosat. La Grenouille est citée par les auteurs du dernier siècle comme un des ingrédients de l'emplâtre de Vigo simple ou mercuriel.

L'histoire des Grenouilles a été écrite par plusieurs auteurs, et



FIG. 30.—Têtard (au premier âge).

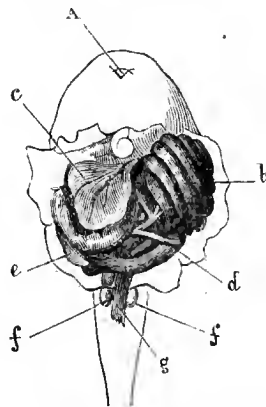


FIG. 31.—Têtard (viscères abdominaux (*).

l'on possède en particulier de très bons détails sur leur organisation ainsi que leurs métamorphoses. Rœsel (1), Rusconi (2), Dugès (3), Martin Saint-Ange (4), s'en sont particulièrement occupés. Nous

(1) *Historia Ranarum*, in-fol., 1758.

(2) *Développement de la Grenouille commune*, in-4°. Milan, 1826.

(3) *Recherches sur l'ostéologie et la myologie des Batraciens*, in-4, 1833.

(4) *Ann. des sc. nat.*, 1^{re} série, t. XXV.

(*) A. la bouche; b b. le tube digestif enroulé sur lui-même; c. le foie; d. les canaux hépatiques; e. le pancréas; f f. rudiment des membres postérieurs; g. rectum.

rappellerons seulement que dans le premier âge, c'est-à-dire à l'état de têtards naissants, ces Batraciens manquent de pattes, et qu'ils ont des houppes branchiales visibles à l'extérieur (fig. 29); leur canal intestinal est alors fort long, contourné sur lui-même et il donne à la partie céphalo-gastrique (fig. 31) l'apparence renflée qui a suggéré le nom de *têtards*. Bientôt ces branchies, extérieures se flétrissent, et quoique les arcs branchiaux intérieurs continuent à fonctionner, les poumons commencent à se développer. On voit alors paraître les membres et le canal digestif se raccourcit concurremment. Des modifications notables s'opèrent aussi dans le système des organes circulatoires (fig. 32). Enfin la queue se résorbe, ses dernières traces ne sont plus apparentes à l'extérieur

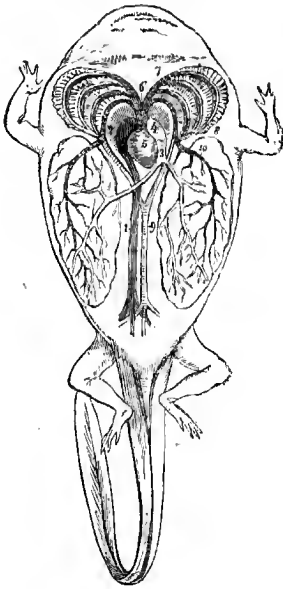


FIG. 32. — Têtard de Grenouille, au deuxième âge (organes de la respiration et de la circulation) (*).

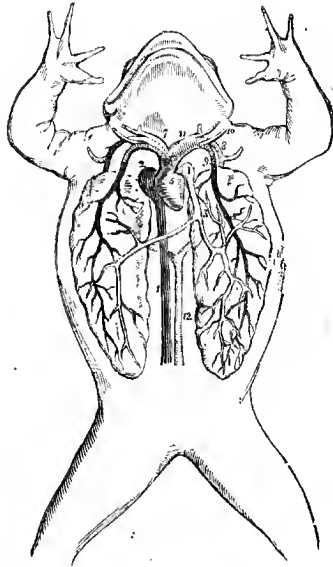


FIG. 33. — Grenouille adulte (montrant le système vasculaire) (**).

et l'animal a la forme ainsi que la plupart des caractères anatomiques qu'il devra conserver pendant le reste de sa vie (fig. 33).

GRENOUILLE ROUSSE (*Rana temporaria*) dite aussi *Grenouille des bois*.

(*) 1. Veine cave. 2. Oreillette droite. 3. Veine pulmonaire et ses origines dans les deux poumons. 4. Oreillette gauche. 5. Ventricule commun. 6. Bulbe artériel. 7. Artère branchiale et ses branches internes. 8. Veines branchiales. 9. Aorte. 10. Artère pulmonaire et ses ramifications dans les poumons. (A cet âge les pattes sont déjà apparentes, et la queue existe encore.)

(**) 1. Veine cave. 2. Oreillette droite. 3. Veine pulmonaire. 4. Oreillette gauche. 5. Ventricule commun. 6. Bulbe artériel. 7. Ses deux branches. 8. Arc aortique donnant l'artère brachiale. 9. Artère pulmonaire. 10. Branche qui va à l'oc ciput. 11. Carotide. 12. Aorte descendante.

Elle est roussâtre au lieu d'être verte, et porte constamment une tache noire sur chaque tempe.

2. DISCOGLOSSÉ (g. *Discoglossus*). Dents palatines sur un seul rang; langue de forme discoïdo-rhomboidale; tympan sous-cutané; doigts libres; apophyses pelviennes dilatées en palettes triangulaires.

DISCOGLOSSÉ PEINT (*Discoglossus pictus*). Cette espèce vit en Grèce, en Espagne, en Sicile et dans quelques parties de l'Algérie.

3. PELODYTE (g. *Pelodytes*). Tympan distinct; deux groupes de dents palatines; langue à peine échancrée en arrière; doigts de derrière plus ou moins palmés; apophyses pelviennes dilatées en palettes triangulaires.

PELODYTE PONCTUÉ (*Pelodytes punctatus*). Petite espèce assez répandue en Europe, ayant le corps grisâtre avec des taches d'un beau vert ou noirâtres.

4. ALYTE (g. *Alytes*). Une rangée transversale de dents palatines; langue arrondie, entière, adhérente, sillonnée en long; tympan distinct; doigts de derrière à demi palmés; apophyses pelviennes dilatées.

ALYTE ACCOUCHEUR (*Alytes obstetricans*). D'un gris roussâtre ou olivâtre, semé de petites taches brunes.

D'Allemagne, de Suisse, de France, etc.

Le mode particulier de gestation est fort singulier. M. Vogt en a profité pour faire de l'Alyte le sujet d'un bon travail embryogénique (1).

5. PELOBATE (g. *Pelobates*). Tympan caché; doigts postérieurs palmés; un sac vocal sous-gulaire chez les mâles; un ergot corné et tranchant au talon; crâne plus ou moins cataphracté; corps olivâtre en dessus, orangé en dessous, avec des marbrures bleu-noirâtre.

PELOBATE CULTRIPÈDE (*Pelobates cultripes*). Voûte osseuse du crâne complète; éperons noirs; taille plus forte que celle de l'espèce suivante. Dugès a donné de bons détails sur cette espèce dans son travail sur l'anatomie des Batraciens.

Du midi de la France, et d'Espagne.

PELOBATE BRUN (*Pelobates fuscus*). Voûte osseuse du crâne incomplète; éperons bruns ou jaunâtres; couleur marbrée.

D'Allemagne et de France.

C'est une des espèces dont Ræsel a fait l'histoire. †

6. SONNEUR (g. *Bombinator*). Tympan non distinct; langue entière,

(1) Voir dans les *Ann. des sc. nat.*, 3^e série, t. II, p. 43, un extrait de son mémoire.

adhérente ; doigts de derrière palmés ; apophyses pelviennes dilatées en palettes.

SONNEUR A VENTRE DE FEU (*Bombinator igneus*). Brun, avec le ventre jaune vif.

Tribu des BUFONINS ou *Crapauds*. — Ces Batracides n'ont point de dents à la mâchoire supérieure, et le plus souvent aussi ils en manquent à la région palatine ; leur corps est plus trapu, leurs jambes sont plus raccourcies et leurs habitudes sont plus terrestres que chez les Grenouilles.

Ces animaux ont le corps verruqueux et les formes souvent hideuses. Ils constituent plusieurs genres dont un seul, celui des Crapauds proprement dits, fournit des espèces à l'Europe.

Les CRAPAUDS (g. *Bufo*) ont le tympan apparent ; la langue entière, mais libre en arrière ; un amas considérable de cryptes parotidiens sécrétant une humeur toxique dont les propriétés nous occuperont à la fin de ce chapitre. Leur démarche est lourde et ils passent la plus grande partie du jour enfermés dans des trous.

Nous en avons deux espèces :

CRAPAUD COMMUN (*Bufo vulgaris* ou *Bufo cinereus*). Cette espèce a la peau garnie d'un grand nombre de verrues ; elle est comme épineuse lorsqu'elle est desséchée. Sa couleur est brune avec quelques taches plus vives, surtout à l'époque des amours. Alors ces animaux vont à l'eau pour s'y accoupler et y pondre leurs œufs. Ces derniers sont réunis sous la forme de longs cordons.

CRAPAUD VERT (*Bufo viridis* ou *Bufo variabilis*), aussi appelé *Rayon vert*, *Crapaud des joncs*, *Calamite*, etc. Il a le plus souvent une ligne médio-dorsale jaunâtre.

Le Crapaud commun ainsi que le crapaud vert ont été décrits par Roesel, par M. Brandt (1) et par quelques autres naturalistes.

Le premier de ces Reptiles est plus particulièrement le $\Phi\epsilon\rho\upsilon\sigma$, d'Aristote et le *Rubeta* de Pline.

Parmi les espèces exotiques du même genre nous citerons le Crapaud panthérin (*Bufo pantherinus*) que l'on trouve dans le nord de l'Afrique, particulièrement en Algérie, et le Crapaud agua (*Bufo aqua*) des régions chaudes de l'Amérique. Celui-ci est l'un des plus gros que l'on connaisse.

On distingue plusieurs genres de Batracides bufonins indépendamment de celui des *Bufo* proprement dits. Tels sont ceux des *Rhinoderma*, *Atelopus*, *Phrynicus*, *Brachycephalus*, etc.

Le g. BRACHYCÉPHALE (*Brachycephalus*) est formé par une petite

(1) *Medizinische Zoologie*, t. I, p. 193, pl. 23.

espèce propre au Brésil (*B. ephippium*), qui est remarquable par la voûte osseuse et d'origine dermato-squelettique qui recouvre son crâne ainsi que par le bouclier de même nature qui protège son dos.

Ordre des Salamandres.

Ces Amphibiens subissent une métamorphose moins complète que celle des Batracides. Leur corps reste allongé et leur queue ne se résorbe pas comme la leur. Toutefois leurs branchies se flétrissent et disparaissent bientôt lorsque leurs poumons se développent, et, dans l'âge adulte, on ne trouve plus sur les côtés de leur cou l'orifice qui servait à l'écoulement de l'eau, alors que leur respiration était encore aquatique. Leurs vertèbres sont de forme convexo-concave (1), ce qui les distingue à la fois des Batraciens proprement dits qui les ont presque toujours concaves en avant et convexes en arrière ainsi que des Cécilies et des Pseudo-Salamandres qui les ont biconcaves.

Famille des SALAMANDRIDÉS. Les Salamandres ne forment réellement qu'une famille, celle des Salamandridés, dont les espèces vivent principalement dans l'hémisphère boréal. Elles ont été partagées en un certain nombre de genres dont quelques-uns sont européens ou représentés en Europe.

1. SALAMANDRE (g. *Salamandra*). Dents palatines sur une double série arquée; langue libre à ses bords; des pelotes glanduleuses à la région parotidienne; queue arrondie.

La sécrétion cutanée des Salamandres terrestres propres à l'Europe possède les mêmes propriétés que celle des Crapauds; elle est surtout fournie par les amas glanduleux de leur dos et de leur région parotidienne.

Les naturalistes du XVIII^e siècle savaient déjà que les Salamandres terrestres sont ovovivipares, et que les Salamandres aquatiques ou les Tritons dont il sera question plus loin sont, au contraire, ovipares. Ils ont aussi réuni des détails curieux relativement à l'histoire de ces Reptiles, mais on en possède aussi une monographie détaillée due à un auteur moderne, M. Funk (2).

SALAMANDRE MACULÉE (*Salamandra maculosa*). Corps noir marqué de grandes taches jaunes; génération ovovivipare. Les petits,

(1) Caractère que les Alytes présentent seuls parmi les Amphibiens du premier ordre.

(2) *De Salamandræ terrestris vita, evolutione, formatione tractatus*. In-fol., Berlin, 1827.

assez nombreux pour chaque portée, naissent avec leurs quatre pattes; ils ont alors la queue comprimée et leurs branchies sont extérieures. Ils sont aquatiques, tandis que les adultes vivent à terre et se tiennent principalement sous les feuilles ou sous la mousse, dans des lieux humides.

La SALAMANDRE DE CORSE (*Salamandra corsica*) ne se distingue guère que par une disposition un peu différente des dents palatines. On dit qu'elle existe aussi en Algérie.

SALAMANDRE NOIRE (*Salamandra atra*). Elle manque des taches noires de la précédente. On la trouve dans les Alpes.

Cette espèce ne fait que deux petits qui n'ont déjà plus leurs branchies lorsqu'ils naissent; ses habitudes sont presque entièrement terrestres.

Ces Salamandres, et en particulier celles de l'espèce maculée sont vénéneuses à la manière des Crapauds. Elles ont donné lieu à des fables et à des exagérations bizarres dont nous dirons quelques mots après avoir parlé des autres genres de la même famille.

2. SALAMANDRINE (g. *Salamantrina*). Quatre doigts postérieurs seulement; série des dents palatines fourchue en arrière; langue libre dans sa moitié postérieure; queue longue, un peu carénée.

SALAMANDRINE A LUNETTES (*Salamantrina perspicillata*); d'Italie.

3. PLEURODÈLE (g. *Pleurodeles*). Langue petite, arrondie, adhérente en avant seulement; dents palatines sur deux séries longitudinales; côtes saillantes sur les flancs où elles percent la peau.

PLEURODÈLE DE WALT (*Pleurodeles Waltii*); d'Espagne et de Portugal.

4. BRADYBATE (*Bradybates*). Corps court; queue médiocre; langue fixée; côtes apparentes; dents palatines en petit nombre.

BRADYBATE VENTRU (*Bradybates ventricosus*); d'Espagne.

5. GÉOTRITON (g. *Geotriton*). Langue en forme de champignon; dents palatines en série transversale; deux séries de dents au sphénoïde; peau lisse.

GÉOTRITON BRUN (*Geotriton fuscus*); de la chaîne des Apennins.

6. EUPROCTE (g. *Euproctus*). Langue libre en avant; dents palatines sur deux séries disposées à angles aigus; arc temporal du crâne complet; peau rugueuse; queue longue, comprimée.

EUPROCTE DE RUSCONI (*Euproctus Rusconi*); espèce assez variable par ses couleurs, mais toujours plus ou moins brunâtre, ayant plus d'analogie avec les Tritons ou Salamandres aquatiques de la France centrale que celles des genres précédents. Elle a été découverte en Corse et en Sardaigne. Nous croyons qu'on doit lui

rapporier, comme identiques ou tout au moins comme très peu différentes spécifiquement, les Salamandres aquatiques de la chaîne des Pyrénées qui ont été indiquées sous les différents noms de *Triton glacialis* (Philippe) et de *Tr. cinereus, rugosus, punctulatus, Bibronii* et *repandus* (Duméril).

7. C'est au contraire par erreur que l'on a associé aux Euproctes le *Triton Poircti*, P. Gerv., qui vit en Algérie et qui sert maintenant de type au genre GLOSSOLIGE (*Glossoliga*). La forme aplatie du crâne de ce dernier et quelques autres caractères permettent de le distinguer aisément de l'*Euproctus Rusconi*.

8. Genre TRITON (*Triton*). Queue très comprimée ; ventre plat ; des crêtes nataoires sur le dos et à la queue des mâles pendant l'époque des amours ; génération ovipare. Les jeunes sont d'abord dépourvus de pattes. Habitudes aquatiques.

Le développement des Tritons a été décrit avec soin par M. Rusconi dans son travail intitulé *Amours des Salamandres* (1). Les branchies extérieures persistent pendant tout le premier âge, et ne disparaissent que longtemps après l'apparition des pattes (fig. 34) ; le développement est par conséquent plus tardif déjà que chez les Salamandres.

Les espèces de ce genre sont toutes européennes. On les dis-

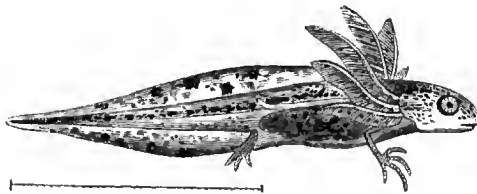


FIG. 34. — Larve de Triton.

tingue les unes des autres par leurs couleurs, et par quelques particularités de la peau, du crâne, etc.

Le TRITON MARBRÉ (*Triton marmoratus*) est moins aquatique que les autres.

Le TRITON A CRÊTE (*Triton cristatus*) produit en assez grande abondance une sécrétion cutanée d'apparence laiteuse.

Le TRITON PONCTUÉ (*Triton punctatus*) est moins grand et il a le corps plus lisse.

(1) In-4, Milan, 1841.

(*) Cette figure représente la larve d'un Triton à l'époque où les pattes se sont développées et où les branchies sont encore très apparentes.

Le TRITON DES ALPES (*Triton alpestris*) a des couleurs plus vives.

Le TRITON PALMIPÈDE (*Triton palmatus*) est plus petit et pourvu, dans le sexe mâle, de palmatures aux doigts de derrière.

On en cite encore d'autres, même en France, mais leur diagnose est restée incertaine.

Les autres genres de Salamandridés vivent principalement dans l'Amérique septentrionale (1). Il y a aussi des animaux de la même famille en Asie, et particulièrement au Japon (2).

Remarques sur le venin des Crapauds et des Salamandres. — Les mauvaises qualités qui caractérisent certaines espèces d'Amphibiens ont été signalées de tout temps; et comme autrefois on ne savait pas s'en rendre compte d'une manière exacte, elles ont donné lieu aux exagérations les plus singulières et aux préjugés les plus bizarres. L'histoire du Crapaud et de la Salamandre, telle qu'on la trouve dans la plupart des auteurs et dans tous les anciens ouvrages de pharmacopée, nous en donne le singulier détail.

On y voit le Crapaud tour à tour cité comme doué de propriétés fantastiques, comme un animal vénéneux et comme une source de médicaments dont l'application se faisait d'une manière constamment empirique. Les Crapauds entraient alors dans le baume de Leictour et dans le baume tranquille. On les appliquait tout vivants dans les cas de céphalalgie, de gastralgie, de serofules et de cancer; desséchés et réduits en poudre, on les prescrivait contre la fièvre quarte et l'épilepsie, et ils avaient encore d'autres usages.

Ce qui a trait à la Salamandre n'est pas moins bizarre. Cet animal, auquel on donne, dans nos campagnes, les différents noms de *mouron*, de *sourd*, etc., a été signalé par quelques auteurs comme étant le *tithymale du règne animal*. On croit encore, dans beaucoup de localités, qu'il résiste à la combustion, et que son contact peut déterminer la mort. Ces contes ridicules se trouvent déjà dans les ouvrages des anciens, et les auteurs des derniers siècles parlent souvent de la manière dont il faut traiter les gens *qui ont avalé une Salamandre* (3).

(1) Genres *Cylindrosoma*, *Plethodon*, *Bolitoglossa*, *Ambystoma* et *Desmodactylus*.

(2) Genre *Ellipsoglossa* et *Onychodactylus*.

(3) Valmont de Bomare rapporte encore, d'après les éphémérides d'Allemagne, « qu'une femme embarrassée de son mari, et voulant l'empoisonner, lui fit manger une salamandre qu'elle mêla dans un ragoût, mais qu'il n'en souffrit en aucune manière; » ce qu'il attribue à la cuisson qui peut avoir agi sur le liquide vénéneux.

La morsure des Salamandres était considérée comme aussi redoutable que celle de la Vipère (Matthiolo), et il était passé en proverbe qu'un homme mordu par ces Reptiles avait besoin, pour être sauvé, d'autant de médecins que les Salamandres ont de taches.

On a cru aussi que les Salamandres pouvaient empoisonner les eaux dans lesquelles elles se rendent à l'époque des amours, mais il n'y a également rien de fondé à cet égard.

Ces Reptiles ont été étudiés d'une manière plus exacte par les naturalistes du XVIII^e siècle. Maupertuis a montré, par des expériences, qu'ils n'étaient pas du tout incombustibles comme on l'avait supposé antérieurement. Il a fait voir aussi que leur morsure était sans danger, et il a cherché à prouver que la Salamandre pouvait être mangée par des chiens et des dindons, sans qu'il en résultât aucun accident; mais il n'eut pas l'idée d'en inoculer la matière laiteuse à des animaux. Cependant Laurenti observa, de son côté, que deux Lézards de l'espèce du *Lacerta muralis* moururent pour avoir mordu les glandes d'une Salamandre, et qu'un troisième, auquel il avait fait avaler du lait de Salamandre, c'est-à-dire de l'humeur laiteuse de cet amphibien, expira de même après avoir éprouvé des convulsions qui furent suivies d'une espèce de paralysie.

Cependant Haller et d'autres auteurs ne croyaient pas que la sécrétion laiteuse des Crapauds fût venimeuse; mais Daubenton fit remarquer que cette sécrétion, avalée par des chiens, leur donnait des vomissements, et Valmont de Bomare dit à cet égard : « On assure que les symptômes que cause le Crapaud sont : la couleur jaune de la peau, l'enflure, la difficulté de respirer, l'engourdissement, le vertige, les convulsions, les défaillances, les sueurs froides et la mort. »

Il est douteux que ces phénomènes aient réellement été occasionnés, du moins chez les animaux un peu gros, par le contact des Crapauds ou par l'absorption de leur venin; et ce que disent, sous ce rapport, Bomare et les auteurs plus anciens serait évidemment faux, si on le rapportait à l'espèce humaine. Mais il n'en est point ainsi lorsqu'il s'agit de petits animaux. Le venin des Crapauds peut être pour eux un poison mortel, et c'est avec raison que plusieurs naturalistes lui ont supposé des propriétés toxiques.

Bory attribuait à l'acreté de cette sécrétion les cris de douleur que poussent les chiens lorsqu'ils ont mordu un Crapaud; et Tiedemann a montré que l'humeur produite par les Reptiles de ce genre agit sur les téguments peu épais comme une substance

âcre et corrosive, et que, portée sur la conjonctive, elle en déterminait l'inflammation.

Des expériences de MM. Gratiolet, Cloez et Rainey ont démontré de nouveau, il y a quelques années, que certains vertébrés peuvent être tués par le venin des Crapauds. L'humeur qui suinte des pustules eutanées de ces animaux, principalement de celles de la région parotidienne, devient un véritable poison, si on l'introduit dans les tissus. Inoculée sous la peau d'un oiseau ou d'un lézard, elle amène un narcotisme immédiat ou des accidents convulsifs rapidement suivis de mort. Toutefois la même matière, inoculée à faible dose à de petits rongeurs, n'a produit que des accidents passagers.

Une Tortue de l'espèce du *Testudo mauritanica* piquée à la patte postérieure droite, ne parut point, au premier abord, ressentir les effets du poison; toutefois, au bout de quelques jours, un affaiblissement sensible se manifesta dans le membre lésé; bientôt survinrent les symptômes d'une paralysie véritable; et l'animal, conservé pendant huit mois, n'avait point, au bout de ce temps, recouvré le mouvement de cette partie (Gratiolet et Cloez).

On n'avait qu'une analyse très imparfaite du venin des Crapauds, analyse due à Pelletier et au docteur Davy, et dans laquelle il n'était guère question que de la couleur jaunâtre de ce venin, de sa consistance huileuse ainsi que de sa saveur amère. MM. Gratiolet et Cloez en ont fait un examen plus détaillé et plus instructif sous le double rapport de la physiologie et de la chimie (1).

Du venin desséché et conservé depuis le 25 avril 1851 jusqu'au 15 mars 1852 avait gardé ses propriétés toxiques; et une petite quantité de cette substance légèrement humectée, ayant été inoculée à un chardonneret, cet oiseau est mort presque aussitôt en présentant les symptômes énumérés plus haut.

Ce venin desséché et traité par l'éther rectifié s'y dissout à un certain degré. Cette solution, soumise ensuite à l'évaporation, laisse un résidu composé de granulations d'apparence oléagineuse, au milieu desquelles on distingue de petits cristaux aciculaires.

Le résidu, inoculé à un verdier avant la dessiccation complète, a déterminé presque aussitôt chez cet oiseau un sommeil profond,

(1) *Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences*, t. XXXIV, p. 729. — Voyez aussi : Davy, *Philosoph. Trans.* (1826), et G. Rainey, *On the structure of the cutaneous follicles of Toad with some experiments and observations upon the nature and alleged venenous properties of their secretion* (*Quarterly Journ. of microsc. science*, t. III, p. 237, pl. 11; 1835).

interrompu par quelques vomissements convulsifs, et la mort est survenue au bout de quatre minutes.

Si l'on débarrasse la matière, ainsi traitée par l'éther, des substances grasses qu'elle renferme et que l'éther a dissoutes, on obtient une substance toujours vénéneuse qui donne une poussière douée de propriétés sternutatoires très actives lorsqu'on la pulvérise dans un mortier.

Cette poudre ayant été traitée par l'alcool à chaud, et le résidu de ce traitement ayant été séparé par la filtration et débarrassé par un lavage à l'alcool bouillant des dernières traces de matières solubles, MM. Gratiolet et Cloez ont constaté :

1° Que le résidu humecté d'eau distillée et inoculé en assez grande quantité sous l'aile d'une linotte, n'a déterminé aucun accident: ce résidu formait les $\frac{2}{10}$ de la masse première ;

2° Que la partie soluble dans l'alcool, isolée par l'évaporation de ce dernier, a produit sur un bruant des accidents presque immédiatement mortels. Ses réactions sont analogues à celles des alcaloïdes et différentes de celles des matières albuminoïdes.

On ne possède encore aucun renseignement exact sur les qualités vénéneuses des espèces exotiques de la classe des Amphibiens, mais il est probable que beaucoup d'espèces possèdent aussi les propriétés de nos Salamandres et de nos Crapauds. Les Rainettes elles-mêmes n'en sont pas exemptes, et l'on peut en avoir la preuve en se plaçant sur la muqueuse buccale une Rainette de nos pays. Elle y détermine un commencement d'urtication, et si, après avoir touché cet animal, on porte sans précaution les doigts dans les orifices du nez ou aux yeux, on ressent bientôt une irritation assez vive. Le contact du Bombinator et celui de quelques autres Batraciens est encore plus promptement suivi d'irritation.

Ordre des Cécilies.

Les Cécilies, dont de Blainville fait l'ordre des *Pseudophidiens*, ont la forme extérieure des Serpents, mais leur peau est nue, et l'ensemble de leurs caractères les rattache aux Amphibiens. Ces animaux ont de petites écailles intra-eutanées; leur corps est cylindrique et comme annelé; leur queue est courte et obtuse. Ils ont les vertèbres biconcaves. Tous sont étrangers à l'Europe.

On n'en connaît qu'un petit nombre d'espèces, toutes de la famille des CÉCILIDÉS et que l'on a divisées en quatre genres sous le nom de *Cæcilia* (Amérique intertropicale et Malabar), *Siphonops*

(Amérique intertropicale), *Epicrionum* (Java et Ceylan), *Rhinatrema* (Cayenne?).

Une observation de J. Müller montre que les jeunes Cécilies du genre *Epicrionum* ont des branchies. Il a, en effet, observé la trace des trous branchiaux sur un de ces animaux que l'on conserve au musée de Leyde. Toutefois il ne paraît pas en être ainsi pour toutes les espèces du même ordre. En effet, une femelle de la Cécilie ordinaire de Cayenne (*Cecilia compressicauda*), qui a été recueillie par M. Leprieur, a mis bas dans un bocal où ce naturaliste la retenait six petits vivants chez lesquels on ne distingue, ainsi que nous nous en sommes assuré, aucune trace de branchies ni de trou branchial.

L'examen du crâne des jeunes Cécilies permet de reconnaître comme erronée une opinion de G. Cuvier et de M. Stannius qui pourrait fournir une objection sérieuse contre la théorie actuelle de la formation du crâne, si elle était réellement fondée.

Le célèbre auteur des Leçons d'anatomie comparée ainsi que du Règne animal, qui a repoussé, comme l'on sait, la plupart des idées d'anatomie philosophique émises de son temps, a écrit, dans le second de ces ouvrages, que chez la Cécilie « les maxillaires recouvrent l'orbite et sont percés d'un petit trou pour l'œil », et, dans le premier, que les mêmes os sont « seulement percés d'un petit trou dans lequel l'œil est enchâssé ». D'autre part, on lit dans le *Nouveau manuel d'anatomie comparée* de MM. de Siebold et Stannius, que, chez les Cécilies, « les jugaux sont tellement larges qu'ils forment des plaques qui recouvrent les orbites et les fosses temporales; un petit trou dont ils sont percés tient lieu d'orbite ». En examinant des Cécilies jeunes, et même chez des Cécilies adultes, lorsqu'on apporte à cette étude une plus grande attention, on ne tarde pas à reconnaître que l'os dans lequel est percé l'orbite n'est point un os unique, mais le résultat de la fusion de plusieurs pièces distinctes, qui sont absolument les mêmes que celles dont l'orbite est formé ailleurs.

Ordre des Pseudo-Salamandres.

Ces Amphibiens ressemblent assez aux Salamandres, mais leur corps est souvent plus allongé et comme anguilliforme. Quelques-uns gardent pendant toute la vie leurs trous branchiaux, et d'autres conservent même leurs branchies extérieures, ce qui les a fait nommer *Pérennibranches*.

Un de leurs principaux caractères est d'avoir les vertèbres biconcaves. Sous ce rapport, ils ressemblent aux Cécilies, mais ils diffèrent de ces animaux par la longueur toujours considérable de leur queue et par la présence de deux ou quatre paires de membres.

Quelques-uns de ces Amphibiens sont entièrement aquatiques, et, comme les derniers d'entre eux ne subissent point de transformation, ils ressemblent plutôt à des larves qu'à des animaux parfaits; ce sont pour ainsi dire des têtards permanents, et, sous ce rapport comme sous plusieurs autres, ils doivent occuper un rang inférieur à celui des autres Amphibiens.

Ils forment plusieurs genres.

* Le premier des genres de cet ordre perd ses branchies en avançant en âge et ne conserve pas même le trou qui donnait issue à ces organes. C'est celui de la grande espèce du Japon, à laquelle on a donné les différents noms génériques de TRITOMEGAS, *Megalobatrachus*, *Sieboldia*, *Cryptobranchus*, etc.

Le TRITOMÉGAS DE SIEBOLD (*Tritomegas Sieboldii*) est le plus grand des Amphibiens de l'époque actuelle; il a environ 0^m,75 de longueur et est large en proportion. Le premier exemplaire vivant qu'on en ait observé en Europe a été rapporté en Hollande par M. Siebold à son retour du Japon. Il existe depuis une trentaine d'années dans le jardin zoologique d'Amsterdam.

C'est auprès de ce curieux Amphibien qu'il faut sans doute placer le Reptile du terrain tertiaire supérieur d'Oeningen, en Suisse, qui a été autrefois décrit comme un fossile humain et dont on fait aujourd'hui le g. *Andrias*.

L'*Andrias* était encore plus grand que le Tritomégas.

** Le trou des branchies est au contraire persistant dans les genres AMPHUME (*Amphiuma*) et MÉNOPOME (*Menopoma* ou *Muranopsis*), l'un et l'autre propres à l'Amérique septentrionale.

Ces deux genres ne comprennent que trois ou quatre espèces en tout.

*** Dans un troisième groupe, qui est celui que nous avons déjà indiqué sous le nom de *Pérennibranches*, les branchies ne disparaissent à aucun âge.

Le PROTÉE (g. *Proteus*) en est le seul représentant européen. Ce curieux Reptile vit dans les lacs souterrains d'Adelsberg, en Istrie, à peu de distance de Trieste, et dans ceux de Sittich, dans la basse Carniole. C'est le *Proteus anguinus* des crpétologistes (fig. 35). Il a le corps étioilé et simplement nuancé

de rosé. Ses globules sanguins ont $\frac{1}{18}$ de millimètre dans leur grand diamètre.

Le g. MÉNOBRANCHE (*Menobranclus*) n'a qu'une seule espèce, mais elle est de l'Amérique septentrionale. C'est aussi un Pérennibranche, et il en est de même des Sirènes et des Axolotls qui appartiennent au même pays.

Les SIRÈNES (g. *Siren* ou *Pseudobranchus*), qui forment, dit-on, trois espèces distinctes, sont reconnaissables à leur corps anguilliforme et à leurs pattes au nombre de deux seulement.

Les globules sanguins des Sirènes ont $\frac{1}{16}$ de millimètre; ce sont les plus gros que l'on connaisse.

L'AXOLOTL (g. *Axolotl* ou *Siredon*), vit au Mexique et principalement dans le lac de Mexico, où on le pêche pour le vendre comme aliment. Il n'y en a qu'une espèce (*Axolotl pisciformis* ou *Humboldtii*). Elle a tellement l'apparence d'une larve de Salamandre que plusieurs auteurs la regardent encore comme un de ces animaux dont on ne connaîtrait pas l'âge adulte (1).

Les Axolotls sont les moins parfaits de tous les Amphibiens et par conséquent les derniers de toute la classe (2).

(1) M. Gray parle des Axolotls à la suite des Salamandres, en intitulant ainsi le paragraphe qu'il leur consacre : « Animals apparently of this suborder, which have only been observed in their larva state. »

(2) Nous rapportons aux Poissons les Lépidosirènes, curieux animaux de l'Afrique et de l'Amérique équatoriale que plusieurs auteurs ont classés parmi les Amphibiens.

(*) 1. 1. Veines pulmonaires. 2. Oreillette gauche. 3. Veine cave. 4. Veine hépatique. 5. Sinus veineux. 6. Oreillette droite. 7. Ventricule commun. 8. Bulbe artériel. 9. Artères branchiales. 10. Veines branchiales. 11. Aorte descendante. 12. Reins. 13. Testicules. 14. Poumons. 15. Estomac. 16. Intestins. 17. Veins porte hépatique.



FIG. 35. — Protée (son anatomie) (*).

CLASSE CINQUIÈME.

POISSONS.

Les Poissons prennent rang après les autres animaux vertébrés dans la classification naturelle ; et en réalité, ils leur sont inférieurs sous presque tous les rapports, ce qui n'exclue cependant pas une grande diversité dans la conformation de leurs organes. On se tromperait, en effet, si l'on croyait que ces animaux sont construits d'après un type absolument uniforme. L'examen, même superficiel, de leurs principales particularités anatomiques, nous montre au contraire des dispositions aussi variées que remarquables, et parmi lesquelles il en est de très importantes sous le double point de vue de la physiologie et de l'anatomie comparées. C'est à cause de ces dispositions, dont l'étude a souvent conduit à des résultats scientifiques tout à fait inattendus, que les naturalistes attachent aujourd'hui une grande importance à bien connaître, sous le rapport anatomique et physiologique, les nombreux genres de la classe des Poissons ; l'utilité que beaucoup de ces animaux ont pour l'homme, et l'intérêt géologique qui se rattache à l'examen de leurs espèces éteintes, font aussi de l'ichthyologie une branche importante de la zoologie.

Caractères des Poissons. — Les Poissons se laissent aisément reconnaître aux nageoires paires, presque toujours multiradiées et multiarticulées, qui représentent leurs membres, ainsi qu'aux nageoires impaires, qui, jointes aux précédentes, constituent leurs appendices locomoteurs. Un autre caractère également important de ces animaux est fourni par leurs organes respiratoires qui sont branchiaux et toujours appropriés à la respiration aquatique. Ces branchies sont placées dans l'arrière-bouche, et attachées aux os hyoïdiens, ici très développés. L'eau qui leur apporte l'air respirable s'y rend par l'ouverture buccale et elle en sort par des orifices latéraux nommés *ouïes*, qui sont simples ou multiples suivant les groupes de poissons que l'on examine.

Presque tous ont d'autres systèmes d'organes fournissant aussi des caractères importants qui ne permettent pas de confondre les nombreuses espèces de la classe des Poissons avec celles d'aucune autre.

Ainsi leur cœur n'a que deux cavités, une oreillette et un ventricule, et il répond au cœur droit, ou cœur à sang noir des vertébrés supérieurs. Le ventricule y est habituellement suivi d'une dilatation contractile dite *bulbe artériel*, dont les valvules, différemment disposées suivant les groupes, montrent des particularités susceptibles d'être utilement employées dans la classification. Le sang qui revient des branchies après y avoir subi le bénéfice de l'oxygénation, passe directement dans le système aortique sans retourner à l'organe central d'impulsion. Ses globules sont presque toujours elliptiques (1) et sa couleur est presque constamment rouge. On cite cependant quelques Poissons, tels que l'Amphioxus ou Branchiostome et un petit nombre de genres marins voisins des Anguilles, chez lesquels le sang est incolore comme celui de la plupart des animaux sans vertèbres.

Nous avons dit plus haut que les Poissons respirent au moyen de branchies. Nous devons ajouter que ces branchies sont assez diversiformes, mais que dans un grand nombre d'espèces elles ont la forme de peignes. C'est ce qui a lieu chez les Poissons ordinaires, et en particulier chez ceux dont le corps est couvert d'écailles. Chez d'autres, tels que les Sélaciens, les branchies sont fixées par leurs deux extrémités, et il y a plusieurs paires de trous pour la sortie de l'eau. Chez les Lamproies, elles sont renfermées dans de véritables sacs et leurs orifices sont également multiples.

Tout le monde sait que les Poissons manquent de poumons. Cependant il ne faut pas considérer ce caractère comme absolu, car le Lépidosirène, qui est cependant bien un animal de cette classe, a des poumons véritables, ce qui ne l'empêche pas d'avoir en même temps des branchies, et sous ce rapport il est comparable aux Amphibiens pérennibranches, quoique ses branchies soient intérieures.

D'ailleurs les autres Poissons ne sont pas toujours dépourvus d'organes analogues, et, pour n'avoir le plus souvent qu'une fonction hydrostatique, leur vessie natatoire n'en est pas moins comparable à un sac pulmonaire. Cette vessie est simple ou double, suivant les genres que l'on examine. Elle approche plus dans certaines espèces que dans d'autres de la disposition pulmoniforme; elle communique avec l'arrière-bouche, ou reste close de toutes parts; et, ce qui n'est

(1) Voici les dimensions des globules sanguins de quelques espèces de poissons, exprimées en millimètres :

Raia clavata, $\frac{1}{27}$ sur $\frac{1}{60}$; *Torpedo oculata*, $\frac{1}{31}$ sur $\frac{1}{30}$; *Acipenser sturio*, $\frac{1}{12}$ sur $\frac{1}{100}$;
Cyprinus carpio, $\frac{1}{15}$ sur $\frac{1}{65}$; *Anguilla vulgaris*, $\frac{1}{67}$ sur $\frac{1}{112}$; *Perca fluviatilis*, $\frac{1}{12}$
 sur $\frac{1}{11}$; *Syngnathus acus*, $\frac{1}{14}$ sur $\frac{1}{110}$; *Petromyzon Planeri*, $\frac{1}{37}$.

pas moins curieux, elle peut exister dans certaines espèces, et manquer dans certaines autres appartenant cependant au même genre; ainsi il n'y en a pas dans le Maquereau de l'Océan (*Scomber scombrus*) et l'on en trouve toujours une dans les Maquereaux de la Méditerranée (*Scomber pneumatophorus* et *colias*). Des espèces appartenant aux genres Scombrésoce, Polynème, etc., présentent une différence analogue. La membrane composant la vessie nata-toire des Poissons est formée d'une substance gélatineuse qu'on recherche pour la fabrication de l'ichthyocolle.

La vessie nata-toire est remplie d'un gaz qu'elle paraît sécréter elle-même, et dont la composition se rapproche à certains égards de celle de l'air; toutefois l'azote y est en très grande quantité comparativement à l'oxygène.

Le canal digestif des Poissons n'offre pas une grande complication. La bouche est ample et en communication avec l'appareil branchial; l'estomac présente souvent auprès de sa région pylorique des appendices en forme de cæcums, qui remplacent le pancréas; l'intestin proprement dit a, dans certains genres, une disposition spirale comparable à celle de la vis d'Archimède, et l'anus est quelquefois situé dans l'angle de la mâchoire inférieure, par conséquent très près de la bouche. Beaucoup de Poissons se nourrissent de substances animales. Leurs dents sont souvent nombreuses, presque toujours uniformes, sans racines proprement dites, et il y en a parfois jusque sur les arcs branchiaux. Elles se prêtent à de nombreuses distinctions caractéristiques.

Le système nerveux de ces animaux est moins volumineux que celui des vertébrés des premiers groupes. Cependant les Poissons sélaciens l'emportent à cet égard sur les Batraciens et sur beaucoup de Reptiles par la masse et la complication de leur cerveau; on a cherché dans ces derniers temps à démontrer que toutes les parties caractéristiques de l'encéphale des mammifères pouvaient être retrouvées chez les Poissons, mais cette manière de voir n'est pas partagée par tous les anatomistes.

Les organes des sens spéciaux sont ici assez différents de ce qu'on voit ailleurs, du moins dans certaines de leurs dispositions.

La langue n'est pas disposée pour une gustation délicate, et la partie qui porte ce nom dans la Carpe constitue un appareil bien distinct dépendant principalement du palais, quoique susceptible, si l'on en juge par sa structure, de suppléer à l'imperfection ordinaire de l'organe du goût.

Les narines ne sont presque jamais en communication avec l'ar-

rière-bouche. Ce sont des espèces de poches plissées dans leur intérieur, et qui sont placées sur les côtés du museau ou à sa face supérieure. Chez les Diodons elles ont l'apparence de petits tentacules charnus, et non celle de cavités. Dans tous les cas, la partie du système nerveux céphalique qui s'y rend est considérable, et elle nous montre que les Poissons, quoique vivant dans un milieu différent du nôtre, ont des sensations olfactives très délicates.

Les yeux manquent de paupières proprement dites, et ils restent par conséquent invariablement ouverts, sauf chez certaines espèces inférieures ou destinées à vivre dans des lieux obscurs. Chez celles-ci, la peau passe au-devant d'eux sans s'ouvrir absolument, comme cela arrive chez les Reptiles fouisseurs, ou chez certains mammifères dont les mœurs sont analogues. Habituellement les yeux des Poissons acquièrent un volume considérable, et leur cornée transparente manque de convexité. Cependant ceux des Anguilles et de quelques autres Poissons restent beaucoup plus petits. Chez tous les animaux de cette classe le cristallin est de forme sphérique. Un autre caractère de l'œil des Poissons est d'être pourvu d'un ganglion vasculaire particulier, auquel on donne le nom de glande choroïdienne.

Il n'y a d'oreille externe chez aucun Poisson, et la véritable oreille moyenne manque également; en outre l'oreille interne n'a jamais de limaçon. On n'y trouve que le vestibule et les canaux semi-circulaires, lesquels sont même réduits au nombre de deux chez les Lamproies. Chez beaucoup de Poissons osseux le vestibule renferme une concrétion solide, essentiellement formée de carbonate de chaux, que l'on appelle la *Pierre auditive*. Chez les Raies et autres Sélaciens, cette substance n'a qu'une consistance amylicée.

Le squelette est très différent de celui des autres vertébrés. Cependant quelques-unes des particularités qui le distinguent commencent déjà à se montrer chez certains Batraciens. Telles sont en particulier la persistance plus ou moins grande de la corde dorsale et la forme biconcave des corps vertébraux.

La corde dorsale, dont la structure est fibro-celluleuse, est le premier état sous lequel apparaît l'axe solide du corps qui deviendra plus tard la série des centres vertébraux; elle persiste plus longtemps chez les Poissons que chez les autres vertébrés, dans lesquels il faut le plus souvent la chercher pendant les premiers temps de la vie embryonnaire, si l'on veut constater sa présence. Quelques Poissons la conservent même durant toute leur vie. Cependant chez beaucoup de ces animaux, et plus particulièrement chez ceux dont

le squelette est osseux, elle fait place, à une époque plus ou moins précoce, aux vertèbres dont la segmentation ne tarde pas à se manifester, de sorte qu'on voit dans chaque Poisson osseux la succession des trois états fibreux, cartilagineux et osseux de l'axe vertébral, et dans différents groupes de la même classe des exemples permanents des deux premiers de ces mêmes états. En effet, tandis que les corps vertébraux de certains Poissons deviennent osseux, chez d'autres ils restent cartilagineux et dans d'autres encore la corde dorsale est persistante (1).

Dans les Poissons dont la charpente devient osseuse, le squelette présente des particularités tout à fait curieuses, mais qui trahissent toujours d'une façon plus ou moins évidente l'infériorité relative des animaux de cette classe. Telles sont entre autres la multiplicité des éléments osseux du crâne et la persistance à peu près complète de leurs sutures. A côté de cela le squelette de certains Poissons montre néanmoins dans quelques-unes de ses parties des cas remarquables de coalescence.

Dans tous les Poissons le crâne s'articule avec la colonne vertébrale par un seul condyle, comme cela a également lieu chez les Oiseaux et chez les Reptiles. Il faut cependant noter que ce condyle présente en général une concavité au lieu d'une convexité.

Des variations assez nombreuses se remarquent dans les membres des Poissons, qui constituent leurs nageoires paires, ainsi que dans leurs autres appendices locomoteurs ou nageoires impaires. Ceux-ci se distinguent en nageoires dorsale, caudale et ventrale. On les a regardés généralement comme étant des éléments à la fois étrangers au squelette des vertébrés supérieurs, et différents de ceux qui constituent les nageoires paires ou membrales. Cependant, si l'on considère que les rayons des nageoires impaires ont, dans leur structure, une analogie incontestable avec ceux dont l'association forme les nageoires paires des mêmes animaux, c'est-à-dire avec leurs membres véritables, et qu'il est souvent possible de décomposer chacun d'eux en un double élément, on est naturellement conduit à se demander s'ils ne seraient pas homologues avec ces derniers, et si l'état d'isolement dans lequel ils restent les uns par rapport aux autres ne résulterait pas de ce que

(1) Cette dernière particularité se retrouve fréquemment chez les Poissons des formations secondaires inférieures et elle est constante chez tous les Poissons de la série paléozoïque, même chez ceux qui appartiennent à la sous-classe des Poissons osseux de Cuvier.

chacun d'eux, tout en se soudant à celui de la même paire que lui, conserve plus complètement ses rapports avec le segment squelettique dont il est tributaire. Alors on pourrait regarder les rayons impairs, soit ceux de la dorsale et de l'anale, soit ceux de la queue, comme autant de rayons homologues avec ceux des membres, mais coalescents paire par paire, et ils seraient, ainsi que nous le disions tout à l'heure, identiques avec les rayons qui forment les membres proprement dits sur d'autres points du corps.

La présence de semblables rayons ou éléments membraux au dos des Poissons en même temps qu'à la partie inférieure de leur corps ne saurait être considérée comme une objection à cette manière de les envisager. On conçoit en effet très bien que les arcs supravertébraux ou les neurapophyses, qui dans les Poissons ressemblent tant aux arcs inférieurs ou hémipophyses, puissent avoir comme eux leurs appendices libres ou membres, et qu'il y en ait à peu près pour tous les ostéodesmes ou zoonites. Chez les vertébrés supérieurs, dont les arcs nerveux et viscéraux du squelette sont beaucoup plus dissemblables entre eux qu'ils ne le sont chez les Poissons, les rayons membraux de l'arc supérieur manquent constamment, et ceux de l'arc inférieur ne se développent pas tous. Ceux qui restent isolés chez les Poissons, et qui constituent les nageoires impaires de ces animaux, feraient alors régulièrement défaut chez les vertébrés aériens, et leur absence devrait donc être considérée comme étant un premier acheminement vers la diversité des deux arcs, telle que nous l'observons chez les vertébrés supérieurs. Elle s'explique aussi par la diversité des ostéodesmes, dont l'ensemble forme le squelette proprement dit chez les mêmes animaux. C'est au contraire un des caractères des Poissons que d'avoir leurs vertèbres de plus en plus semblables entre elles, et leurs arcs supérieur et inférieur si peu différents l'un de l'autre pour chaque vertèbre, qu'on a souvent de la peine à reconnaître lequel des deux est inférieur et destiné au système vasculaire, lequel au contraire est supérieur et propre au système nerveux.

D'ailleurs la nouvelle interprétation des rayons natatoires des Poissons, que nous venons d'exposer, ne saurait nous occuper dans tous ses détails; sa démonstration exigerait même des recherches que nous n'avons pu terminer encore. Cependant nous avons cru utile d'en indiquer sommairement les bases. Il est facile de comprendre en effet que si de nouvelles observations venaient à en démontrer l'exactitude, et, en la modifiant à certains égards, réussis-

saient à lui donner un caractère définitif, on serait conduit par elle à établir d'une manière plus rationnelle qu'on n'a pu le faire jusqu'à ce jour l'archétype du squelette vertébré, c'est-à-dire la formule générale des dispositions ostéologiques dont la charpente osseuse de l'homme et celle de chacun des autres animaux à vertèbres ne sont que des cas particuliers.

L'appareil squelettique des Poissons est riche en gélatine. Leurs muscles et leur peau renferment aussi une grande proportion de ce principe, ce qui contribue à donner un caractère tout particulier à l'alimentation ichthyique. Leur chair a d'ailleurs des qualités fort diverses, suivant les espèces, ce qui tient à des différences dans la nature et la proportion des principes chimiques qui la constituent.

Les parties musculaires des Poissons qui ont le plus d'importance au point de vue de la locomotion, comme sous celui de l'usage culinaire que l'on peut faire de ces animaux, sont les grands muscles latéraux de leur tronc, qui forment une couche épaisse de chaque côté de la colonne vertébrale et de ses apophyses neurales et hémales. Ces deux faisceaux sont séparés l'un de l'autre non-seulement par la partie ostéodermique du squelette, mais aussi par les os des nageoires impaires, et dans leur longueur ils sont fractionnés par des lames aponevrotiques, en autant de divisions transversales qu'il y a de vertèbres, ce qui est un retour à la disposition en zoonites, telle qu'on la trouve avec tant d'évidence chez les animaux articulés. C'est cette même disposition qui rend si facile de découper la chair des Poissons que l'on a soumis à la cuisson, et qui donne à ses différentes parties l'apparence écaillée ou feuilletée, dont les muscles du Merlan nous fournissent un exemple bien connu.

Des muscles moins importants que les précédents, et beaucoup plus grêles, règnent le long du dos et sous le ventre, où ils ne sont sensiblement interrompus que par les nageoires dorsale et anale aux bases antérieures et postérieures desquelles ils s'attachent.

Il y a aussi des muscles propres à la nageoire caudale, aux nageoires dorsale et anale, à l'épaule, au bassin, aux nageoires ventrales, aux mâchoires, à l'arcade palato-tympanique, à l'os hyoïde et à la membrane branchiostège, ainsi qu'aux appareils branchial et pharyngien; mais ils sont très loin d'avoir l'importance de ceux que nous avons signalés de chaque côté du corps.

Les mouvements des Poissons sont très variés; la plupart ont

dans la partie caudale de leur corps un moyen puissant d'impulsion à l'action duquel viennent encore s'ajouter les efforts des autres nageoires. Mais il y a des genres dont la queue est grêle, allongée, ou même flagelliforme, comme cela se voit dans la famille des Raies. Alors les membres antérieurs, toujours notablement élargis, se confondent extérieurement avec le corps, et la locomotion peut être comparée à une sorte de vol. Ces animaux planent dans le liquide comme les oiseaux le font dans l'air. Les muscles de leurs nageoires pectorales sont très étendus; ce sont eux qui forment la plus grande partie de la chair mangeable des Raies.

Nous ne saurions nous étendre sur toutes les particularités curieuses que présente l'organisation des Poissons. L'une des plus singulières est la présence d'organes spéciaux pour la production de l'électricité. Plusieurs sécrétions cutanées des Poissons sont également remarquables; ces animaux sont les seuls chez lesquels on observe les tubes dits *de Sténon* et les glandes mucipares externes.

Beaucoup de Poissons ont la génération ovipare, et leurs œufs, qui sont fort nombreux, ne sont fécondés qu'après la ponte. L'ovaire est considérable, mais les parties accessoires de l'appareil reproducteur sont peu compliquées. Certaines espèces, analogues sous le rapport anatomique, sont néanmoins ovovivipares, et l'on ne saurait par conséquent douter qu'il n'y ait chez elles une fécondation intérieure; elle paraît être le fait d'un simple rapprochement des orifices extérieurs.

Chez les Raies et chez les Squales les choses ne se passent pas d'une manière aussi simple. Il y a des organes spéciaux de copulation fournis par les membres postérieurs, dont certains rayons sont modifiés d'une manière particulière et les organes internes sont également fort compliqués, ce qui donne à ces Poissons une supériorité comparable à celle qu'ils ont sur tous les autres par leur système nerveux.

En général les testicules ressemblent beaucoup aux ovaires par leur grandeur et par leurs dispositions.

Le foie est volumineux et chargé d'une matière huileuse abondante.

Les reins acquièrent aussi un développement considérable; ils forment deux corps allongés placés au-dessous de la colonne vertébrale, et qui s'étendent souvent depuis la base du crâne jusqu'au commencement de la région caudale.

Dans les Raies et dans les Squales, les uretères et les canaux qui conduisent au dehors le produit de la génération aboutissent à une

sorte de cloaque commun. Chez les Poissons ordinaires les uretères sont de longueur variable, et ils conduisent à une dilatation commune qui tient lieu de vessie. Celle-ci verse l'urine au dehors par un orifice qui est placé immédiatement derrière l'anus, aussi bien que celui des organes génitaux, mais encore en arrière de ce dernier; disposition inverse de ce que l'on voit chez les Mammifères.

Classifications ichthyologiques. — Un certain nombre de classifications ichthyologiques ont été proposées depuis Ray et Willugby, naturalistes du dix-septième siècle; Artedi, ami et contemporain de Linné, s'est occupé de ce sujet, et G. Cuvier, de Blainville, et plus récemment MM. Agassiz et Muller, se sont principalement appliqués à perfectionner sous ce rapport les résultats auxquels étaient parvenus leurs devanciers.

G. Cuvier a admis neuf ordres de Poissons qu'il a caractérisés de la manière suivante :

1° *Poissons osseux.*

Mâchoire supérieure mobile.	Branchies en forme de peignes.	Rayons de la nageoire dorsale en partie épineux.	en arrière de l'abdomen	ACANTHOPTÉRYGIENS.	
				Rayons de la nageoire dorsale presque tous mous; membres pelviens	MALACOPTÉRYGIENS ABDOMINAUX.
					MALACOPTÉRYGIENS SUB-BRANCHIENS.
					MALACOPTÉRYGIENS APODES.
Mâchoire supérieure soudée au crâne.	Branchies en forme de bouppes.			LOPHOBANCHES.	
				PLECTOGNATHES.	

2° *Poissons cartilagineux ou chondroptérygiens.*

Branchies libres, à une seule paire d'ouïes.	STURIONIENS.	
Branchies adhérentes par leurs deux bords.	Mâchoire inférieure mobile.	SÉLACIENS.
	Mâchoires soudées en cercle immobile.	CYCLOSTOMES.

Postérieurement à G. Cuvier, M. Agassiz a réduit à quatre le nombre des ordres des Poissons, et il leur a donné de nouveaux noms, savoir :

1° Les *Ganoïdes*, auxquels se rapportent les Lépisostées et les Polyptères ainsi que les quatre groupes des Silures, des Sturioniens ou Esturgeons, des Lophobanches et des Plectognathes.

2° Les *Cténoïdes*, ou les Poissons acanthoptérygiens ou malacoptérygiens, qui ont des écailles peetinées comme le sont celles des Perches et de beaucoup d'autres.

3° Les *Cycloïdes*, ou les Poissons ordinaires, qui ont les écailles arrondies et sans dentelures.

4° Les *Placoïdes*, ayant des boucles ou la peau grenue comme les Raies et les Squales.

Nous partagerons les Poissons en dix ordres, mais en donnant à chacun de ces ordres des limites assez différentes de celles que leur assignait G. Cuvier, ce qui nous force à employer pour presque tous des noms également différents des siens, et nous porterons le nombre des sous-classes de deux à quatre.

Voici le tableau de cette classification.

I. PLAGIOSTOMES.	}	1. SÉLACIENS.	
		2. CHIMÉRIENS.	
II. GANOÏDES.	}	3. RHOMBIFÈRES ou <i>Ganoïdes</i> proprement dits.	
		4. STURIONIENS.	
	}	5. SQUAMODERMES.	{ <i>Acanthoptérygiens.</i> <i>Abdominaux.</i> <i>Subbrachiens.</i> <i>Apodes.</i>
III. TÉLÉOSTÉENS.		6. LÉPIDOSIRÈNES.	
	}	7. SILURES.	
		8. OSTÉODERMES.	{ <i>Gymnodontes.</i> <i>Balistes.</i> <i>Coffres.</i> <i>Lophobranches.</i>
III. CYCLOSTOMES	}	9. LAMPÈTRES.	
		10. BRANCHIOSTOMES.	

I. SOUS-CLASSE DES PLAGIOSTOMES.

Les Plagiostomes, c'est-à-dire les Raies, les Squales et les Chimères, sont fort différents de tous les autres Poissons par leur apparence extérieure et par la disposition de leurs principaux organes; ils sont très supérieurs, à beaucoup d'égards, à tous les animaux que l'on réunit avec eux dans la même classe.

Leur corps, quelquefois très élargi par suite du grand développement acquis par les nageoires antérieures, comme cela a lieu chez les Raies et chez les autres espèces de la même famille, a, dans d'autres cas, une forme plus analogue à celle des Poissons ordinaires; mais les Plagiostomes se reconnaissent aisément à leur bouche toujours plus ou moins oblique ou même inférieure, à leur peau garnie de boucles ou d'autres pièces solides assez semblables aux dents par leur structure, et qui donnent au derme cette disposition rugueuse qui permet souvent de l'employer en guise de râpe. Cette dernière disposition est celle que M. Agassiz a désignée dans ses travaux sous le nom de *placoïde*, et les Plagiostomes, auxquels il associe à tort les Cyclostomes, sont les *Poissons placoïdes* de sa méthode.

Les branchies ne sont ni libres ni pectiniformes; elles ont, au contraire, leurs deux bords fixes, et l'eau qui les baigne sort par autant d'orifices externes qu'il y a d'intervalles entre elles. Toute-

fois, chez les Chimères, ces conduits se réunissent bientôt en un seul, et il y a même un rudiment de l'appareil operculaire, ce qui manque à la majorité des autres Plagiostomes. Le bulbe artériel de tous les Poissons de ce groupe a deux rangées de valvules multiples. L'intestin est court, mais sa surface d'absorption est rendue plus considérable par sa disposition spirale. Le paneréas est sous forme de glande conglomérée, et il n'y a pas de cæcums pyloriques.

Le squelette est habituellement cartilagineux, et sa structure a souvent l'apparence grenue ; il acquiert toutefois une consistance moindre dans certains genres que dans d'autres. Ainsi les corps vertébraux peuvent être à peine distingués au milieu de la corde dorsale, ou, au contraire, entièrement solidifiés et presque osseux.

Quant aux ares neurapophysaires et hémaphysaires du squelette, ils sont, en général, peu résistants et peu considérables ; ceux qui soutiennent les branchies et constituent la cage respiratoire acquièrent cependant une véritable importance, et les membres sont toujours au nombre de quatre, deux pectoraux et deux abdominaux. Ceux-ci, fort distants des précédents, sont quelquefois très développés.

C'est ce qui a surtout lieu pour les membres antérieurs dans les Raies, où ils composent la partie aliforme et essentiellement musculifère qui fait rechercher ces animaux comme aliments. Dans ce cas les doigts sont nombreux, allongés, et, pour la plupart, bifides ; leur ensemble se prolonge en arrière jusqu'aux membres pelviens, et leurs rayons les plus antérieurs se portent, au contraire, en avant, où ils peuvent même se souder sur la partie médiane, comme cela a lieu chez les Torpilles. Il s'établit ainsi une contiguïté véritable entre les deux membres antérieurs au-devant de la tête.

La région cervicale de la colonne rachidienne montre ordinairement chez ces Poissons un grand nombre de vertèbres peu distinctes les unes des autres, mais dont la correspondance numérique avec les rayons digitaux si multipliés dont il vient d'être question paraît digne d'être signalée. D'autre part, les membres postérieurs des mâles prennent plus de développement que ceux des femelles, et plusieurs de leurs rayons se transforment en un appareil tout particulier et d'apparence très singulière qui sert au rapprochement des sexes.

Le crâne des Plagiostomes n'est pas moins curieux : il conserve le caractère cartilagineux du reste du squelette, présente de larges

ouvertures comparables à des fontanelles, et ne laisse apercevoir aucune division répondant aux éléments osseux des Poissons ordinaires.

Les deux mâchoires, ou du moins les parties qui en tiennent lieu, sont appendues au crâne par l'intermédiaire d'une pièce unique dans laquelle Cuvier voit le tympanique, le temporal, le jugal et l'opercule réunis.

La queue des Plagiostomes est établie sur le type hétérocerque.

Leurs dents ne sont point implantées dans les cartilages qui servent de mâchoires, et comme elles dépendent plutôt de la partie tégumentaire que du squelette lui-même, de Blainville a rangé les Poissons plagiostomes parmi ceux qu'il nomme Dermodontes.

Le cerveau est plus développé que chez le reste des animaux de la même classe. Il est également supérieur, dans sa conformation, à celui des Batraciens, et les organes des sens, principalement celui de la vue, participent à cette supériorité.

L'oreille est assez compliquée, et le vestibule qui est renfermé, ainsi que les canaux semi-circulaires, dans la substance même du crâne, présente une matière grumeuse qui tient lieu de la pierre auditive de presque tous les autres Poissons.

Les mouvements sont variés; l'activité vitale est très développée, et, autant qu'on a pu en juger, les instincts sont supérieurs à ceux que manifestent ordinairement les autres animaux de la même classe.

Les Plagiostomes sont essentiellement marins; quelques-uns remontent cependant plusieurs des grands fleuves de l'Amérique ou leur sont même spéciaux, ainsi qu'à certains de leurs affluents.

Tous les Poissons plagiostomes sont remarquables par la disposition compliquée de leurs organes de reproduction.

Ceux du sexe femelle consistent en un ovaire simple ou double, mais toujours assez volumineux, et les œufs ont un vitellus considérable. Les oviductes se dilatent vers leur partie inférieure en une cavité qui peut être comparée à une sorte d'utérus dédoublé. Ce n'est qu'au-dessous de ces dilatations qu'ils se réunissent l'un à l'autre pour former le vagin, qui conduit au cloaque le produit de la génération. Certains Plagiostomes sont ovovivipares, et il en est, comme les Carcharias, chez lesquels le fœtus se fixe à l'organe utérin de la mère par une sorte de placenta fourni par la vésicule ombilicale; c'est ce qu'on avait déjà observé du temps d'Aristote. D'autres sont ovipares, et leurs œufs, dont le vitellus ainsi que l'albumen sont toujours volumineux, ont sou-

vent une forme très singulière, et des appendices, quelquefois prolongés en longs filaments, partent alors des quatre angles de leur enveloppe, ce qui les rend plus bizarres encore.

Il y a des Plagiostomes dans toutes les mers, et la sous-classe de ces Poissons a eu des représentants dans tous les âges géologiques qui sont antérieurs au nôtre. C'est à des animaux de ce groupe qu'il faut attribuer les dents triangulaires ou lancéolées que les oryctographes appelaient autrefois des *Glossopètes*, et les épines, d'apparence si singulière, qu'on a nommées plus récemment *Ichthyodorulithes*, ne sont de leur côté que les aiguillons dorsaux de certaines espèces du même groupe.

Plusieurs des Poissons de cette sous-classe sont électriques. Tels sont, en particulier, les Torpédinins ou Torpilles de divers genres, qui forment une tribu du même sous-ordre que les Raies. La même propriété a été signalée chez une espèce du genre *Rhinobate*, mais on ne l'y a pas encore constatée d'une manière positive.

Beaucoup de Plagiostomes ont des formes bizarres, et qui les rendent très différents des autres Poissons par leur apparence extérieure ; cependant les Squales ont pour la plupart une plus grande ressemblance extérieure avec les Poissons ordinaires.

On peut ranger dans un premier ordre, sous le nom de *Sélaciens*, ceux des Poissons plagiostomes qui ont plusieurs paires de trous branchiaux distinctes (1), comme les Raies et les Squales, et séparer dans un second ordre ceux, en bien moindre nombre, auxquels on ne voit au dehors qu'un seul orifice de chaque côté. Ces derniers sont connus sous le nom de *Chimériens* ; nous parlerons des premiers sous la dénomination de *Sélaciens*, qu'on emploie souvent pour les désigner.

Ordre des Sélaciens.

Les Sélaciens forment une réunion très naturelle, et l'on ne devrait peut-être en faire qu'une seule grande famille, malgré les différences extérieures qui distinguent au premier abord les Raies d'avec les Squales. Il existe en effet certains genres qui sont intermédiaires à ces deux sortes d'animaux, et les Anges, ainsi que les *Rhinobates* et quelques autres, établissent plus particulièrement une véritable transition des uns aux autres. Beaucoup d'ichthyologistes admettent cependant deux familles de Sélaciens : celle des *Rajidés*, qui ont pour type les Raies, et celle des *Squalidés*, réunissant les Squales de différentes sortes.

Chacune de ces deux divisions se laisse aisément partager en

(1) Cinq en général et sept au contraire dans quelques genres.

plusieurs tribus, auxquelles s'en ajoutent quelques autres dont les espèces ont depuis longtemps cessé d'exister (1).

Les tribus de Sélaciens que l'on associe en général sous le nom de Raies ou RAJIDÉS, sont les suivantes :

TORPÉDINIENS, ou *Torpilles*.

CÉPHALOPTÉRIENS, ou *Céphaloptères*.

MYLIOBATINS, ou *Myliobates*, plus connus sous la dénomination de Mourines, Raies aigles, etc.

TRYGONIENS, ou *Pastenagues* (g. *Trygon*, etc.).

ANACANTHINS, ou *Anacanthes*, qui sont dépourvus de l'aiguillon caudal qui caractérise les Pastenagues et les Mourines (2).

RAJINS, ou Raies (g. *Raia*, etc.).

RHINOBATINS (g. *Rhinobates*).

PRISTINS (g. *Pristis* ou *Scie*).

Les espèces de la famille des Raies dont la chair est la plus employée appartiennent à la tribu des Raies proprement dites. Ce sont la RAIE BLANCHE (*Raia batis*), la RAIE BOUCLÉE (*Raia clavata*), la RAIE RONCE (*Raia rubus*), et une quatrième peu connue des naturalistes, le *Gladdertje* ou *Zandrogge* des marchés de la Belgique. La chair des Pastenagues est moins estimée que celle des Raies. Dans la Méditerranée, on voit assez fréquemment sur les marchés des Raies aigles, et même des Céphaloptères.

On réunit d'autre part, sous la dénomination de SQUALIDÉS, non-seulement les nombreuses espèces de Squales (g. *Squalus*, *Carcharias*, *Lamna*, etc.) et de Roussettes (g. *Scyllium*, etc.), mais aussi deux autres tribus, savoir :

(1) Voir, pour les espèces vivantes : J. Müller et Henle, *Systematische Beschreibung der Plagiostomen*, in-4, Berlin, 1841, ainsi qu'un mémoire de M. A. Duméril, inséré dans le *Magasin de zoologie* de M. Guérin; et, pour les espèces éteintes : Agassiz, *Rech. sur les Poissons foss.*, in-4°, Neuchâtel, 1833-1848 (t. III, ordre des Placoïdes).

(2) Les aiguillous des Pastenagues ressemblent à des espèces de lames allongées, appointies au sommet et dont les deux bords sont denticulés en scie. Ces dents étant serrées et dirigées en arrière, elles déterminent des blessures par déchirure qui sont très douloureuses. Les pêcheurs ne manquent pas, lorsqu'ils prennent une Pastenague ou une Mourine, de lui couper immédiatement la queue au-dessus de l'aiguillon. Ils en ont une grande peur; mais les précautions qu'ils prennent rendent les accidents extrêmement rares. Dioscoride a parlé de la blessure faite par les Pastenagues et de la médication qui lui convenait. Ce qu'il en dit est reproduit dans les pharmacopées des deux derniers siècles et dans celle des auteurs de la renaissance. La superstition elle-même s'est mêlée aux récits dont l'arme des Pastenagues a été l'objet; Rondelet rapporte ce que l'on croyait de son temps à cet égard.

Les SQUATININS, ou *Anges* (g. *Squatina*), assez fréquents dans nos mers.

Les ZYGUÉNINS ou les Marteaux (g. *Zygæna*);

C'est aussi parmi les Squalidés que prennent rang

Les CESTRACIONINS (g. *Cestracion*), des mers australes, et

Les HUMANTINS (g. *Centrina*), dont l'espèce propre à la Méditerranée (*Centrina Salviani*) se pêche quelquefois sur nos côtes, où les pêcheurs recherchent l'huile de son foie pour l'employer en frictions contre les douleurs rhumatismales.

Rondelet parle du Humantin sous le nom de *Porc*, et il le met au nombre des animaux médicinaux. « Le foie de ce poisson se fond, dit-il, en huile qui peut servir pour mollir la dureté du foie de l'homme. Le fiel avec du miel est bon contre les cataractes, le cuir est bon pour polir. La cendre du cuir est bonne contre la tégne. »

Les REQUINS (g. *Carcharias*) sont remarquables par leur voracité; et il en est parmi eux qui sont très dangereux pour l'homme. L'emploi que l'on fait de la chair de ces Poissons comme aliment n'est qu'une faible compensation aux tristes accidents qu'ils occasionnent.

La peau de certains Squales est fréquemment utilisée; les corpuscules solides qui la garnissent en font une espèce de râpe, et on la prépare pour le commerce sous les noms de chien de mer, de char-grin ou de galuchat; elle sert principalement en gainerie. Les Plagiostomes dont la peau est le plus souvent employée à cause de sa rugosité sont: le *Requin*, la *Roussette*, la *Leiche*, l'*Aiguillat*, le *Sagre* et le *Sephen* ou Galuchat.

On ne mange la chair que d'un petit nombre de Squalidés. Quelques-uns sont désignés sur les marchés sous le nom de *thon blanc*. Les *Anges* sont ceux dont on fait le plus de cas; d'autres ne sont employés qu'à cause de leur bas prix, et presque uniquement par les gens du peuple. La chair du *Lamna coraubica* est salée et fumée par les pêcheurs de la mer du Nord, qui donnent à cette espèce le nom de *Latour*. On fume aussi dans quelques localités la *Roussette* (*Scyllium canicula*); c'est le *Zeehond* des Flamands. Les *Mustelus vulgaris* reçoivent, dans le Nord, le nom de *Haeye*; on les mange frais.

Les *Torpilles*, ou tribu des *Torpéidins*, nous ont paru mériter une mention spéciale.

Cette tribu des TORPÉDINIENS ou Torpilles est surtout remarquable par la propriété que possèdent ses espèces de développer de l'électricité au moyen d'un appareil spécial qui est placé de chaque côté de la tête, entre cet organe et l'expansion antérieure des nageoires thora-

ciques. Ces Poissons ont le corps nu et de forme discoïde ; leur queue est courte.

On en a formé cinq petits genres dont voici l'énumération :

TORPILLE (g. *Torpedo*) ; sept espèces, dont trois propres à nos côtes. Ces sept espèces sont les suivantes :

T. ocellata (Méditerranée) ; *T. nobiliana* (Méditerranée, golfe de Gascogne) (1) ; *T. marmorata* (ibidem) ; *T. trepidans* (Madère et Canaries) ; *T. occidentalis* (côtes des États-Unis) ; *T. panthera* (mer Rouge) ; *T. sinus-persici* (mer Rouge et golfe persique).

NARGINE (g. *Norcine*) ; sept espèces connues : *N. Timlei* (Bengale) ; *N. indica* (Pondichéry) ; *N. maculata* (Java) ; *N. microphthalma* (Malabar) ; *N. macrucra* (mer des Indes) ; *N. brasiliensis* (Brésil et Antilles) ; *N. nigra* (Brésil).

HYPNOS (g. *Hypnos*) ; une espèce connue : *H. subnigrum* (Nouvelle-Hollande, à Sidney).

ASTRAPE (g. *Astrape*) ; deux espèces connues : *A. capensis* (cap de Bonne-Espérance) ; *A. dipterygia* (Malacca).

TEMERA (g. *Temera*) : une espèce connue : *T. Hardwickii*.

Les anciens ont connu la propriété singulière dont jouissent les Torpilles, mais sans pouvoir s'en rendre compte scientifiquement. Ils ont attribué à ces animaux des propriétés médicinales auxquelles on ne fait plus attention depuis longtemps.

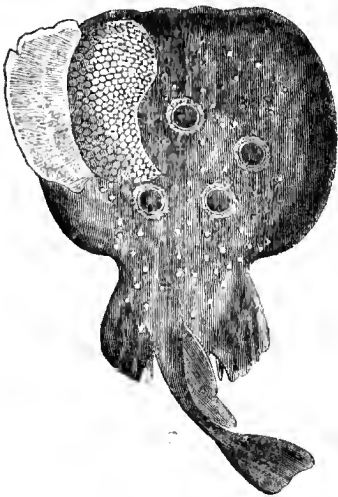


FIG. 36.

Torpille oreillée.

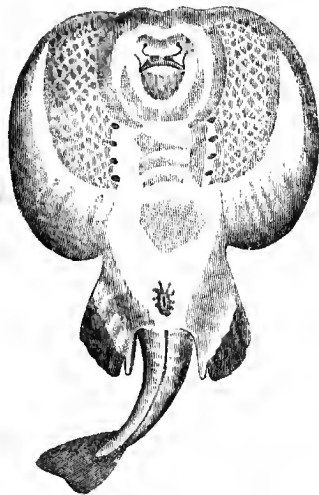


FIG. 37.

(1) On prend des Torpilles jusque sur les côtes de la Belgique, mais accidentellement.

Chacun des appareils électriques des Torpilles a une disposition à peu près réniforme ; il est sous-cutané, formé d'un tissu spécial (tissu électrique, de Blainville), et la disposition polyédrique des colonnes dont il est composé donne souvent à la partie cutanée qui le recouvre une apparence aréolaire qui indique la présence de l'organe lui-même. Tous les petits parallélogrammes que la dissection y fait reconnaître ont la même structure et sont séparés les uns des autres par des cloisons de tissu cellulaire dans lesquelles arrivent les vaisseaux et les nerfs.

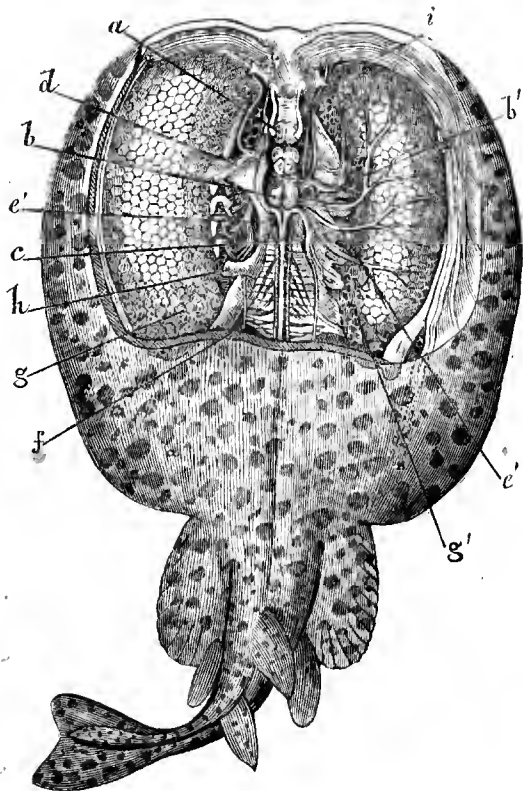


Fig. 38. — Torpille marbrée (son anatomie) (*).

(*) *a*, Cerveau, *b*, Moelle allongée, *c*, Moelle épinière, *d* et *d'*, Portion électrique du trijumeau ou cinquième paire, *e*, *ee'*, Portion électrique des pneumogastriques ou nerfs de la huitième paire, *f*, Nerf récurrent, *g*, Organe électrique gauche non cutané, *g'*, Organe électrique droit disséqué pour montrer la distribution des nerfs, *h*, la dernière des chambres branchiales, *i*, Tubes muciparés.

Les filets nerveux que chaque appareil reçoit sont partagés en quatre troncs principaux, dont l'anérieur est fourni par la troisième branche du trijumeau, tandis que les autres viennent des rameaux branchiaux du pneumogastrique.

Rédi, vers le milieu du xvii^e siècle, Reaumur, au commencement du xviii^e, et Valsh, Guisan, ainsi que Galvani, vers la fin de ce dernier, ont successivement étudié les phénomènes électriques des Torpilles. Plus récemment ils ont été l'objet de divers travaux importants parmi lesquels nous citerons principalement ceux de M. Matteucci (1).

Ordre des Chimériens (2).

Les Poissons de cet ordre sont très peu nombreux en espèces. Leur groupe se rattache à celui des Squales par la plupart de ses caractères, mais au lieu que les trous des ouïes y restent distincts, ils versent l'eau par un orifice extérieur commun, et il n'y a par suite qu'une seule ouverture respiratoire de chaque côté. Cette ouverture est protégée par un rudiment d'opercule qui reste caché sous la peau.

D'ailleurs les Chimères ont comme les vrais Sélaciens, l'intestin pourvu d'une valvule spirale ; leurs mâles ont des appendices copulateurs, et leurs œufs sont également volumineux et à coque cornée.

Ces singuliers Poissons ont la peau nue ; leurs mâchoires sont plus obsolètes encore que celles des Sélaciens, et leurs dents sont disposées par grandes plaques obliques, quatre supérieures et deux inférieures.

Leurs membres postérieurs ont la position abdominale, et les antérieurs, quoique moins développés que ceux des Raies et des Torpilles, ont, comme cela se voit aussi chez les Torpilles elles-mêmes, l'artère axillaire dilatée en un point spécial, et renforcée en cet endroit par des fibres musculaires, ce qui a fait donner à ces poches contractiles le nom de *cœurs accessoires*.

La famille des CHIMÉRIDÉS, la seule placée dans cet ordre, se partage actuellement en deux genres :

Les CHIMÈRES (g. *Chimera*), dont les deux dorsales sont presque contiguës, et dont le museau est simplement conique obtus ;

(1) *Traité des phénomènes électro-physiologiques des animaux*, par C. MATTEUCCI, suivi d'*Études anatomiques sur le système nerveux et sur l'organe électrique de la Torpille*, par PAUL SAVI. In-8, Paris, 1844.

(2) Les *Holocephales* de M. Muller.

Et les CALLORHYNQUES (g. *Callorhynchus*), à dorsales plus séparées et à museau garni d'un appendice foliacé.

Les Chimères sont de deux espèces : l'une, propre à la Méditerranée et à l'Océan, est connue dans le Nord sous le nom de *roi des Havengs*, c'est le *Chimera monstrosa* des naturalistes ; l'autre est des parties septentrionales de l'Océan Pacifique, on la nomme *Ch. Collicii*.

Il n'y a qu'une seule espèce de Callorhynque (*C. antarcticus*) ; ainsi que l'indique son nom, elle est surtout répandue dans les mers australes. Au Pérou, sa chair passe pour vénéneuse.

Les autres genres de l'ordre des Chimériens n'ont été observés qu'à l'état fossile.

II. SOUS-CLASSE DES GANOÏDES.

Ces Poissons ne constituent qu'une faible partie des Ganoïdes de M. Agassiz (1) ; nous les divisons en deux ordres : les *Rhombifères* et les *Sturioniens*. Ils n'ont pas d'écaillés proprement dites, et leur corps est protégé par des écaillés osseuses recouvertes d'émail ou par des plaques également osseuses. Leur bulbe artériel est pourvu de valvules multiples, et leur intestin est spiral (2).

C'est à propos des Rhombifères que nous parlerons des Amies dont la classification est restée douteuse.

Ordre des Rhombifères.

Parmi les nombreux genres de poissons qui vivent actuellement, il en est deux, ceux des Lépistostées et des Polyptères, qui méritent de fixer d'une manière toute spéciale l'attention des naturalistes. Ils sont, en effet, très différents de tous les autres par leur organisation, et ce n'est qu'à eux que l'on peut comparer un très grand nombre des animaux de la même classe qui ont fait partie des anciennes populations qui se sont succédées à la surface du globe. Le nom de *Rhombifères*, sous lequel nous parlerons de ces Poissons, fait allusion à la forme toujours rhomboïdale de leurs écaillés qui sont, en effet, quadrilatères et, de plus, serrées les unes contre les autres par bandes obliques comme les plaques d'une mosaïque, osseuses et recouvertes à leur surface par une couche d'émail qui les rend lisses et brillantes. Ces Poissons ont d'ailleurs

(1) Page 232.

(2) Voir à cet égard les mémoires de MM. Muller et Vogt, *Ann. sc. nat.*, 3^e série, t. IV, p. 5 et 53 ; 1845.

des branchies pectiniformes, comme celles des Poissons ordinaires; ils sont pourvus d'opercules, et leurs nageoires paires et impaires ressemblent notablement à celles des Poissons malacoptérygiens abdominaux.

On trouve toutefois, dans certains points de l'organisme des Rhombifères, des particularités qui justifient leur séparation d'avec les Malacoptérygiens abdominaux, auxquels G. Cuvier et de Blainville les avaient associés. Au lieu d'avoir une seule paire de valvules au bulbe aortique, ils en ont un nombre considérable placé sur plusieurs séries. Il y en a cinquante-quatre sur six séries dans le Polyptère, et quarante sur cinq séries dans les Lépisostées. Leurs nerfs optiques ne se croisent pas pour former un chiasma. Leur intestin a, en partie, la disposition spirale. Chez ces animaux, les dernières vertèbres ne sont ni comprimées ni pourvues de fortes apophyses supérieures et inférieures comme celles qui supportent la nageoire caudale des poissons ordinaires, et elles remontent plus ou moins au-dessus de l'axe vertébral commun, de manière à donner plus d'extension au lobe inférieur de la queue qu'au supérieur. Dans les cas où cette disposition inéquilobée de la nageoire caudale est le plus apparente, on dit que la queue est hétérocerque; sa direction rappelle alors celle des Sélaciens et des Esturgeons; on donne au contraire homocercue, toute queue de poissons dont les deux lobes paraissent égaux entre eux, mais chez les Rhombifères, cette homocercie n'est jamais entièrement comparable à celle des Poissons éténoïdes et cycloïdes. Toutefois les Anques, qui ne sont pas des Rhombifères proprement dits, ont le squelette de la queue assez semblable à celui de la queue de ces poissons, et l'on retrouve même une apparence analogue dans certains Malacoptérygiens, parmi lesquels nous citerons les Lottes; chez ceux-ci, la dernière vertèbre n'a pas les grandes apophyses supérieure et inférieure qui soutiennent la caudale dans la plupart des autres Poissons osseux.

Les deux genres, actuellement vivants, de Rhombifères forment chacun une famille à part.

La famille des LÉPISOSTÉIDÉS, comprend les LÉPISOSTÉES (g. *Lepisosteus*), dont les espèces peu nombreuses vivent dans les régions chaudes ou tempérées de l'Amérique septentrionale. Ces Poissons deviennent assez grands et sont carnivores. Leur chair est bonne à manger. Un des principaux caractères de leur famille réside dans la présence des *fulcres*, qui sont des espèces d'écaillés osseuses, en forme de chevrons, situées sur le rayon antérieur

de leurs nageoires impaires. Par une exception unique dans toute la classe, les vertèbres des Lépisostées, au lieu d'être biconcaves, sont, au contraire, convexo-concaves, c'est-à-dire convexes sur la face antérieure de leur corps et concaves sur la postérieure.

La famille des POLYPTÉRIDÉS, ou le seul genre des POLYPTÈRES (*Polypterus*), est la seconde. Il n'y en a que deux espèces, toutes deux africaines (Nil et Sénégal). Leurs nageoires sont dépourvues de fulcres et leur dorsale est décomposée.

Les Rhombifères ont été autrefois bien plus nombreux qu'ils ne le sont dans l'époque actuelle, et leur groupe a fourni aux eaux des périodes secondaire et primaire une grande partie de leurs espèces, soit marines, soit lacustres. Beaucoup d'entre elles, particulièrement celles des anciennes époques, présentaient la particularité curieuse d'avoir la corne dorsale persistante, et de manquer, par conséquent, de corps vertébraux à tous les âges.

M. Agassiz a réuni, dans son *Histoire des poissons fossiles*, de nombreux documents au sujet des Rhombifères éteints qui forment avec les Lépisostées et les Polyptères la majeure partie de son ordre des Ganoïdes. Il est vrai que, pour ce savant ichthyologiste, les Siluroïdes de toutes sortes, les Lophobranches proprement dits et les Sclérodermes sont aussi des Ganoïdes; mais l'association de ces Poissons aux Rhombifères est très contestable, et en même temps elle contredit la plupart des assertions que l'on a reproduites dans beaucoup d'ouvrages élémentaires au sujet de la répartition géographique et géologique des Ganoïdes. Ainsi l'on dit souvent que les Lépisostées et les Polyptères sont les seuls représentants actuels de l'ordre des Ganoïdes, tel que le définit M. Agassiz, comme si les Esturgeons, les Siluroïdes, dont les espèces sont si nombreuses et si variées, les Pégases, les Hippocampes, les Syngnathes, les Balistes, les Diodons, les Triodons, les Coffres, les Moles ou Lunes, et même les Lépidosirènes, aussi regardés comme Ganoïdes par M. Agassiz lui-même, n'étaient point des animaux de l'époque actuelle. C'est aux Ganoïdes sauroïdes d'Agassiz ou à nos Rhombifères que cette assertion se rapporte.

Nous citerons, parmi les Poissons fossiles que l'on doit rapporter au groupe des Rhombifères, les *Lepidotus*, les *Pycnodus*, les *Palæoniscus* et les *Dipterus*. Les *Sphaerodus* sont sans doute aussi du même ordre, et c'est à eux qu'ont appartenu ces amas de dents hémisphériques que les oryctographes ou les paléontologistes du siècle précédent appelaient des *Bufonites*.

DES AMIES, genre intermédiaire aux Poissons rhombifères et aux

Poissons écailleux. — La séparation des Poissons rhombifères d'avec ceux qui ont de véritables écailles, n'est pas aussi tranchée qu'on le croyait à l'époque où le savant naturaliste de Neuchâtel a publié ses premiers travaux. Les AMIES (g. *Amia*) ou les poissons de la famille des AMIADÉS sont, à plusieurs égards, intermédiaires aux uns et aux autres. Ils tiennent beaucoup des Vastrés et des Erythrins, qui sont de véritables Malacoptérygiens abdominaux, par la forme de leurs écailles et par la position de leurs nageoires, mais leur queue est presque aussi hétérocerque que celle des Rhombifères, et, comme ces derniers, ils ont le bulbe artériel pourvu de deux rangées de valvules multiples, ce qui n'a lieu dans aucun des poissons écailleux, soit malacoptérygiens, soit acanthoptérygiens dont nous parlerons sous le nom de Squamodermes. Toutefois leurs valvules sont moins nombreuses que celles des Lépisostées et des Polyptères; il y en a six seulement à la rangée antérieure et cinq seulement à la postérieure (1).

Plusieurs auteurs récents classent les Amies parmi les Ganoïdes et les rapprochent des Rhombifères. Suivant M. Heckel, les *Noturus* et les *Cyclurus*, genres de poissons fossiles dans les terrains tertiaires de l'Europe, seraient de véritables Amiadés, et l'on a même pensé qu'il fallait aussi classer avec ces animaux les *Célocanthes* et les *Holoptychidés* de M. Agassiz, dont les espèces toutes éteintes ont principalement vécu pendant les époques dévonienne et carbonifère.

On ne connaît, dans la nature actuelle, qu'une seule espèce d'Amie : l'*Amia calva*, des eaux fluviales de l'Amérique.

Ordre des Sturioniens.

Les Sturioniens sont des Poissons qui se rattachent aux Plagiosomes par la consistance cartilagineuse de leur squelette, par leur bouche ouverte inférieurement, par la multiplicité des valvules de leur bulbe artériel et par la disposition spirale de leur intestin, mais qui ont en même temps les branchies libres et operculées des Poissons ordinaires. Leur squelette présente plusieurs particularités, parmi lesquelles nous signalerons seulement la persistance plus ou moins prolongée de la corde dorsale. Leur queue est hétérocerque, et ils sont pourvus d'une vessie natatoire considérable, laquelle

(1) Voyez : Vogt, *loco citato*, p. 60, et H. Franque, *Nonnulla ad Amiam calvam cognoscendam*; Thèses de l'Université de Berlin, 1847.

communiqué avec l'œsophage par une ouverture assez ample. Leur peau n'a point d'écaillés, mais on remarque ordinairement à sa surface un grand nombre de plaques osseuses. Les nageoires ventrales restent en arrière de l'abdomen.

Cet ordre comprend deux familles : les *Acipenséridés* et les *Polyodontidés*.

Famille des ACIPENSÉRIDÉS. — Les espèces, connues sous la dénomination générale d'ESTURGEONS (g. *Acipenser*, L.), sont de grands et bons poissons que l'on recherche partout pour leur chair, qui est excellente; pour leur vessie natatoire, qui sert à faire l'*ichthyocolle*, et pour leurs œufs, dont on prépare une substance nutritive connue sous le nom de *caviar*. Elles habitent la nier pendant une partie de l'année et remontent régulièrement dans les fleuves; nulle part elles ne sont plus abondantes que dans les régions de la mer Noire et de la mer Caspienne. On en pêche beaucoup dans le Danube, dans le Dniester, dans le Volga et dans l'Oural; et c'est principalement sur les bords de ces fleuves que, de temps immémorial, on prépare l'*ichthyocolle* et le *caviar*. Pallas, et plus récemment M. Brandt, ont établi avec soin les caractères distinctifs de ces Esturgeons dont on connaît maintenant huit espèces (1).

Cinq d'entre elles sont plus souvent citées que les autres, ce sont : l'*Acipenser huso* ou *Hauser*, connu dans le pays sous le nom de *Beluga* ou *Bielaga*; l'*A. Guldenstadii*, vulgairement nommé *Osseter*; l'*A. ruthenus*, dit *Sterlet*; l'*A. stellatus* ou *scherg*, *sewraga*, etc., et l'*A. sturio* ou Esturgeon ordinaire. Ce dernier se montre aussi en

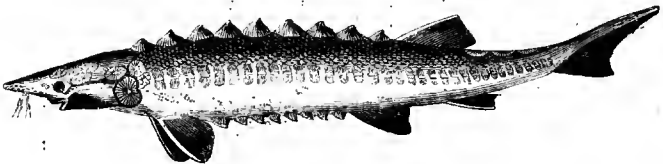


FIG. 39.

Italie, dans le midi de la France et dans nos grands cours d'eau versant à l'Océan ou dans la Manche.

Il y a aussi des Esturgeons dans les grands fleuves de l'Amérique septentrionale.

(1) Voir pour la description monographique des animaux de ce genre : Brandt, *Medizinische Zoologie*, t. II, p. 1, pl. 1 à 4. — Voyez aussi *Ann.-der Wein-Museum*.

Le *caviar* est un aliment fort usité dans la Russie et dans certaines parties de l'Autriche, mais qui n'a rien de délicat s'il est mal préparé. Il entre pour une proportion considérable dans l'alimentation azotée des classes pauvres. On le porte en abondance sur certains marchés. Le caviar de première qualité et en particulier celui d'Astracan est fort recherché comme entremets, et en Allemagne aussi bien qu'en Russie, on le sert sur les meilleures tables.

Quant à l'*ichthyocolle*, c'est une gélatine de bonne qualité et très employée pour l'alimentation ainsi que dans l'industrie ; elle est fournie par la vessie natatoire des Esturgeons. Cette substance, à laquelle les droguistes substituent souvent de la gélatine de corne de cerf, d'os ou de cartilages, est expédiée sous des états un peu différents les uns des autres, ce qui la fait dire *en lyre*, *en cœur* ou *en livre*. On s'en sert pour la préparation des gelées alimentaires, ainsi que pour la clarification des vins blancs, de la bière, etc.

La vessie natatoire des autres Poissons a les mêmes caractères chimiques et peut servir aux mêmes usages ; et, dans plusieurs pays, on prépare une ichthyocolle avec la vessie aérienne des Gades. Celle de certains Silures de l'Amérique méridionale, tels que le Machoiran de Cayenne, est recherchée dans le même but, et l'on en fait de même pour celle de quelques Silures indiens ; enfin, Pereira décrit, sous le nom d'*ichthyocolle du Para* (1), une fausse ichthyocolle qui paraît être tirée des ovaires du Vastré.

Le SCAPHIRHYNGUE (*g. Scaphyrhynchus*) est un poisson de l'Amérique septentrionale qui rentre dans la même famille que les Esturgeons, mais qui doit toutefois y former une tribu à part.

Famille des POLYODONTIDÉS. — Les Polyodons ou Spatulaires (*g. Spatularia*) ont beaucoup d'analogie avec les Esturgeons par l'ensemble de leur structure anatomique, mais ils ont la corde dorsale persistante ; leur opercule supporte une longue membrane qui flotte de chaque côté de leur corps, et ils ont le rostre prolongé sous la forme d'une large feuille spatuliforme, ce qui les a fait appeler *feuilles* ou *spatules*, et leur a valu le nom générique de *Spatularia*, par lequel les naturalistes les désignent. Ces poissons, dont M. Albert Wagner a donné, il y a quelques années, une description anatomique (2), sont particuliers au Mississipi et à ses affluents.

(1) *Para isinglass*, Pereira, *Elem. of mat. medic.*, t. II, p. 2230 de la 3^e édit. On trouve dans le même auteur des détails intéressants relativement aux différentes sortes d'ichthyocolle qui se vendent dans le commerce de la droguerie.

(2) Thèses de l'Université de Berlin, année 1848.

III. SOUS-CLASSE DES TÉLÉOSTÉENS.

Les Téléostéens de M. Muller ou les Poissons osseux de Cuvier, moins les Rhombifères, dont nous avons déjà parlé (1), constituent la sous-classe la plus nombreuse. Non-seulement ils abondent dans les différentes mers et dans les eaux fluviales, mais ils ont aussi été nombreux pendant la période tertiaire. On constate au contraire qu'ils étaient plus rares durant les époques secondaires supérieures et l'on n'en cite qu'un très petit nombre dans les dépôts jurassiques; il paraît même qu'ils manquaient tout à fait aux faunes primaires dont les poissons appartiennent principalement aux deux sous-classes des Ganoïdes et des Plagiostomes.

Les Téléostéens ou Poissons osseux ont, sauf quelques rares exceptions, le squelette de consistance solide et leurs os constituent de véritables arêtes; leur bulbe artériel n'a que deux valvules et, sauf une seul genre (2), on ne leur trouve pas la disposition spirale de l'intestin qui caractérise les espèces des deux sous-classes précédentes.

On distingue facilement plusieurs ordres parmi ces animaux. Les Squamodermes ou Poissons écaillés répondent aux Acanthoptérygiens et aux Malacoptérygiens des auteurs, ainsi qu'aux Cténoïdes et aux Cycloïdes de M. Agassiz. Les *Silures*, quelquefois placés parmi les Ganoïdes, les *Lépidosirènes*, qui sont dans le même cas, et les *Ostéodermes* ou les Plectognalles et les Lophobranches doivent en être séparés.

Ordre des Squamodermes.

La grande division des Poissons ordinaires ou Poissons à écailles qu'on peut appeler *Squamodermes*, c'est-à-dire Poissons écaillés, comprend un nombre très considérable d'espèces, et plus particulièrement celles dont les formes nous sont les plus familières. Répandu sur tous les points du globe, aussi bien dans les eaux douces que dans les eaux salées, cet ordre ne fournit pas moins de 5500 espèces à la faune ichthyologique de notre époque (3). On

(1) Page 242.

(2) Le *Lépidosirène*.

(3) On en trouve la description détaillée dans l'*Histoire naturelle des Poissons* publiée par Cuvier et Valenciennes.

observe aussi des débris appartenant à des Poissons analogues dans les dépôts d'origine tertiaire, mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, ils deviennent plus rares à mesure que l'on descend la série des formations secondaires, et l'on n'en signale qu'avec doute antérieurement à l'époque jurassique.

Ces Poissons ont le squelette de consistance osseuse ; la tête décomposable en un grand nombre de pièces ; les mâchoires mobiles ; des os sous-orbitaires ; un appareil operculaire complet ; des os branchiostéges et les branchies toujours pectiniformes. En outre, leur queue est établie sur le type homocercue ; leur bulbe artériel n'a jamais que deux valvules, et leur corps est constamment recouvert d'écaillés proprement dites, plus ou moins apparentes, tantôt cycloïdes, c'est-à-dire à contours arrondis, tantôt cténoïdes ou denticulées sur leur bord libre. C'est ce qui les a fait distinguer eux-mêmes par M. Agassiz en deux grandes catégories sous le nom de *Cycloïdes* et de *Cténoïdes*. Antérieurement on avait eu recours, pour les partager en deux groupes, à la nature épineuse (*Acanthoptérygiens*) ou molle (*Malacoptérygiens*) des rayons de leur dorsale. Cette distinction, déjà proposée au XVIII^e siècle par Artédi, est en général facile à vérifier, et G. Cuvier y a eu recours dans sa classification.

Chez les Poissons *Acanthoptérygiens* presque tous les rayons qui soutiennent la nageoire dorsale dans sa partie antérieure, ou la première dorsale, lorsqu'il y en a deux, sont rigides, d'une seule pièce (1) et non articulés ; ce sont habituellement de véritables aiguillons, comme on le voit pour la partie antérieure de la dorsale, par exemple dans les Perches ou dans les Vives.

Chez les *Malacoptérygiens*, au contraire, tous les rayons, sauf néanmoins les deux ou trois premiers, sont multifides, et chacune de leurs divisions se compose, comme c'est aussi le cas pour les membres, la queue et l'anale de la plupart des autres Poissons, d'une multitude de petits articles superposés les uns aux autres.

Par suite d'un changement singulier dans les rapports des membres avec le tronc, les Poissons acanthoptérygiens ont presque généralement les nageoires ventrales rejetées en avant et placées sous la gorge à la base des pectorales, ce qui a fait dire qu'ils sont *jugulaires*.

Certains Malacoptérygiens auxquels on donne, à cause de cela,

(1) Chaque rayon résulte néanmoins de la soudure de deux éléments, l'un droit et l'autre gauche.

le nom, à peu près équivalent de *Subbrachiens*, présentent la même disposition, tandis qu'au contraire la plupart des autres Poissons à écailles ont les nageoires ventrales dans la position normale, c'est-à-dire en arrière de l'abdomen, et sont appelés *Abdominaux*.

Presque tous les Poissons abdominaux étant en même temps malacoptérygiens, on a réservé cette dernière dénomination pour eux seuls, et les rares Acanthoptérygiens qui le sont aussi, ont été généralement mêlés aux familles de la catégorie des Jugulaires. Tels sont en particulier les Athérines, petits poissons de nos côtes, dont l'apparence extérieure rappelle à beaucoup d'égards celle des Clupes ou des Ables.

Enfin, il est une troisième sorte de Poissons à écailles dont le caractère consiste à manquer de nageoires ventrales, mais ceux-ci constituent encore moins un groupe unique et naturel. Il en est qui appartiennent par leurs autres caractères à la série des Acanthoptérygiens ou à celle des Malacoptérygiens abdominaux, tandis que d'autres sont des Malacoptérygiens subbrachiens, ou bien encore différent par la totalité de leurs caractères des autres familles admises dans les divisions que nous venons d'indiquer. Cependant on a établi un groupe des *Apodes*, lequel est principalement constitué par les Anguilles et genres analogues. Ce groupe dépend de la série des Malacoptérygiens, quant à la forme des nageoires dorsales, et des Cycloïdes, quant à la forme de ses écailles. Il paraît faire suite aux Malacoptérygiens subbrachiens et plus particulièrement à ceux de la famille des Gadidés.

A ces différentes dispositions susceptibles de servir à la caractéristique et à la classification des Poissons écailleux, il s'en joint plusieurs autres que l'on peut aussi employer dans le même but. Ainsi il y a des Poissons écailleux, comme les Labres et quelques autres, qui ont les pharyngiens inférieurs réunis (*Pharyngognathes*, Mull.), et d'autres (les *Physostomes*, Mull.) chez lesquels la vessie natatoire a toujours un canal aérien. Cette dernière disposition peut être constatée chez les Malacoptérygiens abdominaux, ainsi que chez les Anguilles et autres Apodes proprement dits.

Malgré toutes ces remarques, à la fois intéressantes pour la zoologie proprement dite et pour l'anatomie, on n'est point encore parvenu à classer avec précision et d'une manière entièrement naturelle l'ensemble des espèces que nous réunissons sous la dénomination de Poissons squamodermes, soit que l'on ait fait prévaloir avec Cuvier la nature épineuse ou molle des rayons, ou que l'on se soit uniquement guidé avec M. Agassiz sur la forme éténoïde

ou cycloïde des écailles, ou enfin que l'on ait combiné, ainsi que l'a essayé plus récemment M. Muller, ces deux ordres de caractères avec ceux de la présence ou au contraire de l'absence du canal aérien de la vessie natale.

On éprouve toujours une difficulté réelle à répartir d'une manière absolument naturelle les nombreuses familles de cette grande division, et la classification intérieure de chaque famille aurait elle-même besoin d'être reprise conformément à des principes un peu différents de ceux d'après lesquels on l'a établie. Afin de nous éloigner le moins possible de l'ordre adopté par Cuvier, nous parlerons d'abord des *Acanthoptérygiens*, puis des *Subbrachiens* et des *Apodes*, et nous terminerons par les *Abdominaux*.

Nous avons retiré de la grande division des Poissons écailleux non-seulement le Lépisostée et le Polyptère, types de notre ordre des Rhombifères, mais aussi les Silures, que leur squelette aussi bien que leurs téguments en éloignent évidemment.

Enfin, pour ne pas trop multiplier les grandes divisions ichthyologiques, nous parlerons ensuite d'un groupe fort singulier de Poissons, les *Lépidosirènes*, qui ont des écailles comme ceux qui vont être décrits ici mais chez lesquels la colonne vertébrale ne s'ossifie pas. M. Muller a fait des Lépidosirènes une sous-classe à part sous le nom de *Dipnoi*, rappelant que leur vessie natale qui est dédoublée a une structure analogue à celle des poumons des vertébrés aériens, et peut sans doute servir aussi aux mêmes usages, quoique ces poissons aient en même temps des branchies.

Sous-ordre des Acanthoptérygiens.

Ils présentent pour caractère essentiel d'avoir la partie antérieure de la nageoire dorsale soutenue par des rayons épineux, ce qui leur a valu le nom d'*Acanthoptérygiens* ou *Acanthoptères*.

Leurs nageoires ventrales sont presque toujours placées sous les pectorales; leur vessie natale n'a point de canal aérien, et ils ont, en général, les os pharyngiens distincts l'un de l'autre. Quant à leurs écailles, elles sont souvent établies sur le type éténoïdien, quoiqu'il y ait des familles entières, comme les Scombroïdes et autres poissons analogues, qui soient cycloïdiens. La famille des Labres présente même l'un ou l'autre caractère, suivant que l'on étudie tel ou tel de ses genres. Cette famille est en même temps du petit nombre de celles qui ont les os pharyngiens inférieurs soudés sur la ligne médiane (*Pharyngognathi*, Muller).

Le sous-ordre des Poissons acanthoptérygiens ne compte pas moins de 3000 espèces. Il est surtout propre aux eaux salées, quoique certaines de ses espèces remontent dans les eaux douces ou leur sont même particulières, comme les Perches, les Chabots et les Épinoches dans nos contrées. Presque tous ces poissons sont ovipares, et leur ponte a lieu avant la fécondation. Il y en a cependant qui sont ovovivipares, comme un grand nombre d'espèces du groupe des Blennies, et l'on a récemment découvert sur les côtes de la Californie un genre voisin des Perches, celui des *Embiotoca*, dont la génération a lieu suivant ce dernier mode. D'autres Acanthoptérygiens sont plus curieux encore sous le rapport de leurs organes reproducteurs; ce sont les Serrans, dont il y a des espèces sur nos côtes de la Méditerranée (*Serranus scriba*, *cabrilla* et *hepatus*); leurs glandes génitales fonctionnent à la fois comme testicule et comme ovaire, et elles fournissent simultanément des zoospermes et des ovules. Cette particularité, fait de ces poissons de véritables hermaphrodites, elle n'existe point pour les espèces plus voisines des Serrans, les Mérous par exemple. Les anciens avaient déjà vu quelque chose de cela, mais ils croyaient que leurs *Χαυρα*, qui sont sans doute nos Serrans, étaient tous femelles. Cavolini montra aux naturalistes du xviii^e siècle que le *Serranus scriba* a dans la partie inférieure de l'organe qui paraît représenter uniquement l'ovaire, une portion blanchâtre qui produit de la laitance; et, tout récemment, M. Dufossé, qui en a étudié le produit au microscope, a montré que la sécrétion de cette partie est riche en zoospermes, tandis que le reste de l'organe fournit des ovules. M. Dufossé a même réussi à opérer la fécondation artificielle en agissant par le premier de ces produits sur le second.

Si l'on s'en rapporte à l'ensemble des caractères, on reconnaît assez aisément quatre grandes divisions de Poissons acanthoptérygiens: 1^o ceux qui ont plus de ressemblance avec les *Scombres*, Thons ou Maquereaux; 2^o ceux qui ont de l'analogie avec les *Perches*; 3^o ceux qui tiennent davantage aux *Blennies*; 4^o les *Labrés* et quelques autres peu différents, comme les *Scares*, etc. Nous avons déjà dit que ces derniers étaient les *Pharyngognathes* de M. Muller. Ch. Bonaparte donnait aux autres, dans plusieurs de ses tableaux de classification, le nom de *Perceæ*, *Scombræ* et *Blenniæ*, et il a inscrit les *Pharyngognathes* eux-mêmes sous le nom de *Labri*.

Nous nous bornerons à donner quelques indications sur les principaux groupes d'Acanthoptérygiens, indications qui seront plus directement relatives au but principal de cet ouvrage,

et nous suivrons à peu près complètement l'ordre adopté par G. Cuvier dans son Règne animal, quoique les travaux des ichthyologistes contemporains aient montré qu'il devait être modifié sur plusieurs points.

Nous parlerons donc successivement des différentes familles des *Percidés*, des *Trigidés*, des *Sciénidés*, des *Sparidés*, etc.

La famille des PERCIDÉS, ou Percoides, Perches, etc. (g. *Perca*, L.), a été divisée en plusieurs autres dans les dernières publications ichthyologiques. G. Cuvier et M. Valenciennes, qui en ont donné la monographie dans leur grand ouvrage sur les Poissons, y rapportent les Perches, les Bars ou Loups (g. *Labrax*), les Apogons, les Sandres, les Gremilles, les Cerniers, les Vives, les Uranoseopes, les Muller et beaucoup d'autres encore, dont les espèces sont également bien connues.

Tous ces poissons servent à l'alimentation.

Les PERCHES proprement dites (*Perca fluviatilis*, etc.), qui vivent dans les eaux douces de l'Europe, ont été étudiées anatomiquement par plusieurs auteurs et en particulier par G. Cuvier. Aussi les citons-nous souvent comme type des Poissons ordinaires. Nous en donnons le système vasculaire d'après Cuvier lui-même.

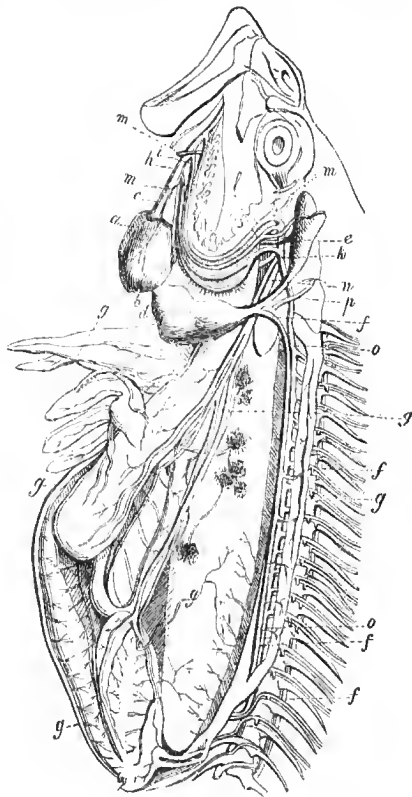


FIG. 40. — Perche fluviatile (organes circulatoires) (*).

a. Oreillette du cœur. b. Ventricle. c. Bulbe artériel. d. Sinus veineux précédant l'oreillette. e. Troncs et sinus veineux de la tête. f. f. Grands troncs veineux des organes du mouvement (l'un est situé sous l'épine et l'autre passe par le canal vertébral, au dessous de la moelle épinière; il reçoit les veinules du dos et des reins. g. Tronc des veines des organes digestifs, des reins, du foie et de la vessie natatoire. h. Artère branchiale. i. Rameau qu'elle donne à chaque branche. k. Veines branchiales dont la réunion forme la grande artère l ou l'aorte qui envoie le sang dans les différentes parties du corps, excepté à la tête et au cœur qui le reçoivent des branches mm, émanées directement des veines branchiales.

Les VIVES (g. *Trachinus*), dont on fait maintenant une famille à part, ont les écailles cycloïdes, tandis que celles de la plupart des autres Percéïdes de Cuvier sont cténoïdes. Leur première dorsale est courte et soutenue par des rayons qui divergent lorsque l'animal les redresse, et qui, étant fort durs, occasionnent souvent des accidents; aussi dans certaines localités a-t-on soin de couper ces épines dès que le poisson vient d'être pêché.

Les accidents dus à la piqûre des Vives, sont parfois assez graves, et la douleur qu'ils occasionnent est habituellement très ardente. Les Vives paraissent d'ailleurs savoir se servir fort adroitement de cette arme, et comme dans beaucoup de cas elles se cachent sous le sable ou dans la vase, les gens qui marchent dans l'eau sont souvent piqués par elles.

C'est en particulier ce qui a lieu pour la VIVE VIPÈRE (*Trachinus vipera*) des côtes occidentales de l'Europe, qui est le *Puckel* des Ostendais : les pêcheurs de Crevettes qui entrent dans l'eau et y marchent pieds nus sont surtout blessés par ces poissons.

La VIVE ARAIGNÉE (*Trachinus aranea*); que l'on désigne sur notre littoral méditerranéen sous le nom d'*Aragne*, est depuis longtemps fameuse par les piqûres douloureuses qu'elle fait aux baigneurs et dont la guérison a donné lieu à des préjugés bizarres.

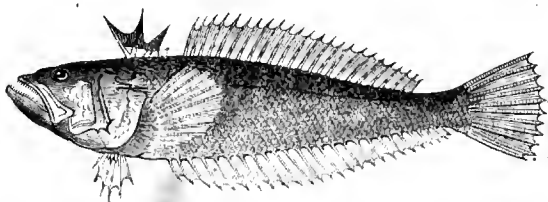


FIG. 41. — Vive araignée.

C'est surtout par leur action déchirante que les aiguillons des Vives sont redoutables, et lorsqu'ils ont agi sur les aponévroses, les douleurs qu'ils occasionnent sont d'abord aussi insupportables qu'inquiétantes. Comme, à tout prendre, elles ne durent jamais bien longtemps et qu'il n'en résulte pas des phénomènes bien sérieux, on comprend comment certaines pratiques insignifiantes ont passé et passent encore pour un très bon moyen de les guérir.

Rondelet parle des Vives de la seconde espèce sous le nom d'*Araignée de mer*. Voici ce qu'il en dit :

« Après la tête, au commencement du dos, il y a cinq éguillons menus, noirs, fort pointus, joints l'un avec l'autre ne peau

mince é noire, desquels il picque é fait plaie envenimée é bien plus dangereuse que des éguillons des convereles des ouies. Il est nommé *Dragon*, comme très bien dit *Ælien*, à cause de la teste, des ieux, des éguillons veneneux, lesquels ieux sont grands é beaux... Nature n'a point dépourvu les hommes contre le venin de ce poisson; car il est lui-mesme remède à son venin. La chair du surmulet appliquée profite autant. J'ai vue autrefois partie piquée de ce poisson devenir fort enflée é enflammée, avec grandissime douleur, que si l'on n'en tient compte, la partie se gangrène. »

Les MULLES (g. *Mullus*) sont célèbres à un autre égard. La délicatesse de leur chair les avait fait prendre en grande estime par les anciens, et comme ils ont, à un plus haut degré que beaucoup d'autres poissons, la propriété de changer de couleurs lorsqu'ils meurent, et de passer alors par des nuances fort différentes, les Romains les recherchaient avec soin, et pour en avoir de plus gros ils les faisaient venir de fort loin. On les plaçait dans les piscines, et, pendant les grands repas, on en mettait sous les yeux des convives qui observaient avec délices les différentes couleurs par lesquelles une agonie lente et douloureuse les fait passer successivement. « Rien de plus beau, dit *Sénèque*, qu'un Mulle expirant. »

Ces *Mulles* des Romains sont les *Trigles*, *Τριγλη* des Grecs, et, de nos jours, on les appelle *Rougets* dans la Méditerranée, tandis que les Trigles ou Rougets de l'Océan et de la Manche sont des poissons tout différents. On regardait un Mulle de trois livres comme un objet d'admiration, et *Martial* représente un Mulle de quatre livres comme un mets ruineux. Au delà de ce poids, le prix du Mulle devenait réellement extravagant; ainsi *Juvénal* en cite un de six livres qui fut vendu 6000 sesterces (4168 fr. de notre monnaie); et, s'il faut en croire *Suétone*, on en acheta trois 30,000 sesterces, ce qui ferait 5844 fr.

Les Mulles viennent dans certains cas jusque dans la mer du Nord.

La famille des TRIGLIDÉS, ou celle des *Joues cuirassées* de la méthode de *Cuvier*, comprend non-seulement les poissons appelés Trigles (g. *Trigla*) par les naturalistes modernes, et les Dactyloptères ou Trigles volants (g. *Dactylopterus*), mais aussi les Scorpènes (g. *Scorpena*), qui paraissent se rapprocher davantage des Percidés et qui ont la tête garnie de saillies épineuses qui les rendent difficiles à manier. Il y a quelques autres Triglidés encore, parmi lesquels nous devons citer les Chabots (g. *Cottus*).

Notre Chabot de rivière (*Cottus gobio*) est de ce dernier genre. Cuvier rapportait encore aux Jous cuirassées les ÉPINOCHES (g. *Gasterosteus*, etc.), dont les espèces fluviatiles sont souvent citées pour leur nids et pour les soins délicats dont elles entourent leurs œufs. Les Épinoches semblent se rapprocher encore plus des Sombres que des Trigles, et l'on en fait maintenant une petite famille voisine de celle des Scombéridés.

La famille des SCIÉNIIDÉS, ou *Sciénoïdes* de G. Cuvier, a, au contraire, plus de rapports avec celle des Perches. L'un de ses genres fournit une espèce fort usitée comme aliment, la Seiène ou Maigre, aussi connue sous le nom d'Ombrine, etc.

Le MAIGRE (*Sciæna umbra*), appelée aussi *Aigle* ou *Daigne* suivant les localités, atteint quelquefois près de 2 mètres de longueur. On le voit fréquemment sur nos marchés.

La famille des SPARIDÉS, *Sparés* ou *Sparoïdes* (g. *Sparus*, L.), nous est aussi d'une grande utilité; nous y trouvons les Sargues, les Daurades (g. *Chrysophrys*), les Pagres, les Pagels, les Dentés, etc., qui sont communs dans la Méditerranée.

On observe assez abondamment dans certains terrains d'origine marine et plus particulièrement dans les molasses miocènes, des dents qui indiquent des poissons de ce groupe. Auguste Seilla en avait déjà reconnu la nature, il y a environ deux siècles, d'après des échantillons recueillis à Malte. Les mêmes fossiles sont communs en France.

La famille des MÉNIDÉS, ou *Ménides*, a pour genre principal les Mendoles (g. *Mæna*), dont la Méditerranée nourrit aussi plusieurs espèces.

La famille des CHÉTODONTIDÉS, ou des *Squamipennes* de G. Cuvier, est celle des nombreux et élégants Chétodons, aujourd'hui subdivisés en beaucoup de genres. Quelques-uns présentent des particularités remarquables, entre autres, celle d'avoir un gros tubercule osseux au lieu de crête occipitale, ou d'avoir les premiers rayons de l'anale transformés en une masse osseuse qu'on a comparée à un maillet; c'est en particulier ce qui a lieu dans l'*Ephippus giganteus*. On trouve dans les Bogarts, genre de la famille des Percidés, un semblable épaissement de la crête occipitale, et nous avons signalé (1) des corps analogues recueillis à l'état fossile dans la molasse du midi de la France.

La famille des SCOMBÉRIDÉS a pour type les Maquereaux

(1) P. Gerv., *Zool. et Pal. franç.*, pl. 68, fig. 34 et 35.

(*Scomber scombrus*, *Scomber pneumatophorus*, etc.), qui sont une si grande ressource comme poissons alimentaires, et auprès desquels viennent se placer un grand nombre d'autres espèces également utiles et ayant pour la plupart la chair également colorée. Tels sont le Thon (*Scomber thynnus*), la Tonine (*Scomber thunina*), la Bonite (*Scomber pelamys*), l'Espadon (*Xiphias gladius*), les Caraux (*Scomber trachurus*, etc.), vulgairement nommés *Gascons* sur nos côtes de la Méditerranée, et *Poor* sur celles de la Belgique, la Carangue des Antilles (*Scomber carangus*), et beaucoup d'autres formant, comme ceux que nous venons de citer, autant de genres à part dans les ouvrages des ichthyologistes modernes.

Les Dorées ou Poissons Saint-Pierre (g. *Zeus*), les Coryphènes (g. *Coryphæna*), et d'autres poissons non moins recherchés comme aliment, rentrent aussi dans la famille des Scombérédés.

Quelques Schombéridés paraissent avoir donné lieu à des accidents toxiques, mais dans certains cas seulement. Le Thon, lorsqu'il est un peu avancé, donne la diarrhée ainsi que des rougeurs.

La famille des CÉPOLIDÉS (*Poissons rubanés* ou *Tænioides* de G. Cuvier), qui fait suite aux Scombérédés, a pour type les Cépoles ou Poissons-rubans (g. *Cepola*). Les Lépipodes, les Lophotes ou Jarretières, les Trichinres, les Gymnètes, et quelques formes non moins bizarres, en font également partie.

La famille des TEUTHIDÉS, ou *Tenthies*, rentre dans la forme ordinaire; ses espèces sont marines et assez peu nombreuses.

Les ACANTHURES (g. *Acanthurus*) sont des Tenthidés qui ont de chaque côté de la queue une forte épine mobile tranchante comme une lancette, au moyen de laquelle ils font de fortes blessures aux personnes qui les prennent sans précaution.

La famille des ANABATIDÉS, possède des espèces marines et fluviatiles. G. Cuvier lui donne le nom de *Pharyngiens labyrinthiformes*, pour rappeler l'une de ses particularités distinctives. Il existe, en effet, dans les pharyngiens supérieurs de ces poissons de petits feuilletés plus ou moins nombreux, interceptant des cellules destinées à conserver de l'eau, et cette eau découle petit à petit sur leurs branchies qu'elle humecte, de manière à entretenir la respiration. Aussi les Anabatidés peuvent-ils sortir des rivières ou des lacs dans lesquels ils vivent, chercher à une certaine distance les insectes ou les vers dont ils font leur nourriture, et même monter sur les arbres. C'est en particulier ce qui a lieu pour les *Anabas*. Ces singuliers poissons et les genres qui s'en rapprochent, comme

les Polyacanthes, les Macropodes, les Osphronèmes, etc., vivent principalement dans l'Inde.

Il y a peu de différences extérieures entre certains d'entre eux et les poissons de la famille des MUGILIDÉS ou *Muges* (g. *Mugil*), dont les espèces sont, pour la plupart, littorales. Il y a des Muges auxquels le grand développement de leurs nageoires pectorales permet de s'élever hors de l'eau à la manière des poissons volants. Nous en avons un dans la Méditerranée.

G. Cuvier réunit aux Mugilidés les Athérines (g. *Atherina*), dont les ventrales sont placées plus en arrière des pectorales que chez les autres Acanthoptérygiens; ils abondent sur certains points de nos côtes et fournissent un aliment aussi usité que les petits poissons blancs de la famille des Cyprinidés

La famille des BLENNIDÉS, qui répond en partie aux Gobioides de G. Cuvier, se compose d'espèces aussi curieuses par leur apparence extérieure que par leurs caractères anatomiques, mais qui sont d'une importance secondaire au point de vue de l'alimentation publique. Leurs principales divisions sont connues sous le nom d'Anarthicas, de Blennies ou Baveuses, de Gobies, etc. Nous en avons une espèce fluviatile dans quelques cours d'eau du midi de la France, le *Blennius varus*; les autres sont maritimes.

On rapporte quelquefois au même groupe les CYCLOPTÈRES ou Lumps (g. *Cyclopterus*), qui sont de singuliers Poissons à corps orbiculaire, placés par d'autres auteurs avec les Malacoptérygiens subbrachiens; ils sont très anormaux à plusieurs égards. Leurs deux ventrales, qui sont jugulaires, sont réunies l'une à l'autre, et forment une sorte de ventouse qui leur sert de moyen d'adhésion; leur peau est visqueuse, sans écailles, et parsemée de petits corps durs qui rappellent les plaques de certains Sélaciens; enfin leur squelette durcit très peu. Nos côtes occidentales fournissent principalement le *Cyclopterus lumpus*, vulgairement appelé *Gras mollet*. La chair de ce poisson n'est point estimée. Son régime passe pour erotophage.

C'est aussi auprès des Blennies que l'on a proposé de classer les *Échéneis* ou Remoras, dont la tête aplatie porte un disque ovalaire composé d'une double rangée de lames transversales ayant une grossière ressemblance avec les barreaux d'une persienne: ce disque leur sert pour se fixer à d'autres corps. Les *Échéneis* sont en même temps curieux en ce que leur crâne s'articule avec la colonne vertébrale au moyen d'un double condyle articulaire.

La famille des LOPHIIDÉS ou *Pectorales-pédiculés* présente

aussi plusieurs dispositions anatomiques qui mériteraient d'être signalées. Elle a pour genres les *Baudroies* (*Lophius*), les *Chironectes*, les *Malthées* et les *Batrachus*, dont les espèces, au nombre de quarante environ, sont toutes des eaux salées.

On ne mange pas partout la chair des Baudroies. Celles de la Méditerranée sont estimées ; celles de la mer du Nord sont, au contraire, dédaignées, même par les gens malheureux.

La famille des FISTULARIDÉS, qui ne possède que quelques espèces, montre aussi des particularités extrêmement curieuses, surtout dans son ostéologie.

Les FISTULAIRES (g. *Fistularia*), qui vivent dans les régions chaudes, ont un condyle occipital unique comme les autres poissons, mais convexe au lieu d'être concave, et, ce qui n'est pas moins exceptionnel, leurs quatre premières vertèbres sont allongées et soudées entre elles par leurs corps, ainsi que par leurs apophyses épineuses et transverses, de manière à constituer une pièce unique dont la forme ne se retrouve dans aucun groupe.

La région cervicale des AULOSTOMES (g. *Aulostoma*), qui sont des poissons de l'Inde, a une disposition peu différente.

Chez les CENTRISQUES ou *Bécasses de mer* (g. *Centriscus*), cette disposition ne se réalise qu'en partie. Les quatre vertèbres correspondantes sont en elephydres ; leurs apophyses transverses sont séparées les unes des autres, et leurs apophyses épineuses qui sont plus longues, sont confondues avec la portion sous-entamée des premiers rayons de la dorsale.

Les AMPHISILES (g. *Amphisila*) sont plus bizarres encore : leur corps est plus complètement cataphracté et très comprimé. Sa dorsale est rejetée tout à fait en arrière, et les premières vertèbres, que nous avons signalées comme obsolètes chez les deux genres précédents, sont ici presque filiformes, et si allongées qu'elles forment à elles seules quatre les trois quarts de la longueur du corps.

Les Amphisiles vivent dans la mer des Indes. Il y a des Centrisques dans la Méditerranée.

La famille des LABRIDÉS ou *Labroïdes*, par laquelle nous terminerons ce qui est relatif au sous-ordre des Acanthoptérygiens, a pour genres principaux les LABRES (*Labrus*), dont il y a plusieurs espèces sur notre littoral, principalement dans la Méditerranée ; les *Girelles* (g. *Julis*), les *Rasons* (g. *Nirichthys*), etc., auxquels on a également associé les *Scaves*, ou Poissons perroquets (g. *Scarus*), et les *Chromis*, aujourd'hui famille des Chromidés. Il y a parmi ces

derniers une espèce fluviatile, le *Chromis niloticus*, qui a été recueilli dans plusieurs parties de l'Afrique, mais plus particulièrement dans le Nil. Les Poissons de l'Afrique australe, qu'on a appelés *Tilaspis*, et ceux du Sahara algérien, que nous avons nommés *Coptodon*, paraissent être identiques avec les *Chromis* du Nil.

Sous-ordre des Subbrachiens.

Les espèces de ce sous-ordre ont les membres abdominaux placés sous la gorge, comme les Acanthoptérygiens, mais les rayons de leur première dorsale sont mous, c'est-à-dire multitudes et multi-articulés, ce qui les range parmi les Malacoptérygiens. G. Cuvier en fait son ordre des Malacoptérygiens subbrachiens. M. Agassiz les classe parmi les Cténoïdes ou parmi les Cycloïdes, suivant la forme dentée ou arrondie de leurs écailles; en effet, les Pleuronectidés ont les leurs établies d'après le type cténoïdien, et celles des Gadidés sont cycloïdiennes. Il paraît que la vessie natatoire des Pleuronectidés et des Gadidés manque constamment de canal aérien.

La famille des PLEURONECTIDÉS (g. *Pleuronectes*, L.) présente, entre autres caractères, une inégalité constante des deux côtés du corps, et cette inégalité est telle qu'il en résulte un défaut complet de symétrie: l'un des côtés est plat et étioilé, tandis que l'autre a une convexité régulière, et prend une coloration comparable à celle qu'ont habituellement les parties dorsales chez les autres poissons. C'est le côté étioilé qui est tourné vers le sol pendant que les *Pleuronectes* nagent, et comme il y a une torsion adventive de la face, les deux yeux se trouvent portés du côté opposé. Cependant l'embryon a la forme régulièrement équilatérale des autres Poissons (1).

La famille des *Pleuronectes* nous fournit d'excellentes espèces de Poissons, celle que l'on désigne par la dénomination de *Poissons plats*: le Turbot, la Barbué (2), le Flétan (3), le Flet, la Plie (4), le Carrelet, la Limande, la Sole et beaucoup d'autres encore. La chair de ces Poissons est blanche, de bon goût et de facile digestion.

Les *Pleuronectes* sont en général des Poissons littoraux surtout à l'époque du frai. On les trouve à peu de distance des embouchures,

(1) Voyez Van Beneden, *Bull. de l'Acad. de Bruxelles*, t. XX, n° 10.

(2) *Grietje* des Flamands.

(3) *Helbot* des Flamands.

(4) *Pladys* des Flamands; *Plane* des Languedociens. Sur les côtes de la Hollande et de la Belgique on en prend en grande quantité et souvent pendant plusieurs jours de suite; on les sale et on les dessèche. Sous cette dernière forme ils constituent le *Schol* des Belges.

et il en est qui, dans certaines occasions, remontent même assez haut dans les fleuves.

Quelques-uns de ces Poissons n'ont qu'une seule paire de nageoires membrales (g. *Monochir*), et il en est qui en manquent tout à fait (g. *Achirus*). Chez ces derniers, les nageoires impaires sont plus étendues que chez les autres, soit en avant, soit en arrière, et elles peuvent même, se confondre avec la caudale. Tel est le cas de certaines espèces particulières à la mer des Indes, dont on a fait le genre *Plagusia*.

La famille des GADIDÈS appelés aussi *Gadoïdes* ou *Gades* (g. *Gadus*, L.), ne présente aucune exception à la forme ordinaire. Elle fournit un bon nombre d'espèces à la faune maritime des régions froides et tempérées de notre hémisphère. Quelques-unes sont en même temps fluviales, telles que les Lottes (g. *Lota*).

Parmi les Gades, qui sont exclusivement marins, figure la Morue, nommée Cabéliau dans nos parages de l'Océan et de la Manche, l'Égrefin, le Merlan, le Merlus et d'autres encore. Ces Poissons ont la chair blanche, disposée par écailles et facile à digérer. Ils entrent pour une fraction notable dans l'alimentation poissonnière. Le plus important sous ce rapport, et en même temps celui de toute la classe qui donne lieu aux transactions les plus nombreuses et qui occupe la plus grande part dans le régime ichthyophage, est la Morue.

La MORUE (g. *Gadus morrhua*) est le type d'un genre particulier de Gadidés qui a pour caractères principaux d'être pourvu de trois

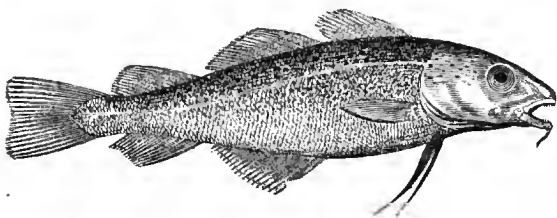


FIG. 42. — Morue.

nageoires dorsales et de deux anales, et d'avoir un barbillion unique sous la mâchoire inférieure. Elle abonde dans certains parages de l'Océan Atlantique boréal, plus particulièrement aux environs de Terre-Neuve, où il s'en fait une pêche extrêmement productive. C'est de là que viennent la plupart des Morues sèches et salées que l'on apporte dans les régions tempérées de l'Europe et dans les pays

méridionaux. Cette industrie occupe un grand nombre de bâtimens; les ports de Granville, de Saint-Malo, de Dunkerque et d'Ostende y prennent une part active.

Il y a des Morues jusque sur nos côtes. On les y désigne par le nom de *Cabeliau*, et on les mange fraîches. La morue desséchée s'appelle *Stokfisch*.

Indépendamment de son importance comme poisson alimentaire, la Morue est aussi d'une grande utilité à cause de l'huile, aujourd'hui très usitée en médecine, que l'on retire de son foie. Cette huile (*oleum jecoris Morrhuae*) était autrefois connue sous le nom d'*oleum Aselli majoris*, et la Morue elle-même était appelée *Asellus Major*. Pendant longtemps elle n'a été employée que pour l'éclairage ou les usages industriels; cependant les gens du peuple, principalement ceux des régions littorales de l'Angleterre ou du Nord de l'Europe, s'en servaient en frictions contre les rhumatismes et quelques autres maladies, mais on ne la voyait guère figurer dans les ordonnances des médecins. C'est de la même manière que nous voyons employer encore aujourd'hui l'huile de foie de Humantin et certaines graisses de mammifères. Quelque tardif qu'il ait été, l'usage médical de l'huile de foie de morue n'en est pas moins très répandu maintenant, et l'on peut dire que c'est aujourd'hui l'une des substances les plus à la mode; on ne s'en sert plus guère à l'extérieur, mais on en administre à l'intérieur dans un si grand nombre de cas, que le commerce de cette huile a pris une extension des plus considérables.

La Morue proprement dite n'est pas la seule espèce de Gades qui fournisse l'huile vendue sous ce nom, et l'on en apporte non-seulement de Terre-Neuve, mais aussi des côtes de la Norwège et de plusieurs autres régions du Nord. Il est probable que les différentes espèces de Gadidés, et même d'autres Poissons, pourraient fournir une huile de foie analogue (1). D'après M. de Jough (2) on se sert

(1) Nous avons même vu, dans une autre partie de cet ouvrage, que l'on y avait substitué l'huile du foie du Dugong, mammifère marin de l'ordre des Sirénidés. Celle du foie des Poissons plagiostomes peut être surtout employée en médecine comme succédané de l'huile véritable de foie de morue.

(2) *Disquisitio comparativa chîmico-medica de tribus olei jecoris Aselli speciebus*. Leyde, 1843. D'autres monographies ont été publiées sur les Morues et sur l'huile qu'elles fournissent. Nous citerons : Milne Edwards, *Mém. sur la pêche de la morue à Terre-Neuve* (*Recherch. pour servir à l'hist. du litt. de la France* t. I, p. 270; 1832). — Bennett, *Treatise on the oleum jecoris Aselli* (Londres, 1841). — Personne (cité par M. Guibourt, *Hist. nat. des drogues simples*, t. IV, p. 167; 1831).

principalement à Bergen, en Norwége, des foies du *Gadus callarias*, qui appartient au même genre que la vraie Morue, et n'en est même qu'une variété d'âge, et l'on emploie aussi ceux des *Gadus carbonarius* et *pollachius*, qui sont des Merlans, c'est-à-dire des Gades ayant les nageoires en même nombre que celles des Morues, mais dont le menton manque de barbillon.

Toutes les huiles de foie de morue que l'on vend en droguerie n'ont pas la même couleur. Il y en a de *noires*, de *brunes* et de *blondes*; une autre variété est presque *incoloré*: on la nomme huile blanche. Celle-ci s'obtient par une manipulation spéciale. Quant aux trois autres, elles sont telles qu'on les retire des poissons, et la différence qui les distingue dépend de l'époque de filtration qui les a fournies. Lorsque l'on soumet au filtrage les foies extraits des morues, la première huile qui passe est *blonde*. Au bout de quelque temps, sa nuance se fonce, parce qu'elle entraîne avec elle du sang et de la bile; enfin elle devient presque noire, si l'on continue l'opération pendant assez de temps pour que le foie lui-même entre en décomposition.

On trouve dans l'huile de foie de morue beaucoup d'acide oléique, une quantité notable d'acide margarique, de la glycérine en quantité un peu moindre, et des traces plus ou moins évidentes de certaines autres substances, parmi lesquelles on remarque l'iode. Les analyses faites par M. de Jongh dosent, en même temps que l'acide oléique, un principe gras particulier désigné par ce chimiste sous le nom de *Gaduine*, et deux autres matières indéterminées. Le tableau suivant donne l'analyse comparative des trois huiles *noire*, *brune* et *blanche*. Il est emprunté à M. de Jongh :

Huile de foie de morue.

	Noire.	Brune.	Blanche.
Acide oléique, gaduine et deux autres matières indéterminées.....	96,785	71,757	74,033
Acide margarique.....	16,145	15,421	11,757
Glycérine.....	9,711	9,073	10,177
Acide butyrique.....	0,159	»	0,074
Acide acétique.....	0,125	»	0,046
Acides fellinique et cholinique.....	0,299	0,062	0,043
Bilifulvine et acide bilifellinique.....	0,876	0,445	0,263
Matière soluble dans l'alcool à 30 degrés...	0,038	0,015	0,006
Mat. insol. dans l'eau, l'alcool et l'éther...	0,005	0,002	0,001
Iode.....	0,0295	0,044	0,037
Chlore avec un peu de brome.....	0,084	0,159	0,149

	Brune.	Noire.	Blanche.
Acide phosphorique.....	0,034	0,079	0,091
Acide sulfurique.....	0,010	0,086	0,071
Phosphore.....	0,0075	0,0114	0,021
Chaux.....	0,082	0,012	0,009
Magnésie.....	0,004	0,012	0,009
Soude.....	0,018	0,068	0,055
Perte.....	2,569	2,603	3,009
	100,000	100,000	100,000

L'huile de foie de morue est maintenant d'un usage ou ne peut plus fréquent, et l'on s'en sert contre un grand nombre de maladies. Les affections tuberculeuses ou scrofuleuses sont celles dans lesquelles on en obtient les meilleurs résultats. Il est maintenant peu d'enfants qui ne prennent ou n'aient pris, pendant quelque temps, une certaine quantité de cette huile, qui sert à la fois d'agent nutritif et dépuratif, en même temps qu'elle a, malgré la saveur désagréable et nauséabonde qu'on lui connaît, des qualités apéritives; c'est aussi un excellent moyen prophylactique. Certains adultes s'en accommodent d'ailleurs aisément, et le plus souvent les jeunes enfants ne s'aperçoivent même pas du goût particulier qui rend cette huile si insupportable à la plupart des grandes personnes.

Le principe odorant de l'huile de foie de morue et surtout l'iode que cette huile renferme, contribuent puissamment à lui donner les propriétés dont elle jouit. Il faut ajouter que sa nature grasse en fait aussi un d'aliment respiratoire.

Jadis on prescrivait les dents de ce poisson réduites en poudre et porphyrisées, ainsi que les pierres de sa tête, à la dose de 10 à 30 grammes, comme absorbantes et bonnes contre l'épilepsie ou la diarrhée; sa saumure servait comme résolutive et dessiccative appliquée à l'extérieur, comme laxative donnée en lavements, etc. Mais ces usages sont complètement abandonnés aujourd'hui. Sous le rapport médical, c'est l'huile de foie de morue qui mérite une seule mention spéciale.

Cette huile, qu'il ne faut pas confondre avec l'huile de poisson, avec laquelle elle s'est souvent sophistiquée, s'obtient dans le nord de l'Europe, surtout à Bergen, en Norwége, à Ostende, en Belgique, puis à Dunkerque en France, de différentes manières, mais toujours du foie de diverses espèces de *Gadus*, particulièrement des *Gadus morrhua*, *molua* et *carbonarius*.

Premier procédé. On expose les foies frais dans de grands ton-

neaux percés de trous et à la chaleur du soleil; il s'en écoule une *huile incolore*; bientôt les foies se putréfient, et l'huile qui en provient est *eitrine*; puis on soumet les foies à la presse, et l'on obtient une *huile brune*; enfin on les expose à une haute température, et l'on a par la presse une *huile noire*.

Deuxième procédé. On mêle toutes ces huiles ensemble, et l'on obtient ainsi une huile plus ou moins brune dite en effet *huile brune*.

Troisième procédé. On chauffe faiblement au bain-marie les foies frais, on les soumet à la presse, et l'on retire ainsi l'*huile incolore*; puis si on les chauffe fortement, et qu'on les exprime de nouveau, l'huile ainsi obtenue sera l'*huile noire*.

Sous-ordre des Apodes (1).

Les Apodes sont malacoptérygiens comme les Subbrachiens et les Abdominaux, mais ils manquent constamment de membres pelviens, ce qui n'a lieu que très rarement chez les poissons des deux ordres précédents. On ne pourrait donc les confondre qu'avec certaines espèces de ces deux grandes divisions, qui sont également dépourvues de membres postérieurs, comme les Donzelles, les Fierasfers, etc. (2), parmi les Subbrachiens et les Orestias ou les Tellies, parmi les Abdominaux, mais on trouve dans leurs caractères de familles des différences qui suffisent pour les en faire distinguer. Les Malacoptérygiens apodes ont, comme les Abdominaux, la vessie natatoire disposée suivant le mode physostome, c'est-à-dire pourvue d'un canal aérien; ils ont aussi les écailles cycloïdes. Tous ont une certaine ressemblance avec les Anguilles par la forme allongée de leur corps, et, à cet égard, ils ont aussi quelque analogie de facies avec les serpents. C'est ce qui a fait appeler Serpents de mer quelques-unes des espèces qu'ils fournissent aux eaux salées.

Les Apodes ont été partagés en trois familles.

Famille des MURÉNIDÉS. — Elle a pour principales espèces les Anguilles et les Murènes. Les Anguilles sont communes dans les eaux fluviales, surtout dans celles de notre hémisphère. Jamais on n'a constaté qu'elles puissent s'y multiplier; c'est de la mer qu'elles y arrivent. Elles sont alors très petites, presque aussi fines que des fils et tout à fait blanches. On les voit apparaître au printemps, et elles remontent en quantités innombrables le cours

(1) *Malacoptérygiens apodes* de G. Cuvier (en grande partie).

(2) Ce sont des Gadidés apodes.

des fleuves et des rivières. Leur vésicule abdominale a déjà disparu, et l'on ignore dans quelles parties de la mer elles sont nées et si leur génération est ovipare ou ovovivipare; tout ce que l'on a dit à cet égard manque de fondement. La *montée* des jeunes Anguilles peut être recueillie et expédiée à des distances assez considérables, si l'on a soin de la placer sur des claies humectées d'une certaine quantité d'eau. On peut avoir recours à ce moyen pour empoissonner des étangs éloignés de la mer ou qui ne communiquent pas avec les cours d'eau où la montée s'introduit. Rentré dans des vases, même béants, le frai d'anguille ne tarde pas à s'asphyxier. Dans quelques pays on mange la montée.

Les Murènes (g. *Muraena* et autres) se composent d'espèces exclusivement marines. Quelques-unes sont pourvues de dents très acérées et font des morsures fort douloureuses.

Famille des GYMNOTIDÉS. — Les Gymnotes (g. *Gymnotus*) sont le genre le plus curieux de cette famille. Ce sont des poissons électriques, propres à l'Amérique méridionale et dont on a quelquefois apporté des exemplaires vivants en Europe, ce qui a permis d'étudier avec soin la singulière propriété qui les distingue.

L'appareil électrique des Gymnotes est placé de chaque côté de leur région caudale, où il forme deux paires d'organes distincts divisés en colonnes horizontales superposées les unes aux autres. Les nerfs qui s'y rendent sont au nombre de plus de deux cents de chaque côté. Ils proviennent des branches antérieures des nerfs spinaux. On rapporte à la même famille des poissons de forme analogue à celle des Gymnotes, mais sans appareil électrique.

La famille des SYNBRANCHIDÉS (g. *Synbranchus*) appartient aussi à la division des Malacoptérygiens apodes.

Sous-ordre des Abdominaux (1).

Ce sont des Poissons malacoptérygiens à nageoires ventrales placées en arrière de l'abdomen et, par conséquent, à une distance considérable des pectorales. Ils sont physostomes, c'est-à-dire pourvus d'un canal aérien qui fait communiquer leur vessie natatoire avec la gorge; leurs écailles sont toujours cycloïdes.

On les trouve en grand nombre dans les eaux douces, principalement dans celles de l'hémisphère boréal, mais il y en a aussi

(1) *Malacoptérygiens abdominaux* (moins les Silures, etc.), G. Cuv. — *Physostomes abdominaux* (moins les Silures et quelques autres), Muller.

dans l'hémisphère austral, quoique en moins grande abondance, et certains autres sont exclusivement propres aux eaux salées. Ils se laissent partager assez aisément en plusieurs familles, dont les principales sont celles des *Ésocidés* ou Brochets, des *Cyprinidés* ou Cypris, des *Salmonidés* ou Salmones, et des *Clupéidés* ou Clupes.

La famille des ÉSOCIDÉS, telle que G. Cuvier et M. Valenciennes la circonscrivent, renferme avec les *Brochets* proprement dits (g. *Esox*) qui sont fluviatiles et essentiellement carnivores (1), plusieurs genres marins qui s'en rapprochent plus ou moins, mais dont on a fait depuis lors deux familles à part; tels sont les *Stomias*, les *Orphies* (g. *Belones*), les *Scombrosox* et les *Hémiramphes*, ainsi que les *Exocets* (g. *Exocetus*), l'un des genres que les voyageurs confondent sous le nom de Poissons volants.

Les OURNES, que l'on pêche sur nos côtes et que l'on mange sous le nom d'*Aiguilles*, etc., ont les arêtes colorées en vert, ce qui inspire souvent de la crainte aux personnes qui ne connaissent pas cette particularité. Elles n'occasionnent d'ailleurs aucun accident, et leur chair est excellente.

La famille des OSTÉOGLOSSIDÉS, formée par les genres VASTRÉS ou *Araipama* (*Sudis*) et OSTÉOGLOSSE (*Osteoglossum*), se rattache à la fois aux Clupes, à la suite desquels G. Cuvier en a placé les espèces, et aux Anniadés, qui nous ont occupé après les Rhombifères. Ces deux genres habitent les eaux douces de l'Amérique méridionale. Ce sont des poissons de grande taille et d'une structure remarquable. Le second doit son nom à la disposition tellement rugueuse de son os lingual, que les Indiens de l'Amérique s'en servent comme de râpe.

La famille des SALMONIDÉS, ou *Salmones*, fournit à nos eaux fluviatiles et lacustres des espèces précieuses pour l'alimentation, et qui ont pour principal caractère d'avoir la deuxième dorsale de nature adipeuse, c'est-à-dire simplement cutanée et sans rayons.

Quelques Salmones ne quittent point les eaux douces, tels sont le Huch (*Salmo hutchi*) du Danube et de ses affluents; la Truite commune (*Salmo fario*), fréquente dans les eaux des montagnes; la Truite des lacs (*Salmo lemanus*), du lac de Genève; l'Ombre chevalier (*Salmo umbla*), du même lac et d'une grande partie des cours du Rhône, etc. D'autres vont chaque année à la mer, mais ils fraient dans les rivières; c'est le cas du Saumon ordinaire (*Salmo salar*) et de plusieurs autres.

(1) Les œufs des Brochets occasionnent parfois des accidents.

L'Éperlan (*Salmo eperlanus*), dont on fait un genre à part sous le nom d'*Osmerus*, est aussi un Salmonidé; il est à la fois marin et fluviatile.

De tous les Poissons de cette famille le Saumon ordinaire est celui dont on fait la plus grande consommation. Commun dans la plupart des rivières et des fleuves de l'Europe qui versent à l'Océan, il entre pour une grande proportion dans l'alimentation publique, et la facilité actuelle des voies de communication permet de l'expédier dans les pays méditerranéens, aux eaux desquels il manque. Dans le Nord on en sale et l'on en fume une grande quantité. C'est un magnifique poisson, à chair rouge, et dont la taille atteint fréquemment 60 centimètres ou même plus. Dans nos pays il figure avantageusement sur les meilleures tables, mais il ne réussit pas à tous les estomacs.

La chair du Saumon est rouge pendant toute l'année, mais elle est sensiblement plus pâle au moment de la ponte. Cette décoloration est plus évidente encore dans les Truites. On sait en effet qu'à l'époque du frai leurs muscles deviennent complètement blancs. Comme toutes les Truites ne fraient pas au même moment, et que les femelles se saumonent plus fortement que les mâles, on comprend que dans un même cours d'eau l'on prenne en même temps des Truites à chair blanche et des Truites à chair saumonée. C'est d'ailleurs une erreur de croire que la Truite saumonée est métis de la Truite et du Saumon.

On estime surtout la chair Saumon pris dans les fleuves à une certaine distance de la mer et après qu'il y a séjourné quelque temps; ceux des embouchures sont bien inférieurs.

MM. Valenciennes et Frémy ont étudié la nature chimique de la substance qui colore en rouge la chair des Saumons.

Cette substance avait déjà attiré l'attention de sir Humphry Davy, qui fit remarquer dans son ouvrage intitulé : *Salmonia*, que la chair du Saumon peut être décolorée par l'éther, mais jusqu'à présent la substance elle-même n'avait pas été isolée. MM. Valenciennes et Frémy lui ont reconnu les caractères d'un acide gras, qu'ils nomment *acide salmonique*.

« Pour isoler l'acide salmonique nous avons eu recours, disent ces savants, à la méthode suivante : l'huile rouge que l'on extrait avec facilité des muscles du Saumon, par l'action de la presse, est agitée à froid avec de l'alcool qui a été rendu faiblement ammoniacal; l'huile se décolore alors complètement et abandonne à l'alcool la matière colorante que l'on extrait ensuite en décomposant, par un acide, le sel ammoniacal.

» L'acide ainsi obtenu est visqueux, rouge, et présente tous les caractères d'un acide gras ; celui que l'on retire des Truites saumonées est identique avec l'acide qui existe dans les muscles du Saumon.

» Nous l'avons trouvé en quantité considérable et mélangé d'acide oléophosphorique dans les œufs de Saumons, ce qui rend compte, jusqu'à un certain point, de la décoloration et de la perte de saveur qu'éprouve la chair du Saumon au moment de la ponte.

» Le Saumon bécard (*Salmo hamatus*) ne contient pas autant d'acide salmonique et oléophosphorique que le Saumon commun ; les muscles des poissons peuvent donc, dans les espèces les plus voisines, offrir de notables différences quant à leur composition. »

Les Salmones ont en général les œufs assez gros. Ceux du Saumon ordinaire sont un peu plus gros que des groseilles ordinaires, et ils en ont à peu près l'apparence extérieure ; ils sont rougeâtres comme la chair elle-même des poissons qui les fournissent. Chez les Truites, les Ombres, etc., les œufs sont presque aussi gros. Cette particularité, jointe à la facilité que l'on a de les féconder artificiellement en versant dans le vase où on les a placés, quelques gouttes de la laitance du mâle, les rend très propres aux essais de pisciculture. Il est facile, en les plaçant sur des grilles de verre ou sur tel autre appareil analogue, de les exposer au courant d'eau indispensable à leur éclosion. On suit facilement les phases de leur évolution embryonnaire, et comme en les emballant avec soin dans des mousses humides on peut les expédier à de grandes distances sans que leur développement s'arrête, ils ont été l'objet presque unique des expériences de pisciculture que l'on a entreprises dans ces dernières années, et qui ont eu tant de retentissement auprès du public. Quelques-uns de ces essais ont déjà donné des résultats encourageants, et il paraît peu douteux que l'on n'en obtienne de plus sérieux encore si l'on se rappelle que la Carpe, aujourd'hui si commune dans l'Europe occidentale, est originaire d'Orient ; que le Poisson rouge (*Cyprinus auratus*) vient lui-même de Chine, et que le Gourami (*Ospromenus olfax*), qui est un poisson labyrinthifère propre au Bengale, a été naturalisé dans les eaux de l'Île de France, et que l'on a pu le transporter jusqu'à Cayenne. C'est un sujet dont M. Coste s'est beaucoup occupé, et sur lequel il a réussi à attirer l'attention du gouvernement.

. On a fondé à Huningue, dans le Haut-Rhin, un grand établissement national pour la propagation des Poissons, et chaque année cet établissement expédie dans les autres parties de la France un

nombre considérable d'œufs destinés à repeupler les rivières et à introduire dans notre pays certaines espèces qui lui manquent.

Les œufs que fournit maintenant l'établissement de pisciculture d'Huningue proviennent de dix espèces :

Dont cinq sont déjà propres à nos cours d'eau : Saumon ordinaire (*Salmo salar*) ; Truite commune (*Salmo fario*) ; Ombre chevalier (*Salmo unbla*) ; Ombre commune (*Salmo thymallus*) ; Lavaret (*Salmo Varimanni*) ;

Et cinq sont restées jusqu'à ce jour étrangères : Truite des lacs (*Salmo lemanus*) ; Saumon argenté (*Salmo Schirfermulleri*) ; Saumon Salvellin (*Salmo Salvelinus*) ; Saumon Huch (*Salmo Hucho*) ; Fera (*Coregonus fera*).

Les grands fleuves de l'Amérique sont riches en poissons de la famille des Salmonidés que l'on a quelquefois séparés des Salmones proprement dits, pour en faire une famille à part sous le nom de *Characins* (1). Ceux de l'Amérique méridionale constituent à eux seuls différents genres parmi lesquels nous devons principalement citer :

Les MYLÉTÉS ou *Pacos*, aux dents antérieures incisiformes ;

Et les SERRASALMES (g. *Serrasalmus*) ;

Ainsi que les PYGOCENTRES (g. *Pygocentrus*), qui ont les dents triangulaires, tranchantes et dentelées sur les bords.

Ces derniers Poissons que l'on appelle dans certaines régions de l'Amazonie *Candirou*, *Piranha* (1), etc., sont carnivores, et ils poursuivent avec une ardeur incroyable les animaux qui nagent dans les mêmes eaux qu'eux. L'homme n'est pas à l'abri de leurs attaques, et plus d'un baigneur a été tué par eux. Leurs bandes s'attachent à la peau, qu'elles déchirent, et les eaux environnantes ne tardent pas à être rougies du sang de leur victime.

Le *Serrasalmus rhombus* de l'Araguay est le véritable *Candirou*, et le *Pygocentrus piraya* le vrai *Piranha*. M. de Castelnau a observé ce dernier dans l'Uruguay, dans le Tocantin et dans l'Amazonie qui reçoit les eaux de ces deux grandes rivières.

M. de Castelnau dit des *Candirous*, qu'aussitôt qu'un objet quelconque est jeté à l'eau, ces Poissons se précipitent dessus en grande quantité, et que leur présence empêchait ses compagnons de se baigner. Un de ceux-ci, pressé par l'excès de la chaleur, eut néanmoins l'imprudence de se mettre à l'eau ; il fut presque aus-

(1) *Characini*, J. Muller.

(2) Mot qu'on prononce *Piranga*.

sitôt attaqué par des légions de ces poissons, et son sang coula bientôt en abondance. « Il fut heureux pour lui, dit M. de Castelnau, qu'il se trouvait près du rivage, vers lequel il se précipita avec rapidité, échappant ainsi à une mort certaine et affreuse. »

Par compensation la chair de ces Poissons est assez bonne à manger, et leur glotonnerie rend très facile de les prendre; il suffit d'attacher un morceau de poisson ou de tout autre viande et de le laisser trainer dans l'eau. Les Piranhas s'y attachent pour en dévorer quelques parties, et chaque fois que l'on retire l'appât on amène avec lui un certain nombre de Poissons.

La famille des CLUPÉIDÉS ou *Clupes* (g. *Clupea*, Linn.), aussi nommée famille des *Halécoïdes*, n'est pas moins intéressante que celle des Salmones et des Characins, car la plupart de ses espèces nous sont aussi d'une grande utilité, en même temps que d'autres sont à craindre, non pas par leur voracité, comme les Caudirous et les Piranhas, mais parce que leur chair est vénéneuse; c'est ce qui a lieu pour certains *Clupes* de l'océan Pacifique. Ces derniers sont d'autant plus dangereux que leur forme extérieure est fort semblable à celle de nos Sardines.

Parmi les espèces utiles du groupe qui nous occupe, nous citerons : l'ALOSE (*Alosa vulgaris*, autrefois *Clupea alosa*), excellent poisson qui atteint jusqu'à trois pieds de longueur, et qui remonte au printemps dans nos grandes rivières. Prise en mer elle est moins estimée, et sa chair est en effet sèche et de mauvais goût.

Le HARENG (*Clupea harengus*), vit en bancs immenses qui se montrent annuellement et presque à jour fixe pour chaque parage. Ces poissons, viennent dans la mer du Nord et dans la Manche; ils donnent lieu à un commerce fort important. Au large et sur les côtes d'Écosse, ils sont chargés d'œufs ou de lait; arrivés sur nos côtes, ils sont le plus souvent vides et de qualité très inférieure. Ils ne se montrent pas dans la Méditerranée.

Le Hareng est l'un des poissons que l'on fume en plus grande quantité; ainsi préparé il prend alors le nom de *Hareng saur*. On en fait aussi des salaisons (*Pekel Hareng* des Hollandais). Mangé frais il constitue un excellent aliment.

Cette espèce est l'objet d'une pêche considérable depuis les côtes les plus boréales de la Norvége jusqu'aux pointes avancées de l'Angleterre et à l'entrée de la Manche. En automne, elle arrive en bancs serrés jusque sur les côtes de la basse Normandie, mais ordinairement après avoir frayé en route, ce qui lui fait perdre en partie ses qualités succulentes.

La pêche de ce poisson et le commerce qui en est la conséquence font vivre un nombre très considérable d'individus. Cette industrie était déjà florissante à Bruges et à Nieuport, au XII^e siècle.

On mange une autre espèce de Hareng, le SPRAT (*Clupea sprattus*). Très commun à l'entrée de l'Escaut et auprès d'Ostende.

Le *Clupea alba* ou *Clupea lasalus* est fort recherché des Anglais.

La SARDINE (*Clupea sardina*) est une espèce plus petite appartenant aussi au même genre que le Hareng. On la prend en grande quantité, soit sur nos côtes de l'Océan, soit dans la Méditerranée; et, quoique un peu différente par le goût, elle n'est pas moins estimée. Elle ne va pas jusque dans la mer du Nord.

L'ANCHOIS (*Engraulis encrasicolus*, précédemment *Clupea encrasicolus*) se pêche aussi dans l'Océan et dans la Méditerranée. Après qu'on lui a enlevé la tête et les viscères, on le laisse mariner dans l'huile et, pour ainsi dire, confire. C'est alors un excellent apéritif, et l'huile chargée des suc de l'Anchois est employée dans plusieurs préparations culinaires. Ainsi que Rondelet (1) et Rabelais en ont fait la remarque, le fameux *garum* des anciens devait en être peu différent; on le préparait avec le même poisson.

On pêche annuellement des Anchois jusque dans la mer du Nord. Leurs bandes entrent dans l'embouchure de l'Escaut.

Des poissons de la même famille sont vénéneux, du moins dans certaines circonstances.

La MELETTE VÉNÉNEUSE (*Meletta venenosa*), qui est dans ce cas, appartient aux mers du Sud. Voici la note que M. Reymoueng, chirurgien de la marine française, a rédigée à son égard, et dont nous devons la communication à l'un de ses collègues, M. Berclion: « C'est cette espèce qui a causé la mort de cinq hommes de la corvette à vapeur le *Catinat*, et qui a rendu malades cinquante hommes à bord du *Prony*. Elle ressemble beaucoup pour la forme à la Sardine commune, et elle n'en diffère guère que par une raie verdâtre, se confondant en passant par la couleur jaune, avec la couleur argentée du poisson; cette raie s'étend depuis le dessous de la nageoire pectorale jusque vers l'extrémité de la deuxième dorsale. L'œil est aussi entouré d'un cercle jaunâtre. Les individus

(1) « On sale les Anchois, é se convertissent en liqueur ou saumures, é afin qu'on ne la gaste on oste la teste des Anchois soient Encrasicoli: car encores auioird'hui ainsi ilz les appellent. Des Anchois on fait une très bonne liqueur nommée en latin *garum*, é estaut salés on les tient au soleil jusques à ce que leur chair soit toute fondue. C'est un bon remède pour faire revenir l'appétit perdu, pour attenuer é decouper gros phlegme, é pour lascher le ventre. » Rondelet, *Hist. des Poiss.*, p. 177.

qui ont pu rendre compte du goût de ce poisson, l'ont trouvé, en général, plus fade que notre Sardine. Ceux qui ont éprouvé des symptômes d'empoisonnement ont trouvé à quelques-uns de ces poissons une saveur tellement âcre et piquante qu'ils n'ont pu les avaler, et cependant, quelques instants après, ils ont eu des vomissements, des crampes dans tous les membres, la pupille excessivement dilatée et une céphalalgie intense.

» Le seul cas d'autopsie dont on ait recueilli l'observation à bord du *Catinat*, n'a offert que quelques plaques rougeâtres sur la membrane de l'estomac.

» Chez tous les malades, le pouls devenait très lent et concentré. Il y avait du délire chez plusieurs. Chez quelques hommes du *Prony* il y a eu paralysie partielle des membres, et la paralysie a même persisté pendant plusieurs jours pour l'un de ces derniers. Elle n'a cédé qu'à l'emploi de la strychnine. Comme il y avait quelque analogie dans les symptômes avec ceux produits par la belladone, et que j'ignorais complètement la nature de l'agent toxique, je prescrivis les excitants, l'alcool, et surtout l'infusion du café, et, chez la plupart, ce traitement réussit à faire disparaître dans quelques heures les vomissements et les autres symptômes, et procura chez tous un prompt soulagement. Quelques naturels (de la Nouvelle-Calédonie), qui mangèrent à bord de ces poissons bouillis, furent malades, et deux d'entre eux moururent dans la journée; mais j'ignore s'ils n'en avaient point mangé de grillés, parce qu'ayant aidé à tirer le filet (la seine), ils pouvaient en avoir emporté de crus.

» D'après les renseignements que j'ai pu me procurer auprès des naturels sur ce poisson, il ne leur ferait généralement éprouver que des indispositions légères, parce qu'ils le mangent ordinairement préparé à leur manière, c'est-à-dire enveloppé dans des feuilles de bananier, placées elles-mêmes dans une marmite remplie d'eau qu'ils font bouillir pendant assez longtemps, et ils jettent toujours l'eau qui a servi à cuire le poisson. Il paraîtrait que le poisson ainsi préparé perd la plus grande partie de sa substance vénéneuse, celle-ci se dissolvant dans l'eau.

» Les hommes morts à bord du *Catinat* avaient tous mangé de ce poisson grillé seulement. Les matelots qui l'ont mangé bouilli n'ont éprouvé que de légers accidents. »

Nous tenons de M. Berchon, chirurgien de la marine française, qu'un chimiste de Lima, qui avait analysé l'un des poissons de l'espèce ci-dessus, disait y avoir reconnu des traces d'acide cyanhy-

drique, mais il n'attache, et sans doute avec raison, qu'une très médiocre importance à ce renseignement.

M. Valenciennes a donné à l'Académie des sciences de Paris (1) quelques détails sur les cas d'empoisonnement dont nous venons de parler, et il en est également question dans l'ouvrage de M. Fonsagrives (2), d'après des renseignements recueillis par M. Meunier.

D'autres espèces de Sardines appartenant aux mers intertropicales ont aussi donné lieu à des accidents. C'est ce que M. Payen, médecin de la marine, a constaté pendant son séjour à Mahé (Séchéelles), pour la SARDINE DES TROPICALES (*Clupea tropica*). Il eut à traiter à bord de l'*Isère* une foule d'indigestions si violentes qu'elles ressemblaient presque à des empoisonnements. Ces accidents étaient dus à des Sardines dont l'espèce est très abondante dans ces parages. D'après les médecins de ce pays, la Sardine des tropiques devient très dangereuse à l'époque de la floraison des coraux (sans doute le frai de ces espèces de polypes) (3).

Poupée-Desportes (4) cite parmi les poissons toxiques de Saint-Domingue une espèce de petite Sardine. L'empoisonnement qu'elle détermine est caractérisé par des vomissements, de la pesanteur d'estomac, des tranchées, un froid glacial, un affaissement du pouls, de l'agitation et de la dyspnée. Dans un cas suivi de mort, l'autopsie montra une dureté très grande du foie, une accumulation de sang coagulé dans les oreillettes ainsi que des plaques gangréneuses à l'estomac, au pyllore et dans diverses parties de l'intestin.

Des propriétés malfaisantes ont en effet été constatées chez le CAILLEU TASSART (*Clupea thrissa*), qui vit aux Antilles (5) et dont on signale aussi la présence dans les mers de la Chine.

(1) *Comptes rendus hebdomadaires*, t. XLII, p. 340.

(2) *Traité d'hygiène navale*. Paris, 1856, p. 693.

(3) Fonsagrives, *loc. cit.*, p. 692.

(4) *Histoire des maladies de Saint-Domingue*; 1770, t. I, p. 108.

(5) D'autres poissons des Antilles donnent également lieu à des accidents; On cite entre autres la BÉCUNE (*Sphyræna becuna*) de la famille des Scombréridés. MM. Chevallier et Duchenne (*Mémoire sur les empoisonnements par les Huitres, les Moules, les Crâbes et par certains Poissons de mer et de rivière*) (*Annales d'hygiène publique*. Paris, 1851, t. XLVI, p. 122) rappellent, d'après Janière, deux cas d'empoisonnement dus à l'alimentation par ce poisson, et l'on en connaît deux autres, l'un cité par le *Courrier français* à la date du 3 décembre 1827, l'autre

La famille des CYPRINIDÉS ou *Cyprins* (g. *Cyprinus*, L.) est celle des *Carpes*, des *Barbeaux*, des *Goujons*, des *Tanches*, des *Brêmes*, des *Ables*, des *Ablettes*, dont les écailles fournissent la matière nacrée dite *essence d'Orient*, des *Dorades* ou poissons rouges, etc.; presque tous sont fluviatiles et, en général, ils sont bons à manger; leurs espèces connues dépassent le nombre de six cents.

On en rapproche, tantôt comme simple tribu, tantôt comme famille distincte : les *Anableps*, poissons de l'Amérique méridionale, dont la cornée et l'iris sont partagés en deux portions par une bande transversale, en sorte qu'ils paraissent avoir deux pupilles; les *Loches* (g. *Cobitis*); les *Pœcilies*, également sud-américains, dont la génération est ovovivipare, enfin les *Cyprinodontes*, dont il y a plusieurs genres (*Cyprinodon*, *Lebias*, *Tellia*, etc.). Ces derniers ont des représentants dans le midi de l'Europe et en Algérie.

Ordre des Lépidosirènes (1).

Ce sont des Poissons de l'Afrique intertropicale (Nil blanc, Mozambique, Gambie), et de l'Amérique méridionale (Brésil, que la

observé à bord du bâtiment *le Zélé*. Dans cette dernière circonstance, le capitaine, deux officiers et un matelot, qui mangèrent de la Bécune, furent pris bientôt après d'un malaise indéfinissable; leur peau devint rouge, une paralysie engourdit leurs membres. Un chat qui avait mangé du même poisson succomba rapidement.

Des accidents analogues ont été constatés dans beaucoup d'autres lieux. Pendant le voyage de Cook, Forster a observé un *Sparè* vénéneux aux îles Sandwich. Le *Tetrodon sceleratus* de la Nouvelle-Calédonie n'est pas moins redoutable, et les *Diodons* ainsi que divers autres genres sont également dans le même cas.

Les Poissons conservés dans la saumure donnent quelquefois lieu à des empoisonnements, et lorsqu'on s'en sert plus tard.

Nous tenons de M. Berchon, des détails sur des accidents de cette nature, observés à bord de la corvette *la Moselle*, pendant une campagne faite de 1827 à 1833 dans les mers du Sud, et qui furent dus à l'ingestion d'une espèce de Sardine, pêchée dans la rade d'Arica au Pérou. On en avait conservé une grande quantité dans de la saumure pour en faire ensuite la distribution à l'équipage. On en donna une ou deux à chaque homme; deux heures après une éruption d'un rouge éclatant, accompagnée d'une brûlante chaleur et d'une enflure sensible, se manifesta, et il y eut en même temps des troubles digestifs. Cette éruption disparut trois heures après son début sans avoir déterminé rien de plus grave.

(1) Sous-classe des *Dipnoi*, Muller.

singularité de leur caractère a fait classer par plusieurs naturalistes parmi les Reptiles, ou plutôt parmi les Amphibiens, tandis que d'autres les réunissent à la classe qui nous occupe. Quoique cette dissidence d'opinions perde une partie de son importance si l'on admet que les Batraciens, qui sont des vertébrés anallantoïdiens, appartiennent au même sous-type que les Poissons, elle n'en est pas moins une preuve incontestable de la difficulté avec laquelle nous jugeons souvent de la valeur réelle de certains caractères.

Les Lépidosirènes ont le corps anguilliforme, recouvert d'écaillés à contours arrondis, mais qui ne montrent cependant pas la disposition cycloïde ; leurs quatre membres sont réduits à autant de filaments et disposés comme les membres des Abdominaux ; ils ont une nageoire impaire contenue par des rayons indépendants des apophyses vertébrales, et qui commence au milieu du dos pour se continuer sans interruption jusqu'à l'anus ; leur ouverture branchiale est placée auprès de la nageoire pectorale, unique par chaque côté, et recouverte par un opercule rudimentaire caché sous la peau. Leur bouche est armée en avant de dents puissantes. Leurs narines communiquent, dans les espèces américaines, avec l'arrière-bouche.

Ces animaux ont des branchies portées par des arcs branchiaux au nombre de cinq paires, et leur vessie natatoire qui est double, allongée, vasculaire à sa face interne, entièrement pulmoniforme, s'ouvre dans l'arrière-bouche par une fente spéciale qui ressemble à une petite glotte. Leur cœur a une oreillette divisée en deux par une cloison incomplète ; mais malgré cette apparence de duplicité il n'y a qu'un seul orifice auriculo-ventriculaire, et cet orifice est dépourvu de valvules. L'intestin présente, comme celui des Plagiostomes et de quelques autres Poissons, une valvule spirale, et la corde dorsale est persistante, de telle sorte qu'il ne se développe point de corps vertébraux distincts. Le crâne n'a point le double condyle qu'on lui connaît chez les Batraciens et chez les Mammifères ; il est monocondylé à la manière de celui des Poissons. Enfin il n'y a pas d'oreille moyenne, et chaque labyrinthe est pourvu d'un otolith.

Ces Poissons vivent dans les eaux douces, non-seulement dans celles qui sont courantes, mais aussi dans les lacs et les marais, là où les grosses chaleurs de l'été amènent une dessiccation plus ou moins complète, et il paraît que, suivant les circonstances, ils respirent par leurs branchies ou par leurs poumons. Quoique décou-

verts depuis une vingtaine d'années seulement (1), ils ont été de la part des anatomistes l'objet de recherches assidues (2), et leur structure est déjà très bien connue.

Ordre des Silures.

Les Silures sont des poissons d'une apparence fort singulière, qui se distinguent de tous les animaux de la même classe par plusieurs caractères importants. Leur peau n'a pas d'écaillés véritables; c'est-à-dire semblables à celles des Céténoïdes ou des Cycloïdes, mais seulement des plaques osseuses qui sont tantôt en petit nombre, tantôt, au contraire, répandues sur tout le corps et imbriquées de manière à simuler des écaillés proprement dites. Quelques-uns sont tout à fait nus. Tous ont les nageoires disposées comme celles des Malacoptérygiens abdominaux, et le premier rayon de leur pectorale ainsi que celui de leur dorsale est puissant et articulé, de telle sorte qu'il peut se mettre en arrêt à la volonté de l'animal; cette particularité, jointe à sa nature souvent spinifère, en fait une arme redoutable. La tête est déprimée; les maxillaires sont petits et rejetés en dehors, quelquefois même réduits à l'apparence de barbillons; la mâchoire supérieure est principalement formée par les intermaxillaires; l'opercule manque d'os suboperculaire.

A ces caractères s'en ajoutent plusieurs autres tirés de la nature osseuse du squelette et de sa conformation assez différente de celle des poissons ordinaires. Les parties molles montrent aussi quelques dispositions spéciales. Les Silures sont pourvus d'une vessie nataoire qui est en communication avec l'air extérieur par un appareil attaché sous la première vertèbre, est souvent bipartie, et a sa paroi interne réticulée à la manière des poumons des derniers Allantoïdiens. Cette vessie nataoire paraît même servir, dans certaines espèces, à la respiration aérienne, et la structure

(1) Adanson a cependant connu les Lépidosirènes africains, et sa collection, aujourd'hui confondue dans celle du Muséum de Paris, en renfermait un exemplaire étiqueté du nom de *Tobal*, qu'on trouve cité dans son *Cours d'histoire naturelle*, tel qu'il a été publié en 1844 par les soins de M. Payer (t. II, p. 165).

(2) Owen, *Transactions de la Soc. linn. de Londres*, t. XVIII; 1839. — Bischoff (Leipsick, 1840). — Hyrtl (Prague, 1845). — Peters, *Archives de Muller*, 1855. Les mémoires publiés par les deux premiers de ces anatomistes ont été reproduits dans les *Annales des sciences naturelles*.

qu'elle présente alors nous montre bien qu'elle répond au poumon des vertébrés supérieurs. On sait toutefois qu'elle manque dans beaucoup d'espèces de poissons ou qu'elle n'est, chez beaucoup d'autres, qu'une simple poche hydrostatique (1).

L'ordre des Silures ne comprend pas moins de quatre cents espèces, toutes propres aux eaux douces, et surtout répandues dans les régions chaudes. L'Amérique méridionale abonde en animaux de ce groupe ; quelques-uns sont estimés pour leur chair, mais la plupart sont en même temps dangereux à cause des blessures qu'ils font avec les gros rayons osseux de leur dorsale et de leurs pectorales. Dans les pays très chauds le tétanos est fréquemment la conséquence de la piqûre des Silures.

Il y a deux familles principales de Silures : la famille des SILURIDÉS, dont le corps est en partie nu, et celle des LORICARIDÉS ou *Loricaires*, etc., chez lesquels il est entièrement protégé par des plaques osseuses, imbriquées et d'apparence squamiforme. Leurs espèces ont été décrites avec soin par M. Valenciennes dans *l'Histoire naturelle des Poissons*.

On ne connaît encore qu'un très petit nombre de fossiles appartenant au même ordre ; mais il est possible que l'on doive rapprocher de ces animaux, et comme formant la dégradation extrême de la même série, les *Céphalaspis*, qui sont des poissons très singuliers dont l'existence remonte à l'époque paléozoïque.

Nous avons en Europe une espèce de la première famille, le SILURE SALUTH (*Silurus glanis*), appelé *Wells* et *Schaid* par les Allemands. Ce poisson manque à l'Espagne, à l'Italie, à la France et à l'Angleterre, mais on le trouve dans presque toutes les autres régions appartenant à la même partie du monde, et il existe aussi dans le nord de l'Asie. Il devient grand, fournit, dans certains endroits, un bon aliment, et mériterait peut-être, malgré sa voracité, d'être acclimaté dans les eaux stagnantes des tourbières et de certains marais de la France.

Parmi les genres nombreux qui rentrent dans la même division, nous citerons seulement celui des MALAPTÉRURES (g. *Malapterurus*) qui manquent de la nageoire dorsale rayonnée, et n'ont que l'adipreuse, que l'on retrouve d'ailleurs dans un certain nombre d'au-

(1) La disposition pulmoniforme de la vessie natatoire est surtout évidente chez les Saccobranches. On la retrouve d'ailleurs dans des poissons étrangers au sous-ordre des Silures, tels que les Lépidosirènes dont les Lépisostées et les Amies.

tres. Les Malaptérures se distinguent aussi par la complète indité de leur peau, et quoique l'on n'en connaisse qu'une seule espèce, ils méritent de former une tribu à part.

Cette espèce est le MALAPTÉRURE ÉLECTRIQUE (*Malapterurus electricus*), autrefois *Silure électrique*, qui doit son nom à ses propriétés électrophores.

Le Malaptérure vit dans le Nil et dans le Sénégal; il est un des rares poissons chez lesquels on constate la présence d'un appareil électrique, et les Arabes de la région du Nil, qui ont souvent l'occasion de constater la singulière propriété qu'il doit à cette disposition organique, lui donnent le nom très significatif de *Raaseh*, qui veut dire tonnerre. Le Malaptérure a deux organes électriques externes, recevant leurs nerfs des pneumogastriques, et deux internes séparés des premiers par une aponévrose et innervés par les branches antérieures des nerfs spinaux. Ces organes sont situés sous la peau et s'étendent depuis la tête jusqu'en arrière des nageoires ventrales (1).

Ordre des Ostéodermes.

Ces Poissons, dont la plupart des naturalistes font, à l'imitation de G. Cuvier, deux ordres distincts sous le nom de Plectognathes et de Lophobranches, se distinguent de tous les autres, non-seulement par la bizarrerie de leurs formes, mais aussi par certaines particularités de leur structure anatomique qui les rendent faciles à reconnaître.

Ils n'ont point d'écaillés véritables comme les Poissons ordinaires, dont nous avons parlé plus haut sous le nom de Squamodermes; leur peau est au contraire plus ou moins complètement ossifiée, et si les corps durs qu'on y remarque ont parfois l'apparence d'écaillés, comme cela se voit chez les Balistes, ils n'en ont jamais la structure. Le plus ordinairement ce sont des plaques osseuses dépendant du dermatosquelette, et c'est là un caractère important, que nous avons voulu rappeler par la dénomination d'*Ostéodermes*. Toutefois plusieurs Lophobranches présentent sous ce rapport une certaine diversité qui a fait aussi appeler *Hétérodermes* l'ensemble de ce groupe. Dans la classification de Blainville, où ils portent ce nom, ils sont, il est vrai, associés aux Baudroies à cause de la solidité imparfaite de leur squelette, et ils reçoivent aussi

(1) Il en a été donné des descriptions anatomiques par E. Geoffroy, par M. Valenciennes et par M. Peters.

la dénomination de *subosseux*, parce que leur squelette n'acquiert pas toujours la même dureté que chez les Poissons acanthoptérygiens ou malacoptérygiens.

Cuvier réunissait la plupart des Poissons ostéodermes dans son ordre des Plectognathes, auquel il attribuait pour caractères d'avoir « l'os maxillaire soudé ou attaché fixement sur le côté de l'intermaxillaire, qui forme seul la mâchoire supérieure, et l'arcade palatine engrenée par suture avec le crâne, ce qui la rend immobile. » Le même auteur ajoutait que chez ces Plectognathes les opercules et les rayons branchiostéges sont en outre cachés sous la peau, disposition qui ne laisse voir à l'extérieur qu'une petite fente branchiale; il dit aussi qu'on ne trouve chez ces Poissons que de petits vestiges de côtes; que leurs vraies ventrales manquent; que leur canal intestinal est ample, mais sans cæcum, et qu'il existe presque toujours chez eux une vessie nataoire.

Les observations dont les Plectognathes ont été plus récemment l'objet de la part de divers naturalistes ont montré que cette caractéristique souffrait de notables exceptions, et quelques ichthyologistes ont pensé que les différentes familles de Plectognathes devaient rentrer dans la série des Poissons osseux, tels que M. Muller et d'autres les définissent sous le nom de Téléostéins. M. Agassiz au contraire les en a séparés, et pour lui ces Plectognathes, ainsi que les Lophobranches sont des Poissons ganoïdes, ce qui les associe dès lors à nos Rhombifères, aux Silures et aux Esturgeons avec lesquels ils paraissent pourtant n'avoir que très peu d'analogie.

En effet, il est aussi facile de les distinguer de ces Poissons que de ceux qui ont de véritables écailles, comme les Acanthoptérygiens et les Malacoptérygiens, et il nous semble préférable d'en faire un groupe à part, auquel nous donnerons la valeur d'un ordre.

Ce groupe sera partagé lui-même en quatre sous-ordres, qui porteront les noms de *Gymnodontes*, *Balistes*, *Coffres* et *Lophobranches*. Leurs espèces ont été décrites pour la plupart dans les travaux récents de MM. Kaup et Hollard.

On connaît un petit nombre d'Ostéodermes fossiles; tous sont des terrains tertiaires.

Sous-ordre des Gymnodontes.

Ils ont de grosses dents agglomérées formant une sorte de bec de Perroquet ou de Tortue, et qui rappellent, en les exagérant,

encore, celles des Scares. Leur peau est épineuse, et les épines qu'elle supporte sont parfois très développées et très dangereuses. Ces Poissons ont la chair muqueuse et ordinairement vénéneuse. La plupart ont la propriété d'introduire de l'air dans une sorte de jabot très extensible qui s'étend sur toute la longueur de leur abdomen, et ils flottent alors à la surface de l'eau le ventre en l'air.

Famille des ORTHAGORISCIDÉS. — Ce sont les MOLES (g. *Orthogoriscus*, *Mola* et *Molacanthus*), singuliers poissons à corps écourté en arrière et comme discoïde, et à squelette osseux, mais ayant les mailles si lâches qu'il offre peu de résistance, et que sa légèreté est des plus grandes. Linné en faisait des Tétrodons. C'est à ce groupe plus singulier encore que les autres qu'appartient le Poisson Lune (*Orthogoriscus mola*), que l'on prend sur nos côtes. Sa forme et la teinte argentée de son derme lui ont valu le nom sous lequel les pêcheurs le connaissent. Sa chair n'est point estimée; elle est remplie de vers intestinaux, et il y a aussi de nombreux parasites sur ses branchies ainsi que dans ses intestins.

Famille des DIODONTIDÉS. — Les Diodons (g. *Diodon*) et les Tétrodons (g. *Tetraodon*), vulgairement nommés *Boursoufflus*, *Orbes épineux*, etc., forment la seconde famille des Gymnodontes.

Les premiers n'ont qu'une masse dentaire à chaque mâchoire, et leurs épines sont très fortes, ce qui les a fait appeler *Hérissons de mer*; chez les seconds, chaque dent est divisée sur la ligne médiane, et il y en a dès lors quatre au lieu de deux; les épines sont beaucoup plus faibles.

On a cité ces Poissons comme étant dépourvus d'apophyses épineuses ou comme ayant les lames dont ces apophyses résultent chez les autres Poissons divergentes entre elles, ce qui a été comparé à l'anomalie connue sous le nom de *fissure spinale* ou *spina bifida*, qui serait ici une condition normale et constante. Nous avons constaté que c'est là une erreur. La saillie épineuse des neurapophyses ou apophyses épineuses des Orbes épineux est bien divergente comme on le dit, mais au-dessous de la bifurcation qui existe entre ses deux branches il y a un véritable canal rachidien fermé comme celui des autres animaux vertébrés, et l'on a pris à tort la gouttière épineuse pour le canal vertébral lui-même.

Une particularité plus réelle et non moins curieuse observée chez ces animaux consiste dans la brièveté de leur moelle épinière.

Le genre des Tétrodons fournit une espèce au Nil, mais toutes les autres appartiennent aux eaux marines.

Famille des TRIODONTIDÉS. — Elle ne renferme que le seul

genre *Triodon*, dont il n'y a qu'une espèce, le *Triodon bursarius* ou *macropterus*, de la mer des Indes.

Sous-ordre des Balistes.

Les Balistes, ou la famille des BALISTIDÉS, répondent au genre linnéen des *Balistes*, dont les espèces, toutes marines et toujours plus ou moins remarquables par la beauté de leurs couleurs, sont maintenant divisées en plusieurs genres.

Ces Poissons ont le corps comprimé, deux rangées de dents à la mâchoire supérieure et une à l'inférieure; celles-ci et leurs correspondantes d'en haut sont incisiformes et proclives; la peau est écailleuse ou grenue, mais avec une sorte particulière d'écailles qui n'est pas comparable à celles des Poissons squamodermes. Leur première dorsale a ses éléments osseux disposés solidement et arc-boutés à la fois sur le crâne et sur la deuxième dorsale. Elle n'a parfois qu'un seul rayon, mais dans beaucoup d'espèces ce rayon est suivi d'un petit nombre d'autres également résistants quoique moins forts. Le squelette présente plusieurs autres particularités assez curieuses.

Les Balistes appartiennent principalement aux mers des régions chaudes; leur chair est peu estimée; on dit même qu'elle est dargereuse dans certaines circonstances, principalement lorsqu'ils ont mangé les animaux des coraux. On prend quelquefois sur nos côtes de la Méditerranée le *Balistes capriscus*, que l'on y désigne par le nom de *vieille*.

Sous-ordre des Coffres.

Les Coffres (g. *Ostracion*), dont on fait la famille des OSTRACIONIDÉS, sont plus bizarres encore que les Poissons qui précèdent, et le nom d'Ostéodermes leur convient encore mieux. Ils ont en effet la tête et le corps enveloppés dans une sorte de coffre ou de boîte osseuse formée par des compartiments réguliers, agencés les uns avec les autres, comme de la marquetterie, et la forme de ce coffre, ainsi que des saillies ou pointes qui s'y développent, est toujours plus ou moins singulière. Des ouvertures y sont percées pour la bouche, les narines, les yeux, les ouïes et l'anus, aussi bien que pour le passage des nageoires pectorales et des nageoires impaires. La partie mobile de la queue joue, comme dans les autres poissons, en arrière de cette enveloppe, mais le reste du squelette est enfermé dans son intérieur. Les Ostracions ou Coffres ont donc, comme les

Tatous parmi les mammifères, et comme les Tortues parmi les reptiles, un dermosquelette bien développé, ce qui ne les empêche pas non plus d'avoir le névrosquelette ossifié.

Ces Poissons ne viennent qu'accidentellement sur nos côtes, et seulement à de très longs intervalles; ils appartiennent aux régions chaudes; ils ont peu de chair et ne sont pas recherchés comme aliment; cependant comme leur foie donne beaucoup d'huile, on peut en tirer parti.

Sous-ordre des Lophobranches.

Les espèces de ce groupe n'ont pas les branchies pectiniformes, mais au contraire disposées en houppes; c'est ce qui leur a valu le nom de Lophobranches. Leur organisation tout à fait particulière, la nature osseuse de leurs téguments, ainsi que la forme polyédrique de leur corps permettent aussi de les distinguer aisément. Ce sont des animaux bizarres, inférieurs aux précédents par leurs dimensions, et dont les parties musculaires sont peu développées. On ne peut en tirer aucun parti comme aliment, et ils ne sont réellement intéressants que sous le rapport zoologique.

Les mâles des Lophobranches portent les œufs de leur espèce depuis le moment de la ponte jusqu'au moment de l'éclosion. Ceux de quelques-uns sont collés à la face inférieure du tronc par une substance solide de couleur blanchâtre. Ceux des Syngnathes et des Hippocampes sont reçus dans une poche d'incubation formée par deux replis de la peau, et placée en arrière de l'anus sous la queue.

Le sous-ordre des Lophobranches réunit une centaine d'espèces dont on a fait deux familles : les PÉGASIDÉS ou les *Pégases*, qui ressemblent à quelques égards aux Coffres, et les SYNGNATHIDÉS ou les *Hippocampes* et les *Syngnathes*.

Nous avons dans nos mers et dans nos étangs salés du littoral une espèce du genre des *Hippocampes* ou chevaux marins (*Hippocampus brevirostris*), et plusieurs Syngnathes des genres *Synphostomes*, *Syngnathus* et *Nerophis*.

IV. SOUS-CLASSE DES CYCLOSTOMES.

Les Cyclostomes, que l'on associe souvent aux Poissons cartilagineux, et plus particulièrement aux Plagiostomes, leur sont cependant très inférieurs par l'ensemble de leurs caractères anatomiques,

et ils ne leur ressemblent guère que parce qu'ils ont comme eux plusieurs orifices branchiaux de chaque côté du cou. L'ensemble de l'organisation des Cyclostomes est établi sur un plan très différent de celui des autres Poissons, et ils sont à la fois très inférieurs aux Plagiostomes et à tous les autres animaux de la même classe.

Leur corps est cylindrique et tellement vermiforme, que certains d'entre eux (les Myxines) ont été pris pour des vers par Linné. Ils ont la peau muqueuse et sans écailles; manquent de nageoires paires; ont la caudale peu distincte de la dorsale et de l'anale, et leur bouche est entourée d'une grande ventouse à peu près circulaire et souvent armée de pointes cornées, ce qui leur permet d'adhérer aux autres corps à la manière des sangsues.

Ces Poissons n'ont qu'un seul tube pour les narines, et ce tube, qu'on a nommé évent, est tantôt terminé en un cul-de-sac, tantôt en communication avec l'arrière-bouche. Leurs branchies sont transformées en espèces de sacs communiquant avec l'extérieur par des ouvertures multiples qui, dans certaines espèces, restent complètement distinctes les unes des autres. Le squelette est cartilagineux ou simplement fibreux, et la corde dorsale est persistante; la cavité respiratoire est enveloppée par quelques cerceaux fibro-cartilagineux d'une forme toute particulière, et la ventouse buccale est soutenue par deux pièces aliformes d'une consistance analogue. Le cerveau est rudimentaire, et l'intestin a une valvule spirale.

Quelques-uns de ces animaux ont fourni à M. J. Muller le sujet d'une excellente monographie anatomique (1).

On ne connaissait pas les jeunes des Lamproies. M. Auguste Müller a montré que les poissons de ce groupe subissent des métamorphoses, et il a reconnu comme étant les larves des Lamproies dites *sucets* les Ammocètes, dont on faisait précédemment un genre distinct (2).

Les Branchiostomes, aussi appelés Amphioxes, dont nous faisons un second ordre dans la sous-classe des Cyclostomes, n'ont pas tous les caractères que nous venons d'indiquer; ils sont surtout remarquables par une grande infériorité d'organisation. Nous parlerons d'abord des Lampètres ou Cyclostomes proprement dits.

(1) *Vergleichende Anatomie der Myxinoiden*, in-4. Berlin, 1835. — *Untersuchungen ueber die Engeweidc der Fische*. Ibid., 1844.

(2) *Archives de physiologie*, par J. Müller; 1856, p. 223.

Ordre des Lampêtres (1).

Ce sont les Poissons auxquels le nom de Cyclostomes était réservé en propre avant que l'on eût observé les Branchiostomes, ce qui n'a eu lieu que dans ces dernières années, et la caractéristique que nous venons d'établir leur est surtout applicable. On les divise en deux familles.

La famille des PÉTROMYZONIDÉS ou *Lamproies* se reconnaît à la présence de sept paires d'ouvertures branchiales. Ses espèces ont aussi l'évent en cul-de-sac ; on les partage en plusieurs genres :

Les LAMPROIES (g. *Petromyzon*) sont :

Les unes marines, comme la GRANDE LAMPROIE (*Petromyzon marinus*), qui remonte de l'Océan ou de la Méditerranée dans nos principaux fleuves et fournit un assez bon aliment, et la LAMPROIE D'OMALIUS (*Petromyzon Omalii*) de la côte d'Ostende ;

Les autres exclusivement fluviatiles, comme la LAMPROIE DE RIVIÈRE (*Petromyzon fluviatilis*) ; la LAMPROIE SUCET (*Petromyzon Platneri*) et un petit nombre d'autres espèces nord-américaines.

Dans plusieurs localités de l'Allemagne les Lamproies fluviatiles sont si abondantes qu'on les fume et qu'on en porte au marché des bottes semblables à celles des asperges. C'est un aliment pour les classes pauvres.

D'autres Lampêtres peu différents par leurs caractères sont de l'Amérique méridionale ou de l'Australie. On en fait plusieurs genres.

Les *Ammocètes* (autrefois le g. *Ammocetes*) sont plus petites et sans disque buccal. Il y en a en Europe et dans l'Amérique septentrionale ; les nôtres ont été nommées *Ammocetes branchialis* et *Ammocetes ruber* ; l'une et l'autre sont fluviatiles, et vulgairement désignées par les noms de *Lamprillon*, *Lamproyon*, *Civalle*, *Chatouille*, etc. Cette coupe générique ne doit pas être conservée ; les nouvelles recherches de M. A. Müller, que nous avons rappelées plus haut, ayant montré que les Ammocètes ne sont que des larves de Lamproies, ce qui explique en particulier comment on les trouve dans presque toutes les localités que fréquentent ces dernières.

La famille des MYXINIDÉS est celle des Cyclostomes à palais perforé ; elle réunit deux genres distincts :

Les MYXINES (g. *Myxine*) qui ont les ouvertures branchiales réu-

(1) *Lampetræ*, Ray, *Synopsis piscium*. — *Cyclostomes*, Duméril, etc.

nies extérieurement, et dont il n'y a qu'une espèce connue, la MYXINE GLUTINEUSE (*Myxine glutinosa*) de l'Océan boréal ;

Les BDELLOSTOMES (g. *Bdellostoma*) qui ont les ouvertures branchiales séparées; ce sont aussi des animaux marins, mais qui sont particuliers aux mers du Sud. Deux d'entre eux ont six paires d'ouvertures et deux autres sept, ce qui a fait faire de ces derniers un genre à part sous le nom d'*Heptatrèmes*. Une cinquième espèce a reçu la dénomination générique de *Gastrobranchus*.

Ordre des Branchiostomes.

Les derniers de tous les Poissons et ceux dont l'organisation reste sous l'état le plus simple et le plus inférieur, sont les Branchiostomes, dont les anatomistes se sont beaucoup occupé dans ces dernières années. Ils manquent de nageoires paires, portent le rudiment d'une nageoire impaire commune aux régions dorsale et ventrale, et ont le dessous du ventre un peu aplati et bimarginé, ce qui rappelle, jusqu'à un certain point, le pied abdominal de certains Gastéropodes.

Ces singuliers Poissons ont la bouche inférieure ovulaire, étroite, garnie d'une couronne de filaments tentaculaires mobiles; leur corps est comprimé, atténué et presque semblable à ses deux extrémités; il est rigide et élastique; leur peau est nue et étiolée; leurs yeux ne sont représentés que par une simple tache pigmentaire existant de chaque côté de la partie antérieure, et ils n'ont pas de narines.

Les Branchiostomes manquent, en outre, d'orifices externes pour la sortie de l'eau qui s'introduit dans leur appareil respiratoire, et celui-ci a la forme d'un sac allongé; il est entouré par l'appareil vasculaire et se continue en arrière avec le tube digestif, comme la cavité branchiale des Ascidies. Cependant un grand nombre de petites fentes branchiales font, en outre, communiquer le sac respiratoire avec la cavité viscérale, et il y a inférieurement un pore par lequel l'eau désoxygénée est rejetée au dehors. Il paraît que les aliments, qui sont pris à l'état moléculaire, ne sont pas déglutis par les Branchiostomes, comme cela a lieu chez les autres vertébrés, mais qu'ils sont conduits de la bouche à l'estomac par des courants dus à l'agitation des cils vibratiles dont la muqueuse est ici pourvue. L'intestin est fort simple, et l'anus, qui est placé vers le tiers postérieur du corps, est ouvert sur le côté gauche de la nageoire anale.

Le système vasculaire des Branchiostomes n'est pas moins singulier. Il n'y a pas de cœur proprement dit, et l'on a quelquefois proposé d'appeler Leptocardes (*Leptocardia*, Mull.) le groupe formé par ces animaux dans la classe ichthyologique. Toutefois il y a des points contractiles sur le trajet des vaisseaux sanguins. Ces points sont même plus nombreux que chez les autres poissons et leur nature est musculaire.

Il y en a un qui répond au cœur proprement dit; plusieurs tiennent la place des bulbilles des artères branchiales des Chimères, un autre existe sur l'arc aortique; on en voit aussi un pour la veine porte et un dernier est spécial à la veine cave.

Le sang est incolore.

Le foie est formé comme chez les animaux les plus inférieurs par des cryptes adhérents aux parois de l'intestin, et les reins consistent en plusieurs corpuscules séparés les uns des autres et situés dans le voisinage du pore anal.

La disposition du squelette et celle du système nerveux ne montrent pas une moindre infériorité. On a dit que la moelle épinière était formée par une série de renflements allongés placés bout à bout comme ceux de la chaîne ganglionnaire des animaux artériels, et que le cerveau proprement dit n'existait pas, ou qu'il était formé par le premier de ces ganglions. Il paraît, en effet, qu'il n'y a point de renflement cérébral bien distinct, ce qui est d'ailleurs en rapport avec la forme lancéolée de la partie antérieure du corps.

La portion céphalique du système nerveux fournit cependant cinq paires de nerfs.

Le squelette est réduit à la corde dorsale et à un anneau également cellulaire entourant l'orifice buccal.

Il y a du tissu fibreux pour constituer le rudiment de charpente qui soutient les branchies.

L'état sous lequel restent les éléments histologiques dont sont constitués les différents organes des Branchiostomes rappelle les tissus en voie de formation, tels qu'on les observe chez les embryons des autres poissons, ou bien encore les tissus des animaux inférieurs et ils conservent une simplicité analogue à celle que l'on voit chez ces derniers.

Famille des BRANCHIOSTOMIDÉS. — On n'en connaît qu'un seul genre, celui des BRANCHIOSTOMES (*Branchiostoma*), aussi appelé *Amphioxus*, qui sont de très petits poissons à corps lancéolé, tout à fait étiolés, vivant dans le sable ou dans la vase, soit à la mer,

soit dans les étangs salins qui communiquent avec cette dernière.

On les a observés dans un grand nombre de localités, principalement dans la Méditerranée : à Alger, sur les côtes de la Sicile (près de Naples), à Nice et à Cette, dans l'étang de Thau (1).

On trouve aussi des Branchiostomes sur quelques points des côtes de l'Angleterre, de l'Écosse et de la Norvège, et l'on en a signalé à Bornéo. Peut-être ces derniers sont-ils d'une autre espèce.

Ceux d'Europe ont eux-mêmes été partagés en deux espèces : le Branchiostome des côtes d'Angleterre et de Norvège ou *Branchiostoma lanceolatum*, qui répond à l'animal que Pallas avait signalé comme un mollusque sous le nom de *Limax lanceolatus*, et le Branchiostome de la Méditerranée, *Branchiostoma lubricum*, dont la première indication est due à M. Costa.

Celui de Bornéo a été nommé *Branchiostoma Belcherii*.

L'organisation si singulière des Poissons de ce genre a été successivement étudiée par MM. Ratke, Retzius, Muller (2), de Quatrefages (3), Kolliker, etc. La figure que nous en reproduisons est empruntée au travail de M. de Quatrefages.

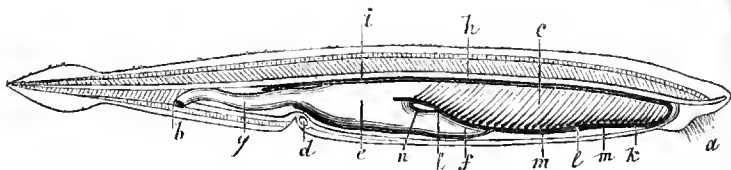


FIG. 43. — Branchiostome (*).

(1) Dans l'étang de Thau les Branchiostomes vivent à une profondeur peu considérable, et c'est en draguant dans la vase pour chercher des Siponeles et d'autres animaux inférieurs que nous les y avons découverts.

(2) *Ueber den Bau und die Lebenserscheinungen des Branchiostoma lubricum*, dans les *Mém. de l'Acad. de Berlin*, pour 1834.

(3) *Ann. sc. nat.*, 3^e série, t. IV, p. 197; 1845.

(*) Principaux organes du *Branchiostoma lubricum*. a. La bouche garnie de cirrhes. b. L'anus. c. Le sac branchial. d. Le pore abdominal. e. Portion renflée du tube digestif. f. Grand caecum hépatique. g. Portion grêle du tube digestif. h. La corde dorsale. i. L'aorte. j. Arc aortique. k, l, m, n. Bulbilles des artères branchiales. o. Cœur de la veine cave.

DEUXIÈME TYPE.

ANIMAUX ARTICULÉS.

On doit réserver le nom d'animaux articulés à une partie seulement de ceux que Cuvier et de Blainville ont nommés ainsi (1), à ceux qui ont le corps articulé et sont en même temps pourvus de pattes formées elles-mêmes d'une succession d'articles, ce qui les a fait quelquefois appeler *Articulés condylopodés*. Leur système nerveux est ganglionnaire, et il présente, indépendamment du cerveau, qui est sus-œsophagien, une chaîne placée au-dessous du canal digestif. Tous ceux dont on a pu étudier le développement ont montré la disposition *notocotylée* ou *épicothylée*, c'est-à-dire qu'ils sont pourvus, pendant la vie embryonnaire, d'une vésicule vitelline analogue à la vésicule ombilicale des vertébrés, mais placée sur le dos, et non sous le ventre.

Nous les divisons en quatre classes principales : les *Insectes hexapodes*, les *Myriapodes*, les *Arachnides* et les *Crustacés*.

CLASSE PREMIÈRE.

INSECTES.

Pendant longtemps on a étendu la dénomination d'*Insectes* (*Insecta*) à un grand nombre d'animaux sans vertèbres ayant bien une certaine analogie avec les *Insectes* proprement dits, ou *Insectes* à six pieds (*Insecta hexapoda*), mais que l'ensemble de leurs caractères anatomiques n'a pas permis de laisser dans la même classe. Toutefois, dans les ouvrages de Linné et dans ceux de Fabricius, le groupe des *Insecta* répond encore à l'ensemble des articulés proprement dits ou articulés condylopodés, tels qu'on les définit aujourd'hui, et il n'est point limité aux vrais *Insectes*; aussi les *Crustacés* et les *Arachnides* en font-ils partie aussi bien que les *Insectes* dont nous allons parler dans ce chapitre; et pour Latreille, les *Myriapodes* sont encore de véritables *Insectes*, quoiqu'ils s'éloignent à beaucoup d'égards de ces derniers et méritent, autant que les *Arachnides* ou les *Crustacés*, de former une classe à part.

(1) Nous en parlerons en traitant du groupe des *Fermes* de Linné.

Les vrais Insectes doivent être définis des Animaux articulés condylopodés, dont le corps est divisible en trois parties principales, la tête, le thorax et l'abdomen; qui portent une paire d'antennes; peuvent avoir à la fois des yeux simples ou stemmati-formes et des yeux composés; ont les appendices buccaux diversiformes, mais toujours réductibles à quatre éléments (labre, mâchoires, mandibules et lèvre inférieure); montrent constamment, du moins dans l'âge adulte, trois paires de pattes, une pour chaque segment thoracique; sont souvent pourvus d'une ou de deux paires d'ailes insérées sur le second et le troisième des segments dont il vient d'être question; respirent par des trachées et subissent, dans beaucoup d'espèces, des métamorphoses telles que leur forme et certains de leurs organes, tant intérieurs qu'extérieurs, diffèrent complètement dans leur apparence et leur disposition, suivant qu'on les étudie dans la larve ou premier âge, dans la nymphe ou second âge, et dans l'animal parvenu à son entier développement. Ce n'est que dans cette dernière phase de leur existence que ceux des Insectes qui sont doués de la propriété de voler, sont pourvus de leurs ailes, et ce n'est également que sous cette forme qu'ils sont aptes à la reproduction.

La présence constante de trois paires de pattes chez les Insectes arrivés à l'état adulte permet de distinguer aisément ces animaux d'avec les Arachnides qui en ont quatre paires, que leur respiration soit pulmonaire ou trachéenne, et d'avec les Myriapodes qui en ont toujours un plus grand nombre. Leurs trachées et la forme de leur corps les différencient suffisamment des Crustacés, dont la respiration est branchiale ou simplement cutanée.

Le nombre des espèces qui composent la classe des Insectes est très considérable; dans l'état actuel de la science, il s'élève à plus de cent mille, et il reste encore beaucoup de ces animaux à découvrir. Nulle classe n'est aussi riche sous ce rapport; nulle n'est plus intéressante par la diversité de ses instincts, par la multiplicité de ses caractères zoologiques et par son action dans la nature.

Chaque espèce végétale nourrit souvent plusieurs sortes d'Insectes et beaucoup d'articulés de cette classe sont carnivores. Il en est aussi qui sont parasites des autres animaux, soit des animaux supérieurs, soit des animaux inférieurs aériens ou même aquatiques. Plusieurs de nos parasites les plus incommodes appartiennent à la classe des Insectes.

Par compensation, il est un certain nombre de ces animaux qui nous fournissent des produits fort utiles. Les abeilles, dont

les sociétés sont si curieuses à observer, nous donnent le miel et la cire; la cantharide possède un principe vésicant d'une application journalière en médecine; on extrait des cochenilles une matière colorante qui sert aussi en pharmacie : peu de classes enfin offrent autant d'intérêt, sous le rapport médical, que celle des Insectes.

Il en est de même sous le double point de vue de l'anatomie et de la physiologie; et si l'on se rappelle que les Insectes sont en même temps les plus nombreux de tous les animaux, on comprendra qu'ils aient occupé tant de naturalistes éminents et donné lieu à la publication de tant d'ouvrages importants.

Pour compléter ce que nous avons dit en définissant cette classe, nous rappellerons en quelques lignes les particularités les plus remarquables par lesquelles les Insectes se distinguent des autres animaux.

Organisation. — Leur enveloppe extérieure, dont les dispositions morphologiques sont aussi variées que curieuses, doit sa consistance à une matière organique particulière, azotée suivant certains chimistes, ternaire suivant d'autres, qui a été primitivement décrite par Odier sous le nom de *Chitine*. Elle est insoluble dans la potasse caustique, ne se charbonne pas au feu comme les matières épidermoïdes et renferme sous

vent, à l'état de combinaison, certains principes pigmentaires vivement colorés et de nature huileuse. Son tissu, réuni à la

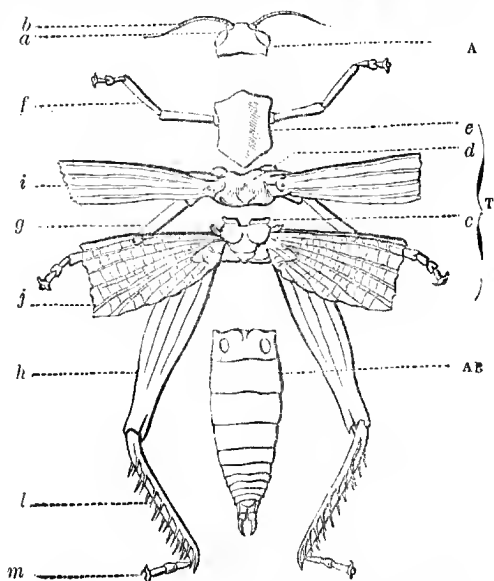


FIG. 44. — Principales parties du corps d'après un insecte orthoptère (*).

(*) A. La tête. *a*, yeux; *b*, antennes. T. Le thorax, comprenant: *c*, métathorax; *d*, mésothorax; *e*, prothorax; *f*, *g*, *h*, les trois paires de pattes; *i* et *j*, les deux paires d'ailes; *l*, la jambe de la troisième paire de pattes; *m*, le tarse. A B. L'abdomen.

peau proprement dite, constitue un véritable dermato-squelette, dont les segments sont tantôt libres, tantôt coalescents, et forment les articulations extérieures, soit celles du corps, soit celles des membres. Pas plus que chez les autres animaux articulés, il n'y a ici de squelette proprement dit, et jamais les anneaux du corps n'ont d'axe central, comparable à la série des centres vertébraux des espèces d'un premier embranchement. Une analyse minutieuse démontre dans chaque anneau différentes pièces, dont la comparaison zoologique peut fournir d'excellents caractères.

Ces anneaux supportent des parties appendiculaires, insérées les unes sur leurs arcs supérieurs, comme les antennes ou les ailes; les autres dépendant de leurs arcs inférieurs, comme les pièces buccales, les pattes proprement dites et les organes de copulation, dits oviscaptes, etc.

Les pattes, dont le nombre est toujours de six, en trois paires chez les adultes, manquent parfois chez les larves, ainsi que l'on peut s'en assurer dans certaines espèces de Névroptères et de Diptères; d'autres fois il y'en a plus de trois paires, mais pendant le premier âge seulement, ce qui dépend de la présence aux anneaux abdominaux de fausses pattes mamelonnées, telles que l'on en voit chez beaucoup de chenilles ou dans certaines larves d'Hyménoptères.

Les différents articles dont se compose chaque patte d'un Insecte parfait ont été nommés hanche, trochanter, fémur ou cuisse, tibia ou jambe et tarse. Le tarse a un nombre d'articles variables suivant les groupes que l'on étudie; il est habituellement terminé par une paire de griffes nommées ongles.

Les parties mobiles du corps des Insectes sont mues par des muscles très multipliés. Ceux du système de la vie animale sont formés de fibres striées, et il en est de même de ceux de la vie organique, particulièrement pour l'estomac et intestin.

Le canal digestif comprend, en arrière de la cavité buccale, un œsophage qui traverse le thorax, un jabot ou ingluviès, un gésier ou proventricule, un estomac de suceion qui manque à certains genres, un estomac proprement dit, appelé aussi ventricule, et un intestin ordinairement partagé en iléon, cæcum, côlon et rectum. L'anus est toujours à la partie postérieure du corps; il manque ainsi que la bouche dans la plupart des chrysalides ou nymphes inactives.

La circulation a été niée chez les Insectes. Cuvier, dans un mémoire publié en 1798, a établi que les trachées, qui sont les

organes respiratoires de ces animaux, se rendant dans toutes les parties de leur corps, le sang s'y trouvait vivifié sur place et n'avait

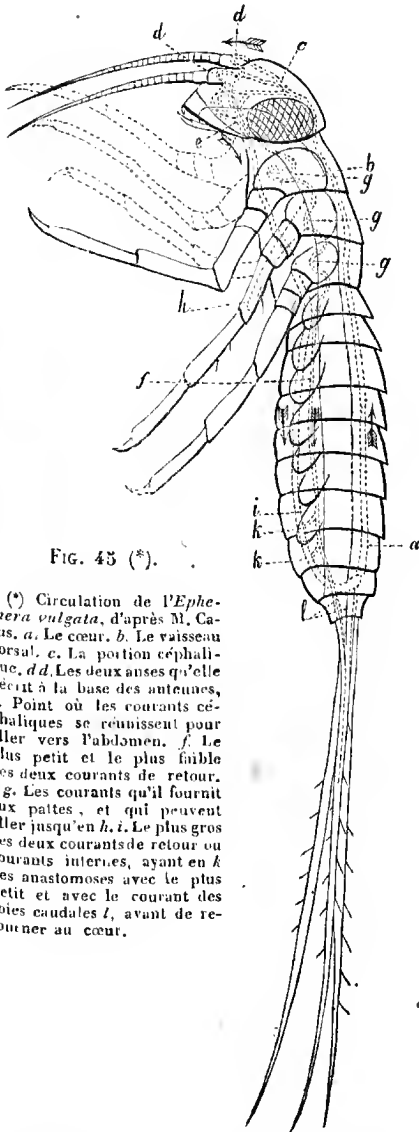


FIG. 45 (*).

(*) Circulation de l'*Ephemera vulgata*, d'après M. Carus. *a*. Le cœur. *b*. Le vaisseau dorsal. *c*. La portion céphalique. *dd*. Les deux anses qu'elle décrit à la base des antennes, *e*. Point où les courants céphaliques se réunissent pour aller vers l'abdomen. *f*. Le plus petit et le plus faible des deux courants de retour. *gg*. Les courants qu'il fournit aux pattes, et qui peuvent aller jusqu'en *h*. *i*. Le plus gros des deux courants de retour ou courants internes, ayant en *k* des anastomoses avec le plus petit et avec le courant des soies caudales *l*, avant de retourner au cœur.

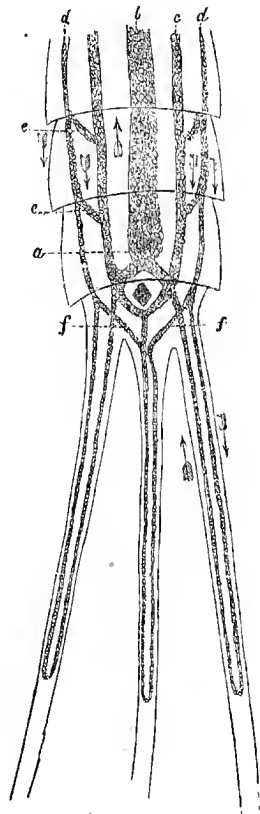


FIG. 46 (**).

(**) Circulation observée dans la partie postérieure de l'abdomen du même insecte. *a*. Le cœur. *b*. Le vaisseau dorsal. *c*. Le courant interne de retour. *ee*. Anastomoses entre les deux courants. *ff*. Origine hypothétique des courants sanguins des soies caudales.

pas besoin de subir ce mouvement, comme il le fait chez les espèces des autres classes; il a même contesté au vaisseau dorsal

le caractère de cœur allongé qu'on lui avait attribué. Cependant Swammerdam, Malpighi et d'autres anatomistes du XVII^e siècle s'étaient déjà fait une idée suffisamment exacte de la circulation du sang dans le corps des Insectes, et, postérieurement à Cuvier, les observations de M. Carus et celles de plusieurs autres observateurs ont démontré que cet auteur s'était trompé.

Le vaisseau dorsal, agent principal de l'impulsion circulatoire, se termine en avant par une aorte dite céphalique, dans laquelle il chasse le sang; celui-ci passe ensuite dans des espaces lacunaires laissés entre les organes, forme plusieurs courants, qui reviennent sur les côtés du corps d'avant en arrière et pénètrent aussi dans les organes appendiculaires et il rentre ensuite dans le vaisseau dorsal par la partie postérieure de ce dernier. La circulation est plus active chez les larves que chez les sujets adultes. Les larves de quelques Coléoptères, les jeunes des Éphémères et des Semblides, les Chenilles des Papillons, la laissent apercevoir plus facilement. Quelques espèces ont des organes pulsatils disséminés.

Le sang est incolore, sauf dans quelques rares exceptions; mais comme il est chargé de petits globules graniformes, ses mouvements sont rendus sensibles par le déplacement de ces derniers. Quelquefois il est verdâtre. Chez les larves des Chironomes, il est de couleur rouge.

Les trachées sont les organes respiratoires des Insectes : ce sont des tubes aériens ouverts à l'extérieur par des bouches latérales, qu'on nomme stigmates, et qui se distribuent séparément dans l'intérieur du corps sans se réunir en organes parenchymateux, comme le font les ramifications bronchiques des animaux supérieurs; chaque tronc trachéen présente deux membranes, l'une externe, l'autre interne, et, entre elles deux, un fil spiral analogue aux trachées déroulées des plantes, et dont l'élasticité conserve à la trachée sa disposition tubulaire.

Les espèces qui volent le mieux sont celles dont la respiration montre aussi le plus d'activité, et l'on voit certains de ces animaux se gonfler d'air au moment où ils vont prendre leur essor. Chez la plupart d'entre eux les tubes trachéens sont remplis par endroits en poches vésiculeuses dont les parois manquent du fil spiral. Ces poches ne se voient pas chez leurs larves. Les Insectes aquatiques respirent par des trachées aussi bien que les Insectes aériens : ils ont des poils ou des faisceaux de poils pour retenir l'air et le faire passer dans leurs tubes trachéens, ou bien encore des appendices branchiformes, qui flottent dans le liquide, y pompent l'air

en dissolution et le font passer aux trachées. Ces appendices, dont les larves aquatiques de certains Névroptères ou Diptères nous montrent de fréquents exemples, ont été appelés fausses branchies, tubes aëri-fères, ou mieux encore branchies trachéales.

Les sécrétions des Insectes sont très variées. Certaines odeurs répandues par ces animaux sont dues à des follicules arrondis situés sous l'enveloppe cutanée. Les glandes anales de différents Carabes donnent une liqueur explosive (4) ; d'autres glandes sont phosphorescentes comme celles des Élaters et des Lampyres ou vers lumineux. La cire des abeilles est fournie par des cryptes placés sous leurs articles abdominaux : celle des pucerons et des cochenilles transsude de toute la surface de leur corps.

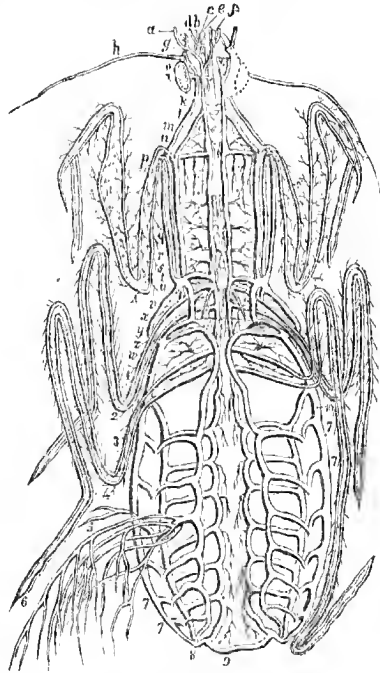


FIG. 47. — Système respiratoire du *Mantis religiosa* (*).

(1) Nous tenons de M. le professeur François que son frère a été atteint d'une violente inflammation de la conjonctive, pour avoir reçu dans l'œil de la liqueur d'un Carabe inquisiteur dont il s'était rapproché pour le saisir.

(*) D'après Marcel de Serres (*Mémoires du Muséum d'hist. nat.*, 1818, t. IV, p. 379). — a. Trachées des palpes maxillaires. b. Trachées des galètes. c. Trachées des mâchoires. d. Trachées des palpes labiaux. e, f. Trachées de la lèvre inférieure. g. Trachées mandibulaires. h. Nerfs antennaires. i. Trachée circulaire qui se rend dans les yeux composés. k. Trachées triangulaires qui proviennent de la division de la trachée circulaire. l. Tronc externe des trachées artérielles qui vont former la branche transversale, d'où part la trachée circulaire. m. Tronc interne des trachées artérielles, lequel se joint avec le tronc des trachées pulmonaires. n. Tronc des trachées pulmonaires. o. Trachée transversale qui établit une communication directe des troncs des trachées pulmonaires avec les trachées artérielles. p. Trachées artérielles qui se rendent dans la première paire de pattes. q. Continuation du tronc du corselet. r. Tronc qui établit la communication des trachées artérielles avec les pulmonaires. s. Disposition des trachées dans le premier anneau de l'abdomen. t et u. Trachées qui partent des troncs pulmonaires pour se rendre dans les pattes. v. Anastomose des trachées artérielles et jonctions de ces trachées avec les troncs pulmonaires. w. Branche des trachées artérielles qui s'anastomose avec la précédente. y. Ramifications fournies par les trachées qui se rendent dans les pattes. z. Branche secondaire principale fournie par le tronc commun artériel, et qui va se joindre au tronc des trachées pulmonaires. 1. Trachées qui se rendent dans la troisième paire de pattes. 2. Ramifications fournies par ces trachées. 3. Tronc commun des trachées artérielles qui, à l'aide des branches 4, va recevoir l'impression de l'air au moyen de l'ouverture des stigmates. 5 et 6. Trachées fournies par les troncs des trachées artérielles, et qui se rendent dans les organes de la génération. 7. Dernier stigmate de l'abdomen. 8. Trachées qui joignent les troncs des trachées artérielles avec les troncs des trachées pulmonaires.

A part ces glandes, qui sont composées de cellules sphériques, les Insectes en présentent d'autres, principalement sur le trajet du canal intestinal ou pour la reproduction. Celles-ci ne sont jamais conglomérées à la manière des glandes principales chez les vertébrés ou chez la plupart des mollusques. Ce sont des tubes, et il y en a pour la sécrétion de la salive (glandes salivaires), ainsi que pour la sécrétion biliaire et pour l'urine. Celles-ci sont plus connues sous le nom de vaisseaux de Malpighi. L'aiguillon des abeilles est en communication avec une glande de cette forme, et il y en a également une pour la sécrétion de la soie. Celle-ci est souvent plus considérable qu'aucune autre; elle s'ouvre dans la lèvre inférieure.

Le système nerveux se compose du cerveau et de la chaîne sous-intestinale qui lui est unie par l'intermédiaire du collier œsophagien. On remarque fréquemment de grandes différences dans la disposition de ce dernier, suivant l'âge des Insectes ou suivant leur genre. Le cerveau donne naissance aux nerfs qui vont aux yeux et à ceux des antennes; il fournit aussi les nerfs stomato-gastriques qui se rendent aux organes de la digestion. Les nerfs de la bouche naissent du ganglion sous-œsophagien; ceux des pattes des ganglions thoraciques, et ceux de l'abdomen, ainsi que des organes reproducteurs et des tarières ou oviscaptes, des ganglions abdominaux. Le dernier de ceux-ci est habituellement le plus volumineux.

Les organes des sens montrent aussi des particularités curieuses. Les palpes buccaux, qui sont, pour ainsi dire, les farses des appendices masticateurs, sont les principaux agents du tact; le goût réside dans la bouche, et peut-être aussi dans ces palpes. Les antennes servent au toucher, mais elles ont pour mission spéciale de percevoir les odeurs. Les yeux manquent rarement, et, comme il a été dit plus haut, ils peuvent être de deux sortes, lisses ou composés. L'existence du sens de l'ouïe n'est pas contestable, puisque beaucoup d'Insectes produisent des bruits déterminés et qu'ils s'appellent et se répondent; mais on n'en connaît pas le siège d'une manière précise. On a cependant observé, à la tête de certains Orthoptères, une poche auditive pourvue d'un petit tympan.

Classification. — Les dénominations dont on se sert aujourd'hui pour désigner les différents ordres de la classe des Insectes ont été imaginées par Linné; elles sont tirées des principales particularités que présentent les ailes: *Coleoptera* (élytres ou ailes en étui), en 1735; *Hemiptera* (ou demi-élytres), en 1742; *Aptera* (sans ailes), en 1744; *Hymenoptera* (ailes membraneuses) et *Neuroptera* (ailes

à nervures), en 1748; *Diptera* (deux ailes), en 1767. La dénomination d'*Orthoptera* (ailes droites) n'a été proposée que plus tard, par le naturaliste français Olivier, et il en est de même de plusieurs autres, d'ailleurs moins importantes; quelques-unes sont dues à Latreille; elles ont principalement trait à des divisions du groupe linnéen des Aptères.

Mais revenons à la classification du naturaliste suédois.

La circonscription qu'il a donnée à chacun de ses six ordres est pour quelques-uns différente de celle qu'ils ont reçue plus tard.

Les COLÉOPTÈRES de Linné renferment non-seulement nos *Coléoptères actuels*, mais aussi le genre *Forficule*, que l'on a rapporté depuis aux Orthoptères ou dont on a même fait un ordre à part.

Les HÉMIPTÈRES, L. sont non-seulement nos *Hémiptères* d'aujourd'hui, mais encore *une partie de nos Orthoptères* (Blattes, Mantes et Grillons).

Les LÉPIDOPTÈRES, L. ont conservé leurs limites. Linné en reconnaissait trois genres principaux sous le nom de *Papilio*, *Sphinx* et *Phalœna*.

Les NEUROPTÈRES, dont le nom a été changé depuis lors en *Névroptères*, sont délimités comme de nos jours.

Les HYMÉNOPTÈRES ont également conservé leurs limites.

Il en est de même des DIPTÈRES.

Quant aux APTÈRES, ils renferment non-seulement les véritables Insectes aptères, c'est-à-dire les hexapodes privés d'ailes, mais encore le reste des animaux articulés condylopodés, et par conséquent les Myriapodes, les Araclnides et les Crustacés, qui n'en ont été séparés que plus tard, principalement par Olivier, Lamarek, Latreille et de Blainville. Les Aptères formaient donc alors une association fort disparate. On en jugera par la liste suivante des genres que les naturalistes linnéens y ont associés. Ils sont groupés en trois catégories :

1. Ceux qui ont six pattes et dont la tête est distincte du thorax; ce sont les *Hexapodes aptères* des auteurs français (g. *Lepisma*, *Podura*, *Termes* (1), *Pediculus* et *Pulex*).

2. Ceux qui ont de huit à quatorze pattes et dont la tête et le thorax sont réunis (ils répondent à nos *Crustacés* et *Araclnides* et sont partagés en genres, sous les noms suivants: *Acarus*, *Hydrachne*, *Aranea*, *Phalangium*, *Scorpio*, *Cancer*, *Monoculus* et *Oniscus*).

3. Ceux qui ont un grand nombre de pattes et dont la tête est

(1) Les Termites ont été plus tard reportés parmi les Névroptères.

distincte du thorax (on en a fait plus récemment la classe des *Myriapodes*) : g. *Scolopendra* et *Julus*.

Malgré le respect que les disciples de Linné avaient pour l'édifice élevé à la science par leur maître, l'un d'eux, Fabricius, mort en 1807, professeur d'histoire naturelle et d'économie rurale à Kiel, essaya de réformer la classification entomologique dont nous venons de rappeler les bases. Linné, et à son imitation, de Geer (1), Geoffroy (2) et beaucoup d'autres avaient mis en première ligne les caractères tirés de la forme des ailes; Fabricius eut recours à ceux que l'on peut obtenir de la conformation de la bouche. Dans ses importants ouvrages, Fabricius comprend encore sous le nom d'*Insecta* les Insectes proprement dits, c'est-à-dire à six pattes, et les Arachnides, les Crustacés ainsi que les Myriapodes, et il admet treize ordres ou groupes principaux de ces animaux qu'il appelle des classes. En voici une énumération, dans laquelle nous avons eu soin d'indiquer leur correspondance avec les ordres admis par Linné.

1. ELEUTHERATA : mâchoires nues, libres, palpigères (ce sont les *Coléoptères*).

2. ULONATA : mâchoires couvertes par une galette obtuse ou lobe (ce sont les *Orthoptères* actuels).

3. SYNISTATA : mâchoires eoudées à leur base et soudées avec les lèvres (les *Névroptères* de Linné, moins les Libellules, mais avec les Termites et même les Thysanoures).

4. PIEZATA : mâchoires cornées, comprimées, souvent allongées (les *Hyménoptères*).

5. ODONATA : mâchoires cornées, dentelées; deux palpes (les Libellules et genres analogues).

6. MITOSATA : mâchoires cornées, voûtées, non palpigères (les *Myriapodes*).

7. UGONATA : mâchoires cornées, armées d'un crochet (les *Arachnides* dites *pulmonaires*).

8. POLYGONATA : six palpes dans la plupart des cas; mâchoires nombreuses situées en dedans de la lèvre (les *Crustacés isopodes* et *brachiopodes* de Latreille).

9. KLEISTOGNATHA : mâchoires nombreuses situées en dehors de

(1) Entomologiste suédois auquel on doit un ouvrage considérable intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes*, 7 vol. in-4. Stockholm. 1752-1778.

(2) Auteur de l'*Histoire abrégée des Insectes des environs de Paris*, 2 vol. in-4. Paris, 1764.

la lèvre et fermant la bouche (les *Crustacés décapodes brachyures*).

10. EXOCHNATA : mâchoires nombreuses en dehors de la lèvre et couvertes par les palpes (les *Crustacés décapodes macroures*).

11. GLOSSATA : bouche munie d'une langue spirale située entre des palpes redressés (les *Lépidoptères*).

12. RHYNGOTA : bouche formée par un rostre à gaine articulée (les *Hémiptères* actuels et les Puceux).

13. ANTLIATA : bouche formée par un suçoir sans articulations (les *Diptères*, les Poux et les *Arachnides* dites *trachéennes*).

C'est là plutôt un système entomologique qu'une classification réellement naturelle, et le principal ouvrage de Fabricius porte en effet le titre d'*Entomologia systematica*. Il avait été précédé de celui qu'il a intitulé : *Systema entomologicæ*. Quoique la sériation des groupes y soit souvent intervertie et qu'il n'y soit tenu aucun compte de la valeur des caractères fournis par les ailes et les métamorphoses, cette classification, indépendamment des beaux et utiles travaux descriptifs de son auteur, a cependant rendu des services à la science, et elle a joui, même en France, d'une grande réputation; elle a en même temps conduit à une connaissance plus exacte des nombreuses variations que présentent les pièces buccales des Insectes. On peut néanmoins lui reprocher d'avoir perdu de vue ce que ces parties ont de commun entre elles et d'avoir ignoré, ce que d'ailleurs Savigny a démontré bientôt après dans un remarquable travail, que les mêmes appendices se retrouvent dans la bouche des différents ordres d'Insectes, quelle que soit la disposition de cet organe. Le bec suceur d'une punaise et la bouche si propre à broyer d'un carabe ou d'un grillon sont formés des mêmes éléments, et leurs différences, en apparence fondamentales, ne sont que des différences dans la forme ou dans la disposition des parties; les mêmes éléments anatomiques s'y retrouvent, mais ils y sont diversement modifiés suivant les usages auxquels ils doivent servir.

Les ailes ou la bouche peuvent, comme on vient de le voir, fournir séparément des bases pour une classification systématique des Insectes. Il est un autre ordre de caractères qui, sans conduire à des divisions aussi multipliées, peut être également employé, c'est la considération des changements plus ou moins complets que subissent les Insectes pendant la durée de leur vie; on a donné à ces changements le nom de *métamorphoses*.

Il y a des Insectes qui ne subissent aucun changement et n'éprou-

(1) *Mémoires sur les animaux sans vertèbres*, in-8. Paris, 1816.

vent aucune métamorphose depuis le moment de leur éclosion jusqu'à celui de leur mort (*Insecta ametabola* de quelques auteurs). Tels sont les Lépismes, les Podures, les Poux, les Riciens et quelques autres encore. Ils n'acquièrent point d'ailes, il est vrai, mais on ne les voit jamais sous la forme de chenilles ou de larves vermiformes, comme les jeunes des coléoptères, des Papillons, des Mouches ou de tant d'autres; il semble qu'ils naissent à l'état de nymphes, et que, par un arrêt de développement qui compense la précocité dont ils sont doués sous ce rapport, il leur soit impossible de parcourir en entier la courbe ascendante que traversent ceux des Insectes auxquels nous venons de les comparer.

D'autres ont des demi-métamorphoses, et on les a quelquefois appelés, à cause de cela, *Insecta hemimetabola*. Ils naissent sous la forme de nymphes aptères et acquièrent, en se développant, des ailes ordinairement complètes et qui leur permettent presque toujours de s'élever dans les airs. Les Hémiptères et les Orthoptères, tels qu'on les définit aujourd'hui, sont plus particulièrement dans ce cas.

D'autres enfin, et ce sont les plus nombreux, ont des métamorphoses complètes; ils apparaissent sous l'état de larves ou de chenilles vermiformes, n'ont que plus tard l'abdomen bien distinct du thorax, et, comme les vraies nymphes, ils passent même la période ainsi nommée dans l'état de pupes ou chrysalides. Ce n'est qu'ultérieurement qu'ils ont des ailes, qu'ils peuvent s'élever dans les airs et qu'ils se recherchent pour se féconder, afin d'assurer la perpétuité de leurs espèces. On les a nommés *Insecta metabola*. Les Coléoptères, les Lépidoptères, les Hyménoptères, les Névroptères et les Diptères subissent tous des métamorphoses complètes.

Dans quelques-uns de ces groupes, on voit cependant certains genres dont les femelles ou même les deux sexes semblent ne pas s'élever au delà de l'état de nymphe, quant à la forme extérieure, mais acquièrent toutefois, comme les Insectes sans métamorphoses, leur entier développement en ce qui concerne les organes générateurs. Les femelles des Lampyres ou Vers luisants nous en offrent un exemple, et nous aurions pu rappeler, à propos des Insectes à demi-métamorphose, que les deux sexes des Punaises du genre *Acanthie* restent dans une condition également inférieure comparativement aux autres Insectes de la famille des Cimicidés.

Un fait plus singulier en apparence est celui des Diptères appelés pupipares, qui naissent à l'état de nymphes, tandis que les autres Insectes du même ordre se montrent d'abord sous la forme de larves vermiformes; ces Insectes sont vivipares, et l'on constate

aisément que, pas plus que les autres Diptères, ils ne manquent du caractère larvaire; seulement ils passent leur premier état dans les organes internes de la mère, et leur première métamorphose s'est déjà accomplie lorsqu'ils sont nés au monde. Doit-on supposer que de nouvelles observations embryogéniques plus suivies montreront que l'état vermiforme des Insectes à demi-métamorphose ou sans métamorphose a échappé aux investigations des naturalistes, et que, comme l'induction semblerait devoir le faire supposer, cet état existe aussi chez eux, mais qu'il a déjà cessé avant qu'ils ne sortent de l'œuf? C'est là une question trop grave pour que nous cherchions à la résoudre par une simple hypothèse, mais il nous a paru convenable de la soumettre aux naturalistes comme pouvant les mettre sur la voie de curieuses remarques.

Le fait que certains Insectes, appartenant, par la conformation de leur bouche et par la nature de leurs métamorphoses à des groupes pourvus d'ailes, sont cependant privés de ces organes, ou ne les ont que sous une forme tout à fait rudimentaire, a conduit à penser que les Aptères hexapodes de Linné, qui sont de véritables Insectes, devaient peut-être être associés, et cela d'après la considération de leur bouche ou de quelques autres caractères, aux groupes ailés auxquels ils ressemblent sous ces derniers rapports. L'ordre linnéen des Aptères a dès lors été abandonné, et les genres Hexapodes qu'il renferme ont été répartis entre les autres ordres, dont ils paraissent, en effet, n'être pour la plupart que des formes inférieures. Fabricius a déjà établi, et d'une manière fort heureuse, plusieurs de ces rapprochements; sa classification aurait encore plus de valeur qu'elle n'en a, si, en faisant cette répartition, il avait en même temps séparé d'avec les Insectes hexapodes les différents Insectes aptères de Linné qui ont plus de six pattes et forment aujourd'hui les différentes classes des Myriapodes, des Arachnides et Crustacés.

En tenant compte, autant que possible, des trois ordres de particularités que nous venons de rappeler et que l'on constate en étudiant les ailes, la bouche ou les métamorphoses des Insectes, et en y associant les caractères différentiels dus à l'étude des principaux organes de ces animaux, faite par différents anatomistes, on reconnaît plusieurs séries primordiales dans cette classe, et, en faisant de chacune de ces séries un ordre à part, on arrive à distinguer six ou sept ordres d'Insectes, dans chacun desquels il peut y avoir des espèces pourvues d'ailes et d'autres, en général moins nombreuses que les précédentes, toujours dépourvues de ces organes.

	Ordres dénommés d'après la considération des ailes.	Groupes aptères se rapportant aux ordres de la colonne précédente.
INSECTES HEXAPODES.	COLÉOPTÈRES.	
	ORTHOPTÈRES et NÉVROPTÈRES (1).	{ <i>Lépismes.</i> <i>Ricins.</i>
	HYMÉNOPTÈRES.	
	LÉPIDOPTÈRES.	
	HÉMIPTÈRES.	{ <i>Poux.</i> <i>Podures.</i> <i>Puces.</i> <i>Nyctéribies.</i>
	DIPTÈRES.	

C'est conformément à la sériation établie dans le tableau ci-dessus que nous parlerons des différents groupes de la classe des Insectes. Cette méthode s'éloigne, sous quelques rapports, de celle de Latreille que nous rappelons en note (2). La principale différence vient de ce que le célèbre entomologiste français, reconnaissant avec Fabricius que les Hexapodes aptères de Linné diffèrent notablement les uns des autres par la conformation de leur bouche, n'a pas cherché à les rapporter aux groupes d'Insectes ailés dont ils sont voisins et qu'il en a fait plusieurs ordres à part. Une autre différence tient à ce que Latreille a laissé parmi les Insectes, et comme en constituant le premier ordre, les Myriapodes, dont il faut, au contraire, faire une classe distincte.

Ordre des Coléoptères.

Les Coléoptères forment le groupe le plus important de toute la classe des Insectes, et il n'est point d'ordre d'animaux qui renferme autant d'espèces. Dans l'état actuel de la science, on lui en connaît près de soixante-quinze mille. Ces animaux subissent des métamorphoses complètes, et ils ont les parties de la bouche disposées pour broyer, et formant distinctement un labre, une paire de mandibules, une paire de mâchoires et une lèvre infé-

(1) Il est difficile d'établir des différences bien précises entre les Orthoptères et les Névroptères.

(2) Latreille admet douze ordres d'Insectes, savoir :

- | | |
|--|--|
| 1. Les <i>Myriapodes</i> . | 7. Les <i>Hémiptères</i> . |
| 2. Les <i>Thysanoures</i> (<i>Lépismes</i> et <i>Podures</i>). | 8. Les <i>Névroptères</i> . |
| 3. Les <i>Parasites</i> (<i>Poux</i> et <i>Ricins</i>). | 9. Les <i>Hyménoptères</i> . |
| 4. Les <i>Suceurs</i> (<i>Puces</i>). | 10. Les <i>Lépidoptères</i> . |
| 5. Les <i>Coléoptères</i> . | 11. Les <i>Rhipiptères</i> (<i>Stylops</i>). |
| 6. Les <i>Orthoptères</i> . | 12. Les <i>Diptères</i> . |

rière. La lèvre inférieure et les mâchoires ont des palpes. C'est surtout à la forme de leurs ailes supérieures que l'on reconnaît les Coléoptères. Elles sont résistantes comme le reste du corps, en élytres ou étuis chitineux, rapprochées l'une de l'autre au-dessus de la partie postérieure du corps et disposées de manière à recouvrir, comme le ferait une cuirasse bipartie, l'abdomen, dont les arceaux supérieurs ont peu de résistance, ainsi que les ailes de la seconde paire, qui sont membraneuses et repliées transversalement pendant le repos. Leurs larves ont la tête distincte et sont le plus souvent hexapodes. Leurs nymphes sont inactives et enveloppées d'une membrane lâche qui laisse apercevoir les organes de l'animal parfait.

On doit à M. Straus Durkheim une excellente anatomie du Hanneçon ordinaire pris pour type de l'ordre des Coléoptères (1).

Ces Insectes sont, les uns phytophages (1), les autres au contraire zoophages, et quelquefois même essentiellement carnassiers, comme les Carabes (2). La plupart vivent à terre, mais on en connaît aussi d'aquatiques, tels que les Dytisques, les Gyryns, les Hydrophiles, etc.

Quelques auteurs portent à une soixantaine environ le chiffre des familles qu'ils admettent dans l'ordre des Coléoptères; d'autres n'en reconnaissent qu'un moindre nombre. La plupart sont maintenant d'accord pour abandonner leur répartition en sous-ordres, d'après la considération du nombre des articles des tarse, ce qui avait conduit à former quatre groupes de Coléoptères, savoir : les *Pentamères*, ayant cinq articles à chaque tarse (3); les *Hétéromères* (4), dont les quatre tarse antérieurs ont cinq articles

(1) *Considérations générales sur l'anatomie des animaux articulés*. Paris, 1828, in-4, avec pl.

(2) Les Hydrophiles présentent un caractère inverse de celui que nous ont montré les Grenouilles. C'est pendant leur premier état qu'ils sont carnivores, et leur larve, vulgairement appelée ver assassin, a le canal intestinal plus court que l'adulte qui se nourrit de substances végétales. Il n'est pas rare de voir les larves des Hydrophiles attaquer les Poissons, et plus particulièrement les Cyprins dorés; elles contribuent par leur voracité à dépeupler certains étangs.

(3) Cicindèles, Carabes, Dytisques, Gyryns, Staphylins, Sternoxes, Buprestes, Taupins, Cébrions, Lamyres, Mélyres, Clairons, Ptines, Lymécylons, Mastiges, Escarbots, Boucliers, Scaphidies, Nitidules, Dacnés, Dermestes, Byrrhes, Dryops, Hydrophiles, Sphéridies, Scarabées, Mélolonthes ou Hanneçons, Cetoines, Lucaeus, Passales.

(4) Pimélies, Blaps, Ténébrions, Diapères, Cossyphes, Hélops, Cistèles, OEdé-

et les deux postérieurs quatre seulement; les *Tétramères* (1), qui n'ont que quatre articles partout, et les *Trimères* (2), qui n'en ont que trois.

Quelques genres seulement méritent de nous occuper :

1. Les CÉTOINES (g. *Cetonia*, Fabr.), qui servent de type à la famille des Cétonidés, de la grande division des Pentamères lamellicornes, sont nombreuses en espèces. L'une d'elles, la CÉTOINE DORÉE (*Cetonia aurata*), qui est un bel Insecte vert cuivré très répandu en Europe, passe, dans quelques parties de la Russie pour un spécifique contre la rage (3).

D'après M. Mandileny, on se borne, dans les gouvernements de Tchernigof et de Saratof, à étendre de la poudre de cétoïne sur une tartine de pain beurré que l'on mange.

Au dire de M. Rogdanow (4), certains chasseurs des gouvernements de Voronège et de Koursk ont l'habitude de donner de temps en temps à leurs chiens une moitié de Cétoïne mise en poudre et mêlée à du pain ou à un peu de vin; ils considèrent cette préparation comme un préservatif de la rage.

MM. Sauvan et Alquié ont proposé d'employer la poudre des Cétoïnes contre l'épilepsie.

2. LUCANES ou *Cerfs-volants* (g. *Lucanus*, L.). Ce sont aussi des Pentamères lamellicornes; ils ont été autrefois utilisés en pharmacie; on faisait entrer, dans certaines préparations, la poudre de leurs longues mandibules.

3. VÉSICANTS. Les Insectes vésicants ou épispastiques forment une famille de la division des Hétéromères; on les nomme aussi *Cantharidés* (5) ou *Méloïdés*. Ils constituent une vingtaine de genres, dont trois méritent plus particulièrement de nous occuper; ce sont ceux des *Cantharides*, des *Mylabres* et des *Méloes*.

CANTHARIDES (g. *Lytta*, Fabricius). Elles ont le corps assez étroit, mères, Myctères, Lagriaires, Pyrochres, Mordelles, Notoxes, Hories, Méloes, *Cantharides*, *Mylabres*.

(1) Bruches, Attelabes, Brentes, Brachycères, Charançons, Lixies, Rynchènes, Calandres, Scolytes, Paussus, Bostriches, Monotomes, Lyctes, Mycétophages, Priones, Capricornes, Lamies, Leptures, Sagres, Criocères, Hispes, Gribouris, Chysomèles, Galéruques, Erotyles.

(2) Eumorphes, Coccinelles, Psélaphes, Clavigères.

(3) Guérin, *Revue et mag. de zool.*; 1851, p. 60, et 1855, p. 342.—Id. *Compt. rend. hebdom.*, t. XL, p. 1371; 1855.—Mandileny, *Revue et Mag. de zool.*; 1851.

(4) *Compt. rend. hebdom.*, t. XLV, p. 727.

(5) Quelques auteurs désignent par ce nom les Carabidés ou Carabes.

la tête courte; les couleurs diversifiées, souvent métalliques, et les antennes droites, filiformes, au moins aussi longues que la tête et le corselet; leurs ailes membraneuses sont entières et recouvertes, pendant le repos, par les élytres qui sont aussi longues que l'abdomen. Ces Insectes ont le vol léger.

On en connaît une trentaine d'espèces, toutes des parties chaudes ou tempérées des deux continents.

La CANTHARIDE A VÉSICATOIRES (*Lytta vesicatoria*), dite aussi *Cantharide ordinaire*, *officinale* ou *des boutiques*, est d'un beau vert à reflets métalliques, avec les antennes noires et une ligne profondément enfoncée

sur le milieu de la tête ainsi que sur le corselet, et de plus deux nervures longitudinales vers le bord interne des élytres qui sont finement guillochées. Elle est longue de 0,020 (1).

Cet insecte est recherché à cause des propriétés actives dont sont doués ses téguments. On le trouve principalement dans les régions voisines de la Méditerranée : en Italie, dans le midi de la France et en Espagne; c'est surtout sur les frènes qu'il se tient, et il en mange les feuilles. On le prend aussi sur les lilas et les troènes, mais en moindre quantité. Le chèvrefeuille et le sureau peuvent également en nourrir. Il manifeste sa présence en dépouillant les arbres et aussi par la forte odeur de souris qu'il répand. Il y a également des Cantharides de cette espèce en Hongrie, en Allemagne, en Russie et même en Sibérie. En Angleterre, elles se montrent accidentellement; en 1837, elles ont été abondantes dans l'Essex et dans le Suffolk. Il en va parfois en Belgique pendant les étés chauds; leurs essaims s'abattent alors sur les arbres dont elles aiment les feuilles et ils les dépouillent en peu de temps.

Le principe actif des Cantharides a reçu de Robiquet le nom de *Cantharidine* (2). C'est une substance non azotée ayant pour for-

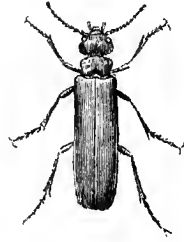


FIG. 48. — Cantharide ordinaire.

(1) Plusieurs entomologistes ont donné des détails étendus sur cette espèce. Voir principalement : Audouin, *Prodrome d'une histoire naturelle chimique, pharmaceutique et médicale des Cantharides* (Thèses de la Faculté de médecine de Paris; 1826, n° 172, et *Ann. sc. nat.*, 1^{re} série, t. IX, p. 31, pl. 42 et 43). — Brandt et Ratzeburg, *Mediz. zool.*, t. II, p. 116, pl. 18, fig. 1-6, et pl. 19 (anatomic).

(2) Robiquet, *Ann. de chimie et de physique*, t. LXXVI, p. 302. — Regnault, *ibid.*, t. LXVIII, p. 159. — Gerhardt, *Traité de chimie organique*, t. IV, p. 275.

mule $C^{10}H^{50}O^4$. On l'obtient en épuisant les Cantharides par l'alcool dans un appareil de déplacement, et l'on chasse ensuite l'alcool par distillation.

La poudre obtenue en concassant les élytres et les parties dure de ces Coléoptères a une action vésicante très énergique. On l'emploie le plus souvent sous forme d'emplâtres, de vésicatoires, etc.; on s'en sert aussi pour préparer des taffetas vésicants, du papier épispastique, etc.

Il résulte des expériences dont cette substance a été l'objet, qu'elle cause une violente irritation des parties sur lesquelles on l'applique; elle agit aussi intérieurement, soit qu'elle se soit introduite dans l'économie par absorption cutanée, soit qu'on l'ait ingérée dans l'estomac avec les aliments ou sous la forme de teinture. Orfila, Schubarth et Wibmer, qui ont plus particulièrement étudié ses effets en expérimentant sur des chiens, ont reconnu qu'elle détermine une affection particulière du système nerveux. Injectée dans le système vasculaire, elle cause le tétanos; introduite dans l'estomac, elle le rend insensible; son action se porte principalement sur la vessie et sur les organes génitaux qu'elle excite d'une manière spéciale.

C'est à cause de cette propriété que la teinture de cantharides a été employée comme aphrodisiaque. Dans un grand nombre de cas elle a déterminé les accidents les plus redoutables, souvent même la mort.

Elle agit sur beaucoup d'animaux comme sur l'homme. On cite cependant une observation de Pallas d'après laquelle les hérissons seraient insensibles à ses effets.

Le contact seul des cantharides pourrait avoir des effets dangereux; on ne procède donc à leur récolte qu'après avoir pris certaines précautions. On ébranle les arbres le matin, alors que les insectes sont encore engourdis, et on reçoit les Cantharides sur des linges en ayant soin de ne pas les toucher. La personne qui secoue les arbres est elle-même gantée et masquée.

Avant de mettre ces animaux à dessécher et de les renfermer dans des vases, on les asphyxie en les exposant à la vapeur du vinaigre ou en les plongeant dans ce liquide. M. Lutrand a proposé d'y substituer des vapeurs d'éther ou de chloromorphe, qui ont en même temps une action antiseptique.

Dans les pharmacies et dans les collections d'entomologie, les Cantharides ne résistent pas plus à la destruction que les autres insectes, mais leurs fragments conservent indéfiniment les pro-

riétés vésicantes qui les font rechercher; on en a employé dont la conservation remontait à quarante ans et plus. Toutefois les Cantharides fraîches sont préférables aux autres. La plus grande partie de ces insectes que l'on reçoit en droguerie nous vient d'Espagne.

Leur désagrégation partielle est le résultat des attaques dont elles sont souvent l'objet de la part de plusieurs insectes différents, parmi lesquels on cite l'*Anthrenus museorum*, l'*Hoplia farinosa*, le *Tinea flavifrontella* et un *Acarus*.

Pour les conserver, on a recours au mercure, au camphre, etc.

Parmi les autres espèces du même genre, on cite les suivantes comme ayant des propriétés analogues à celles du *Lytta vesicatoria*: *Lytta vittata*, *atrata*, *marginata* et *cinerea*, de l'Amérique septentrionale;

Lytta atomaria, du Brésil; *L. adspersa*, *L. cavernosa* (1) et *L. Courbonii* (2), de Montevideo;

Lytta rufipes, de Java et de Sumatra;

Lytta cœrulea ou *gigas*, de Guinée;

Lytta violacea, de l'Inde;

Lytta syriaca ou *segetum*, d'Arabie.

La CANTHARIDE POINTILLÉE (*Lytta adspersa*, Klug.), qui a été observée à Montevideo par M. Courbon, a présenté à ce médecin une particularité fort curieuse, et qui devra la faire rechercher avec soin. Elle exige moins de temps que la Cantharide des boutiques pour produire la vésication, et, ce qui n'est pas moins important, elle n'occasionne aucune irritation des organes génito-urinaires.

Voici comment M. Courbon rapporte les observations qui lui ont appris cette particularité: «Durant les années 1853, 1854 et 1855, j'eus à traiter, à bord du brick *le Chasseur*, un homme atteint d'hépatite chronique bien caractérisée qui, à des intervalles plus ou moins longs, passait à l'état aigu. Alors il y avait fièvre, revenant quelquefois par accès le soir; gonflement de l'hypochondre droit, et douleur atroce dans cette région, douleur qui arrachait des cris au malade et le forçait à se tenir en double. Ce symptôme de douleur cédaît toujours, comme par enchantement, à l'application d'un ou de deux larges vésicatoires volants, *loco dolenti*, tellement qu'à la fin le malade réclamait

(1) *Epicauta cavernosa*, Reiche.

(2) *Lytta vidua*, Courbon, *Compt. rend. hebdomad.* 1855, t. XII, p. 1005; non *Lytta vidua*, Klug; *Cantharis Courbonii*, Guérin, *Revue et Mag. de zool.*; 1855, p. 390.

l'action de ce moyen aussitôt qu'il sentait le retour de ses souffrances. Or, sur ce malade s'opéra le plus souvent la vésication au moyen de la Cantharide pointillée. A chaque fois l'action fut produite sans qu'il y eût aucune irritation du côté des organes génitaux. Mais deux fois où, à défaut de Cantharide pointillée, j'employai la Cantharide officinale, le malade eut à souffrir de l'action du médicament sur les organes urinaires.

» Depuis que j'eus reconnu l'intéressante propriété de la Cantharide pointillée de Montevideo, je l'employai toutes les fois que j'ordonnai un vésicatoire. Ainsi j'en fis usage six fois dans le cas de sciaticques rebelles siégeant soit d'un côté seulement, soit des deux côtés, et qui ne cédèrent qu'à l'emploi de vésicatoires appliqués au niveau de l'endroit où le nerf sciatique sort du bassin; quelquefois dans le cas de pleurésie; trois fois dans le cas de bronchite chronique; deux fois à la fin de la pulmonie; et, dans tous ces cas, je ne vis jamais aucune irritation, ni de la vessie, ni du canal de l'urèthre. Je sais bien, et tous les praticiens savent aussi, que la Cantharide officinale est loin de produire toujours des accidents du côté de la vessie; mais le fait observé sur mon premier malade prouve rigoureusement, ce me semble, la curieuse immunité de la cantharide de Montevideo relativement aux organes génito-urinaires (1). »

La Cantharide pointillée est longue de 13 à 16 millimètres au plus; ses élytres, son corselet, sa tête, son abdomen sont gris cendré, uniformément criblé de petits points noirs; ses antennes sont noires et ses pattes roussâtres. Cette couleur grise qui la recouvre en entier, à l'exception des antennes et des pattes, est formée par un dépôt pulvérulent.

Cette espèce est très commune aux environs de la ville de Montevideo. Elle vit sur le *Beta vulgaris*, var. *cicla*, herbe également très commune dans les mêmes lieux. On la trouve dans les mois de décembre, janvier, février et mars, mais c'est surtout dans les mois de janvier et de février qu'elle est abondante.

La récolte en est très facile; elle doit se faire de préférence vers le soir, parce que les Insectes sont alors moins agiles, et qu'ils s'abattent sur la plante. On pourrait aussi la faire de bon matin. On se munit d'un sac en toile de grandeur convenable, au fond duquel on dépose quelques feuilles de bette, puis, arrivé sur le lieu de la récolte, on coupe près de leur racine les tiges de cette plante

(1) Courbon, *Comptes rendus hebdomadaires*, t. XLI, p. 1003; 1855.

qui sont chargées de Cantharides, et on les secoue dans le sac pour en faire tomber les Insectes. La récolte faite, on peut tuer les Cantharides en les entassant dans un grand bocal que l'on place ensuite au soleil, ou plus simplement en exposant les sacs eux-mêmes à la vapeur du vinaigre bouillant.

Les MYLABRES (g. *Mylabris*, Fabr.) ont la tête proportionnellement plus petite que les Cantharides et le corps moins étroit; leurs antennes se renflent vers le bout, mais elles sont régulières dans les deux sexes; les élytres sont zonées transversalement de rougeâtre ou de fauve sur du noir ou du brun.

Ces Insectes sont communs dans les régions chaudes et tempérées de l'ancien continent. Ils ont des propriétés vésicantes comme les Cantharides ordinaires, et, dans plusieurs pays, on les emploie aux mêmes usages. Il paraît qu'autrefois les Romains et les Grecs se servaient uniquement de Mylabres.

Une des espèces les plus répandues a reçu le nom de MYLABRE DE LA CHICORÉE (*Mylabris cichorii*). On la cite en Chine et dans les Indes, ainsi que dans une grande partie de l'Europe; mais il paraît qu'on a confondu sous le même nom plusieurs espèces peu différentes les unes des autres.

Latreille dit que les Chinois emploient comme vésicant le MYLABRE PUSTULÉ (*Mylabris pustulata*, Olivier; *M. Sidae*, Fabr.).

Le nombre des espèces de ce genre qui sont connues des entomologistes est déjà supérieur à trente; on n'en trouve pas en Amérique.

En Grèce, on emploie le *Mylabris bimaculata* contre la rage. Les religieux de Phanérouème, près Éleusis, le pilent avec les feuilles d'une Asélépiadée, qui est le *Cyanthum excelsum*.

Les MÉLOES (g. *Meloe*, L.) ont le corps lourd; les élytres plus courtes que l'abdomen, qui prend, surtout dans les femelles, un développement considéra-



FIG. 49. — Mylabre.



FIG. 50.



Meloès.

FIG. 51.

ble et manquent d'ailes membraneuses. Leurs antennes sont com-

posées d'articles courts et arrondis, dont les intermédiaires plus gros ont souvent, chez les mâles, une disposition coudée ou en croissant. La couleur est foncée ou même noirâtre, mais avec des reflets métalliques.

On en a dénommé une quarantaine d'espèces, la plupart européennes ou asiatiques. L'Amérique en fournit quelques-unes (1).

Ces insectes sont vésicants et, dans plusieurs endroits, principalement en Espagne, on s'en sert pour la médecine vétérinaire. Ils passent dans beaucoup de lieux pour nuire aux bestiaux, et ce que les anciens nous ont dit de leurs *Buprestes* ou *énfle-bœufs* paraît se rapporter aux Méloës et non à nos *Buprestes* actuels. Sous les Romains, la loi Cornelia infligeait la peine de mort aux gens qui mêlaient du *Bupreste* dans les aliments ou dans les boissons.

Vuecker et les anciens auteurs disent que les personnes qui ont pris du *Bupreste* doivent être traitées comme celles qui ont été empoisonnées par les *Cantharides*.

L'espèce la plus commune en France est le *Meloe proscarabeus*, qui est d'un bleu foncé ou un peu violet.

On emploie souvent le *Meloe maialis* dans le midi de l'Europe.

La larve des Méloës a été pour les entomologistes un sujet de véritables difficultés. De Geer, qui a fait de si belles observations sur les insectes, avait remarqué que les Méloës pondent leurs œufs dans la terre, et qu'il en sort de petites larves hexapodes pourvues d'ongles en griffes, ayant le corps terminé par deux filets. Il avait aussi constaté que ces petites larves s'attachent au corps de certaines mouches dont elles sont parasites. Mais M. Kirby a pensé que ces parasites, dont on trouve des exemplaires sur les Hyménoptères du genre *Mélitte*, étaient des Aptères voisins des *Pédiculidés*, et il en a fait le *Pou de la Mélitte*. M. Léon Dufour a émis une opinion analogue et fait de ces prétendus poux un genre à part sous le nom de *Triongulins*; mais de nouvelles observations, dues à Nitzsch, à M. de Serville, à M. Westwood, et plus récemment encore à Newport (2), ont montré que de Geer avait eu raison de considérer les Insectes dont il s'agit comme les larves des Méloës.

En effet, ces Coléoptères sont, pendant leur premier âge, de petits insectes aptères très agiles, ayant l'abdomen terminé par trois filets. Après leur naissance, ces larves montent au sommet des

(1) Voyez plus particulièrement Brandt et Ratzeburg, *Mediz. Zool.*, t. II, p. 110. pl. 16 et pl. 17 (anatomie).

(2) *Trans. soc. Linn. London*, t. XX, p. 243; 1847.

plantes les plus voisines et, cachées sous les feuilles ou dans les fleurs, elles attendent que les Mélite, hyménoptères de la famille des Abeilles, viennent s'y reposer. Elles grimpent alors sur eux, s'y attachent au moyen de leurs ongles et se laissent transporter dans le nid de ces Insectes, où elles se nourrissent aux dépens des provisions que ces derniers ont amassées en vue de l'éclosion de leurs œufs. A mesure que la larve des Méloës avance en âge, sa forme se modifie et son corps s'élargit; enfin, au moment de sa métamorphose, elle devient apode et constitue la petite boule de couleur jaune orange que l'on rencontre assez souvent dans les nids des Anthophores. Les larves des Mylabres et celles des Cantharides ont une forme et des habitudes analogues.

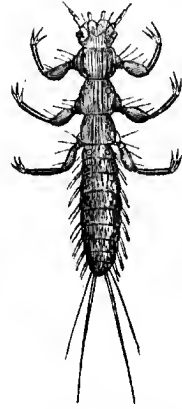


FIG. 52. — Larve de Mélo (g. *Triongulin*, de L. Du-four).

4. CHARANÇONS. Certaines espèces de la grande famille des *Curculionidés* ou Charançons (g. *Curculio*, L.) attaquent nos végétaux alimentaires. Leurs larves sont principalement redoutables.

Le CHARANÇON DU BLÉ (*Calandra granaria* ou *Sitophilus granarius*) occasionne des pertes considérables.

Un autre, le *Sitophilus oryzae*, vit aux dépens du riz.

Les pois, les lentilles et les vesces sont envahis par des Bruches (*Bruchus pisi* et *B. visciæ*).

La vigne nourrit le *Rhynchytes Bacchus* (1).

Dans l'Amérique méridionale, la moelle des palmiers recèle la larve d'une espèce de Calandre (*Curculio palmarum*, L.); on recherche cette larve comme aliment, et elle passe pour un mets délicieux. C'est le *ver palmiste* (2).

LARINUS (g. *Larinus*, Germar). — Une espèce de ce genre qui est très voisine du *Larinus onopordinis*, est employée en Orient avec la coque dans laquelle il est renfermé (3). Concassés ensemble, on les prescrit dans les maladies des organes respiratoires, surtout

(1) Les autres Coléoptères qui vivent aux dépens de la vigne sont, outre le Hanneton vulgaire, l'*Eumolpus vitis*, les *Attelabes* ou *Rhynchytes Bacchus*, *populi* et *betuleti*, l'*Euchlora vitis*, l'*Otiorynchus sulcatus*, l'*Altica oleracea*.

(2) *Larinus syriacus*, Chevrolat, Collection. — Voir Ch. Bourlier, dans le *Journal l'Ami des sciences*; 1856, p. 355.

(3) La larve du *Prione cervicornis*, grande espèce de Longicorne des parties

dans les bronchites catarrhales. En Turquie et en Syrie, on s'en sert à la dose de 15 grammes environ, sur lesquels on verse un litre d'eau bouillante; on agite pendant un quart d'heure, puis on fait bouillir, et l'on obtient ainsi un décocté que l'on fait boire au malade sans le filtrer.

A Constantinople, on vend les coques de ce *Larinus* sous le nom de *Tricala* ou *Trehala*. Voici quels sont leurs caractères :

Leur grosseur approche de celle d'un œuf de moineau, et leur forme est irrégulièrement ovoïde. La surface en est rugueuse et mamelonnée irrégulièrement. On dirait des espèces de galles blanc grisâtre, et leur apparence rappelle celle de la pâte de froment desséchée. Un sillon formé par leur point d'adhérence aux végétaux qui les portait laisse voir l'intérieur qui est creux et occupé par le *Larinus* adulte. Souvent cette fente est encore bouchée par un fragment du végétal; d'autres fois un trou circulaire a été percé, à l'une des extrémités de la coque, par l'Insecte qui se disposait à en sortir.



FIG. 53.



FIG. 54.

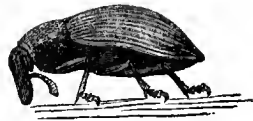


FIG. 55.

Larinus du *Tricala*.

Fig. 53. Surface extérieure du *Tricala*. — Fig. 54. Le même coupé en deux pour montrer l'insecte desséché dans son intérieur. — Fig. 55. insecte extrait du *Tricala*).

La substance des coques a une saveur sucrée; elle est d'apparence amylacée et fournit du mucilage. Mise sous la dent, elle croque. L'eau, à la température ordinaire, la tuméfie mais ne la chaudes de l'Amérique, qui vit dans le bois d'un *Bombax*, est également recherchée comme aliment aux colonies.

On sait que les Romains étaient friands du *Cossus*, qui était aussi une larve lignivore, probablement celle du *Cerambyx* héros.

dissout qu'ineomplètement. L'eau iodée en colore la partie amylacée en bleu foncé, dans quelques cas en rouge vineux. Un examen rapide y a fait reconnaître du sucre réduisant la liqueur bleue de Barreswil, de l'amidon présentant les caractères de l'amidon des céréales et une substance albuminoïde.

C'est sur les rameaux d'un onopordon de Syrie que l'on trouve ces coques de *Larinus*, principalement dans le désert qui sépare Alep de Bagdad, et non point à Tricala, en Thessalie, comme le nom qu'elles portent à Constantinople pourrait le faire supposer. Les Arabes de Syrie les connaissent sous le nom de *Thrane*, d'où l'on a fait par corruption *Thrale*, *Trehala* et *Tricala*.

C'est durant son état de larve et pour y séjourner pendant qu'il sera en nymphe, que le *Larinus* se construit cette coque. On a soin de recueillir cette dernière avant qu'il l'ait abandonnée, et il est probable qu'il a lui-même une part dans l'action médicamenteuse que l'on reconnaît au *Thrane* ou *Tricala*.

D'après Latreillé, une autre espèce de *Larinus*, le *L. odontalgicus*, Dejean, est employée, dans plusieurs parties de la France, contre le mal de dents (1).

Quelques insectes Coléoptères, soit des larves, soit des nymphes ou des exemplaires adultes de ces animaux, ont été trouvés accidentellement dans le corps de l'homme, et ce fait pathologique a même reçu un nom particulier, celui de *Canthariasis*. Voici les indications que M. Hope a recueillies à cet égard; elles sont toutes relatives à des insectes vivant aux dépens de l'espèce humaine.

On ignore le plus souvent comment l'introduction de ces insectes a eu lieu, et le séjour de quelques-uns d'entre eux dans les organes de l'homme est peut-être contestable, les observations n'ayant pas toujours été recueillies avec une précision suffisante.

CARABIDÉS. — *Sphodrus leucophthalmus*, L. Un exemplaire rendu par l'estomac d'une femme, en Suède; 1797 (Paykull, *Upsal. transact.*).

DYTISCIDÉS. — *Dytiscus marginatus*, L. Larve trouvée, en 1831 ou 1832, dans la poitrine d'une femme habitant le Middlesex, en Angleterre (Hope, *Trans. entom. Soc. Lond.*).

STAPHYLINIDÉS. — *Pæderus elongatus*, Fabr. Larve rejetée de l'estomac d'une femme en Suède, en 1796 (Paykull, *Nova act. Upsal.*, t. VI, p. 115).

Oxyporus subterraneus, Fabr. Larve rejetée de l'estomac d'une femme, en Suède, en 1798 (Paykull, *loc. cit.*).

(1) On attribue aussi des propriétés odontalgiques à quelques Carabes, à des *Chrysomèles* et à la Coccinelle à sept points.

Staphylinus politus, Fabr. Larve rejetée de l'estomac d'une femme en Suède; 1797 (Paykull, *loc. cit.*).

Staphylinus fuscipes, Fabr. Nombreux exemplaires de la larve rejetées de l'estomac d'une femme en Suède; 1798 (Paykull, *loc. cit.*).

Staphylinus punctulatus Fabr. Quelques exemplaires rejetés de l'estomac d'une femme en Suède; 1798 (Paykull, *loc. cit.*).

DERMESTIDÉS. — *Dermestes lardarius*, L. (1) Exemple adulte rejeté de l'estomac d'une jeune fille à Bath, en Angleterre, en 1807 (Dr Chichester).

Id. Exemple adulte rejeté par l'anus d'un individu, en Angleterre (Otto, cité par M. Hope).

Id. Autre exemple adulte rendu dans des conditions semblables.

Dermestes (espèce indéterminée). Trois larves provenant de la poitrine d'une femme, en Angleterre (Martin Lister, *Phil. trans.*, 1665).

SCARABÉIDÉS. — *Geotrupes vernalis*. De l'estomac d'un enfant de six ans, en Suède, 1729 (Paykull, *loc. cit.*, d'après Van Brommell).

Geotrupes (espèce indéterminée). Observation également faite en Suède, en 1752 (Paykull, *loc. cit.*, d'après Rosen).

MÉLONTHIDÉS. — *Melolontha* (esp. indéterminée). De l'estomac d'un enfant, en France; 1817 ou 1818 (fait cité par M. Le Maout).

Melolontha (espèce indéterminée). Plusieurs larves rejetées de l'estomac d'une femme en France fait cité par M. Le Maout, d'après M. Robineau Desvoidy).

BLAPS. — *Blaps mortisaga*. Larves provenant de l'estomac d'une femme en Irlande (Thompson, cité par M. Hope).

Id. Insecte parfait observé, dans des circonstances analogues, par les docteurs Paterson et Bateman.

Tenebrio molitor. Dans l'abdomen et le nombril d'une jeune femme morte en 1814, en Écosse (Bateman, *Edinb. med. and surg. Journ.*, t. VII, p. 43).

Id. Dans le nez (Oswald Allen, *Edinb. med. and surg. Journ.*, t. VII, p. 43).

Id. Deux exemplaires adultes dans l'estomac d'une petite fille, en 1568 (Forestus a Brielle, *Opera*, lib. I, cap. 51).

Id. Deux larves de la vessie d'une femme (Tulpius, *Observ. med.*, lib. II, cap. 51).

(1) Le *Dermestes lardarius*, à l'état de larve, se nourrit de lard et d'autres matières animales. C'est un des insectes les plus nuisibles aux collections d'histoire naturelle.

Id. Dans le nez d'une femme (Tulpius, *loc. cit.*, lib. IV, c. 42).

Id. Dans les intestins, en Écosse (docteur Kollie).

Id. Insectes parfaits et 50 larves dans l'estomac d'une femme, en Irlande (docteur Thompson).

Id. M. Hope cite encore deux cas de *Tenebrio molitor* observés sur l'homme.

MORBELLIDÉS. — *Mordella* (espèce indéterminée). Observation faite en Suède par Rosen.

Meloe proscarabæus. Insecte parfait.

Meloe majalis. *Id.* Rendu par les intestins.

Meloe (espèce indéterminée). Rendu par l'estomac.

CURCULIONIDÉS. — *Blaninus nucum*. Fabr. Insecte parfait provenant de la poitrine.

Id. Provenant du canal intestinal.

Id. Larves rendues par les voies urinaires.

Ordre des Orthoptères.

Les Orthoptères sont des insectes dont les ailes, au nombre de quatre, sont de consistance inégale; les supérieures, plus résistantes, droites, mais disjointes sur la ligne médiane, et les inférieures également droites et plissées en long, au lieu de l'être transversalement. Ils ont les pièces de la bouche séparées les unes des autres et disposées pour broyer; on y distingue un labre, des mandibules, des mâchoires et une languette; ils n'ont que des demi-métamorphoses et sont déjà sous la forme de nymphes mobiles lorsqu'ils éclosent. Les femelles de beaucoup d'entre eux ont une tarière qui leur sert à faire les cavités dans lesquelles elles plaient leurs œufs. Quelques espèces appartenant aux différentes familles de cet ordre sont intéressantes sous le rapport médical.

La plupart des Orthoptères ont des ailes. Les Ricins paraissent être un groupe aptère appartenant à la même série. Nous en ferons un sous-ordre distinct.

Sous-ordre des Orthoptères ordinaires.

Il renferme plusieurs familles.

La famille des FORFICULIDÉS ou *Forficules* (g. *Forficula*, L.) présente encore une certaine analogie avec les Coléoptères et plus particulièrement avec les Staphylins dans la forme de ses ailes, dont les inférieures sont en éventail, et repliées en travers sous de

véritables élytres crustacées. On en a fait quelquefois un ordre à part sous les noms de *Dermoptères* (*Dermoptera*, Kirby) et d'*Euplécoptères* (*Euplecoptera*, Westwood). On les nomme vulgairement *perce-oreilles*, parce qu'on leur suppose l'habitude de s'introduire dans les oreilles et d'y occasionner soit la surdité, soit d'autres maladies; mais cela n'est rien moins que démontré.

L'espèce commune (*Forficula auricularia*) se nourrit surtout de fruits.

On cite deux cas de Forficules qui auraient été trouvées sur l'homme, mais dans le canal intestinal ou dans la gorge.

Le premier qui a été recueilli en 1836, en Irlande, par le docteur W. Griffith (*Medic. Gaz.*, t. XIX, p. 48) est celui d'un insecte de cette espèce qui paraît avoir séjourné dans le canal intestinal; il a été fourni par une femme.

Le second, publié en même temps par le même auteur, repose sur plusieurs exemplaires qui furent retirés de la gorge d'un garçon de douze ans, également en Irlande.

Les BLATTIDÉS ou les *Blattes* (g. *Blatta*, L.) sont des Insectes extrêmement incommodes, surtout dans les pays chauds où ils abondent. Ils mangent les substances alimentaires, les effets d'habillement, les livres, etc.; saccagent des marchandises très diverses et sont souvent très abondants à bord des navires qui reviennent des colonies. Chez nous ils se tiennent de préférence auprès des fours ou dans les cheminées. On les nomme *Kakerlacs*, *Cafards*, *Mange-pain*, etc. Il y en a jusqu'en Finlande et en Laponie.

Diosecoride nomme *Blatte* une espèce de larve ou de ver dont on n'a point déterminé l'espèce.

Les MANTIDÉS ou *Mantes* (g. *Mantis*, L.), qu'on appelle *Prie-Dieu* (*Prega Dieu*) dans nos départements méridionaux, sont à la fois remarquables par la bizarrerie de leurs formes et par les préjugés auxquels elles ont donné lieu.

Une famille voisine de la leur est celle des SPECTRIDÉS ou des *Spectres*, *Phasmes*, *Phyllies* ou *Feuilles*, etc. Elle conduit aux Orthoptères sauteurs qui se divisent aussi en plusieurs familles.

Les GRYLLIDÉS ou *Grillons* (g. *Gryllus*, L.) ont pour principaux genres les COURTILLIÈRES (g. *Gryllotalpa*), si gênantes pour les jardiniers; et les GRILLONS proprement dits (g. *Gryllus*), auxquels appartiennent les *Gryllus campestris* et *Gr. domesticus*.

Les LOCUSTIDÉS (g. *Locusta*, Geoffr.) sont vulgairement nommées *Sauterelles*. Elles rendent par la bouche une salive âcre et corrosive qui passe, en Suède, pour avoir la propriété de détruire

les verrues. Le *Locusta verrucivora*, qui est un *Decticus*, est l'espèce que l'on a surtout vantée sous ce rapport.

Les Sauterelles font souvent beaucoup de mal aux végétaux.

Une Éphippigère (*Ephippigera vitium*) nuit particulièrement à la vigne.

Les CRIQUETS (g. *Acrydium*, Geoffr.), qui s'en rapprochent à beaucoup d'égards, sont souvent plus redoutables encore. Les bandes du CRIQUET VOYAGEUR (*Acrydium migratorium*, etc.) s'abattent dans certaines parties de l'ancien continent, en Asie, en Afrique ou quelquefois en Europe; ravagent en quelques instants le sol le plus fertile et le mieux cultivé, et, périssant bientôt faute de nourriture, le jonchent de leurs cadavres, qui entrent alors en putréfaction et occasionnent des maladies pestilentiellles.

Il y a en Afrique et en Asie des peuples qui mangent les Criquets (*peuples acrydiphages*). Les lois de Moïse permettaient aux Hébreux quatre espèces de ces Insectes, et beaucoup de peuplades africaines en ont conservé l'usage. Elles en font provision et basent même sur cette denrée certaines transactions commerciales. On conserve les Criquets en les plaçant dans une espèce de saumure, après leur avoir ôté les élytres et les ailes. En 1693, il vint en Allemagne de nombreuses bandes d'Insectes de cette famille, et différentes personnes en mangèrent.

Sous-ordre des Ricins.

Les Ricins, dont Rédi et Linné faisaient des espèces du genre des *Pediculus*, en ont dû être séparés. Latreille et Leach les placent dans le même ordre, mais les observations de Nitzsch tendent à les faire classer à la fin des Orthoptères, comme les représentants aptères et parasites de cet ordre d'Insectes. Dans un travail monographique qu'il leur a consacré, Nitzsch (1) donne à la division qui comprend les Ricins le nom de *Mallophage* (*Mullophaga*); Fabricius avait déjà la même opinion au sujet des affinités de ces Insectes, puisqu'il les rangeait avec ses Ulonates qui répondent aux Orthoptères des autres entomologistes.

C'est de Geer qui a montré le premier que les Ricins forment un groupe différent de celui des Poux. Voici comment il s'exprime à cet égard: « On leur trouve, au lieu de trompe, comme aux Poux qui tourmentent les hommes, deux petites dents écailleuses (2) et mobiles, placées au milieu du dessous de la tête, à la hauteur des

(1) *Thierinsekten (Insecta epizoica)*, in-8. Halle, 1818.

(2) Les deux mandibules en crochets. Les Ricins ont aussi deux lèvres.

antennes. En conséquence d'une circonstance si notable, si essentielle, j'ai cru qu'il serait mieux d'établir un genre distingué pour ces Insectes et de les séparer des véritables Poux, en leur donnant un nom générique particulier (1). »

C'est aussi de Geer qui a proposé de les appeler *Ricins*.

Ces Insectes sont aptères comme les Poux ; ils sont comme eux dépourvus de métamorphoses, et leur genre de vie est analogue au leur ; mais si les Poux ressemblent aux Hémiptères par la disposition de leur bouche, les Ricins ont, au contraire, sous le même rapport, une incontestable analogie avec les Orthoptères, et leur classification à la suite de ces animaux paraît très acceptable.

On ne les trouve que sur les mammifères et sur les oiseaux dont ils attaquent principalement l'épiderme, les poils ou les plumes ; ils mangent les parties épidermoïdes, tandis que les Poux, qui sont suceurs, tirent directement le sang des animaux sur lesquels ils sont parasites. On n'en connaît point sur les vertébrés à sang froid. Ils sont très nombreux en espèces, surtout ceux des oiseaux, et il en existe souvent de plusieurs espèces ou même de plusieurs genres sur chacun de ces animaux. Ils se conservent aisément par la dessiccation, et l'on peut en recueillir, pour observer leurs caractères, sur des oiseaux empaillés depuis plusieurs années. A la mort des animaux sur lesquels ils vivaient, on les voit pour la plupart se placer à la surface des téguments, et plus la mort a refroidi le cadavre, plus on en voit sortir ; leur agitation est alors fort grande. Dans quelques cas, ils survivent encore plusieurs jours, et c'est vers les parties molles, autour des yeux, à la base du bec, sur les lèvres ou aux oreilles, qu'on les retrouve de préférence. Dans ces conditions, ils passent souvent des animaux à l'homme, et les chasseurs ou les préparateurs d'histoire naturelle en sont parfois inquiétés, mais ces Ricins ne tardent pas à périr, et habituellement, on s'en défait avec beaucoup de facilité et en peu de temps.

Il ne faut pas confondre les Ricins qui sont des Insectes hexapodes avec les Arachnides aussi appelés du même nom ou de celui de Tiques, qui s'accrochent aux animaux et se gonflent en leur suçant le sang ; ceux-ci sont des Ixodes. C'est pour avoir fait une semblable confusion qu'Achille Richard, qui figure cependant un vrai Ricin, donne au groupe qui nous occupe ici le nom de *Cystoptères*, et dit que les espèces qui s'y rapportent se gonflent et deviennent vésiculeuses (2).

(1) De Geer, *Mémoires*, t. VII, p. 69 ; 1778.

(2) *Éléments d'hist. nat. médicale*, t. I, p. 300. Paris, 1849. In-8.

Il n'y a qu'une famille de Ricins, celle des *Ricinidés*, que M. Denny partage néanmoins en deux, les *Liothéidés* et les *Philo-
loptéridés*.

La famille des RICINIDÉS a plusieurs genres qu'on a nommés *Trichodectes*, *Leptothirium*, *Gyropus*, *Liotheum* et *Philopterus*, et dont les trois premiers, moins riches en espèces que le quatrième et le cinquième, n'ont été encore observés que chez les Mammifères.

Genre TRICHOECTE (*Trichodectes*, Nitzsch). Tête déprimée, scuti-
forme, horizontale, plus large que le prothorax, à bouche infère ;
mandibules bidentées au sommet ; palpes labiaux très courts, bi-
articulés ; antennes filiformes tri-articulées, plus épaisses et presque
chéliformes dans les mâles de quelques espèces ; thorax bipartie ;
abdomen de neuf anneaux ; tarses grimpeurs, bi-articulés, formant
pince avec la partie bispiculée de jambe.

Ces Insectes s'accouplent à la manière des Poux, c'est-à-dire que
le mâle est placé sous la femelle pendant la copulation. On en a
décrit une vingtaines d'espèces. Nous citerons :

Le TRICHOECTE LARGE (*Trichodectes latus*), du chien domestique.

Le TRICHOECTE SUBROSTRÉ (*Trichodectes subrostratus*), du chat
domestique.

Le TRICHOECTE SCALAIRE (*Trichodectes scalaris*), du bœuf.

Le TRICHOECTE SPHÉROCÉPHALE (*Trichodectes
sphaerocephalus*), appelé par Linné *Pediculus ovis*, et
qui vit sur le mouton (fig. 56).

Le TRICHOECTE CLIMAQUE (*Trichodectes climax*),
de la chèvre ordinaire.

Le TRICHOECTE BORDÉ (*Trichodectes lineatus*),
trouvé sur les chèvres d'Angora.

Le TRICHOECTE DU CHEVAL (*Trichodectes equi*).

Genre LEPTOPHTHIRE (*Leptophthirium*, Ehrenb.).
Antennes filiformes, remarquables par le grand
nombre (15) de leurs articles ; des palpes maxil-
laires et labiaux ; ceux-ci allongés, de cinq articles ; tarses de trois
articles, bi-onguiculés.

Ce genre, qui demande un nouvel examen, a pour type une
espèce parasite du Daman de Syrie, le *L. longicorne*, Ehrenb.



FIG. 56.—Tricho-
decte du mouton.

(2) M. Jacquelin Duval a parlé à la Société entomologique d'une sorte de
Phthiriasis du Chat occasionnée par l'apparition en très grand nombre de ces
Trichodectes.

Genre GYROPE (*Gyropus*, Nitzsch). Tempes échancrées; bouche antérieure; mandibules non dentées; des mâchoires; des palpes maxillaires; point de palpes labiaux; antennes quadri-articulées; leur troisième et leur quatrième articles renflés en capitule; yeux nuls ou du moins invisibles; thorax bipartie; abdomen de deux segments; tarses petits.

Il y en a deux espèces sur le cochon d'Inde :

Le GYROPE GRÊLE (*Gyropus gracilis*), à corps allongé (fig. 57), et le GYROPE OVALE (*Gyropus ovalis*), plus large, plus court et ovalaire.

Le *Gyropus longicollis* se tient sur l'agouti, et le *Gyropus hispidus* sur le paresseux aï (*Bradypus tridactylus*).

Genre LIOTHÉ (*Liotheum*, Nitzsch). Tête déprimée, scutiforme; bouche infère, mais rapprochée du bord antérieur; mandibules bidentées; des mâchoires; des palpes maxillaires et des labiaux; antennes quadri-articulées, capitulées; yeux placés derrière elles, le plus souvent invisibles; thorax bi ou tripartie; abdomen de neuf ou dix anneaux; tarses droits, convexes, bi-onguiculés.

On en connaît beaucoup d'espèces, toutes parasites des oiseaux et dont on a fait sept sous-genres sous les noms de *Colpocephalum*, *Menopon*, *Nitzschia*, *Trinoton*, *Euræum*, *Læmobotrion* et *Phylostomum*.

On trouve sur le coq et sur nos autres gallinacés de basse-cour le LIOTHÉ PÂLE (*Liotheum pallidum*) du sous-genre *Menopon* (fig. 58).

Le dindon fournit le *Liotheum stramineum* (espèce

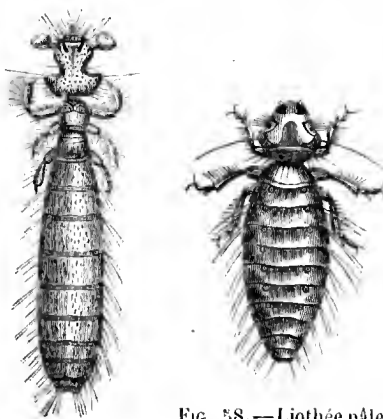


FIG. 57.— Gyrope grêle.
du Cochon d'Inde.

FIG. 58.— Liothée pâle.
du Coq.

Genre PHILOPTÈRE (*Phyllopterus*, Nitzsch). Bouche infère; mandibules bidentées; des mâchoires; point de palpes maxillaires; les labiaux très courts, bi-articulés; antennes de cinq articles; yeux le plus souvent invisibles; thorax bipartie; abdomen de neuf anneaux; tarses bi-articulés, à deux ongles formant pince avec le bas de la jambe.

Les Philoptères sont parasites des oiseaux et vivent des parcelles de leurs plumes. On les a partagés en plusieurs sous-genres nommés

Docophorus, *Nirmus*, *Lipeurus*, *Goniodes*, *Goniocotes* et *Ornithobius*.

Le PHILOPTÈRE VARIABLE (*Philopterus variabilis*), espèce de *Lipeurus*; le PH. HÉTÉROGRAPHE (*Ph. heterographus*), du même genre; le PHILOPTÈRE DISSEMBLABLE (*Ph. dissimilis*), qui est un *Goniode* (fig. 59), et le PH. HOLOGASTRE (*Ph. hologaster*), du sous-genre *Goniocotes*, vivent sur le coq et la poule domestiques.

Le paon est attaqué par le *Philopterus falciformis*, du sous-genre *Goniodes*, et par le *Ph. rectangulatus*, qui prend rang parmi les *Goniocotes*.

La pintade nourrit les *Philopterus Numidae*, appartenant aux *Nirmus* et *Ph. numidianus*, qui est un *Goniode*.

Le dindon est tourmenté par le *Ph. polytrapezius*, de la division des *Lipeurus*.

Les pigeons ont aussi plusieurs parasites du même groupe : *Phil. (Nirmus) claviformis*, *Phil. (Nirmus) baculus* et *Ph. (Goniocotes) compar*.

Les canards et les oies en nourrissent d'autres encore.

Enfin on en trouve sur presque tous les oiseaux, quel que soit leur groupe.

Certains Philoptères s'observent sur des espèces voisines les unes des autres par leurs caractères ou qui vivent dans les mêmes conditions. Le nombre des parasites de ce genre que l'on a décrits n'est pas moindre de deux cents. On doit la plupart de leurs descriptions à M. Denny.

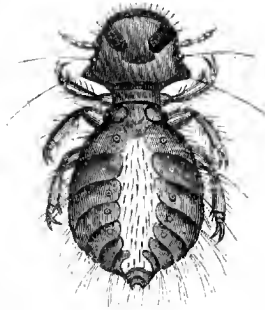


FIG. 59. — Philoptère dissemblable.

Ordre des Névroptères.

Les Névroptères forment un ordre d'Insectes moins naturel que ceux des Coléoptères, des Hyménoptères ou des Diptères, mais que l'on peut cependant caractériser d'une manière suffisante par la disposition des ailes. Chez les insectes de cette catégorie, ces organes sont au nombre de quatre. La paire supérieure, qui diffère peu de l'inférieure, est membraneuse comme elle et elle a toute sa surface marquée de nervures qui constituent un réseau à petites mailles. Les Névroptères ont en outre les pièces de la bouche disposées pour broyer, et, sous ce rapport, ils ont une grande analogie avec les Orthoptères, auxquels plusieurs de leurs principales familles sont

même réunies par Erichson. Certains Névroptères ont aussi quelque analogie avec les Hyménoptères, mais il est cependant plus facile de les en séparer, et leurs femelles manquent à la fois d'oviducte saillant et d'aiguillon caché. Ces Insectes ne subissent pas tous des métamorphoses complètes; il en est qui n'ont, comme les Orthoptères et les Hémiptères, que des demi-métamorphoses.

Les Névroptères, quoique fort curieux à étudier sous plusieurs rapports, n'offrent qu'un médiocre intérêt en ce qui regarde la zoologie médicale (1); il est bon de rappeler néanmoins que c'est sur des larves de plusieurs d'entre eux qu'on a d'abord observé avec précision la circulation du sang des Insectes, et que l'on a réussi à démontrer l'erreur dans laquelle G. Cuvier était tombé en refusant cette fonction aux animaux de la classe qui nous occupe. Les larves aquatiques des Semblides, des Éphémères, etc., se prêtent le mieux à cette démonstration, que l'on doit principalement à M. Carus. Nous en avons parlé plus haut (2).

Latreille partageait les Névroptères en trois grands groupes :

1° Les SUBULICORNES, comprenant les *Libellules*, les *Aeshnes*, les *Agrions* et même les *Éphémères*, qui forment maintenant une famille à part.

2° Les PLANIPENNES ou les *Panorpes*, les *Fourmilions*, les *Hémérobes*, les *Semblides*, les *Mantispes*, les *Raphidies*, les *Termes* et les *Psoques*.

3° Les PLICIPENNES, ou la famille de *Triganes*.

Nous y ajoutons les *Lépisimidés*.

Les *Phryganidés* ou Phryganes, les *Panorpidés* ou Panorpes et les *Hémérobidés* ou Hémérobes, qui forment trois familles distinctes dont la dernière se divise en Mégaloptères ou Myrméléons, sont les seuls des Névroptères, tels qu'on les définissait autrefois, qu'Erichson propose de laisser dans cet ordre. Ainsi que nous l'avons déjà dit, il reporte les autres parmi les Orthoptères : ce sont les *Perlidés* ou les Perles, les *Termitidés* ou les Termites, les *Embididés* ou Embides, les *Psocidés* ou Psoques, les *Libellulidés*, vulgairement nommées Demoiselles, et les *Éphéméridés* ou Éphémères.

LES TERMITES (g. *Termes*, L.), que l'on nomme quelquefois *Fourmis*

(1) Voyez pour l'étude de ces Insectes : Rambur, *Insectes névroptères* (dans les suites à Buffon éditées par Roret). — Pictet, *Histoire des Phryganides*. — Id., *Mono-graphie des Perlides*. — De Selys-Longchamps, *Monogr. des Libellulides*.

(2) Page 293.

blanches, sont des Insectes fort curieux par leurs mœurs, et qui vivent principalement dans l'Afrique centrale. Leurs espèces ont des individus de plusieurs sortes; les uns chargés de construire les buttes dans lesquelles ils se retirent, les autres destinés à l'éducation des jeunes ou à la défense des habitations, et d'autres encore qui sont mâles ou femelles.

Les femelles des Termites deviennent très grosses. Les Hottentots les regardent comme un aliment délicieux.

Des Insectes de cette famille se sont établis en France, principalement à Rochefort, où ils font des dégâts considérables.

L'histoire des Termites, écrite, vers la fin du dernier siècle, par Smeathman (1), l'a été de nouveau dans ces dernières années. MM. Joly, de Quatrefages, Lespès, etc., ont décrit leurs caractères zoologiques avec toute la précision désirable.

Les LÉPISMES, petits Insectes sans ailes, qui répondent aux Thysanoures proprement dits de Latreille, sont généralement regardés par les entomologistes actuels comme devant être associés aux Névroptères dont ils sont les représentants aptères. M. Erichson les met au nombre de ceux qu'il reporte parmi les Orthoptères.

Fabricius avait déjà rapproché les Thysanoures des Insectes névroptères. Ainsi considérés, ils doivent être envisagés comme des névroptères qui restent imparfaits, et chez lesquels la physionomie de nymphes est définitive, tandis qu'elle n'est que passagère chez la plupart de autres espèces du même ordre. Ils sont, sous ce rapport, dans le cas de beaucoup d'autres animaux normalement frappés d'un arrêt de développement,

Les Lépismes (g. *Lepisma*, L.) forment maintenant plusieurs genres distincts. Une de leurs espèces les plus connues est le LÉPISME SACCHARIN (*Lepisma saccharina*), petit insecte écailleux, de couleur argentée, allongé, subaplati, qui est commun dans les maisons. Il sort principalement de nuit, et se tient de préférence dans les armoires où l'on conserve des substances alimentaires sucrées.

Ordre des Hyménoptères.

Ces Insectes, dont le nom signifie ailes membraneuses, sont, en effet, remarquables par leurs ailes membraneuses comme celles

(1) *Mémoire pour servir à l'histoire de quelques insectes connus sous les noms de Termes*, trad. par Cyrille Rigaud, de Montpellier. Paris, in-8, 1786.

des Mouches, mais au nombre de quatre, à nervures bien moins serrées que celles des Névroptères et plus rares, ce qui ne laisse apparaître à leur surface qu'un réseau à mailles lâches. Les ailes de la paire postérieure sont plus petites que les antérieures; ces ailes sont horizontales dans le repos, et elles se croisent au-dessus du corps. La tête est bien séparée du thorax, et l'abdomen est en général pédiculé. Il y a trois yeux lisses, indépendamment des yeux composés. La bouche présente une disposition intermédiaire à celle des insectes broyeur et des insectes suceurs; on y reconnaît : des mâchoires et une lèvre généralement étroites, allongées, attachées dans une cavité profonde de la tête par de longs muscles, en demi-tube à leur partie inférieure, souvent repliées à leur extrémité, plus propres à conduire les sucs nutritifs qu'à la mastication, et réunies en forme de trompe, dans plusieurs; une languette membraneuse soit évasée à son extrémité, soit longue et filiforme, ayant le pharynx à sa base antérieure et souvent recouvert par une sorte de sous-labre ou d'épipharynx; enfin quatre palpes, dont deux maxillaires et deux labiaux (Latreille). Les mâchoires sont quelquefois très fortes; elles sont le plus souvent mobiles. Les tarsi des Hyménoptères ont toujours cinq articles. Les femelles portent à l'extrémité de l'abdomen une tarière souvent longue et filiforme, ou bien un aiguillon qui leur sert de moyen de défense.

Il y a des métamorphoses complètes. Les larves sont le plus souvent vermiformes et dépourvues de pattes; quelques-unes en ont six à crochet, et peuvent présenter en outre douze à seize fausses pattes membraneuses, ce qui les fait alors appeler *fausses chenilles*.

Les Hyménoptères sont des insectes fort curieux par leurs mœurs et la perfection de leurs instincts; aussi les a-t-on placés quelquefois en tête des insectes. Certains d'entre eux vivent en sociétés nombreuses qui fonctionnent avec la plus parfaite régularité, et n'ont le plus souvent pour chef qu'une seule femelle, entourée de mâles nombreux et servie par un peuple de neutres, qui sont des femelles arrêtées dans leur développement et quelquefois privées d'ailes.

Les femelles, dans ces colonies, peuvent pondre des œufs, avant l'accouplement, comme après qu'il a eu lieu, quand la liqueur mâle a perdu ses propriétés fécondantes, mais de ces œufs il ne sort que des individus mâles. Les neutres, qui ne sont que des femelles incomplètes et sans vésicule copulatrice, pondent aussi

des œufs dans certaines circonstances, mais il n'en provient jamais que des mâles (1).

Au contraire, la femelle fécondée pond des œufs, desquels sortent des femelles et des neutres, et elle peut, tout en étant fécondée, empêcher que la liqueur mâle ne vienne en contact des œufs, et alors elle pond à volonté des mâles. On sait que dans les cas d'hybridation d'espèces, c'est-à-dire lorsque deux espèces différentes se mêlent l'une à l'autre, les produits mâles tiennent ordinairement du parent femelle et le produit femelle du parent mâle : la même chose a encore lieu lors de l'accouplement des animaux de même espèce, même dans les classes supérieures; on a vu dans l'arrénotokie un fait du même ordre.

Le régime des Hyménoptères est rarement carnassier; la plupart se nourrissent de sucs végétaux qu'ils vont chercher sur les fleurs, et souvent pendant les moments les plus chauds de la journée. Il en est qui alimentent eux-mêmes leurs larves : ce sont ceux qui vivent en sociétés; d'autres sont parasites pendant leur premier âge et vivent dans le corps des autres insectes, principalement dans celui des Chenilles; ils mettent un obstacle à leur trop grande multiplication, puisqu'ils en font mourir un grand nombre avant qu'elles aient pu se changer en papillons. Ils ont été nommés Pupivores à cause de cela : tels sont plus particulièrement les Ichneumons et les Chalcides.

On divise les Hyménoptères en deux sous-ordres : les *Aiguillonés* ou porte-aiguillon (*Aculeata*), dont les Abeilles et les Guêpes font partie, et les *Térébrants* (*Terebrantia*), comprenant les Tenthrèdes, les Ichneumons, les Chrysis, les Chalcides et les Cyrips.

Sous-ordre des Aiguillonés.

Ils comprennent plusieurs familles distinctes, dont la plus intéressante, à tous égards, est sans contredit celle des *Abeilles*.

La famille des APIDIDÈS ou *Apiaires*, *Apidés*, etc., qui sont plus spécialement les Hyménoptères mellifères, se compose d'un assez grand nombre d'espèces, vulgairement désignées par le nom d'Abeilles. Ces insectes forment une division importante parmi les Hyménoptères; ils ont la division moyenne de la languette aussi longue au moins que le menton ou sa gaine tubulaire, ou en forme

(1) La production exclusive de mâles, soit par les femelles, soit par les neutres, a été nommée *arrénotokie*.

de filet ou de soie. Leur mâchoire et leur lèvre sont très allongées, et forment une sorte de trompe coudée et repliée en dessous de l'insertion. Les deux premiers articles de leurs palpes labiaux ont le plus souvent la figure d'une soie écailleuse comprimée, et qui embrasse les côtés de la languette. Les deux autres sont très petits; le troisième est communément inséré près de l'extrémité extérieure du précédent, qui se termine en pointe.

Les Apididés font habituellement leurs nids avec une substance particulière, de nature grasse, qui constitue la *cire*; le *miel* qu'ils récoltent, principalement sur les nectaires des fleurs, dont il est une excrétion, est une matière sucrée qui sert plus particulièrement à la nourriture des larves. Un troisième produit de certaines espèces d'abeilles a reçu le nom de *propolis*. Nous en parlerons, ainsi que des deux précédents, à propos des abeilles domestiques.

On partage les Apididés ou Apiaires en deux grandes tribus, les *Apididés sociétaires* et les *Apididés solitaires*.

I. LES APIDIDÉS SOCIÉTAIRES vivent réunis en sociétés nombreuses; leurs espèces sont composées de trois sortes d'individus: des mâles, des femelles, et un nombre proportionnellement très considérable de femelles infécondes, qui sont dites les *neutres*, et forment essentiellement la population ouvrière de ces associations. Dans toutes ces espèces, les pattes postérieures ont à la face externe des jambes, appelée ici la *palette*, un enfoncement lisse, qu'on nomme *corbeille*. Elles y placent la pelote de pollen ou de nectar mielleux recueillie par elles au moyen du duvet soyeux ou de la *brosse*, dont la face interne du premier article des tarsi, dit *pièce carrée*, est garnie aux mêmes pattes. Les palpes maxillaires sont ici très petits et formés d'un seul article. Les antennes sont coudées.

Il y a deux sous-tribus de Sociétaires. Dans les unes, que nous nommons *pérennes*, les sociétés durent plusieurs années; elles sont, au contraire, simplement annuelles dans les autres.

1. *Sociétaires pérennes*. — Indépendamment de la particularité de mœurs qui sert à les faire dénommer, ces Apiaires ont l'extrémité des jambes postérieures dépourvues d'épines: ce sont les *Abeilles* et les *Mélipones*.

Genre ABELLE (*Apis*).—Femelles pourvues d'un aiguillon; toutes les nervures des ailes fortes et distinctes; une cellule radiale resserrée, fort allongée, ayant son bord postérieur un peu écarté de la côte de l'aile et presque arrondi; quatre cellules cubitales, dont: la deuxième très rétrécie vers la radiale, très élargie vers le disque, recevant la première nervure récurrente; la troisième étroite,

oblique, recevant la deuxième nervure récurrente; la quatrième commencée, n'atteignant pas tout à fait le bord inférieur de l'aile; trois cellules discoïdales complètes. Ocelles disposés en triangle, placés sur le front dans les femelles et sur le vertex dans les mâles; crochets des tarsi bifides, une dent à la base du premier article du tarse postérieur.

Les Abeilles sont des insectes de l'ancien continent, qui nous sont très précieux, à cause de la facilité que nous avons, en les élevant dans un état de demi-domesticité, d'exploiter à notre usage la cire dont elles font leurs nids et le miel qu'elles y accumulent pour la nourriture de leurs petits. Elles donnent une autre substance encore, le propolis, qui leur est d'une grande utilité dans leurs travaux de construction.

1. Le *propolis* est mou et ductile quand il est frais; il devient ensuite solide, mais la chaleur peut le ramollir. Il est soluble dans l'alcool, se saponifie par les alcalis, est insipide et a une odeur légèrement aromatique. C'est une substance résineuse que les Abeilles paraissent récolter sur les bourgeons ou les jeunes pousses des arbres. Elles s'en servent pour clore les endroits qu'elles habitent, soit les creux des arbres, soit les ruches que l'homme leur prépare. Lorsqu'un essaim s'établit dans l'une ou l'autre de ces résidences, les ouvrières se mettent immédiatement à en boucher toutes les fentes, et elles ne laissent en général qu'une seule issue, toujours de petite dimension, et qu'elles ont bien soin de surveiller attentivement.

Le propolis a donné lieu à quelques applications; on l'emploie en fumigations résolatives et en pommades. Il sert aussi à prendre des empreintes de médailles.

2. La *cire* (*cera*) est une substance grasse, de nature complexe, ainsi que nous le verrons plus loin, dont les Abeilles se servent pour construire leurs alvéoles, c'est-à-dire les gâteaux à cellules dans lesquels les femelles déposent leurs œufs. L'abondance avec laquelle on rencontre des matières analogues à la surface des plantes sur lesquelles les Abeilles vont butiner avait porté quelques observateurs à supposer que ces insectes prennent la cire toute formée, et qu'ils se contentent de la mettre en œuvre. Cette opinion a été soutenue par Swammerdam, Maraldi et Réaumur. D'après ces auteurs, le pollen des fleurs, rassemblé en pelote dans les palettes corbiformes des Abeilles, était, pour ainsi dire, de la cire brute, et l'Abeille ouvrière n'avait plus, pour l'élaborer, qu'à le pétrir avec quelque liquide fourni par ses propres organes, de la salive par exemple. Cette opinion a dû être abandonnée.

Il résulte des recherches faites par Hunter, que le rôle joué par l'Abeille dans la production de la cire est beaucoup plus considérable que ne le comporte cette supposition. Cette matière suinte des parois d'un certain nombre de poches glandulaires situées sur les articles de son abdomen, et c'est là qu'elle s'amasse sous forme de petites larmes. L'opinion admise par Hunter a été confirmée par Hubert, naturaliste de Genève, qui, bien qu'aveugle, a réussi à faire les observations les plus curieuses sur les Abeilles proprement dites. Hubert a institué plusieurs expériences qui ont mis le fait hors de doute (1); et plus récemment M. Gundlach, ainsi que MM. Dumas et Milne-Edwards l'ont démontré de nouveau (2).

Voici, d'après M. Beaumier, comment s'opère la sécrétion de la cire : entre les six anneaux principaux du ventre des Abeilles et sur deux rangs latéraux, sont situées de petites poches folliculeuses, au travers desquelles transsude la cire. Quand la mouche à miel se donne une certaine agitation, elle fait sortir la cire de ces organes, sous la forme de petites pièces diaphanes, qui ont la figure d'un pentagone très irrégulier. On trouve deux morceaux de cire entre le premier et le second anneau, deux entre le second et le troisième, deux entre le troisième et le quatrième, deux entre le quatrième et le cinquième, enfin un seul entre le cinquième et le sixième; de sorte qu'une Abeille peut fournir à la fois neuf morceaux qui suffisent pour commencer une cellule. Les Abeilles mettent en œuvre ces matériaux ainsi préparés; pour cela, elles font usage de leurs mâchoires, de leur langue ou de leurs antennes.

John a le premier observé que la cire est un mélange de deux principes distincts, différant entre eux par leur degré de solubilité dans l'alcool. L'un est soluble dans l'alcool bouillant, c'est l'acide cérotique, d'abord appelé *cérine*; l'autre, peu soluble dans ce liquide, est connu sous le nom de *myricine* et représente, d'après Brodie, du palmitate de myricyle. La cire renferme, en outre, des quantités minimes de corps étrangers auxquels elle doit sa couleur, son odeur aromatique et une certaine onctuosité. Les recherches des chimistes ont montré que les proportions de l'acide cérotique et de la myricine variaient beaucoup. John, ainsi que Bucholz et Brandes, ont trouvé 9/10 d'acide cérotique, et Boudet et Boissenot 7/10 seulement; une autre cire, examinée par Hess, renfermait 9/10 de myricine, et de la cire de Ceylan analysée

(1) *Nouvelles observations sur les Abeilles*. In-8, 1814.

(2) *Ann. de chimie et de physique*, 3^e série, t. XIV, p. 400, et *Ann. des sc. nat.*, 2^e série, t. XX, p. 174.

par Brodie était entièrement exempte d'acide cérotique, tandis que de la cire du comté de Surrey, en Angleterre, a donné au même chimiste 22 pour 100 de ce principe.

La cire est naturellement jaune. Pour la blanchir, on la réduit en rubans ou en nappes minces que l'on expose au grand air sur des châssis pendant plusieurs jours et plusieurs nuits. L'oxygène pur est un moyen plus expéditif d'arriver au même résultat; on peut aussi traiter la cire, pendant qu'elle est chaude, avec un peu d'acide sulfurique étendu de deux parties d'eau et quelques fragments de nitrate de soude, ce qui développe de l'acide nitrique qui exerce son action décolorante. On a constaté que le chlore ou le chlorure de chaux avait l'inconvénient de donner naissance à des produits chlorés, qui forment de l'acide chlorhydrique pendant la combustion des bougies faites avec une pareille cire.

La cire brute ou raffinée est employée à de nombreux usages, aussi bien en médecine que dans les arts et dans l'économie domestique.

Unie aux huiles fixes, elle forme les diverses préparations que l'on désigne en pharmacie sous le nom de *cérats*; elle entre aussi dans une foule d'onguents et d'emplâtres. A l'intérieur, on l'a employée sous forme d'*émulsion cirreuse* et d'*électuaire de cire*; l'*huile de cire* a été dite diurétique à la dose de 3 à 6 gouttes. On l'a employée pour les gerçures des lèvres et du sein, et en frictions, sur le ventre des enfants constipés, pour produire des selles. La cire entre aussi dans les onguents *fili* et *pommadin*, dans le cérat labial, dans le sparadrap, dans le papier ciré, dans la toile de mai et dans les bougies simples.

Les modeleurs s'en servent pour façonner des objets d'art; elle est fréquemment employée pour la fabrication des préparations d'anatomie artificielle, enfin elle entre dans les encanastiques pour appartement, et sert à une multitude d'autres usages. Un des plus fréquents est celui de la fabrication des bougies ordinaires qui doivent leur nom à une petite ville du littoral méditerranéen de l'Afrique, où l'on portait autrefois une grande partie de la cire recueillie dans les États barbaresques. Les bougies stéariques ont remplacé presque partout les bougies cériques.

C'est de la côte d'Afrique que les Romains tiraient une grande partie de leur cire. L'Algérie se prête très bien, par son sol et par sa température, à la multiplication des Abeilles.

Pour extraire la cire des rayons, on soumet ces derniers à la presse, afin d'en enlever, autant que possible, le miel; puis on les

fait fondre dans l'eau bouillante; le point de fusion de la cire ainsi obtenue est 62 à 65 degrés.

3. Le *miel* (*mel*) est une matière sucrée que les Abeilles se procurent dans les fleurs. Il est principalement exsudé par les nectaires de ces dernières. On n'est pas bien certain de l'action que les Abeilles ont sur le miel. D'après certains auteurs, il est simplement recueilli et dégorgé par ces Insectes; d'autres pensent qu'il ne sort de leur estomac qu'après y avoir subi une digestion qui contribue à le rendre susceptible de conservation; c'est l'opinion de Réaumur. Les Abeilles dégorgent le miel dans les alvéoles de leurs gâteaux de cire, soit pour s'en servir comme d'une réserve pendant la mauvaise saison, soit pour en faire la nourriture de leurs larves.

Le *miel vierge* ou *miel blanc* est le plus pur; c'est celui qui s'écoule naturellement lorsque l'on renverse les gâteaux. Le *miel jaune* ne sort que par la rupture de ceux-ci ou quand on les met en presse. Le *miel commun* est le résidu des alvéoles exprimés plus fortement; sa couleur est brunâtre, et il est toujours fort impur.

Ainsi que le fait remarquer Dunal (1), la densité, le goût, la couleur et l'arôme du miel de l'*Apis mellifica* varient beaucoup suivant les localités qui le produisent et selon l'époque de l'année pendant laquelle il est récolté; des différences de même nature s'observent aussi d'une année à une autre, d'après la série des phénomènes atmosphériques qui se sont succédé. Les miels transparents et fluides de Mahon, du mont Hymette, du mont Ida, de Cuba, etc., sont, au rapport de Bose, aussi supérieurs au miel blanc et compacte de Narbonne, que ce dernier est au-dessus du plus mauvais miel des environs de Paris. La couleur blanche est regardée chez nous comme une preuve de la bonté de cette substance, et il est, dans les Baléares, des miels noirs dont le goût est, dit-on, délicieux. Tous les agronomes savent encore que la même ruche, donne chaque mois des produits différents, et que les mois correspondants de deux années consécutives n'en présentent pas de semblables. Toutes ces différences ne sauraient avoir d'autre cause que la diversité des plantes sur lesquelles les Abeilles butinent à chaque époque de l'année, et les modifications que font éprouver à l'excrétion du lépisme (ou nectaire des végétaux) l'action variable de l'atmosphère.

(1) *Consid. sur les org. floraux colorés et glanduleux*, p. 28 (Thèses de la Fac. des sc. de Montpellier, 1829).

En Europe, le miel le meilleur et le plus parfumé est celui que les Abeilles butinent sur les labiées ; et aux îles Baléares ainsi que dans les Corbières, c'est le romarin qui lui donne sa supériorité. L'excellente qualité de celui de la haute Provence tient aussi à une plante de la même famille, la lavande, que les Abeilles fréquentent spécialement. Aussi a-t-on bien soin, dans le Midi, d'établir des ruches dans les localités où les labiées abondent. A Cuba, le miel est, au contraire, récolté sur les orangers, et sa saveur est excellente ; celui de Chamouny sent la térébenthine, ce qui tient sans doute à ce que les Abeilles de cette vallée se nourrissent en grande partie aux dépeus du mélèze. Au contraire les miels d'Espagne ont un goût prononcé de genêt ; ceux de Sardaigne, qui sont pris sur l'absinthe, sont amers, et ceux du Limousin ainsi que de la Bretagne tirent du colza et du sarrasin le goût particulier qui les distingue.

Le miel ramassé sur certaines plantes vireuses a, de son côté, des propriétés vénéneuses, aussi bien celui des Abeilles ordinaires, que celui des autres Hyménoptères mellifères. Cette observation avait déjà été faite par les anciens.

Aristote, Plin et Dioscoride assurent qu'en un certain temps de l'année, le miel fourni par les Abeilles de certaines contrées voisines du Caucase rend insensés ceux qui en mangent. Plus anciennement encore Xénophon a rapporté qu'aux approches de Trébizonde, les soldats de l'armée des Dix Mille mangèrent du miel qu'ils trouvèrent dans la campagne ; qu'ensuite ils éprouvèrent un délire de plusieurs jours, et que les uns ressemblaient à des hommes ivres, les autres à des furieux ou à des moribonds (1). Quelques modernes

(1) Voici ce que dit Xénophon : « Les Grecs, étant arrivés aux montagnes de la Colchide, se trouvèrent en face d'un mamelon élevé, sur la crête duquel les Colques étaient rangés en bataille. Il fut résolu qu'on les attaquerait sur plusieurs colonnes ; et les soldats s'étant mis en marche, Chirosophe et Xénophon se portèrent avec les Pallastes sur les ailes de l'armée ennemie. Les barbares, ne voulant pas se laisser dépasser, s'empressèrent de s'opposer à cette manœuvre ; mais en voulant étendre leurs lignes, ils se rompirent et il se fit un grand vide au centre. Alors Esehine d'Acarnanie, qui commandait les Arcadiens, se précipita sur ce point et gagna le sommet du Piton. Les barbares aussitôt prirent la fuite, croyant qu'on allait les massacrer, et laissèrent leur village au pouvoir des vainqueurs. Il s'y trouva beaucoup de vivres, et les Grecs y cantonnèrent. Mais il survint une chose fort extraordinaire causée par les ruches à miel, qui se trouvaient dans ce lieu très abondamment. Tous les soldats qui mangèrent des gâteaux qu'elles contenaient eurent des transports au cerveau, vomirent, furent

ont observé des faits analogues, et ils ont reconnu que c'étaient les fleurs de l'*Azalea pontica*, et peut-être aussi celles du *Rhododendron ponticum*, qui communiquent au miel de la Mingrèlie des propriétés délétères. Labillardière soupçonne aussi le *Menispermum cocculus*. Au rapport de Tournefort, le P. Lambert dit que le miel recueilli sur un certain arbre de la Colchide occasionne des vomissements. Tournefort lui-même assure qu'une tradition constante établie aux environs de la mer Noire fait considérer comme dangereux le miel sucé par les Abeilles sur l'*Azalea pontica*; enfin un voyageur du dernier siècle, Guldenstaedt (1), le compagnon de Pallas, a vu lui-même du miel recueilli sur l'*Azalea*; il l'a trouvé d'un brun noir, d'un goût amer, et, dans plusieurs passages de son ouvrage, il dit que ce miel cause des vertiges et qu'il rend insensé.

Tous les miels contiennent deux matières sucrées différentes l'une de l'autre : la première est semblable au sucre de raisin, et la seconde au sucre incristallisable de la canne. Ces deux espèces de sucres, mêlées dans diverses proportions et unies à une matière colorante, se trouvent seules dans les miels de bonne qualité. Ceux de qualité inférieure renferment, en outre, de la cire et un acide, et il en est comme les miels de Bretagne, où l'on trouve du couvain, c'est-à-dire des débris de larves, ce qui les rend très rapidement putrescibles. Des principes étrangers puisés par les Abeilles sur des végétaux malfaisants peuvent donner au miel des propriétés nuisibles, comme on en a la preuve par les faits cités plus haut et par d'autres que nous rapporterons plus loin. Dans le commerce, on fraude quelquefois les miels en y ajoutant de la farine, de l'amidon, etc.

Le miel est à la fois un aliment précieux et une substance utile en médecine. On s'en sert pour sucrer certaines tisanes à la dose de 60 grammes par litre.

C'est par excellence un corps édulcorant; il sert de base aux mellites ou sirops de miel et aux oxymellites; il entre aussi dans

purgés et aucun d'eux ne pouvait se tenir sur ses jambes. Ceux qui en avaient mangé davantage ressembloient, les uns à des furieux, les autres à des mourants. On voyait ces malheureux étendus sur la terre comme après une défaite: la même consternation régnait au milieu d'eux. Personne néanmoins n'en mourut, et le transport cessa le lendemain, à peu près à l'heure où il avait pris la veille; mais pendant trois ou quatre jours, ils se levèrent fatigués comme des malades qui ont usé d'un remède violent. »

(1) *Reise*, p. 273, 281 et 297.

la fabrication du pain d'épice, qu'il rend légèrement laxatif. L'eau de miel (*aqua mellis andernoti*) a été employée comme diaphorétique. Le miel entre comme excipient dans un grand nombre de préparations : miel boraté, miel à l'iodure de mercure, miel chlorhydraté, etc. Mêlé à l'infusion de roses de Provins, il est souvent employé sous la forme de miel rosat. D'autres fois on l'emploie en lavements à la dose de 50 à 100 grammes; on préfère alors le miel commun, qui est plus laxatif.

Le miel délayé dans cinq fois son poids d'eau et mis en fermentation donne l'*hydromel vineux*, qui est une boisson stimulante employée dans certains pays en place de vin et de bière. Il entre du miel dans plusieurs autres boissons. Les anciens l'employaient bien plus souvent que les modernes, et ils en faisaient aussi un plus grand usage en médecine.

Les Hébreux, les Scythes, les Gaulois, les Grecs et les Romains en faisaient une consommation journalière. Que de fois les poètes n'ont-ils pas vanté celui du mont Hymette! Les Arabes modernes s'en servent aussi fréquemment. C'est, du reste, un aliment fort agréable, rafraîchissant, d'un prix en général peu élevé et que les enfants aiment beaucoup.

Les détails qui précèdent se rapportent principalement à l'ABEILLE COMMUNE (*Apis mellifica*), qui est l'espèce essentiellement cultivée par les Européens. C'est également d'après l'observation de ce précieux Insecte qu'on a décrit les métamorphoses et les mœurs des animaux du même genre.

Ces Abeilles sont essentiellement sociétaires. Chacune de leurs réunions ou ruches se compose d'un nombre considérable d'ouvrières ou neutres, de plusieurs centaines de mâles dits faux bourdons, et, dans la majorité des cas, d'une seule femelle appelée reine ou mère abeille, à laquelle on attribue une autorité despotique sur tout le reste de la colonie. Les ouvrières, qui sont des femelles restées stériles, sont partagées en deux sortes : les unes vont à la récolte du miel, les autres remplissent spécialement les fonctions de nourrices.

La reine est seule chargée de la ponte. Dans certaines circonstances, principalement au printemps, on la voit s'élever dans les airs à une grande hauteur, et les mâles ou faux bourdons qui l'accompagnent dans cette ascension s'empressent autour d'elle. La fécondation a lieu lorsqu'elle rentre à la ruche, et, deux ou trois jours après, la ponte peut commencer. Elle se fait dans les cellules de forme ordinaire, et chaque cellule ne reçoit qu'un œuf. Cette ponte

continue lentement pendant tout l'été pour recommencer avec plus d'activité au printemps, et trois semaines suffisent alors pour la production de douze ou quinze mille œufs. Ceux qui devront fournir des femelles ou reines sont déposés dans des cellules qui diffèrent un peu des autres, et qu'on appelle *cellules royales*. Après trois ou quatre jours, chaque œuf donne naissance à une larve vermiforme, à laquelle les nourrices portent une pâtée appropriée à sa future condition, et si les cellules royales sont restées vides, elles y transportent une ou plusieurs des larves qui seraient devenues des neutres, ou bien refont les cellules de ces dernières, et, en les nourrissant d'une manière abondante, leur donnent le développement des femelles fécondes.

La durée de l'état vermiforme varie suivant chaque catégorie : elle est de cinq jours seulement pour les ouvrières ; les mâles mettent huit ou neuf jours de plus. Au moment où l'état de nymphe doit commencer, les nourrices bouchent avec de la cire l'ouverture de la cellule, et la larve, qui va devenir immobile, s'enveloppe d'un petit cocon de soie. La sortie des ouvrières arrivées à l'état adulte et celle des faux bourdons ne troublent pas l'ordre qui règne habituellement dans une ruche. Il n'en est pas de même lors de l'apparition de nouvelles femelles. La vieille reine cherche à les détruire ; une lutte s'engage entre les ouvrières, dont les unes prennent parti pour elle et les autres pour les nouveaux prétendants ; et ordinairement l'ancienne reine est obligée de fuir, emmenant avec elle une partie de la société, et elle va, dans un lieu plus ou moins éloigné, fonder une colonie nouvelle. C'est là ce que l'on nomme un *essaïm*.

Les mâles ou faux bourdons ne prennent point part aux travaux de la ruche, et lorsque la fécondation a eu lieu les ouvrières s'en défont comme de consommateurs inutiles, en les chassant ou en les tuant (1).

Les mâchoires des Abeilles seraient des armes insuffisantes pour leur défense. La nature les a pourvues d'un aiguillon qui les fait redouter, mais dont elles ne se servent elles-mêmes qu'à leur

(1) On trouvera des détails plus étendus sur les mœurs et sur l'organisation des Abeilles dans les ouvrages de Swammerdam (*Biblia naturæ*), de Réaumur (*Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes*), de Schirach (*Histoire naturelle de la reine des Abeilles*, la Haye, 1771), d'Hubert (*Nouvelles observations sur les Abeilles*), ainsi que de MM. Brandt et Ratzeburg (*Medizin. Zool.*, t. II, p. 177, pl. 24 et 25), et dans un grand nombre de petits traités où l'on s'est appliqué à résumer les travaux des savants que nous venons de nommer.

propre détriment, puisqu'elles le laissent, en général, dans la partie qu'elles ont piquée.

L'aiguillon des Abeilles ou le dard de ces insectes est la portion terminale d'un petit appareil qui se trouve situé à l'extrémité postérieure de leur corps et qui a été décrit par plusieurs auteurs : Hooke (1), Swammerdam, Réaumur, et plus récemment Kunzmann (2), ainsi que Brandt et Ratzeburg. On le trouve chez les reines aussi bien que chez les neutres, et il existe avec une forme peu différente chez plusieurs autres genres d'Hyménoptères. Toutefois les Mélépones, qui sont des Apididés sociétaires propres à l'Amérique, n'ont pas la possibilité de piquer comme les nôtres.

Il y a dans l'appareil pognitif de l'Abeille plusieurs parties distinctes : l'organe sécréteur et son réservoir ; le dard ou aiguillon chargé d'inoculer la sécrétion caustique, et les muscles qui mettent le dard en mouvement.

Le tube sécréteur est double à son extrémité libre, et ses deux branches se rendent, par un canal commun, au réservoir renflé qui aboutit lui-même au dard par un canal rétréci (3).

Il y a deux tiges cornées accolées l'une à l'autre pour former l'aiguillon ; ces tiges sont mobiles dans une sorte de fourreau et laissent entre elles une tubulure qui fait suite au canal excréteur. L'extrémité libre de l'aiguillon est fine et acérée ; elle est hérissée de petites pointes rabattues comme celles d'une flèche, et dont le nombre varie de six à dix ou douze ; elles retiennent l'aiguillon dans la plaie.

De l'extrémité supérieure de la gaine partent quatre muscles, deux en haut et deux en bas. Ces derniers s'attachent à l'extrémité du dernier anneau du corps de l'Abeille ; ils servent sans doute à tirer la gaine hors du corps de l'Insecte pour l'enfoncer dans l'objet que celui-ci doit percer. Les deux autres muscles, ou les supérieurs, prennent leur attache le long de l'arc de la gouttière tracée à la face interne de chaque demi-aiguillon ; ils servent probablement à faire sortir l'aiguillon de sa gaine.

Le venin consiste en un fluide clair et limpide qui s'évapore promptement à l'air, et qui, déposé sur une glace, y forme une pellicule facile à enlever. Il est irritant au plus haut degré, et lors-

(1) *Micrographie*,

(2) *Journal complémentaire des sc. médicales.*, t. IX, p. 79. Paris, 1821.

(3) Chacune des deux branches est simple dans les genres *Vespa*, *Scolia*, *Craebro* et *Halitus*, comme dans le genre *Apis* ; elle est au contraire ramifiée chez les Bourdons (g. *Bombus*) et chez quelques autres.

qu'il a été introduit sous la peau par la piqûre de l'Abeille, il détermine presque aussitôt une douleur aiguë ; l'endroit piqué se tuméfie, un léger frisson parcourt le corps, et il y a quelquefois des accidents plus sérieux. Un petit mouvement fébrile peut être la conséquence de cette lésion, principalement chez les enfants. La piqûre simultanée de plusieurs Abeilles détermine des accidents plus graves encore, et la mort peut en être la conséquence si elles sont très nombreuses. On a vu des chevaux périr pour avoir été piqués par des Abeilles.

Swammerdam pensait à tort que le venin des Hyménoptères n'était autre chose que de la bile.

Ordinairement la piqûre des Abeilles n'exige pas de véritable traitement : de l'eau fraîche, quelques compresses acidulées de vinaigre suffisent dans la plupart des cas, et beaucoup de personnes, moins susceptibles que d'autres, ne font même rien du tout, ce qui ne les empêche pas d'être débarrassées au bout de quelques heures. D'autres fois il faut avoir recours à des lotions ammoniacales ou saturnées, et si la douleur persiste ou si elle menace d'occasionner des accidents nerveux, employer des narcotiques ou des anesthésiques locaux.

Une précaution utile, quel que soit l'état du sujet, consiste à s'assurer si l'aiguillon et son appareil sécréteur ne sont pas restés dans les chairs, et, si on l'y découvre, à l'extraire avec précaution, les denticules de l'aiguillon pouvant occasionner une plus grande irritation ou même un petit abcès, et la compression étant une nouvelle cause de douleur, puisque le liquide que la vésicule renferme peut encore s'introduire dans la plaie. Pour débarrasser le patient, on doit arracher la vésicule sans la comprimer, et c'est ensuite qu'on procède à l'ablation du dard.

On s'est autrefois servi des mouches à miel. A cet effet, on les brûlait pour les réduire en cendres, ou on les séchait pour les mettre en poudre. « Ainsi préparées, dit de Meuve, on les mêle avec des pommades, dont la graisse d'ours et l'huile de noisette sont bien souvent la base, et l'on s'en sert pour oindre les endroits où l'on veut faire croître les poils ou les cheveux. »

On connaît une douzaine d'espèces rentrant dans le genre des Abeilles proprement dites.

Les unes ont l'écusson de la couleur du corselet :

Apis mellifica, L., ou Abeille domestique ordinaire de l'Europe ; c'est l'espèce que nous avons déjà citée, et la plus importante à connaître. Elle a été transportée dans l'Afrique septentrionale

et même dans l'Amérique du Nord; c'est celle que l'homme cultive plus particulièrement et dont il retire la plus grande quantité de

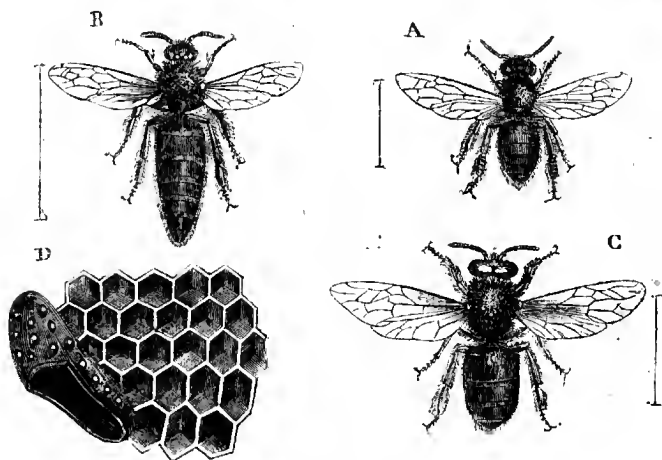


FIG. 60. — Abeille ordinaire et portion de gâteau (*).

cire et de miel. — *Apis coffra*, Lepelletier de Saint-Fargeau (de Cafrerie). — *Apis ligustica*, Spinola (du Piémont). — *Apis unicolor*, Latr. (de Madagascar, où elle est domestique); son miel, qu'elle récolte sur le *Mimosa heterophylla* et sur le *Weimannia glabra*, est constamment vert; elle a été acclimatée à Bourbon. — *Apis aedin*, Fabr. (de l'Inde, particulièrement de Pondichéry). — *Apis nigripennis*, Latr. (du Bengale).

Les autres ont l'écusson d'une autre couleur que le corselet :

— *Apis scutellata*, Lepell. de Saint-Farg. (de Cafrerie). — *Apis socialis*, Latr. (du Bengale). — *Apis dorsata*, Fabr. (du Bengale). — *Apis Peronii*, Latr. (de Timor). — *Apis*

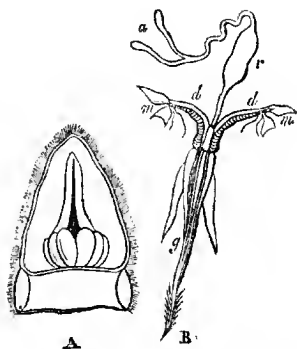


FIG. 61. — Aiguillon de l'Abeille (**).

(*) A. Neutre ou ouvrière. — B. Mâle ou faux bourdon. — C. Femelle ou reine. — D. Portion de gâteau avec des alvéoles ordinaires et une alvéole plus grande destinée à un œuf femelle.

(**) A. Partie postérieure de l'admomien renfermant l'aiguillon. — B. aa. Tubes sécréteurs du venin. r. Réservoirs. g. Gaine de l'aiguillon. dd. Racines des dards. mm. Muscles sur lesquels elles s'implantent.

fasciata, Latr. (d'Égypte, où elle reçoit des habitants des soins analogues à ceux que nous donnons à *P. mellifica*; c'est elle qui est représentée parmi les figures hiéroglyphiques). — *Apis nigritarum*, Lepell. de Saint-Farg. (du Congo).

Genre MÉLIPONE (*Melipona*). Femelles dépourvues d'aiguillon; nervures de la partie inférieure des ailes peu distinctes ou nulles; une cellule radiale fort large, s'allongeant en pointe pour rejoindre la côte de l'aile ou nervure extérieure, près du bout de cette aile; trois cellules cubitales mal tracées; les nervures qui les séparent peu distinctes; la deuxième recevant la première nervure récurrente; la troisième n'atteignant pas le bout de l'aile; deux cellules discoïdales complètes; les cellules du limbe confondues avec la troisième discoïdale qui est incomplète; ocelles disposés sur une ligne transversale presque droite; crochets des tarsi simples.

Les Mélipones, au groupe desquelles on donne quelquefois le nom de *Meliponins* ou *Meliponites*, ont les mœurs des Abeilles véritables, et même, sans les particularités mentionnées ci-dessus, toute l'organisation de ces précieux Insectes; elles en ont aussi les principales qualités, et sont appelées à rendre à l'industrie agricole de véritables services. C'est principalement en Amérique qu'on les trouve, et elles y représentent nos Abeilles proprement dites.

Privées d'aiguillon, les femelles et les neutres des Mélipones n'ont pour se défendre, lorsqu'on attaque leurs sociétés, ou que l'on met obstacle à leur récolte, d'autre arme que leurs mandibules. Aug. de Saint-Hilaire en cite néanmoins une espèce que laisse échapper par l'anus, quand on l'inquiète, une liqueur brûlante.

Certaines espèces de Mélipones font leur nid dans la terre; d'autres, en plus grand nombre, le construisent dans les arbres. Leur miel est recherché, et, au dire des personnes qui en ont mangé, il est fort bon. On peut s'en servir aussi, comme de celui des Abeilles, pour faire une liqueur spiritueuse. Leur cire s'emploie à différents usages, particulièrement pour la fabrication de bougies; celles-ci brûlent fort bien.

Les Mélipones américaines que l'on connaît forment déjà plus de trente espèces. On en a fait trois sous-genres:

* Les *Melipona* véritables ont l'abdomen convexe en dessus et le ventre à peine caréné.

° Tels sont le *Melipona favosa*, et une espèce de Cuba (*Melipona fulvipes*, Guérin), qui donne un miel liquide fort recherché.

** Les *Trigona*, Latr., ont l'abdomen triangulaire, court et caréné en dessous.

On en cite plusieurs : *Melipona amaltea*, ainsi que le *Melipona pallida*, de Cayenne ; le *Melipona fasciata*, du Brésil, et le *Melipona vidua*, de Timor (1).

*** Les *Tetragona* ont l'abdomen allongé et presque triangulaire, et dont l'angle dorsal est un peu arrondi.

Le *Melipona tetragona*, du Brésil, et deux autres espèces du même pays sont rapportés à ce sous-genre.

La cire dite des *Andaques* est une cire de Mélépones qui ressemble à la cire des Abeilles. On la recueille abondamment à l'est des Cordillères de la Nouvelle-Grenade, dans la vaste région boisée traversée par les affluents de l'Orénoque et de l'Amazone. Elle est particulièrement récoltée par les Indiens de la tribu des Tamos, qui vivent sur les bords du Rio Coqueta. L'espèce qui la fournit construit souvent sur un même arbre un grand nombre de petites ruches qui ne donnent guère que 100 à 120 grammes de cire chacune. Cette cire est jaune ; lorsqu'on la traite à l'alcool bouillant, on la décompose, suivant M. Lewy, en trois substances particulières, savoir pour 100 parties :

Cire de palmier fusible à 72° environ.....	50
Cire de canne à sucre fusible à 82°.....	45
Matière huileuse.....	5
	<hr/>
	100

2. *Sociétaires annuels*. — Ceux-ci ne forment de sociétés que pour un an, au bout duquel la plupart meurent, laissant des œufs chargés de fournir ultérieurement de nouveaux individus ; ils diffèrent en outre des sociétaires pérennes en ce que leurs jambes postérieures sont terminées par deux épines, tandis que celles des pérennés en sont dépourvues.

Ils constituent les deux genres des *Bourçons* et des *Euglosses*.

Genre *Bourçon* (*Bombus*). Les Bourçons ont le labre transversal ; la fausse trompe notablement plus courte que le corps ; le second article des palpes labiaux terminé en pointe et portant les deux autres sur le côté extérieur.

Ces insectes, qui sont plus gros que les Abeilles, et ont le corps velu, font leur nid dans la terre ; ils se réunissent au nombre de trente à deux cents individus. Ils périssent l'hiver, et il ne survit

(1) Latreille cite une autre Mélépone de l'archipel Indien ; elle serait de Sumatra.

que quelques femelles pour recommencer de nouvelles colonies au printemps.

Il y en a une trentaine d'espèces, pour la plupart européennes. Plusieurs vivent en France : *Bombus muscorum*, *B. terrestris*, *B. hortorum*, etc.

Leur miel est peu abondant; il est doux et on le recherche dans certaines localités, quoiqu'il soit peu abondant. S'il a été butiné sur des plantes vénéneuses, il en prend, comme celui des Abeilles, les mauvaises qualités.

Voici, d'après M. Seringe (4) un cas d'empoisonnement occasionné par le miel de ces Hyménoptères.

« En septembre 1817, trois jeunes vachers vigoureux et d'une vingtaine d'années étaient occupés, près d'Aldtörf, à faucher le foin dans des prairies impraticables aux vaches. Ils trouvèrent un gâteau de miel du Bourdon commun (*Apis terrestris*), qu'ils connaissent bien dans les montagnes et qu'ils mangent toujours. Joyeux de cette découverte, ils s'assèrent, partagent leur proie et deux d'entre eux suçent avec avidité le miel. Une demi-heure après en avoir avalé chacun trois cuillerées, ils éprouvèrent un picotement sur la langue et des douleurs dans le carpe de la main gauche. Ces douleurs augmentèrent successivement et se firent bientôt sentir à la main droite, puis dans les pieds, dans les articulations et enfin dans le ventre et dans la poitrine. Ils devinrent alors comme des furieux, et leurs extrémités commencèrent à se mouvoir convulsivement. Le délire s'empara d'eux; leurs yeux étaient étincelants; ils avaient des nausées et des convulsions continuelles. L'aîné parvint à vomir une matière verte et fut atteint d'une forte diarrhée. Le vacher qui n'avait pas sucé de miel eut beaucoup de peine à conduire son malheureux compagnon dans un endroit moins dangereux, après avoir fixé l'autre avec des cordes; mais, lorsqu'il revint, il le trouva atteint des plus horribles convulsions: il n'avait pu vomir et se roulait par terre. Il rendit par la bouche une écume sanglante et mourut. L'aîné, qui eut de fortes évacuations pendant toute la soirée, dormit tranquille et se trouva bien le lendemain. M. le docteur Lusser, qui avait été consulté, demanda à ces paysans quelle espèce de Bourdon faisait ces gâteaux: ils la lui montrèrent, et le médecin la reconnut pour être peut-être l'*Apis terrestris*. Il leur demanda quelles étaient les plantes qui croissaient dans le voisinage; ils lui nommèrent les aconits (2),

(1) *Musée helvétique*, t. I, p. 128 (g. *Aconit*).

(2) *Aconitum napellus* et *lycoctonum*.

dans la fleur desquels ils avaient remarqué que ces Bourdons entraient souvent. »

C'est un fait analogue que signale Haller lorsqu'il parle de deux bergers des Alpes qui furent également empoisonnés par du miel recueilli sur des fleurs d'aconit.

Genre *EUGLOSSE* (*Euglossa*). Les Euglosses ont le labre carré, la fausse trompe de la longueur du corps, et les palpes labiaux terminés en une pointe formée par les deux derniers articles. Ces insectes ont en outre les mandibules striées sur le dos, le corps court et l'abdomen conique.

Les Euglosses sont d'Amérique; leurs femelles manquent d'aiguillon comme celles des Mélipones. On ne leur connaît pas de neutres. Plusieurs n'ont ni palettes, ni corbeilles, ni pinces pour retirer la cire des loges de leur abdomen, et sont déjà fort semblables, à plusieurs égards, aux Apididés solitaires.

II. LES APIDIDÉS SOLITAIRES n'offrent que les deux sortes d'individus ordinaires, et il n'y a par conséquent pas de neutres dans les différentes espèces qu'ils constituent; chaque femelle pourvoit seule et isolément à la conservation de sa postérité. Les pieds postérieurs des Solitaires femelles n'ont ni le duvet soyeux (la *brosse*) qu'on remarque à la face interne du premier article des tarses postérieurs chez les Mellifères sociaux, ni l'enfoncement particulier existant au côté interne de la jambe des mêmes pattes, et que l'on appelle la *corbeille*. Ce côté, ainsi que la partie répondant à la corbeille, sont simples et garnis de poils soyeux et serrés.

Il y a quatre sous-tribus parmi les Apididés solitaires.

1. Les *Solitaires scopulipèdes* ont le premier article de leurs tarses postérieurs dilaté inférieurement au côté externe de manière à simuler encore une sorte de *brosse* rappelant celle des Sociétaires, et l'article qui suit s'y trouve ainsi inséré plus près de l'angle interne que de l'angle externe; le côté extérieur de ce premier article, ainsi que celui des jambes, est chargé de poils épais et serrés, formant, surtout dans plusieurs espèces exotiques, une sorte de brosse ou de houppes qui opère la récolte du pollen; de là l'origine du nom de *Scopulipèdes* que Latreille donne à cette division dans ses Familles naturelles du Règne animal.

Les genres qui s'y rapportent ont été nommés *Acanthopus*, *Epicharis*, *Centris*, *Ancyloscelis*, *Saropoda*, *Anthophora*, *Meliturga*, *Melisodes*, *Monaca*, *Macrocera* et *Eucera*.

2. Les *Solitaires cuculinés* (*Cuculinae*, Latr.; *Nomades*, Fabr.; *Parasites*, Lepelletier de Saint-Fargeau et Serville) ont les palpes

de forme écailleuse; leurs paraglosses sont souvent longues, étroites et en forme de soie; l'écusson est parfois échané ou bidenté; d'autres fois il est tuberculeux; il n'y a de broses ni au ventre ni aux pattes.

Plusieurs de ces Insectes paraissent de très bonne heure, voltigent à ras de terre ou près des murs exposés au soleil afin de déposer leurs œufs dans les nids des autres Apiaires, habitude qui rappelle la manière d'agir des Coucoux, et qui leur a valu le nom de *Cuculinés*, sous lequel nous les enregistrons, ainsi que celui de *Parasites*, qu'ils partagent d'ailleurs avec plusieurs autres genres, les uns Dasygastres et les autres Scopulipèdes.

Les genres de cette division sont ceux des *Aglæ*, *Oxæ*, *Mesochæira*, *Melecta*, *Pasites*, *Nomada*, *Epeolus*, *Philiremus* et *Annobates*.

3. Les *Solitaires dasygastres*, Latr., sont remarquables en ce que le ventre des femelles est garni de poils nombreux, serrés, courts, formant une brosse soyeuse, sauf toutefois dans les genres *Ceratina*, *Stelis* et *Carlioxys*. Le labre est aussi long ou plus long que large et de forme carrée; les mandibules des femelles sont fortes, incisives, triangulaires et dentelées; les paraglosses sont toujours plus courts et en forme d'écailles pointues au bout. Dans ce groupe, qui contient plusieurs genres récoltants, le premier article des tarsez postérieurs manque, comme chez les autres Solitaires, de la disposition qui caractérise les Abeilles solitaires; ces fonctions sont passées au ventre, qui est chargé de recueillir le pollen.

Aux trois genres de Dasygastres que nous venons de citer, on en ajoute sept autres, nommés: *Chelostoma*, *Heriades*, *Megachile* (1), *Lithurgus*, *Osmia*, *Anthridium* et *Dioxys*.

4. *Solitaires andrénoïdes*. — Ils rappellent les Andrénes par leurs palpes labiaux composés d'articles grêles, linéaires, placés bout à bout, presque semblables en tout à ceux des palpes maxillaires; leur labre est toujours court. Les femelles n'ont point de brosse au ventre, mais leurs pieds postérieurs sont velus et garnis de houppes de poils qui leur servent à recueillir le pollen des fleurs. Les mandibules des Andrénoïdes sont tantôt étroites, tantôt rétrécies vers le bout, et terminées en pointe unie ainsi que le labre; elles servent à fouir la terre et à la rendre meuble, afin que les pattes puissent la rejeter hors du trou où doit être placé le nid. Chez d'autres les mandibules sont en forme de cuilleron ou de cuiller de sabotier, également très obtuses, carénées ou sillonnées et bidentées au bout; elles servent à creuser le nid dans le bois,

(1) Ou Abeilles-Maçones.

en enlevant de petits copeaux à chaque effort qu'elles font. La preuve en est dans la trace que laissent sur les parois du nid les carènes dorsales de ces mandibules.

Genres *Lestis*, *Xylocopa*, *Panurgus*, *Rophites* et *Systropha*.

La famille des VESPIDÉS ou Guêpes (g. *Vespa*, L.) réunit un certain nombre d'espèces, composées comme celles de la division des Abeilles par trois sortes d'individus : des mâles, des femelles fécondes et des femelles neutres ou ouvrières. Les femelles et les neutres sont également armées d'un aiguillon, et leur piqûre est même plus douloureuse que celle des Abeilles. Elle occasionne souvent des enflures considérables, d'un aspect livide et qui peuvent être de mauvaise nature; on leur a même attribué quelques cas de mort. Leur nourriture ordinaire consiste en fruits.

Le trait distinctif des Guêpes réside dans leurs ailes, qui sont pliées longitudinalement pendant le repos.

Nous avons en France, outre la GUÊPE COMMUNE (*Vespa vulgaris*), plusieurs autres espèces, dont quelques-unes ont servi à l'établissement de genres à part.

La GUÊPE FRELON (*Vespa crabro*), dont la piqûre est fort redoutée, construit un nid volumineux.

Celui de la GUÊPE DES ARBUSTES (*Vespa gallica*), actuellement classée dans le genre *Polistes*, est beaucoup plus petit et sans enveloppes foliacées.

Certaines espèces étrangères entourent le leur d'une sorte d'enveloppe analogue à du carton, et elles lui donnent quelquefois des dimensions considérables : ce sont les Guêpes cartonières, dont on a fait le genre *Chartegus*. On les trouve principalement dans l'Amérique méridionale.

On a rapporté tantôt à ce genre *Chartegus*, tantôt à celui des *Polistes*, une espèce du Brésil dont le miel occasionne quelquefois des accidents très graves : c'est la GUÊPE LECHEGUANA (1).

Pendant son voyage au Brésil, Auguste de Saint-Hilaire et deux hommes de sa suite en ressentirent les redoutables effets. Voici le récit que le savant voyageur français nous en a laissé :

Après avoir parcouru les bords du Rio de la Plata, il avait côtoyé l'Uruguay et se trouvait campé auprès du ruisseau de Santa-Anna. Un jour, accompagné de deux de ses gens, il parcourut le pays. Au bout de quelques heures, ramenés tous trois par la faim

(1) *Polistes Lecheguana*, Aug. de Saint-Hilaire, *Plantes remarquables du Paraguay*, t. I; 1825. — *Id.*, Dunal, *Consid. sur les org. floraux*, p. 30; 1829. — *Chartegus brasiliensis*, Blanchard, *Hist. des Ins.*, t. I, p. 69; 1845.

au lieu de halte, ils se rassasièrent avec leurs aliments ordinaires, mais les deux domestiques, qui avaient aperçu la veille un guépier suspendu à un pied de terre à très peu de distance, allèrent après le déjeuner détruire ce guépier et en sucer le miel. « Nous en goûtâmes tous les trois, dit Aug. de Saint-Hilaire. Je fus celui qui en mangeai le plus, et je ne puis guère évaluer ce que j'en ai pris qu'à deux cuillerées. Je trouvai ce miel d'une douceur agréable et absolument exempt de ce goût pharmaceutique qu'à si souvent celui de nos abeilles.

» Cependant, après en avoir mangé, j'éprouvai une forte douleur d'estomac, plus incommode que vive; je me couchai sur ma charrette et je m'endormis. Pendant mon sommeil, les objets qui me sont les plus chers se présentèrent à mon imagination, et je m'éveillai profondément attendri. Je me levai, mais me sentis d'une telle faiblesse, qu'il me fut impossible de faire plus de cinquante pas; je retournai sous ma charrette; je m'étendis sur le gazon, et me sentis presque aussitôt le visage baigné de larmes, que j'attribuai à un attendrissement causé par le songe que je venais d'avoir. Rougissant de ma faiblesse, je me mis à sourire; mais, malgré moi, ce rire se prolongea et devint convulsif; cependant j'eus encore la force de donner quelques ordres, et, dans l'intervalle, arriva mon chasseur, l'un des deux Brésiliens qui avaient partagé avec moi le miel dont je commençais à sentir les funestes effets.

» Jozé Mariano, c'est ainsi qu'il s'appelait, s'approcha de moi et me dit d'un air gai, mais pourtant un peu égaré, que depuis une heure il errait dans la campagne sans savoir où il allait. Il s'assit sous ma charrette, et il m'engagea à prendre place à côté de lui. J'eus beaucoup de peine à me traîner jusque-là, et, me sentant d'une faiblesse extrême, j'appuyai ma tête sur son épaule.

» Ce fut alors que commença pour moi l'agonie la plus cruelle. Un nuage épais obscurcit mes yeux, et je ne distinguai plus que les traits de mes gens et l'azur du ciel traversé par quelques vapeurs légères. Je ne ressentis point de grandes douleurs, mais j'étais tombé dans le dernier affaiblissement. Le vinaigre concentré que mes gens me faisaient respirer, et dont ils me frottaient le visage et les tempes, me saisissait à peine, et j'éprouvais toutes les angoisses de la mort. Cependant j'ai parfaitement conservé la mémoire de tout ce que j'ai dit et entendu dans ces moments douloureux, et le récit que m'en a fait depuis un jeune Français qui m'accompagnait alors s'est trouvé parfaitement d'accord avec mes souvenirs.

» J'éprouvais un désir ardent de parler dans ma langue au Français qui me prodiguait ses soins, mais il m'était impossible de retrouver dans mon souvenir un seul mot qui ne fût pas portugais, et je ne saurai rendre l'espèce de honte et de contrariété que me causait ce défaut de mémoire.

» Lorsque je commençai à tomber dans cet état singulier, j'essayai de prendre de l'eau et du vinaigre ; mais, n'en ayant obtenu aucun soulagement, je demandai de l'eau tiède. Je m'aperçus que toutes les fois que j'en avalais le nuage qui me couvrait les yeux s'élevait pour quelques instants, et je me mis à boire de l'eau tiède à longs traits et presque sans interruption. Sans cesse je demandais un vomitif à mon jeune Français ; mais comme il était troublé par tout ce qui se passait autour de lui, il lui fut impossible d'en trouver un. Il cherchait dans la charrette ; j'étais assis dessous, et par conséquent je ne pouvais l'apercevoir : cependant il me semblait qu'il était sous mes yeux, et je lui reprochais sa lenteur. C'est la seule erreur où je sois tombé pendant cette cruelle agonie.

» Sur ces entrefaites le chasseur se leva sans que je m'en aperçusse ; mais bientôt mes oreilles furent frappées des cris affreux qu'il poussait. Dans cet instant je me trouvais un peu mieux, et aucun des mouvements de cet homme ne m'échappa. Il déchira ses vêtements avec fureur, les jeta loin de lui, prit un fusil et le fit partir. On lui arracha son arme des mains, et alors il se mit à courir dans la campagne appelant la Vierge à son secours, et criant avec force que tout était en feu autour de lui, qu'on nous abandonnait tous les deux, et qu'on allait laisser brûler nos malles et la charrette. Un pion guarani, qui faisait partie de ma suite, ayant essayé inutilement de retenir cet homme, fut saisi de frayeur et prit la fuite.

» Jusqu'alors je n'avais cessé de recevoir les soins du soldat qui avait partagé avec moi et mon chasseur le miel qui nous avait été si funeste ; mais lui-même avait commencé par être fort malade ; cependant, comme il avait vomé très promptement et qu'il était d'un tempérament robuste, il avait bientôt repris des forces ; il s'en fallait pourtant qu'il fût entièrement rétabli. J'ai su depuis que, pendant qu'il me soignait, sa figure était effrayante et d'une pâleur extrême. « Je vais, dit-il tout à coup, donner avis de ce qui se passe à la garde du Guaray. » Il monte à cheval et se met à galoper dans la campagne ; mais bientôt le jeune Français le vit tomber ; il se releva, galopa une seconde fois, tomba encore, et, quelques heures après, mes gens le trouvèrent profondément endormi dans l'endroit où il s'était laissé tomber.

» Cependant l'eau chaude, dont j'avais bu une quantité prodigieuse, finit par produire l'effet que j'en avais espéré, et je vomis, avec beaucoup de liquide, une partie des aliments et du miel que j'avais pris le matin. Je commençai alors à me sentir soulagé; un engourdissement assez pénible que j'éprouvai dans les doigts fut de courte durée. Je distinguai ma charrette, les pâturages et les arbres voisins; le nuage qui avait auparavant caché ces objets à mes yeux ne m'en dérobait plus que la partie supérieure; et si quelquefois il s'abaissait encore, ce n'était que pour quelques instants. Quoi qu'il en soit, l'état de José Mariano continuait à me donner de vives inquiétudes, et j'étais également tourmenté par la crainte de ne jamais recouvrer moi-même l'entier usage de mes forces et de mes facultés intellectuelles: un second vomissement commença à dissiper mes craintes et me procura un nouveau soulagement; j'eus moins de peine encore à distinguer les objets dont j'étais entouré; je commençai à parler à mon gré le portugais et ma langue maternelle; mes idées devinrent plus suivies, et j'indiquai clairement au jeune Français où il pourrait trouver un vomitif. Quand il me l'eut apporté, je le divisai en trois portions, et je vomis, avec des torrents d'eau, le reste des aliments que j'avais pris le matin. Jusqu'au moment où je rendis la troisième portion de vomitif, j'avais trouvé une sorte de plaisir à avaler de l'eau chaude à longs traits; alors elle commença à me causer de la répugnance, et je cessai d'en boire: le nuage disparut entièrement; je pris quelques tasses de thé; je fis une courte promenade, et, aux forces près, je me trouvai dans mon état naturel.

» A peu près dans le même moment, la raison revint tout à coup à José Mariano, sans qu'il eût éprouvé aucun vomissement.

» Il pouvait être dix heures du matin lorsque nous goûtâmes tous trois le miel qui nous avait fait tant de mal, et le soleil se couchait lorsque nous nous trouvâmes parfaitement rétablis. Le soldat en avait présenté au pion guarani; mais celui-ci, qui en connaissait la qualité délétère, avait refusé d'en prendre: le Brésilien avait ri de sa crainte, il n'avait pas même cru devoir m'en faire part.»

Le lendemain un Indien botocude, qui accompagnait Auguste de Saint-Hilaire, et deux hommes de sa suite, mangèrent du miel d'un autre guépier de *Lecheguana* sans en éprouver la moindre incommodité. Les Portugais, les Guaranis et les Espagnols que notre voyageur interrogea quelques jours après dans la province des Missions lui dirent que l'on distinguait dans le pays deux espèces

de Lecheguana : l'une qui donne du miel blanc, et l'autre qui produit du miel rougeâtre. Ils ajoutèrent que le miel de la première ne faisait jamais de mal; que celui de la seconde n'en faisait pas toujours, mais que quand il en faisait il occasionnait une sorte d'ivresse ou de délire, dont on ne se délivrait que par des vomissements, et qui allait quelquefois jusqu'à donner la mort. On lui dit aussi que l'on connaissait parfaitement la plante sur laquelle la guêpe Lecheguana va sucer son miel empoisonné.

De nouvelles recherches ont conduit Aug. de Saint-Hilaire à penser que cette plante est le *Paullinia australis*.

Plusieurs autres familles, telles que les EUMÉNIDÉS (g. *Eumenes*, *Ceramia*, etc.), les CRABRONIDÉS (g. *Crabro*, *Cerceris*, *Bembex*, etc.) rentrent, avec les Abeilles et les Guêpes, dans le sous-ordre des Porte-Aiguillon. Les femelles de ces insectes font aussi des piqûres qui sont souvent très douloureuses.

C'est encore parmi les Porte-Aiguillons qu'on a classé les Fourmis, dont les différents genres forment une famille distincte, désignée par le nom de FORMICIDÉS.

Les Fourmis (g. *Formica*, L.) sont nombreuses en espèces, et répandues dans les différentes parties du monde. Les unes ont un



FIG. 62. — Fourmis rousse. FIG. 63. — Neutre de la même espèce.

aiguillon anal et piquent comme les Abeilles ou les Guêpes, quoique moins fortement; les autres manquent de cet aiguillon, mais elles ont souvent les mâchoires puissantes, et elles incommodent par leurs morsures, ou bien encore au moyen de la liqueur acide que sécrètent certaines glandes situées sous leur abdomen et auprès de leur anus.

Cette liqueur est l'acide formique ($C^2H^2O^4$ ou, dans la notation ordinaire, $C^2HO^2 + HO$), que l'on tirait autrefois des Insectes de cette famille.

Lorsqu'on fait marcher des FOURMIS ROUGES (*Myrmica rufa*) sur du papier de tournesol, elles y laissent une trace rouge provenant de la réaction acide de cette substance; leur sécrétion est plus

active quand on les irrite. Cette espèce est du nombre de celles qui ont un aiguillon.

La FOURMI FAUVE (*Formica fulva* ou *rufa*), qui est aussi une Myrmécie contient, outre de l'acide formique, une huile âcre et odorante, qu'on obtient avec l'acide au moyen de l'alcool : il en résulte une teinture dite *eau de magnanimité de Hoffmann*, qui est aphrodisiaque.

Les mœurs des Fourmis de l'Europe centrale ont été étudiées avec un soin tout particulier par Huber fils (1).

Il y a dans l'Amérique méridionale une Fourmi dite *Fourmi de visite* (*Ecodoma cephalote*), qui, lorsqu'elles s'introduisent dans les maisons, en font fuir les Rats, les Blattes et les autres animaux incommodes qui s'y étaient établis.

Sous-ordre des Térébrants.

On en distingue plusieurs familles : les TENTHRÉDINIDÉS ou Tenthrèdes (g. *Tenthredo*, L.), les ICHNEUMONIDÉS (g. *Ichneumon*, L.), les CYNIPIDÉS (g. *Cynips*) et d'autres encore, toutes extrêmement nombreuses en espèces.

La familles des CYNIPIDÉS renferme les Hyménoptères térébrants que l'on nomme indifféremment *Cynips* et *Galicotes*; ce dernier nom leur vient de ce qu'ils passent leur état de larve et même celui de nymphe dans ces excroissances des végétaux auxquelles on donne le nom de *galles*, et qu'ils sont la cause de l'apparition de ces galles.

La plupart des Cynipidés paraissent comme bossus, ce qui tient au renflement que présente en dessus leur thorax. Les femelles ont une tarière très déliée, roulée en spirale à sa base et dont la portion terminale se loge sous l'anus, entre deux valves allongées qui lui forment chacune un demi-fourreau. L'extrémité de cette tarière est creusée en gouttière et présente des dents latérales imitant celles d'un fer de flèche, et avec lequel l'insecte élargit les entailles qu'il fait aux différentes parties des végétaux pour y placer ses œufs. Les sucs s'épanchent à l'endroit qui a été piqué et y forment une excroissance dont la forme est différente suivant les différents insectes auxquels elle est due et les différents arbres qui la produisent. Il y a de ces galles ou excroissances qui ont la forme des fruits, d'autres sont chevelues ou semblables à de la mousse. Ces

(1) *Recherches sur les mœurs des Fourmis indigènes*, in-8. Paris et Genève; 1810.

dernières reçoivent plus particulièrement le nom de *Bédéguars* (1); il en vient sur les églantiers et les rosiers à la suite des piqûres du *Cynips rosæ*, dont on trouve une description détaillée dans la *Zoologie médicale* de MM. Brandt et Ratzeburg. Par suite du développement de ces galles, les œufs des Cynips sont bientôt ainsi entourés d'un parenchyme végétal au sein duquel se développent les jeunes qui sortent de ces œufs; tantôt il n'y a qu'un seul individu dans chaque cellule, tantôt il y en a plusieurs, ce qui tient à l'espèce des Cynips. Le petit trou dont les galles sont le plus souvent percées est le passage par lequel l'insecte en est sorti, soit à l'état de nymphe, soit à l'état d'insecte parfait.

Les galles véritables sont ligneuses (chênes, pins, etc.); demi-ligneuses (saules), ou molles (ormes, pistachiers, érables, etc.);

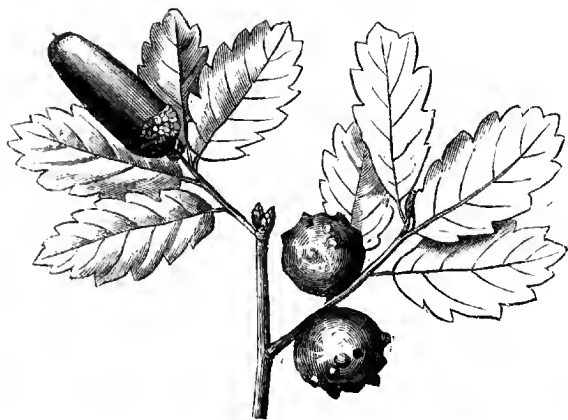


FIG. 64.

leur surface est aussi très diversement accidentée : tantôt lisse, tantôt verruqueuse ou partiellement lisse et mamelonnée.

Réaumur a donné de nombreux détails sur les Galles et sur les insectes qui les produisent (2).

Plusieurs galles sont susceptibles d'être utilisées.

Les galles qui ont le plus d'importance commerciale sont celles du Levant, dites *noix de galle*, qui poussent dans l'Asie Mineure et dans les pays adjacents sur le *Quercus infectoria*, et que l'on attribue à des espèces du genre *Diptolepis*, plus particulièrement au

(1) Vulgairement *Éponge d'églantier*, *Pomme mousseuse*, etc.—Voy. Guibourt, *Histoire des drogues simples*. Paris, 1850, t. II, p. 277; t. III, p. 273.

(2) *Mém.*, t. III, p. 413.

DIPLOLEPIS DE LA GALLE A TEINTURE (*Diplolepis Gallie tinctoriæ*). L'Insecte est d'un vert pâle, couvert d'un duvet soyeux et blanchâtre, avec une tache luisante, de couleur brun noir sur l'abdomen. La Galle est sphéroïdale, à peu près grosse comme une cerise; on la tire d'Orient par la voie de Marseille. Il y en a plusieurs variétés, peut-être plusieurs espèces, dites *Galle d'Alep*, *Galle verte*, *Galle blanche*, *Galle de Morée*, *Galle des Marmorènes* et *Galle d'Istrie*.

On s'en sert pour la préparation du tannin ($C^{18}H^{80}O^{12}$) qui se transforme en acide gallique ($C^7H^3O^5$), en absorbant l'oxygène de l'air, ou en acide ellagique ($C^{14}H^{20}O^7HO + 2aq.$). Unie au sulfate de fer et à un peu de gomme, la Galle donne l'encre à écrire. On l'emploie aussi dans la teinture et en médecine; elle sert, soit comme fébrifuges unie aux amers, soit comme astringent.

Quelques Galles sont principalement employées pour le tannage. Telles sont la *Galle du Piémont* et une *Galle de Chine* qui croît sur l'*Ulmus chinensis*.

Il y a des espèces de Galles assez différentes de celles-là par la forme, mais qui ont des propriétés analogues; d'autres peuvent avoir un emploi différent. Tournefort dit qu'à Seio on recueille la Galle du *Salvia pomifera*, pour en faire une espèce de confiture; et Lesson pense que l'on pourrait tirer le même parti des Galles du Gléchoine de France ou lierre terrestre (*Glechoma hederacea*).

On nomme *fausses Galles* les excroissances végétales qui ne forment pas une masse fermée de toutes parts comme celles dont il vient d'être question et beaucoup d'autres analogues; elles sont simplement constituées par un point hypertrophié de la surface du végétal et communiquent toujours au dehors par une ouverture plus ou moins large qui n'est pas un passage ayant servi à la sortie de l'Insecte. Les pucerons occasionnent souvent de ces fausses Galles. Elles fournissent aussi de l'acide gallique.

En Grèce, on se sert du CYNIPS DES FIGUIERS SAUVAGES pour activer la fécondation des arbres de ce genre qui sont plus tardifs. Comme cet Insecte vit dans les fleurs des sujets précoces, on enfle les réceptacles de ces derniers et on les suspend aux arbres qui sont moins avancés. Des Cynips sortent des figues suspendues, et, en s'introduisant dans celles qui sont en train de se développer, ils en fécondent les ovaires au moyen du pollen dont leur corps est chargé; ce qui avance la maturation du fruit. On donne à ce procédé le nom de *caprification*.

Ordre des Lépidoptères.

Les Lépidoptères ont quatre ailes membraneuses, mais qui sont en général entièrement recouvertes par des écailles presque toujours microscopiques, souvent brillantes et qui s'enlèvent au toucher comme de la poussière. En outre leur bouche est pourvue d'une trompe composée de deux filets tubulaires roulés en spirale et qui représentent les mâchoires. Cette trompe porte à sa base externe une paire de petits palpes; il y a une paire de palpes qui répondent aux palpes labiaux; les mâchoires sont tout à fait rudimentaires, et il en est de même de la lèvre supérieure.

Les Lépidoptères subissent des métamorphoses complètes. Sous leur premier état, ils sont nommés Chenilles (*Eruca*) et subissent plusieurs mues; il y en a de formes assez différentes les unes des autres. Leur nymphe, qui est immobile, s'appelle *chrysalide*. Sous le premier état, ils sont le plus souvent phytophages; quelques-uns se nourrissent cependant de substances animales. La plupart sont aériens; cependant les larves des Hydrocamps vivent dans l'eau. A l'état d'insectes parfaits ou de *papillons*, ils puisent le nectar des fleurs.

On a constaté le phénomène de la Parthénogénésie chez plusieurs Lépidoptères, surtout chez quelques espèces de *Pyche*; mais les œufs non fécondés, au lieu de produire ici des mâles comme dans les Hyménoptères, semblent ne produire que des femelles. On sait aussi que dans plusieurs espèces de ce genre, la femelle reste pendant toute sa vie à l'état de chenille.

Il y a quatre grandes familles de Lépidoptères :

1° Les *Diurnes*, qui ont les antennes en massue et les ailes relevées pendant le repos.

Leurs nombreuses espèces, aujourd'hui partagées en beaucoup de genres, reçoivent plus particulièrement le nom de Papillons et forment la famille des PAPILIONIDÉS. Elles sont remarquables par la beauté de leurs formes et par l'éclat de leurs couleurs.

2° Les *Crépusculaires* ont les antennes fusiformes et les ailes tantôt horizontales, tantôt inclinées. Ils constituent la famille des SPHINGIDÉS, qui se partage en tribus sous les noms de SPHINGINS ou *Sphinx* (g. *Sphinx*, L.), de SÉSINS (g. *Sesia*, Fabr.), de ZYGÉNINS (g. *Zygæna*, Hubner) et de CHÉLONINS (g. *Chelonia*, Latr.).

3° Les *Nocturnes* ou PHALÉNIDÉS (g. *Phalæna*, L.) dont nous signalerons quelques espèces.

4° Les *Teignes* ou les **TINÉIDÉS**, dont plusieurs méritent également une mention spéciale.

Nous parlerons que de quelques Lépidoptères nocturnes et de quelques teignes.

La famille des **PHALÉNIDÉS**, dont les Bombyces (g. *Bombyx*, Schrank), les Noctuelles, les Pyrales et les Phalènes font partie, est fort nombreuse en espèces. Celles de la tribu des **BOMBYCINS** (*Bombycina*) ont la trompe courte ou rudimentaire; les antennes pectinées ou en scie, surtout dans les mâles, et les ailes horizontales ou en toit.

Le genre **SATURNIE** (*Saturnia*) est remarquable par la grandeur et la beauté de ses espèces dont le *Grand Paon de nuit* (*Saturnia pyri*) est une des plus connues. Les cocons de plusieurs espèces de ce genre ou de celui des *Bombyx* ordinaires peuvent être employés pour la fabrication des tissus de soie, mais aucune n'a l'utilité du *Bombyx mori* (1).

Le nom de **BOMBYCE** (*Bombyx*) est resté au genre qui renferme



FIG. 65. — Le Ver à soie au moment où il est prêt à filer son cocon.

le ver à soie proprement dit, ou **BOMBYX DU MURIER** (*Bombyx mori*), dont l'éducation a une si grande importance en Chine, dans l'Asie Mineure et dans une grande partie de l'Europe méridionale. On a écrit de nombreux traités sur cette précieuse espèce, et elle vient encore d'être, dans ces derniers temps, le sujet de publications très importantes (2).



FIG. 66. — Le Papillon du Ver à soie.

Plusieurs auteurs, non contents d'étudier l'organisation, les mœurs et la culture des Vers à soie, se sont aussi occupés de

(1) Telles sont les espèces nommées *Cynthia* (ou ver du ricin), *Mytilta* (ou ver du chêne), *Pernyi*, *Cecropia*, *Polyphemus*, *Radama*, *Diego*, etc.

(2) Voyez plus particulièrement pour ce qui concerne l'organisation du Bombyce de la soie : Emile Cornalia, *Monographia del Bombice del Gelso* (*Bombyx mori*), in-4. Milan, 1856 (Extr. du t. XV des *Mém. de l'Institut lombard*).

leurs maladies. Suivant les symptômes morbides qu'ils présentent, les Vers sont dits *clairets*, *arpians*, *jaunes* ou *gras*, *petits*, *muscardins*, etc. La muscardine est la mieux connue de toutes ces maladies et celle que l'on prévient le plus aisément; elle dépend d'une infection cryptogamique des Vers à soie par le *Botrytis bassiana*.

Parmi les causes très diverses auxquelles on attribue les insuccès de ces dernières années, on doit placer en première ligne la mauvaise qualité des graines ou œufs de Vers à soie. Cela provient peut-être de ce que beaucoup de graines étrangères ont été mêlés aux graines indigènes et de ce que dans beaucoup d'endroits on a même renoncé à la fabrication de ces dernières; ce qui reproduit pour chaque éducation les inconvénients d'une acclimatation nouvelle. Les vers nés de mauvaises graines ne tardent pas à dépérir; leurs mues ne se font pas avec régularité; à chaque changement de peau il en meurt des quantités considérables, et ceux qui vivent jusqu'au moment où ils devraient filer, sont incapables de le faire. Les éducations en plein air qu'on a proposées sont un moyen trop incertain pour qu'on y ait recours dans la fabrication de la graine, et trop peu pratique pour qu'on puisse lui accorder quelque confiance lorsqu'il s'agit de faire de la soie. Ces essais, qui sont d'ailleurs curieux, ont été tentés dès le siècle précédent par l'abbé Talsy (1).

Pendant l'année 1855, la production de la soie a été, pour la France seulement, de 2,545,000 kil., et l'on a, en outre, importé 1,455,000 kil. de la même matière. Ces chiffres suffiront pour donner une idée du développement qu'a acquis l'industrie séricicole.

Les espèces du sous-genre GASTROPHAGE (*Gastrophuga*) présentent, entre autres caractères, celui d'avoir, pendant leur état de larve, le corps couvert de poils urticants; elles sont nommées *Chenilles processionnaires*, à cause de leur manière de vivre.

Tel est, en particulier, le BOMBYX PYTIOCAMPE (*Bombyx pytiocampa*), ou la Processionnaire du pin, dont les poils s'introduisent dans la peau des gens qui les touchent ou qui font l'échenillage et occasionnent des éruptions vésiculeuses, ainsi qu'une urtication très douloureuse. Cette espèce est commune dans le midi de la France; elle vit sur les pins, mais elle se métamorphose sous terre.

Un autre Bombyx, le BOMBYX dit DE LA PROCESSIONNAIRE (*Bombyx processionea*) se réunit en grand nombre sous une toile commune pour y opérer sa métamorphose; ses poils sont également irritants.

Beaucoup de Chenilles à corps velu sont tout aussi dangereuses;

(1) *Biblioth. physico-économique*, t. I, p. 131; 1788.

d'autres, au contraire, sont inoffensives; telles sont les CHELONIES (g. *Chelonia*), dont les poils sont, il est vrai, très longs.

Les Romains ont plus particulièrement donné aux Chenilles urticantes le nom d'*Erucæ*, et ils ont parlé, dans plusieurs circonstances, des accidents qu'elles occasionnent. Il en est également question dans Dioscoride, il les appelle *Ευτωμα* (1).

Réaumur s'est occupé de ces animaux dans un de ses Mémoires (2).

Voici quelques détails empruntés à ce célèbre entomologiste :

« J'avais été attaqué de démangeaisons après avoir manié quelques-uns de ces tas d'œufs (de Processionnaires) qui sont couverts de poils; la cause qui les avait produites était bien claire; j'en fus quitte alors pour des démangeaisons légères et de peu de durée. Il n'en fut pas de même cette dernière fois : la dose des poils que j'avais donnée à mes mains était considérablement plus forte; avec mes mains trop chargées de poils, je me frottai un œil et divers endroits du visage, des démangeaisons m'y portaient; j'ignorais que les frottements auxquels j'avais recouru pour les adoucir étaient semblables à ceux qui les avaient produites et qu'ils n'étaient propres qu'à les augmenter. Les irritations avaient été trop multipliées; je ne fus quitte de mon espèce de fluxion sur l'œil qu'au bout de quatre ou cinq jours. J'eus des doigts où je ressentis des douleurs cuisantes pendant un aussi long temps; je les lavai pourtant avec tout ce que je pus imaginer : avec de l'eau froide, avec de l'eau-de-vie, avec de l'huile, rien de tout cela ne me parut amortir les cuissons. Quand ces poils sont piqués dans la peau, ce sont autant de petites épines qu'il est difficile d'en tirer.

» Plusieurs personnes qui étaient à la promenade avec moi manièrent de ces mêmes nids, mais moins que je n'avais fait; elles eurent aussi des démangeaisons dont elles furent plutôt quittes; elles leur durèrent pourtant deux jours.

» Quatre dames qui étaient de la même promenade, et qui ne manièrent ni coques ni nids, se trouvèrent le col plein d'élevures. Quelque disposition que j'eusse à penser que leur imagination avait quelque part aux boutons dont elles se plaignaient et à croire qu'elles s'étaient peut-être grattées trop fort après qu'elles nous eurent entendus nous plaindre de démangeaisons douloureuses, j'ai eu des occasions de reste d'éprouver que ces nids sont capables

(1) Livre II, chap. LX.

(2) Mémoires, t. II, p. 179; 1786.

de produire quelque effet sur ceux mêmes qui ne les manient point. Depuis que j'ai été instruit du mal qu'ils peuvent causer, il m'est arrivé plusieurs fois de les défaire seulement avec ma canne, et il est arrivé ensuite plusieurs fois que certains endroits de mes mains m'ont démangé rudement pendant plus de deux jours.

» Les poils qui produisent cet effet sont sans doute des poils extrêmement fins et légers; la plus petite agitation de l'air suffit pour les transporter. Ce ne sont pas de ceux qui s'élèvent si haut au-dessus du corps des chenilles de cette espèce, c'en sont de beaucoup plus petits ou ce sont des fragments des grands. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils sont si petits qu'on ne peut les distinguer sûrement sur les endroits de la peau où ils ont causé des élévations. Pendant que je défaisais avec ma canne de ces nids qui étaient posés seulement à quelques pieds de hauteur, il est arrivé quelquefois que les environs étaient très éclairés du soleil; dans les endroits éclairés, je voyais voltiger des milliers de petits corps qui étaient pourtant beaucoup plus gros et en plus grand nombre que ceux qu'on voyait au milieu des rayons de lumière qui entrent dans une chambre obscure; c'étaient sans doute les poils courts ou les fragments de poils dont l'attouchement est capable d'exciter sur la peau des élévations accompagnées de démangeaisons cuisantes.

» Au reste, les nids ne sont pas également à craindre en tout temps; quand les chenilles les habitent sous la forme de chenille, ils ne produisent des cuissons que quand on les manie beaucoup; ils deviennent plus à craindre quand ils sont remplis de chrysalides; ils le sont encore plus quand les papillons sont sortis, et d'autant plus qu'il y a plus longtemps que les papillons les ont abandonnés. Ceux qui m'ont causé des douleurs assez piquantes, quoique je les eusse défaits avec ma canne, étaient de ces vieux nids; les poils y sont plus détachés les uns des autres et plus détachés de la peau; d'ailleurs, les vieux poils se dessèchent et se brisent ensuite en petits fragments. Car ces poils, au moins les plus grands, ne sont pas toujours en état de nous incommoder; j'ai même lieu de croire que les grands poils ne sont jamais en état de nous causer de la douleur; j'en ai arraché des plus grands de dessus les dépouilles de ces chenilles, et même de dessus les dépouilles quittées depuis un an, je m'en suis bien frotté les doigts et le poignet, sans m'être donné aucune démangeaison; mais quand je me suis ensuite frotté avec une petite portion de la dépouille même, l'expérience m'a mieux réussi que je ne voulais: je me suis donné de vives cuis-

sons dont je n'ai pas été quitte aussitôt que je l'eusse souhaité. Il ne serait venu ni tant ni de si grosses boursoufflures sur ma peau quand je me la serais frottée avec les plus piquantes orties. Aussi, ayant observé les dépouilles de ces chenilles avec une forte loupe, j'y ai distingué des poils que les yeux, aidés du secours d'une loupe qui aurait eu plusieurs pouces de foyer, n'auraient pas aperçus. Avec la même loupe forte, j'ai observé de petits points noirs dans les endroits douloureux et élevés de ma peau, c'étaient apparemment les bouts des poils, à qui il est plus naturel d'attribuer cet effet qu'à la peau même de la chenille.

» Non-seulement la douleur causée par ces piqûres dure plusieurs jours, mais ce qui doit paraître plus singulier, c'est qu'elle parcourt successivement différents endroits du corps. Ceux qui le matin étaient élevés et cuisants, sont quelquefois aplanis le soir et ne sont plus douloureux; mais de nouvelles élévations paraissent sur la peau et accompagnées d'une semblable douleur, quelquefois sur des endroits éloignés des premiers; quelquefois celles d'un endroit du poignet passent et il en paraît à d'autres endroits du poignet; quelquefois celles du poignet disparaissent entièrement et il en vient entre les doigts; et il y en a qui viennent au visage ou à d'autres parties du corps, même cachées, mais apparemment où on a porté les mains. Les poils ont causé sur-le-champ de la douleur aux endroits qu'ils ont piqués; mais le nombre des poils qui sont restés simplement couchés sur la peau peut être très grand et considérablement plus grand que celui des autres. Les mouvements qu'on se donne par la suite les portent sur les différentes parties, ou les redressent sur celles où ils étaient et les mettent en état de piquer. Il peut même se faire que les poils sortis d'une piqure ne tombent pas à terre et qu'ils aillent blesser la peau dans un autre endroit.

» Après avoir été assez maltraité par ces nids, plus d'une fois je ne les touchais qu'avec précaution et le moins que je pouvais; je chargeai quelqu'un à qui ils avaient fait du mal dans ma compagnie, mais moins qu'à moi, de me détacher des coques d'un gâteau, soit pour les faire dessiner, soit pour les examiner. Je lui fis bien enduire les mains d'huile pour voir si alors il ne les pourrait pas manier avec moins de risque. Il eut plus de confiance au préservatif que je lui avais donné à éprouver que je n'en avais moi-même: il n'est quelquefois pas mal que les malades aient dans les remèdes qui leur ont été présentés une confiance que les médecins eux-mêmes n'y ont pas; mais il n'en fut pas de même du préservatif

que j'avais voulu faire essayer. Mon homme, qui était physicien, eut qu'ayant les mains enduites d'une épaisse couche d'huile, les poils des chenilles ne pourraient s'engager dans sa peau; il mania et remania le gâteau, il le dépiéça beaucoup plus que je ne le lui demandais; l'huile défendit mal ses mains, elles furent, en moins d'un quart d'heure, couvertes de boutons, de rougeurs et d'élévures douloureuses, qui ne passèrent qu'après trois ou quatre jours.

» Le dernier remède que j'ai éprouvé pour me délivrer des démangeaisons cuisantes que ces nids m'avaient causées, m'a bien réussi. Pendant quelques minutes, je frottais rudement de perail les endroits douloureux; les cuissons furent adoncées sur-le-champ, et j'en fus entièrement quitte au bout de deux ou trois heures, sans avoir eu recours à de nouvelles frictions. »

M. le docteur Jeanjean, de Montpellier, nous a dit avoir eu recours à ce moyen pour combattre des urtications dues à la même cause, et en avoir également obtenu de bons effets; mais quelques bains donnent aussi un résultat analogue.

Parmi les chenilles propres à l'Europe qui donnent lieu aux mêmes accidents que celles des Processionnaires, on peut citer celle du *Liparis auriflua*, qui vit dans les bois; celle du *Lithosia caniola*, qui mange les lichens des murailles ou des toitures, et quelques autres encore. Nous avons été nous-même piqué à l'index par les poils de celle du *Bombyx quercus*, et il en est résulté une enflure et une irritation très persistante, dont les symptômes simulaient à certains égards ceux du rhumatisme goutteux.

En 1820, les chenilles du *Liparis auriflua* avaient envahi les petits bois des environs de Montpellier, et elles leur avaient ôté presque toutes leurs feuilles, laissant dans le branchage des toiles remplies des débris de leurs diverses mues. Les gens qui coupaient ces bois pour l'usage des boulangers ou qui en transportaient des fagots, furent tous atteints d'une éruption urticante dont on ne comprit pas tout d'abord la cause: elle était due aux poils laissés par les chenilles, et se développait surtout aux mains ou sur la nuque, ce qui tenait au maniement du bois infesté ainsi qu'à l'habitude fréquente, chez ces travailleurs, de porter les fagots sur leur cou et sans avoir la précaution de le protéger au moyen d'un sac. Dès que la cause du mal fut reconnue, on ne tarda pas, à l'aide de quelques précautions, à empêcher presque complètement le mal de se reproduire.

Réaumur pensait qu'on pourrait utiliser dans quelques circonstances les propriétés urticantes des Processionnaires. « Si on man-

quait de vésicatoires, si c'était un de ces remèdes qui paraissent mériter de nouvelles recherches, je ne sais si on ne pourrait pas employer nos dépouilles de chenilles bien pulvérisées au lieu de mouches cantharides; je crois qu'elles seraient capables de produire autant d'effet qu'en produisent ces mouches, peut-être en produiraient-elles davantage et plus promptement (1). » Réaumur aurait pu faire valoir, à l'appui de son opinion, que cette excitation est purement extérieure et qu'elle ne s'étend pas aux organes internes, comme le fait celle de la cantharide. Il paraît d'ailleurs que les anciens ont eu recours à ce moyen. On lit en effet, dans Dioscoride, que de son temps on employait en Espagne ces chenilles pour faire des sinapismes (2). On leur reconnaissait aussi une action diurétique.

On a constaté, dans les poils urticants de certaines Chenilles, la présence de l'acide formique, que nous avons déjà signalé comme une sécrétion propre aux Fourmis, et qui se retrouve aussi dans les poils urticants des orties (*Urtica urens* et *dioica*).

C'est à un genre de Bombyces portant le nom de *Cossus* (*Cossus*, Fabr.) qu'appartient la Chenille du saule et de l'orme, qui a fourni à Lyonnet le sujet de son magnifique travail anatomique (3).

Les *Cossus* lépidoptères n'ont rien de commun avec les larves d'Insectes auxquelles les Romains donnaient le même nom et dont ils étaient si friands. Les *Cossus des Romains* vivaient aussi dans le bois, mais on suppose que c'étaient les larves de Coléoptères.

D'autres Phalénidés ont la trompe rudimentaire ou peu allongée; les ailes amples, en toit et presque horizontales; le corps grêle et les antennes souvent pectinées dans le sexe mâle. Ces Papillons ont parfois des couleurs agréables; leurs chenilles, qui n'ont que dix ou douze pattes, ont une manière particulière de marcher qui les a fait nommer *arpeuteuses* ou *géométrés* (*Geometrae*). Ils forment la tribu des PHALÉNINS.

Les PYRALINS ont la trompe distincte, mais quelquefois rudimentaire; leurs ailes sont en toit écrasé, les supérieures étant, en outre, arquées à leur base.

Ces espèces nous nuisent en attaquant nos végétaux alimentaires; on les redoute beaucoup pour la vigne, dont elles détruisent parfois les produits dans des provinces entières. La PYRALE DE LA VIGNE

(1) *Loco cit.*, p. 194.

(2) « Nascitur et Sylvestris Eruca, maximè in Iberiâ quæ occidentem spectat ac ipsius semine loci illius incolæ pro sinapi utuntur. » (Dioscorides, *Trad. de Saraceni*, p. 146).

(3) *Traité anatomique de la Chenille du saule*. La Haye, 1782, in-4.

est le *Pyralis vitana*. L'histoire en a été faite par Audouin. D'autres pyrales attaquent le seigle, les pommes, etc.

C'est à la même tribu qu'appartient le genre AGLOSSE (*Aglossa*, Latr.) ainsi caractérisé : palpes inférieurs un peu plus longs que la tête; leur deuxième article presque aussi large que long, en forme de losange; le troisième tubuliforme; trompe nulle ou seulement rudimentaire; antennes ciliées chez le mâle; oviducte de la femelle térébriforme; chrysalide contenue dans un tissu de soie blanche et recouvert de débris provenant des substances environnantes; chenilles à peau luisante et coriace, ressemblant à des larves de Coléoptères carnassiers.

Ces chenilles se nourrissent de substances animales; aussi les trouve-t-on dans les cuisines ou chez les marchands de comestibles. Telle est en particulier l'AGLOSSE DE LA GRAISSE (*Aglossa pinguinalis*), qui vit dans le beurre, le lard, la graisse, etc. Elle s'introduit quelquefois dans l'estomac et dans les intestins de l'homme avec les aliments; c'est ce que Linné a eu l'occasion d'observer dans le nord de l'Europe (1).



FIG. 67.—*Aglossa pinguinalis*.

Nous représentons le papillon qui naît de cette chenille.

Une seconde espèce du même genre (*Aglossa farinalis*) vit dans la farine; une troisième (*Aglossa cuprealis*) se tient dans les cuirs apprêtés pour le commerce.

Les GALLÉRIES (g. *Galleria*, Fabr.) sont voisines des Aglosses; deux

(1) L'observation de Linné a trait à un jeune garçon dans l'estomac duquel deux larves de cette espèce s'étaient introduites. On cite d'autres chenilles de Lépidoptères qui furent rejetées des narines, par un jeune garçon, à Ravenne (observ. de Fulvius Angalinus, reproduite par MM. Kirby et Spence), et de l'estomac d'un Anglais (obs. du docteur Church, publiée dans *Good's Study of Medec.* t. I, p. 103).

Martin Lister a aussi constaté l'introduction dans l'estomac de larves de Nocuelles. Son observation a été consignée dans les *Transactions philosophiques* pour 1663.

Un cas analogue a été observé en France par M. Duméril et enregistré dans les *Annales de la Société entomologique* pour 1820.

Enfin le docteur Robert Calderwood fait mention, dans les *Medical Commentaries* (t. IX, p. 223), de larves du *Pontia Brassicæ*, qui avaient séjourné dans le canal intestinal d'un jeune homme. Cette observation a été faite en Écosse.

de leurs espèces (*G. cerearia* et *alvearia*) sont avides de cire et nuisent aux ruches.

Les NOCTUELLINS (*Noctuellina*) sont d'autres Lépidoptères nocturnes, à corps écailleux, à prothorax souvent huppé, à vol rapide, que l'on rencontre de nuit butinant sur les fleurs; ils ont la trompe roulée en spirale, les antennes ordinairement simples et les ailes en toit.

Les TINÉIDÉS ou les Teignes forment la dernière famille des Lépidoptères; il y en a deux tribus.

Les TINÉINS ou *Teignes* proprement dites (g. *Tinea*, L.) n'ont pas, comme les Pterophorins (g. *Pterophorus*, Geoff., ou Fissipennes de Latreille), qui sont la deuxième tribu de cette famille, les ailes décomposées en éléments penniformes; elles les ont en triangle ou roulées autour du corps. La plupart de leurs espèces nous sont nuisibles; elles attaquent nos substances alimentaires ou nos étoffes, et l'une d'entre elles, l'ALUCITE DES CÉRÉALES (*Alucita cerealella*) occasionne des démangeaisons cutanées insupportables, et des ardeurs de la gorge qu'on a attribuées à ce qu'elle serait douée d'un principe analogue à celui des Cantharides. Mais les effets qu'elle produit ne sont pas absolument les mêmes, et l'explication qu'en donne M. Doyère (1) paraît préférable. Ces Alucites vivent principalement dans le blé, et elles y sont souvent très abondantes, ce qui oblige à des rebattages et à des nettoyages, à la suite desquels se manifestent habituellement les accidents. Ceux-ci consistent en démangeaisons cuisantes et en une inflammation générale de toutes les parties exposées à l'air. Quelquefois il se déclare une fièvre assez violente pour aliter pendant plusieurs jours les gens adonnés à ces travaux; c'est surtout le *lancer* ou nettoyage à la pelle qui occasionne des accidents, parce qu'on lance le grain, ce qui en fait sortir beaucoup de débris d'Alucites qui se répandent dans l'atmosphère.

M. Doyère voit là une simple action mécanique exercée par les écailles piliformes qui garnissent le bord des ailes des Alucites. Ces petites aiguilles, à la fois légères, aiguës et déliées, et qui existent par milliers à la surface d'un seul papillon, se détachent et tombent ensuite comme une poussière sur la peau des hommes, qu'elles irritent, comme le font les poils de certains cactus ou ceux des Chenilles processionnaires.

On a proposé plusieurs moyens chimiques pour faire périr plus

(1) *Ann. de l'Institut agronomique de Versailles.*

sûrement ces insectes, si nuisibles aux grains, sans exposer aux inconvénients qui viennent d'être rappelés les gens préposés à leur conservation ; le sulfure de carbone a donné de bons résultats, parce qu'il dispense de le lancer.

Les Teignes nuisibles à nos vêtements, aux étoffes de nos meubles, etc., sont surtout les *Tinea sarcitella*, *T. tapezella* et *T. pelionella*. C'est par leurs chenilles qu'elles sont redoutables, et les tissus de laine sont ceux qu'elles attaquent de préférence.

Réaumur a décrit avec soin les mœurs des Tinéides des laines et des pelleteries (1).

Dans ces derniers temps, leurs caractères spécifiques ont été étudiés par plusieurs entomologistes, principalement par M. Bruand.

Les chenilles de ces Insectes ont quatorze pattes ; les unes vivent de fruits ; elles plient ou roulent des feuilles pour s'y fixer, ou bien elles entrent dans les fruits et dans les graines ; d'autres se construisent des fourreaux, tantôt fixes, tantôt mobiles, qui leur servent d'habitation ; celles des laines et des fourrures sont plus particulièrement dans ce cas. On a remarqué que ces dernières n'attaquaient jamais les produits épidermoïdes tant que ceux-ci sont sur le corps des animaux ; les laines en magasin, les cuirs, les peaux que l'on conserve comme fourrures, ont, au contraire, beaucoup à souffrir de leur présence.

Ordre des Hémiptères (2).

Les Insectes de l'ordre des Hémiptères se laissent plus aisément caractériser par leurs appendices buccaux disposés en forme de bec allongé ou de suçoir et par leurs métamorphoses incomplètes, que par la disposition en demi-élytres de leurs ailes supérieures. Chez un grand nombre d'entre eux, en effet, et plus particulièrement chez les nombreuses espèces qui rentrent dans la même famille que les Punaises, ou que les Nèpes, etc., les ailes de la première paire sont bien en partie coriaces et élytriformes, et en partie membraneuses ; mais chez les autres, principalement chez les Fulgores, chez les Cigales et chez les Pucerons, les mêmes ailes sont ordinairement solides ou transparentes dans toute leur étendue. Les Cochenilles, dont les mâles seuls acquièrent des ailes, et seule-

(1) *Mémoires*, t. III, p. 41 et 67 ; 1727.

2) Les *Rhynchotes* de Fabricius.

ment au nombre de deux, ont aussi ces organes transparents; on a proposé d'en faire un ordre à part (1), mais le plus souvent on les associe aux autres Hémiptères à ailes transparentes, sous le nom commun d'*Homoptères* (Latreille), et l'on fait de cette seconde division des Hémiptères un ordre distinct de celui des autres Hémiptères ou Hémiptères à demi-élytres, qui sont alors appelés *Hétéroptères* (Latr.).

Le trait distinctif des Hémiptères réside donc dans la disposition spéciale des parties de leur bouche qui forme un suçoir droit et replié sous le corselet pendant le repos, et dont l'apparence est fort différente de celui des Lépidoptères ou des Diptères. La lèvre inférieure est en forme de gaine; les mâchoires et les mandibules constituent les parties sétiformes et perforantes. C'est à cause de cette disposition en rostre des appendices buccaux que Fabricius donnait aux Hémiptères le nom de *Rhynchotes* (*Rhynchota*).

Ces Insectes sont essentiellement sucers, et, pour la plupart, ils se nourrissent du suc des végétaux qu'ils hument au moyen de leur bec. Quelques-uns attaquent aussi les animaux; de ce nombre sont les Punaises du genre *Acanthie*, ou Punaises des lits, les Réduves, les Notonectes et quelques autres.

C'est sans doute à la même série qu'appartiennent les *Poux*, dont il sera question comme troisième sous-ordre après les Hétéroptères et les Homoptères. Un quatrième sous-ordre d'Hémiptères nous sera fourni par les *Podurelles*, qui sont aptères aussi bien que les Poux.

Sous-ordre des Hétéroptères.

Les Hémiptères hétéroptères ou les Hémiptères à demi-élytres ont le bec inséré sous le front, et leur prothorax est plus grand que leurs deux autres segments thoraciques. Ils constituent une réunion assez nombreuse dont les espèces sont généralement désignées sous le nom de *Punaises*. On les partage en GÉOCORISES ou Punaises terrestres, telles que les *Pentatomes*, les *Corées*, les *Lygées*, les *Capses*, les *Tingis*, les *Arades*, les *Réduves*, les *Phygmates* et les *Acanthies*, et en HYDROCORISES ou Punaises d'eau, telles que les *Nèpes*, les *Galgules*, les *Plotères*, et les *Notonectes*.

Les PUNAISES des bois (g. *Pentatomu*, etc.) répandent une odeur repoussante due à un fluide sécrété par une glande unique, pyri-

(1) *Ordre des Coccides*, Dujardin (*Compt. rend. hebdom., t. XXXIV, p. 510; 1852*).

forme, jaune ou rouge, qui occupe le centre du métathorax et aboutit entre les pattes postérieures. Chez les Syromastes, qui sont aussi des Punaises du groupe de Pentatomins, cette sécrétion a, au contraire, une odeur agréable et qui rappelle celle des pommes de reinette.

Plusieurs espèces de Pentatomes sont nuisibles aux agriculteurs; d'autres attaquent les Insectes destructeurs et doivent, au contraire, être épargnées. On cite, sous ce second rapport, le *Pentatome bleu* qui tue les Allises de la vigne.

Les RÉDUVES (g. *Reduvius*) comprennent, entre autres espèces, le RÉDUVE A MASQUE (*Reduvius personatus*) qui s'introduit dans les appartements, s'y recouvre de poussière et fait la chasse aux Punaises des lits, mais se fait en même temps redouter par les piqures qu'il nous fait. Il est de couleur noirâtre, et a près d'un centimètre de long.

M. Kirby et Spence citent, d'après le major anglais Davis, le *Reduvius serratus* de l'Inde comme ayant la propriété de donner de petites commotions électriques.

Les Punaises (g. *Cimex*), dont on fait maintenant le genre ACANTHIE (*Acanthia*, Fabr.), ont le corps très aplati et des antennes sétiformes; elles n'ont que des rudiments d'élytres et point d'ailes membraneuses et sont incapables de voler. Il paraît cependant que les ailes se développent chez quelques individus, mais seulement d'une manière accidentelle.

C'est à ce genre qu'appartient la PUNAISE DES LITS (*Cimex lectularius*, Linn.; *Acanthia lectularia*, Fabr.) décrite avec plus de détails par M. Curtis (1) que par les auteurs que nous venons de citer.

Elle est de couleur brun roussâtre, a les yeux noirs, le prothorax relevé et comme aliforme sur les côtés, l'abdomen subarrondi, marqué d'une tache noire en arrière, le corps finement ponctué et pubescent, et le bout des tarsi noir; ses antennes sont presque filiformes à leur extrémité; ses élytres sont fort courtes.

Quelques auteurs, parmi lesquels on cite des entomologistes, pensent que la véritable patrie des punaises est l'Inde; ils assurent qu'elles y prennent un développement plus complet et qu'elles y acquièrent même parfois des demi-élytres semblables à celles des autres Hémiptères, et des ailes membraneuses; ce qui, dit-on, arrive aussi quelquefois aux Punaises d'Europe: mais M. Burmeister ne croit pas qu'il en soit ainsi.

(1) *British Entomology*, t. VIII, n° 569.

Cet Insecte, l'un des plus dégoûtants parmi ceux qui attaquent l'homme, répand une odeur désagréable. Il abonde dans les habitations malpropres, principalement dans les villes, et plus particulièrement dans celles du Midi. C'est dans les lits ou dans les boîtes et les papiers de tenture qui en sont peu éloignés qu'il se tient de préférence, et sa forme aplatie lui permet de se loger dans les moindres fentes. Il est essentiellement nocturne. Les piqûres qu'il fait à la peau sont douloureuses et suivies le plus souvent d'une petite ampoule. Alors il se gonfle, et l'on reconnaît en l'écrasant qu'il a sucé une assez grande quantité de sang. Les ampoules produites par ses piqûres sont quelquefois assez confluentes pour simuler une véritable éruption.

Les Punaises peuvent rester longtemps sans prendre de nourriture; elles sont alors plus aplaties et presque transparentes. Les jeunes sont de couleur pâle, mais elles acquièrent une couleur sanguine dès qu'elles ont pu piquer quelqu'un. Les œufs sont blancs et un peu allongés. Vus à la loupe, ils paraissent couverts de petites aspérités filiformes qui contribuent à les faire adhérer aux corps étrangers.

On a souvent beaucoup de peine à débarrasser de ces Insectes les logements ou les meubles qui en sont infestés. La fumée du tabac, l'essence de térébenthine, le soufre en combustion, l'onguent mercuriel, la pâte au sublimé corrosif sont les meilleurs procédés pour les détruire, et une extrême propreté peut seule les empêcher de s'établir de nouveau aux mêmes lieux. La passe-rage (*Lepidium ruderale*) paraît avoir la propriété de les faire mourir.

Il y a des Punaises dans une grande partie de l'Europe, dans le nord de l'Afrique, en Asie, dans l'Amérique et dans beaucoup d'autres lieux fréquentés par les Européens. On a dit qu'elles nous avaient été apportées d'Amérique. Cette assertion est inexacte, puisqu'il est question de ces Insectes dans plusieurs auteurs anciens. Aristote parle d'une Κορις, qui vit comme les Poux et les Puces aux dépens de nos humeurs. Pline et Dioscoride en font aussi mention.

Matthiolo (1), médecin et savant naturaliste du xvi^e siècle, qui vivait à Siene, parle assez longuement des Punaises des lits; il en donne la figure et rappelle les propriétés bizarres qu'on leur avait attribuées chez les anciens pour la guérison de certaines maladies; il les regarde avec raison comme les Κορις de Dioscoride (2).

(1) P. A. Matthioli senensis, *Commentarii in libros Dioscoridis*, p. 227. Lugduni, 1563.

(2) « Cimices qui in cubilibus enascuntur, numero septeni cum fabis in cibos

Mouffet dit que les Punaises n'existaient pas en Angleterre avant le commencement du xvi^e siècle, et Southall assure même qu'il n'y en avait point à Londres avant l'année 1670 ; cependant il est constaté qu'elles y avaient déjà fait leur apparition avant le grand incendie de 1666.

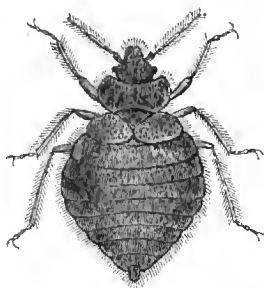


FIG. 68. — La Punaise des lits.

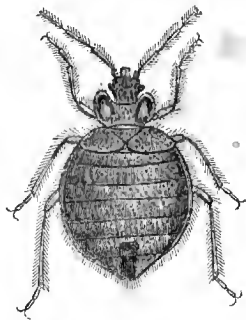


FIG. 69. — La Punaise arrondie.

Dans le nord de l'Europe, les Punaises sont encore rares ou même tout à fait inconnues.

Azara, qui a fait au Paraguay de nombreuses observations d'histoire naturelle, a remarqué que les Punaises n'attaquaient point l'homme lorsqu'il est à l'état sauvage, mais seulement quand il est réuni dans des habitations à la manière européenne, et il est ainsi conduit à émettre l'opinion bizarre que cette espèce d'Insectes n'a été créée que quelque temps après la nôtre, et alors que les hommes s'étaient déjà constitués en république et en états urbains.

Suivant Fabricius, la Punaise de l'Amérique méridionale serait d'une autre espèce que l'*Acanthia lectularia*, et il lui assigne pour caractères d'avoir les élytres courtes et tronquées, le corps noir et les antennes de cette couleur, mais avec les deux derniers articles pâles. La taille est d'ailleurs la même.

On connaît deux autres espèces de Punaises appartenant au genre des Acanthies ou Punaises proprement dites, et qui attaquent également l'homme ; ce sont les suivantes :

ACANTHIE ARRONDIE (*Acanthia rotundata*, Signoret). Elle est un additi, et ante accessiones devorati, quartana laborantibus auxilio sunt. Quin et citra fabas devorati, de morsis ab Aspide prosunt. Vulvæ strangulatione effectas olfactu revocant. Ceterum sanguisugas cum vino aut aceto poti pellunt. Triti verò et urinariæ fistulæ impositi, urinæ difficultati medentur. » (Dioscorides, *De medica materia*, lib. II, cap. xxxvi, édition de Saraenius, p. 97.)

peu moins grande que l'*A. lectularia*, avec laquelle elle pourrait être facilement confondue à la première vue. Elle en diffère cependant par les caractères suivants :

Forme en général moins orbiculaire; couleur plus foncée; prothorax à bords arrondis, non marginés, ce qui lui donne une apparence plus convexe, et la rapproche de l'*A. hirundinis*, et en même temps plus transversal, ce qui établit une ressemblance entre cette espèce et l'*A. columbaria*; abdomen rétréci à sa partie postérieure; les deux derniers articles des antennes amincis et filiformes, ce qui n'a pas lieu dans cette dernière espèce; pubescence faible; poils courts.

La couleur de l'Insecte est, en général, plus rougeâtre que dans l'espèce ordinaire; les élytres, également rudimentaires, sont plus claires, ainsi que le bord antérieur du prothorax, et les pattes sont fauves.

Cette Punaise vit à l'île de la Réunion (île Bourbon). Elle attaque l'homme comme le fait celle d'Europe (1).

ACANTHIE CILIÉE (*Acanthia ciliata*, E. Eversmann (2)). Cette espèce, qui a été observée dans les maisons de Kazan, diffère de celle des lits, non-seulement par sa forme, mais par ses habitudes. Elle ne se fixe pas comme elle en sociétés sous les rebords et les fentes, mais se promène isolément sur les murs et les couvertures. Elle est paresseuse et marche à pas lents; elle semble toujours comme engourdie. Sa piqûre produit des enflures fortes et persistantes; elle est beaucoup plus douloureuse que celle de l'Acanthie des lits, ce qui tient à la plus grande longueur du bec.

Deux espèces du même genre, mais encore différentes des précédentes, vivent aux dépens des oiseaux, ce sont :

L'*Acanthia hirundinis* (3), des hirondelles, et l'*A. columbaria* des pigeons domestiques.

On en connaît une septième qui est particulière aux chauves-souris de nos pays; elle a été nommée *Acanthia vespertilionis*.

Certaines espèces du genre CORIZE (*Coriza*), qui vivent au Mexique, méritent d'être mentionnées à cause des qualités particulières de leurs œufs. Voici en quels termes M. Virlet d'Aoust en parle dans une note qu'il a récemment publiée :

« Dans les endroits peu profonds, des milliers de petits mouches-amphibies, voltigeant dans l'air, vont en plongeant de plusieurs pieds, et même de plusieurs brasses, déposer leurs œufs au fond de

(1) *Ann. Soc. entom. de France*, 2^e série, t. X, p. 540, pl. 16, fig. 2 et 2 a.

(2) *Bull. de la Soc. imp. des nat. de Moscou*, 1841, t. II, p. 359.

(3) *Ann. of nat. Hist. London*, t. III, p. 244, pl. 5, fig. 1.

l'eau, d'où ils ne sortent que pour aller probablement mourir à quelque distance de là.

» En même temps que nous assistions à ce spectacle saisissant et si nouveau pour nous, nous eûmes l'avantage d'assister aussi à la pêche ou à la récolte de ces œufs, lesquels, sous le nom mexicain d'*hautle* (haoutle), servent d'aliments aux Indiens, qui n'en paraissent pas moins friands que les Chinois de leurs nids d'hirondelles, avec lesquels nous sommes à même d'assurer qu'il y a quelque rapport de goût. Seulement l'*hautle* est loin d'atteindre les prix élevés de ceux-ci, réservés, pour cette raison, à la seule table des riches, car, pour quelque menue monnaie, nous pûmes en emporter environ un boisseau, dont, à notre prière, madame B... voulut bien nous faire préparer une partie.

» On accommode cette graine de différentes manières, mais le plus communément on en fait des espèces de gâteaux qu'on sert avec une sauce que les Mexicains relèvent comme ils le font, du reste, pour tous leurs mets, avec du *chilé*, qui se compose de piments verts écrasés.

» Voici comment les naturels s'y prennent pour recueillir l'*hautle*: ils forment avec des joncs pliés en deux des espèces de faisceaux, qu'ils placent verticalement dans le lac à quelque distance du rivage, et comme ceux-ci sont reliés par un de ces joncs, dont les bouts sont disposés en forme de bouée indicatrice, il est facile de les retirer à volonté. Douze à quinze jours suffisent pour que chaque brin de ces faisceaux soit entièrement recouvert d'œufs, qu'on retire ainsi par millions. On laisse ensuite sécher au soleil, sur un drap, ces faisceaux pendant une heure au plus; la graine se détache alors facilement. Après cette opération, on les replace dans l'eau pour une autre récolte (1).»

Ces singuliers œufs rappellent, à certains égards, par leur disposition, les fossiles si abondants à Saint-Gérand-le-Puy dans le Bourbonnais, qui forment le calcaire à industries de cette localité.

M. Virlet, qui les compare aux oolithes, désigne par le nom de *Mouches* les insectes qui les pondent; mais une note de M. Guérin fait connaître que ce sont des Hémiptères et qu'ils appartiennent au genre *Corize*.

Dès l'année 1846, ces œufs avaient été signalés à l'Académie des sciences de Paris par M. Vallot, de Dijon (2). En 1851, M. Gué-

(1) Virlet d'Aoust, *Comptes rendus hebdomadaires*, t. XLV, p. 863.

(2) *Compt. rend. hebdomadaires*, t. XXIII, p. 774.

rin, alors de passage à Turin, reçut de M. Ghiliani une petite quantité des œufs dont on fait l'*haulte* et quelques-uns des insectes qui les produisent. Ceux-ci sont des Corizes de deux espèces différentes. L'une a été nommée par Thomas Say *Coriza mercenaria* dès l'année 1831, et eela d'après des exemplaires achetés au marché de Mexico ; l'autre paraît nouvelle et reçoit de M. Guérin le nom de *Coriza femorata*.

Les œufs de ces deux espèces d'insectes sont fixés en quantité innombrable contre les feuilles triangulaires du jone dont sont formés les faisceaux que l'on dépose dans l'eau pour en faire la récolte. Ils sont de forme ovulaire avec un petit bouton à un bout et en pédicule à l'autre.

Parmi ces œufs, qui sont très rapprochés et quelquefois fixés les uns sur les autres, il s'en trouve d'autres considérablement plus grands, allongés et de forme cylindrique, collés contre les mêmes feuilles de jone. M. Guérin les attribue à un autre insecte plus grand qui serait du g. des véritables NOTONECTES (*Notonecta*) et très voisin des *Notonecta americana* et *variabilis*. Cependant comme l'insecte offre quelques caractères propres, il propose de le considérer comme spécifiquement distinct, et il l'appelle *Notonecta unifasciata* (1).

Sous-ordre des Homoptères.

Les Homoptères ont les ailes supérieures entièrement coriaces ou entièrement membraneuses, mais jamais sous la forme de demi-élytres ; leur bec naît de la partie inférieure de la tête. Ces insectes sont assez nombreux et rentrent dans trois grandes familles, les *Cicadidés* ou Cicadaïres de Latreille ; les *Aphididés* ou Pucerons (*Aphidii*, Latr.) et les *Coccidés* (*Gallinsecta*, Réaumur).

La famille des CICADIDÉS comprend, indépendamment des CICADINS ou Cigales proprement dites (g. *Cicada*), dont les mâles ont un appareil sonore, plusieurs autres tribus, parmi lesquelles nous citerons celles des FULGORINS ou Fulgores (g. *Fulgora*, etc.), dont les espèces, souvent phosphorescentes, ont été appelées *porte-lanternes* ; des TETTIGONINS (g. *Tettigonia*, etc.) ; des MEMBRACIN^S (g. *Membracis*, etc.).

Les Cigales sont variées en espèces dans les pays chauds ; elles sont déjà abondantes dans le midi de l'Europe ; et, pendant les mois de juillet et d'août, les localités les plus exposées aux ardeurs du soleil retentissent de leur chant monotone et strident.

(1) *L'Institut*, 1857, p. 409, et *Compt. rend. hebdom.*, t. XLIV.

Telle est en particulier la CIGALE COMMUNE (*Cicada plebeia* ou *Frazini*). On la trouve quelquefois jusque dans la forêt de Fontainebleau. Les Romains et les Grecs mangeaient ces animaux; ils estimaient aussi leurs nymphes et les nommaient *tettigomètres*.

La CIGALE DE L'ORNE (*Cicada orni*) est également propre au Midi. Elle fait découler de l'orne, en le piquant, un suc mielleux et purgatif qu'on a désigné sous le nom de *manne*, mais qui n'est pas la manne proprement dite. On la trouve aussi sur d'autres arbres, tels que les oliviers, les pins maritimes, les agaves, etc.

La famille des APHIDIÉS ou des *Pucerons* (g. *Aphis*, L.) comprend de petits Insectes homoptères, souvent même aptères, dont il y a plusieurs tribus. Les deux principales sont celles des PSYLLINS ou *Psylles* (g. *Psylla*); et des APHIDINS ou *Pucerons* (g. *Aphis*).

Les Pucerons portent à la partie postérieure de l'abdomen deux petits tubes, sécrétant une matière sucrée, qui manquent aux Psylles, et ils n'ont pas comme eux la propriété de sauter. Ces Insectes, dont on a distingué un assez grand nombre d'espèces (1), vivent sur les végétaux; ils en sucent la sève et ils les couvrent souvent de la sécrétion sucrée qui leur est propre. C'est ce *miellat* qui attire vers eux les Fourmis; il enduit les feuilles du tilleul, de l'érable, du faux platane, du saule marsault, des orangers, des citronniers et de plusieurs autres espèces d'arbres. Les Pucerons se multiplient avec une extrême facilité et ils sont un des plus anciens exemples de parthénogénésie que l'on ait observés. Au printemps, les femelles font, sans accouplement préalable, des petits vivants, et il y a ensuite pendant l'été plusieurs générations successives pour lesquelles l'intervention des mâles est également inutile. Ces générations d'été ne donnent que des femelles, mais en automne les mâles reparaissent et fécondent les femelles, qui redeviennent alors ovipares et pondent sur les branches des œufs destinés à passer l'hiver.

Quelques Pucerons doivent aux dégâts qu'ils font d'être plus connus que les autres; de ce nombre est

Le PUCERON LANIGÈRE (*Aphis lanigera*), qui vit surtout aux dépens des pommiers, à la surface desquels il fait apparaître des excroissances. Quelquefois il occasionne la mort de ces arbres. Ce Puceron sécrète une matière blanche, d'apparence laineuse ou cotonneuse, dans laquelle il s'enveloppe. Il n'était pas répandu aux environs de Paris avant 1832 ou 1833.

(1) Le genre *Aphis* proprement dit en réunit à lui seul plus de trois cents.

D'autres espèces s'enveloppent dans des vésicules, dans des feuilles ou dans de jeunes tiges, et elles y vivent en société. Il y en a de semblables sur l'orme, sur le pistachier, sur le peuplier, etc. Le pêcher, le rosier, plusieurs autres arbres de nos jardins sont également attaqués par les Insectes de cette famille.

Certains Pucerons déterminent sur les arbres des exeroissances analogues aux galles produites par les Cynips; les galles de l'orme, du térébente et du *Dystylium racemosum* sont, en particulier, dans ce cas.

Les COCCIDÉS ou *Cochenilles* (g. *Coccus*, L.) forment une nombreuse famille, aujourd'hui partagée en une dizaine de genres, et dont on a déjà distingué plus de cent cinquante espèces (1). Ce sont aussi de petits insectes, et ils vivent également sur les végétaux. Leurs caractères sont très singuliers et permettent de les reconnaître aisément.

Les femelles des Cochenilles sont aptères et larviformes; elles

Fig. 70. — Cochenille du Nopal, femelle.



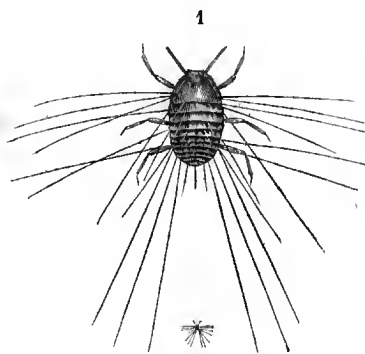
✱

1. Jeune.



2. Adulte et devenue immobile.

Fig. 71. — Cochenille du Nopal, mâle.



✱

1. Jeune.



✱

2. Adulte et pourvu d'ailes.

deviennent immobiles au moment de la ponte et restent appliquées contre les plantes sous la forme de petites galles; de là le nom de *Gallinsectes* et *Progallinsectes* donné au groupe entier de

(1) Voyez Dallas, *List of the specimens of Hemipterous Insects, in the Coll. of the British Museum*, in-8. London, 1851.

ces animaux par plusieurs entomologistes, et en particulier par Réaumur (1). Au contraire, les mâles, qui sont toujours beaucoup plus petits, ont des métamorphoses complètes, conservent leur agilité et acquièrent des ailes; toutefois ils diffèrent des autres Homoptères, en ce qu'ils n'ont que deux de ces organes, ceux de la paire supérieure. Le bec des mâles est rudimentaire, tandis que celui des femelles acquiert tout son développement. Les premiers ont aussi des antennes bien développées, d'apparence sétiforme, et leur abdomen est terminé par deux filets; ils ont seuls des yeux à réseaux. Les pieds des Cochenilles, au lieu de présenter les cinq parties ordinaires aux autres Insectes, sont établis sur un type plus rapproché de celui qui distingue les Crustacés. Le tarse n'a qu'un seul article, et il se termine par un seul ongle; la hanche est engagée dans le tégument sternal, et l'article qui vient ensuite, ou le premier de la portion mobile, est court et cylindrique.

Lorsque la fécondation a eu lieu, les femelles se fixent et se gonflent, et après avoir pondu leurs œufs, entre elles et le corps sur lequel elles reposent, elles leur servent de moyen de protection. C'est alors qu'elles se transforment en ces sortes de capsules dont on fait la récolte pour certaines espèces employées en teinture.

Les femelles de plusieurs Cochenilles fournissent aussi de la cire, et les laques découlent de certains arbres après que ces Insectes en ont piqué la surface.

On distingue trois catégories parmi les Insectes de cette famille :

1. Dans quelques espèces de Coccidés, les femelles peuvent encore se mouvoir lors de la ponte; les anneaux du corps, les antennes et les pattes restent toujours distincts, et le corps a une apparence cotonneuse due principalement à la sécrétion cireuse.

2. D'autres espèces ont leurs femelles immobiles au moment de la ponte; mais les anneaux de leur corps restent encore assez distincts.

De ce nombre est la COCHENILLE DU NOPAL (*Coccus cacti*), dite aussi du Mexique ou de Honduras, qui est répandue dans le commerce sous la forme de petits grains brun rougeâtre, comparables à de petites groseilles racornies, desséchées, de forme irrégulière, mais montrant encore la trace des segmentations.

Ces grains de Cochenille sont les corps des femelles desséchés. On en distingue de plusieurs sortes sous les noms de *Cochenille noire*, *Cochenille grise* ou *argentée*, et *Cochenille rougeâtre*. Celle-ci

(1) *Mém.*, t. IV, p. 1 et 81.

est la moins estimée. On partage aussi les Cochenilles en *Cochenille mestèque* ou fine, qui est la Cochenille cultivée dans les nopales, et *Cochenille silvestre* ou Cochenille sauvage.

Ces Insectes vivent sur une espèce de raquette, le nopaliier ou cactus nopal, qui est originaire du Mexique, et n'ont été connus en Europe qu'après la découverte de l'Amérique. Ce sont eux qui fournissent la plus belle couleur rouge. Les Mexicains s'en servaient déjà avant l'arrivée des Espagnols dans leur pays.

C'est en effet la Cochenille qui donne la magnifique couleur rouge que l'on emploie dans les arts sous le nom de *carmin*. Mêlée à un sel d'étain, elle fournit l'*écarlate*.

Cette espèce est aussi employée en médecine : on dit la Cochenille cordiale et diurétique ; elle sert à colorer les bonbons ou certaines pastilles médicamenteuses, entre dans la teinture d'Iluxman, et sert en outre à la fabrication de poudres dentifrices. On lui a reconnu des propriétés sédatives dans certaines toux opiniâtres, et quelques médecins prescrivent du sirop de cochenille contre la coqueluche.

Voici les résultats de l'analyse des Cochenilles du commerce :

D'après John.		D'après Lepelletier et Caventou.	
Cochenille ou matière colorante.	50	Matière animale <i>sui generis</i> .	
Gelée.....	10,15	Principe gras composé d'élaïne et de stéarine.	
Cire grasse.....	10	Matière colorante acide.	
Mucus gélatineux.....	14	Phosphate de chaux.	
Matière éclatante.....	14	— de potasse.	
Hydrochlorate alcalin.....	} 1,5	Carbonate de chaux.	
Phosphate de chaux.....		Carmine.	
— de fer.....			
— d'ammoniaque.....			

La *cochenille* extraite des Cochenilles du Mexique par John est d'un rouge carmin, fixe à l'air sec, gélatineuse sous l'action de l'humidité, soluble dans l'eau, l'alcool et les éthers, ainsi que dans les acides et dans les alcalis caustiques, non précipitable par l'infusion de noix de galle, et très avide d'alumine, d'oxyde d'étain et de quelques autres oxydes. La *carmine* de Pelletier et Caventou (1818) est d'un rouge pourpre, inaltérable à l'air sec, fusible à 50 degrés centigrades, très soluble dans l'eau, insoluble dans l'éther ; elle ne donne pas d'ammoniaque en se décomposant ; l'alumine se combine avec elle.

La Cochenille du nopal est originaire du Mexique, principalement

de Guaxaca et d'Oaxaca. Elle est une des richesses de ces pays, et il a été longtemps défendu par les Hispano-Mexicains de chercher à en exporter la graine vivante. Cependant, vers la fin de l'année 1700, un Français, nommé Thierry de Menouville, exécuta le projet qu'il avait formé d'enlever aux Espagnols ce précieux Insecte.

Il aborda au Mexique, et eut si bien le motif de son voyage, qu'il parvint à embarquer et à conduire à Saint-Domingue plusieurs caisses renfermant des cactiers vivants chargés de Cochenilles.

La plante qui nourrit ces Insectes et les Insectes eux-mêmes ont ensuite été introduits dans plusieurs parties de l'Espagne et aux Canaries, et les Cochenilles ainsi élevées ont pu être versées dans le commerce.

Des plantations analogues ont été faites en Algérie : à Oran, à Alger, à Bone, etc. Elles ont également réussi. L'initiative en est due à M. Simonnet. En 1853, on comptait dans la seule province d'Alger 14 nopaleries, contenant 61,500 plantes. L'administration achetait alors les récoltes au prix de 15 fr. le kilogramme.

On fait également de la cochenille dans les possessions hollandaises de la Sonde, à la Nouvelle-Galles du Sud, etc.

3. Un troisième groupe de Coccidés est celui des espèces dont les femelles sont immobiles lors de la ponte et ne montrent plus aucune trace des anneaux qui séparaient les articles de leur corps. Cette section reçoit plus spécialement le nom générique de KERMÈS (g. *Kermes*).

Tel est entre autres le KERMÈS DU CHÊNE, appelé en latin *Kermes ilicis*, parce qu'on avait cru à tort qu'il vivait de préférence sur le chêne vert (*Quercus ilex*), tandis qu'il se développe presque exclusivement sur une petite espèce fort différente de celle-là, le *Quercus coccifera*, qui est commun dans les endroits arides sur un grand nombre de points de la région méditerranéenne; d'ailleurs on trouve aussi quelquefois le Kermès sur le chêne vert.

Les femelles ou les *graines de kermès*, dites aussi *graines d'écarlate*, *kermès animal*, et, dans les officines, *Coccus baphica*, sont de la grosseur d'une groseille ordinaire, à peu près régulièrement sphériques, noires, brun foncé ou marbrées; elles adhèrent aux rameaux des petits chênes, ont l'air de petites baies, mais sont sèches et cassantes, et ont été prises autrefois pour des graines ou des galles.

Garidel et Réaumur ont démontré leur nature animale (1).

(1) De Meuve exprime encore, en 1695, une opinion tout à fait erronée au sujet de la nature du Kermès, qu'il appelle *Coccus insectorius*, *Coccus baphica*

Ces cochenilles, très employées dans le midi de l'Europe, en Orient et en Afrique, avant que l'on possédât la cochenille du Mexique, fournissent une belle teinture rouge (1) et servent aussi en médecine. Elles entrent également dans la *conféction alkerzés* (*Margaritarum kermesina*), dans les trochiques alkerzés, dans le sirop de kermés et dans un électuaire aphrodisiaque. Il y en a dans l'*alkermés*, sorte de liqueur ou d'élixir que l'on sert sur les tables en Italie, principalement à Florence et à Naples.

Suivant M. Lassaigue (1819), le kermés donne à l'analyse une matière grasse jaune; une matière colorante rouge analogue à la carmine, de la coccine, qui est un principe animal particulièrement, ainsi que des phosphates et des hydrochlorates.

Le KERMÉS POLONAIS (*Kermes polonicus*), que l'on trouve en Pologne, sur les racines du *Scleranthus perennis*, a des propriétés et des usages analogues. On s'en servait aussi beaucoup avant que le commerce eût reçu la Cochenille du nopal, et il a conservé de l'importance en Pologne, en Prusse et en Russie.

La *laque*, dont nous avons parlé comme devant quelquefois son origine aux Cochenilles, est une sorte de résine qui nous vient de la Chine et du Bengale. Elle transsude de certains arbres (*Ficus religiosa* et *indica*, *Rhamnus jujuba*, *Butea frondosa*, etc.), par suite de piqûres que leur font les femelles du *Coccus lacca*. La *Laque en bâtons* consiste en laque encore adhérente aux fragments du bois.

D'autres Cochenilles font sortir des arbres une sorte de manne, tel est en particulier le *Coccus mammparus*, Ehrenberg, qui vit au mont Sinâi.

En Chine, on emploie, pour la fabrication des bougies, une espèce de cire ayant un peu l'apparence du sperma-ceti, qui est exsudée par une Cochenille, le *Coccus sinensis* de M. Westwood (2).

Le *Coccus ccriferus*, Fabr., dont le nom indique une propriété analogue, vit au Bengale.

ou *Grana tinctorum*. « C'est, dit-il, le fruit d'un arbrisseau renommé appelé *Ilex*. Cette graine n'est pas proprement le fruit de l'yeuse, mais plutôt un excrément et comme une salive rouge et luisante enfermée dans une petite vessie qui vient en dessous des feuilles, car cet arbrisseau ne porte pas seulement la graine dont il est parlé ci-dessus, mais aussi le gland. »

(1) Les bonnets grecs sont teints avec cette substance.

(2) Voy. Daniel Hanburg, *Pharmaceutical Journ.*, avril 1853, et J. Quekett, *ibid.*

Sous-ordre des Pouc.

Les Poux sont des insectes aptères, à bouche formée uniquement d'un suçoir en gaine inarticulée et armé à son sommet de cro-

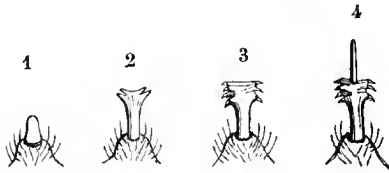


FIG. 72. — Le rostre ou suçoir du Pou de tête. — 1. Le Rostre presque entièrement caché. — 2. Le même commençant à montrer des crochets. — 3. Les crochets épanouis. — 4. Le siphon perforant faisant saillie au-dessus des crochets.

chets rétractiles ; l'intérieur de ce rostre contient un tube éorné composé de quatre soies ; il n'y a ni palpes ni lèvre inférieure. Les antennes sont grêles, habituellement de cinq articles subégaux ou un peu décroissants, et dont le second est plus long que les autres. Il n'existe point d'yeux composés et l'on n'aperçoit qu'un seul ocelle de chaque côté de la tête en arrière des antennes. Le thorax est petit, presque toujours plus étroit que l'abdomen ; celui-ci est composé de sept à neuf segments qui portent des soies isolées et plus ou moins longues ; on y voit six paires de stigmates. Les Poux ont les pieds grimpeurs, c'est-à-dire à jambe

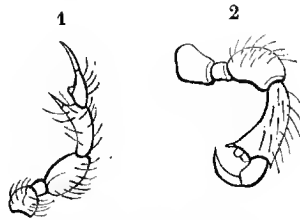


FIG. 73. — 1. Patte antérieure du Pou de tête. — 2. Patte postérieure du même.

courte, épaisse et armée antérieurement à son extrémité inférieure d'une dent spiniforme, avec laquelle l'ongle du tarse, qui est lui-même grand et recourbé, forme une pince, et c'est au moyen de cette pince qu'ils saisissent les poils des animaux sur lesquels ils vivent.

Les Poux manquent de jabot ; ont les vaisseaux biliaires au nombre de quatre, libres, d'égale longueur et sans renflement ; présentent deux paires de testicules dans le sexe mâle, et cinq follicules ovariens dans le sexe femelle ; en outre, ils sont toujours privés de métamorphoses, les jeunes ayant déjà en naissant la forme qu'ils devront conserver pendant toute leur vie.

Le dernier segment abdominal varie de forme suivant le sexe. Dans les mâles, il est proéminent, arrondi et percé à sa face supérieure du grand pore, qui est l'anus et dont on voit aussi sortir le pénis; celui-ci est charnu et armé d'une ou de deux pointes cornées. Dans les femelles, le même segment est profondément échaneré; quelquefois même il est comme bilobé; l'anus s'y ouvre entre ces lobes, et la vulve est à la face ventrale entre le dernier et l'avant-dernier segment; elle a son ouverture arquée, disposée transversalement et pourvue bilatéralement de caroncules subcornées. L'accouplement ne peut avoir lieu que lorsque la femelle se place sur le dos du mâle.

Les œufs sont attachés isolément ou en petits groupes aux poils des animaux sur lesquels vivent les Poux; on les connaît sous le nom de *lentes*.

Tous les Poux sont parasites des mammifères. Le groupe, peu naturel, dans lequel on les a souvent associés aux Ricins, a reçu le nom d'*Epizoïques* (1). L'absence d'ailes, qui est un de leurs caractères les plus apparents, les a fait aussi ranger parmi les Aptères, dont ils sont alors une des divisions principales; mais en tenant compte de la forme de leur bouche et de leur défaut de métamorphoses, on a été conduit à les réunir aux Hémiptères, dont ils semblent, en effet, n'être que la dégradation extrême et les représentants privés d'ailes. Cette opinion avait déjà été émise par Fabricius; elle a été reprise depuis lors par M. Burmeister et par quelques autres naturalistes.

Il n'y a qu'une seule famille de Poux, celle des PÉDICULIDÈS, que l'on partage en quatre genres sous les noms de *Pediculus*, *Phthirius*, *Pedicinus* et *Hæmatopinus* (2).

Genre Pou (*Pediculus*). L'abdomen est composé de sept segments; l'apparence générale et l'ensemble des caractères sont les mêmes que dans le Pou de tête.

Ce genre n'a d'ailleurs que trois espèces qui sont toutes les trois parasites de l'homme.

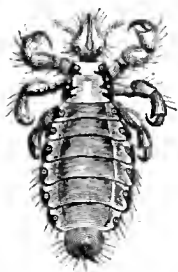
(1) *Epizoïca* ou *Epizoa*, Nitzsch, P. Gerv., etc. — *Parasita*, Latr. — *Anoplura*, Leach, Denny, etc.

(2) Voyez pour la description de leurs espèces et pour celle des Ricins : Redi, *Œuvres diverses*. — De Geer, *Mém. pour servir à l'hist. des Insectes*. — Nitzsch, *Thierinsekten (Insecta epizoïca)*, in-8. Halle, 1818, — Leach, *Zool. Miscellany*, t. III, p. 45. — Burmeister, *Genera Insect.* — Denny, *Anoplurorum Britannicæ monogr.*, in-8. Londres, 1842. — P. Gerv. in Walkenaer, *Hist. des Ins. aptères*, t. III, p. 290; 1844.

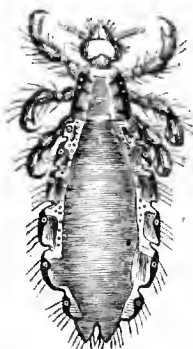
Ces dégoûtants insectes vivent sur la tête et sur le corps; le *Pediculus pubis* est une quatrième espèce, également particulière à l'homme, mais qui forme un genre à part, celui des *Phthirius*.

POU DE TÊTE (*Pediculus capitis*). De couleur livide ou blanc cén-

FIG. 74. — Pou de tête.



Le mâle.



La femelle.

dré; tous les segments ont du noir au bord externe; le thorax est en forme de carré long.

Swammerdam a donné une description détaillée de cette espèce dans son grand ouvrage intitulé *Biblia naturæ*. Linné l'appelle *Pediculus humanus*; de Geer, *Pediculus capitis*, et Leach, *Pediculus cervicalis*. Elle est surtout fréquente sur la tête des enfants, en Europe du moins, car, dans beaucoup d'autres pays, les adultes en ont aussi en abondance; ce qui tient à leur état de malpropreté.

En Europe, le Pou de tête des vieillards est plus petit que le Pou ordinaire des enfants et présente une autre apparence; il mériterait d'être examiné par les zoologistes.

On a aussi supposé que le Pou de la tête des nègres est d'une autre espèce que celui qu'on observe en Europe.

Cette opinion a été émise par M. Pouchet (1).

On a proposé plusieurs moyens pour tuer les Poux de tête: des lotions de petite centaurée ou de staphisaigre; de la pommade additionnée d'onguent mercurel, etc. Un des procédés les plus sûrs et en même temps les plus inoffensifs consiste à huiler largement les cheveux; ce corps gras tue les Poux en obstruant les trachées, ce qui empêche leur respiration de s'opérer.

(1) *Traité élém. de zool.*, t. II, p. 205; 1841.

POU DU CORPS (*Pediculus vestimentī*). Jaunâtre uniforme ou blanc sale ; tête avancée ; forme ovalaire allongée ; thorax subarticulé ; second article des antennes allongé ; point de noir sur le bord des anneaux ; pattes plus grêles que celles du précédent, allongées.

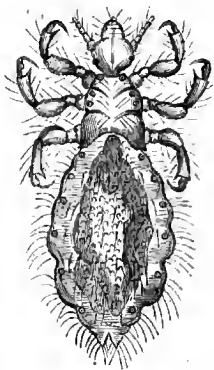


FIG. 75.— Pou du corps femelle.

C'est le *Pediculus humanus corporis* de Geer et le *Ped. hum.*, variété β de Linné. Nitzsch et M. Burmeister ont reconnu qu'il formait une espèce à part et non une simple variété.

Il vit sur les parties pileuses du corps chez les gens malpropres ou dans leurs vêtements, principalement dans ceux qui sont faits avec de la laine.

POU DES MALADES (*Pediculus tabescentium*). Entièrement jaune pâle ; tête arrondie ; thorax plus grand que dans le précédent, carré ; antennes plus allongées ; segments

abdominaux plus serrés.

On en doit une description exacte à M. Alt (1) et à M. Burmeister (2). Ce Pou est celui qui occasionne la maladie pédiculaire, qu'on appelle aussi *phthiriasis*, et dans laquelle on voit apparaître avec rapidité une très grande quantité de ces Insectes.

Cette triste maladie a été observée par les anciens comme par les modernes, mais elle est encore loin d'être connue dans tous ses détails. On cite comme en étant morts quelques personnages illustres appartenant à différentes époques et à plusieurs nations. Aujourd'hui elle est encore commune dans certaines parties de l'Europe où les habitants sont sales et malheureux. En Galice et dans les Asturies, elle n'est pas rare ; en Pologne, elle accompagne, dit-on, la plique. Dans certains cas de *phthiriasis*, les Poux apparaissent avec une telle rapidité et en tel nombre que le vulgaire ne s'en explique la présence que par une génération spontanée (3). Amatus Lusitanus, médecin portugais du xvi^e siècle, raconte naïvement qu'ils se produisaient si vite et en telle abondance sur un riche seigneur atteint de cette maladie, que deux domestiques étaient exclusivement occupés à porter à la mer des corbeilles remplies de la vermine qui sortait du corps de leur maître.

(1) Alt, *Dissertatio de Phthiriasi*, in-4, avec pl. Bonn, 1824.

(2) *Genera Insect.*, et *Handbuch der Entomologie*.

(3) Peut-être est-ce un fait de parthénogénésie.

On ne possède encore qu'une seule observation de phthiriasis recueillie avec exactitude. Les Poux s'étaient développés sur le corps d'une femme de soixante-six ans. Le soir, surtout au lit, elle était prise d'une démangeaison insupportable. Elle avait des Poux au cou, au dos et à la poitrine; ceux-ci disparaissaient quand la malade se refroidissait à ces endroits, mais il en reparais-sait bientôt après. Ils ne se communiquèrent pas et furent détruits par l'essence de térébenthine. L'épiderme des parties signalées était malade et couvert de petites croûtes, dans lesquelles les Poux s'arrêtaient volontiers.

On ne possède encore qu'un petit nombre d'observations relatives aux Poux qui sont parasites des autres races d'hommes; la comparaison de ces Insectes avec ceux que l'on connaît en Europe offrirait cependant un intérêt incontestable.

Les nègres d'Afrique ont des Poux de tête. Au rapport des voya-geurs, il existe aussi des parasites du même genre dans les cheveux des Indiens asiatiques et américains et dans ceux des habitants de la Nouvelle-Hollande. Labillardière a écrit depuis longtemps que les femmes des malheureuses peuplades de l'Australie mangeaient les Poux qu'elles prenaient sur la tête de leurs enfants (1); les Hottentots ont aussi cette sale habitude; qu'ils partagent avec les singes. M. de Martius, cité par Perty (2), fait remarquer que les Indiens du Brésil ont rarement des Poux, mais que la vermine est fréquente chez certains colons dont la paresse et la saleté sont ex-trêmes. On verrait quelquefois, suivant lui, des mères refuser de ma-rier leur fille, pour ne pas être privée dans leur vieillesse de l'occu-pation de lui chercher les Poux. Justin Goudot nous a appris que les Poux sont rares chez les Indiens de la Madalena, en Colombie. Enfin Oviedo, l'un des premiers écrivains par lesquels on connut en Europe l'histoire naturelle des pays conquis en Amérique par les Espagnols, a écrit que, par le travers des Açores, les Poux disparaissaient sur les Européens qui faisaient voile vers l'Amérique et qu'au retour les navigateurs en étaient de nouveau attaqués, et cela dans les mêmes parages; mais on sait bien aujourd'hui qu'il n'en est rien, et il y avait même des Poux en Amérique avant l'ar-rivée des Espagnols. Il faut ajouter cependant qu'ils y étaient fort rares. Perty rappelle une citation déjà ancienne et dont on ignore

(1) Une tête en chair de Tasmanien adulte, rapportée au Muséum par F. Eydoux, avait beaucoup de lentes.

(2) *Deliciae Insect. Brasiliæ.*

l'auteur, dans laquelle il est question du petit nombre de ces parasites que les premiers visiteurs du Brésil virent dans ce pays ; et encore ces Poux, trouvés dans les couches des Indiens, sont-ils signalés comme plus semblables aux *Phthirius inguinalis* qu'aux Poux proprement dits.

Genre PHTHIRIUS (*Phthirius*, Leach). Thorax large, non distinct de l'abdomen, qui a huit segments, pour la plupart appendiculés latéralement ; antennes un peu allongées ; pattes antérieures grêles, non chélifères, ambulatoires.

PHTHIRIUS DU PUBIS (*Phthirius inguinalis*). Pâle, avec la partie

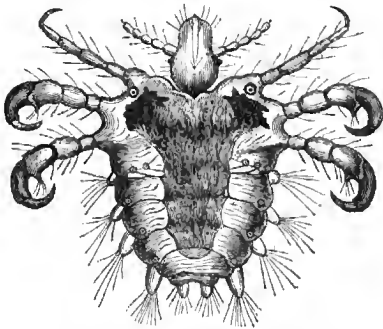


FIG. 76. — *Phthirius* du pubis.

moyenne du corps brun rougeâtre et les pinces des quatre pattes postérieures roussâtre clair ; corps de forme triangulaire énuousée ; pattes assez longues ; longueur totale moindre que dans les Poux véritables.

Cette espèce est le *Pediculus inguinalis* de Redi ; le *Pediculus pubis* de Linné et le *Phthirius pubis* de Leach. Geoffroy en parle

dans son *Histoire des Insectes des environs de Paris* sous le nom de *Morpion*, par lequel on la désigne vulgairement en France.

Elle est la seule que l'on connaisse dans ce genre ; elle est exclusivement parasite de l'espèce humaine et n'a encore été signalée que dans la race blanche. Elle s'attache aux poils des organes reproducteurs, à ceux des aisselles, et quelquefois à la barbe ainsi qu'aux sourcils. Les rapports vénériens avec des personnes infestées de ces parasites repoussants ne sont pas l'unique moyen d'en contracter. On peut en prendre par le simple contact, par le linge qui en conserve, par les habits, etc. ; et les personnes les plus réservées en attrapent quelquefois sans qu'il leur soit possible de s'en apercevoir au premier moment et de dire comment ils les ont envahies. On détruit d'ailleurs fort aisément les *Phthirius* à l'aide de frictions faites avec de l'onguent mercuriel. On emploie aussi une infusion de tabac, des bains sulfureux, de l'essence de térébenthine, etc.

M. Burmeister a inséré dans son *Genera* une description détaillée

du *Phthirus pubis* que nous avons reproduite dans notre *Histoire naturelle des Aptères* (1).

Genre *PEDICINUS* (*Pedicinus*, P. Gerv.). Abdomen de neuf segments, ovalaire ; tête allongée ; antennes de trois articles.

L'unique espèce de ce genre est le *PEDICINUS EURYGASTRE* (*Pedicinus eurygaster*), qui vit sur les singes et que nous avons recueilli sur plusieurs des espèces de l'ancien continent (Cynocéphales, Guenons, Macaques), que l'on tient dans les ménageries européennes. C'est de tous les Poux des animaux celui qui se rapproche le plus, par son apparence extérieure, des Poux qui vivent sur l'homme ; le Pou des Oustitis (2), qui sont les derniers des Simiadés, est, au contraire, plus semblable aux Poux des Mammifères ordinaires, et il doit rentrer avec eux dans le genre des Hématopinus.

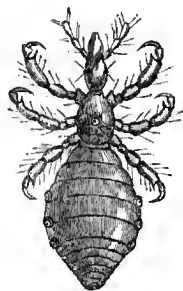


FIG. 77. — *Pedicinus eurygaster* (des singes).

Genre *HÉMATOPINUS* (*Hæmatopinus*, Leach).

Tête petite, tronquée en avant ou obtuse ; les segments moyens de l'abdomen séparés les uns des autres, souvent dentés ou en saillie aiguë à leur bord ; pieds de derrière plus longs que les autres ; yeux difficiles à apercevoir.

On en connaît déjà plus de trente espèces, toutes observées sur des Mammifères, et dont MM. Burmeister et Denny ont principalement établi la diagnose.

Le chien domestique nourrit l'*HÉMATOPINUS PILIFÈRE* (*Hæmatopinus pilifer*), qui est uniformément de couleur testacée et a le corps de forme ovalaire (fig. 78).

M. Lueas signale une autre espèce également propre au chien ; c'est l'*Hæmatopinus bicolor*, observé en Europe sur un chien domestique qui avait été amené de la Louisiane.

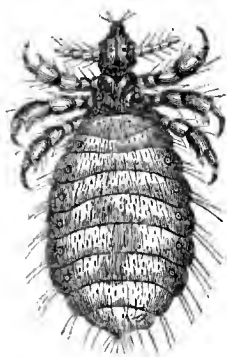


FIG. 78. — *Hæmatopinus pilifer*.

(1) Walkenacr et P. Gerv., t. III, p. 300.

(2) *Pediculus* (*Hæmatopinus*) *hupalinus*, P. Gerv. loc. cit., p. 463.

On trouve sur le bœuf l'HÉMATOPINUS EURYSTERNE (*Hæmatopinus eurysternus*), qui a sur le corps quatre rangées de taches noires

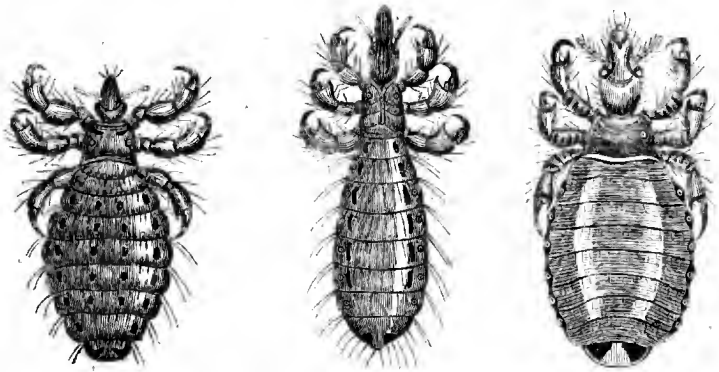


FIG. 79. — *Hæmatopinus eurysternus*.

FIG. 80. — *Hæmatopinus tenuirostre*.

FIG. 81. *Hæmatopinus* du cochon.

(fig. 79), et l'HÉMATOPINUS TÉNUIROSTRE (*Hæmatopinus tenuirostris*), dont les taches sont sur deux rangs seulement (fig. 80). Cette seconde espèce existe aussi sur le cheval.

HÉMATOPINUS DU COCHON (*Hæmatopinus suis*). Il est brun, avec l'abdomen clair et les segments membraneux, mais pourvus de chaque côté d'une plaque cornée qui porte sa stigmaté (fig. 81).

L'*Hæmatopinus stenops* est l'espèce ordinaire aux chèvres.

L'*Hæmatopinus saccatus* a été recueilli sur des boues venant d'Égypte; on n'en a décrit que la femelle.

L'*Hæmatopinus tuberculatus* appartient aux buffles d'Italie.

L'*Hæmatopinus phthiriosis* est parasite des buffles du Cap (*Bos caffer*).

L'*Hæmatopinus asini* vit sur l'âne.

L'*Hæmatopinus cameli* se tient sur le corps des chameaux.

Plusieurs espèces de Rongeurs ont aussi montré des parasites de ce genre; il y en a de même sur le daman (*Hæmatopinus leptoccephalus*) et jusque sur le phoque commun (*Hæmatopinus phocæ*).

Sous-ordre des Podurelles.

Après les Pédiculidés, nous citerons, plutôt comme un groupe *incertæ sedis* que comme formant réellement un dernier sous-ordre de la série des Hémiptères, les Podurelles, Insectes aptères,

sans métamorphoses, déjà étudiés avec soin par de Geer (1), et qui ont été, dans ces dernières années, le sujet de plusieurs publications spéciales (2). Leur histoire offre d'ailleurs assez peu d'intérêt pour la solution des questions traitées dans cet ouvrage.

Les Podurelles, dont l'organisation présente des particularités très curieuses, sont ces petits Insectes sauteurs que l'on trouve en quantité dans les bois ou dans les jardins, et dont quelques espèces vivent jusque dans nos appartements.

On n'a guère observé jusqu'à ce jour que les Podurelles de l'Europe, et seulement celles de quelques localités; cependant on en connaît déjà plus de cent espèces. Ces insectes ne paraissent pas moins variés sur les autres points du globe.

Les Podurelles ne forment, à vrai dire, qu'une seule famille, celle des PODURIDÉS, que l'on peut partager en deux tribus, les SMINTHURINS (g. *Sminthurus* et *Dicyrtoma*) et les PODURINS (g. *Macrotoma*, *Lepidocyrtus*, *Orchesella*, *Heterotoma*, *Degeeria*, *Desoria*, *Isotoma*, *Achorutes*, *Lipura* et *Anoura*).

On trouve certaines espèces de Podurelles sur les bords de la mer, dans des endroits qui sont recouverts par la marée durant une partie de la journée. Tel est l'*Achorutes maritimus*, du Tréport (Seine-Inférieure).

D'autres (*Achorutes aquaticus*, etc.), vivent sur les eaux douces, au bord des rivières ou à la surface des lacs, que l'eau soit liquide ou quelle soit gelée.

Le *Desoria glacialis* est très abondant sur les glaciers des Alpes; il est de couleur noire, et ses réunions se détachent nettement à la surface de la neige, qui semble alors comme recouverte par de la poudre à canon.

Les *Anoura* sont des Podurelles qui ne sautent pas et dont la bouche forme une petite trompe; particularité remarquable qui rappelle la disposition buccale des Hémiptères, des Diptères et des Myriapodes polyzonidés.

On en cite deux espèces: *A. tuberculata* (de Suisse) et *A. rosea* (de Paris).

(1) Mémoires, t. VII, p. 15.

(2) Bourlet, *Mém. sur les Podures*, in *Soc. r. des sc., d'agr. et des arts de Lille*, et *Soc. r. de Douai*, 1843. — Nicolet, *Rech. pour servir à l'histoire des Podurelles*, in-4, 1841, extrait des *Mém. de la Soc. helv. des sc. nat.*, t. VI. — P. Gerv., in *Walk., Hist. nat. des Ins. aptères*, t. III, p. 397; 1844.

Ordre des Diptères.

Ainsi que l'indique leur nom, ces Insectes sont pourvus de deux ailes, du moins dans la majorité des cas, et ils n'en ont jamais plus de deux. Ces ailes sont membrancuses et assez semblables à celles des Névroptères ou des Hyménoptères dans leur apparence générale. Ce sont les ailes postérieures qui manquent aux Diptères, mais on trouve chez beaucoup de ces Insectes deux petits organes rudimentaires auxquels on a donné le nom de balanciers, et, à la base de ces balanciers, deux pièces membrancuses dites ailerons ou euillerons. Les balanciers sont généralement considérés comme représentant la seconde paire d'ailes. Il y a des Diptères tout à fait aptères; on reconnaît qu'ils appartiennent à cet ordre à la nature de leur bouche et à leurs transformations, qui sont analogues à celles des autres Insectes du même groupe. Ainsi leurs mandibules et leurs mâchoires ont la forme d'une lancette écaillée, et leurs lèvres forment un canal en suçoir entourant cet appareil; de plus ils se présentent d'abord sous la forme de larves.

Les insectes Diptères ont les glandes salivaires bien développées et leur salive est le plus souvent irritante; un autre caractère qui leur est propre est de subir des métamorphoses complètes. Ils passent successivement par l'état de larve et par celui de nymphe avant de prendre leur forme définitive.

Les Diptères sont fort nombreux en espèces. C'est parmi eux que se placent les Mouches dont il y a tant de genres différents et les Cousins. On doit rapporter au même ordre les Nyctéribies qui sont aptères et les Nymphipares, que leurs habitudes parasites et certaines particularités de leur organisation rapprochent évidemment de ces dernières. Les Pucees elles-mêmes, dont on fait souvent un ordre distinct, sont semblables aux Diptères par les caractères de leur bouche, par leurs métamorphoses et l'absence d'ailes, qui les distingue, ne doit pas plus les faire éloigner des Diptères ailés que les Nyctéribies, dont les affinités avec les autres espèces de cet ordre sont d'ailleurs si évidentes.

Nous partagerons les Insectes de cette nombreuse série en quatre sous-ordres :

- 1° Les *Suceurs* ou les Pucees ;
- 2° Les *Nymphipares* ou les Hippobosques et genres voisins ;
- 3° Les *Chétocères* ou les Mouches ;
- 4° Les *Némocères* ou les Cousins et les Tipules.

On a également admis que c'était auprès des Diptères, sinon

dans le même ordre qu'eux, qu'il conviendrait de placer les *Strepsiptères* ou *Rhipiptères*; mais quelques naturalistes en font, d'après Kirby, un ordre à part, et Schiodte avait dit, il y a trente ans, que c'étaient des Coléoptères. Cette dernière opinion méritait plus d'attention qu'on ne lui en a accordée.

Sous-ordre des Rhipiptères.

Ces Insectes (1), dont nous dirons seulement quelques mots, sont peu nombreux et ne forment que quatre genres (*Xenos*, *Elenchus*, *Stylops* et *Halictophaga*), dont les espèces vivent en parasites sur les Hyménoptères. On les a trouvés sur les Guêpes, les Polistes, les Andrènes et les Halictes.

Ce sont des Insectes à métamorphoses complètes, et leur larve, qui est apode, ressemble à celle de certains Diptères. À l'état adulte, ils n'ont aussi que deux ailes comme les espèces de ce dernier ordre, mais ce sont les ailes postérieures; elles sont grandes, membraneuses, nervées longitudinalement et plissées en éventail. Il n'y a pour représenter les ailes antérieures qu'une paire d'appendices rudimentaires qui sont comparables à des balanciers. Les pattes sont terminées par des crochets. Les yeux sont gros et grenus. Les mandibules ont la forme de petites lames linéaires croisées l'une sur l'autre, et il y a des palpes maxillaires composées de deux articles. La bouche des Rhipiptères rappelle donc, à certains égards, celle des Insectes broyeur.

Sous-ordre des Suceurs.

Les Puces, dont de Geer faisait un groupe à part, sous le nom de Suceurs (*Suctoria*), ont été indiquées par Kirby sous celui d'*Aphaniptères*, et par Latreille sous celui de *Siphonoptères*. Dans la classification de ces différents entomologistes, elles forment un ordre distinct.

La famille des PULICIDÉS, la seule qui comprenne ce groupe réunit, indépendamment de la Puce ordinaire, un certain nombre d'espèces à corps ovale, comprimé, quelquefois assez allongé, ayant la peau résistante, la tête assez petite et pourvue d'une paire de stemmates, mais sans yeux composés; à antennes en général fort petites; dont le thorax a ses trois articles séparés et

(1) Schiodte, *Danm. Eleuth.*, p. 21; voyez aussi pour ce groupe: Wiegmann, *Archiv.*, 1831, p. 200; et Th. Siebold, *Jahresb. d. Schles. Gesells.*; Breslau, 1853.

comme entaillés ; sans ailes ni balanciers, et dont l'abdomen est ovulaire ou allongé. Leurs pattes sont assez grandes, surtout les postérieures, et elles peuvent servir au saut. Leur bouche se compose essentiellement de trois sortes de parties : 1^o des palpes qui sont quadriarticulés et portés par une lamelle foliacée ; 2^o de deux lames spadiformes dentées sur leurs deux tranchants et qui sont les agents principaux des piqûres faites par ces animaux ; en effet, c'est avec elles qu'ils percent la peau, l'irritent et y font affluer le sang, que les Puces hument ensuite au moyen des contractions de leur jabot ; 3^o d'une gaine articulée, recevant dans une gouttière et soutenant par-dessous, dans leur action, les lames en scie ; c'est la languette ; cette gaine est regardée comme formée par la réunion des deux palpes labiaux qui seraient composés de trois ou quatre articles chacun.

L'abdomen des Puces présente une forme particulière dans son neuvième ou avant-dernier anneau que l'on nomme *pygidium*. Ce pygidium porte un certain nombre de soies épineuses implantées au centre d'autant d'aréoles irrégulièrement disposées sur sa surface.

Les mâles ont deux stylets pour la copulation. L'accouplement a lieu ventre à ventre et la génération est ovipare. Chaque œuf donne une larve apode ; la nymphe s'enveloppe d'une petite coque ; toutefois la Chique ou Puce pénétrante offre sous ce rapport quelques particularités sur lesquelles nous reviendrons.

Il y a des Puces non-seulement sur l'homme et sur certain nombre de mammifères, mais aussi sur les oiseaux, particulièrement sur les poules et sur les pigeons domestiques ; on en trouve également dans des endroits qui ne sont pas fréquentés par les animaux, et certaines espèces paraissent vivre de substances végétales. Les naturalistes ont décrit une trentaine de ces Insectes, et ils en ont fait plusieurs genres sous les noms de *Pulex*, *Dermatophilus*, *Ceratopsyllus* et *Mycetophila*.

La PUCE IRRITANTE, ou *Puce ordinaire* (*Pulex irritans*), a la tête courte et non dentée sur ses bords ; la lame basilaire des mandibules articulée et cultriforme ; les antennes courtes et cachées dans une rainure derrière l'œil ; les tarsi assez peu allongés et subépinaux, et elle est de couleur roux brun.

Cette Puce attaque plus particulièrement l'espèce humaine ; elle est surtout répandue en Europe et dans le nord de l'Afrique. On la trouve aussi sur d'autres points du globe. Certaines conditions favorisent plus particulièrement la multiplication de ces Insectes. Il y en a beaucoup dans les habitations malpropres, dans les ca-

sernes et surtout dans les camps; leur action sur les nouveaux venus y est des plus insupportables; ils pullulent souvent dans des lieux abandonnés, principalement dans les masures, et l'on en trouve parfois en abondance dans les bois et jusque sur les dunes ou les sables qui bordent certaines plages. Les endroits où campent les pêcheurs et ceux qui sont fréquentés par les baigneuses en ont quelquefois en quantité étonnante; et à Cette comme à Palavas, auprès de Montpellier, on est plus particulièrement exposé à leurs atteintes lorsqu'on veut se reposer sur certaines dunes.

Les Puce font plusieurs œufs à chaque ponte; elles les placent dans les ordures, aux endroits peu accessibles, dans les fentes des parquets, dans le linge sale, dans la seure de bois et jusque sous les ongles des personnes malpropres, principalement sous ceux des pieds. De ces œufs, qui sont blancs, suballongés et de la grosseur d'une très petite tête d'épingle, naissent les larves qui sont apodes, ainsi que nous l'avons dit, et se transforment en nymphes au bout de dix à douze jours, après s'être filé une petite coque soyeuse. Ces larves sont d'abord blanches, mais elles deviennent bientôt rougeâtres; elles ont beaucoup d'activité. Leur première nourriture consiste habituellement en un peu de sang que la mère a eu soin de placer dans le même lieu que ses œufs.

On a quelquefois mis les Puce en spectacle, et d'habiles ouvriers ont réussi à en enchaîner et à leur faire exécuter divers exercices des plus singuliers.

Comme chacun a pu l'observer, la piqûre de la Puce se reconnaît à la présence de petits points d'un rouge foncé entourés d'une auréole plus pâle. Après quelques heures, ces morsures ont une certaine ressemblance avec des pétéchies, et l'on a quelquefois de la peine à les en distinguer. Les gens sales, ou qui passent la nuit dans des lieux où il y a beaucoup de Puce, ont souvent une grande partie du corps marquée de semblables taches. Leur linge est toujours taché par ces Insectes.

La PUCE CHIQUE (*Pulex penetrans*), dont on a fait un genre à part sous les noms de *Dermatophilus* et de *Sarcopsylla*, est plus petite que la précédente, et elle a les stylets plus allongés dans le mâle, ainsi que l'abdomen plus développé dans la femelle et susceptible de se renfler en boule après la fécondation, par suite de la turgescence des organes reproducteurs.

Cette espèce est commune dans les parties chaudes de l'Amérique, principalement au Brésil et dans les pays voisins. Sa petitesse la rend difficile à saisir; elle a l'habitude de se cacher sous la

peau, principalement aux orteils, et c'est là qu'elle dépose ses petits. Les animaux domestiques en sont également tourmentés.

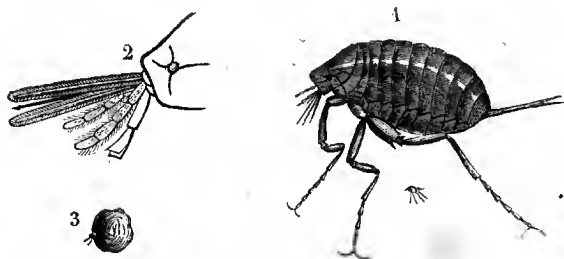


FIG. 82. — La Chique (*Pulex penetrans*). — 1-2. Mâle et sa bouche très grossie. — 3. Femelle et sa vésicule abdominale.

Dans certaines localités, il est presque impossible de se soustraire aux attaques des Chiques : on en trouve jusqu'au Chili, et il y en a dans la Nouvelle-Grenade à la hauteur de Santa-Fé de Bogota.

Les mâles sont encore plus petits que les femelles, et ces dernières sont les seules qui s'introduisent sous la peau. Encore ne le font-elles qu'après avoir été fécondées, et dans le but de se procurer une nourriture assez abondante pour produire leurs petits et fournir à ces derniers l'alimentation qui leur est nécessaire. L'abdomen gonflé des femelles est rempli par les œufs, qui sont retenus à sa propre substance au moyen d'une sorte de court funicule. On n'a pas encore examiné les larves. Pohl et Kollar pensent que les *Pulex penetrans* déposent aussi bien leurs œufs à terre que dans le derme de l'homme ou des animaux. La présence de ces Insectes est on ne peut plus douloureuse, et il faut recourir à une petite opération pour s'en débarrasser. On s'adresse souvent, dans cette occurrence, à des enfants, dont les excellents yeux aperçoivent aisément le point rouge de la peau par lequel la Chique s'est introduite et qui réussissent à l'extraire. Ils sondent avec une aiguille et, après avoir élargi la voie, enlèvent bientôt la vésicule, c'est-à-dire l'abdomen de la Puce et toute sa lignée. Approchée d'une chandelle allumée, elle éclate comme un grain de poudre ; mais si la vésicule s'est rompue avant l'extraction, l'opération devient elle-même la cause de nouvelles douleurs par suite de la dispersion des petits dans la plaie.

Certains auteurs affirment qu'il résulte quelquefois de graves accidents de la piqûre de ces parasites, et ils recommandent de ne

pas négliger les petites cavités laissées à la peau par l'ablation des chiques.

Parmi les espèces de Pulicidés qui vivent sur les animaux, nous citerons les suivantes :

Pulex felis; du chat domestique.

Pulex canis; du chien domestique.

Pulex columbæ; du pigeon domestique.

Pulex gallinæ; de la poule.

Sous-ordre des Nymphipares.

Ce sous-ordre comprend quelques genres de Diptères très singuliers qui vivent sur les Mammifères et les Oiseaux, et qu'on a quelquefois appelés, à cause de cela, *Diptères épizoïques*.

Ces Insectes ont le suçoir composé de deux soies insérées sur un pédicule commun, et leurs deux palpes servent de gaines à ce suçoir. Leurs antennes sont rudimentaires ou nulles, et ils manquent parfois d'ailes. Leur corps est coriace et plus ou moins raccourci; il s'élargit, en général, dans sa partie abdominale, ce qui, joint à la petitesse de la tête et à son rapprochement avec le thorax, donne aux Nymphipares quelque ressemblance avec les araignées. Ces Insectes ont les pattes robustes et terminées par des ongles en forme de griffes.

Ces singuliers Diptères sont vivipares; leurs petits se montrent en naissant sous la forme de nymphes ou pupes, mais des observations récentes ont démontré qu'ils passaient leur premier état, ou l'état de larves, dans le corps même de leur mère. Les Nymphipares subissent donc les mêmes métamorphoses que les autres Diptères, et ce qui les distingue, c'est seulement la préécocité de leur première transformation, celle-ci ayant lieu avant leur naissance. L'ignorance de cette particularité avait fait penser, mais à tort, que la nature les avait soustraits à l'obligation dans laquelle sont tous les autres Diptères de passer d'abord par l'état de larves lorsqu'ils sortent de la vie embryonnaire. Ainsi que nous l'avons déjà dit, il se pourrait que des observations encore plus suivies que celles auxquelles le développement des Insectes a donné lieu jusqu'à ce jour permettent de reconnaître des faits analogues chez les Hexapodes des autres ordres, que l'on considère encore comme étant privés de métamorphoses ou comme n'en ayant que d'incomplètes.

Les auteurs, qui ont étudié les Nymphipares, les ont signalés comme inférieurs aux autres Diptères. C'est là, en particulier, l'opi-

nion qu'en a émise M. Léon Dufour dans ses *Études anatomiques et physiologiques sur les Pupipares*, publiées en 1845 dans les *Annales des sciences naturelles*. Cependant les principaux faits qu'on a observés sur les animaux de ce groupe pourraient tout aussi bien être interprétés dans un sens différent. La soudure de plusieurs de leurs anneaux, lorsqu'ils sont arrivés à l'âge adulte; la concentration de leurs centres nerveux; la singularité même de leurs métamorphoses et le mode exceptionnel de leur parturition, tendent plutôt à les faire mettre au-dessus du reste des Insectes qui composent avec eux l'ordre des Diptères qu'au-dessous.

Il y a deux familles de Nymphipares : les *Hippoboscidés* et les *Nyctéribidés*.

Famille des HIPPOBOSCIDÉS. — Ceux-ci, qu'on appelle aussi *Coriaciés*, ont la tête de grandeur médiocre, mais cependant très évidente encore, et le plus souvent ils ont des ailes. On n'en faisait autrefois qu'un seul genre, celui des *Hippobosques*, ainsi nommé parce que la principale de ses espèces vit sur les chevaux. Il y a aussi des Hippoboscidés sur d'autres mammifères et même sur des oiseaux, et l'on réunit provisoirement à leur famille un genre d'Insectes parasite des abeilles. Nitzsch, qui a fait une étude attentive des Insectes épizoïques, donne à ce dernier genre le nom de *Braula*, et l'espèce qu'il y place est le *B. cæca*.

Nous citerons aussi les autres genres actuellement admis, afin d'énumérer les espèces connues dans chacun d'eux; toutefois, leur caractéristique laissant encore quelque chose à désirer, nous renverrons, pour ce qui la concerne, aux ouvrages spéciaux dont les Hippoboscidés ont été l'objet (1).

HIPPOBOSQUE (g. *Hippobosca*, Linné, *partim*; *Feronia*, Leach; *Nirmomyia*, Nitzsch).

Hippobosca equina, Linn.; la mouche-araignée de Réaumur (vit en Europe, sur les chevaux).

Hippobosca camelina, Savigny (d'Égypte, sur les chameaux).

Hippoboscavariegata, Weidemann, ou *H. maculata*, Leach (Madras, nord du Bengale, cap de Bonne-Espérance).

Hippobosca ruficeps, Wied., ou *H. maculata*, Macquart (du Congo).

Hippobosca Francillonii, Leach (Bengale et intérieur de l'Afrique).

Hippobosca nigra, Perty (du Brésil, sur les chevaux).

MÉLOPHAGE (*Melophagus*, Latr.; *Melophila*, Nitzsch).

(1) Leach, *Mém. de la Soc. wernerienne de Londres*; 1817. — Nitzsch, *Thierinsekten (Insecta epizoica)*, in-8. Halle, 1818. — Macquart, *Hist. nat. des Diptères*, t. II, p. 634. — Walker, *Diptères du Mus. britannique*, p. 1140; 1848.

Melophagus ovinus ou *Hippobosca ovina*, etc. (parasite dans la laine des moutons).

LIFOPTÈNE (*Lipoptena*, Nitzsch).

Lipoptena cervina ou le *Pediculus capreoli* de Frisch, et le *Pediculus cervi* de Panzer (vit en Europe, sur les cerfs).

Lipoptena phyllostomatis, Perty (du Brésil, sur une espèce de Chéiroptères du genre Phyllostome).

Lipoptena Pteropi, Denny (de l'Inde, sur la Roussette édule).

STREBLA (g. *Strebala*, Dalman) :

Strebala vespertilionis, Dalm. (du Brésil, sur une espèce de chauve-souris).

ORNITHOMYIE (*Ornithomyia*, Latr. ; *Anapera*, Meigen ; *Cratærina*, Olfers ; *Stenopteryx* et *Ocypterum*, Leach ; *Ornithobia*, Meigen ; *Olfersia*, Wiedemann).

O. ovicularia. — *O. hirudinis*, etc. Ce genre, que l'on divise maintenant en plusieurs autres, renferme en tout une vingtaine d'espèces, dont Leach, Meigen, Walker, etc., ont donné la description. Elles vivent toutes sur les oiseaux. On en a quelquefois observé sur l'homme, mais elles y étaient venues à l'état adulte et étaient tombées du corps de quelques oiseaux, principalement de celui des hirondelles. Le dessin ci-contre représente au grossissement de $\frac{46}{1}$ la patte d'un de ces insectes (*Ornith. pallida*) observés en Belgique sur un malade à l'hôpital de Louvain. Un grand nombre d'Ornithomyes s'étaient attachés à sa peau au moyen de leurs griffes, et les draps de son lit furent tachés de sang.

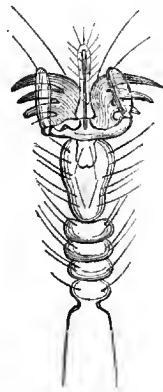


FIG. 83. — Pattes d'un *Ornithomyia pallida* pris sur l'homme.

Famille des NYCTÉRIDES. — Latreille en fait sa tribu des *Phthiromydes*. Ce sont des Diptères aptères à pattes très grandes et à tête, au contraire, fort petite et comme cachée sous la partie antérieure de l'abdomen. Les NYCTÉRIDES (g. *Nycteribia*, Latr.) sont de singuliers parasites, d'apparence aranéiforme, courant avec rapidité à l'aide de leurs trois paires de grandes pattes. On ne les a encore trouvées que sur le corps des Chéiroptères, où elles sont associées à diverses sortes de parasites du groupe des Pucees et de celui des Acarides. Il paraît en exister un assez grand nombre d'espèces, et l'on en trouve sur les chauves-souris de tous les pays et de tous

les genres. M. Westwood en a fait le sujet d'une monographie, qui a paru dans les *Transactions de la Société zoologique de Londres*. Il ne semble pas que l'on doive en séparer le *Megistopode Pilatei* de M. Macquart, qui a des habitudes analogues.

Sous-ordre des Chétocères.

Les Diptères de ce sous-ordre sont beaucoup plus nombreux que les précédents, et leur forme, au lieu de rappeler celle des Cousins, ressemble toujours notablement à celle des Mouches. Leur corps est plus ou moins élargi, leurs ailes sont ovalaires et recouvrantes, leur tête est grosse et les yeux composés y occupent une place considérable. Les antennes de ces Insectes présentent, comme caractère presque constant, d'avoir leurs trois premiers articles plus forts que les autres, qui forment une petite pointe sétiforme que l'on prendrait, au premier abord, pour un appendice du troisième article.

C'est par allusion à cette disposition que les Diptères ont reçu le nom de Chétocères. M. Macquart les appelle Braehocères.

Ces Insectes ont la bouche en forme de trompe appropriée à la succion. Ils sont ovipares, et leurs larves, qui ont l'apparence de vers et la tête rarement distincte, sont apodes ; il est facile toutefois de les distinguer des vers proprement dits, c'est-à-dire des Entozoaires et des autres Helminthes, car les articles dont leur corps est composé ne sont pas en nombre supérieur à quatorze, et leur respiration est toujours trachéenne.

Ce sont ces larves des Chétocères que l'on connaît sous le nom de *vers à queue*, *d'asticots*, etc. Elles vivent dans la terre, dans les eaux croupies, dans les excréments, dans les fumiers, dans le parenchyme des végétaux, et parfois dans le corps des animaux vivants. Elles aiment aussi les cadavres, et leur rôle principal semble être de les débarrasser de leurs parties putrescibles. Leur goût pour les matières organisées les rend très nuisibles dans les maisons : elles y attaquent les substances alimentaires, et plus particulièrement la viande et le fromage. Il est facile alors de suivre leur développement sur les œufs que les femelles viennent déposer dans ces substances elles-mêmes.

Les Chétocères sont répandus sur tous les points du globe, et presque partout ils sont fort nombreux en espèces. M. Robineau-Desvoidy en a décrit près de dix-huit cents, toutes de la famille des Mouches proprement dites, qu'il a recueillies pour la plupart dans

le seul département de l'Yonne. Beaucoup d'espèces exotiques et quelques-unes de celles qui vivent dans nos pays sont remarquables par l'éclat de leurs couleurs.

L'étude zoologique de ces animaux a aussi été faite avec soin par Meigen, Fallen et Wiedemann, en Allemagne, ainsi que par M. Macquart, en France. Nous en résumerons la classification d'après l'*Histoire naturelle des Diptères*, publiée par le dernier de ces naturalistes.

I. Une première catégorie de Chétocères comprend les Mouches dont le suçoir est pourvu de six soies dans les femelles, de quatre seulement sur les mâles; dont les palpes sont coniques et couchés dans les individus femelles, ovales, au contraire, et relevés dans les mâles. Le troisième article de leurs antennes est annelé. M. Macquart les appelle *Hexachœtes*. La seule famille qu'ils constituent est celle des *Tabanidés* ou des Taons.

Famille des TABANIDÉS. — Ces grosses Mouches, dont il y a des représentants sur tous les points du globe, volent avec rapidité et en faisant entendre un fort bourdonnement, surtout pendant les heures les plus chaudes du jour. Elles inquiètent de préférence les quadrupèdes qu'elles piquent jusqu'au sang, au moyen de leur trompe; leurs larves vivent à terre.

On divise les Taons en plusieurs genres. Parmi les Taons proprement dits se classent le TAON DES BŒUFS (*Tabanus bovinus*) et une quarantaine d'autres espèces.

Le TAON PLUVIAL (*Tabanus pluvialis*, L.) est devenu le type du genre *Hematopota* de Meigen, et le TAON AVEUGLANT (*Chrysops cæciliens*, Fabr.), rentre dans le genre *Chrysops*; il s'attaque de préférence aux chevaux, qu'il inquiète au point de les rendre momentanément aveugles.

II. La seconde catégorie des Chétocères (ou les *Tetrachœtes*, Macquart) comprend des espèces dont le suçoir est de quatre pièces pour l'un et l'autre sexe; le troisième article de leurs antennes est rarement annelé, et la partie styliforme de celle-ci est terminale. Ces Diptères forment trois familles appelées, d'après Latreille, *Notacanthes*, *Tanystomes* et *Brachystomes*.

Famille des NOTACANTHES. — Ce sont des Tétrachœtes, dont les antennes ont le troisième article annelé; ils comprennent plusieurs genres qu'on a groupés en trois tribus, sous les noms de *Sicaires*, *Xylophagins* et *Stratiomydes*. La plupart de ces Insectes vivent dans les bois.

Famille des TANYSTOMES. — Le troisième article de leurs an-

tennes est simple, et la partie styliforme y est terminale : la trompe est ordinairement allongée et coriace ; les lèvres sont menues. Il y en a huit tribus distinctes, auxquelles on a donné les noms suivants : *Mydasins*, *Asiliques*, *Hybotides*, *Empides*, *Vésiculeux* (g. *Punops*, etc.), *Némestrinides*, *Bombyliers* et *Anthracins*.

Leurs mœurs présentent quelques variétés. Les premières tribus sont agressives et détruisent d'autres Insectes ; les dernières recherchent les fleurs. Quelques espèces se réunissent en troupes nombreuses dans les airs, à la manière des Cousins : quelques Némestrines, certains Bombyliers et divers autres sont remarquables par le grand allongement de leur trompe.

Famille des BRACHISTOMES. — Ayant le troisième article des antennes simple avec la portion styliforme insérée sur la partie dorsale ; la trompe courte et membraneuse ; les lèvres épaisses. Ils forment quatre tribus sous les noms de *Xylotomes* (g. *Thereva*, etc.), *Leptides*, *Dolichopodes* et *Syrphides*. Ces derniers sont les plus nombreux.

III. La troisième catégorie des Chétocères est celle des espèces qui n'ont, comme les Mouches ordinaires, que deux soies au suçoir, lequel est enfermé dans leur trompe. Le troisième article de leurs antennes est habituellement patelliforme, et leur partie styliforme, quand elle existe, ce qui est d'ailleurs le cas ordinaire, est implantée à sa face dorsale. Cette division répond à la famille des *Athéricères* de Latreille. Elle est très riche en espèces et elle est partagée en huit tribus qui portent, dans l'ouvrage de M. Macquart, les noms suivants : *Scénopiens*, *Céphalopsides*, *Lonchoptérines*, *Platypézines*, *Conopsaires*, *Myopaires*, *Muscides* et *Œstrides*. Les larves des Œstrides, des Conopsaires, des Myopaires et d'une partie des Muscides peuvent être parasites des animaux vivants ; elles n'en sortent que pour passer à l'état de nymphes ; celles des autres se développent dans les corps organisés, animaux ou végétaux, en voie de décomposition.

Chacune de ces divisions mérite une mention spéciale.

1. Les SCÉNOPINIENS (*Scenopinii*, Meigen) sont principalement composés par le genre SCÉNOPINE (*Scenopinus*, Latr.), dont les espèces se trouvent le plus souvent sur les vitres de nos appartements (*Sc. fenestralis*, etc.) ou sur les murs exposés au soleil.

2. Les CÉPHALOPSIDES (*Cephalopsida*, Latr., *Megacephala*, Meig.) sont de petits Diptères communs dans les buissons ou sur les herbes des prairies. Genres PIPUNCULE (*Pipunculus*), ATÉLÈNÈVRE (*Atelencvra*) et CHALURE (*Chalurus*).

3. LES LONCHOPTÉRINES (ou le g. *Lonchoptera*) sont également peu nombreuses en espèces ; elles vivent sur les herbes dans les lieux aquatiques.

4. LES PLATYPÉZINES ne sont guère plus variées ; elles se montrent, au mois de septembre, sur le feuillage des buissons et des haies (g. *Platypeza*, etc.).

5. LES CONOPSAIRES recherchent les fleurs pendant leur état adulte, mais leurs larves vivent en parasites dans le corps des Bourdons (g. unique *Conops*).

6. LES MYOPAIRES, qu'on réunit souvent à la tribu précédente, forment plusieurs genres (*Myopa*, etc.) qui vivent sur des fleurs.

7. LES MUSCIDES ou les Mouches (*Myodaires*, Robineau-Desvoidy), dont les espèces sont extrêmement nombreuses, ont la partie styli-forme des antennes ordinairement dorsale, et les ailes ainsi caractérisées quant à la disposition des nervures : une cellule sous-marginale ; trois postérieures et une anale courte.

Parmi ces Mouches, les unes recherchent les substances animales (*Muscides créophiles*, Macq.), principalement la chair, soit celle des animaux vivants, soit celle des animaux morts ; il y en a parmi elles qui vivent dans le corps des autres insectes ;

D'autres vivent sur les fleurs (*Muscides anthomyzides*, id.) ;

D'autres, également très variées en espèces, mais en général plus petites et sans cuillerons, forment un troisième groupe (*Muscides acalyptères*, Macq.) qu'on partage, ainsi que les deux précédents, en un grand nombre de genres.

Quoique les Mouches ne soient pas venimeuses par elles-mêmes, elles sont parfois à craindre, soit pendant leur état de larves, soit pendant leur état parfait. Dans le premier cas, elles envahissent nos substances alimentaires, et on les trouve quelquefois jusque dans nos organes ; dans le second, non-seulement elles sont importunes, mais elles peuvent être dangereuses et déterminer des phénomènes morbides fort graves. C'est ce qui a lieu lorsqu'elles se sont nourries de substances en putréfaction et qu'elles viennent ensuite se poser sur quelque point dénudé de notre corps, et nous inoculer les éléments putrides dont leur trompe ou leurs pattes sont encore chargées. Ainsi certaines maladies infectieuses, et en particulier le charbon ou pustule maligne, prennent souvent naissance de cette manière, et des espèces très différentes de Mouches peuvent en porter le germe avec elles. C'est surtout en été et dans les établissements d'équarrissage, ou dans le voisinage des endroits où

L'on tient des matières animales, en putréfaction, que ces phénomènes se présentent. Les malades ont souvent conscience de la manière dont l'infection leur a été communiquée.

Les Mouches les plus communes dans nos habitations appartiennent à plusieurs des genres qu'on a établi dans la tribu des Muscides. Il y a par exemple :

Des STOMOXES, dont les larves vivent dans le fumier et dont les adultes sont extrêmement importuns. Tel est, en particulier, le STOMOXE PIQUANT (*Stomoxys calcitrans*).

Des LUCILIES (*Lucilia*, Rob.-Desv.), comme la MOUCHE CÉSAR (*Musca caesar*, Linn.) qui est longue de trois ou quatre lignes et dont le corps est vert doré avec les pieds noirs.

Des CALLIPHORES (*Calliphora*, Rob.-Desv.), comme la MOUCHE A VIANDE (*Musca vomitoria*, Linn.), longue de trois à six lignes et remarquable par son abdomen bleu à filets blanchâtres.

La *Musca vomitoria*, est l'un de nos hôtes les plus dégoûtants et les plus incommodes. Cette Mouche dégorge sur la viande une liqueur qui en accélère la putréfaction et ensuite elle y dépose ses œufs. Les larves vermiformes qui en sortent se développent rapidement et se répandent sur toute la substance.

Des MOUCHES proprement dites (*Musca*, Rob.-Desv.), comme la MOUCHE DOMESTIQUE (*Musca domestica*, Linn.), espèce cendrée, variée de noir, qui est surtout commune dans l'intérieur des appartements;

Et d'autres encore.

Les espèces de Diptères qu'on pourrait appeler domestiques changent d'ailleurs d'un pays à un autre.

La multiplication des Mouches est très rapide, ce qui faisait dire à Linné que trois mouches de l'espèce de *Musca vomitoria* pouvaient débarrasser la terre du cadavre d'un cheval aussi vite que le ferait un lion.

La MOUCHE DU FROMAGE, ou le *Piophilus casei*, dépose ses œufs sur le fromage, et il en sort des larves ayant également la forme de vers, qui se nourrissent aux dépens de cette substance.

C'est aux Muscides, et plus particulièrement à la *Musca vomitoria* et à la *carnaria*, ainsi qu'aux espèces s'en rapprochant, que se rapportent les larves de cette famille que l'on trouve sur l'homme; soit chez des individus sales, soit chez d'autres atteints de plaies plus ou moins graves.

Diverses larves de Mouches ont, en effet, été trouvées parasites du corps de l'homme. On en a signalé dans un grand nombre de

circonstances, et l'on a reconnu qu'elles étaient de plusieurs espèces et même de plusieurs genres; voici quelques indications à cet égard :

Un mendiant du Lincolnshire mourut, en 1829, dans les circonstances suivantes : par un temps très chaud, cet homme s'étendit sous un arbre, après avoir placé sur sa poitrine entre sa chemise et sa peau, comme le font souvent les gens du peuple, le peu de pain et de viande qu'il destinait à son prochain repas. La viande fut attaquée par les Mouches, et les vers déposés par celles-ci passèrent des aliments sur la peau même de cet homme. Lorsqu'il fut trouvé, il était déjà tellement attaqué, que sa mort paraissait inévitable. On le transporta à Asbornby, et l'on fit venir un chirurgien qui déclara qu'il ne survivrait pas longtemps au pansement. Il mourut, en effet, peu d'heures après. Quand le chirurgien le vit pour la première fois, il présentait déjà un aspect effrayant; de gros vers blancs, dont l'espèce a été regardée comme étant la *Musca carnaria*, se remuaient dans l'épaisseur de sa peau et dans ses chairs qu'elles avaient profondément labourées (1).

Beaucoup d'autres faits, ayant avec celui-là une analogie plus ou moins grande, ont été enregistrés, et la présence de semblables larves de Diptères dans le corps de l'homme ou des animaux a même reçu un nom particulier, celui de *Myasis* (2).

M. W. Hope, dans son mémoire déjà cité, en énumère un grand nombre d'exemples dont nous allons donner la liste d'après lui, en conservant l'ordre suivant lequel il en parle :

1. Des larves de Mouches ont été constatées en Irlande, dans l'estomac d'une femme. (Voyez Pickelh et Thompson, *Trans. Coll. Physicians*, t. V, p. 172.)

2. *Musca vomitoria*. Dans l'estomac d'une autre femme, en Irlande. (Voyez D. Thompson, *ibid.*, p. 174.)

3. *Musca cæsar* ? Dans l'estomac d'une femme, en Irlande. (D. Thompson, *ibid.*)

(1) Kirby et Spence, t. I, 138; Roulin, *Is. Geoffroy*, etc. (*Journaux scientifiques*, pour l'année 1833).

(2) On a donné ce nom de *Myasis* au fait pathologique de la présence de larves de Diptères dans le corps de l'homme et des animaux, et, d'une manière plus générale, celui de *Scoleciasis* (Kirby et Spence) à la présence des larves d'insectes dans les mêmes conditions. Nous avons déjà cité dans cet ouvrage les principaux cas connus qui ont été fournis par les larves des Coléoptères (p. 313), et par celles des Lépidoptères (p. 359).

4. Larves d'une petite espèce de Diptères. En Irlande, dans l'estomac d'une femme. (D. Thompson, *ibid.*, p. 175.)

5. *Musca carnaria*. Sur un mendiant du Lincolnshire. Cas déjà reproduit ci-dessus.

6. *Musca carnaria*. Ayant occasionné la perte des yeux. J. Cloquet.

7. *Musca carnaria*. Dans les intestins. (Brera cité par Bremser, p. 324.)

8. *Espèce indéterminée*. Dix-huit exemplaires dans les sinus frontaux d'un homme âgé. D'après Vohlfant. (*Ann. anatom. Soc.*, p. 521.)

9. *Espèce indéterminée*. Dans le sinus maxillaire d'une femme, d'après Latham. (Voyez les *Medical Transact.*)

10. *Espèce indéterminée*. Dans les sinus frontaux, d'après Mangels. (Voyez Owen, *Catal.*, n° 609.)

11. *Espèce indéterminée*. D'après Brookes, Owen. (*Catalogue*, n° 609.) Cas observé en Angleterre.

12. *Musca domestica*. En France, sur la poitrine d'un enfant. (Fourcault, *Écho du monde savant*, t. VIII, p. 402.)

13. *Musca domestica*. Des voies urinaires d'un homme, d'après Ruysset, cité par Clark.

14. Autre cas analogue.

15. Cas incomplètement observé.

16. *Espèce indéterminée*. Cinquante larves, sur la poitrine d'un enfant, à la Jamaïque.

17. *Espèce indéterminée*. Dans les gencives et dans l'intérieur des joues d'un jeune homme, à la Jamaïque.

18. *Mouche bleue*. Larves, dans l'oreille d'un jeune homme.

19. 235 exemplaires sur les yeux et dans le nez d'un nègre à la Jamaïque.

20. *Espèce indéterminée*. Sur la jambe d'une femme. (Leeuwenhoeck, *Epistolæ*, 1687.)

21. Cas observé à Norfolk par le docteur Reeve.

22. *Mouches à viande* du Paraguay. Dans le nez. Observations d'Azara.

23. Larves de grosses Mouches bleues. Sur plusieurs parties du corps d'un officier mort à la Jamaïque. (Lemp., t. II, p. 482.)

24. Aussi à la Jamaïque. Vivant sur le dos et sur le cou d'un autre sujet.

25. *Musca nigra*. Plusieurs larves, sur le côté gauche de l'estomac d'une jeune fille, en Suède. (*Edinburgh med. Transact.*, t. VII, p. 47.)

26. *Musca carnaria*. A Upsal, dans l'estomac d'une jeune fille. D. Wahlbom.

27. *Musca domestica*. Douze exemplaires, dans l'estomac d'un autre sujet. D. Babington.

28. *Musca domestica*. Nombreuses larves, dans l'estomac d'un homme, à Norwich. D. Reeves.

29. Larves de Mouches. Dans l'estomac d'un homme, d'après Tulpius.

30. Larves trouvées par myriades, en Irlande, sur une femme de vingt-huit ans. (D. Pickell, *Trans. coll. Physicians*, t. IV, p. 185, 1825.)

31. *Musca carnaria*. Dans l'intestin d'un sujet humain, en Irlande.

32. *Musca carnaria*? Aussi en Écosse, dans l'estomac d'un sujet humain. D. Kellie.

33. *Espèce indéterminée*. Larves très nombreuses, vivant sur le côté gauche d'une jeune fille de quatorze ans.

34. *Musca cibaria*. Larves nombreuses, dans l'estomac d'un sujet humain, dans l'abdomen et auprès de l'anus. D. White.

35 à 38. Quatre autres cas de larves de mouches trouvées parasites sur l'homme; cas également cités par M. W. Hope.

C'est surtout dans les hôpitaux que l'on a observé des exemplaires des larves de Mouches vivant en parasites dans les plaies. On en cite en Europe et dans d'autres parties du monde. En Algérie, par exemple, cela se voit quelquefois, ainsi que M. Guyon et d'autres l'ont signalé. Le docteur Tison nous a dit en avoir observé des exemples, à l'hôpital de Gigelli, sur quatre soldats qui avaient été brûlés par l'explosion d'une mine. Des faits analogues ont été également recueillis pendant l'expédition de Crimée; des blessés auxquels il n'avait point été possible de donner tous les soins nécessaires, ont eu leurs blessures envahies par des larves de Mouches.

M. Hope cite aussi un cas fourni par une espèce de *Stratiomys*, genre de la division des Notacanthes: trois larves de grandeurs différentes furent extraites de la poitrine d'une jeune fille de douze à treize ans, dans le comté de Norfolk.

Enfin le même auteur en mentionne cinq autres dont les larves étaient des Mouches de la tribu des Syrphes et du genre *Elophilus*; elles se rapportaient à l'*Elophilus pendulus* de Fabricius.

Voici l'énumération de ces cinq cas:

1. En Suisse, dans l'estomac d'un homme, d'après Ch. Bonnet. (*Œuvres*, t. X, 144.)

2. Dans l'estomac d'un autre homme, en Angleterre, d'après Kirby. (*Philos. mag.*, t. IX, p. 356.)

3. En Suède. Cas décrit dans les *Nova acta* de l'Académie d'Upsal.

4. Autre cas incomplètement observé.

5. Dans la vessie urinaire d'une femme. (Ziegler, *Journ. litter. de Pise.*)

On doit à M. Victor François, professeur de pathologie interne à l'Université de Louvain, une notice sur la présence de larves *Anthomyes* dans le tube digestif d'une jeune femme et sur leur sortie successive par l'anus. Cette notice a été communiquée à l'Académie de Bruxelles; nous donnons une figure de l'espèce qui en a été le sujet.

Un cas analogue est cité dans les publications de la Société microscopique de Londres, première année.

MM. Laboulbène et Ch. Robin en ont publié un troisième. Il s'agit d'une femme, observée par M. Jules Dubois, qui rendit, avec les matières vomies et avec les selles, des larves de *Museides* vivantes appartenant à une espèce d'Anthomye:

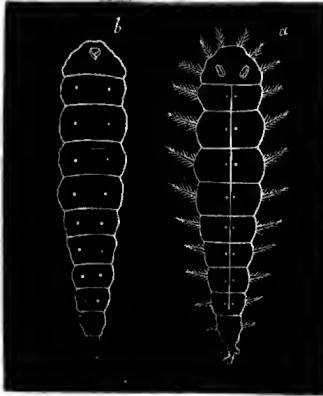


FIG. 84. — Larve d'Anthomya.

Anthomyia (Faunia) saltatrix (1):

La lèpre a été attribuée par quelques auteurs à la piqûre d'un petit Diptère appelé *Chlorops lepræ*. C'est le *Musca lepræ* de Linné et de Rolander.

MM. Arnaud et Livingstone (2) parlent d'une Mouche de l'Afrique centrale, appelée *Tzetsé* par les noirs, qui est si dangereuse par sa piqûre, qu'elle peut donner la mort même à un cheval. M. Arnaud a été piqué lui-même par un de ces Insectes;

(1) *Comptes rendus et Mém. de la Soc. de biologie*. Paris, 1856, in-8, p. 8.

(2) Le docteur Livingstone a rapporté de l'intérieur de la Guinée un autre Insecte dont nous ignorons aussi la classification, et qui sert aux noirs pour empoisonner leurs flèches. Quant à l'Insecte, également signalé par le même voyageur comme une espèce de Mouché propre aux pays noirs situés au nord du lac N'gami: c'est le *Tsé-Tsé*, ou *Tzetsé*, qu'on trouve aussi dans le Soudan et sous la zone du tropique méridional. Sa piqûre, inoffensive pour les bêtes sauvages, est dite mortelle pour les animaux domestiques, la Chèvre exceptée. Il suffit de trois ou quatre de ces Insectes pour tuer un gros bœuf. L'animal blessé maigrit rapidement et meurt au bout de quelques jours. Le cœur, le foie, les pou-

et il en a souffert pendant plusieurs mois. Nous ignorons encore à quel genre les caractères de cette mouche doivent la faire rapporter et si c'est une espèce de la famille des Muscides véritables.

Indépendamment de certains insectes qu'on appelle vulgairement des Mouches, et qui appartiennent à des familles différentes (1), plusieurs des nombreuses espèces de Muscides sont nuisibles à l'agriculture. Une des plus connues est l'*Oscinis frit*, qui attaque l'orge; l'*O. pumilionis* nuit au seigle, et le *Chlorops lineata*, au blé.

Un des principaux ennemis de l'olivier est aussi une espèce de Mouche, le *Dacus oleæ* dont la larve se tient dans l'intérieur de l'olive et en gâte la partie huileuse (2).

Les Tachinaires sont de petites Mouches dont les larves vivent comme celles des Ichneumons et des Chalcides aux dépens des autres insectes et en détruisent une grande quantité; sous ce rapport elles sont utiles aux agriculteurs.

Diverses larves de Mouches trouvées parasites de l'homme ont été quelquefois prises pour des entozoaires. Les *Ascaris conosoma* et *stephanostoma* de quelques helminthologistes ne reposent que sur des larves de Mouches incomplètement observées.

mons sont dans un état morbide et le sang est altéré et diminué. Les Tsé-Tsé ne quittent pas les endroits où ils se sont confinés, les indigènes évitent ces localités. S'ils sont forcés en cherchant des pâturages d'en traverser quelque'une, ils le font au clair de la lune et pendant les nuits les plus froides, parce qu'alors ces insectes ne piquent pas.

MM. Livingstone et Oswald, qui ont exploré ces régions, ont eu leurs bœufs et leurs mulets décimés par le Tsé-Tsé (*Revue des Deux-Mondes*, seconde période, t. X, p. 671; 1857).

(1) Les personnes étrangères à l'entomologie, désignent souvent par la dénomination de Mouches des insectes étrangers non-seulement à la famille des Muscides, mais encore à l'ordre des Diptères. La plupart des Hyménoptères, beaucoup de Névroptères et même certaines espèces appartenant à des groupes encore plus différents de celui des Mouches par l'ensemble de leurs caractères, ont également reçu une même dénomination. On appelle les Abeilles des Mouches à miel; les Cantharides des Mouches vésicantes, etc. Aussi, est-il à peu près impossible de pouvoir décider constamment, quel nom générique conviendrait aux insectes que les voyageurs signalaient dans leurs relations comme étant des Mouches.

(2) L'olivier a plusieurs autres ennemis dans la classe des insectes: l'*Helysinus oleiperda* et le *Phloeotribus oleæ*, de l'ordre des Coléoptères, passent leur état de larve sur les branches et les rameaux qu'ils dessèchent; le *Coccus oleæ*, espèce de la famille des Cochenilles, suce la sève des jeunes branches; le *Psylla oleæ*, autre Hémiptère homoptère, attaque les fleurs et fait avorter les fruits; l'*Elachista olivella* est un petit Lépidoptère qui ronge les feuilles, et l'*OEcophora olealla* nuit à l'amande placée dans l'intérieur des noyaux.

Famille des OESTRIDÉS.— Les OEstridés, appelés aussi OEstrides et plus communément OEstres, ont pour genre principal celui des OEstres. Ce sont des Diptères assez peu différents des Mouches proprement dites, qui ont le même genre de vol, la même apparence extérieure, et qui appartiennent à la même grande division de cet ordre. Leur trompe est plus ou moins rudimentaire ou même nulle. Leurs larves sont garnies de plusieurs rangées de crochets; elles vivent sous la peau des mammifères ou dans l'intérieur de leur corps, qu'elles abandonnent lorsqu'elles vont se transformer en nymphes. Leur peau dureit alors et forme une sorte de coque.

Les larves des OEstridés sont connues sous le nom de *taons*. Elles occasionnent souvent des accidents assez graves. On les trouve sur les bestiaux et sur quelques animaux sauvages, tels que les cerfs, les antilopes, les espèces du genre *Lepus* et d'autres encore. Il n'est plus permis de douter qu'elles attaquent également l'homme, principalement en Amérique.

Certaines larves d'OEstres, parmi lesquelles on peut citer celle qui vit dans le nez des moutons, étaient déjà connues des anciens, et leurs mœurs singulières, le mal qu'elles font aux troupeaux, l'habitude qu'ont plusieurs d'entre elles d'attaquer parfois l'homme lui-même, ont appelé sur ces insectes l'attention des naturalistes.

Les ruses auxquelles les OEstres adultes ont recours pour assurer la multiplication ne sont pas moins remarquables que leur structure: aussi beaucoup d'auteurs, les uns appartenant aux siècles précédents, les autres ayant écrit dans le siècle actuel, s'en sont-ils occupés sous ce double rapport. Parmi les premiers, nous citerons Vallisnieri (1), neveu du célèbre Malpighi. Ce fut lui qui découvrit les métamorphoses des larves d'OEstres en insectes diptères, ou qui du moins les fit connaître aux savants. Après lui, Réaumur, et plus tard de Geer publièrent d'excellents détails au sujet de ces mêmes insectes; et, depuis eux jusqu'à nos jours, beaucoup d'autres observateurs ont également fourni à la science des matériaux nouveaux qui ont contribué à perfectionner les notions qu'elle possédait au sujet de ces Diptères. Deux de ces observateurs méritent une mention particulière. Le premier est Bracy Clark, savant vétérinaire anglais, qui a publié dans les *Transactions linéennes de Londres* trois Mémoires sur les OEstres (2). Le second est M. Joly, professeur à Toulouse,

(1) *Esperienze et Osservazioni intorno all' origine, sviluppi e costumi di varj insetti.*

(2) 1° *An Essay on the Bots of the Horses and others animals*; 1798. — *An Essay on the Bots of the Horses and others animals et Appendix or Supplement*

qui a donné, dans son travail, un résumé de la plupart des découvertes faites par Clark et par les autres observateurs, et qui a su y ajouter lui-même plusieurs faits intéressants (1). On consultera aussi avec profit Numann, Schræder, Van der Roethen, etc.

En tenant compte des circonstances dans lesquelles vivent leurs larves, on a partagé les Œstridés en trois tribus sous les noms de *Gastricoles*, *Cavicoles* et *Cuticoles*, et diverses particularités de leur forme, soit sous le premier état, soit à l'état parfait, permettent de diviser en genres les espèces de chacune de ces tribus. Ces genres ont reçu les noms d'*Œstre* ou *Gastrus*, de *Céphalémylie*, de *Céphanémylie*, d'*Hypoderme*, d'*Edémagène* et de *Cutébre*. M. Macquart leur associe le genre *Colax* de Wiedemann, dont on n'a encore décrit qu'une seule espèce, le *Colax macula*, originaire du Brésil. Il nous semble qu'on peut également en rapprocher, au moins d'une manière provisoire, le g. TRICHOBIE (*Trichobius*, P. Gerv.), dont l'unique espèce connue (2) est fort petite et a été trouvée sur le corps d'une chauve-souris de la Guyane (le *Desmodus rufus*).

I. LES ŒSTRIDÉS GASTRICOLES, ou ceux de la première tribu, sont ainsi nommés à cause de l'habitude qu'ont leurs larves de s'introduire dans le canal intestinal des animaux dont elles sont alors parasites. Ces larves ont la bouche armée de deux crochets aigus en forme de hameçons qui leur servent pour s'attacher à la muqueuse dans l'organe où elles se sont introduites; c'est habituellement sur la muqueuse de l'estomac qu'elles se fixent. Leur corps est garni de crochets disposés régulièrement par zones et dirigés en arrière; leurs stigmates postérieurs sont renfermés dans une espèce de bourse formée par les derniers segments, et qui peut s'ouvrir et se fermer; ils sont composés d'un grand nombre de petits trous percés dans six bandes écailleuses.

Les femelles de ces Œstridés déposent leurs œufs auprès de la bouche ou sur le corps des quadrupèdes, et c'est en se léchant

to a Treatise on the Œstri and Cuterebra of various animals; 1815. — On the Insect called Oistros by the ancients and of the true species intended by them under this appellation; 1827.

(1) N. Joly, *Recherches anatomiques, physiologiques et médicales sur les Œstridés en général, et particulièrement sur les Œstres qui attaquent l'homme, le cheval, le bœuf et le mouton* (publiées dans les *Annales de la Société royale d'agriculture de Lyon*, pour l'année 1846).

(2) *Trichobius parasiticus*, P. Gerv., *Atlas de zoologie* (publié par G. Bailière), p. 44, pl. 53, fig. 2.

que ceux-ci introduisent les jeunes larves dans leur propre corps. Parvenues au terme de leur développement, celles-ci quittent

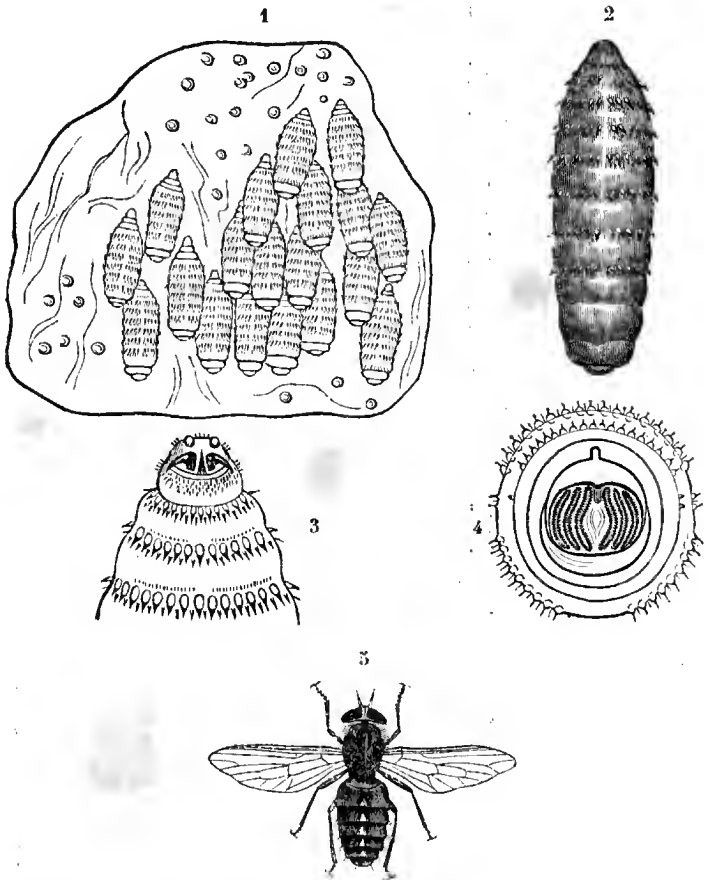


FIG. 85. — OËstre du cheval (*OËstrus equi*). — 1. Larves implantées sur la membrane de l'estomac. — 2. Une de ses larves. — 3. Sa partie antérieure. — 4. Sa partie postérieure. — 5. L'insecte parfait.

l'estomac, descendent le long des intestins et se transforment extérieurement.

Les OËstridés gastriques répondent au genre *OËstre* tel que les travaux modernes l'ont circonscrit.

G. OËSTRE (*OËstrus*, Linné, *partim*; *Gastrus*, Meigen). M. Macquart en établit ainsi les caractères : point de cavité buccale ; deux

petits tubercules (palpes?) ; cuillerons médiocres ; ailes couchées ; première cellule postérieure entièrement ouverte.

Les espèces de ce genre qu'on a décrites sont déjà au nombre d'une douzaine environ ; en voici l'énumération :

Œstrus equi, Fabr. ; etc. Il attaque les chevaux ; on l'a observé dans toute l'Europe et dans l'Amérique septentrionale. Nous en représentons la larve et l'insecte parfait dans la figure 85.

Œstrus salutaris, Clark. Vit sur le cheval en France et en Angleterre.

Œstrus Selysii, Cartier (de Belgique, auprès de Liège).

Œstrus hemorrhoidalis, Linné. Sa larve est parasite de l'intestin des chevaux (Europe).

Œstrus veterinus, Fabricius ; *Œstr. nasalis*, Clark ; *Gasterophilus Clarkii*, Leach. Sa larve vit également sur les chevaux ; sa présence a été aussi constatée chez l'âne, le mulet, le cerf et la chèvre (Angleterre).

Œstrus flavipes, Olivier (des Pyrénées).

Œstrus pretus, Curtis (d'Angleterre).

Œstrus subjacens, Walker (de l'Amérique septentrionale).

Œstrus pecorum, Fabricius (de la Jamaïque).

Œstrus libycus, Clark (de la haute Égypte).

Œstrus Clarkii, Shuckard (du cap de Bonne-Espérance).

II. ŒSTRIDÈS CAVICOLES. Les Œstridés de la deuxième tribu ont leurs larves cavicoles, c'est-à-dire vivant en parasites dans certaines cavités du corps des mammifères, principalement dans les cavités buccale et nasale, mais point dans l'estomac ou l'intestin.

G. CÉPHALÉMYIE (*Cephalemyia*). Le corps est peu velu ; la tête est grosse et arrondie antérieurement ; il n'y a point de cavité buccale ; deux petits tubercules représentent les palpes ; le style des antennes est terminal ; les cuillerons sont grands, et la première cellule postérieure des ailes est fermée. Pendant leur état de larve, ces insectes ont le corps plus déprimé que celui des Œstres, à articles plus distincts et garnis, mais en dessous seulement, par des tubercules spiniformes, qui sont d'ailleurs plus courts et plus nombreux que ceux des Gastricoles. Les deux plaques postérieures qui recouvrent les stigmates sont à peu près circulaires. Il y a auprès de la bouche deux petits crochets en hameçon. Ces larves sont très faciles à distinguer, par les caractères que nous venons d'indiquer, de celles qui vivent dans l'estomac des chevaux, et qui appartiennent au genre des véritables Œstres. On en trouve fréquemment dans les cornets olfactifs et dans les sinus frontaux des moutons, aussi bien en Europe qu'en Asie et en Afrique.

On ne distingue encore qu'une seule espèce de Céphalémie, la CÉPHALÉMYIE DU MOUTON (*Cephalemyia ovis*), que Linné, Fabricius, etc. appelaient *Œstrus ovis*. C'est un animal très anciennement connu. Les larves de cette espèce ont passé autrefois pour un remède souverain contre l'épilepsie. Les anciens disaient qu'Apollon lui-même en avait enseigné les propriétés aux hommes.

G. CÉPHÉNÉMYIE (*Cephenemyia*, Latr.). La trompe est petite et arrondie; les deux palpes, qui sont insérés au-dessus d'elle, sont réunis par leur base; le troisième article des antennes est comprimé; le style est basilaire; l'abdomen est court, large et arrondi; la première cellule postérieure des ailes est entr'ouverte à l'extrémité.

Le renne nourrit la larve d'une espèce de ce genre; elle se tient dans ses sinus frontaux; cette espèce est la CÉPHANÉMYIE TROMPE (*Cephanemyia trompe*) ou *Œstrus trompe* de Linné. Elle vit non-seulement en Laponie, mais aussi en Saxe où il n'y a pas de rennes, et il est probable qu'elle y dépose ses œufs sur les cerfs. M. Walker la cite également en France.

M. Macquart rapporte au même genre :

Le *Cephanemyia auribarbis*, décrit par Meigen (de l'Autriche);

Et le *Cephanemyia stimulator*, signalé par Clark (du nord de l'Europe).

M. Walker ne sépare pas les Céphanémies et les Céphalémies d'avec les Hypodermes et les Œdémagènes, inserits dans son catalogue à la suite de la Céphanémie trompe; tels sont :

L'*Œstrus probifer*, de Clark;

L'*Œstrus Clarkii*, de Shuekard, qui vit au cap de Bonne-Espérance;

Et l'*Œstrus supplens*, dont M. Walker donne lui-même la description à la page 684 de sa *Liste des Diptères du Musée britannique*. Cette dernière espèce est de la Nouvelle-Écosse, dans l'Amérique septentrionale.

III. ŒSTRIDÉS CUTICOLES. Les Œstridés de la troisième tribu ont des larves cuticoles, c'est-à-dire qui s'introduisent dans la peau des animaux dont elles sont parasites, au lieu de gagner leurs cavités sensoriales ou leurs intestins. Elles y déterminent des tumeurs qui s'abcèdent et produisent autant de fistules ou cautères qui affaiblissent plus ou moins les animaux qui en souffrent. Cette tribu a pour type le genre des *Hypodermes*, dont les larves ont auprès de la bouche plusieurs mamelons émoussés, mais point de crochets ou hameçons. Ces larves ont les deux stigmates principaux situés à la

surface de deux pièces cornées en forme de croissants, visibles à l'extrémité postérieure du corps ; elles respirent en dirigeant ces stigmates vers l'orifice de la plaie qu'elles habitent. M. Macquart fait remarquer, en outre, que les pointes qui garnissent la partie antérieure de chacun de leurs segments sont dirigées en arrière, tandis que celles de la partie postérieure le sont en avant. Au moment de leur transformation, elles sortent à reculons de leur retraite, tombent à terre et y cherchent un abri où elles resteront jusqu'à ce qu'elles puissent prendre leur vol.

On rapporte encore à ce groupe les *Œdémagènes* et les *Cutéribres*, dont le genre de vie est analogue à celui des Hypodermes, mais toutes les larves des espèces rangées dans ce dernier genre n'ont pas les caractères principaux de celles des Hypodermes, et il en est dont la bouche a des crochets. L'étude de leurs transformations montrera si ces Œstridés appartiennent ou non à la troisième tribu.

C'est dans cette tribu qu'il faut classer, à cause de leur genre de vie, les *Œstrus antilopæ*, dont la larve se fixe sous la peau des antilopes. Pallas les a recueillis pendant ses voyages en Asie.

La même remarque s'applique à l'*Œ. titillator*, Clark, trouvé en Syrie, sur des antilopes, par Savigny.

La plupart des Œstridés qu'on a signalés sur l'homme sont également eucicoles.

G. HYPODERME (*Hypoderma*, Clark). La trompe n'est point distincte, et l'ouverture buccale, qui est petite, est en forme d'Y ; il n'y a pas non plus de palpes distincts ; le troisième article des antennes est fort court et transversal ; la première cellule postérieure des ailes est entr'ouverte à son extrémité, et la nervure transversale de la cellule discoïdale fort oblique.

L'HYPODERME DU BŒUF (*Hypoderma bovis*), ou l'*Œstrus bovis* des auteurs du XVIII^e siècle, est la seule espèce authentique de ce genre. À l'état d'insecte parfait, il a cinq à six lignes de long ; son corps est noir avec des poils, les uns noirs, les autres fauves ; ses pattes sont en partie jaunâtres ; ses ailes passent au brun. Cet insecte vit dans toute l'Europe. Sa larve attaque les bœufs ; on la nomme *Taon*. C'est une des espèces sur lesquelles M. Joly donne le plus de détails dans son Mémoire.

Il y a aussi un Œstridé eucicole du genre Hypoderme qui attaque le cheval, et l'on en cite un autre sur le rhinocéros d'Afrique.

G. ÉDÉMAGÈNE (*Œdemagena*, Clark). La trompe est nulle ; l'ouverture buccale est linéaire, élargie supérieurement, pourvue de deux palpes rapprochés et de deux articles chacun ; les crochets et les

pelottes des tarses sont grands ; la première cellule postérieure des ailes est entr'ouverte à l'extrémité, et la nervure de la cellule discoïdale presque perpendiculaire à sa base.

L'ÉDÉMAGÈNE DU RENNE (*Œdemagena tarandi*, répondant à l'*Œstrus tarandi* de Linné) est l'unique espèce de ce genre. Il vit en Laponie ; la femelle dépose ses œufs sur le dos des rennes, et les larves y produisent des tumeurs analogues à celles que les Hypodermes occasionnent aux bœufs.

G. CUTÉRÈBRE (*Cuterebra*, Clark). La tête est un peu renflée en avant ; la cavité buccale est étroite et triangulaire et la trompe très petite ; le troisième article des antennes est ovoïde et le style est plumeux ; les pelotes tarsiennes sont assez larges ; enfin la première cellule postérieure des ailes est entr'ouverte à l'extrémité.

Les Cutérèbres sont des Œstridés euticoles à la manière des Hypodermes et des Édémagènes, et leurs larves ont plus d'analogie avec celles de ces derniers qu'avec celles des Œstres véritables. Leur présence détermine des abcès. On les trouve principalement sur les bœufs ; il y en a aussi sur les lièvres et les lapins. En Amérique, les chiens en sont quelquefois atteints ; on en a aussi observé sur le jaguar et même, assure-t-on, sur des singes. L'homme n'est pas exempt de leurs atteintes, et nous compléterons l'histoire de ce genre en rappelant les principales observations auxquelles la présence de ces animaux sur notre propre espèce a donné lieu.

La plupart de ces Diptères vivent en Amérique, et ce n'est que dans ce continent qu'on les a vus attaquer l'homme. On ne cite que deux espèces de Cutérèbres dans l'ancien monde, l'une et l'autre de la Russie, où elles vivent sur les lièvres et les lapins : *Cuterebra leporina* (*Œstrus leporinus*, Pallas) ; des lièvres de l'Altaï. — *Cuterebra cunicula*, Clark, de la Géorgie ; sur les lièvres et les lapins.

Les espèces américaines ont reçu les noms suivants :

Cuterebra buccata (*Œstrus buccatus*, Fabr., et *Cut. purivora*, Clark). De la Caroline du Sud ; sur les lièvres.

Cuterebra cauterium, Clark (ou *Musca americana*, Fabr.). De l'Amérique septentrionale, dans les forêts de la Nouvelle-Écosse.

Cuterebra horripilum, Clark. De la Nouvelle-Écosse.

Cuterebra fontanella, Clark. De l'Amérique septentrionale.

Cuterebra cphippium, Latreille. De la Guyane.

Cuterebra cayennensis, Macquart. De la Guyane.

Cuterebra cyaniventris, Macquart. Du Brésil.

Cuterebra noxialis, Goudot (*Ann. sc. nat.*, 3^e série, t. III, p. 229,

pl. 4 bis, fig. 1-6). La larve est parasite des bœufs, des chèvres, et accidentellement de l'homme. Vit en Colombie.

Cuterebra rufiventris, Macquart. Du Brésil.

Cuterebra analis, Macquart. Du Brésil.

Cuterebra terrisona, Walker. Du Guatemala.

Cuterebra opicalis, Guérin. De l'Amérique, région inconnue.

Cuterebra patagonica, Guérin. De Patagonie.

DES LARVES D'ŒSTRIDÉS TROUVÉES SUR L'HOMME. — La Condamine, Barrère et d'autres voyageurs du dernier siècle, qui ont parcouru l'Amérique méridionale, disent que l'on voit parfois dans ce continent, soit sous la peau, soit dans les narines de l'homme, des larves d'insectes qu'ils comparent à des Œestres. Ils disent aussi que ces larves, toujours fort incommodes, occasionnent quelquefois de graves accidents.

En 1753, Arture, médecin du roi à Cayenne, communiqua à l'Académie des sciences de Paris que, dans la même partie de l'Amérique, il arrive, en effet, que des personnes malpropres ou peu vêtues sont souvent affectées de tumeurs considérables causées par la présence de vers semblables à ceux qui vivent sous la peau des animaux avant de se transformer en Mouches. Les habitants les nomment *macaques*. Ils les guérissent, ajoute-t-il, en faisant périr ces insectes par l'application de feuilles de tabac.

M. de Humboldt a rapporté des faits analogues. Il a vu des Indiens dont l'abdomen était couvert de petites tumeurs occasionnées, à ce qu'il présume, par la présence de larves d'Œestres. Cette indication est rapportée par Latreille, qui suppose que les Œestres dont il y est question appartenaient sans doute au genre des Cutérébres.

Ces parasites ont reçu de plusieurs auteurs le nom d'ŒESTRE DE L'HOMME (*Œstrus hominis*); mais ce ne sont pas des Œestres véritables.

M. Roulin a vu à Marquita, dans la Nouvelle-Grenade (1), un homme qui avait au scrotum une tumeur conique dont le diamètre était de plus de deux pouces à la base et dont la hauteur avait sept ou huit lignes. Le sommet très rouge présentait au milieu une petite ouverture dont la largeur n'était guère que d'une ligne. M. Roulin, ayant agrandi cette ouverture avec la pointe d'une lancette, en fit sortir une larve, qui avait au moins dix lignes de long et cinq ou six de diamètre dans la partie la plus grosse, où elle offrait

(1) Un autre fait semblable, qui avait été observé au même lieu, est rapporté par Treherne, et cité par M. Hope dans son Mémoire sur les insectes dont les larves ont été accidentellement trouvées sur l'homme.

plusieurs rangées de petites épines noirâtres. L'auteur de l'observation ajoute que cette larve lui parut entièrement semblable à celles qui, dans la même région, vivent en grande abondance sur la peau du bétail, principalement aux deux côtés du cou et sur les épaules.

On doit à M. Roulin l'indication d'un autre fait de ce genre. Il est relatif à une larve d'Œstridé qui s'était développée sur le cuir chevelu d'un homme. Cette observation avait été faite dans la même région, mais par une autre personne et elle lui a été communiquée.

Un semblable parasite, trouvé aussi sur la tête d'un homme dans l'île de la Trinité, est déposé à Londres dans le Collège des chirurgiens. M. Hope l'inscrit dans son Mémoire sous le nom d'*Œstrus Guildingii*.

C'est encore à des larves analogues que se rapportent les détails recueillis au Brésil, dans la province de Minas Geraës, par le docteur d'Abreu, en 1854, et que M. von Siebold a reproduits dans son article *Parasites* du dictionnaire de Wagner.

Dans cette province, on nomme *Berne* un animal qui, dans plusieurs contrées, principalement dans le district de Rio das Vilhas, attaque l'homme. Il est en même temps commun sur les bœufs. Sa présence sur l'homme est indiquée par le prurit, la rougeur et ensuite le gonflement; au bout de quelque temps, ce gonflement diminue, et l'on découvre l'orifice par lequel le parasite s'est introduit. Cet orifice laisse épancher du pus et un liquide blanchâtre. Les gens ainsi atteints ont de la céphalalgie et un peu de fièvre. Leurs plaies occupent surtout la région lombaire, le scrotum, les membres, c'est-à-dire les parties, autres que la face, qui sont le plus souvent exposées à l'air. On peut faire mourir en vingt-quatre heures ces Œstridés au moyen d'un emplâtre d'une certaine résine, et on les fait ensuite sortir par la pression. Les personnes sédentaires ne sont pas sujettes à cette maladie.

M. Guérin a publié une note sur des larves, semblables aux précédentes quant à leur genre de vie, que le docteur Guyon avait trouvées à la Martinique, sur un nègre atteint de la variole, et dont le chirurgien de la marine Busseuil a aussi rapporté des exemplaires en France. Ces larves avaient cinq lignes de long; leur diamètre était d'une demi-ligne environ à l'extrémité postérieure qui était comme tronquée, tandis que l'antérieure était, au contraire, fort amincie. Le corps paraissait composé de onze articulations indiquées par autant de zones garnies de crochets cornés, très petits et dirigés en arrière. Il y avait près de la région buccale deux crochets un peu recourbés, ce qui devrait faire rapporter ces larves à

des OEstres véritables, plutôt qu'à des OEstridés cuticoles; et, en effet, M. Guérin fait remarquer qu'elles avaient les caractères de celles des Gastricoles, sans être pourtant identiques avec celles figurées par Clark. Nous devons cependant rappeler ici que M. Goudot décrit la larve du *Cuterebra noxialis* comme ayant également deux crochets buccaux. Ces parasites, décrits par M. Guérin, différaient sans doute aussi par leur espèce de ceux signalés par MM. Roulin et Goudot.

De son côté, M. Howship a communiqué à la Société royale de Londres deux cas de larves d'OEstridés trouvées parasites sur l'homme; l'une et l'autre également observées dans l'Amérique méridionale; un de ces cas a été fourni par un soldat en garnison à Surinam.

M. Percheron en a signalé un autre pour le Pérou.

L'observation publiée par M. Justin Goudot, et que nous avons déjà citée, est plus complète; elle mérite donc d'être reproduite en détail.

Quoique ce naturaliste n'ait constaté les caractères zoologiques de l'insecte parfait que sur des individus qui avaient vécu sur des bestiaux, cependant il ne doute pas que les Cutérébres qui attaquent l'homme dans la Colombie, n'aient les mêmes caractères que ceux du bœuf et du chien; ils se rapprochent beaucoup du *Cuterebra cyaniventris*, mais ils lui paraissent néanmoins constituer une espèce à part (1). Il en a eu lui-même sur différentes parties du corps. Un de ces parasites, qu'il a conservé pendant une quinzaine de jours sur sa propre cuisse, lui a permis de constater l'espèce de suceion qu'exécutent les larves des Cutérébres, principalement de grand matin et sur le soir. Il en compare la douleur à celle qu'on produirait en enfonçant vivement une aiguille dans la peau.

Dans l'Amérique septentrionale, les OEstridés peuvent occasionner de semblables accidents lorsqu'ils déposent leurs œufs sur le corps de l'homme. Say, entomologiste distingué de Philadelphie, a publié (2) la description de la larve d'un animal de cette famille, peut-être celle d'un Cutérébre, que le docteur Drick avait retirée d'une tumeur survenue à sa propre jambe.

Ce que nous avons dit, d'après M. Guérin, au sujet des deux crochets buccaux existant sur les larves recueillies par M. Guyon doit nous faire supposer que les différentes larves d'OEstridés qu'on a observées sur l'homme dans les diverses parties de l'Amérique,

(1) *Cuterebra noxialis*, Goudot.

(2) *Trans. Acad. nat. sc. Philadelphia*, t. II.

n'appartenaient pas toutes au genre des Cutérèbres. Les larves de ce dernier groupe passent en effet pour être dépourvues de semblables crochets; et comme il n'y a pas d'espèces congénères dans l'Europe centrale ou occidentale, il est bien évident qu'il faut rapporter à des OËstres véritables ou du moins à d'autres genres que celui des Cutérèbres, les larves d'OËstridés trouvées, en Europe, dans les oreilles, dans les fosses nasales ou dans l'estomac des différents sujets humains. Voici quelques indications à cet égard :

1. Dans une notice intitulée : *De vermibus per nares exsertis*, qui a paru dans les *Actes des curieux de la nature*, pour l'année 1790, Wohlfart fait mention de dix-huit vers qui furent rejetés des fosses nasales d'un vieillard qui se plaignait depuis plusieurs jours de violents maux de tête. Au bout d'un mois, ces vers se transformèrent en mouches. Malheureusement ce qu'en dit l'auteur ne permet pas de décider si c'étaient des Mouches ordinaires ou de véritables OËstridés; la première opinion paraît la plus probable (1).

2. Bateman parle, d'après Heysham, de trois larves d'OËstridés qui furent retirées du gosier d'un homme, en Angleterre.

3. Bracy Clark rapporte à l'OËstre du bœuf (*g. Hypoderma*) une larve qui fut extraite de la mâchoire d'une femme morte en 1687.

4. D'après le même auteur, il faut attribuer au même genre des larves qui furent rejetées des sinus frontaux d'une femme; fait dont il devait la communication au savant ornithologiste anglais Latham.

6. M. Hope cite le fait de larves analogues qui furent observées dans l'estomac d'un homme mort à Londres.

7. D'après Rudolphi, on a vu en Prusse, le cas d'une larve d'OËstridé parasite sur un homme. Il la désigne sous le nom d'*OËstrus hominis*, mais ce nom revient à des larves d'OËstridés américains, c'est-à-dire à des Cutérèbres. C'est dans le même sens qu'Olivier et divers autres s'en sont servis.

8. Des cas analogues ont été constatés en Italie, et Metaxa a publié à Rome, en 1835, l'histoire de deux larves d'OËstres qui furent extraites de l'oreille d'un paysan.

Nous terminerons cette énumération en rappelant que M. Eschricht (de Copenhague) a observé trois fois des larves de l'OËstre du bœuf fixées dans la peau du front chez la femme.

(1) On a vu plus haut que les larves des Mouches proprement dites peuvent aussi vivre sur l'espèce humaine, et que l'on en rencontre assez souvent dans les plaies ou simplement à la surface du corps chez les gens malpropres.

Sous-ordre des Némocères.

Les Diptères de ce sous-ordre sont plus connus sous les noms vulgaires de *Cousins*, *Tipules*, *Moustiques*, *Maringouins*, etc. Ce sont des insectes à corps allongé ; à ailes plus ou moins étroites et membraneuses ; à pattes grêles et déliées. Leur tête est petite, mais leurs antennes sont toujours plus ou moins grandes et formées d'articles uniformes dont le nombre s'élève jusqu'à quatorze et ne descend pas au-dessous de six ; leurs antennes sont souvent plumeuses ou en panaches, ce qui a surtout lieu chez les mâles.

Ils sont avides du suc des fleurs ou du sang des animaux, et leur bouche, composée de pièces sétiformes, peut s'introduire dans les tissus qu'elle irrite souvent de manière à déterminer une sorte d'enflure et un prurit qui est parfois l'origine d'accidents assez graves.

Les larves des Némocères vivent dans les eaux ou dans la terre humide. Elles ont le corps composé d'articles uniformes et la tête d'apparence écaillée ; elles manquent de pattes proprement dites.

L'état de nymphe se passe dans une immobilité plus ou moins complète, mais l'insecte parfait jouit d'une grande activité, s'éloignant rarement des lieux où il s'est développé ; il s'élève dans les airs et voltige par troupes nombreuses et en bourdonnant au-dessus des marécages, sur les bords des lacs, au milieu des routes ou près de quelques arbres où les oiseaux insectivores viennent s'en repaître.

Les vents, il est vrai, transportent quelquefois des moustiques à une assez grande distance, et, dans beaucoup de localités, on est surtout inquiété par ces animaux lorsque le vent y arrive après avoir passé au-dessus de quelque marais. Si sa direction vient à changer, on est, au contraire, débarrassé de ces insectes incommodes. Ce sont surtout les femelles qui nous piquent et, comme chacun a pu l'éprouver, elles nous poursuivent jusque dans nos appartements où elles sont surtout nombreuses si l'on n'a pas eu le soin de fermer les fenêtres avant d'allumer les flambeaux. Dans les pays chauds, où ces précautions sont difficiles ou même impossibles, on se soustrait aux Moustiques en enveloppant les lits dans des gazes connues sous le nom de moustiquaires ou de cousinières.

On sait par les récits des voyageurs combien les atteintes des Cousins sont insupportables et souvent douloureuses dans les contrées

chaudes et humides; nous en ressentons nous-mêmes les atteintes lorsqu'en été nous quittons la ville pour la campagne, ou que nous nous promenons le soir dans les lieux où ces animaux voltigent.

Beaucoup d'auteurs ont écrit au sujet des piqûres des Cousins. M. le docteur Bouffiers, le seul que nous citerons, à cet égard, s'exprime ainsi dans la relation de la campagne du *Gassendi* (1), au sujet des Moustiques qu'il a eu l'occasion d'observer sur le Parana et dans d'autres lieux: « Chaque soir, à la tombée de la nuit, le navire était littéralement envahi par ces insectes. Leurs bourdonnements incessants, leurs piqûres qu'accompagnait toujours une démangeaison vive et cuisante, en faisaient des hôtes plus qu'incommodes. Leur acharnement était tel que les vêtements de drap ne garantissaient pas de leurs atteintes. Le matelot à qui une fatigue excessive permettait le sommeil quand même, s'éveillait le matin le corps couvert de petites élevures au milieu desquelles se voyait un point noir. Les démangeaisons qui l'assaillaient alors l'engageaient à se gratter; il excoriait inévitablement le sommet de ces élevures et créait ainsi des plaies dont la guérison était interminable. Les lotions émollientes, les cataplasmes, les pommades opiacées ou excitantes, le chlorure d'oxyde de sodium, soit pur, soit étendu d'eau; l'alcool camphré, le vin miellé, les poudres de quinquina ou de camphre, sucre et charbon mélangés en parties égales: aucune de ces médications n'a empêché ces plaies d'avoir une durée fort longue. Le pansement qui m'a le mieux réussi consistait à mettre sur les parties malades de la poudre de camphre, sucre et charbon, et à recouvrir le tout d'un cataplasme. Plus tard, la plaie étant devenue vermeille, j'appliquai des bandelettes de diachylon, sous lesquelles se formait la cicatrice.

» Du reste, la piqûre de la plupart de ces insectes renfermait une matière septique, car il n'était pas rare de voir apparaître, au milieu de l'élevure primitive, un léger amas de sérosité noirâtre, et autour d'elle se dessiner un cercle fauve foncé, comme on l'observe à la circonférence des anthrax gangréneux. Dans ce cas, la portion de la peau voisine de la piqûre tombait en mortification, et il en résultait une plaie profonde, irrégulière, dont la guérison était fort lente. Aux îles Marquises, des faits pareils à ceux que je raconte se sont offerts à mes yeux. Là, comme dans le Parana, des piqûres de Moustiques ont été suivies de plaies gangréneuses. »

On distingue un grand nombre d'espèces dans le sous-ordre

(1) *Thèses inaug. de la Faculté de méd. de Montpellier, année 1857.*

des Némocères, et l'on rapporte leurs différents genres à deux familles auxquelles on a donné les noms de Cousins (*Culicidés*) et de Tipules (*Tipulidés*).

Famille des CULICIDÉS. — Leur trompe, longue et menue, renferme au suçoir six pièces sétiformes. Leurs palpes sont droits.

Leurs espèces, répandues dans tous les pays, forment une dizaine de genres. L'une des plus abondantes dans nos pays est le Cousin commun, *Culex pipiens*.

Les larves des Cousins et autres Culicidés vivent dans l'eau; elles ont une forme assez curieuse et nagent par soubresauts. Les femelles ont soin de déposer leurs œufs à la surface du liquide sous la forme de petites agglomérations naviculaires.

Famille des TIPULIDÉS. — Leur trompe est courte et épaisse; leur suçoir n'a que deux soies et leurs palpes sont recourbés.

On les divise en quatre tribus dont les caractères peuvent être établis ainsi qu'il suit :

1. TRIPULIDÉS CULICIFORMES. Antennes égalant le plus souvent ou même dépassant en longueur la tête et le thorax réunis, habituellement de plus de douze articles, plumeuses chez les mâles, simplement poilues chez les femelles.

Leurs larves sont aquatiques; Réaumur, qui en a bien connu la nature, les a décrites sous le nom de *Vers polypes* (1).

Genres *Corèthre*, *Chironome*, *Tanype*, *Ceratopogon*, *Macropèze*, etc.

2. TIPULIDÉS TERRICOLES. Antennes aussi longues que chez les précédents, mais non plumeuses; tête prolongée en forme de museau; point d'ocelles.

Leurs larves vivent dans la terre humide.

Genres nombreux (2). Celui des *Tipules* proprement dites en fait partie.

3. TIPULIDÉS FONGICOLES. Antennes comme chez les précédents; tête ordinairement sans museau; souvent des ocelles; hanches allongées; jambes terminées par deux pointes.

Leurs larves vivent dans les champignons.

G. nombreux : *Bolitophile*, *Mycétophile*, *Mycétobie*, *Sciare*, etc.

4. TIPULAIRES GALLICOLES. Antennes comme chez les précédents, à articles pédicellés dans les mâles; point d'ocelles; hanches de longueur ordinaire; jambes sans pointes.

(1) Quelques-unes de ces larves, observées incomplètement, d'après des individus qu'on disait avoir été rejetés par les eaux d'un puits artésien des environs de Pézenas, ont été décrites, il y a quelques années, comme des Crustacés isopodes d'un genre nouveau.

(2) Voyez les ouvrages de MM. Macquart, Walker et autres diptérologistes.

Leurs larves vivent dans des galles produites sur les végétaux par la piqûre qu'y a faite la mère en déposant ses œufs. On en trouve sur le saulé, le grenadier, le pin, l'épine-vinette, l'aristoloche, le bouillon-blanc et beaucoup d'autres.

G. *Lestramie*, *Zygonèvre*, *Cécidomie*, *Lasioptère*, *Psychode*, etc.

5. TIPULAIRES FLORALES ou *museiformes*. Antennes plus courtes que la tête et le thorax réunis, grenues ou perfoliées, ayant ordinairement moins de douze articles; pieds de longueur médiocre.

Les larves de cette tribu vivent ordinairement dans les bouzes. Certains Moustiques des régions intertropicales appartiennent à cette catégorie.

G. *Rhyphé*, *Glochine*, *Simulie*, *Penthétrie*, *Plécié*, *Dilophe*, *Bibion*, *Aspiste*, *Scatopse*, etc.

CLASSE DEUXIÈME.

MYRIAPODES.

Les Myriapodes sont des animaux articulés, terrestres, qui sont pourvus de pieds articulés plus nombreux que ceux des autres Condylapodes. Le nombre de ces pieds varie depuis dix ou douze paires jusqu'à cent cinquante et au delà.

Tous les Myriapodes respirent par des trachées comme les insectes Hexapodes, mais leur corps n'est pas divisible en trois parties comme celui de ces derniers : il se compose : 1° de la tête portant les appendices buccaux, les yeux et les antennes; 2° du tronc, formé d'anneaux séparés les uns des autres, semblables ou presque semblables entre eux, plus ou moins nombreux et qui sont presque tous pourvus d'une ou de deux paires de pattes, ce qui ne permet pas de distinguer parmi eux des anneaux thoraciques et des anneaux abdominaux. Le dernier de ces anneaux porte constamment l'orifice anal.

Les deux ou trois premières paires de pattes ont une certaine analogie avec les pattes-mâchoires des Crustacés et concourent plus ou moins à la mastication.

Les Myriapodes subissent une sorte de demi-métamorphose, consistant en ce que, pendant la vie embryonnaire, ils n'ont pas le corps composé d'autant de segments que dans l'âge adulte. La plupart n'ont encore que trois paires de pattes au moment de leur

naissance, et les segments dont leur tronc est composé sont alors peu nombreux.

Les naturalistes ne sont pas d'accord sur le rang qu'il faut assigner à ces animaux dans la classification. Les uns ne les regardent que comme un ordre de la classe des Insectes ; d'autres, au contraire, les associent à celle des Crustacés. Les Myriapodes ont, en effet, des rapports avec les Insectes et avec les Crustacés, mais ils diffèrent en même temps des uns et des autres, puisqu'ils n'ont pas le même mode de respiration que les Crustacés et que leur corps n'a pas les mêmes parties que celui des Insectes. C'est ce qui doit les faire regarder, provisoirement du moins, comme un groupe particulier dans lequel on pourrait même distinguer deux classes, tant les *Diplopedes* diffèrent des *Chilopodes*. Nous nous bornerons ici à n'y voir que deux sous-classes différentes, et nous en parlerons sous les dénominations qu'on vient de lire.

Les Diplopedes décrits par les entomologistes constituent près de 300 espèces, et l'on en signale environ 250 dans la sous-classe des Chilopodes. L'étude de ces animaux, longtemps négligée, a donné lieu, dans ces derniers temps, à plusieurs publications (1), dans lesquelles on fait connaître leurs principaux caractères, soit extérieurs, soit anatomiques. Ces recherches ont ajouté de nombreux détails à ceux que de Geer, Leach et quelques autres savants distingués avaient antérieurement publiés.

SOUS-CLASSE DES DIPLOPODES.

Animaux ayant le corps vermiforme formé d'anneaux nombreux réunis deux à deux, d'où il résulte que chaque division apparente porte, en général, une double paire de pattes ; c'est ce qui les fait nommer *Diplopedes*.

Ce sont les *Chilognathes* ou *Chiloglosses* de Latreille. De Geer les réunissait antérieurement sous la dénomination d'*Iules*.

Leurs antennes n'ont le plus souvent que sept articles ; leurs premières paires de pattes ont plus ou moins l'apparence de pattes-mâchoires ; leur anus est terminal, mais leurs organes génitaux, mâles et femelles, débouchent sous l'un des segments de la partie antérieure du corps. Les jeunes ont moins d'articles au corps que les adultes, et seulement trois paires de pattes. Dans certains genres

(1) Mémoires divers par Brandt, P. Gervais, Newport, etc. Voyez aussi Walckenaer et P. Gervais, t. IV, de l'*Hist. nat. des Aptères*, in-8 ; 1847.

le nombre des anneaux ainsi que celui des pattes augmentent successivement avec l'âge et leur nombre total varie suivant les espèces. Il en est de même pour les yeux.

Ces animaux se partagent en quatre ordres, savoir : les *Pollyxénides*, les *Glomérideres*, les *Iulides* et les *Polyzomides*.

Ordre des Pollyxénides.

Il ne comprend que le genre POLLYXÈNE (*Pollyxenus*), type de la famille des POLLYXÉNIDÉS, dont les quelques espèces connues ont les segments assez mous, en petit nombre, et ornés de poils disposés en panaches. Ce sont de très petits animaux que l'on trouve dans l'écorce des arbres, sous la mousse, etc. Nous en avons une espèce en Europe; les autres ont été observées en Algérie et aux États-Unis.

Ordre des Glomérideres.

Ces Myriapodes ont une assez grande ressemblance extérieure avec les Cloportes, et ils se roulent en boule comme les Armadilles et les Sphéromes.

Il n'y en a qu'une seule famille, les GLOMÉRIDERES, partagés en trois genres : les *Glomeris*, les *Zéphronies* et les *Glomérideres*. Le premier fournit des espèces à l'Europe. M. Brandt en a fait le sujet de plusieurs mémoires intéressants.

Ordre des Iulides.

Ils ont les segments plus nombreux, également résistants en dessous et en dessus, subcylindriques; leur corps est plus long que celui des précédents, et ils l'enroulent en spirale.

Nous les divisons en deux familles, sous les noms de POLYDESMIDÉS et de IULIDÉS.

Quelques-unes de leurs espèces sont fort grandes; elles font quelques dégâts en attaquant les végétaux : aucune n'a d'utilité.

Beaucoup d'entre elles sécrètent surtout une matière odorante qui, dans les Iules européens (*Iulus sabulosus*, *terrestris*, etc.), rappelle sensiblement l'odeur du deutoxyde d'azote, et qui paraît être fort irritante dans certaines espèces. Nous tenons de M. Salé, qu'il y a aux Antilles, et particulièrement à Saint-Thomas, un Iule dont la sécrétion est nuisible; elle détermine une irritation fort cuisante des yeux, mais cette irritation passe en quelques heures.

Ordre des Polyzonides.

Ces Myriapodes sont surtout remarquables par les nombreux articles de leur corps, qui sont toujours déprimés, et par leur bouche dont les appendices sont disposés pour sucer, tandis que chez les animaux des groupes précédents, ils servent à broyer.

M. Brandt leur donne le nom de Suceurs (*Sugentia*). Leur famille unique, ou les POLYZONIDÉS, renferme trois genres, dont un seul (le g. *Polyzonium*) est européen.

I. SOUS-CLASSE DES CHILOPODES.

Les Myriapodes de cette catégorie sont faciles à reconnaître à leur corps déprimé, plus ou moins semblable à celui des Néréides ou Vers marins, auxquels on a aussi donné le nom de Mille-pieds. Il est formé de segments plus ou moins nombreux, séparés les uns des autres et ne portant qu'une paire de pattes chacun. Leur tête est distincte des autres anneaux, en général cordiforme et pourvue d'une paire d'antennes grêles, dont les articles sont au moins au nombre de quatorze. Les yeux n'existent pas toujours. Ils sont tantôt simples, tantôt agrégés et comme composés. Indépendamment des pièces buccales ordinaires, les deux premières paires de pattes servent à la préhension des aliments et peuvent être comparés aux pattes-mâchoires des Crustacés. La seconde paire de ces pattes-mâchoires est modifiée en forcipules, et le double crochet aigu de ces pinces introduit dans les piqûres faites par ces animaux une liqueur vénéneuse qui rend surtout redoutables les espèces du genre des Scolopendres proprement dites; les stigmates s'ouvrent sur les côtés du corps. Les organes génitaux, ceux du mâle comme ceux de la femelle, débouchent par un orifice particulier situé au-dessus de l'anus, et de même dans le dernier article. Dans la plupart des genres, les jeunes n'ont pas en naissant tous les articles dont leur corps devra se composer, et ils en prennent de nouveaux, ainsi que des pattes et parfois même des yeux, en devenant adultes.

Il y a deux ordres parmi les Chilopodes : les *Schizotarses*, Brandt, et les *Holotarses*, id.

Ordre des Schizotarses.

Ce sont les *Scutigères*, aussi nommés *Cermaties*. Leurs pieds sont très longs, inégaux et à tarses multiarticulés; leurs antennes très longues aussi et sétiformes; leurs yeux composés.

Famille unique, les SCUTIGÉRIDÉS. — On n'a encore établi qu'un seul genre (g. *Scutigera*) pour les espèces, au nombre de vingt environ, qui se rapportent à cette famille.

Ces Myriapodes vivent dans des pays très différents les uns des autres : en Europe, en Afrique, en Asie, dans les îles des Indes, en Amérique et à la Nouvelle-Hollande.

Ils sont fort bizarres, et la longueur de leurs pattes les rendant très fragiles, ils se brisent dès qu'on vient à les toucher. Dans nos pays, on les voit quelquefois dans les appartements, surtout dans ceux qui sont boisés. Ils courent aussi dans les jardins, principalement le long des murs, et se sauvent avec une grande agilité. Ils sont plus nombreux pendant la saison chaude et se montrent surtout le soir.

La SCUTIGÈRE COMMUNE d'Europe (*Scutigera coleoptrata*) a donné lieu à la communication suivante faite à la Société entomologique de France, et dont il est ainsi rendu compte dans les *Annales* de cette Société pour 1834 : « Le secrétaire annonce de la part de M. le docteur Huet, de Paris, que dans le mois de mars dernier, un enfant ayant tous les symptômes d'une maladie vermineuse, après avoir rendu (au dire de sa mère) un *Scutigera coleoptrata* (qui mourut aussitôt après son émission) se rétablit peu à peu, sans avoir jamais, ni avant ni après la sortie de cet insecte, rendu aucun ver intestinal.

» La Société, dans une discussion qui s'élève à ce sujet, décide qu'il n'y a pas lieu à suivre cette observation, l'émission de la Scolopendre n'étant pas suffisamment prouvée, et, selon toute probabilité, l'insecte n'ayant pas séjourné dans le corps de l'enfant. »

Nous souscrivons entièrement, pour notre part, à ces conclusions des membres de la Société entomologique, et nous rangeons le fait rapporté par le docteur Huet parmi ces méprises si fréquentes que l'on entend chaque jour raconter comme des faits incontestables par les gens du monde.

Un récit semblable à celui-ci, mais qui avait pour objet un *Geophilus Gabrielis*, c'est-à-dire notre plus grande espèce de Géophile, nous a été communiqué, il y a quelques années, par un médecin de Montpellier. Ce Myriapode lui fut apporté comme ayant été rendu avec les selles, ce qui, disait-on, avait été très favorable à la guérison du malade. Une erreur analogue a été commise aussi pour un Ixode que l'on a donné comme accompagnant la dysentérie; c'est à cause de cela que cet Ixode a reçu le nom d'*Acarus dysenteriae*.

Ordre des Holotarses.

Les Holotarses, souvent désignés sous le nom vulgaire de Scolopendres, ont les pieds moins longs que ceux des Scutigères, égaux, sauf ceux de la dernière paire, et formés de six articles, savoir : la hanche, la cuisse, la jambe et trois articles attribués au tarse par quelques auteurs. On ne connaît encore qu'une seule exception à cette disposition ; elle est fournie par le *Newportia longitarsis*, espèce de Scolopendre qui vit aux Antilles.

Les Holotarses ont les antennes moniliformes, à articles plus nombreux que ceux des Diplopodes, moins nombreux, au contraire, que ceux des Scutigères ; leurs yeux, lorsqu'ils existent, sont rapprochés, mais jamais composés.

Ces animaux forment trois familles : les *Lithobidés*, les *Scolopendridés*, et les *Geophilidés*.

Famille des LITHOBIDÉS. — Ainsi nommés du genre LITHOBIE (*Lithobius*) qui comprend ces petites Scolopendres, vulgairement appelées *Perce-oreilles*, que l'on trouve sous les pierres, ou sous les autres corps qui entretiennent une certaine humidité à la surface du sol. Les Lithobies ont quinze paires de pieds, autant de scutes dorsales et de vingt à quarante articles aux antennes. Leur morsure est tout à fait inoffensive pour nous ; elle n'a d'action que sur des animaux de très petites dimensions.

Famille des SCOLOPENDRIDÉS. — Ces Myriapodes forment une réunion nombreuse d'espèces ayant pour la plupart vingt et une paires de pattes, la dernière paire plus longue que les autres, habituellement épineuse sur l'article fémoral et disposée pour saisir. Les antennes ont le plus souvent dix-sept ou vingt articles ; les yeux sont, en général, au nombre de quatre paires ; la patte-mâchoire constituant les forcipules est soudée par sa base sur la ligne médiane et elle est dentifère à son bord inférieur ; les crochets qui la terminent sont forts, et ils émettent une liqueur vénéneuse.

C'est aux Scolopendridés qu'appartiennent les plus grosses espèces de Chilopodes et celles dont la morsure est le plus à craindre. On a établi plusieurs genres parmi les 150 espèces environ que l'on connaît dans cette famille (1). Il ne sera donc pas inutile d'en rappeler ici les principaux caractères.

(1) Voyez pour les caractères détaillés de ces espèces : Newport. *Trans. de la Soc. linn. de Londres*, t. XIX, et P. Gervais in Walckenaer et P. Gervais, *Hist. nat. des Insectes aptères*, t. IV ; 1847.

LES HÉTÉROSTOMES (*Heterostoma* et *Branchiostoma* de Newport) ont les stigmates en forme de petits cribles et non à boutonnière comme le reste des Scolopendridés. Leurs autres caractères sont d'ailleurs les mêmes que chez les vraies Scolopendres, dont ils ont les habitudes et les dimensions ; leurs espèces sont étrangères à l'Europe.

LES SCOLOPENDRES (g. *Scolopendra*) ont quatre paires d'yeux, vingt et un segments pédigères et les stigmates en boutonnière.

Elles sont fort nombreuses en espèces et répandues dans toutes les régions chaudes et tempérées. Jusque dans ces derniers temps, on les avait presque toutes confondues sous le nom de *Scolopendra morsicans*.

La piqûre de ces Myriapodes est aussi redoutable que celle du Scorpion fauve, ou même plus redoutable. L'espèce ordinaire du midi de la France, est la SCOLOPENDRE CINGULÉE (*Scolopendra cingulata*) ; elle est longue de 0,090. Sa piqûre occasionne un état fébrile, des frissons et parfois un malaise qui dure jusqu'à vingt-quatre heures. On peut la traiter comme celle du Scorpion.

L'observation suivante, dont l'exactitude nous a été confirmée par la personne même qui en a été l'objet, a été publiée en 1843 par M. Bertrand d'Hers dans sa thèse inaugurale soutenue devant la Faculté de médecine de Montpellier (1) : « Robelin, appariteur à la Faculté des sciences, étant à Lates (aux environs de Montpellier), pour chercher des insectes, trouve une Scolopendre de quatre pouces environ ; en voulant la mettre dans une boîte de fer-blanc, il fut mordu à la face dorsale du médius, à la deuxième phalange. Douleur très vive, analogue à celle des piqûres de Guêpes. Il est obligé de se retirer et de porter le bras en écharpe, tant par la douleur que par l'enflure qui s'étaient propagées à tout le membre. Arrivé à Montpellier, M. Reginbeau, pharmacien, cautérisa la plaie. Les symptômes se sont fait sentir près de huit jours. »

La région méditerranéenne nourrit quelques autres espèces peu différentes de celle-là. Elles ont été décrites par M. Brandt, par M. Koch, par M. Lucas, par M. Newport et par nous-mêmes. On en cite déjà une dizaine.

L'Amérique intertropicale paraît être la région qui fournit les plus grandes de toutes les Scolopendres. On y trouve entre autres la SCOLOPENDRE INSIGNE (*Scolopendra insignis*, P. Gerv.) qui a 2 décimètres de long, sans comprendre les antennes. Nous en figurons

(1) Thèse de zoologie médicale. Venins. Montp., 1843, n° 94.

la partie antérieure de grandeur naturelle (fig. 86).

M. le docteur Worbe a communiqué à la Société médicale d'émulation (1) une observation analogue à celle de M. Bertrand d'Hers, relative à la piqure de l'une des Scolopendres propres au Sénégal, que les auteurs confondaient autrefois avec celles de l'Europe méridionale, de l'Inde et de l'Amérique sous le nom de *Scolopendra morsicans*. Voici en quels termes il en parle :

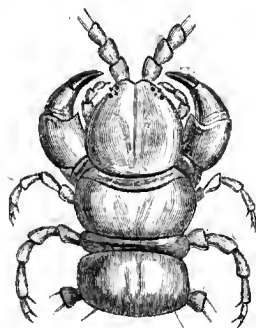


FIG. 86. — *Scolopendra insigne* (la partie antérieure de grandeur naturelle).

« De même qu'aux Antilles, la morsure de cette Scolopendre est très redoutée au Sénégal où, suivant l'opinion populaire, elle est généralement mortelle, si l'on n'est pas promptement secouru. Un jeune homme, récemment arrivé à l'île Saint-Louis, reposait sur un matelas placé sur le parquet, lorsqu'une nuit, réveillé par une vive douleur, il jette un cri perçant, se lève brusquement, dit qu'il vient d'être piqué, et se plaint d'endurer, au-dessus du genou, des souffrances horribles. La main portée sur l'endroit douloureux semblait, pour ainsi dire, repoussée par le gonflement survenu instantanément, et qui, en moins de cinq minutes, avait acquis le volume du poing. Au centre de cette tumeur, on remarquait une tache noire, large comme la tête d'une petite épingle. Aussitôt on versa de l'ammoniaque sur la partie malade, et on l'en frotta vivement : plusieurs fois on répéta ces affusions et ces frictions, et sous leur influence, le gonflement diminuait peu à peu ; toutefois la douleur se calmait plus vite que ne se dissipait l'effluve. Enfin le jeune homme s'endormit, et cinq heures après la piqure, la tumeur avait disparu, la douleur avait cessé. Quelques recherches que l'on ait faites, on n'a pas retrouvé l'animal auteur de l'accident.

» Revenu de sa frayeur, le blessé raconta qu'en dormant, il avait senti une sorte de chatouillement et comme un corps mouvant qui rampait sur sa jambe, qu'il avait porté la main sur cet objet, au moment où il traversait le genou, et, qu'à l'instant même où il l'avait pressé, il avait senti la vive douleur de la piqure.

» Les médecins du Sénégal ne sont pas à l'abri de l'extrême ter-

(1) Paris, 1824.

reur que la Scolopendre inspire au vulgaire. Appelé le lendemain des accidens éprouvés par le jeune Européen, un des docteurs de ce pays dit qu'ils étaient nécessairement l'effet de la morsure du Mille-pattes; que l'alcali appliqué de suite était le remède le plus efficace; qu'à défaut d'ammoniaque liquide il fallait, après avoir fait une incision sur la tache noire, la cautériser avec le fer rouge; que sans ce traitement l'enflure gagnait bientôt tout le corps, et qu'une mort prompte était inévitable.

» Les mêmes phénomènes s'observent aux Antilles, après la piqûre de la grande Scolopendre d'Amérique, et de pareils moyens curatifs produisent de semblables résultats. Depuis longtemps on ne croit plus, avec raison, au danger essentiellement mortel de la piqûre de la Tarentule, du Scorpion, de la Scolopendre, etc. Cependant, si, dans notre climat, l'aiguillon de l'abeille a quelquefois provoqué les symptômes les plus graves, il est prudent de ne pas entièrement nier les effets pernicieux que des Insectes malfaisants peuvent produire sous la zone Torride, et je pense que, sans partager les craintes exagérées qu'ont les naturels du pays, les médecins qui pratiquent dans les contrées équatoriales, doivent se hâter de combattre hardiment les premiers accidens qui suivent la morsure de toutes les espèces d'animaux réputés vénimeux.»

Les SCOLOPENDROPSIS (g. *Scolopendropsis*, Brandt) ont 23 paires de pattes au lieu de 21, et leurs stigmates paraissent être en forme de cribles; leurs yeux sont disposés comme ceux des vraies Scolopendres. L'espèce, jusqu'ici unique, de ce genre est le *Scolopendropsis bahiensis* de M. Brandt.

Les SCOLOPOCRYPTOPS (g. *Scolopocryptops*, Newport) ont aussi 21 paires de pattes, mais ils manquent d'yeux, et leurs stigmates ont la forme ordinaire. On en cite six espèces, dont cinq américaines et une africaine.

Les NEWPORTIES (*Newportia*, P. Gerv.) joignent aux caractères des Scolopocryptops des pieds de derrière fort longs et dont le tarse a douze articles au lieu de trois comme celui des autres Holotarses.

Une seule espèce des Antilles (*Newportia longitarsis*).

Les CRYPTOPS (g. *Cryptops*, Leach) n'ont que vingt et une paires de pattes, et ils manquent d'yeux. Ce sont de petites espèces que leur taille même rend inoffensives. Elles s'étendent davantage vers le Nord. Il y en a, par exemple, sous le climat de Paris, dans le nord de l'Allemagne, en Belgique, en Angleterre, et plus loin encore, dans des pays où l'on ne voit ni Scolopendres véritables ni aucune espèce des genres dont nous venons de parler.

Famille de GÉOPHILIDES. — Ces Myriapodés sont de tous les animaux de la même classe ceux qui peuvent acquérir le plus grand nombre de segments. Ces segments sont en apparence doubles en dessus, mais ils sont simples en dessous et pourvus d'une seule paire de pieds chacun. Les antennes n'ont que quatorze articles; on ne voit point d'yeux, et la dernière paire de pattes est toujours plus ou moins tentaculiforme.

On doit placer auprès des Géophiles le genre SCOLOPENDRELLE (*Scolopendrella*), mais peut-être dans une famille à part, à cause de ses deux yeux, de son moindre nombre de pattes et de sa bouche qui paraît disposée en suçoir. L'espèce unique de ce genre est presque microscopique; c'est le *Scolopendrella notacantha*, P. Gerv., que l'on trouve dans les jardins de Paris. M. Fabre la regarde comme le jeune âge des Cryptops, ce qu'il ne nous a pas encore été possible de vérifier.

Les Géophilides proprement dits dont Leach ne faisait qu'un seul genre, avaient été antérieurement compris par Linné sous le nom générique de *Scolopendra*, qu'on appliquait alors à tous les Chilopodes. On y distingue maintenant plusieurs divisions, dont on a pu faire autant de genres (*Mecistocephalus*, *Necrophloxophagus* ou *Arthronomalus*, *Geophilus* ou *Strigamia*, et *Gonibregmatus*).

On en connaît, dès à présent, un assez grand nombre d'espèces; l'énumération descriptive que nous en avons publiée en 1846 en comprenait déjà quarante-sept. Ces animaux vivent sur le sol humide des bois et des jardins, dans les endroits recouverts de feuilles; ils s'enfoncent aussi plus ou moins sous terre, et l'on en trouve également sous les écorces des arbres et dans certains fruits.

L'espèce la plus grande parmi celles de nos contrées est le *Geophilus Gabrielis* (du genre *Gonibregmatus*), dont le corps atteint de 0,12 à 0,18 de longueur et qui a jusqu'à 160 paires de pattes et plus. On a publié que des animaux de la même famille, mais appartenant à des espèces plus petites, peuvent s'introduire dans les fosses nasales, dans les sinus frontaux et dans certains abcès, chez l'homme, et occasionner pendant un temps assez long des douleurs très violentes. On en cite plusieurs cas.

Ainsi, l'*Histoire de l'Académie des sciences de Paris* en rapporte deux (années 1708, p. 42, et 1733, p. 24).

M. Alexandre Lefèvre en a communiqué un troisième la Société entomologique de France en 1833, et M. le docteur Scoutetten en a enregistré un autre dans le Compte rendu des travaux de la Société médicale de Metz.

Nous reproduirons les détails donnés par ces deux derniers observateurs.

Hemicrânie due à la présence d'une Scolopendre dans les sinus frontaux. (Observation de M. Scoutetten.) « Depuis plusieurs mois, une fermière des environs de Metz, âgée de vingt-huit ans, ressentait dans les narines un fourmillement très incommode accompagné d'une sécrétion abondante de mucus nasal, lorsque, vers la fin de 1827, de fréquents maux de tête vinrent s'ajouter à ces symptômes. Les douleurs, supportables dans les premiers moments, prirent bientôt de l'intensité et se renouvelèrent par accès. Ces accès, à la vérité, n'avaient rien de régulier dans leur retour ni dans leur durée : ils débutaient ordinairement par des douleurs lancinantes plus ou moins aiguës, occupant la racine du nez et la partie moyenne du front ou par une douleur gravative qui s'étendait de la région frontale droite à la tempe et à l'oreille du même côté, puis à toute la tête. L'abondance des mucosités nasales forçait la malade à se moucher continuellement. Ces mucosités fréquemment mêlées de sang avaient une odeur fétide. A cet état s'ajoutait souvent un larmoiement involontaire, des nausées et des vomissements. Quelquefois les douleurs étaient tellement atroces, que la malade croyait être frappée d'un coup de marteau ou qu'on lui perforait le crâne. Alors les traits de la face se décomposaient; les mâchoires se contractaient, les artères temporales battaient avec force; les sens de l'ouïe et de la vue étaient dans un tel état d'excitation, que la lumière et le moindre bruit devenaient insupportables; d'autres fois la malade éprouvait un véritable délire, se pressait la tête dans les mains et fuyait sa maison, ne sachant plus où trouver un refuge. Ces crises se renouvelaient cinq ou six fois dans la nuit et autant dans la journée; une d'elles dura quinze jours presque sans interruption. Aucun traitement méthodique ne fut employé. Enfin, après une année de souffrances, cette maladie extraordinaire fut subitement terminée par l'expulsion d'un insecte qui, jeté sur le plancher, s'agitait avec rapidité et se roulait en spirale; placé dans un peu d'eau, il y vécut plusieurs jours (1); il ne périt que lorsqu'il fut mis dans l'alcool.

» Cet insecte m'ayant été apporté tout de suite, je constatai qu'il avait 2 pouces 3 lignes de longueur, sur une ligne de largeur; qu'il portait deux antennes; que son corps, de couleur fauve, aplati tant en dessus qu'en dessous, était composé de soixante-quatre anneaux

(1) Les Géophiles peuvent, en effet, résister à un séjour assez prolongé dans l'eau.

armés ehaeun d'une paire de pattes, que, par eonséquent, e'était une *Scolopendre* de la famille des Mille-pieds ou Myriapodes. L'ayant remis à MM. Hollandre et Roussel pour en déterminer l'espèce, ees entomologistes reeonnurent que cet insecte réunissait les caractères que Fabricius, Linné et Latreille assignent à la *Scolopendre électrique*. »

Cette observation, recueillie avec soin, ne permet aueun doute sur lanature générique du Myriapode qui lui a donné lieu. C'est bien certainement d'un Géophile qu'il s'agit ici, et ce Géophile paraît être le *Geophilus carpophagus* de Leach, qui est lui-même le *Scolopendra electrica* des linnéens (1) ou une espèce fort voisine, également propre au genre des *Geophilus* véritables. Une figure que M. Scoutetten a jointe à son observation vient à l'appui de ce rapprochement. Si d'ailleurs la détermination spécifique en était contestable à quelques égards, vu surtout la difficulté avec laquelle on distingue eneore les Géophiles les uns des autres, la certitude n'en serait pas moins acquise à la détermination générique de l'animal auquel on attribuait ces souffrances si prolongées du sujet observé par M. Scoutetten.

D'après ce que nous ont rapporté les docteurs Chrestien et Jean-jean, un fait analogue à celui-ci aurait été observé auprès de Montpellier il y a une quinzaine d'années.

L'observation due à M. Alexandre Lefèvre, que nous avons promis de rapporter avec détail, a aussi été fournie par une femme. Voici en quels termes eet habile entomologiste l'a publiée :

« La femme d'un peintre en bâtiment nommé Lévolle, demeurant à Paris, ressentait depuis plusieurs années, de violents maux de tête, principalement dans la région des sinus frontaux, où elle assurait sentir un être vivant se mouvoir. Malgré l'incrédulité générale avec laquelle on recevait une semblable assertion, elle n'en continuait pas moins d'affirmer la présence d'un corps étranger qu'elle sentit bientôt se fixer vers un œil; après des douleurs atroees, ee dernier cessa bientôt ses fonctions. L'autre œil fut ensuite attaqué; enfin, au bout de plusieurs années de souffrances continues, qui privaient la malade de tout sommeil, ee corps étranger mouvant lui parut se fixer entre les deux yeux; de vives démangeaisons, aecompagnées de fréquentes envies d'éternuer, se manifestèrent, et un matin, après avoir éternué à plusieurs re-

(1) Aujourd'hui *Geophilus electricus*. Cette espèce doit son nom à la propriété qu'elle a de sécréter une matière phosphorescente. On la trouve quelquefois dans les jardins et même dans les appartements.

prises et rendu quelques gouttelettes de sang, elle sentit couler, avec ce dernier, comme un petit ver qu'elle recueillit dans son mouchoir : c'était une *Scolopendre* de la longueur de deux pouces environ, de la grosseur d'un très gros fil. Dès cet instant, les douleurs cessèrent, la malade recouvra le sommeil, et éprouva un bien-être général dont elle n'avait pas joui depuis tant d'années. »

M. Lefèvre eut, à cette époque, en sa possession la *Scolopendre* en question et il la communiqua à Latreille (1).

Malheureusement ces entomologistes n'ont pas décrit les caractères de cette *Scolopendre*, et il nous est impossible de décider à quel genre elle doit être rapportée. On doit pourtant admettre que c'était probablement quelque *Géophilide* de la division des *Géophiles* ordinaires, du moins si l'on s'en rapporte à ce qu'il dit au sujet de la longueur et de la grosseur du parasite observé.

Un nouvel exemple de *Scolopendre* (2) logée dans les fosses nasales a été observé à Dijon. Le patient était une jeune fille qui, en flairant un bouquet, avait ainsi aspiré non-seulement le *Myriapode* dont il s'agit, mais encore plusieurs larves d'*Insectes hexapodes* (3).

CLASSE TROISIÈME.

ARACHNIDES.

Les Araignées et les autres animaux qui sont, comme elles, privés d'antennes mais pourvus de pattes au nombre de huit forment la classe des *Arachnides* (4).

Les principales divisions de cette classe présentent dans leur organisation des différences assez notables, qui en rendent facile la sériation naturelle.

Linné ne distinguait pas les *Arachnides* d'avec les *Insectes aptères* ; c'est Lamarek qui les en a le premier séparés. La déno-

(1) *Ann. Soc. entomologique de France*, t. II, p. lxxj ; 1833.

(2) On ne dit pas si c'était un *Cryptops* ou un *Géophile*. La présence simultanée de ces insectes dans les fosses nasales causèrent des phénomènes nerveux qui simulaient l'hystérie et l'épilepsie. La guérison a suivi de près l'expulsion des larves et de la *Scolopendre*.

(3) *Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences*, 1857.

(4) *Arachnides*, Lamarek ; *Entomozaires octopodes*, Blainv.

mination d'Arachnides qu'il leur a imposée est eelle qui leur a été jusqu'iei conservée par la plupart des auteurs.

Les espèces de cette grande division n'ont jamais d'ailes, et leur bouehe n'a pour appendices que deux paires de pattes-mâchoires, dont la première est souvent désignée par le nom de mandibules et la seconde par celui de palpes. Ces prétendus palpes suppléent habituellement à l'absence des antennes véritables, dont ils ont même la forme dans un grand nombre de genres; les yeux sont toujours simples et sessiles; ils sont constamment en petit nombre et ils manquent même dans beaucoup de cas. La tête se soude habituellement au thorax ou tout au moins à la partie antérieure de celui-ci, et l'on donne à l'espèce de bouclier protecteur qui résulte de cette fusion le nom de *céphalothorax*. C'est lui qui porte les yeux. L'abdomen est quelquefois très nettement séparé du céphalothorax; on voit un exemple frappant de cette disposition chez les Araignées. Dans d'autres Arachnides, il fait suite au thorax sans qu'il y ait d'étranglement sensible, et il ne s'en distingue que parce que ses anneaux restent séparés les uns des autres eomme cela a lieu chez les Scorpions. Il peut arriver, au contraire, que les articles ne soient pas séparés, et le corps semble alors formé d'un seul segment qui peut même être sphérique, eomme c'est le cas pour les Hydrachnes et pour beaucoup d'autres Aearides.

Il n'y a pas de métamorphoses véritables chez les animaux de la classe des Arachnides, et les jeunes ont toujours en naissant la même forme que les adultes. Cependant les espèces du groupe des Acarides n'ont que trois paires de pattes au moment de leur éclosion, et la quatrième ne leur pousse que plus tard.

Certaines familles sont surtout curieuses par les caractères d'infériorité que leurs organes eonservent à tous les âges.

Beaucoup d'Arachnides ont le système nerveux ganglionnaire tout à fait coalescent, et les Scorpions sont les seuls chez lesquels on trouve une chaîne ganglionnaire évidente, ec qui coneorde d'ailleurs parfaitement avec la disposition extérieure de leur corps. Leur système circulatoire et eelui des Araignées est plus compliqué qu'on ne l'avait d'abord pensé. L'estomac présente souvent des appendices cœcaux qui se prolongent jusque dans les pattes; mais ce caractères manque aux Scorpions. La respiration est tantôt pseudo-pulmonaire, tantôt trachéenne, quelquefois même pseudo-pulmonaire et trachéenne en même temps. Cette dernière particularité a dû faire abandonner l'ancienne elassification des Arachnides, dans laquelle ees animaux étaient divisés en deux ordres,

les *Pulmonaires* et les *Trachéennes*. Il paraît aussi que certaines espèces inférieures, comme les *Arctiseonidés* ou *Tardigrades* sont privées d'organes spéciaux de respiration. En tenant compte des principales particularités de leur structure et aussi de leurs caractères extérieurs, on peut partager les animaux de cette classe en cinq ordres, dont nous parlerons successivement sous les noms de *Scorpionides*, *Aranéides*, *Galéodides*, *Phalangides* et *Acarides*.

Les *Limules*, qui servent de type à l'ordre des *Xiphosures*, dont nous parlerons à propos des *Crustacés*, seraient sans doute mieux placés ici qu'avec ces derniers, mais ils ont des branchies extérieures au lieu de pseudo-poumons ou de trachées; et, pour simplifier la classification, nous les retirerons provisoirement de la série des *Arachnides*. Cependant on remarque, entre les ordres qui occupent le premier rang dans cette classe et ceux qu'on y place les derniers, des différences bien plus grandes que celles qui distinguent certains de ces animaux d'avec les *Limules*.

Beaucoup des entomozoaires dont nous allons parler ici sont malfaisants, et il en est même un grand nombre qui vivent en parasites sur le corps des autres animaux; c'est ce qui nous a engagé à entrer à leur égard dans des détails un peu étendus.

Ordre des Scorpionides.

La forme bien connue des *Scorpions* se retrouve en partie dans quelques autres *Arachnides*, qu'il est d'ailleurs facile de séparer comme famille d'avec les *Scorpions* véritables: tels sont les *Télyphones*, les *Pinces*, etc.

On reconnaît les *Scorpionides* à leurs mandibules courtes et didactyles; à leurs palpes (seconde paire des pieds-mâchoires) habituellement en pincées didactyles; à leur grand bouclier céphalothoracique, ainsi qu'à leur abdomen multiarticulé et largement uni au céphalothorax. Leur abdomen se termine, tantôt brusquement (*Phrynes* et *Pinces*), tantôt, au contraire, en forme de queue (*Scorpions*); il peut même porter une queue véritable (*Télyphones*). Leur respiration n'est pas toujours pulmobranchiale; dans les espèces inférieures, elle s'opère par des trachées.

Les animaux de cet ordre forment trois familles principales, celles des *Scorpionidés* ou *Scorpions*, des *Télyphonidés* ou *Télyphones* et des *Chéliferidés*, qui sont ces petites *Arachnides* de forme scorpioïde, mais dépourvues d'abdomen caudiforme ainsi que de queue, auxquelles on donne vulgairement le nom de *Pinces*; les zoologistes

les appellent Chélifères et Obisies; ils forment les *Obisidés* de quelques aptérologistes. Les Phrynes quoique différentes, à certains égards, de tous les autres Scorpionides, peuvent être également rapportées au même ordre que ces animaux, dont elles formeront une autre famille sous le nom de *Phrynidés* (1).

Famille des SCORPIONIDÉS. — Ce sont des Arachnides ayant des dimensions assez souvent supérieures à celle de la plupart des autres animaux de la même classe, et dont le corps se laisse aisément partager en deux parties : le céphalothorax, qui porte les yeux ainsi que les appendices buccaux ou locomoteurs; et l'abdomen, auquel on compte douze segments, les sept premiers élargis et complétant l'ovale commencé par le céphalothorax, les cinq derniers beaucoup plus étroits, à peu près cylindriques et prolongés en apparence de queue; cette sorte de queue est elle-même terminée par une vésicule aiguillonnée qui renferme une double glande sécrétant la liqueur vénéneuse dont les Scorpions se servent pour combattre leurs ennemis et tuer ou engourdir leur proie. Cette vésicule se termine par une pointe acérée et recourbée qui laisse sortir le venin par deux petits orifices subterminaux.

La seconde paire des pattes-mâchoires de ces Arachnides, c'est-à-dire leurs prétendues palpes, est très développée, et elle se termine en pincées didactyles. Les pattes ambulatoires sont assez grandes et à peu près uniformes. On voit sous l'abdomen une paire de caroncules dentées, auxquelles on a donné le nom de *peignes*, et quatre paires d'orifices stigmatiformes conduisant dans autant de sacs destinés à la respiration aérienne et que l'on appelle souvent poumons; ce sont plutôt des branchies pulmoniformes.

Les Scorpions ont une paire de gros yeux stemmatiformes sur le milieu du céphalothorax, et sur le bord extéro-antérieur de la même partie, de deux à cinq paires d'yeux plus petits.

Les organes intérieurs de ces animaux présentent plusieurs particularités curieuses que les anatomistes ont décrites avec soin; les plus remarquables sont fournies par les systèmes nerveux et génital, ainsi que par leur appareil respiratoire. Treviranus, Newport et d'autres auteurs, parmi lesquels nous citerons M. Blanchard (2), en ont fait le sujet de plusieurs publications intéressantes.

Il y a des Scorpions dans toutes les parties du monde, mais seu-

(1) Dans l'ouvrage de Walkenaer, ils sont considérés comme formant un ordre à part.

(2) *L'organisation du règne animal*, ARACHNIDES.

lement dans les contrées chaudes ou tempérées ; ceux des pays tropicaux sont les plus forts et les plus variés en espèces. On connaît déjà plus de cent de ces espèces d'animaux, toutes susceptibles d'être caractérisées d'une manière assez précise ; le nombre de celles qu'on trouve inscrites comme telles dans les ouvrages des naturalistes est encore plus considérable, mais toutes ne paraissent pas devoir être acceptées comme existant réellement.

De Geer, Herbst, Leach, M. Ehrenberg et son collaborateur et compagnon de voyage, feu Hemprich, M. Koeh et d'autres naturalistes (1) se sont appliqués à caractériser et à classer les animaux de la famille des Scorpions. Malgré l'uniformité apparente de la physionomie extérieure de ces animaux, il a été possible de les définir assez nettement, de les diviser en plusieurs groupes naturels et d'en établir la disposition sériale d'une manière rigoureuse. Les organes dont les particularités servent à distinguer les Scorpionidés comme famille, c'est-à-dire le nombre et la disposition des yeux, la forme des peignes, la prolongation caudiforme de l'abdomen et la vésicule vénéneuse qui termine celle-ci fournissent aussi dans leurs variations les meilleures indications auxquelles on puisse recourir pour arriver à la définition et à la classification naturelle des espèces de ce groupe.

En suivant la série des Scorpionidés telle que nous allons l'établir, on reconnaîtra en effet :

1° Que la partie caudiforme, d'abord volumineuse et élargie, souvent aussi fort longue, devient grêle et faible dans les dernières espèces, et que sa vésicule diminue le plus ordinairement dans la même proportion ainsi que l'activité du venin ;

2° Que les peignes sont de moins en moins longs et qu'ils ont des dents d'autant moins nombreuses, qu'on examine des espèces placées plus bas dans la série ;

3° Que les yeux sont au nombre de douze chez les espèces supérieures, dont deux médians plus forts et cinq inégaux de chaque côté du céphalothorax, tandis que chez celles qui occupent le second rang, il n'y en a déjà plus que dix en tout, et que, chez les autres, ils sont successivement réduits à huit, et enfin à six. Dans ce cas il n'existe plus que les deux yeux médians et deux paires laté-

(1) Voyez principalement de Geer, *Mém. pour servir à l'hist. des Insectes*, t. VIII. — Herbst, *Naturgeschichte der Scorpionen*, in-4 ; 1800 (dans son *Natursystem der Ungeflugelten Ins.* — Ehrenberg, *Symbolæ physicae*. — Koch, *Die Arachniden*. — P. Gervais, *Hist. nat. des Insectes aptères*, t. III, et *Archives du Muséum d'hist. nat.*, t. IV.

rales; c'est ce que l'on voit dans le Scorpion ordinaire du midi de la France et des autres régions méditerranéennes.

En tenant compte de ces divers caractères et de quelques autres encore dont l'importance semble pourtant être moindre, on a établi un certain nombre de divisions parmi les Scorpionides. Ces divisions sont regardées par plusieurs auteurs comme de véritables genres. M. Koch en porte le chiffre à onze. Nous n'en distinguons que neuf, savoir : les ANDROCTONES (*Androctonus*, Ehrenberg), les CENTRURES (*Centrurus*, Ehrenberg), les ISOMÈTRES (*Isometrus*, Koch), les ATRÈES (*Atracus*, Koch), les TÉLÉGONES (*Telegonus*, Koch), les BUTHUS (*Buthus*, Leach), les CHACTAS (*Chactas*, P. Gerv.), les ISCHNURES (*Ischnurus*, Koch), et les SCORPIUS (*Scorpius*, Ehrenberg). Voici les noms des principales espèces qui rentrent dans chacune de ces coupes génériques et les caractères distinctifs de celles-ci.

1. Les ANDROCTONES ont cinq yeux de chaque côté du céphalothorax, dont trois plus gros et deux plus petits; leur queue est toujours plus ou moins forte, et il en est de même de leur vésicule; leurs peignes ont des dents nombreuses.

Ces animaux vivent tous dans l'ancien monde. On peut établir parmi eux plusieurs sous-divisions :

a. Il n'y a point d'épine sous l'aiguillon; la queue est large et elle est fortement crénelée à ses arêtes latéro-supérieures.

Tels sont les Scorpions dont M. Ehrenberg a fait son sous-genre *Prionurus* et dont le type est une espèce africaine :

Le SCORPION TUNISIEN (*Scorpio tunicanus*); c'est le *Scorpio tunetanus* Rédi; le *Scorpio funestus* de M. Ehrenberg et peut-être le *Scorpio australis* de Herbst. Cette espèce répond aussi au *Scorpio bicolor* de M. Ehrenberg et à plusieurs des Scorpions dénommés par Koch; on ne l'observe que dans les parties chaudes de l'Afrique. Il est représenté à la page 437 (fig. 88).

b. Queue moins large et sans fortes crénelures.

Les uns ont trois carènes dorsales :

SCORPION OCCITANIEN ou *Scorpion blond* (*Scorpio occitanus*, Amoureux); de plusieurs parties de la région méditerranéenne; on ne le trouve en France que sur un petit nombre de points.

Les autres n'ont qu'une carène dorsale :

Scorpio quinquestriatus, Ehr. (de la haute Égypte), etc.

c. Il y a une épine ou un tubercule épineux sous la base de l'aiguillon caudal :

Scorpio madagascariensis, P. Gerv.—*Sc. armillatus*, id. (de l'Inde).

2. Les CENTRURES n'ont que quatre yeux de chaque côté, par suite

de la présence d'une seule paire de petits yeux, au lieu de deux, en arrière des trois yeux latéraux principaux qui existent de chaque côté ; ce sont donc des Scorpions à dix yeux. Leur groupe, ainsi défini, répond aux Centrures et aux Vajovis de M. Koch. Tous sont américains.

Tels sont les *Scorpio mexicanus*, Koch (du Mexique) et *Scorpio galbineus*, id. (de la Guyane).

3. Les ATRÉES n'ont que trois paires d'yeux latéraux ; leur queue est assez allongée, mais leurs proportions ne sont pas grêles comme celles des Isomètres. La plupart sont américains.

Scorpio Edwardsii, [P. Gerv. (de Colombie).—*S. Hemprichii*, id. (de Cuba).—*S. obscurus*, id. (de la Guyane).—*S. forcipula*, id. (de Colombie).—*S. spinicaudus*, id. (de Cafrerie), etc.

4. Les ISOMÈTRES. Ils se distinguent surtout par leurs proportions très grêles ; leurs yeux sont comme chez les précédents et chez les Buthus ; mais, par l'ensemble de leurs autres caractères, ils ressemblent davantage aux Atrées et aux Androctones.

Scorpio filum, Ehrenb. On ignore sa patrie véritable ; des exemplaires appartenant en apparence à cette espèce ont été, dit-on, rapportés de l'Inde, de l'Afrique et même de l'Amérique.

5. Les TÉLÉGONES. On pourrait, à la rigueur, réunir les quatre divisions précédentes dans un groupe unique ; au contraire, celle-ci reste bien distincte des autres ; les espèces, il est vrai, peu nombreuses qu'elle renferme ont des proportions plus ou moins trapues, manquent d'échancrure au bord antérieur du céphalothorax, et ont les dents des peignes assez peu nombreuses. Leurs yeux latéraux sont au nombre de trois paires ; leur vésicule caudale n'a pas d'épine sous l'aiguillon.

Ce sont des animaux de l'Amérique méridionale.

Scorpio vittatus, Guérin.—*Sc. Dorbignyi*, id.—*Sc. Ehrenbergii*, P. Gerv.—*Sc. glaber*, id.—*Sc. versicolor*, Koch.—Notre *Sc. squama*, de la Nouvelle-Hollande, paraît aussi appartenir aux Télégones.

6. Les BUTHUS. Ce sont des Scorpions à trois paires d'yeux latéraux, dont les formes sont assez robustes. Plusieurs de leurs espèces atteignent une taille supérieure à celle de toutes les autres. On les a longtemps confondues sous le nom de *Scorpio afer*, mais M. Koch et d'autres auteurs ont commencé à en débrouiller la diagnose. Il y en a en Afrique et dans l'Inde. Quelques-unes ont jusqu'à 15 et 18 centimètres de longueur.

Le *Scorpio palmatus*, du nord de l'Afrique ; le *S. Lesueurii*, de l'Amérique septentrionale, et quelques autres espèces encore dont

les dimensions restent bien inférieures à celles des *Scorpio* autrefois nommés *afér*, sont aussi des *Buthus*.

7. Les *ISCHNURES* ont les palpes larges, aplatis ainsi que le corps; le céphalothorax échanuré en avant; la queue grêle, plus ou moins courte, et la vésicule faible; ils ont trois yeux de chaque côté.

Ces Scorpions sont de la Nouvelle-Hollande, des îles océaniques ou indiennes, de l'Amérique ou de l'Afrique. Ils constituent le groupe le plus cosmopolite. On n'en connaît encore que quelques espèces :

Sc. Cumingii, P. Gerv. (des Philippines).—*Sc. gracilicauda*, Guérin (de Java).—*Sc. Waigiensis*, P. Gerv. (de l'île Waigiou).—*Sc. trichiurus*, id. (de Cafrerie).—*Sc. elutus*, id. (de Colombie), etc.

8. Les *CHACTAS* joignent à des formes assez peu éloignées de celle des *Buthus* le double caractère d'avoir un moindre nombre de dents aux peignes et de ne posséder que deux paires d'yeux latéraux. Ils sont américains.

Sc. granosus, P. Gerv. (du Mexique).—*Sc. Vanbenedenii*, id. (de Colombie).

9. Les *SCORPIUS*, qui n'ont aussi que deux paires d'yeux latéraux et un petit nombre de dents aux peignes, ont la queue faible et la vésicule petite comme les *Ischnures*; leurs palpes sont également aplatis.

Tel est le *SCORPIO FLAVICAUDE* (*Sc. flavicaudus*, de Geer) appelé aussi *Sc. europæus*, qui est la petite des deux espèces propres aux contrées méridionales de l'Europe, aux îles de la Méditerranée et au nord de l'Afrique. Plusieurs espèces ont peut-être été confondues sous ce nom, mais la distinction n'en est pas encore facile, malgré les travaux de M. Koch.

On peut en séparer plus sûrement le *Sc. Hardwickii*, P. Gerv. (du Népal).

SCORPIONS DE FRANCE ET D'ALGÉRIE. — Nous n'avons en France que deux sortes de Scorpions, l'une et l'autre limitées aux départements du Midi.

La plus commune est aussi la plus petite et la moins redoutable; c'est le *SCORPIO FLAVICAUDE* (*Scorpio flavicaudus*), qui appartient à la division des *Scorpius*.

On la trouve dans des conditions très diverses, principalement sous

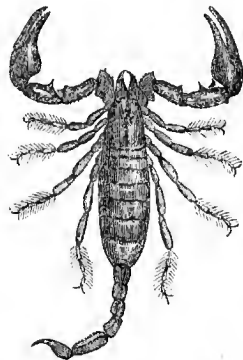


FIG. 86. — Scorpion flavicauda (de grandeur naturelle).

les pierres, au pied des murailles. Elle s'introduit dans les habitations et vient souvent jusque dans les lits, mais sans occasionner jamais aucun accident sérieux. Sa piqûre peut être comparée à celle d'une abeille. Ce Scorpion est brun ; ses pattes et sa vésicule caudale sont d'un fauve sale. Sa longueur totale, depuis les mandibules jusqu'à l'aiguillon, ne dépasse pas 0^m,040.

L'autre espèce, qui est plus grande, appartient au groupe des Androctones. C'est le SCORPION OCCITANIEN (*Scorpio occitanus*) qu'on cite seulement à Souvignargues (Gard), auprès de la source du Lez, à peu de distance de Montpellier et sur la montagne de Cette (dans le département de l'Hérault) (1), ainsi qu'au Vernet, à peu de distance de Perpignan (Pyénées-Orientales). Les Scorpions de cette espèce sont beaucoup plus répandus en Italie, en Espagne et dans les parties septentrionales de l'Afrique. En Algérie, ils occasionnent la plupart des piqûres dont nos soldats ont à souffrir dans les camps.

Ces piqûres, quoique plus douloureuses que celles du *Scorpio flavicaudus*, n'ont pas la gravité qu'on leur a quelquefois supposée, et un peu d'eau ammoniacale en fait bientôt justice. Il est même rare qu'elles donnent lieu à des souffrances un peu prolongées, et lorsqu'on n'a recours à aucun traitement, la douleur ne disparaît pas moins (2).

L'Algérie nourrit donc nos deux espèces de Scorpions européens, savoir :

1° Le *Sc. flavicaudus*, dont nous avons déjà parlé ;

2° Le *Sc. occitanus*.

(1) Maccari a consacré aux Scorpions fauves de Cette une petite brochure publiée en 1810 (*Mémoire sur le Scorpion qui se trouve sur la montagne de Cette*). Maupertuis, qui avait précédemment étudié les Scorpions de cette espèce, avait montré que leur action est quelquefois nulle sur les chiens, qui crient seulement au moment où ils sont piqués ; il en est de même pour les poulets. Amoureux rapporte des faits analogues. D'autres fois les chiens piqués par les Scorpions enflent, vomissent et ne tardent pas à mourir. C'est ce que Maupertuis avait également constaté. Il paraît que l'intensité du venin varie suivant les saisons. On sait aussi que, même en été, les Scorpions ont besoin de réparer les pertes qu'ils font en piquant : aussi les premières piqûres qu'ils font sont-elles bien plus douloureuses que les autres.

Les faits publiés par Maccari, qui a été lui-même piqué plusieurs fois par le Scorpion occitanien, de Cette, ne sont pas moins curieux que ceux relatés par Maupertuis ; mais les effets qu'il attribue à la piqûre paraissent un peu exagérés.

(2) M. Verdalle donne quelques détails sur la piqûre de ces Scorpions dans sa thèse inaugurale (*Faculté de méd. de Montpellier, 1851*).

Elle en a, dans ses parties méridionales, de deux autres qui ne se retrouvent point sur notre continent.

Ce sont :

3° Le SCORPION PALMÉ (*Scorpio palmatus*, Ehr.), dont les mains sont élargies, cordiformes et granuleuses; il appartient aux *Buthus*, mais il est moins gros que le *S. afer*, et sa couleur est ferrugineuse;

4° Le SCORPION TUNISIEN (*Scorpio tunetanus* de Rédi), dont, ainsi

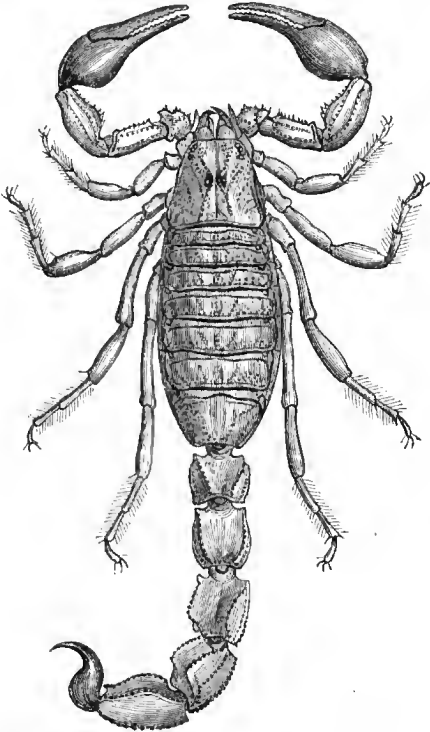


FIG. 37. — Scorpion tunisien ou Scorpion funeste (de grandeur naturelle).

que nous l'avons dit plus haut, on a fait, mais très probablement à tort, deux espèces sous les noms de *Sc. funestus*, et *bicolor*.

C'est un Androctone à queue large et carénée en scie; il passe pour le plus dangereux de tous les Scorpions.

La piqure de cette grosse espèce est en effet bien plus redoutable que celle de toutes les autres; et, dans les localités de l'Algérie où on la trouve, aux environs de Biskara, de Tuggurth, etc., ainsi que dans la haute Égypte, on croit qu'elle peut occasionner la mort.

Cependant, ni les médecins de notre armée d'Afrique (1), ni les voyageurs qui ont parcouru la Nubie, n'ont pu constater qu'il en soit réellement ainsi. En Égypte, les bateleurs montrent ces Scorpions au public, et ils se flattent de les dompter, mais ils ont bien soin de leur enlever préalablement la vésicule caudale. Les Arabes du sud de l'Algérie éprouvent une grande frayeur à la vue des Scorpions de cette espèce, et lorsqu'ils en sont piqués, ils arrivent au grand galop dans les camps français pour se faire soigner par nos médecins, qui emploient ici le même remède que contre les Scorpions blonds, c'est-à-dire les compresses imbibées d'ammoniaque.

La science manque de documents précis sur les effets que produit le venin de la plupart des espèces propres aux autres parties du globe; mais il ne paraît pas qu'il soit, dans aucun cas, plus redoutable que celui du *Scorpio tunetanus*; la plupart, au contraire, sont beaucoup moins à craindre, et il en est beaucoup qu'on ne peut comparer, sous ce rapport, qu'à nos *Scorpio occitanus* et *flavicaudus*.

Les *Scorpio afer*, qui dépassent tant les *Sc. tunetanus* en grosseur, ne paraissent pas être aussi redoutables qu'eux. Le *Scorpio imperator*, qui est l'une des espèces autrefois confondues sous ce nom d'*Afer*, a jusqu'à 0^m,48 de long.

Dans les conditions ordinaires, la piqûre des Scorpions est facile à traiter. Celle due au *Scorpio occitanus* est la plus fréquente, du moins dans nos possessions algériennes, et elle se termine invariablement par une guérison rapide. Les accidents auxquels elle donne lieu sont la douleur, quelques phénomènes nerveux et parfois un état fébrile peu prononcé. Quelques gouttes d'ammoniaque, appliquées sur le point atteint, des lotions avec de l'eau ammoniacale et quelques bains simples suffisent, dans la majorité des cas, pour faire disparaître tous les accidents, et l'on arrive assez souvent au même résultat sans recourir à aucun traitement. Les phénomènes les plus graves qu'on ait remarqués sont, indépen-

(1) Le *Scorpio tunetanus* ou *funestus* est assez répandu dans le Sahara algérien. Les Arabes des oasis disent qu'avant l'arrivée des médecins français, il mourait annuellement plusieurs individus par suite de piqûre de cette espèce de Scorpion. Le docteur Verdalle rapporte qu'en juillet 1846 les chefs de Tuggurth envoyèrent demander au commandant supérieur de Biskara un médecin pour soigner les individus piqués par les Scorpions. Ils avaient appris que depuis l'arrivée des Français dans le pays, tous les hommes atteints en guérissaient, tandis qu'à Tuggurth il en était déjà mort, suivant leurs récits, soixante-dix depuis les chaleurs; ce qui n'est pas admissible.

damment de la fièvre, les vomissements, un tremblement nerveux et un gonflement douloureux du membre piqué. On n'a réellement enregistré aucun cas authentique de terminaison funeste, mais rien ne prouve non plus qu'il ne puisse en survenir. Au dire des Arabes, cette terminaison serait fréquente pour la piqûre du Scorpion tunisien; tout ce que l'on sait c'est que la piqûre de ces Scorpions suffit habituellement pour faire mourir des mammifères de petite ou même de moyenne taille, et qu'elle a même constamment ce résultat chez les oiseaux de taille ordinaire.

Non-seulement le venin du Scorpion est pour cet Arachnide un moyen de se défendre contre ses ennemis; il lui est surtout utile pour tuer les insectes dont il fait sa nourriture, et chaque coup de son aiguillon est mortel pour ces petits animaux.

Les observations laissées par les anciens ont été principalement recueillies dans les régions voisines de la Méditerranée, où les Scorpions sont en général très nombreux; aussi y est-il souvent question de ces Arachnides, et l'on doit peu s'étonner qu'ils aient donné lieu à des préjugés dont un examen plus attentif a démontré le peu de fondement. Il est certain, par exemple, que la piqûre du Scorpion est mortelle pour les animaux de sa propre espèce, mais il n'est pas vrai qu'il se tue lui-même lorsqu'il se voit dans une position critique.

On prescrivait autrefois, contre la piqûre de ces Arachnides, de l'huile dite *de Scorpions*, et dans laquelle on avait fait infuser des animaux de ce genre. Depuis lors on a supposé qu'elle agissait par l'ammoniaque que devait y produire la décomposition des Scorpions eux-mêmes; l'huile seule est d'ailleurs un bon moyen de combattre les effets du venin des Scorpions.

Famille des TÉLYPHONIDÉS. — Ils ont quelque analogie avec les Scorpions; leur taille est comparable à la leur, et leurs palpes sont aussi terminés par des mains didactyles, mais ils n'ont pas de pincettes, et les anneaux postérieurs de leur abdomen ne se séparent pas pour former une partie caudiforme. Leur queue est grêle et presque sétiforme; elle est placée au delà du segment anal.

Les Télyphones n'ont pas d'aiguillon; leur première paire de pattes est longue et grêle; leurs yeux sont au nombre de huit, dont deux médians et trois paires latérales.

Les Télyphones habitent les régions les plus chaudes de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique. Il y en a aussi à la Nouvelle-Hollande. On en connaît une quinzaine d'espèces, sur lesquelles MM. Lucas, Koch et Van der Hoëven ont réuni des documents intéressants.

Famille des PHRYNIDÉS. — Les PHRYNES (g. *Phrynus*), qui forment seules cette famille, sont d'assez grosses espèces d'Arachnides, dont le céphalothorax porte huit yeux à peu près disposés comme ceux des Télyphones, et dont l'abdomen, de forme discoïde, est inséré par un pédicule rétréci. Leurs palpes sont longs, mais monodaetyles, et leur première paire de pattes est fort allongée, surtout dans les parties qui répondent à la jambe et au tarse des autres Arachnides; elles sont décomposées en un grand nombre de petits articles fort grêles et comme flagelliformes. Leur respiration est pseudopulmonaire comme celle des Télyphones et des Scorpions.

On a trouvé des animaux de ce genre dans l'Inde et dans plusieurs de ses îles, ainsi qu'à Maurice et aux Seychelles; il y en a aussi dans l'Amérique méridionale et aux Antilles.

Famille des CHÉLIFÉRIDÉS. — Les *Pinces* ou les genres CHÉLIFÈRE et OBISIE sont de très petits Scorpionides dont les palpes ont la même forme que ceux des Scorpions, mais dont l'abdomen ne se prolonge pas en forme de queue comme celui de ces derniers. Ils n'ont qu'une ou deux paires d'yeux latéraux et point d'yeux médians; leur abdomen manque d'appendices pectiniformes, et leur respiration est trachéenne.

Ces petits animaux vivent dans la mousse, sous l'écorce des arbres, sous les pierres humides, sur la terre ombragée par les végétaux; on en rencontre aussi dans les herbiers et souvent dans les vieux livres. La plupart des espèces qu'on en a décrites sont européennes; elles paraissent être assez nombreuses; leur nourriture consiste en très petits insectes.

Ordre des Aranéides.

Ce sont les nombreuses espèces d'Araignées qui ont donné à la classe des Arachnides le nom par lequel on la désigne. Elles-mêmes forment, dans cette classe, un ordre particulier qui est celui des Aranéides. Il est facile d'en reconnaître les caractères; leur corps est divisé en cinq parties: 1^o le céphalothorax, qui porte en général six ou huit yeux sessiles; une paire de mandibules monodaetyles, dont la piqure est vénéneuse; une seconde paires d'appendices buccaux nommés palpes, et dont la disposition est antenuiforme, enfin quatre paires de pattes ambulatoires; 2^o l'abdomen attaché au céphalothorax par un pédoncule court et grêle; celui-ci est souvent globuleux et il a son enveloppe en général mollassé;

on y distingue une ou deux paires d'orifices respiratoires, l'ouverture des organes mâles ou femelles, l'anus et des filières destinées à la sécrétion de la soie.

Dugès a constaté que, chez les Aranéides des genres *Dysdère* et *Ségestrie*, deux des orifices respiratoires conduisent à des branchies pulmoniformes, et les deux autres à des trachées ; mais chez les autres Aranéides qu'on a observées sous ce rapport, les organes respiratoires constituent toujours des pulmo-branchies et les Aranéides avaient été regardées comme exclusivement pulmonaires. Treviranus, M. Straus, Dugès, M. Brandt et d'autres anatomistes ont fait connaître l'organisation intérieure des Araignées, dont Lyonnet, et plus anciennement Swammerdam, s'étaient déjà occupés. L'un des faits les plus curieux que cette étude nous fait connaître est relatif au mode de fécondation de ces Arachnides. Il n'y a pas d'appendices copulateurs à l'abdomen, mais les palpes des mâles ont leur extrémité très compliquée et disposée de manière à servir d'organe excitateur. Ces palpes recueillent le sperme et l'appliquent contre la vulve de la femelle pendant le rapprochement sexuel.

La disposition des filières n'est pas moins curieuse. C'est au moyen de ces organes que les Araignées sécrètent la soie dont elles se servent en tant d'occasions et d'une manière si ingénieuse. Les cellules qui leur fournissent un abri, les filets si variés au moyen desquels elles arrêtent leur proie, l'enveloppe protectrice de leurs œufs, tout cela est fait au moyen de cette soie, et il en est de même des fils à l'aide desquels nous les voyons suspendues en l'air, et de ceux que l'on connaît sous le nom de fils de la Vierge ; ceux qui leur permettent de passer horizontalement d'un lieu dans un autre, sans toucher le sol, sont aussi une sécrétion des mêmes organes.

Quelques personnes ont essayé de tirer parti de la soie filée par les Araignées, et d'en faire usage dans l'industrie ; on en a fait de véritables étoffes, mais sans arriver sous ce rapport à des résultats réellement économiques. On a aussi proposé de l'employer en chirurgie et même en médecine. Chaque jour on s'en sert pour arrêter les petites hémorragies, et quelques médecins l'ont recommandée comme fébrifuge. Ils la donnent en pilules. En Espagne, on l'emploie depuis longtemps comme telle ; mais on doit faire remarquer que ce médicament a l'inconvénient d'exalter l'activité du gros intestin, plus particulièrement celle du rectum, et l'on conseille de ne l'employer qu'avec prudence, et seulement

dans les fièvres intermittentes rebelles qui ont résisté à un traitement normal.

L'histoire naturelle des Araignées a occupé plusieurs naturalistes. Lister, de Geer et quelques autres, pendant le siècle dernier; Walckenaer, Latreille, Dugès, M. de Haan, M. Koch, M. Sundwall, etc., pendant le siècle actuel. Les auteurs les plus récents ont cherché à établir la division de ces animaux en familles naturelles, et M. Sundwall admet parmi eux les diverses familles des *Epéiridés*, *Thérididés*, *Drassidés*, *Lycosidés*, *Thomisidés*, *Attidés* et *Mygalidés*.

Walckenaer, qui s'est rendu célèbre comme historien, comme géographe et comme littérateur, n'est pas moins connu dans la science par ses belles recherches sur les Aranéides. La classification qu'il a donnée de ces animaux tient également compte des principales particularités de leurs mœurs et de leurs caractères zoologiques, ce qui peut la rendre d'une grande utilité dans l'étude de ce groupe; c'est ce qui nous a engagé à en donner ici le résumé.

L'auteur y établit deux divisions principales : les *Thérâphoses* et les *Araignées*.

I. Les THÉRAPHOSES ont les mandibules articulées horizontalement et à mouvement vertical; leurs yeux sont au nombre de huit.

Ces Aranéides sont LATÉBRIGOLÉS, c'est-à-dire qu'elles se tiennent habituellement cachées dans des trous ou dans des fentes. Elles constituent les genres *Mygale*, *Olétère*, *Calommate*, *Acanthodon*, *Cyrtocéphale*, *Sphodros*, *Missulène* et *Filistate*.

II. Les ARAIGNÉES ont les mandibules articulées sur un plan incliné ou vertical et à mouvement latéral; leurs yeux sont au nombre de huit, de six ou, par exception, de deux.

A. Les BINOCULÉES, ou Araignées à deux yeux.

Elles ne forment qu'un seul genre auquel M. Mac Leay a donné le nom de *Nops*. Ces Araignées sont dites CRYPTIGOLÉS, c'est-à-dire se cachant sous les pierres et dans les interstices obscurs des roches ou des murailles.

B. Les SÉNOCULÉES ou Araignées à six yeux forment deux catégories différentes :

Les TUBICOLÉS, qui se construisent des tubes de soie et s'y renferment. Leurs yeux sont placés sur le devant; ce sont les genres *Dysdère*, *Ségestrie* et *Sicaire* ou *Thomisoïde*.

Les CELLULICOLÉS (1) formant de petites cellules où elles se

(1) Ou *Capleuses*, Walck., *Hist. nat. des Aplères*, t. IV, p. 524.

renferment, ayant les yeux placés sur le devant et sur les côtés de la partie antérieure du céphalothorax.

G. *Uptiote, Scytode, Ecobe et Rack.*

C. LES OCTOCULÉES ou Araignées à huit yeux. Elles constituent dix groupes, dont les deux premiers ont pour caractère commun d'avoir les yeux placés sur le devant et sur les côtés du front et, très inégaux en grosseur, tandis que chez les autres ces organes, sont placés sur le devant et presque égaux en grosseur.

Ce sont :

LES COUREUSES ou *Voltigeuses*, courant avec agilité pour attraper leur proie.

G. *Lycose, Dolomède, Deinope, Storène, Ctène, Hersilie, Sphase, Dolophone, Myrmécie, Erèse, Chersis et Atte* (1).

LES MARCHÉUSES. Elles marchent de côté et en arrière et tendent occasionnellement des fils pour attraper leur proie. Ces Araignées terminent la série des espèces dites *vagabondes*, à laquelle appartiennent aussi celles des cinq premiers groupes. Ces Araignées vagabondes doivent leur nom à l'habitude qu'elles ont de sortir et de courir souvent hors de leurs demeures pour chasser.

G. *Délène, Arkys, Thomise, Sélénops, Eripe, Monaste, Philodrome, Olios, Clastès et Sparasse.*

LES NIDITÉLES et les *Filitèles* errent autour des nids qu'elles ont construits et s'en font une toile où aboutissent des fils destinés à attraper la proie dont elles se nourrissent.

G. *Clubione, Ciniſto, Désis, Drasse, Clotho, Othiothops et Latrodede.*

LES FILITÉLES sont également errantes, mais elles tendent de longs fils de soie dans les lieux où elles se meuvent pour attraper leur proie.

G. *Pholque et Artème.*

LES TAPITÉLES fabriquent de grandes toiles à tissus serrés, disposés en hamaes, et elles s'y placent pour attraper leur proie.

G. *Tégénaire, Lachésis, Agélène, Djection et Nyssus.*

LES ORBITÉLES tendent des toiles à mailles ouvertes et régulières, en cercles ou en spirale, et se tiennent au milieu ou à côté pour attraper leur proie.

G. *Epéire, Plectane, Tétragnathe, Ulobore et Zosis.*

LES NAPITÉLES ou *Rétitèles*, font des toiles étendues en nappes,

(1) Les quatre derniers de ces genres sont aussi séparés par l'auteur sous le nom d'*Araignées voltigeuses* dans plusieurs de ses ouvrages.

suspendues au milieu de réseaux irréguliers et se tenant, soit au milieu, soit à côté, pour attraper leur proie. Ces Araignées et celles du groupe précédent sont *sédentaires*.

G. *Linyphie, Thérïdion, Argus, Episine*.

Les AQUITÉLES ou *Nageuses*. Ce sont des Araignées aquatiques qui habitent au milieu de l'eau dans une cellule remplie d'air (1) ; elles nagent dans l'eau et y tendent des fils pour attraper leur proie.

G. *Argyronète*.

Les Aranéïdes, dont Walckenaer forme ainsi treize tribus distinctes, sont généralement redoutées, mais il en est peu qui justifient réellement la crainte qu'elles inspirent, et leur venin n'agit guère que sur les petits animaux, tels que les mouches ou les autres insectes dont elles se nourrissent en effet. Celui de certaines espèces agit avec beaucoup de promptitude ; d'autres ont un poison plus lent et dont l'effet est surtout d'engourdir les petits insectes qu'elles ont frappés. Les Pholques, Araignées à longues pattes de nos maisons et les Tégénaires qui vivent plus particulièrement dans nos appartements, n'occasionnent jamais d'accidents, et il en est de même des autres espèces répandues dans l'Europe centrale, ainsi que de celles rentrant dans la plupart des autres genres, et qui sont si communes dans nos jardins, ainsi que dans les champs cultivés, dans les bois, etc.

L'Amérique possède des Aranéïdes, bien plus grosses que les nôtres, particulièrement des MYGALES qui sont assez fortes, dit-on, pour attaquer les oiseaux-mouches et les colibris.

Chez ces Mygales, comme chez toutes les autres espèces d'Aranéïdes, le venin est sécrété par deux glandes qui versent leur produit par un petit orifice situé à l'extrémité pointue des mandibules, et la disposition de cet appareil est telle que, à la manière des vipères, l'Araignée introduit son poison sous la peau en même temps qu'elle fait sa morsure.

M. Blackwall a publié, en 1842, dans le 21^e volume des *Transactions linnéennes*, des observations et des expériences relatives au venin des Aranéïdes (2).

(1) Toutes les autres Araignées qui précèdent et toutes les Théraphoses habitent hors de l'eau, soit à la surface du sol, soit suspendues en l'air ou renfermées dans les petites cavités des rochers, dans celles du bois des arbres, dans les feuilles de certaines plantes, ou même dans des trous faits dans la terre.

(2) Les recueils anglais, qui sont relatifs à l'entomologie, ont signalé plus récemment (1856) comme venimeuse une espèce d'araignée de la Nouvelle-Hollande.

De son côté M. Ozanam a réuni dans un mémoire spécial la plupart des faits relatifs à la médecine qui ont été fournis par l'observation des mêmes animaux (1); il donne, comme corollaires de ses études, les propositions suivantes, que nous lui emprunterons textuellement et sans en discuter la valeur:

- « 1° La plupart des Arachnides sont vénéneuses;
- » 2° Leur venin ne possède sa force que pendant les mois de juin, juillet et août, époque des grandes chaleurs et de l'accouplement;
- » 3° Ce venin peut agir à l'intérieur et peut être employé en thérapeutique;
- » 4° La similitude d'action du venin pris à l'intérieur ou pénétrant par une piqûre trouve son explication dans la théorie suivante :

INDUCTIONS THÉRAPEUTIQUES.

TARENTULE.	}	Action périodique. {	Fièvres intermittentes rebelles. — Affections nerveuses à longues périodes. — Hystérie. — Hypochondrie. — Manie. — Délire. — Folie périodique. — Épilepsie. — Chorée. — Tarentisme nerveux. — Piqûre de tarentule.
		Action sudorifique. {	Fièvre intermittente sudorale. Suelle. Sueurs profuses. Hydropisies, œdème, anasarque. Albuminurie.
		Action sur le système nerveux et génital. {	Satyriasis. Nymphomanie. Cardialgie. Syucope. Affections nerveuses périodiques.
		Action locale. . . {	Phlegmon. Anthrax.
MYCALF.	{	Syncope. Fièvre éphémère. Odontalgie.	
SÉGESTRIE.	— Action locale. {	Phlegmon. Furoncles. Anthrax.	
CLUBIONE NOURRICE. —	Action locale. {	Furoncles. Anthrax.	
CLUBIONE MÉDICINALE. {	Action locale.	Vésicant.	
	Action interne. {	Narcotique. Action irritante sur la vessie.	
TÉGÉNAIRE. —	Même propriété que la clubione médicinale suivant Ilentz.		
ÉPIÈRE DIADÈME.	{	Action antipériodique. — Fièvre intermittente quotidienne, symptômes consistant surtout en froid.	
PHOLQUE PHALANGIDE. —	Ophthalmies.		

(1) *Étude sur le venin des Arachnides et son emploi thérapeutique, suivie d'une dissertation sur le tarentisme et le tigreter.* In-8°. Paris, 1836. (Extrait du journal l'Art médical.)

LATRODECTE.	$\left\{ \begin{array}{l} \text{Latrodecte de Vol-} \\ \text{terré} \\ \\ \text{Latrodecte de Corse.} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{Syncope, cardialgies, chorée avec semi-} \\ \text{paralysie des membres.} \\ \text{Convulsions avec tremblement, étouffement} \\ \text{à l'air renfermé, asthme.} \end{array} \right.$
		$\left\{ \begin{array}{l} \text{Douleurs articulaires chroniques.} \\ \text{Ictère. »} \end{array} \right.$

Après avoir résumé sa théorie par le tableau qui précède, M. Ozanam s'exprime ainsi au sujet du *tarentisme* et du *tigretier* :

« 1° La piqûre de la Tarentule détermine réellement les phénomènes du tarentisme (1);

» 2° Le tarentisme nerveux a existé réellement pendant deux siècles en Europe comme maladie épidémique (2);

» 3° Il existe encore en Abyssinie, sous le nom de *tigretier*;

» 4° Le venin de la Tarentule, suivant la loi de similitude, devra soulager et guérir le tarentisme s'il se reproduit en Europe;

» 5° L'action salutaire de la musique sur les malades atteints soit du tarentisme nerveux, soit de la piqûre de la Tarentule, paraît réelle et démontrée.»

L'Araignée la plus redoutée dans les parties centrales de l'Europe est l'ARAIGNÉE DES CAVES (*Segestria cellaria*). Elle ne donne pourtant lieu à aucun accident réellement grave; mais il paraît qu'il n'en est pas de même des Tarentules et des Malmignattes du Midi, dont nous parlerons avec plus de détails.

L'ARAIGNÉE TARENTULE (*Aranea tarentula*, Linné) appartient au genre des *Lycoses*, dont les nombreuses espèces sont chasseur, courent pour attraper leur proie, portent ordinairement leurs cocons avec elles et donnent une attention toute particulière à l'éducation de leurs petits, qu'elles tiennent habituellement sur leur dos pendant un certain temps.

(1) « La question du tarentisme fut pendant deux siècles une des préoccupations du moyen âge. Il survint alors dans le midi de l'Europe une maladie nerveuse, épidémique, dont les phénomènes ressemblaient si fort à ceux que produit la piqûre de la Tarentule qu'on en vint à les confondre l'une avec l'autre; puis, s'apercevant de l'erreur dans laquelle on était tombé, on se prit à nier la possibilité de pareils accidents, attribuant tout à l'amour du merveilleux et à la contagion de l'exemple. » (Ozanam, p. 56.)

(2) « Il existe dans la province du *Tigré*, en *Abyssinie*, une sorte de *chorée*, de *musicomanie endémique*, qui a la plus grande ressemblance avec le tarentisme. Comme lui, elle prend son nom du pays où on l'observe; elle attaque plus souvent les femmes que les hommes, et se caractérise par un état mélancolique dont la prolongation finit par amener l'amaigrissement et la mort. La musique et la danse ont seules le pouvoir de triompher de ses crises. » (Ozanam, p. 76.)

Il y a plusieurs divisions dans le genre des Araignées Lyeoses.

Celle qui comprend la vraie Tarentule et quelques autres espèces qu'on a souvent confondues avec elle appartient principalement à la région méditerranéenne et à l'Amérique septentrionale.

Toutes ces Lyeoses (1) n'inspirent pas la même crainte, et l'on a constaté sur plusieurs d'entre elles que leur piqure n'est guère plus mauvaise que celle des Araignées ordinaires.

C'est dans la Pouille (*Apulia*), qui fait partie du royaume de Naples, et principalement aux environs de Tarente, que l'on trouve ces Tarentules réputées si dangereuses (*Lycosa tarentula Apuliae*, Walckenaer) et auxquelles se rapportent les faits de *tarentisme* dont tant d'auteurs ont parlé.

Les tarentulés (*tarentulati*), c'est-à-dire les gens qui sont mordus par la Tarentule, éprouvent les phénomènes nerveux les plus singuliers. Ils erient, rient, soupirent et font mille extravagances qui témoignent d'une grande exaltation mentale. Ce sont pourtant presque toujours des gens du peuple, surtout des paysans, et c'est pendant les travaux de la moisson ou à l'époque de la canicule que l'on voit presque toujours survenir ces accidents. Les malades ne peuvent, dit-on, supporter la vue du noir et du bleu, mais le rouge et le vert leur sont agréables. Voici à quel traitement on les soumet : leurs compagnons leur jouent, avec la guitare, le hautbois, la trompette ou le tambourin sicilien, différents airs, principalement la *Pastorale* et la *Tarentule*, que l'on trouve notés avec soin dans plusieurs ouvrages. Les malades se mettent aussitôt à danser, et lorsqu'ils sont accablés de fatigue et tout baignés de sueur, on les met au lit. Ils dorment, et à leur réveil ils sont guéris. Mais cette prétendue maladie donne parfois lieu à des rechutes, et l'on va jusqu'à dire que celles-ci peuvent se répéter pendant vingt ou trente ans ou même pendant toute la vie. C'est alors le tarentisme nerveux, qui, il est vrai, n'a pas toujours pour point de départ la piqure des Tarentules. Cette piqure, et plus particulièrement le traitement auquel elle donne lieu, peuvent en amener la guérison.

Beaucoup d'auteurs ont parlé du Tarentisme. On en cite un, Nicolo Peretto, qui vivait au milieu du XIII^e siècle. Parmi ceux du XVII^e siècle, on remarque le célèbre médecin italien Baglivi, dont le travail (2) a paru à Rome en 1696. Walckenaer a donné, dans son Tableau des Aranéides et dans le t. I de l'*Histoire des*

(1) Vulgairement *Araignées-loups*.

(2) *Dissertatio de anatom., mors. et affect. Tarent.*

Aptères, la liste des ouvrages où il est question du tarentisme. C'est presque uniquement des Tarentules de la Pouille qu'ils s'occupent, car, dans aucun autre pays on n'a réellement rien constaté d'analogue, quoique les Tarentules ou les Araignées qui leur ressemblent le plus y inspirent souvent plus de crainte que les autres.

On cite des Araignées-Tarentules en Algérie, en Égypte, en Crimée, en Grèce, dans plusieurs parties de l'Italie, dans plusieurs îles de la Méditerranée, dans le midi de la France, particulièrement auprès de Narbonne, en Espagne, etc., et nulle part elles ne donnent lieu aux accidents attribués à celles de la Pouille.

Les Tarentules sont-elles réellement plus venimeuses dans ce dernier pays que partout ailleurs, ou bien un préjugé, aussi ancien que bizarre, serait-il l'unique cause des faits singuliers auxquels elles donnent lieu, c'est ce que des observations faites avec soin permettraient seules de décider.

Tout ce qu'il est permis de dire encore, c'est que l'imagination et les préjugés jouent le plus grand rôle dans cette affaire, et qu'il n'est pas certain que les tarentulés, abandonnés à eux-mêmes ou soumis aux précautions fort simples qui suffisent dans les piqûres des Scorpions et des autres insectes réputés venimeux, ne puissent également triompher de la morsure des Tarentules de la Pouille.

Celles-ci constituent cependant une espèce différente des Tarentules de l'Espagne, du

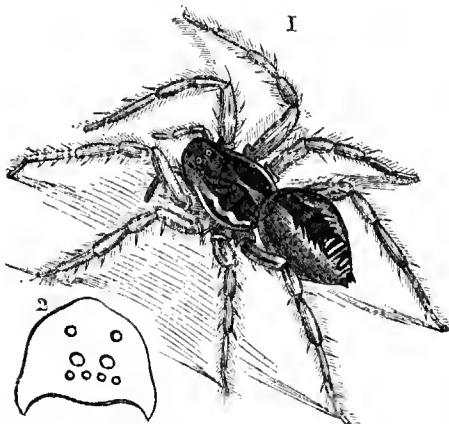


FIG. 89 — Lycose narbonnaise. — 1. De grandeur naturelle. — 2. Les yeux grossis.

midi de la France, etc., et Walckenaer leur reconnaît, en effet, des caractères particuliers. Elles joignent à ceux qui sont propres aux Lycoses du sous-genre Tarentule, la couleur fauve rouge de leur ventre, qui est traversée par une bande noire, et elles ont des taches en chevron sur l'abdomen ainsi que sur le céphalothorax. En

outre, leurs yeux de la ligne antérieure sont un peu plus gros que les latéraux de la même ligne, et ils sont noirs comme eux, tandis que les gros yeux in-

termédiaires ou ceux de la seconde ligne sont noirs. Ce caractère distingue les Tarentules de la Pouille de celles dites *narbonnaise* (1) et *hispanique*.

On possède, indépendamment du travail que M. Ozanam, ancien bibliothécaire de l'Académie de médecine de Paris, a publié sous le titre d'*Études sur le venin des Arachnides et sur son emploi thérapeutique*, un mémoire de M. Lambotte, inséré dans les *Bulletins de l'Académie de Bruxelles* pour 1838 (2), mais qui traite principalement de l'Araignée malmignatte.

L'ARAIGNÉE MALMIGNATTE (*Aranea tredecimguttata* de Rossi, *Theridion malmignata* ou *Latrodectes malmignatus* de Walekenaer) est une espèce des régions méditerranéennes, qui ressemble, sous plusieurs rapports, aux Thérédions, avec lesquels divers auteurs l'ont même classée. Son corps est noir, avec quatre petites taches rondes, d'un rouge de sang sur l'abdomen.

En Italie, en Corse, en Sardaigne, en Espagne, etc., la Malmignatte est très redoutée, et sa piqure passe pour mortelle. Boconco, Keysler, Rossi et d'autres encore ont soutenu cette opinion, et on la retrouve dans des auteurs plus récents. Luigi Totti, médecin de l'hôpital de la Madeleine à Volterra, en a fait le sujet d'un long mémoire imprimé dans le tome VII des *Actes de l'Académie des sciences de Sienne*. M. Cauro a consacré sa thèse inaugurale (Faculté de Paris, 1833) aux moyens curatifs de la morsure du Thérédion malmignatte, et M. Graëlls (de Barcelone) a communiqué à la Société entomologique de France des faits également intéressants et que cette Société a publiés dans le tome III de ses *Annales* (première série).

Voici comment s'exprime ce dernier naturaliste :

« L'apparition d'une Araignée dont les morsures ont produit de graves accidents chez les habitants *del campo de Tarragonas*, et par suite desquels plusieurs personnes d'une constitution faible sont mortes, fut signalée pour la première fois en 1830 par les gens du peuple appelés *el plor*. Elle attira l'attention de l'Académie royale de médecine et de chirurgie de Barcelone, qui nomma une com-

(1) Les mœurs de celles-ci ont été étudiées avec soin par le naturaliste Chabrier, dont le mémoire a paru en 1806 dans le *Recueil de la Société des sciences et arts de Lille*, et dans le *Magasin entomologique* d'Illiger. Dugés a donné, dans les *Annales des sciences naturelles* pour 1836, quelques nouveaux détails sur la même espèce.

(2) Tome IV, page 488, avec une planche.

mission pour examiner les personnes mordues par cette Araignée et reconnaître quelle était l'espèce qui causait ces accidents. Malheureusement ce dernier point est fort difficile à vérifier. Les paysans s'étaient attachés à détruire toutes les Araignées qu'ils rencontraient et ne pouvait signaler celle malfaisante.

» En 1833, ce fléau apparut pour la deuxième fois parmi les habitants d'*El Vendrell*, dans le même district, en produisant les mêmes accidents, et en telle quantité que les paysans n'osaient plus sortir pour se rendre à leurs travaux. Cependant de graves accidents furent signalés. Nommé pour faire partie de la commission chargée d'examiner cet Insecte, je reconnus que cette Araignée n'était autre que le Thériidion malmignatte (*Aranea 13-guttata*, Fabr.).

» J'ai vu, en effet, cette espèce en très grande abondance dans les terres incultes de *Montjuï*, près Barcelone, jusqu'au château de Fels, principalement sur les côtes de Garaf. Elle n'a pas, dans ces localités, produit les mêmes malheurs que parmi les cultivateurs ci-dessus mentionnés, à cause du peu d'habitants dans ces terres incultes.

» Parmi les particularités que j'ai remarquées dans ces derniers lieux, j'ai observé que cette Aranéide se nourrit principalement de la *Cicindela scalaris*, qui est très commune dans cette contrée. Le nid de ce Thériidion était formé des débris de ce coléoptère entrelacés avec quelques parcelles de végétaux par divers fils. Cette Araignée, qui guette fort bien sa proie du fond de sa retraite, se précipitait hors de sa demeure avec une grande vélocité pour se jeter sur divers orthoptères sauteurs et quelques cigales qui mouraient ensuite entre les mandibules de leur ennemi. »

Ainsi M. Graëlls a bien constaté que les Malmignattes font périr, et cela instantanément, des insectes même assez gros, des Cigales par exemple, mais il n'a pas vu par lui-même les effets de la piqûre de ces Aranéides sur l'homme. Quant aux cas de mort, il n'en parle que par ouï-dire, et c'est aussi ce qu'avait fait M. Cauro.

En traitant de la piqûre des Malmignattes, M. Cauro s'exprime ainsi :

« Il est bien certain qu'elle est très dangereuse en Corse ; peut-être serait-elle mortelle dans quelques circonstances. »

Walckenaer, en faisant cette citation dans le tome 1^{er} de l'*Histoire naturelle des Insectes aptères*, ajoute :

« M. Cauro donne les détails des effets de cette morsure, qui ressemblent, dit-il, à ceux de la vipère ; mais M. Cauro, non plus

qu'aucun de ses prédécesseurs, n'a pris le soin de s'assurer que la maladie qu'il décrit était véritablement causée par le Latrodecte malmignatte. Il ne rapporte aucune observation, aucune expérience qui le démontre. »

Walekenaer fait aussi remarquer que les mandibules de la Malmignatte ne sont pas très fortes, et que cette Araignée n'est pas grande. « Mais, ajoute-t-il, M. Abbot, qui ignorait ce qui avait été écrit en Europe sur les Latrodectes, dit, de trois espèces qu'il a figurées, qu'en Amérique leur morsure est redoutée. »

C'est là un sujet qui mériterait d'attirer l'attention des observateurs, et nous ne saurions trop le recommander aux médecins que leur position mettrait à même de faire connaître dans quelles limites on doit croire aux dangers de la piqûre des Malmignattes. On trouve quelquefois la Malmignatte dans le midi de la France. Elle n'y a pas la même réputation qu'en Italie et en Espagne.

Ordre des Galéodes.

Les Galéodes ou Solpugides sont des espèces très curieuses d'Arachnides, auxquelles la force considérable de leurs mandibules et leurs dimensions quelquefois très grandes donnent une apparence redoutable ; aussi les craint-on beaucoup dans la plupart des pays où elles vivent. Leurs mandibules sont très velues, ainsi que la partie antérieure et supérieure de leur corps. Elles n'ont pas de céphalothorax proprement dit. Cette partie est ainsi formée : 1° une grande pièce scutiforme qui porte deux yeux rapprochés l'un de l'autre, les fortes mandibules dont nous venons de parler, les palpes, c'est-à-dire la seconde paire de pieds-mâchoires, lesquels sont plus grands que les pattes de la première paire, et enfin cette paire de pattes elle-même ; 2° trois articles thoraciques distincts sur chacun desquels naît une paire de pattes. L'abdomen est séparé du thorax, quoique sa jonction à cette portion du corps soit beaucoup plus largement établie que chez les Aranéides, et il est multiarticulé. Les orifices des organes respiratoires sont placés sur les côtés entre la deuxième et la troisième paire de pattes ambulatoires ; les pattes postérieures ont leur article fémorale garni de petites épineules. Les mâles portent sur les mandibules un flabellum qui manque aux femelles.

Il existe des Galéodes en Espagne, en Italie, en Grèce, dans les principales îles de la Méditerranée et en Afrique depuis l'Algérie jusqu'au Cap. Il y en a aussi dans le midi de l'Asie, depuis la

Russie méridionale et la Turquie jusqu'au Bengale, ainsi que dans les îles Moluques, etc. D'autres animaux de ce groupe habitent l'Amérique méridionale et certaines Antilles. On en connaît déjà plus de trente espèces, dont la taille varie depuis deux centimètres environ jusqu'à sept ou huit.

M. Hutton, en parlant d'une grande Galéode du Bengale, dit qu'elle attaque, pendant la nuit, les Insectes et même les Lézards, et qu'elle se gorge alors au point de ne pouvoir plus marcher. Un Lézard, long de trois pouces, sans y comprendre la queue, fut livré à une de ces Arachnides qui le dévora bientôt. La Galéode s'élança sur lui et le saisit immédiatement derrière les épaules; malgré la résistance du Lézard, elle ne le quitta qu'après l'avoir tué. Le pauvre animal se débattait d'abord avec force en se roulant en tous sens, mais l'Arachnide tenait bon; peu à peu elle le coupa avec ses deux mandibules, de manière à pénétrer jusqu'aux entrailles. Elle ne laissa, dit M. Hutton, que les mâchoires et la peau. Un jeune moineau placé sous une cloche de verre avec cette Galéode fut également tué, mais elle ne le mangea pas.

Les Galéodes de la région méditerranéenne, quoique plus petites que celles des contrées les plus chaudes de l'Afrique ou de l'Inde, sont aussi des animaux très intrépides et fort agressifs.

On ne connaît à ces Arachnides aucun organe vénéneux. Leurs différentes espèces sont partagées en plusieurs genres qui rentrent tous dans la même famille, sous le nom de GALÉODIDÉS.

Le genre principal a conservé le nom de GALÉODE (*Galcodes*), employé par Olivier. Lichtenstein et Herbst l'appelaient de leur côté *Solpuga*, et plusieurs auteurs ont accepté cette dénomination. C'est pour cela que Walckenaer a donné à l'ordre des Galéodes le nom de *Solpugides*.

Ordre des Phalangides.

Il est facile de reconnaître les Phalangides, ordre auquel appartiennent les Faucheurs de nos jardins ou de nos bois. On peut les distinguer des Galéodes à leur tête et à leur thorax réunis sous un seul bouclier céphalothoracique. Leur abdomen, qui est formé de plusieurs articles séparés, ne permet pas de les confondre avec les Acarides, et comme il est largement uni au céphalothorax, ces animaux n'ont pas non plus la physionomie des Araignées. Leurs deux paires de pattes-mâchoires sont diversiformes, la première étant terminée en pinces didaetyles et la seconde en palpes antenniferes ou spinifères: ils ont quatre paires de pattes à tous les

âges, et leur respiration est purement trachéenne. L'air s'introduit dans leur corps par une paire de stigmates placés sous l'abdomen. Les organes de la génération s'allongent en un tube de forme triangulaire, et dont la disposition est très différente pour chaque sexe; ils sont situés à la base de l'abdomen.

Il y a trois familles de Phalangides :

1° Les GONYLEPTIDÉS, qui ont les palpes épineux. Leurs espèces sont étrangères à l'Europe (g. *Gonyleptes*, *Ostracidium*, *Goniosoma*, *Stygnus*, *Eusarcus*, *Mitobates* et *Phalangodus*).

2° Les PHALANGIDÉS, dont on connaît beaucoup d'espèces, parmi lesquelles il en est d'européennes : g. *Cosmetus*, *Discosoma*, *Phalangium* ou Faucheur.

3° Les TROGULIDÉS ou le *Trogulus* et les *Cryptostemma*.

Les Phalangidés ne sont dangereux que pour les petites espèces d'animaux, principalement pour les Insectes. Ils n'ont pas d'appareil vénéneux.

Ordre des Acarides.

Les naturalistes réunissent sous la dénomination d'*Acarides*, *Acariens*, *Acares*, *Mites*, etc., un nombre très considérable de petites espèces d'Arachnides dont le corps est en général discoïde ou globuleux et sans distinction bien précise de l'abdomen d'avec le céphalothorax. Ces animaux respirent généralement par des trachées qui s'ouvrent sous leur ventre par une paire d'orifices stigmatiformes. Ils présentent une grande diversité dans la disposition de leurs deux paires d'appendices buccaux suivant les familles ou les genres, et, lorsqu'ils naissent, ils n'ont que trois paires de pattes au lieu de quatre, ce qui a quelquefois induit les naturalistes en erreur, et leur a fait établir des genres différents pour des animaux qui appartenaient cependant à la même espèce.

Beaucoup d'auteurs, parmi lesquels nous citerons Redi, Sehranck, Hermann, Dugès et plus récemment MM. Koehl et Nicolet, se sont occupés des Acarides, et ils ont publié à leur sujet divers mémoires ou même des ouvrages étendus, bien qu'ils n'aient observé que les espèces européennes de ce groupe, et que chaque jour on puisse encore facilement en trouver, même dans les pays les mieux étudiés sous ce rapport, qui étaient restées inédites.

Il y a des Acarides aquatiques : telles sont les *Hydrachnidés* ou Hydrachnes et quelques autres espèces appartenant à d'autres groupes. Un bien plus grand nombre vit à la surface du sol dans des conditions très diverses, et il y en a beaucoup qui attaquent

nos substances alimentaires (la farine, le fromage, les figues sèches, les confitures, etc.), ou qui sont parasites des végétaux et des animaux. On en trouve sur des animaux de toutes les classes du règne animal depuis les Mammifères jusqu'aux Polypes. Parmi les Aearides parasites, il en est qui ne vivent fixés sur les autres corps vivants que pendant leur premier âge; quelques-uns, au contraire, ont déjà subi leur métamorphose lorsqu'ils deviennent parasites, et il en est aussi qui restent pendant toute leur vie dans cette dernière condition. L'homme et les principales espèces de mammifères ou d'oiseaux sont souvent attaqués par les Aearides, et sans parler de ceux qui occasionnent des maladies de la peau telles que la gale, il est beaucoup d'autres Arachnides de cet ordre qui sont bien connus par les petits tourments qu'elles nous font endurer.

Nous diviserons les Aearides en neuf groupes ou familles sous les noms de *Sciridés*, *Trombididés*, *Hydrachnidés*, *Gamasidés*, *Ixodidés*, *Oribatidés*, *Sarcoptidés*, *Démodécidés* et *Arctisconidés*. Les deux derniers ne comprennent encore qu'un petit nombre d'espèces.

Famille des SCIRIDÉS. — Elle est aussi appelée *Bdellidés*, quoique ce nom puisse la faire confondre avec les Sangsues (*Bdella* des Grecs). Cette famille ne renferme qu'un petit nombre de genres remarquables par leurs palpes assez longs, antenniformes et coudés, mais qui ne sont pas terminés en pinces comme ceux des Scorpions et des Chélifères.

Famille des TROMBIDIDÉS. — Ce sont des Aearides assez diversifiés dans leurs formes et quelquefois remarquables par le duvet rouge écarlate qui recouvre leur corps. Ils ont les palpes ravisseurs, et leur corps est assez peu résistant. Les larves de beaucoup d'entre eux sont parasites, principalement sur les Insectes et sur les Faucheurs; mais les adultes sont errants.

On en fait plusieurs genres.

Parmi leurs espèces exotiques, il en est d'assez grosses et qui servent pour la teinture (*Trombidium tinctorium*, etc.). Elles vivent dans l'Afrique intertropicale et dans l'Inde. Le *Trombidium holosericeum*, petite espèce rouge et veloutée de nos pays, peut en donner une assez bonne idée.

Les tilleuls ont pour parasites certains animaux de la même famille.

C'est le jeune d'une espèce de Trombididés (*Trombidium autumnale*) qui a servi à l'établissement du genre *Leptus*. Ce petit animal, qui est commun en automne dans certaines localités, envahit les personnes qui vont se promener à la campagne, et il occa-

sionne habituellement de vives démangeaisons. On le désigne vulgairement par le nom de *Rouget*; il est alors hexapode.

Famille des HYDRACHNIDÉS. — Ces Acarides sont aquatiques; ils sont nombreux en espèces, et vivent pour la plupart dans les eaux douces. Leurs formes sont souvent très élégantes, et leurs couleurs ont toujours plus ou moins de vivacité.

Les larves de ces Araehnides ont des habitudes parasitiques. L'une d'elles, qui vit sur le Ditisque, a servi à l'établissement du genre *Aehlaysia*, qu'un examen plus complet a dû faire supprimer.

Des observations récentes tendent à faire attribuer à des Hydrachnes parasites du manteau de certains Mollusques bivalves la formation des perles que l'on observe chez les Mollusques fluviales, aussi bien que chez ceux qui sont marins.

Famille des GAMASIDÉS. — Ils ont pour caractères leurs palpes libres et antenniformes; leurs mandibules constamment didaetyles, et leurs pieds, toujours cœureux, terminés par des griffes, et par une éperonelle en ventouse ou par une membrane lobée. Ils paraissent être tous dépourvus d'yeux.

La plupart sont parasites. Les jeunes de beaucoup d'espèces sont même fixés comme ceux de beaucoup d'Hydrachnes et de Trombididés.

Leurs principaux genres sont ceux des *Gamases* ou *Carpais*, des *Uropodes*, des *Dermanysses*, des *Céléripèdes* ou *Ptéroptes* et des *Argas*.

Les GAMASES (g. *Gamasus* et *Carpais*, Latreille) se rencontrent souvent à terre dans les celliers ou les caves, dans les jardins, dans les bois, etc.; ils courent avec assez de rapidité. Leur corps est coriace et il a le bouclier de la partie dorsale divisé en deux plaques.

C'est à des animaux de ce genre que se rapportent les détails singuliers publiés par Hermann dans son *Mémoire aptérologique* au sujet de ses *Acarus marginatus* et *cellaris*.

L'ACARUS MARGINATUS d'Hermann a été décrit par cet auteur d'après un Gamase qui a été trouvé dans les circonstances suivantes: « Le 18 thermidor de l'an II, le chirurgien Brasdor faisait à l'hôpital militaire de Strasbourg l'autopsie d'un individu mort d'une fracture du crâne. Lorsqu'on eut ouvert la dure-mère, écarté les deux hémisphères cérébraux et ôté la pie-mère, on vit courir sur le corps calleux l'Acarus type de cette espèce, qui fut aussitôt porté à Hermann. » Après avoir dit que son *Acarus marginatus* vit sur les cadavres, Hermann cherche à prouver qu'il habitait en réalité dans le cerveau sur lequel il a été trouvé. Mais cette opinion n'est pas admissible, quoique l'auteur ajoute: « D'ailleurs

d'autres observations prouvent que des mites et des insectes pareils ont été trouvés dans des endroits extraordinaires. »

Un second cas cité par Hermann n'est pas plus concluant. Nous croyons pourtant utile de le rapporter aussi :

« En l'an 1787, dit Hermann, le 28 mars, mon collègue Lauth, professeur d'anatomie, me fit voir un petit insecte sur la glande pituitaire d'un maniaque décédé à l'hôpital. Tout le monde le prit pour un Morpion ; mais je le reconnus pour une nouvelle espèce de Mite qui ressemblait assez, par la taille et la couleur, à une espèce (*Acarus cellaris*, Herin.) que je retrouve très souvent parmi la terre humide dans les coins de ma cave. »

Dugès croyait avoir retrouvé l'espèce de *Acarus marginatus* dans un petit Gamase parasite d'une Mouche dont il suçait le cou. Serait-ce l'explication de l'erreur publiée par Hermann, et l'*Acarus* observé à Strasbourg aurait-il été déposé par une Mouche sur le cerveau dans lequel on prétend l'avoir trouvé ? En tout cas on ne saurait admettre qu'il a pu y séjourner pendant la vie ni même s'introduire sous les méninges avant l'autopsie.

Certains Gamases se répandent quelquefois en abondance plus ou moins grande sur le corps des hommes, principalement sur celui des individus qui se livrent aux travaux des champs. Cette invasion a surtout lieu lorsque ces gens placent leurs vêtements ou les sacs dans lesquels ils tiennent leurs repas et quelques ustensiles de première nécessité sur des cepes et dans des lieux où les Acarides pullulent. Ces Gamases ne se fixent pas ; ils courent sur la peau et dans les vêtements, et sous ce rapport ils sont entièrement comparables aux Ricins qui abandonnent le corps des oiseaux pour se répandre sur celui des chasseurs. On voit assez fréquemment des exemples de cette espèce de parasitisme dans le midi de l'Europe.

Les DERMANYSSES (g. *Dermanyssus*, Dugès) ont le corps mou. On les trouve sur les Chauves-Souris et sur quelques autres mammifères. Il y en a aussi sur les Oiseaux et sur les Reptiles, etc. Ceux des Oiseaux (*Dermanyssus avium*, *gallinæ*, *gallopavonis*, etc.) se multiplient parfois en telle quantité sur les animaux de cette classe qu'ils les épuisent. Dans quelques circonstances on en trouve sur l'homme, mais on n'en a pas fait alors une étude suffisante, et l'on ne saurait dire si, dans tous les cas, ils y viennent des Oiseaux comme plusieurs auteurs l'affirment.

Parmi les observations de Dermanysses de l'homme qui ont été publiées, celle que l'on doit à Bory Saint-Vincent est une des plus curieuses. Ne pouvant dire si l'espèce qui l'a fourni est ou non

distincte de celles qu'on a rencontrées sur les animaux, nous continuerons à la désigner sous le nom de *DERMANYSSÉ DE BORY* comme nous l'avons fait ailleurs.

Voici ce que Bory dit au sujet de cet Acaride dans le tome XVIII des *Annales des sciences naturelles* (1^{re} série).

« Une dame d'une quarantaine d'années vint demander à un opticien une loupe pour examiner de petits animaux qui sortaient, disait-elle, du corps de l'une de ses amies. Frappé de cette singularité et entrant en explication, il pria la personne qui s'adressait à lui de lui fournir de ces animaux, et il se hâta de me les apporter. Il résulta des questions faites à la dame qu'elle était elle-même la malade, qui, par un sentiment de mauvaise honte, n'avait pas voulu d'abord dire ce qui en était. Cette personne a été durant quinze ans fort souffrante, et traitée pour diverses maladies, sans éprouver le moindre soulagement par l'effet des remèdes qui lui furent administrés; elle était enfin menacée d'hydropisie, et se mit, en désespoir de cause, dans les mains d'un docteur qu'elle ne m'a pas nommé, et qu'elle assure lui avoir rendu la santé. Sans approfondir ce qui en est, elle en avait du moins l'apparence lorsque nous eûmes occasion de la voir; mais elle mourut quinze jours après, assez replète. Son teint avait de l'éclat; mais à mesure qu'elle paraissait se rétablir elle éprouvait de légères démangeaisons sur toutes les parties du corps; ces démangeaisons, devenues de plus en plus fortes, ont fini par être insupportables, et la malade avait-elle frotté ou gratté la partie souffrante pour y porter quelque soulagement, qu'il en sortait bientôt après de très petits animaux brunâtres qui couraient par milliers et avec rapidité dans tous les sens. On a remarqué que ces animaux semblaient, après leur évasion, se plaire dans du linge de coton. La malade s'enveloppait conséquemment de toile: et, selon qu'il faisait chaud, il lui fallait en changer de trois à six fois par jour, tant le nombre des petites bêtes qui sortaient d'elle devenait considérable.

» Ces êtres singuliers ne recherchaient pas les autres personnes, et le mari de la malade, qui n'avait jamais abandonné le lit conjugal, prétendait que ceux qui parfois s'étaient égarés sur son corps y mouraient promptement. Quoi qu'il en soit, ceux qu'on a renfermés dans une petite boîte qui contenait un morceau de percale sur lequel on les voyait courir, ont vécu quarante-huit ou cinquante heures; la plupart étaient à peine perceptibles à l'œil nu; les plus gros équivalaient à peine à la moitié du volume d'un grain de tabac. »

M. Simon cite un fait analogue au précédent, mais dont l'étiologie a pu être découverte.

Une femme de Berlin était littéralement couverte de petits insectes qu'on avait d'abord comparés à des Poux. Malgré les soins que cette femme recevait d'un médecin, le nombre de ces parasites ne diminuait pas. Le médecin en envoya quelques-uns à M. Erichson, savant entomologiste du Musée de Berlin, qui les reconnut pour appartenir au *Dermanyssus avium*.

Alors on s'en expliqua l'origine. Cette femme passait chaque jour au-dessous d'un poulailler pour se rendre à la cave où se trouvaient ses provisions, et c'étaient les oiseaux, effrayés chaque fois qu'ils la voyaient passer au-dessous d'eux, qui, en cherchant à s'enfuir faisaient tomber sur elle les parasites qu'ils nourrissaient eux-mêmes.

On a constaté dans plusieurs occasions une semblable invasion de Dermanysses, et quelques auteurs lui ont même donné un nom particulier : c'est ce qu'ils ont appelé l'*Acariosis*.

DERMANYSSE DE BUSK. — Nous rappellerons aussi, à propos des Dermanysses, le cas décrit par M. Georges Busk, mais sans pouvoir assurer que le parasite qui lui a donné lieu appartient réellement à ce genre plutôt qu'à celui des Hydrachnes ou à tout autre; les renseignements qu'on a pu recueillir à son égard étant restés incomplets.

Le malade observé par M. Busk était un nègre qui fut admis pendant l'automne de 1841 au *Seaman's Hospital ship*, pour de larges ulcères d'un caractère tout particulier, affectant la plante du pied. On trouva dans cette plaie un Acaride dont M. Busk donne la figure.

Cet Acarus semble voisin des Dermanysses, mais il a aussi quelque chose des Glyciphages, qui en sont d'ailleurs peu éloignés. On ne saurait le confondre avec celui de la gale.

Le malade paraissait devoir cette affection à des souliers qu'il avait eus d'un autre nègre, dont les pieds étaient également affectés et qui avait porté ces souliers pendant un jour ou deux seulement.

Le nègre soigné en Angleterre par M. Busk était né en Amérique, et il en venait directement. Dans la localité qu'il avait habitée, la même maladie était inconnue; mais celui qui lui avait remis les souliers était de Sierra-Leone, fait qu'il importe de signaler, selon M. Busk, car dans de l'eau rapportée de la rivière de Sinoë, également située sur la côte occidentale d'Afrique, on a, dit-il, trouvé un Acarus qui a paru en tout semblable à celui que le nègre américain portait dans sa plaie. M. Busk pense donc que c'est dans ce pays que l'affection a été contractée.

A ces détails, malheureusement fort incomplets, eu égard à l'in-

térêt du fait, l'éditeur du *Microscopical Journal*, feu Daniel Cooper, a ajouté que M. Murray, chirurgien aide-major dans l'armée anglaise, lui avait rapporté qu'à Sierra-Leone on connaît une maladie pustuleuse spéciale au pays, et que l'on appelle *craw-craw*. C'est une sorte de gale qui s'ulcère et qui est très difficile à guérir. Suivant lui, l'Acaride observé par M. Busk en est peut-être la cause comme le Sarcopite est celle de la gale ordinaire (1).

Les CÉLÉRIPÈDES (g. *Celeripes*, Montagu; *Spinturnix*, Heyden, ou *Pteroptus*, Léon Dufour) sont parasites des Chauves-Souris. On en connaît plusieurs espèces. Leur corps est sublosangique et leur carapace assez résistante.

Les ARGAS (g. *Argas*, Latreille, ou *Rhynchoprion*, Hermann) ont les mâchoires en forme de suçoir échinulé et les palpes faibles, les uns et les autres étant réfléchis en dessous par suite de la saillie que fait la partie antérieure du corps; celui-ci est granuleux à sa surface; ses scutes céphalique et thoracique ne sont pas distinctes et il est extensible.

Les Argas ont le même goût que les Punaises pour le sang des animaux, mais ils quittent encore moins le corps que ne le font ces dernières.

On en trouve souvent sur les Pigeons (*Argas reflexus*) et sur les Oiseaux de basse-cour. Il y en a à l'île de France (*Argas mauritanus*), en Colombie, etc.

Certaines animaux de ce genre inquiètent l'homme. Tel est principalement :

L'ARGAS DE PERSE (*Argas persicus*). Il a le corps granuleux et comme chagriné; sa couleur tire sur le rouge sanguin, et l'on voit en même temps sur son dos des points élevés qui sont blanchâtres; ses pattes sont grosses. On l'a comparé à la Punaise; mais son apparence extérieure est assez différente. Ainsi son corps est moins aplati, sa partie antérieure ne s'avance pas en pointe, sa forme générale est comparable à celle d'un sac, son abdomen et sa tête ne sont pas distincts et il a huit pattes au lieu de six, du moins quand il est adulte.

Cet animal est surtout commun à Miana, l'une des villes de la Perse. On dit qu'il s'attaque de préférence aux étrangers, et on lui attribue de produire non-seulement de vives douleurs par ses piqûres, mais encore la consommation et la mort. En 1823, Fischer

(1) *Microscopical Journal* de Daniel Cooper, t. II, p. 65, pl. 3, fig. 7; 1842. (Un extrait en a déjà été donné dans Walkenaer et P. Gervais, *Hist. nat. des Insectes aptères*, t. III, p. 226.)

de Waldheim a publié dans les *Actes de l'Académie de Moscou*

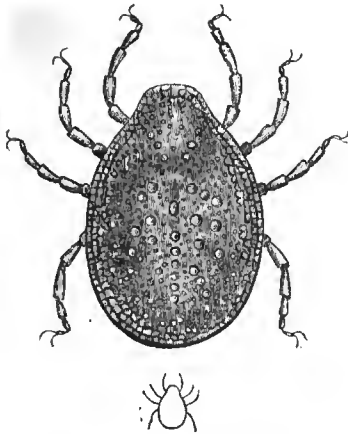


FIG. 90. — *Argas persicus*.

une notice sur l'Argas de Perse, qui est aussi connu sous le nom de *Punaise de Miana*, et il a eité des faits à l'appui de l'opinion que les accidents occasionnés par ces animaux peuvent être mortels ; mais on ne saurait douter qu'une analyse plus rationnelle des cas rapportés par les auteurs, ou de ceux que l'on pourrait encore recueillir dans le pays ne modifient singulièrement l'opinion qu'on s'est faite sur la vénérosité de ces animaux. La figure de l'Argas de Perse que nous donnons ici est empruntée

aux belles planches que Savigny a fait exécuter pour le grand ouvrage français sur l'Égypte.

L'ARGAS CHINCHE (*Argas chinche*, P. Gerv.) nous a été signalé sous ce nom par M. Justin Goudot, qui l'a observé en Colombie dans la région tempérée. Ses mœurs le rapprochent beaucoup de l'*Argas persicus*. Comme lui et comme les Punaises, il tourmente beaucoup l'espèce humaine ; sa taille est à peu près celle de nos Punaises, et, quand il est gorgé de sang, il est d'une couleur peu différente de la leur.

Famille des IXODIDÉS. — Ces animaux, dont les auteurs signalent déjà près de soixante-quinze espèces, toutes du genre *IXODE* (*Ixodes*), sont répandus sur tous les points du globe, et ils vivent tantôt à terre ou sur les végétaux et sont alors errants, tantôt, au contraire, sur le corps des vertébrés terrestres, principalement sur celui des Mammifères, souvent même sur l'homme ; dans ce cas ils se fixent au moyen de leurs mâchoires, qui sont très rapprochées, en forme d'étui et garnies de crochets récurrents sur une grande partie de leur surface.

Leurs palpes sont engainants ; leur corps est coriace et recouvert en dessus d'un bouclier sur lequel on voit en général une paire d'yeux.

La circonférence et le dessous du corps sont extensibles, et lorsque les *Ixodes* sont restés fixés pendant un certain temps, ils prennent

une telle quantité de nourriture que leur corps se dilate et acquiert un volume bien plus considérable que celui qu'il avait d'abord. C'est ce qui fait le plus souvent reconnaître leur présence, car comme leurs appendices buccaux sont enfoncés dans le derme des animaux qu'ils sucent, le reste de leur corps, qui s'est gonflé, apparaît alors au dehors, et simule une loupe dont le volume égale souvent celui d'un gros pois.

Ces animaux paraissent assez indifférents sur le choix des individus et même des espèces auxquels ils s'attachent. Ils sont plus incommodes que nuisibles; cependant, lorsqu'ils sont en grand nombre, ils inspirent quelque crainte, et les voyageurs qui ont parcouru l'Amérique pendant le XVII^e et le XVIII^e siècle ont été jusqu'à dire qu'ils pouvaient faire périr les bestiaux; c'est surtout à l'*IXODE NIGUA* (*Acarus americanus*, de Geer, actuellement *Ixodes nigua*) que se rapportent leurs récits.

En Europe, on est surtout exposé aux attaques des *Ixodes* lorsqu'on va à la chasse, ou qu'on se promène dans les bois. Les Chiens en sont encore plus souvent inquiétés. C'est un fait connu depuis bien longtemps, et les *Ixodes* des Chiens ont déjà un nom dans la zoologie d'Aristote : ce sont ses *Κυνόραιστρος*; cette dénomination est tirée de leurs habitudes.

En France et dans quelques autres pays, on appelle les *Ixodes* des *Tiques*, ou bien encore des *Ricins*, mais ce dernier nom appartient aux faux Poux des Oiseaux. Les *Ixodes* qu'on a trouvés sur les Chiens sont de plusieurs espèces (*Ixodes ricinus*, *autumnalis*, *Dugesii*, etc.). Ces parasites et d'autres encore, qui varient suivant les pays, peuvent s'observer sur l'homme.

M. Koch a décrit récemment un *Ixode* du Brésil sous le nom d'*Ixodes hominis*; c'est en effet un des parasites appartenant à ce genre qui se fixent sur notre espèce.

On appelle *Ixodes reduvius* l'espèce qui se tient communément sur le Mouton; *Ixodes camelinus*, celle que l'on trouve sur le Chameau des steppes; *Ixodes Rhinocerotis*, celle du Rhinocéros du Cap, etc. (1).

Famille des ORIBATIDÉS. — Ces Acarides n'ont pas pour nous le même intérêt que ceux des autres familles, aucune de leurs espèces n'étant parasite comme ils le sont. Les ORIBATES (g. *Oribates*, etc.) vivent à terre, sous les herbes, dans les mousses et

(1) Voyez Walckenaer et P. Gervais, *Hist. nat. des Insectes aptères*. t. III, p. 234, et t. IV, p. 351 et 546.

quelquefois dans l'eau. Leur corps est revêtu d'une cuirasse solide; leurs appendices buccaux sont raccourcis.

Famille des SARCOPTIDÉS. — Les uns ont le corps coriace; d'autres l'ont plus ou moins mou, et leurs pattes, qui sont en général terminées par des vésicules, peuvent être plus ou moins diversiformes; elles sont tantôt allongées, tantôt, au contraire, courtes et même incomplètes. Ces animaux, dont on pourrait faire deux familles différentes, se laissent aisément diviser en plusieurs genres.

Les TYROGLYPHES (*Tyroglyphus*, Latreille), auxquels on réserve souvent en propre le nom d'*Acarus* et ceux de *Mites* ou *Cirons*, qui en sont synonymes, ont le corps endurci et comme divisé, entre la deuxième et la troisième paire de pattes, par un étranglement circulaire qui semble le partager en thorax et en abdomen. Leurs pattes sont ambulatoires.

C'est à ce genre qu'appartiennent : l'*Acarus* des fromages de

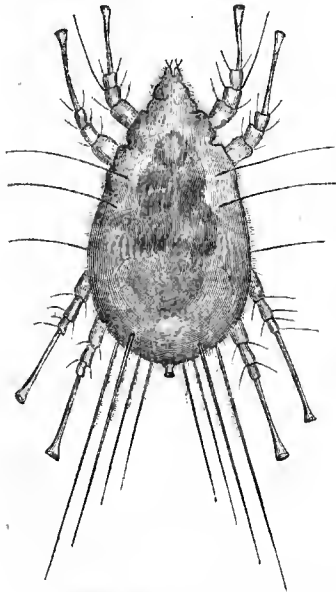


Fig. 91.—*Glyciphagus hippopodos*
(très grossie).

Hollande et de Gruyère (*Tyroglyphus Siro* ou *Acarus domesticus*); l'*Acare* de la farine (*Tyroglyphus farinæ*; *Acarus farinæ*, de Geer), et quelques autres encore, parmi lesquels nous citerons :

Le TYROGLYPHE BICAUDE (*Tyroglyphus bicaudatus*, P.Gerv.), trouvé par myriades sur une Autruche d'Afrique, morte à la ménagerie du Muséum de Paris, en 1843.

Les GLYCIPHAGES (*Glyciphagus*, Hering) ont le corps mou et sans étranglement médian. On en connaît des espèces sur le corps des oiseaux; une autre a été observée dans les croûtes cancéreuses développées à la face inférieure du pied d'un Cheval (1); c'est le GLYCIPHAGE DES CHEVAUX (*Glyciphagus hippopodos*), décrit par M. Hering sous le nom de *Sarcoptes hippopodos*. Son

corps est entièrement recouvert de poils fins, qui lui forment une

(1) Ce Cheval était mort quand l'observation des Glyciphages a eu lieu, et il est fort possible que ceux-ci n'aient envahi la plaie pendant la vie.

sorte de velouté, et son abdomen porte en arrière une saillie bordée de chaque côté par quatre soies plumiformes (1).

Les PSOROPTES (*Psoroptes*, P. Gerv.; *Dermatodectus*, Gerlach) sont des Sarcoptidés où les quatre paires de pattes sont entières et fort allongées (2). Ils vivent sur le corps de différents animaux et y déterminent la gale. On les trouve en famille dans les croûtes psoriques; les femelles y déposent leurs œufs.

Tel est le PSOROPTE DU CHEVAL (*Psoroptes equi*) dont plusieurs auteurs ont donné des figures (3); c'est en partie l'*Acarus exulcerans* des naturalistes linnéens.

Cette espèce jouit d'une résistance vitale très remarquable, comme on en pourra juger par les faits suivants qui ont été observés par M. Hering. Un lambeau de la peau d'un Cheval galeux qu'on venait de tuer ayant été mis dans une dissolution d'alun et de sel commun, où il resta huit à dix jours complètement plongé dans le liquide, on le fit sécher dans une chambre chaude et l'on s'aperçut qu'il renfermait un grand nombre de ces animaux encore vivants. Un semblable lambeau de peau fut tenu pendant quelques jours dans un endroit froid, plongé ensuite pendant quatre jours dans une dissolution d'alun et de sel, puis séché: il contenait encore des Acarus vivants, près d'un mois après la mort de l'animal. Il est probable que d'autres Acarides parasites possèdent comme ceux du Cheval une semblable vitalité.

On retrouve à peu près les mêmes caractères génériques dans le PSOROPTE DU MOUTON (*Psoroptes ovis*), dont MM. Delafond et Bourguignon font leur *Dermatodectus ovis*.

CHORIOPTES (g. *Chorioptes*, P. Gerv.). Ce genre a pour type l'Acarus de la gale des Chèvres ou CHORIOPTES DE LA CHÈVRE (*Chorioptes capræ*) décrit sous le nom de *Sarcoptes capræ* par MM. Delafond et Bourguignon; il est remarquable par la grosseur et la position presque

(1) Les vétérinaires signalent aux onglons des moutons affectés du crapaud la présence d'un *Acarus* formant une espèce particulière, mais dont nous ne connaissons pas de description.

(2) MM. Delafond et Bourguignon définissent ainsi ce genre qu'ils appellent *Dermatodectus*, quoique ce nom soit postérieur à celui de *Psoroptes*: palpes soudés en rostre; mandibules supérieure et inférieure réduites à des stylets exsertiles. (Chez le mâle la première paire de pattes postérieures très développées et terminée par une ventouse; la dernière est rudimentaire.)

(3) Raspail, *Chimie organique*, Paris, 1838, t. II, pag. 598, atlas, pl. XV. — Hering, *Nova acta nat. curios*, t. XVIII, pl. 43, fig. 1-2. — P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2^e série, t. XV, pl. XV, fig. 9. — Dujardin, *Observ. au microscope*, pl. 17, fig. 1-9.

sessile des ventouses de ses pattes antérieures, et par la longueur de ses soies postérieures; sa tête est d'ailleurs plus semblable à celle des Sarcoptes qu'à celle des Psoroptes, et il n'a pas les spinules dorsales des premiers.

Le genre SARCOPTES (*Sarcoptes*, Latreille) se reconnaît principalement à la forme plus arrondie de son corps, qui est spinuleux en dessus, et à ses deux paires de pattes postérieures manquant de tarsi (1).

Ses espèces, qui sont parasites des animaux, vivent entre le derme et l'épiderme, et par leur présence elles donnent également lieu à la gale. C'est à ce genre qu'appartient l'Acarus de la gale humaine, ou le *Sarcoptes* proprement dit, dont nous parlerons d'abord.

SARCOPTES DE LA GALE (*Sarcoptes scabiei*). Ce parasite a été bien décrit par de Geer il y a près de quatre-vingts ans, et cet excellent observateur en a donné une figure assez exacte et qui aurait permis, si l'on y avait eu recours, d'éviter les erreurs auxquels la même espèce a donné lieu depuis lors (2). C'est un très petit animal, pour ainsi dire punctiforme, n'ayant guère qu'un tiers de millimètre ou un

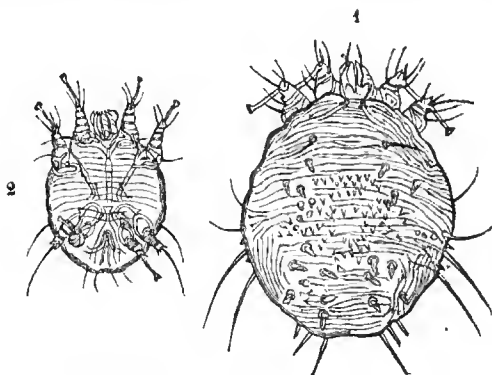


FIG. 92. — Sarcoptes de la gale (très grossi). — 1. Vu en dessus.
— 2. Vu en dessous.

demi-millimètre en longueur et un quart de millimètre en largeur. Son corps est d'un blanc laiteux, relevé en dessous d'un certain

(1) MM. Delafond et Bourguignon caractérisent ainsi ce genre : palpes distincts et mobiles; mandibules supérieures terminées par un petit crochet; les inférieures dentelées. (Chez le mâle la dernière paire de pattes postérieures développée et terminée par une ventouse.)

(2) Voyez De Geer, *Mém. pour l'hist. des Insectes*, t. VIII, p. 94, pl. 5. fig. 12-15; 1778. — Raspail, *Mém. comp. sur l'hist. nat. de l'insecte de la gale*,

nombre de stries curvilignes et de quelques élevures tuberculeuses. Sa partie céphalique fait saillie en avant et ses deux paires de pattes antérieures, qui sont entières et terminées chaeune par une vésicule, dépassent sensiblement le pourtour du corps dans leur extension; les deux paires postérieures sont rudimentaires et terminées par de longues soies. Il y a une sorte de collier pourvu d'une saillie épineuse autour du cou, et à la base de chacune des pattes on voit une semblable épine. L'abdomen a quelques grandes soies; quatre se voient, en général; à son bord postérieur; il y en a aussi une sur chaque flanc et une autre à chaeune des pattes antérieures, à l'insertion des tarse.

Ce sont sans doute les rugosités du corps ainsi que ces épines et ces soies qui rendent surtout douloureuse la présence des Sarcoptes dans la peau.

Ces petits animaux se tiennent entre le derme et l'épiderme, principalement dans les endroits du corps où la peau est le moins épaisse: à la face antérieure du tronc, aux plis des membres, entre les doigts, etc. Les mâles sont d'un tiers environ plus petits que les femelles et ils ont moins de tubercules spiniformes sur le dos.

Les uns et les autres traent dans l'épiderme des sillons plus ou moins réguliers à l'extrémité desquels on les trouve habituellement. Les vésicules purulentes qui accompagnent la gale indiquent les endroits où la femelle a déposé ses œufs: C'est à tort qu'on les a souvent données comme étant le point où il fallait chercher les Sarcoptes.

L'organe femelle de ces Acarides consiste en un oviducte dont l'ouverture se montre au tiers antérieur de la face ventrale, sous la forme d'une fente transversale pourvue de deux lèvres assez distinctes. L'organe mâle est un spicule simple auquel aboutissent

in-8, 1834 (voyez aussi sa *Chimie organique* et son *Hist. nat. de la santé et de la maladie*). — Stannius, *Medic. Vereinszeitung*, 1835, n° 29. — Müller, *Archiv*, 1835, p. 228. — Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2° série, t. III, p. 245, pl. 11. — Leroy et Vandenhecke, *Mém. de la Soc. des sc. de Seine-et-Oise*, 1835. — Heyland, *De Acaro scabiei humano*. Berlin, 1836. — Rohde, *De scabie et Acaro humano*. Berlin, 1836. — Schwartz, *De Sarcopite humano*. Leipzig, 1837. — P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 3° série, t. X, p. 1, pl. 2, fig. 7; 1840. — Id., *Hist. nat. des aptères*, t. IV, p. 268, pl. 35, fig. 1. — Sonnenkalb, *De Scabie humana*. Leipzig, 1841. — Deutschbein, *De Acaro humano*. Halle, 1842. — Bourguignon, *Soc. philomat. de Paris*, 1846, p. 77.

La figure du Sarcopite que nous reproduisons dans ce livre sous le n° 92 est celle qu'en a donnée M. Bourguignon.

par un même conduit trois canaux testiculaires curvilignes et bifurqués placés les uns au-dessus des autres ; le spicule ou pénis est placé entre les deux dernières paires de pattes.

L'histoire de ces animaux offre plusieurs phases distinctes.

Longtemps ignorés des hommes de science et des médecins, ils ont été cependant très anciennement connus du vulgaire, principalement dans les régions méridionales de l'Europe ; vers le douzième siècle Abenzoar les signala très clairement dans les ouvrages relatifs à la médecine.

« Il existe, dit-il, une chose connue sous le nom de *Scab*, qui laboure le corps à l'extérieur ; elle existe dans la peau, et lorsque celle-ci s'écorche à quelque endroit, il en sort un animal extrêmement petit et qui échappe presque aux sens. »

Au seizième siècle la notion du Sarcopte de la gale était acquise aux naturalistes, même à ceux de l'Europe occidentale, comme on peut le voir par les écrits de Moufet, de Scaliger et de quelques autres. A plus forte raison l'était-elle dans le Midi où la connaissance de l'*Acarus* était depuis longtemps populaire. Vers 1580, Joubert, élève de Rondelet et professeur à Montpellier, regardait le Sarcopte, qu'on nommait alors *Syro*, comme étant la plus petite espèce de son genre, et il enseignait qu'il vit sous l'épiderme, où il creuse, dit-il, des galeries à la manière de celles que les Taupes font dans la terre, ce qui produit les démangeaisons insupportables qui sont un des caractères de la gale.

En 1657 Hauptmann publia à Leipzig un ouvrage sur les eaux thermales, dans lequel il traite de la ressemblance que les nûtes de la gale ont avec celles du fromage, et où il en donne en même temps la figure. Il les représente pourvues de six pattes et de quatre crochets.

Dans les ouvrages de Rédi, l'animalcule de la gale est décrit avec plus d'exactitude encore, et cet auteur célèbre publie à l'égard de ce parasite une lettre très détaillée qu'on sait aujourd'hui être de Cestoni, qui en écrivit aussi une à Vallisnieri. Les *Acta eruditorum* pour 1682, et les *Transactions philosophiques* pour 1703 contiennent également des notices relatives au Sarcopte mais qui sont loin de valoir celle de Cestoni.

A l'époque de Linné on savait au sujet de l'*Acarus* de la gale à peu près tout ce que l'on en sait aujourd'hui, et Linné lui-même recommandait déjà de ne pas chercher le parasite dans les pustules, mais bien dans les sillons (1).

(1) *Acarus sub ipsa pustula minime quærendus est ; sed longius recessit ; se-*

On continua à parler dans des termes analogues du parasite auquel est due la gale et à lui donner les mêmes caractères jusqu'à l'époque où M. Galès soutint sa thèse (1).

M. Galès, qui était interne à l'hôpital Saint-Louis de Paris, ayant fait représenter la mite du fromage ou celle de la farine, au lieu du véritable Sarcopce, la question commença à s'obscurcir à ce point que le commissaire chargé par l'Académie des sciences de faire un rapport sur le travail du jeune docteur laissa passer l'erreur que ce travail consacrait, et la reproduisit même dans son rapport et dans un de ses ouvrages (2).

Ce fut seulement en 1829 que cette erreur fut relevée par M. Raspail, qui en commit lui-même une nouvelle en disant que la gale ne renferme pas de Sarcopces, tandis que M. Vallot, de Dijon, soutenait d'autre part que les prétendus Sarcopces de la gale ne sont autre chose que des Tyroglyphes domestiques, observés sur des individus pustuleux, et que la malpropreté expose seule ces derniers aux insultes des mites, qui vivent alors sur eux tout aussi bien qu'ils le feraient sur le fromage.

M. Galès avait déjà discuté cette question dans sa thèse, mais comme il avait dit dans ce travail qu'il retirait les Sarcopces des pustules mêmes et que l'habitude avait fini par lui apprendre à reconnaître au premier coup d'œil les boutons qui en recélaient, ce qu'il rapporte dans un autre passage qu'il a trouvé deux fois l'espèce décrite par de Geer, « mais morte et ne pouvant prêter à un examen suffisant, » avait passé inaperçu. Aussi M. Raspail mit-il en doute la sincérité des prétendues démonstrations que M. Galès avait données à ses juges, et il l'accusa d'avoir « fait le plus joli tour d'étudiant qu'on puisse imaginer, » en substituant la Mite du fromage à celle de la gale.

Cette substitution était incontestable et l'on avait commis une erreur en croyant qu'il n'y a pas un *Acarus* spécialement parasite de la gale et susceptible d'être regardé comme la cause de cette maladie.

Cependant quelques médecins de Paris, acceptant la première opinion de M. Raspail, s'étaient refusés à croire à l'existence des

quando rugam cuticulæ observatur; in ipsa pustula progeniem deposuit, quam scalpando effringimus et disseminamus, ita cogente natura. Nyander, *Exanthemata viva* (thèse inaugurale soutenue en 1757 sous la présidence de Linné).

(1) *Essai sur le diagnostic de la gale, sur ses causes et sur les conséquences médicales et pratiques à déduire des vraies notions de cette maladie* (Faculté de Paris, 1812).

(2) *Considérations générales sur la classe des Insectes*, 1823, pl. 52, fig. 4-7.

Sarcoptes dans la gale, lorsque, en 1834, M. Renucci donna de nouveau le moyen de trouver ces animalcules, dont il fit même le sujet de sa thèse inaugurale (*Faculté de méd. de Paris*). Cette nouvelle démonstration ayant fait quelque bruit dans le monde médical, il en fut parlé à l'Académie des sciences de Paris qui entendit bientôt un rapport de Blainville sur ce sujet.

On trouvera dans ce rapport intéressant, dans les travaux de M. Raspail que nous avons déjà cités, et dans l'*Histoire naturelle des Insectes aptères* que nous avons publiée avec M. Walckenaer, des détails historiques plus nombreux au sujet des Sarcoptes; ceux que nous venons de reproduire nous ont paru suffisants. Quant à la description des phénomènes morbides qui accompagnent la présence de ces animalcules, elle a été trop bien faite dans la plupart des ouvrages consacrés aux maladies de la peau pour que nous y revenions ici. Nous n'ajouterons que quelques mots aux détails zoologiques et historiques qu'on vient de lire. Ils seront relatifs à la contagion psorique.

Personne n'ignore que la gale se communique facilement, soit par le contact, soit par la cohabitation, soit par l'usage des mêmes vêtements et du même linge. On l'a observée non-seulement en Europe mais encore sur quelques autres régions du globe. Il serait utile néanmoins de constater exactement les caractères des Sarcoptes qui la produisent dans ces diverses localités, car rien ne nous prouve qu'elle doive être partout le produit de la même espèce. Cette étude aurait d'autant plus d'intérêt qu'il est depuis longtemps reconnu que la gale elle-même présente plusieurs variétés.

L'homme peut communiquer cette maladie non-seulement à des individus de son espèce, mais aussi à des animaux d'espèces très différentes et il peut la reprendre ensuite de ces derniers. Nous avons cité ailleurs le fait d'un Maki galeux, mort à la ménagerie du Muséum, et dont les *Acarus* étaient fort semblables dans leur apparence générale à ceux de l'homme; nous aurions pu ajouter qu'après avoir placé sur l'un de nos bras quelques-uns de ces *Acarus*, pour nous assurer de la possibilité de leur transmission, nous avons constaté l'apparition de deux pustules psoriques. M. Bourguignon vient de publier une notice dans laquelle il parle de la propagation de la gale humaine à plusieurs animaux retenus en captivité, et il annonce avoir également vérifié ce fait par l'examen microscopique des *Acarus*.

Dans d'autres cas il paraît que les *Acarus* de la gale des animaux passent sur le corps de l'homme. En effet, Hering dit avoir con-

staté ce fait pour l'Acarus du cheval (*Psoroptes equi*), qui a cependant des caractères très différents du *Sarcoptes scabiei*. Suivant MM. Bourguignon et Delafond, on doit douter de cette assertion puisqu'il résulte de leurs recherches que le cheval nourrit, indépendamment du Psoropte ordinaire, un sarcopte peu différent de celui de l'homme et des carnivores, capable comme eux de tracer des sillons et pouvant aussi se communiquer de l'animal à l'homme, ce qui, suivant eux, ne s'observerait pas pour le véritable Psoropte. Le Cheval est donc sujet à deux sortes de gales, dues à l'action de deux Acares différents.

Le SARCOPTE DU DROMEDAIRE (*Sarcoptes Dromedarii*, P. Gerv.), qui, tout en se rapprochant beaucoup du Sarcopte humain, en diffère cependant par des caractères réellement spécifiques, peut passer du Chameau sur l'homme. On a eu au Muséum de Paris, il y a déjà un certain nombre d'années, plusieurs exemples de la communication de cette gale des Chameaux à l'homme; et comme l'acaride de ces animaux est plus gros et que ses pattes sont mieux armées que celles du *Sarcoptes scabiei*, on conçoit aussi comment, dans ce cas, la gale a fait plus souffrir les personnes qui en ont été atteintes que ne le fait la gale ordinaire à notre espèce (1).

L'homme a également pris, dans certaines circonstances, la gale de quelques autres quadrupèdes : du Chien, du Chat, du Lapin et du Wombat; mais aucun des auteurs qui en citent des cas n'avait recouru au microscope pour constater si les Acarus, qui ont été la cause de cette contagion, étaient semblables par leur espèce à ceux de l'homme ou à ceux qui vivent spécialement sur les animaux que nous venons de citer. Des observations analogues sont rapportées dans la thèse de M. Got (2).

M. Hering a spécialement étudié plusieurs des Acarus qui occasionnent la gale des animaux et l'on trouve dans les Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences de Paris pour 1857 (t. XLIV, p. 706) la citation d'un travail que MM. Delafond et Bourguignon se proposent de publier sous le titre de *Traité d'entomologie et de pathologie de la gale des principaux animaux domestiques* (3).

(1) En 1827, Bielt reçut dans son service dix employés du Muséum, qui avaient attrapé la gale en soignant des Chameaux d'Afrique, gravement affectés de cette maladie.

(2) *De la gale de l'homme et des animaux produite par les Acares et de la transmission de cette maladie à l'homme par diverses espèces d'animaux vertébrés* (Faculté de médecine de Paris, 1844, n° 116).

(3) Il y en a un extrait dans le *Bulletin de l'Académie de médecine de Paris*,

Parmi les *Acarus* qu'on a observés dans la gale des animaux, il en est plusieurs que leurs caractères spécifiques doivent faire réunir au même genre que les *Sarcoptes scabiei* et *Dromedarii*; tels sont le SARCOPTÉ DE PORC (*Sarcoptes suis*, Delaf. et Bourg.) et le S. DU CHAT (*S. cati*, Hering).

Le SARCOPTÉ DU CHAMOIS (*Sarcoptes rupicaprae*, Hering), est fort semblable à celui du Chat.

Le SARCOPTÉ CYNOTE (*Sarcoptes cynotis*, Hering), a été rencontré sur une ulcération de l'intérieur de l'oreille d'un chien. MM. Delafond et Bourguignon ne le regardent pas comme un véritable Sarcopte, mais en se fondant principalement sur son habitat. Ils citent M. Nicolet comme ayant retrouvé un acarus analogue dans une plaie de l'oreille d'un chien qui venait de la Louisiane.

Nous terminerons cette histoire des sarcoptides (1) par une observation relative au SARCOPTÉ NIDULANT (*Sarcoptes nidulans*), signalé par Nitzsch, chez les Oiseaux. Ce naturaliste, qui a tant contribué à éclairer par ses beaux travaux l'histoire des Insectes parasites, a trouvé sous l'aile et sous la peau du thorax d'un Verdier (*Fringilla chloris*) plusieurs tubercules jaunes, de trois à huit lignes de diamètre, formant des espèces d'abeès ouverts, qui consistaient en d'énormes nids de ces Acarides; ils étaient recouverts d'une croûte membraneuse de couleur jaune et étaient pleins d'œufs ovales et de jeunes; il y avait aussi quelques sujets plus âgés.

Famille des DÉMODICIDÉS. — Les espèces qui s'y rapportent sont parasites; elles sont encore peu nombreuses. Celle qui sert de type au g. DEMODEX (*Demodex*), également appelé *Simonée*, vit sur l'homme. On ne la connaît que depuis quelques années.

C'est le DEMODEX DES FOLLICULES (*Demodex folliculorum*), d'abord décrit sous le nom d'*Acarus folliculorum* par M. Simon (2), et

t. XXIII, p. 110 (novembre 1857). C'est à cet extrait que nous avons emprunté les citations que nous avons faites plus haut de ce travail.

(1) Parmi les Acarides qui ont été décrits dans les dernières années, un des plus curieux est celui que Newport a fait connaître sous le nom d'*Heteropus ventricosus* (*Trans. linn. soc.*, t. XX, part. 2), et qui vit en parasite dans le nid des Hyménoptères appelés *Anthophora retusa*.

(2) *Archives de Müller*, 1842, p. 218, pl. 19 (traduction dans Rayer, *Archives de médecine comparée*, t. I, p. 45, et dans Walckenaer et P. Gervais, *Hist. nat. des aptères*, t. III, p. 283).

qui a reçu plusieurs dénominations génériques (1).

C'est un très petit parasite qui vit sur notre espèce, dont il habite principalement les cryptes sébacés, surtout ceux des ailes du nez qui sont affectés de tannes. On le trouve aussi à la base de follicules pileux de la face et dans les follicules nasaux qui sont distendus par des cellules épithéliales ou par de la matière grasseuse. Il en existe sur presque tous les individus, même chez les plus propres, et sa présence ne détermine aucun accident. Les personnes qui ont la peau grasse paraissent y être encore plus exposées que les autres. On ne peut guère reprocher aux Demodex, même dans les cas où ils sont le plus abondants, que de favoriser la production des tannes, et peut-être



FIG. 93 (*).

Le Demodex des follicules est un Acaride de couleur blanchâtre, long de 1 à 3 dixièmes de millimètre seulement, et dont le corps se compose de deux parties : 1° le céphalothorax, qui porte en avant les appendices buccaux, et sur ses côtés les pattes, au nombre de quatre paires dans les adultes et de trois seulement dans les jeunes; 2° l'abdomen, qui est le plus souvent allongé, et donne à l'animal une certaine apparence vermiforme.

On peut se procurer des Demodex en pressant entre les doigts, sur des individus vivants, les parties qui en sont affectées, telles que les ailes ou la pointe du nez, les lèvres, les joues, la peau du front, et en examinant ensuite au microscope la substance que ce pincement a fait sortir des follicules. Sur les cadavres, on les obtient plus aisément encore en enlevant, au moyen de sections perpendiculaires, des lames très minces de la peau, que l'on prépare de manière à ce qu'elles contiennent chacune quelque tanne. Les Demodex vivent le plus souvent par petites sociétés. Un même follicule en a fourni jusqu'à quinze et dix-huit exemplaires.

Ces Acares sont en général placés plus près de l'orifice des follicules que de leur fond. L'axe de leur corps est dirigé parallèlement à celui du follicule, la tête regardant le fond du sac, tandis

(1) *Macrogaster*, Miescher, *Verhandlungen der Schweizerischen Naturforsch. Gesellschaft in Basel*; 1843 (le même nom avait été appliqué bien avant à un genre de Coléoptères). — *Entozoon*, E. Wilson, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII; 1844. — *Demoder*, Owen, *ibid.*, 1844. — *Simonea*, P. Gerv., *Illust. nat. des aptères*, t. III, p. 282; 1844. — *Steazoon*, E. Wilson.

(*) Demodex ou Simonea (*Acarus folliculorum*) (très grossi).

que l'extrémité de l'abdomen est tournée du côté de son ouverture, du moins dans la majorité des cas.

En même temps que M. Simon découvrait ces curieux animalcules dans les follicules du nez, M. Henle les trouvait dans les follicules pileux du conduit auditif externe (1). M. Erasmus Wilson (2) et plusieurs auteurs, presque tous étrangers, en ont fait depuis lors le sujet d'un examen plus ou moins détaillé. Nous citerons, parmi ces derniers, MM. Miescher, Valentin, Gruby, de Siebold et Remak.

D'autres observateurs ont trouvé des Demodex sur le corps des animaux, et il est probable que de nouvelles recherches augmenteront la liste des espèces de ce genre (3).

Demodex caninus. — M. Tulk, dans une communication faite, le 20 décembre 1843, à la Société micrographique de Londres (*Microscopical Society*), a fait connaître une espèce de Demodex trouvée sur le Chien par M. Topping.

Selon M. Gruby (4), les Demodex du Chien produisent, par leur trop grande multiplication, une maladie grave de ces animaux. La peau perd ses poils, et il se forme des plaques de 2 à 3 centimètres de diamètre, couvertes de petites croûtes rouges et semblables à celles que l'on voit chez les individus affectés du *prurigo senilis*.

Demodex ovinus. — M. Simon a trouvé sur les moutons, dans les glandes palpébrales, des Demodex très peu différents de ceux de l'homme, mais dont le corps est cependant plus large en avant.

(1) *Observateur de Zurich*, décembre 1841.

(2) *Researches into the structure and development of a newly discovered parasitic animalcule of the human skin, the ENTODZOON FOLLICULORUM* (Trans. de la Soc. roy. de Londres; 1844, pl. 15-17).

(3) *Comptes rendus pour 1845*.

(4) De nouvelles recherches feront aussi sans doute trouver sur l'homme lui-même des parasites différents de ceux qu'on y a déjà signalés. Bateman cite même deux parasites dans le *prurigo senilis*, mais il donne malheureusement des détails trop imparfaits au sujet de leurs caractères pour que l'on puisse dire à quel groupe ils appartiennent au juste et s'ils doivent réellement être admis comme animaux; ils mériteraient d'autant plus de fixer l'attention des observateurs. Celui qu'il figure dans ses *Delineations of cutaneous diseases*, publiées en 1815, fut trouvé dans la peau d'un homme atteint de cette sorte de prurigo, et il y était en très grande abondance. Bateman le compare à une Puce pour son mode de locomotion et la forme de ses pattes, ce qui peut faire douter de l'exactitude de son observation.

Famille des ARCTISCONIDÉS.—On nomme souvent *Tardigrades* de très petits animaux qui vivent dans la poussière des toits ou sous les mousses, et dont le corps, assez bien comparable à celui d'une petite larve, a, de chaque côté, quatre paires de petites pattes courtes, mais cependant articulées et pourvues chacune de plusieurs ongles ayant la forme de griffes. Leur corps est divisé assez distinctement en trois ou quatre articulations; il est un peu appointi en avant, où il présente une sorte de rostre et parfois deux points oculaires. En arrière, on ne lui voit pas de prolongement abdominal.

Les premiers auteurs qui ont parlé de ces animaux les ont classés parmi les Acéres; mais plus récemment ils ont aussi été rapportés à la classe des Rotateurs ou Systolidés (1), principalement par M. Dujardin et par M. Doyère. Ce dernier en a fait l'objet d'un excellent travail monographique (2).

Nous les nommons Arctiseonidés, du mot *Arctiseon*, dont Sehranek s'est servi pour désigner l'un de leurs genres. On les divise maintenant en *Arctiseon*, *Macrobiotus*, *Milnésie* et *Emydie*.

Ces petits animaux sont célèbres par l'extrême dessiccation et la température élevée qu'ils peuvent supporter sans perdre la propriété de recouvrer le mouvement et toute l'activité vitale dont ils jouissaient avant d'être ainsi desséchés ou chauffés. Ils partagent cette propriété curieuse avec les Rotifères et les Anguillules. Spallanzani et plusieurs autres observateurs les avaient déjà étudiés sous ce rapport.

CLASSE QUATRIÈME.

CRUSTACÉS.

Ces animaux forment une catégorie à la fois nombreuse et importante, dont les espèces (3), presque toutes aquatiques, vivent principalement dans les eaux marines, dont elles forment, à quelques exceptions près, la population Condylolode.

(1) Toutefois, l'opinion qui réunit ces animalcules aux Acariens nous a paru devoir être préférée.

(2) *Mémoire sur l'organisation et les rapports naturels des Tardigrades et sur la propriété remarquable qu'ils possèdent de revenir à la vie après avoir été complètement desséchés.* In-8, Paris, 1852 (Thèses de la Faculté des sciences de Paris).

(3) On en connaît déjà plus de 1500.

Aristote, qui en connaissait plusieurs genres méditerranéens, en faisait une classe à part intermédiaire aux Poissons et aux Mollusques, à laquelle il donnait le nom de *Malacostracés*. C'est principalement à des Crustacés analogues à ceux-là que les naturalistes modernes ont donné le nom de *Décapodes*, et ils en ont rapproché plusieurs autres groupes non moins curieux, quoique moins parfaits en organisation, parmi lesquels nous citerons dès à présent les Isopodes et autres *Édriophthalmes*, les Limules ou *Xiphosures*, les *Trilobites*, qu'on ne connaît qu'à l'état fossile, les *Entomostracés* et les *Cirrhipèdes*.

Linné a classé parmi ses Aptères les Malacostracés d'Aristote et les Crustacés de toutes sortes, tels que les définissent les naturalistes modernes, à l'exception toutefois des Cirrhipèdes et des Lernées; il les réunissait par conséquent aux Insectes hexapodes qui manquent d'ailes, aux Myriapodes et aux Arachnides, et il comprenait tous ces animaux, si différents qu'ils soient les uns des autres, sous le nom d'Insectes aptères (*Insecta aptera*).

Lamarek a le premier senti la nécessité d'établir une classe à part pour les Condylpodes dont nous allons parler, et c'est lui qui les a définitivement inscrits dans la classification sous le nom de *Crustacés*, que plusieurs auteurs du dernier siècle avaient déjà employé. Ce mot fait allusion à la nature, en effet crustacée, qui distingue l'enveloppe extérieure chez la plupart des espèces auxquelles on l'applique, et il convient surtout à celles chez lesquelles le tête se trouve solidifié par une quantité assez considérable de substance calcaire, et forme au-dessus du corps, aussi bien que sur les membres, une véritable croûte solide soumise à des mues régulières, qui sont en général indépendantes des changements de forme que le corps peut subir. Les Crustacés sont faciles à caractériser.

La plupart ont des branchies qui dépendent de leurs appendices locomoteurs, et, dans le cas où ils manquent de ces branchies, leur respiration est cutanée, aucun d'eux n'ayant ni trachées, comme les Insectes, ni pseudopoumons analogues à ceux de beaucoup d'Arachnides. Beaucoup portent aussi une double paire d'antennes, tandis que les Arachnides manquent entièrement de ces organes, et que les Insectes ou les Myriapodes n'en ont qu'une seule paire. Il faut, toutefois, faire une exception pour les Limules, qui, tout en étant pourvus de branchies analogues, à certains égards, à celles de beaucoup de Crustacés, manquent pour-

tant d'antennes, et ont les différents appendices disposés comme ceux des Arachnides (1).

La distribution méthodique des Crustacés et leur histoire descriptive sont très loin du point où les avait laissées Lamarek ; on connaît aujourd'hui un bien plus grand nombre de ces animaux ; leur anatomie et leur physiologie ont donné lieu à beaucoup d'observations intéressantes, et, de son côté, leur embryologie a fait des progrès rapides.

Beaucoup d'auteurs, parmi lesquels nous citerons Latreille, Desmarest, et surtout M. Milne Edwards, s'en sont occupés d'une manière spéciale, et l'on doit en particulier, au dernier de ces naturalistes, une *Histoire naturelle des Crustacés*, ainsi qu'un grand nombre de mémoires relatifs aux mêmes animaux.

Voici le tableau de la classification des Crustacés telle que l'établit M. Edwards dans son article CRUSTACÉS du *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*.

		Ordre des
	I. PODOPHTHALMES. . .	{ <i>Décapodes.</i> <i>Stomapodes.</i> <i>Phyllosomiens.</i>
SOUS-CLASSE I.	II. EDRIOPHTHALMES. . .	{ <i>Amphipodes.</i> <i>Læmodipodes.</i> <i>Isopodes.</i>
CRUSTACÉS ORDINAIRES.	III. TRILOBITES.	{ <i>Tritobites</i> proprement dits. <i>Batloïdes.</i>
Ayant un appareil commun composé de plusieurs paires distinctes des organes locomoteurs.	IV. BRANCHIOPODES. . .	{ <i>Phyllopedes.</i> <i>Cladocères.</i>
	V. OSTRACODFS.	<i>Copépodes.</i>
	VI. ENTOMOSTRACÉS. . .	{ <i>Siphonostomes.</i> <i>Lernéens.</i>
	SOUS-CLASSE II.	
	XIPHOSURES.	

Bouche entourée de pattes ambulatoires, dont l'article basilaire fonctionne à la manière d'une mandibule. Membres abdominaux foliacés et portant des branchies.

Les Crustacés proprement dits semblent devoir être partagés en

(1) Quoique nous plaçons ici les Limules avec les Crustacés, nous reconnaissons qu'ils ont aussi beaucoup d'affinité avec les Arachnides, et que leur réunion à ces dernières serait peut-être préférable ; d'ailleurs les Arachnides, les Myriapodes, les Limules et les Crustacés diffèrent peut-être moins entre eux que des Insectes hexapodes. M. Edwards, qui a insisté sur leurs rapports, leur donne le nom de *Gnathopodaires* pour les distinguer des véritables Insectes.

plusieurs sous-classes, dont nous porterons le nombre à six, savoir :

Les *Podophthalmes* (Décapodes, Stomapodes et Phyllosomes) ;

Les *Édriophthalmes* (Isopodes, Amphipodes, Læmodipodes et Pycnogonides) ;

Les *Branchiopodes* (Phyllopoies et Trilobites) ;

Les *Entomostracés* (Daphnoïdes et Cyproïdes) ;

Les *Cyclopiigènes* (Siphonostomes, Lernéides et Copépodes) ;

Et les *Cirrhipèdes* (Anatifes et Balanes).

Nous en ferons précéder la description par quelques détails sur les *Xiphosures* ou Limules, et nous donnerons ensuite quelques remarques sur les *Myzostomes*, ainsi que sur les *Linguatules* ou *Pentastomes*, ce qui nous donnera en tout neuf grands groupes, que nous élèverons tous au rang de sous-classe, quoique les caractères par lesquels les Xiphosures et les Linguatules se distinguent des autres aient incontestablement plus de valeur que ceux qui servent à distinguer entre elles les autres catégories de cette grande division des Condylropodes.

Après avoir traité de ces différentes sortes de Crustacés, nous terminerons par quelques mots sur ces Rotifères ou Syslotides, mais en les considérant comme une cinquième classe d'animaux articulés.

I. SOUS-CLASSE DES XIPHOSURES.

Ce premier groupe, dont les Limules sont les seuls représentants actuels, diffère beaucoup des Crustacés proprement dits, et, ainsi que nous l'avons dit, il semble avoir des affinités plus évidentes avec les Arachnides. C'est avec ces dernières qu'on le placerait certainement si l'abdomen ne portait plusieurs paires de branchies véritables et de forme foliacée.

La tête des Limules n'est pas distincte ; elle est réunie au thorax sous la forme d'un grand bouclier convexe en dessus, aplati à son pourtour et excavé en dessous ; les articles de l'abdomen sont également réunis entre eux, et ils sont suivis d'un prolongement caudiforme, d'apparence xiphoïde, qui a valu à ces animaux le nom de Xiphosures. Ce prolongement, en avant duquel est l'ouverture anale, n'existe pas encore chez les Limules pendant l'état embryonnaire. Les animaux de cette sous-classe manquent d'antennes ; leurs yeux forment deux groupes placés sur la partie convexe du céphalothorax. Ils ont en tout six paires d'appendices locomoteurs, dont les deux plus rapprochées de la bouche ont, comme chez les Arachnides, leurs hanches employées pour la mastication.

Ordre des Limules.

L'ordre unique des Xiphosures, ou les Limules, réunit plusieurs espèces, qui acquièrent des dimensions assez considérables, certains de ces animaux ayant près d'un demi-mètre, la queue comprise. Leur organisation est assez compliquée, et c'est sans doute à tort qu'on les a comparés aux Branchiopodes. Ils vivent dans les mers de l'Inde et du Japon, ainsi que dans l'océan Atlantique, sur les côtes de l'Amérique septentrionale. On en distingue plusieurs espèces. On mange quelquefois la chair de ces animaux. Les Malais sont friands de leurs œufs.

Les Xiphosures de l'époque actuelle forment le genre LIMULE (*Limulus*, Fabr.) dont on connaît aussi quelques espèces fossiles. Ces dernières appartiennent aux terrains jurassiques.

Les *Halysines*, du terrain triasique, et les *Bellinures*, du terrain carbonifère, sont aussi considérés comme des Xiphosures.

II. SOUS-CLASSE DES CRUSTACÉS PODOPHTHALMES.

La deuxième sous-classe ou celle des Crustacés proprement dits répond à peu près aux Malacostracés d'Aristote; elle renferme un nombre considérable d'espèces, dont la plupart, nommées Décapodes, sont sensiblement supérieures à toutes les autres par l'ensemble de leur organisation, et ont pour caractère le plus apparent de présenter des pédoncules mobiles sur lesquels leurs yeux sont portés. Tous ces Crustacés ont les parties de la bouche disposées pour broyer les aliments, et de plus un certain nombre de pattes-mâchoires concourant aussi à la même fonction.

Ces animaux se laissent aisément partager en trois groupes, dont on fait autant d'ordres distincts, sous les noms de *Décapodes*, *Stomapodes* et *Phyllosomes*.

Ordre des Décapodes.

Les Décapodes sont des Crustacés podophtalmes qui présentent, indépendamment des pièces buccales proprement dites et des pattes-mâchoires, cinq paires d'appendices ambulatoires ou pattes proprement dites (1). Tous ont la tête réunie au thorax, et ils ont

(1) C'est à ces cinq paires de pattes qu'ils doivent le nom de *Décapodes*, rappelant qu'ils ont en tout dix de ces organes.

deux paires d'antennes. Leur abdomen, qui est tantôt raccourci, tantôt, au contraire, allongé, porte aussi des appendices pédi-formes; mais ceux-ci sont plus ou moins rudimentaires, et on les nomme *fausses pattes abdominales*. Les branchies des Décapodes forment des espèces de houppes situées à la base des pattes ambulatoires, et renfermées de chaque côté du céphalothorax dans une loge spéciale fournie par les rebords de celui-ci. On ne les voit pas à l'extérieur. Le canal digestif est droit; son estomac est vésiculeux, placé très près de la bouche et soutenu le plus souvent par des pièces dures. C'est au commencement de l'intestin proprement dit que débouchent les cæcums hépatiques, qui sont nombreux et occupent un espace considérable dans la cavité thoracique. L'anus est terminal. L'appareil circulatoire, quoique incomplet à cause de l'absence des vaisseaux capillaires, qui est commune à ces animaux et aux autres invertébrés, et en même temps à cause de l'état rudimentaire des veines, est cependant plus parfait que chez les autres Crustacés, et il présente toujours un renflement pulsatile ou cœur proprement dit, qui est situé sur le trajet du sang aortique, à la partie supéro-postérieure de la cavité du thorax. Il est facile d'en voir les contractions en ouvrant ou simplement en soulevant le bouclier dans cette région du corps. Les organes mâles débouchent à la base des pattes de la cinquième paire, et les organes femelles tantôt à la base de celles de la troisième, tantôt sur le plastron sternal. Le système nerveux a ses ganglions, principalement ceux des anneaux constituant le céphalothorax, plus ou moins réunis entre eux. Ce caractère est moins évident chez les Décapodes, dont l'abdomen est plus développé, et surtout chez les jeunes sujets qui appartiennent à ce groupe. Les Crustacés Décapodes, qui ont, au contraire, l'abdomen le plus court, sont aussi ceux dont les larves diffèrent le plus des adultes, soit pour ressembler aux Décapodes à long abdomen, soit pour se rapprocher des Stomapodes qui sont encore inférieurs à ces derniers. Les Zoés, dont on avait même fait un genre de Crustacés branchiopodes, ne sont que des jeunes Crabes.

C'est à cet ordre qu'appartiennent les espèces que l'homme recherche comme aliments, telles que les Crabes de toutes sortes, les Homards, les Langoustes, les Palémons ou Crevettes de table, etc. L'analyse chimique a montré que leur chair ne renfermait qu'une faible quantité de phosphate acide de potasse, substance qui est, au contraire, abondante dans celle des animaux vertébrés. On y trouve de l'acide oléophosphorique en proportion plus considé-

nable, et elle fournit aussi de la créatine et de la créatinine.

Il y a deux sous-ordres de Crustacés Décapodes : les *Brachyures* et les *Macroures*.

Sous-ordre des Brachyures.

Ces animaux ont l'abdomen court, replié, dans l'âge adulte, sous le thorax, contre la face sternale, sans appendice au pénultième anneau et ne servant pas à la locomotion. Les orifices vulvaires des femelles sont situés sur le plastron sternal, qui est assez élargi.

Les Brachyures forment plusieurs familles, dont les nombreuses espèces sont essentiellement littorales ; il y en a quelques-uns qui vivent dans les fleuves ; d'autres quittent les eaux, et exécutent des voyages, souvent fort longs, à la surface du sol. Beaucoup d'animaux de cette famille sont recherchés comme aliment ; leur chair est blanche et en général aphrodisiaque.

Nous parlerons surtout de ceux qu'on voit le plus souvent en Europe.

Le MAIA SQUINADO (*Maia squinado*, Latr., ou *Cancer squinado* de Rondelet), est une grosse espèce de la famille des Oxyrhynques, qui vit sur les côtes de la Manche et de l'Océan, ainsi que sur celles de la Méditerranée, où on l'appelle *Araignée de mer*. Les anciens Grecs l'ont figurée sur quelques-unes de leurs médailles.

Le PLATYCARCIN PAGURE (*Platycarcinus pagurus*, ou le *Cancer pagurus* de Linné), est connu dans différents parages sous les noms de *Tourteau*, *Poupart*, *Houvet*, etc. C'est aussi l'une de nos plus grosses espèces.

Le CARCIN MÉNADE (*Carcinus maenas*, répondant au *Cancer maenas* de Linné) est beaucoup moins grand, mais il est beaucoup plus commun, et on le trouve en abondance sur quelques plages, dans les étangs salés, aux embouchures des rivières, etc. ; on le rencontre depuis la mer Noire jusqu'à la côte de Norvège. Sur les côtes de la Normandie on l'appelle *Crabe enragé*. C'est le *Cranque* des Provençaux et des Languedociens. Il peut rester longtemps exposé à l'air sans mourir ; aussi le transporte-t-on quelquefois jusque dans Paris et dans quelques autres villes éloignées de la mer ; on le mange quoiqu'il soit bien inférieur en qualité à l'espèce qui précède.

Il en est de même des PORTUNES (g. *Portunus*) et de plusieurs autres.

On mange aussi les TELPHUSES ou Crabes fluviatiles, dont il y a

des espèces en Algérie, en Égypte, dans l'Asie Mineure, en Grèce, en Italie et même dans l'Inde, ainsi que dans l'Afrique méridionale. C'est à ces Crabes fluviatiles qu'il faut rapporter les *Cancers* dont il est question dans la *Batrachomyomachie* ou combat des Rats avec les Grenouilles, joli petit poëme qu'on a attribué à Homère. Hippocrate parle des mêmes Crustacés dans son traité *De morbis mulierum*, lib. I, pour en recommander l'usage, comme facilitant l'accouchement dans les cas où le fœtus est déjà mort.

Les BOSQUES ou Potamophiles et les TRICHOACTYLES représentent les Telpuses dans l'Amérique méridionale.

Les GÉCARCINS en sont également assez voisins. Ceux-ci sont connus aux Antilles sous les noms de *Tourlourous*, *Crabes voyageurs*, etc. Ils exécutent de longs voyages à travers les terres, et reviennent à la mer à l'époque de la ponte. L'espèce principale est le *Gecarcinus ruricola*, dont la chair, habituellement succulente, peut devenir vénéneuse dans quelques circonstances, ce que l'on attribue à ce que ces Crabes mangent parfois le fruit du mancenillier. Le *Cardisoma carnifex* représente dans l'Inde la tribu des Gécarcins; on le trouve à Pondichéry.

Les PINNOTHÈRES (g. *Pinnotheres*), au contraire, sont essentiellement marins: ce sont ces petits Crustacés que l'on trouve souvent dans les Moules ou autres bivalves, et auxquels le vulgaire attribue les propriétés malfaisantes que possèdent parfois ces Mollusques. Rien ne justifie cette accusation. Il y a des Pinnothères dans la Manche, dans l'Océan et dans la Méditerranée. Aux États-Unis on les recherche comme aliment (Say).

Famille des DÉCAPODES MACROURES. — Abdomen plus ou moins grand, souvent terminé en éventail, et servant à la locomotion; vulves ouvertes sur la base des pattes de la troisième paire.

M. Edwards en distingue comme section particulière, intermédiaire aux Brachyures et aux véritables Macroures, les ANOMOURES qui comprennent les *Dromies*, les *Homoles*, les *Ranines*, les *Hippes*, les *Porcellanes* et les *Pagures*. Sauf les Pagures, ces Crustacés ont l'abdomen presque aussi court que celui des Brachyures.

Les vrais Macroures sont partagés en *Galathées*, *Éryons*, *Seyllares*, *Langoustes*, *Callianasses*, *Callianides*, *Écrevisses*, *Homards*, *Salicoques*, *Mysis*, et *Leucifères*.

Les DROMIES (g. *Dromia*), que nous avons rapportés aux Anomoures d'après l'indication de M. Edwards, sont ceux qui ressemblent le plus aux Brachyures par leur forme extérieure. On en trouve une espèce sur nos côtes où elle porte le nom de *chèvre*.

La chair de ces Crustacés passe pour vénéneuse ; leur corps est le plus souvent couvert de fucus et d'éponges, ou de quelques lobulaires qui vivent fixés sur leur carapace.

Les HOMOLES (g. *Homola*), qui habitent la Méditerranée, sont remarquables par leurs grandes dimensions. Leur facies n'est pas non plus très différent de celui des Brachyures.

Le genre PAGURE (*Pagurus*), type de la famille des PAGURIDÉS, comprend des espèces dont l'abdomen est long, mou et contourné sur lui-même ; ces animaux suppléent au peu de résistance de cette partie de leur corps en se logeant dans les coquilles de certains gastéropodes turbinés qu'ils choisissent proportionnées à leurs dimensions respectives et où ils trouvent un abri tout à fait sûr. On les connaît sous les noms de *Bernard l'Ermite* ou de *Soldat*, et sous quelques autres dénominations encore. Leurs espèces sont assez nombreuses sur nos côtes et sur presque tous les points du globe : les plus grandes sont recherchées comme aliments ; elles peuvent vivre assez longtemps hors de l'eau.

Les CÉNOBITES (g. *Cenobita*), qui en sont voisins, vivent aux Antilles et dans les Indes. Ils supportent plus facilement encore l'exposition dans les lieux secs, et on les rencontre quelquefois à plus d'une lieue de la mer.

Les BIRGUES (g. *Birgus*) ne comprennent qu'une espèce, le BIRGUE LARON (*Birgus latro*), auquel une tradition populaire dans l'Inde attribue l'habitude de se nourrir des fruits du cocotier et de quitter la mer pendant la nuit pour aller les chercher jusque sur les arbres.

Notre littoral est riche en *Macroures véritables* ; tels sont :

Les GALATHÉES (g. *Galathea*) et les SCYLLARES (g. *Scyllarus*) qui fournissent plusieurs espèces estimées pour leur chair. On les appelle sur nos côtes des *Cigales de mer*. Ces Crustacés n'ont pas la même importance que les Langoustes ou les Homards.

Les LANGOUSTES (g. *Palinurus*), dont on fait spécialement la pêche dans les endroits qui abondent en rochers sous-marins, ont la carapace épineuse ; leurs antennes sont longues et ils diffèrent en outre des Homards par l'absence de pinces aux pieds antérieurs.

Notre espèce, ou la LANGOUSTE VULGAIRE (*Palinurus vulgaris*), est commune dans la Méditerranée et dans certaines parties de l'Océan. Ses œufs sont d'un rouge vif ; on leur donne le nom de *corail*.

La limite nord de la distribution géographique de cette Langouste est la Manche.

Les HOMARDS (g. *Homarus*), de la famille des ASTACIDÉS, s'étend-

dent davantage vers le nord. Ils atteignent aussi de grandes dimensions, et il y en a des espèces exotiques encore plus grandes que la nôtre. Sur les côtes de l'Océan et de la Manche leur chair est plus estimée que celle des Langoustes ; c'est le contraire dans la Méditerranée.

La poudre faite avec leurs pinces a été employée comme lithontriptique.

Les ÉCREVISSÉS (g. *Astacus*), dont il nous reste à parler pour compléter ce que nous avons à dire au sujet des Astacidés, sont exclusivement fluviatiles. Ce sont des animaux voisins des Homards, ayant

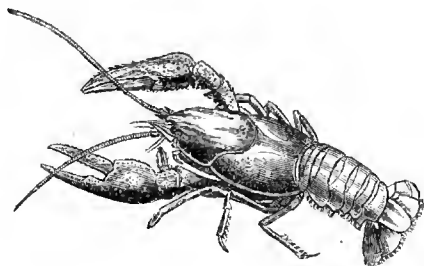


FIG. 94. — Écrevisse d'Europe.

comme eux des pinces didactyles, et que l'on doit placer dans la même famille. Leur taille est plus petite que celle des Homards proprement dits. Il existe des Écrevisses dans toute l'Europe, (*Astacus fluviatilis*), dans l'Amérique septentrionale, à la Nouvelle-Hollande et à Madagascar.

Ces animaux fournissent un aliment agréable dont l'art culinaire sait varier la préparation de mille manières.

On prescrit dans certains cas des bouillons d'écrevisses, qui passent pour adoucissants, et l'on a employé autrefois la poudre faite avec leurs serres (*poudre de serres d'Écrevisses*) ainsi que les concrétions calcaires que l'on retire de leur estomac vers l'époque de la mue.

Ces concrétions, dites *yeux d'Écrevisses* (*Lapides seu oculi cancri astaci*), font encore partie de notre matière médicale ; ce sont des petits corps à peu près hémisphériques, blanchâtres, ressemblant à des moules de boutons convexes, un peu excavés au contraire sur leur face plate, et dont on s'est principalement servi comme absorbants. On les remplace avantageusement par le carbonate de magnésie. Ces yeux d'Écrevisses entraînent dans la *poudre tempé-*

vante de Stahl et dans la *confection d'Hyacinthe*. On les tirait surtout d'Astræan et de la Hongrie.

Les Écrevisses sont de tous les Décapodes ceux dont on connaît le mieux l'anatomie et la physiologie, et elles fournissent un très bon type pour l'étude du sous-ordre qui nous occupe. C'est principalement sur elles que l'on a étudié les mues auxquelles ces animaux sont sujets, et la propriété, également propre à d'autres espèces de cette classe, qui leur permet de reproduire les membres qu'ils ont perdus. On a aussi examiné avec attention les matières pigmentaires auxquelles les Écrevisses doivent leurs diverses colorations. Ces animaux et beaucoup d'autres Crustacés ont deux sortes de pigments, l'un rouge, et l'autre de couleur bleuâtre, composé de cristaux prismatiques, qui est mêlé avec lui. Le pigment bleuâtre peut être facilement détruit par l'action des acides ou par la chaleur; il se dissout aussi dans l'alcool. C'est ce qui explique comment les Écrevisses que l'on fait bouillir ou que l'on lave dans une eau acidulée deviennent rouges; elles perdent alors leur second pigment, et le premier qui subsiste seul donne à leur peau la couleur rouge qui les distingue. La même chose a lieu pour les autres crustacés qui rougissent par la cuisson.

On trouve quelquefois des Écrevisses vivantes dont la couleur est rouge comme celle des Écrevisses cuites.

La famille des PALÉMONIDÉS fournit les diverses sortes de Crustacés que l'on sert sur nos tables sous le nom de *Crevettes*, *Bouquets*, *Civades*, etc.; ils appartiennent aux genres *Crangon*, *Alphée*, *Hippolyte*, *Palémon*, *Penée*, etc., des zoologistes.

Le *Palémon squilla* est commun sur nos côtes de la Manche.

Le *Palémon serratus*, ou la Salicoque proprement dite, porte à Anvers le nom de *Steurkrabbe*. Il est plus estimé que le *Crangon* (*Crangon vulgaris*). Ces espèces et quelques autres sont surtout recherchées dans nos pays.

Tous ces animaux sont marins et principalement littoraux; leur famille comprend en outre un grand nombre d'espèces exotiques également propres aux eaux salées. La plupart sont alimentaires.

Quelques Palémons de notre littoral peuvent vivre pendant un certain temps dans l'eau douce, et l'on connaît plusieurs petites espèces de la même famille qui sont entièrement fluviatiles. Telle est entre autre l'*Hippolyte Desmarestii* des environs d'Angers, de Toulouse et de Montpellier.

Les Palémons, ou Crevettes de table, sont au nombre des ani-

maux marins dont la chair peut devenir vénéneuse dans certaines occasions.

MM. Chevalier et Duchêne les citent comme tels dans leur mémoire, et l'on a constaté depuis lors d'autres accidents occasionnés par leur ingestion.

Un exemple très remarquable de l'intoxication par les Crevettes a été observé à Amiens dans le mois de septembre 1857. Plus de trois cent cinquante familles ont été prises simultanément de coliques violentes, qui ont d'abord fait croire à une foudroyante invasion du choléra. Ces coliques étaient dues à des Crevettes apportées de Boulogne, et qui paraissaient aussi fraîches que celles que l'on mange habituellement sans qu'il en résulte le moindre inconvénient.

On sait d'ailleurs que les Crevettes qui ne sont plus fraîches ont un piquant ammoniacal qui les fait aisément reconnaître, et que, tout en provoquant des nausées ou même des vomissements, elles ne simulent pas, comme dans le cas dont il s'agit ici, un véritable empoisonnement. D'ailleurs, l'influence produite à Amiens par ces crevettes s'est aussi manifestée à Nantes.

Des accidents occasionnés par les Palémons ont été observés à Copenhague.

Ils sont dus aux *Palæmon serratus*, qui étaient autrefois très abondants auprès de cette ville. Dans presque toutes les familles on en mangeait régulièrement; chaque personne en prenait une douzaine. Depuis dix ans l'espèce est devenue beaucoup plus rare dans les mêmes parages. Dans certaines circonstances ces crustacés causaient une éruption cutanée, une sorte de *pseudo-scarlatine*. L'éruption était accompagnée d'une fièvre légère, sans douleur du bas-ventre. Une crevette suffit pour produire l'éruption. M. Eschricht estime que sur cent personnes il y en a une qui en est atteinte, ce qu'il attribue à une idiosyncrasie.

Ordinairement les personnes qui ne supportent pas les crevettes ne supportent pas non plus les homards ni les écrevisses.

Ordre des Stomapodes.

Les Stomapodes ressemblent à certains Décapodes macroures; mais ils leur sont inférieurs sous plusieurs rapports. Ainsi leur tête ne se soude pas au thorax, et ses anneaux restent eux-mêmes en partie distincts les uns des autres; leur bouclier n'est pas formé par l'ensemble des arceaux thoraciques supérieurs dont les posté-

rieurs conservent leur indépendance, et leurs branchies ne sont plus à la base des pattes ambulatoires. Ce sont des houppes qui dépendent des fausses pattes abdominales et qui flottent librement dans l'eau.

Des différences intérieures concordent avec celles-là.

Ainsi l'agent principal de la circulation a ici la forme allongée du vaisseau dorsal des Insectes, au lieu d'être contracté comme le cœur des Décapodes, et le foie enveloppe l'intestin dans une longueur assez considérable, ce qui l'avait fait prendre par Duvernoy pour un grand sinus veineux.

Les Crustacés de cet ordre ont aussi reçu de Latreille le nom d'*Unicuirassés*, qui fait allusion à la forme de leur carapace.

Ils se divisent en deux familles :

1^o Les *Squilles* (famille des SQUILLIDÉS), dont nous avons des représentants sur nos côtes, où on leur donne parfois le nom de *Préga Diou*, qui est celui des Mantes. Leurs longues pattes extérieures rappellent en effet à quelques égards celles de ces animaux.

2^o Les *Erichthes* (famille des ÉRICHTHIDÉS), dont les espèces vivent dans des mers plus ou moins éloignées. Dans la partie zoologique du voyage de *la Bonite*, Souleyet a ajouté quelques observations intéressantes à celles que l'on avait réunies sur ces animaux et dont M. Edwards avait donné le résumé dans son *Histoire des Crustacés*.

Ordre des Phyllosomes.

Les Phyllosomes, ou les *Stomapodes bicuirassés* de Latreille, ont encore les yeux pédiculés; mais leur forme est très différente de celle des Crustacés précédents, et ils n'ont d'autres branchies que des filets ciliés insérés sur le milieu des pattes.

Leur principal genre est celui des PHYLLOSOMES (*Phyllosoma*), dont le corps se compose essentiellement de deux parties seutiformes et foliacées placées l'une en avant de l'autre. La première porte les antennes, les yeux et les appendices buccaux; la seconde, qui est moins grande, a de chaque côté six pattes larges et grêles; l'abdomen est rudimentaire.

Il y a une espèce de Phyllosome dans la Méditerranée.

Le genre AMPHION (*Amphion*, Edw.), qu'on rapporte au même ordre, a plus de ressemblance, dans sa forme générale, avec les Macroures de la famille des Salicoques.

III. SOUS-CLASSE DES CRUSTACÉS ÉDRIOPHTHALMES.

Ces Crustacés ont les yeux sessiles; la tête distincte du thorax, mais toujours formée d'un seul anneau; le thorax multiarticulé, souvent pourvu de sept paires de pattes ambulatoires, et l'abdomen garni de fausses pattes habituellement respiratoires. Ils ont un vaisseau dorsal au lieu de cœur. Les métamorphoses qu'ils subissent ne consistent guère que dans l'apparition après la naissance, d'un ou de quelques anneaux nouveaux, et même, dans certaines espèces, le corps a déjà tous ses anneaux au moment de la naissance.

Les Édriophthalmes sont généralement partagés en trois ordres, nommés *Isopodes*, *Amphipodes* et *Lémodipodes*, auxquels on en ajoute maintenant un quatrième pour les *Pycnogonides*, qui semblent être, à plusieurs égards, un arrêt de développement des Lémodipodes cyanidés.

Ordre des Isopodes.

Les Isopodes ont généralement le corps aplati et les pattes thoraciques au nombre de sept paires. Leurs pattes abdominales servent à la respiration. Les femelles portent les petits sous leur corps, où ils sont retenus par des lamelles placées à la base des pattes thoraciques.

Ces animaux sont nombreux en espèces, dont les unes sont marcheuses, d'autres nageuses, et un certain nombre parasites des Poissons ou des Crustacés supérieurs; dans ce dernier cas les Isopodes sont plus ou moins sédentaires.

Leurs principaux genres sont les *Cloportes*, les *Aselles*, les *Idotées*, les *Sphéromes*, les *Cymathoës*, les *Bopyres* et les *Iones*, qui servent de types à autant de familles distinctes.

Les CLOPORTES (ou la famille des ONISCIDÉS) sont caractérisés par la petitesse de leurs antennes intermédiaires et par le peu de développement de leur segment anal.

Quelques-uns sont marins (g. *Lygie* et *Lygidie*), tandis que la plupart vivent à terre.

Parmi ces derniers, on distingue :

1° Les PORCELLIONINS (g. *Oniscus* ou *Cloporte*, *Philoscie*, *Déto*, *Porcellion*, *Trichonisque*, *Platyorthre*);

2° Les ARMADILLINS (g. *Armadille*, *Armadillidie* et *Diploxoque*);

Et 3° Les TYLODINS (g. *Tylos*).

Des espèces appartenant à plusieurs de ces genres (principalement l'*Oniscus murarius*, l'*Armadillidium officinarum*, l'*Armadillo officinarum*, etc.) ont fait autrefois partie de la matière médicale, et elles sont encore conservées dans quelques droguiers. On les employait en poudre comme apéritifs, fondants et diurétiques. Baglivi les a préconisées dans l'hémorrhée et l'hématurie (1). On les apportait surtout de l'Asie Mineure. Il paraît qu'elles renferment du chlorhydrate de chaux et du nitrate de potasse.



FIG. 95.
Cloporte.



FIG. 96.
Armadille.

Plusieurs auteurs, parmi lesquels nous citerons MM. Brandt, Edwards et Lereboullet, se sont appliqués à l'étude zoologique et anatomique des Oniscidés.

Les ASELLES véritables (g. *Asellus*, etc.) sont des animaux fluviaux qui diffèrent peu des Oniscidés.

Les CYMOTHOËS (g. *Cymothoa*, etc.) ont des habitudes analogues; mais ils sont plus gros, et leurs pattes sont disposées pour s'accrocher. Les ongles puissants qui les terminent les ont fait appeler des pattes ancreuses.

Les BOPYRES (g. *Bopyrus*) sont parasites; leurs femelles se tiennent sur les branchies de certains Palémons. Elles forment cette espèce de tumeur que l'on voit assez souvent sur le flanc des Crevettes (*Palémon serratus*) qu'on sert sur nos tables. Les Palémons des côtes de la Belgique n'en ont pas encore présenté.

Le Bopyre mâle, de la Manche, qui est plus petit et moins déformé, est lui-même fixé sur le corps de la femelle.

Les pêcheurs, trompés par la ressemblance grossière que cette dernière présente avec de petites Soles, la prennent pour le jeune âge de ces Poissons.

(1) Les Cloportes étaient fort employés en France pendant le siècle dernier. Dans son *Cours d'histoire naturelle*, fait en 1772, mais qui n'a été publié qu'en 1843, Adanson s'exprime ainsi au sujet des propriétés de ces Crustacés: « Le Cloporte sert en médecine comme l'Écrevisse; il a les mêmes vertus pour atténuer et purifier le sang. On le prend intérieurement en poudre comme diurétique pour l'asthme, la dysurie et la néphrétique. J'ai vu plusieurs étudiants en médecine en croquer quelques douzaines tout vivants dans nos herborisations à la campagne, et s'en trouver très bien. On préfère ceux qui vivent autour des murailles et des pierres nitreuses, dont ils prennent les qualités apéritives et diurétiques. »

Ordre des Amphipodes.

Les Amphipodes sont de petits Crustacés assez semblables aux Isopodes ; ils sont pourvus comme eux de sept paires de pattes thoraciques et de plusieurs paires de fausses pattes abdominales. Leur tête est également distincte du tronc, et les anneaux qui composent celui-ci restent séparés les uns des autres. Ils se reconnaissent à leur corps comprimé, à leurs antennes plus ou moins allongées, à leurs pattes hétéromorphes, ainsi qu'aux vésicules branchiales qu'on leur voit sous le thorax. Tous sont aquatiques. Beaucoup d'entre eux jouissent de la propriété de sauter avec vivacité, ce qui leur a valu le nom de Puce de mer. On en trouve souvent sur les plages aux endroits que le flot vient d'abandonner.

Ces Crustacés se divisent en deux familles : les *Gammaridés* et les *Hypéridés*.

C'est aux GAMMARIDÉS, dont la plupart vivent dans les eaux douces, qu'appartient le genre CREVETTE (*Gammarus*), dont nous avons au moins trois espèces en France.

Deux d'entre elles vivent dans les cours d'eau et dans les étangs (*Gammarus pulex* et *Roeselii*) ; ce sont ces Crevettes que l'on trouve souvent dans le cresson. La troisième n'a encore été observée que dans l'eau de puits. Elle est plus petite que les précédentes et étiolée. Nous l'avons appelée *G. lacteus*.

On a fait mention (1) d'accidents occasionnés par l'ingurgitation de *Gammarus*, et l'on a affirmé que quelquefois ces Crustacés, après avoir donné lieu à des phénomènes morbides assez alarmants, auraient été rendus en vie et en assez grand nombre avec les matières vomies. Il reste toutefois à savoir s'ils n'existaient pas déjà dans l'eau qui a reçu les matières évacuées, et s'il n'y aurait pas là une de ces méprises dont l'histoire du parasitisme nous fournit tant d'exemples.

M. Zenker a publié des observations anatomiques sur le *Gammarus pulex*.

Les PIRONIMES (g. *Phronima*) rentrent dans la famille des HYPÉRIDÉS. Leur espèce la mieux connue (*P. sedentaria*) est de la Méditerranée. Tous les individus qu'on en a recueillis se tenaient isolément dans l'intérieur d'une sorte de cylindre membraneux d'apparence cristalline, qui paraît être un Acalèphe voisin des Beroës.

(1) *Verhandlungen des Naturh. Vereines*, année 1855. p. 117.

Ordre des Lémodipodes.

Les Lémodipodes ressemblent, sous plusieurs rapports, aux Crustacés des deux ordres précédents; mais ils ont moins de vésicules branchiales que les Amphipodes, et leur abdomen est tout à fait rudimentaire, quelle que soit d'ailleurs la forme de leur corps. Il y en a de deux familles:

1° Les CAPRELLIDÉS, qui ont le corps très grêle et de forme singulière; leurs pattes sont inégales et fort distantes les unes des autres.

Plusieurs espèces du genre CHEVROLLE (*Caprella*) vivent sur nos côtes.

2° Les CYAMIDÉS, qui sont, au contraire, raccourcis, notablement élargis, à pattes rapprochées; celles de la seconde paire sont plus fortes que celles de la première et en forme de crochets; les troisième et quatrième sont bifurquées et servent d'organes respiratoires.

L'ancien genre CYAME (*Cyamus*), qui constitue à lui seul cette famille, comprend plusieurs espèces que l'on trouve sur le corps des grands Cétacés. On les nomme *Poux de Baleines*.

Le Cyame du Dauphin (*Cyamus delphini*, Guérin) doit former un autre genre que nous nommons *Isocyamus*.

Ordre des Pycnogonides.

Ces animaux ont, dans leur forme extérieure, une certaine ressemblance avec les Cyames; mais leurs pattes proprement dites sont au nombre de quatre paires seulement, tandis que les Cyames en possèdent sept. Leur estomac fournit de longs appendices cœcaux qui se prolongent dans ces quatre paires de pattes, et même dans la première des deux paires d'appendices que l'on voit à la tête et qui est en forme de pinces comme chez beaucoup d'Arachnides. La bouche est disposée pour sucer. Il n'y a qu'un rudiment de l'abdomen. Les ovaires sont logés dans les pattes, qui sont percées d'un orifice particulier. Il y a souvent une paire de pattes supplémentaires, placées entre les appendices céphaliques et les quatre paires de pattes proprement dites.

Les Pycnogonides, dont on connaît des espèces dans plusieurs mers, et dont les espèces européennes se partagent elles-mêmes en plusieurs genres, sont plus petits que les Gammaridés. Leur

étude, qui a pourtant fourni des observations fort curieuses, n'a encore été faite que d'une manière incomplète.

Quelques auteurs classent ces animaux parmi les Arachnides; mais il paraît préférable, à cause de leur manque d'organes respiratoires, de les regarder comme des Crustacés édriophthalmes inférieurs à ceux des groupes précédents.

Les Pycnogonides vivent dans les algues, sur les écailles des huîtres et sur le corps des poissons.

IV. SOUS-CLASSE DES BRANCHIPODES.

Ce sont des Crustacés encore inférieurs à ceux dont il vient d'être question, et dont le principal caractère consiste en ce que leurs pattes, qui sont nombreuses, restent molles, lamelleuses et appropriées à la fonction respiratoire. Leur corps est diversiforme; leurs yeux sont pédiculés ou sessiles. Tous subissent des métamorphoses.

Au moment de leur naissance, les Branchiopodes n'ont encore qu'un petit nombre de segments au tronc, et leurs premières paires de pattes sont seules développées; les autres pattes apparaissent ensuite après la formation de nouveaux segments.

L'ordre qui représente ces animaux dans la nature actuelle est celui des *Phyllopodes*. Nous parlerons en même temps des *Trilobites*, qui ont avec les Branchiopodes des rapports incontestables, mais dont la classification est encore douteuse.

Ordre des Phyllopodes.

Ces animaux vivent dans les eaux douces ou saumâtres. Ils ont des dimensions comparables à celles des Édriophthalmes; toutefois leur organisation est notablement différente.

Il y en a trois familles, savoir: les *Apodidés*, les *Limnadiadés* et les *Branchipodidés*.

Famille des APODIDÉS. — Les deux genres *Apus* et *Lepidurus*, qui s'y rapportent, ont la tête et la partie qui porte les pieds recouvertes par un grand bouclier assez semblable, par son apparence générale, à celui des Limules, et, en arrière, un abdomen caudiforme, multiarticulé, terminé par deux écailles natatoires et par deux longs filets sétiformes. On ne connaissait, il y a peu de temps encore, que les femelles de ces animaux et l'on croyait qu'elles multipliaient, au moins dans les conditions où on les avait obser-

vées, sans le concours des mâles. M. Kotzubowski (de Cracovie) a montré au congrès de Bonn, en 1857, des *Apus* mâles et il a fait connaître les caractères qui les distinguent des femelles.

Notre pays produit deux espèces de cette famille, l'*Apus cancri-formis* et le *Lepidurus productus*.

M. Zaddacli a soutenu à Bonn, en 1841, une dissertation dans laquelle il expose les principaux faits relatifs au développement de l'*Apus*.

Famille des LIMNADIADÉS. — Les Limnadiadés, ou les g. *Limnadia*, *Estheria* et *Cyzicus*, qu'on devrait peut-être réunir en un seul, ont le corps enfermé dans un bouclier bivalve qui leur donne une grande ressemblance extérieure avec les Mollusques lamelli-branches du genre Cyclade.

L'espèce de France (*Limnadia Hermanni*, Ad. Brongn.) a été observée à Fontainebleau et dans un petit nombre d'autres localités.

Famille des BRANCHIPODIDÉS. — Ils ont le corps nu et allongé; leurs yeux sont portés par de courts pédicules.

On en distingue cinq genres, savoir: les *Branchipus*, les *Chirocephalus*, les *Streptocephalus*, les *Polyartemia*, renfermant tous les quatre des espèces propres aux eaux douces, et les *Artemia*, qu'on trouve dans les eaux saumâtres qui avoisinent la mer.

On a observé ces derniers dans plusieurs parties de l'Europe, dans le nord de l'Afrique et dans l'île Saint-Vincent, aux Antilles.

L'ARTÉMIE SALINE (*Artemia salina*) des marais salins de l'Angleterre, du Languedoc et des environs de Nice, en est l'espèce la mieux connue. M. Joly en a décrit le développement dans sa thèse inaugurale soutenue en 1840 devant la Faculté des sciences de Montpellier.

Ordre des Trilobites.

Les Trilobites et leurs nombreuses divisions forment un groupe de Crustacés très singuliers que l'on a étudié avec beaucoup de soin, mais dont les caractères ne sont pas encore connus d'une manière complète. Leur grand bouclier céphalique, leurs yeux sessiles lorsqu'ils existent et divisés en deux groupes placés à la partie supérieure de l'organe précédent, les anneaux distincts, plus ou moins nombreux suivant l'âge ou les genres, et à peu près uniformes dont leur corps est formé, leur donnent une certaine analogie avec les Isopodes sans les éloigner pourtant des Branchiopodes; mais comme ils paraissent manquer d'antennes et qu'on ne

leur connaît pas d'appendices, soit locomoteurs, soit respiratoires, il est encore difficile de décider si leur place naturelle est plus voisine des animaux du premier de ces groupes ou de ceux du second.

Toutes les Trilobites connues sont fossiles, et aucune de leurs espèces ne paraît avoir existé postérieurement à la période primaire, aussi appelée par les géologues période paléozoïque ou de transition.

Leurs formes sont très variées, et l'on en distingue non-seulement un assez grand nombre de genres, mais aussi plusieurs familles.

Depuis l'année 1698, époque où Lhwyd a signalé ces animaux à l'attention des naturalistes, beaucoup d'auteurs s'en sont occupés; un des travaux les plus complets auxquels ils aient donné lieu est dû à M. Barrande.

Les Trilobites dépassent habituellement en dimension les Crustacés édriophthalmes et branchiopodes. On en cite plusieurs gisements en France; d'autres, bien plus riches, sont connus en Bohême (1), dans l'Amérique septentrionale et ailleurs.

Les Trilobites étaient des animaux aquatiques. Elles doivent leur nom à la disposition trilobée de la face supérieure de leurs anneaux.

V. SOUS-CLASSE DES ENTOMOSTRACÉS.

Ces animaux, réunis aux Branchiopodes et à quelques Siphonostomes, composaient le genre *Monoële* dans la méthode de Linné et des naturalistes de son temps. Ils ont peu de pattes, et ces pattes n'ont que quelques lamelles ou poils respiratoires. Ils naissent avec la forme qu'ils devront conserver et portent leurs œufs dans une cavité située entre leur carapace et le thorax.

Ils sont de deux ordres différents : les *Daphnoïdes* ou *Cladocères* et les *Cyproïdes* ou *Ostracodes*.

Ordre des Daphnoïdes.

Ils ont la tête séparée du tronc, prolongée en forme de bec, surmontée d'un œil unique et garnie de deux paires d'antennes, dont l'une est très grande et profondément divisée en deux ou trois branches. C'est cette disposition des antennes principales qui leur a valu le nom de Cladocères. Leurs pattes sont plus ou moins foliacées et au nombre de quatre ou cinq paires seulement.

(1) Voir Barrande, *Terrains siluriens de la Bohême*. In-4, 1853.

Tels sont les DAPHNIES (g. *Daphnia*) et quelques autres genres, dont les espèces presque toutes fluviafiles sont de petite dimension et se meuvent par petites saccades, ce qui les fait nommer souvent des *Puces d'eau*. On en trouve dans les moindres flaques, dans les baquets d'arrosage, dans les pots où l'on tient des plantes aquatiques, etc. Ils y sont mêlés à diverses espèces d'Entomostracés du genre des Cypris et de celui des Cyclopes.

Ordre des Cyproïdes.

Les Cyproïdes sont aussi nommés *Ostracodes*, à cause de l'analogie que le bouclier dans lequel le corps est renfermé présente avec une coquille bivalve. Ils n'ont que deux ou trois paires de membres; leur corps est terminé par une queue bifide; leurs œufs se logent entre le tronc et la partie dorsale de la carapace. On ne leur connaît pas de métamorphoses.

Leurs principaux genres sont ceux des *Cypris*, vivant dans les eaux douces, et des *Cytherées*, qui sont littoraux.

On doit rapporter aux Cypris un certain nombre d'espèces fossiles, les unes tertiaires, les autres secondaires et carbonifères, fournies presque toutes par les terrains de l'Europe.

VI. SOUS-CLASSE DES CYCLOPIGÈNES.

Les Ponties et les Cyclopes, types de l'ordre des Copépodes, sont de petits Crustacés analogues aux Entomostracés par leur genre de vie, mais n'ayant jamais les antennes rameuses, et dont les jeunes, au lieu d'être ovalaires et pourvus d'un prolongement caudiforme comme les adultes, ont moins d'articles, sont arrondis comme de petits Hydrachnes, et ont un moindre nombre de pattes. Après une ou deux métamorphoses, la forme de ces animaux est devenue semblable à celle des adultes, et ils sont capables d'engendrer. Les mâles restent toutefois plus petits que les femelles, et celles-ci se distinguent en outre par le double sac ovigère, qui existe le plus souvent de chaque côté de leur abdomen, qui se restreint en manière de queue et porte deux prolongements terminés eux-mêmes par des poils ciliés.

Les Caliges, les Nicothoës, ainsi que beaucoup de petits Crustacés en général parasites, dont le corps est assez différent, par sa forme extérieure, de celui des Copépodes et des Ponties, ont dans leur premier âge une grande ressemblance avec les jeunes de ces ani-

maux, et l'on sait depuis longtemps, par une observation du D. Sururay, confirmée par de Blainville, qu'il en est de même des Lernées, ces autres parasites des Poissons, dont les femelles se déforment d'une manière curieuse au lieu d'accomplir leur développement d'une façon régulière.

Aussi quoique les Lernées et les Caliges aient la bouche disposée en suçoir, tandis qu'elle reste propre à la mastication chez les Copépodes, on ne saurait placer ces divers animaux dans des groupes différents, comme on l'a fait pendant longtemps, et il paraît convenable de les réunir les uns et les autres dans une même sous-classe.

Ils y forment trois ordres différents, qui sont les *Siphonostomes*, les *Lernéens* et les *Copédodes*.

Ordre des Siphonostomes.

Ce sont des Crustacés suceurs dont le thorax est composé de plusieurs articulations distinctes, et pourvu de pattes natatoires qui ne se déforment point avec l'âge comme celles des Lernées. Les premiers groupes ressemblent encore assez peu aux Cyclopes, mais les derniers, et en particulier les Ergasiles et les Nicothoës, ont avec ces derniers une bien plus grande analogie. Tous sont parasites au moins pendant une partie de leur vie; on les trouve principalement sur le corps, les yeux, les narines, la bouche ou les branchies des Poissons; quelques-uns attaquent aussi les gros Crustacés.

La plupart sont propres aux eaux marines. Leurs principales familles, nommées d'après le genre le plus connu de chacune d'elles, sont les *Argulidés*, les *Caligidés*, les *Pandaridés*, les *Dichelistidés* et les *Ergasilidés*.

C'est à la famille des ERGASILIDÉS qu'appartiennent les Nicothoës.

Ces NICOTHOËS (g. *Nicothoe*) vivent sur les branchies des Homards. Le corps de la femelle présente une paire d'expansions latérales dans lesquelles s'étendent des prolongements en cæcum de l'estomac; le mâle est plus petit, et il reste fort semblable aux Cyclopes.

Le genre des ARGULES (*Argulus*), dont le corps est protégé par grand bouclier foliacé, porte en dessous, de chaque côté de la bouche, deux ventouses circulaires. Il forme la famille des ARGULIDÉS.

On trouve souvent ces petits Crustacés aux environs de Paris, principalement sur le corps des Épinoches de la Seine.

La seule espèce qu'on ait encore distinguée en Europe, est l'ARGULE FOLIAGÉ (*Argulus foliaceus*).

C'est très probablement dans l'ordre des Siphonostomes, peut-être même auprès des Caligidés, qu'il faut classer le genre *Prosopistome*, qui a pour type un petit Crustacé des environs de Paris, le *Monocle à queue en pinceau* de Geoffroy. Cette espèce a échappé aux recherches des naturalistes plus récents (1).

Ordre des Lernéides.

Les Lernées, ou les Crustacés de l'ordre des Lernéides, sont ces animaux de forme si bizarre et souvent si irrégulière que l'on trouve sur les branchies des Poissons ou sur quelques organes extérieurs de ces animaux, tels que les yeux, les narines ou les lèvres. Leurs pattes sont allongées, molles, inarticulées et terminées par des crochets qui servent à les fixer; leurs sacs ovigères sont tubuleux et quelquefois très allongés.

Ces êtres singuliers sont pour la plupart marins. Cependant il y en a aussi sur quelques poissons fluviatiles.

Leur étude a fourni à de Blainville, et plus récemment à MM. Nordmann, Kroyer, etc., le sujet de nombreuses observations (2).

Au moment de leur naissance, les mâles et les femelles des Lernées sont très semblables entre eux et également comparables aux Copépodes de la famille des Cyclopes; mais les femelles ne tardent pas à se fixer, et dès lors la forme de leur corps s'altère en même temps que leur volume augmente, et leurs pattes deviennent ces singuliers appendices qui servent à les fixer; dans ce cas, le volume total du corps peut devenir centuple de ce qu'il était d'abord. Ces transformations n'ont lieu que pour les femelles, et les mâles ne prennent qu'un accroissement modéré. On les trouve souvent appliqués contre les individus de l'autre sexe.

M. Edwards admet trois familles de Lernéides, qui comprennent chacune plusieurs genres différents. Ce sont les *Chondracanthidés*, les *Lernéopodidés* et les *Lernéocécridés*.

(1) M. Guérin (*Iconographie du règne animal, Crustacés*, p. 40) cite cependant M. Montandon comme ayant retrouvé le Prosopistome dans la Seine, auprès de Saint-Germain.

(2) Voy. de Blainville, *Journ. de physique*, t. XCV; 1822. — Nordmann, *Mikrograp. Beiträge*. — Kollar, *Ann. du Musée de Vienne*, t. 1. — Burmeister, *Nova acta nat. curios*, t. XVII; 1835. — Kroyer, *Isis*; 1840. — Milne Edwards, *Hist. nat. des Crustacés*. — Van Beneden, *Académie de Bruxelles et Ann. sc. nat.*, 3^e série, t. XVI.

Ordre des Copépodes.

Leurs caractères consistent dans la plus grande simplicité de leur forme, qui ne se modifie pas après la métamorphose ordinaire comme dans les Lernées, et dans leur bouche qui n'est point disposée en suçoir.

Ces animaux restent libres à tous les âges; ils constituent les deux familles des *Pontidés* et des *Cyclopidés*.

Famille des PONTIDÉS. — Ce groupe n'est que provisoire; on y réunit plusieurs genres assez différents les uns des autres: l'un d'eux (le g. *Pontia*) comprend trois espèces de l'océan Atlantique. Un autre (g. *Cetochilus*) a été observé par M. Roussel de Vauzème, dans l'océan Pacifique, vers le 42° degré de latitude sud. L'espèce qui lui sert de type est de fort petite taille; mais elle est si abondante en certains parages qu'elle y forme des banes ayant quelquefois plusieurs lieues de longueur; elle sert de pâture aux baleines.

Famille des CYCLOPIDÉS. — Ce sont les g. *Cyclops*, *Cyclopsine* et *Arpacte*. Celui-ci n'a que des espèces marines; les deux autres en ont à la fois dans les eaux douces et dans les eaux salées. Dans le *Cyclopsine Castor* de nos eaux douces et dans toutes les autres espèces de ce groupe, le mâle place auprès des organes génitaux de la femelle, pendant une sorte d'accouplement, un tube cylindrique comparable aux pompes séminales ou spermatophores des Céphalopodes et de quelques Crustacés décapodes; il s'en échappe bientôt les Zoospermes nécessaires à la fécondation. Ces Zoospermes sont fort allongés et filiformes, tandis que ceux de beaucoup de Crustacés supérieurs sont courts, roides et multifides.

VII. SOUS-CLASSE DES CIRRHIPÈDES.

Les Cirrhipèdes, dont on faisait autrefois des Mollusques sous le nom de *Multivalves* ou *Plurivalves*, ont été rapportés avec raison à la classe des Crustacés. La disposition ganglionnaire de leur système nerveux et la forme, peu différente de celle des Cypris ou des Cyclopes, qu'ils présentent au moment de leur naissance ne laissent aucun doute à cet égard. Toutefois, ils prennent bientôt une apparence fort différente, et voici à quels caractères on les reconnaît pendant l'âge adulte; irrévocablement fixés aux corps sous-marins, ils ont la tête en bas et l'anus dans la direction opposée; leur bouche a plusieurs paires d'appendices masticatoires, et leur manteau est le plus souvent élargi par plusieurs pièces calcaires, compa-

rables à des coquilles de Mollusques; la fente qu'il présente antérieurement laisse sortir six paires d'appendices pédiformes, ayant à leur base des rudiments de branchies, et terminés chacun par deux longues tiges multiarticulées et ciliées; ces organes représentent les pattes. L'agent principal de la circulation du sang a la forme de vaisseau dorsal.

A l'opposé des autres Crustacés, les Cirrhipèdes sont des animaux généralement monoïques; mais il y a, parmi eux, des genres dioïques comprenant des espèces dont les mâles atrophiés vivent en parasites sur leurs propres femelles. Ainsi que M. Darwin l'a démontré, ils se logent dans la cavité palléale de ces dernières et ils y sont retenus au moyen d'une paire d'appendices. D'autres sont encore moins parfaits. Ils restent dans un tel arrêt de développement qu'ils n'acquièrent ni coquilles, ni pattes; ceux-là vivent fixés dans la cavité palléale d'autres Cirrhipèdes (1).

On reconnaît deux ordres bien distincts parmi les Cirrhipèdes: ce sont les *Anatifes* et les *Balanes*.

Ordre des Anatifes.

Les Anatifes, qui comprennent les Cirrhipèdes LÉPADIDÉS, sont toujours pédiculés, et leurs valves, quelquefois rudimentaires, restent séparées les unes des autres sans jamais se relier entre elles au moyen de la membrane du manteau; leur corps est comprimé; le pédoncule qui lui sert de support fait suite à la région dorso-céphalique. Leurs jeunes, qui sont libres, ont une assez grande analogie avec ceux des Crustacés de la sous-classe des Cyclopidigènes.

Le nombre et la disposition de valves, la présence ou l'absence de caroncules charnues et quelques autres caractères servent à la distribution de ces animaux en genres.

Nous en avons plusieurs espèces sur nos côtes, et entre autres l'ANATIFE POUCE-PIED (*Lepas anatifera*, L.), auquel un préjugé bizarre attribue la propriété d'engendrer des Bernaches et des Maereuses. On l'appelle aussi *Anatifa laevis*; sa coquille est composée de cinq valves contiguës. On le trouve souvent sous la coque des navires, sur les bois flottants, etc.

Les POLLICIPÈDES (g. *Pollicipes*) ont en outre un grand nombre

(1) Genres *Illia* et *Scalpellum*, parmi les Lépadidés; *Alciippe* et *Cryptophalus*, parmi les Balanidés.

de valves plus petites; l'espèce type de ce genre est également européenne.

Les *Otior*, les *Cineras*, les *Dilepas*, etc., ont les valves plus ou moins rudimentaires ou même en nombre inférieur à cinq.

Nous avons trouvé à Cette les Anatifes dont les noms suivent : *Anatifa dentata*, Lamarek ; *A. striolata*, Risso ; *A. tricolor*, Quoy et Gaimard ; *Cineras vittata*, Lamk. (le *C. concolor* de Risso) ; *Otior rissoanus*, Leach ; *Dilepas carulescens*, P. Gerv.

Les Otions se fixent parfois sur les Baleines ; une espèce de *Cineras* de l'Océan Indien a été observée sur la queue des serpents de mer et l'*Alepa squalicola* se tient sur les Squales. D'autres animaux de même ordre vivent également en parasites.

Ordre des Balanes.

Les Balanes, que l'on peut diviser en plusieurs familles, n'ont jamais de pédoncule ; leur coquille est sessile, plus ou moins régulièrement arrondie, en forme de réceptacle qu'on a parfois comparé à une tulipe, ou, au contraire, notablement déprimée et presque discoïde ; les pièces qui la forment sont en général au nombre de six et soudées entre elles d'une manière fixe ; le fond, près duquel est la tête, est plus ou moins résistant, et l'ouverture supérieure, qui est dentée, est occupée par deux valves mobiles que l'animal ferme à sa volonté ou qu'il ouvre pour laisser passer la partie cirriforme de ses pieds. Les jeunes des Balanes sont libres ; leur forme a plus d'analogie avec celle des Cypris qu'avec celle des Cyclopes.

Beaucoup de ces Cirrhipèdes passent leur vie accolés aux rochers, et souvent ils en choisissent qui sont placés à une hauteur assez considérable au-dessus du niveau moyen des eaux ; la marée ou les vagues poussées par la violence du vent leur portent, à des époques plus ou moins éloignées, l'eau qui est nécessaire à leur respiration. D'autres espèces du même ordre se fixent sur certains corps vivants ou même dans leur intérieur.

Les CORONULES (g. *Coronula*) et les TUBICINELLES (g. *Tubicinella*) sont de gros Balanes, les uns aplatis, les autres cylindracés, qu'on trouve dans la peau des Baleines. Les Tubicinelles sont fournies par la Baleine australe et les Coronules diadèmes par le *Rorqualus longimanus*. Il n'en existe pas sur la Baleine franche, tandis que la Baleine, voisine de celle-ci, que pêchaient les Basques, en porte au contraire de forts grandes.

Les CHÉLONOBIES s'attachent habituellement à la carapace des Tortues marines; les ACASTES se logent dans la substance même des Éponges, et les CREUSTES ainsi que les PYRGOMES vivent dans celle des Polypiers.

Une espèce plus voisine des Balanes ordinaires se voit souvent sur la carapace de la Tortue matamata (g. *Chelys*), qui fréquente les eaux saumâtres de la Guyane.

Enfin, le BALANE OVULAIRE (*Balanus ovularis*) est commun sur les coquilles des Moules qu'on pêche dans nos ports de mer; on le voit aussi très abondamment sur certaines jetées, à Ostende, par exemple, où il recouvre les pilotis.

VIII. SOUS-CLASSE DES LINGUATULES (1).

Ordre des Linguatules.

Les singuliers êtres dont il nous reste à parler pour terminer l'histoire des Crustacés et des animaux qui ont le plus d'affinités avec eux sont les Linguatules dont tous les auteurs ont fait jusqu'ici des Helminthes; ils ont, en effet, le corps si semblable à celui des Vers qu'on les croyait de la même série que les Entozoaires dont ils ont d'ailleurs les habitudes parasites. Ils forment la famille des LINGUATULIDÉS.

Leur grosseur égale le plus souvent celle d'une plume ordinaire, et leur longueur, dans l'âge adulte et dans le sexe femelle, est souvent de six ou huit centimètres. Ils sont proboscidiiformes ou assez semblables à une languette allongée, ce qui leur a fait donner le nom de *Linguatules*, qui n'est pas le seul par lequel on les ait désignés. Leur corps est souvent articulé d'une manière très évidente; leur tête est obtuse et leur extrémité postérieure atténuée; leur canal intestinal est complet; leur orifice anal est tout à fait terminal.

Après de la bouche des Linguatules, qui est ouverte sous l'extrémité antérieure, sont deux paires de crochets rétractiles; la circulation s'opère au moyen d'une sorte de vaisseau dorsal; le système nerveux a une disposition assez curieuse: le collier œsophagien ne s'y renfle pas supérieurement en cerveau distinct, mais le ganglion sous-œsophagien est considérable, et il en part deux filets principaux qui se dirigent le long du corps, comme chez les

(1) Vers *Apodes onchocéphalés*, de Blainville. — Vers *acanthothèques*, Diesing, Dejean, etc. — Genre *Linguatula*, Frolich; *Pentastoma*, Rudolphi; *Tetragulus*, Bosc; *Porocephalus*, Humboldt.

Nématoïdes; la partie stomato-gastrique du système nerveux de ces animaux a été quelquefois prise pour leur véritable cerveau; les deux sexes sont portés par des individus différents; l'ouverture génitale du mâle est placée en dessous et en avant, tandis que la femelle a son orifice vulvaire à l'extrémité postérieure, tout près de l'anus.

Ces animaux sont ovipares. Leurs jeunes ont une incontestable analogie avec ceux des Lernées et des autres Crustacés cyclo-pigènes, ce qui nous a conduits (1) à les retirer du groupe des Helminthes pour les placer à la fin des Crustacés dont ils semblent être la forme helminthoïde, comme les Demodex ou Simonéa sont celle de la série des Arachnides, et les Branchiostomes celle de la grande division des Vertébrés. Les embryons des Linguatules ont été revus avec les caractères que nous leur avions assignés par MM. Sehubert et R. Leuckart et plus récemment encore par M. Harley.

Les Linguatules vivent sur le corps des animaux vertébrés ou dans plusieurs de leurs cavités intérieures. On les trouve dans les sinus olfactifs, dans la trachée-artère ou dans les poumons, ainsi que sur le foie et dans quelques autres parties de la cavité péritonéale. Les Mammifères, les Reptiles et divers Poissons en ont également fourni, et dans ces derniers temps on a constaté qu'ils existent aussi sur l'homme. Il résulte des expériences de M. R. Leuckart que les Linguatules sont d'abord agames, et vivent alors enkystées dans le corps de différents animaux phytophages, pour devenir au contraire complètes et sexuées dans des carnassiers faisant leur pâture de ces derniers. C'est ainsi que les Linguatules enkystées du péritoine des Lapius fournissent les Linguatules ténioïdes que l'on trouve dans les sinus olfactifs des chiens.

LINGUATULES PARASITES DE L'ESPÈCE HUMAINE (*Linguatula serrata*, Frolich; *Pentastomum constrictum*, Siebold).

C'est en 1853 que M. de Siebold en a publié la première indication. Dans un des n^{os} de son Journal, il rapporte aux Linguatules un Ver observé en Égypte qui ne lui était d'abord connu que par une note manuscrite de Pruner, mais sur lequel M. Bilharz venait de lui donner quelques nouveaux détails dans une lettre datée du Caire. M. de Siebold proposait de donner à l'espèce de ces parasites le nom de *Pentastomum constrictum*.

Peu de temps après, le prosecteur de l'hôpital civil de Dresde, en

(1) Voy. Van Beneden, *Recherches sur l'organisation et le développement des Linguatules* (Mémoires de l'Acad. roy. de Bruxelles, année 1849).

Saxe, M. Zenker, observa sur des cadavres humains des kystes qui se trouvèrent remplis par de véritables Linguatules. Des dix cadavres qui lui en avaient fourni, huit étaient d'hommes (trois manœuvres, un commerçant, un charpentier, deux garçons ouvriers et un prisonnier), deux étaient de femmes (une mendiante et la femme d'un ouvrier). Leur âge variait de vingt et un à soixante-quatorze ans. Trois de ces cadavres provenaient d'habitants de Dresde ; quatre étaient ceux d'individus qui avaient vécu dans d'autres parties de la Saxe ; deux étaient des gens de passage à Dresde et qui ne s'étaient guère arrêtés dans cette ville.

M. le docteur Heschl a fait, à Vienne, des observations analogues à celles de M. Zenker, et il a confirmé de nouveau la présence de ces singuliers parasites dans l'espèce humaine.

Ces Linguatules appartenaient à l'espèce de la LINGUATULE EN SCIE (*Linguatula serrata*, Frolich) que l'on avait observée antérieurement sur la Chèvre, le Cochon d'Inde, le Lièvre, le Lapin, etc., et plus rarement sur le Cheval, le Mulet, le Chien et le Loup, soit dans les sinus olfactifs, soit dans le larynx (1).

Quand on l'a trouvée sur les Mammifères on l'a nommée *Linguatula tænioïdes* (*Pentastoma tænioïdes* de Rudolphi).

La LINGUATULE DE DIESING (*Linguatula Diesingii*, Van Beneden), a été découverte dans des kystes du mésentère d'un Mandrille d'Afrique mort au jardin zoologique d'Anvers.

La LINGUATULE SUBCYLINDRIQUE (*Linguatula subcylindrica*), Diesing, a été observée au Brésil sur un Ouistiti (*Mydas chrysopus*), sur une

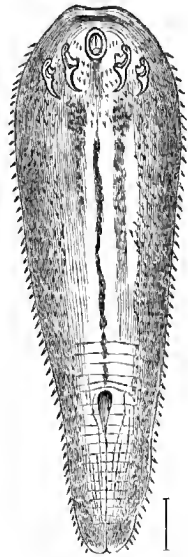


FIG. 97. — Linguatul
(grossie 10 fois).

(1) Les *Linguatula serrata*, Frolich ; *Tænia caprina*, Abilgaard ; *Tetragulus caviæ*, Bosc ; *Pentastoma serratum*, Rudolphi ; *Pentastoma denticulatum*, id. ; *Pentastoma fera*, Crépliu, sont des espèces nominales auxquelles il faudra réunir le *Pentastomum tænioïdes* ; les premiers ne sont que le jeune âge du dernier. M. R. Leuckart (*Bull. acad. roy. de Bruxelles*, 2^e série, t. II, n^o 5 et t. III, n^o 8, 9, 10 et 13. — *Zeit. f. rat. medec.*, vol. II, livr. 3.), vient de démontrer par des expériences que ces parasites sont d'abord agames et enkystés dans le Lapin ou dans d'autres mammifères (*Pentastoma denticulatum*, etc.) et qu'il s deviennent ensuite libres et sexués et passent habituellement dans les sinus frontaux du Chien (*Pentastoma tænioïdes*).

Chauve-Souris Phyllostome (*Phyllostoma discolor*), sur un Raton cràbier, sur quelques Rongeurs d'espèces également sud-américaines ainsi que sur deux espèces de Sarigues.

D'autres Linguatules sont parasites des Reptiles (Boas, etc.) ainsi que des Poissons. On les a principalement recueillies sur des animaux propres au Brésil. M. Diesing en donne la description dans sa Monographie de ce genre qui a paru dans les *Annales du Musée de Vienne*, pour 1835.

Les différences de forme qui existent entre les *Linguatula serrata Diesingii*, et *proboscidea*, principalement dans la disposition très évidente, ou presque nulle de l'annelure du corps, pourraient justifier l'établissement de plusieurs genres parmi ces animaux.

A en juger par les figures qu'on a données de leur système nerveux, les Linguatules présenteraient aussi quelque diversité sous ce rapport, principalement en ce qui regarde la partie stomacogastrique (1).

IX. SOUS-CLASSE DES MYZOSTOMES.

Ordre des Myzostomes.

Pour ne rien omettre de ce qui a trait aux animaux parasites, nous parlerons ici des *Myzostomes*, mais sans assurer que cette place leur convienne réellement. Ces Myzostomes, que F. Leuckart a fait connaître en 1827, et qu'il place parmi les Vers Trématodes, sont de petits animaux très bizarres que l'on trouve sur le corps des Échinodermes du genre Comatule. Depuis lors MM. Thompson, Loven, Schultze et tout récemment O. Schmidt et C. Semper les ont étudiés.

Ils ne forment qu'une seule famille, celle des MYZOSTOMIDÉS.

Le corps des MYZOSTOMES (g. *Myzostoma*, Leuck.) est mou, déprimé, discoïde et couvert de cils vibratiles. Ils ont une longue trompe rétractile, et pour appendices cinq paires de pattes à crochets rétractiles comme les soies des Chétopodes. De même que chez les Linguatules dont nous parlerons ensuite, il n'y a, lors de la naissance, que deux paires d'appendices. Entre ces appendices sont placées de chaque côté quatre ventouses.

Ces animaux sont monoïques; ils courent très rapidement.

(1) Voir: Miram, *Nova acta nat. curios*, t. XVII; 1834. — Owen, *Trans. zool. Soc.*, t. I, av. pl. — Blanchard, *Iconogr. du règne anim.*, Zooph., pl. 28. — Van Beneden, *loc. cit.*

On en cite deux espèces assez communes dans l'Adriatique (*Myzostoma glabrum* et *M. tuberculosum*); et une autre, plus rare dans cette mer, mais plus fréquente sur les côtes de l'Angleterre et du Danemark (*M. cirrhiferum*).

CINQUIÈME CLASSE.

ROTATEURS.

Avant de passer à l'examen des Vers de toutes sortes ainsi qu'à celui des Mollusques et des Zoophytes qui feront l'objet du deuxième volume de cet ouvrage, nous traiterons des Rotateurs, animaux ayant tous de très petites dimensions, et que l'on a classés parmi les Infusoires tant que leur organisation n'a pas été suffisamment connue.

Les Rotateurs se rapprochent à certains égards des derniers Crustacés. C'est une remarque déjà faite par de Blainville à l'égard de quelques-uns d'entre eux et sur laquelle M. Burmeister a plus récemment insisté. D'autres auteurs les rapportent à la série des Vers et les nomment *Systolides*.

Ils ont le corps symétrique et en général terminé en avant par des lobes ciliés, ayant quelque analogie avec une paire de roues dentées qui seraient agitées d'un mouvement rapide. On peut distinguer chez beaucoup de leurs espèces une tête, un tronc et une sorte de queue. Leur peau est souvent dure et cornée, quoique mince et plus ou moins transparente; elle est formée de chitine et sujette à des mues; elle est marquée, surtout en arrière, de plis réguliers qui semblent être des articulations et permettent souvent aux divers segments de cette partie de s'invaginer comme les pièces composant le tube d'une lunette de spectacle; le canal digestif est complet; la bouche s'ouvre à l'extrémité antérieure du corps et l'anus à l'extrémité opposée; enfin le bulbe pharyngien est armé de mandibules cornées.

Ces animaux sont dioïques, hétérogames et ovipares ou ovovivipares. Ils ont en outre la reproduction agame. Les femelles sont plus grosses que les mâles, et leurs œufs sont de deux sortes: les uns destinés à la saison d'été, les autres à celle d'hiver. L'embryon des œufs d'été se développe avant la ponte, et le sujet qui en naît est vivipare; celui des œufs d'automne a une éclosion plus tardive, et l'œuf lui-même a une coque résistante et souvent filamenteuse. Les Rotateurs ne subissent point de métamorphose après leur éclosion.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, ces petits animaux ont été confondus pendant longtemps avec les Infusoires, mais ils ont une structure tout à fait différente de la leur et bien plus compliquée; ils manquent cependant de vaisseaux, et leur circulation est purement lacunaire. On leur reconnaît un appareil excréteur particulier, probablement urinaire, qui s'ouvre dans le système lacunaire et verse son produit dans le cloaque par l'intermédiaire d'une vésicule pulsatile. Leur système nerveux est composé d'un ganglion cervical, sans collier œsophagien, mais bilobé, représentant le système nerveux central des Linguatules, et l'on voit sur la partie céphalique de leur corps deux petits yeux qui n'existent souvent que chez les jeunes. Les mâles diffèrent notablement des femelles, et leur vie est de plus courte durée.

Les Rotateurs sont des animaux aquatiques; les uns propres aux eaux douces et les autres marins. Ainsi que Leenwenhoeck l'avait déjà remarqué, la plupart jouissent de la propriété de pouvoir être desséchés sans perdre la vie, et ils reprennent bientôt leur activité lorsqu'on les humecte convenablement.

M. Ehrenberg a observé une espèce phosphorescente de ce groupe, le *Synchaeta baltica*.

La classe peu nombreuse de ces animaux se partage assez naturellement en trois ordres.

Ordre des Floscularies.

Ceux de la première division se fixent et sont logés dans un étui; ils comprennent deux familles: les FLOSCULARIDÉS et les MÉLLECERTIDÉS.

Ordre des Brachions.

Ceux de la deuxième nagent librement et ne forment pas d'étui. On en a fait les trois familles des BRACHIONIDÉS, des FURCULARIDÉS et des ALBERTIDÉS.

Ordre des Rotifères.

Ceux de la troisième division peuvent à leur gré ramper ou nager. Ce sont les ROTIFÉRIDÉS ou *Rotifères*, dont certaines espèces vivent en parasites. On en trouve, par exemple, dans le canal digestif des Friganes.





